



HAL
open science

Les journaux télévisés dans le nouveau paysage de l'information médiatique au Congo (Brazzaville).: La difficile construction d'un espace public fragmenté, entre télévisions nationales, publique (Télé-Congo) et privée (DRTV), médias transnationaux et médias sociaux (1990 - 2018)

Jonas Charles Ndeke

► **To cite this version:**

Jonas Charles Ndeke. Les journaux télévisés dans le nouveau paysage de l'information médiatique au Congo (Brazzaville).: La difficile construction d'un espace public fragmenté, entre télévisions nationales, publique (Télé-Congo) et privée (DRTV), médias transnationaux et médias sociaux (1990 - 2018). Sciences de l'information et de la communication. Université Grenoble Alpes, 2019. Français. NNT: 2019GREAL019 . tel-03510390

HAL Id: tel-03510390

<https://theses.hal.science/tel-03510390v1>

Submitted on 4 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

 **Communauté**
UNIVERSITÉ Grenoble Alpes
THÈSE

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITÉ
GRENOBLE ALPES**

Spécialité : **Sciences de l'Information et de la Communication**

Arrêté ministériel : 25 mai 2016

Présentée par

Jonas Charles NDEKE

Thèse dirigée par **Bertrand CABEDOCHÉ**

préparée au sein du **Laboratoire GRESEC (Groupe de
Recherche sur les Enjeux de la Communication)**

École Doctorale Langues, Littératures et Sciences Humaines

**LES JOURNAUX TÉLÉVISÉS DANS LE NOUVEAU
PAYSAGE DE L'INFORMATION MÉDIATIQUE AU
CONGO (BRAZZAVILLE).**

**La difficile construction d'un espace public
fragmenté, entre télévisions nationales, publique
(*Télé-Congo*) et privée (*DRTV*), médias
transnationaux et médias sociaux (1990 - 2018)**

**Thèse soutenue publiquement le 25 novembre 2019,
devant le jury composé de :**

Monsieur Jean-Chrétien ÉKAMBO DUASENGE, Professeur de Sciences de
l'Information et de la Communication, Institut Facultaire de Kinshasa (RDC),
Président du jury

Monsieur Étienne DAMOME, Maître de conférences HDR de Sciences de
l'Information et de la Communication, Université de Bordeaux-Montaigne,
rapporteur

Monsieur Thomas ATENGA, Professeur de Sciences de l'Information et de la
Communication, Université de Douala (Cameroun), rapporteur

Monsieur Bertrand CABEDOCHÉ, Professeur de Sciences de l'Information et
de la Communication, Université Grenoble-Alpes, directeur de la thèse

Monsieur Benoît LAFON, Professeur de Sciences de l'Information et de la
Communication, Université Grenoble-Alpes, examinateur



Jonas Charles NDEKE

**LES JOURNAUX TÉLÉVISÉS DANS LE NOUVEAU PAYSAGE DE
L'INFORMATION MÉDIATIQUE AU CONGO (BRAZZAVILLE).**

**La difficile construction d'un espace public fragmenté, entre télévisions
nationales, publique (*Télé-Congo*) et privée (*DRTV*), médias
transnationaux et médias sociaux (1990 - 2018)**

Volume 1

Cette thèse a été préparée au sein du Laboratoire

GRESEC -*Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication -
ERA 608*

Université Grenoble Alpes

Université Grenoble Alpes

École doctorale LLSH

Domaine universitaire de Saint-Martin d'Hères

38 058 Grenoble

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni aucune improbation aux opinions émises dans cette thèse.

Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

DEDICACE

*À Angélique et Boniface Ndeke,
« le souvenir, c'est la présence invisible », Victor Hugo
À Madeleine Mouandzanga,
ma mère.*

*À Caitline, Bonifrey, Jonas Junior et
Judith Ndeke pour la patience.*

REMERCIEMENTS

Nos premiers mots s'adressent au Professeur Bertrand Cabedoche, notre directeur de thèse, qu'il trouve ici notre profonde reconnaissance pour son encadrement, son soutien, sa rigueur scientifique et ses encouragements. Il convient de souligner que certaines de nos conclusions ont été inspirées à partir des hauteurs de vue scientifique que nos échanges, nombreux et profonds, nous ont permis d'atteindre.

Nos remerciements sont adressés particulièrement au Professeure Isabelle Pailliar, Directrice du *Groupe de recherche des enjeux sur la communication* (GRESEC).

Aux membres de notre comité de suivi de thèse : Professeur Benoit Lafon, Madame Dominique Cartelier, maître de conférences et Madame Maria Holubowicz, maître de conférences.

Que les membres du laboratoire (GRESEC) et de l'Université Grenoble Alpes dont la liste n'est pas exhaustive à savoir le Professeur Bernard Miège, Mr. Jean Philippe De Oliveira, Mme Razika Hammache, Mme Carine Billottet, Mme Caroline Angé, Mme Joëlle Bourgin, Mme Laure Sterchele... trouvent ici également notre profonde gratitude.

À mes collègues du département des *Sciences et techniques de la communication* (STC) et de l'Université Marien Ngouabi (Congo) : Rufin Eyelangoli, Vital Mabondzo, Fernand Malonga, Jean-Claude Gakosso, Robert Ludovic Miyouna, Lili Stéphanie Ngatse, Lambert Romuald Okoti, Jean-Félix Makosso, François Biyé, Benjamain Ngoma, Idriss Antonin Bossoto, Bienvenu Boudimbou, Ngoma Seraphin, Dimix Nicole Laure Theodora, Jean Bruno Antsue, Guy Roger Gombe-Apondza, Hubert Bienvenu Gombet Ohana, Maxime Akanis Akanokabia et Brice Mayima.

À mes collègues doctorants : Delcia Dembi Mboumba, Riva Vianey M'Boumba M'Boumba, Simon Ngono, Matthieu Meynet, Fulbert Fofack, Coura Touré, Violaine Delesalle, Manifa Fatoumata Coulibaly, Philippine Clot, Alfred Minang, Fredy Koula Moussavou, Clément Joël Soalla, Fall Ngagne, Grâce Noëlle Mbang Menie, Adama Kodjo, Amal Jaouzi, Quentin Fait, Aude Chauviat et Marine Aznar.

Aux professeurs Jéan-Christien Ekambo Duasenge, Thomas Atenga, Serge Théophile Balima, Georice Berthin Madébé, à Jean-Claude Gakosso (Maître de conférences), à Jean-Félix Makosso (Maître de conférences) pour m'avoir ouvert certaines pistes de réflexion.

Aux docteurs Marcy Delsione Ovoundaga, Marina Matsanga Nziengui, Dimitri Balima, Alexander Konkratov, Gaëlle Boutolini Mounanga, Patricia Bouanga, Oswald Mihindou, et Adrien Bitond pour les discussions et les interrogations communes.

À tous ceux qui ont apporté leurs soutiens multiformes à notre parcours scolaire, académique et scientifique, qu'ils trouvent ici le sentiment de notre profonde gratitude.

À mes sœurs et frères Jeanne, Hélène, Pierre, Christine, Roger, Lazare, Raymond, Privat, Lydie et Rita.

Nos remerciements vont également à l'endroit de toutes les personnes enquêtées pour le temps et l'attention qu'ils ont bien voulu nous accorder.

Ce travail n'aurait pu aboutir sans l'aide précieuse de Fereol Aimé Koko, Alingui Assounga, Betty Ndeke, Geranie Agnolo, Alphanelle Nde-Moutinou, Teddy Mayiguindi, Celestine Bello Souwe, Sylvie Ossete, Saturnin Otsaleyoua, Vencia Ngolo, Aicha Mbassi, Gauthier Yockat-Olaby, Claver Etoua, Landry Guegorat, Stevy Ekeli, Stevy Mouele, Linette Kitana, Cheraline Oboratale, Rodin Yoka, Gislène Boukaka, Paterne Oba, Aufrey Ebita, Dimitri Sita, Stef Ediventeli, Kevin Oba, Adyth Koumou, Adonis Nsimba, Pierre Agnoua, Deunov Nde, Nayah Gomo-Gomo, Itoua Patrick, Averonde Déodis Kouamana, Serges Chidas, Frandel Ossoa, Christian Mpembet, Daissy Kimbembe.

CONVENTION D'ÉCRITURE

Références bibliographiques

Le travail a privilégié les lectures de premières mains au détriment des références de seconde main (« cité par... »). Les références en notes de bas de page dans le texte sont celles que le lecteur retrouvera dans la bibliographie. Les références sont classées selon leur nature (ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles scientifiques, mémoire, thèses, HDR, rapports, liens de sites internet), par ordre alphabétique du nom de famille des auteurs et date de publication s'agissant du même auteur. Pour les sites internet, les dates et heures de consultations sont indiquées dans les notes de bas de page et non dans la bibliographie. Les travaux de l'auteur ont été utilisés comme source secondaire au présent travail. Les références de l'auteur sont indiquées en fin de bibliographie.

Citations d'auteurs

Lorsqu'un auteur est évoqué pour la première fois, nous avons procédé directement à un renvoi de note de bas de page pour citer la référence complète : nom en majuscule, prénom minuscule, année de publication, titre de l'ouvrage en italique, ville de publication, éditeur, nombre de pages. Exemple : ANGENOT, Marc (2008), *Le dialogue de sourd. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, éditions Mille et une Nuits, 450 p. Lorsque le même auteur est cité pour la deuxième fois, la page consultée est précisée.

Pour les citations, le recours aux notes de bas de page est aussi effectué et la page d'où la citation est tirée est indiquée. Si une référence a déjà été citée, nous nous sommes contenté de reprendre en note de bas de page le nom, prénom, l'année de publication et le titre en la référence avec des points de suspension ; puis la page de la citation est mentionnée.

Lorsqu'une citation est longue (à partir de 3 lignes), elle est décalée du corps du texte et mises en italique, interligne simple.

Citations pour les prises de parole aux J.T. et médias sociaux

Les extraits des citations sont choisis en fonction de leur pertinence ; puis, insérés dans l'analyse. Chaque *verbatim* s'accompagne du nom de son auteur, son statut et d'un verbe introducteur. Exemple : Francine France Etokabeka, présentatrice de J.T. *Télé-Congo*, souligne : ...

Chaque *verbatim* est ponctué par une note de bas de page se présentant comme suit : prénom et nom de la personne interviewée, date et lieu de l'interview. Les propos des acteurs-invités dans les J.T. suivent la même logique. Par ailleurs, les citations des informateurs et les propos d'invités au cours des J.T sont mis en italiques, avec l'interlignage simple. Lorsqu'elles sont longues (à partir de 3 lignes), nous avons procédé à un saut de ligne avec un interlignage et une mise en page distinctifs.

Sigles et expressions en langues étrangères

Les sigles utilisés pour la première fois dans le texte font l'objet d'une définition. Exemple : *CSLC* (Conseil Supérieur de la Liberté de Communication). Les sigles sont mis en italiques et un récapitulatif des sigles et acronymes utilisés avec leur explication sont proposés en fin de manuscrit. Les expressions en langues étrangères sont mises en italiques et expliquées, soit entre parenthèses, soit à travers une note de bas de page.

Organisation de chapitre

À l'introduction de chaque chapitre, trois éléments sont précisés : les objectifs, les auteurs et/ou concepts convoqués ainsi que la démarche méthodologique.

Noms d'émission, de médias, d'institutions et d'organismes

Les dénominations d'émissions, de médias, d'institutions et d'organismes sont systématiquement mises en italique. Exemple : *Télé-Congo*, *DRTV Transparency international*.

Le temps de conjugaison

Le présent de l'indicatif a été privilégié comme temps de conjugaison tout au long de ce travail. Le futur simple a été utilisé pour annoncer la démarche et préciser ce qui sera fait.

Le choix des pronoms personnels

Pour ne pas alourdir le texte, le style impersonnel a été adopté même si le pronom « nous » a souvent été utilisé. Le pronom indéfini « on » a parfois aussi été utilisé, si nous n'étions spécifiquement impliqué.

RÉSUMÉ

Notre recherche vise l'examen d'un dispositif informationnel à travers les journaux télévisés en contexte de nouveau paysage de l'information médiatique au Congo lié à l'irruption des médias transfrontaliers et des médias sociaux. S'inscrivant clairement dans la durée en abordant l'étude de la télévision de la décennie 1990 à 2018, cette étude a été consacrée à l'analyse socio-historique de la télévision, à l'examen spécifique des journaux télévisés, à l'appropriation de l'information en contexte congolais. Refusant de nous enfermer dans l'examen d'un espace communicationnel clos, nous avons élargi notre recherche en remettant en chantier le concept d'*espace public*. Au terme de ce parcours, il est apparu que les instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV* demeurent sous surveillance étatique suite à l'héritage socio-historique de la télévision au Congo. De ce fait, il se déploie une médiation télévisuelle nationale partagée entre jeu de l'institutionnel (*Télé-Congo*) et jeu de la proximité (*DRTV*) dans la construction des J.T. Cette double médiation télévisuelle nationale se justifie par le caractère embryonnaire des industries culturelles et de la communication dans le pays. De même, il a été révélé à travers ces résultats, une appropriation négociée des contenus des J.T. et de l'information en contexte congolais, témoignant des mutations de la construction du lien social et de la fragmentation des espaces publics. Enfin, cette étude nous a permis de mettre en évidence le déploiement d'un espace public fragmenté en contexte congolais entre espace public politique à *Télé-Congo*, sociétal à *DRTV* et sociétal « alternatif » sur les télévisions transfrontalières et supports socio-numériques. Cette recherche ouvre la voie à d'autres pistes de recherche qui s'inscriront dans l'élargissement des genres d'émissions, du nombre des émetteurs, d'autres types de médias, des différents corpus en termes de nombre d'émissions, des personnes enquêtées et des localités couvertes par l'enquête.

Mots clés : *Télévision, journaux télévisés, information, espace public, médias sociaux, appropriation de l'information.*

ABSTRACT

THE BROADCAST NEWS IN THE NEWS LANDSCAPE OF MEDIA INFORMATION IN CONGO (BRAZZAVILLE).

The difficult construction of a fragmented public space between national, public (Tele-Congo) and private (DRTV) televisions, transnational media and social media (1990 - 2018)

Keywords : Television, news, information, public space, social media, information appropriation.

Our research aims to examine an information system through television broadcast news in the context of Congo's news landscape of media information linked to the eruption of cross-border media and social media. This study was clearly long-term, addressing the study of television from the 1990s to the year 2018, and was devoted to the socio-historical analysis of television, the specific examination of television news programs, appropriation of information in Congolese context. Refusing to lock ourselves into the examination of a closed communication space, we have broadened our research by putting the concept of public space into perspective. At the end of this journey, it appeared that the media organizations Tele-Congo and DRTV remain under state supervision following the socio-historical heritage of television in the Congo. As a result, there is a national television mediation shared between the game of the institutional (*Télé-Congo*) and the game of proximity (*DRTV*) in the construction of JT. This double national TV mediation is justified by the embryonic nature of the cultural industries and communication in the country. In the same way, it was revealed through these results, a negotiated appropriation of the contents of the J.T. and the information in Congolese context, testifying to the mutations of the construction of the social link and the fragmentation of the public sphere. Finally, this study allowed us to highlight the deployment of a fragmented public sphere in a Congolese context between a political public sphere in Tele-Congo, a societal public sphere in DRTV and an "alternative" societal public sphere on cross-border televisions and socio-digital media. This research paves the way for other avenues of research that will be part of the broadening of the types of programs, the number of transmitters, other types of media, the various corpora in terms of number of programs, surveyed persons and localities covered by the survey.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ, ABSTRACT	14
SOMMAIRE	16
Introduction générale	21

PREMIÈRE PARTIE : Un processus inachevé de libéralisation des médias à l'environnement télévisuel sous influence étatique en contexte congolais

59

CHAPITRE I – Le débroussaillage terminologique des concepts et notions pour l'analyse des situations de terrain rencontrées	64
1.1. La <i>télévision</i>	65
1.2. Le concept de <i>journal télévisé</i>	74
1.3. Le concept d' <i>espace public</i>	83
1.4. La notion de <i>service public</i>	85
1.5. La notion de <i>public(s)</i>	91
CHAPITRE II – Les émetteurs <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> sous la double contrainte de la mainmise étatique et des crises budgétaires	92
2.1. Le cadre juridique	94
2.2. Le contexte social et culturel des chaînes	106
2.3. Le contexte géographique.....	109
2.4. Le contexte spécifique de <i>Télé-Congo</i>	110
2.5. Le contexte spécifique de <i>DRTV</i>	119
CHAPITRE III – Les chaînes de télévision <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> dans le Paysage Audiovisuel Congolais (PAC).....	122
3.1. Le paysage télévisuel congolais	123
3.2. La concurrence des autres médias.....	134
CHAPITRE IV – L'orientation institutionnelle à <i>Télé-Congo</i> et le choix de la proximité à <i>DRTV</i> via les lignes éditoriales et les programmations..	138
4.1. Les lignes éditoriales de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	139
4.2. La programmation de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	151
CHAPITRE V – La grille des programmes à <i>Télé-Congo</i> et à <i>DRTV</i>	162
5.1. La définition de la grille des programmes	162
5.2. La méthodologie de l'analyse de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	165
5.3. La structuration des émissions, dominées par la catégorie du divertissement non fictionnel à <i>Télé-Congo</i>	169
5.4. La structuration des émissions, dominées par la catégorie du divertissement non fictionnel à <i>DRTV</i>	173
Conclusion de la première partie.....	189

DEUXIÈME PARTIE : L'espace de communication via les attitudes informatives de *Télé-Congo* et *DRTV* : entre fragmentation, exclusion, accueil d'un espace public politique et sociétal

193

CHAPITRE I – La prédominance thématique des sujets institutionnels sur <i>Télé-Congo</i> et une tendance à la diversité thématique à <i>DRTV</i>	203
1.1. Un capital thématique plus riche dans les J.T. de <i>DRTV</i> et des sujets plus nombreux et plus longs pour les J.T. de <i>Télé-Congo</i>	206
1.2. Des J.T. entre détournement institutionnel des sujets à <i>Télé-Congo</i> et diversité thématique à <i>DRTV</i>	208

1.3. Des tendances liées à la nature des sources d'information dominantes (invitantes à <i>Télé-Congo</i> , journalistiques à <i>DRTV</i>) et à l'absence de sources de nature à ouvrir l'alternative	218
CHAPITRE II – La hiérarchisation thématique, entre logique institutionnelle à <i>Télé-Congo</i> et logique sociétale à <i>DRTV</i>	227
2.1. Des conducteurs d'actualité au prisme de l'institutionnel à <i>Télé-Congo</i> et de la diversité thématique à <i>DRTV</i>	228
2.2. Les génériques des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> : entre <i>communication corporate</i> et produit informationnel	237
2.3. Les sommaires des journaux télévisés des émetteurs congolais : entre logique institutionnelle pour <i>Télé-Congo</i> et positionnement de proximité pour <i>DRTV</i>	243
2.4. Le positionnement des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i> via l'importance des thèmes abordés, déterminée par le nombre de sujets traités et par la durée consacré à ce traitement	248
CHAPITRE III – Le déploiement de l'espace public médiatique et sociétal à travers la médiation nationale de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	252
3.1. La focalisation sur les événements institutionnels à <i>Télé-Congo</i> et sur les événements sociétaux à <i>DRTV</i> via les domaines scéniques	254
3.2. La prédominance des prises de parole des acteurs sociaux sur les antennes de <i>DRTV</i> par rapport aux acteurs politiques sur <i>Télé-Congo</i>	283
3.3. La tendance à l'ouverture de l'espace public sur <i>DRTV</i> et à sa clôture sur <i>Télé-Congo</i> , à travers la mise en image de l'actualité	288
3.4. La logique de choix et d'exclusion dans le traitement de l'actualité par <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> à travers les sources d'image	299
Conclusion de la seconde partie	302
TROISIÈME PARTIE : Les logiques organisationnelles explicatives du déploiement de l'espace public sur les télévisions nationales et l'accueil d'un espace public sociétal « alternatif » à travers les médias transfrontaliers et sociaux	
CHAPITRE I – Les contraintes financières et le cadre managérial explicatifs des limites de la couverture des actualités dans les J.T. sur <i>Télé-Congo</i> et sur <i>DRTV</i>	312
1.1. Des industries culturelles et de la communication sous l'emprise au Congo des contraintes institutionnelles et de la politique nationale industrielle et culturelle	314
1.2. La soumission de la couverture de l'actualité à la gouvernance symbolique du champ de l'action gouvernementale à <i>Télé-Congo</i> et aux ressources publicitaires à <i>DRTV</i>	329
1.3. Une commercialisation des biens et services peu onéreuse à <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> : un frein additionnel à la couverture de l'actualité	337
1.4. Le recours aux financements extérieurs comme facteur d'influence dans les attitudes informatives de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i>	343
1.5. <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> : entre absence de modèle de gestion fiable et remise en cause des instances médiatiques	350
CHAPITRE II – Les télévisions transnationales en tant qu'espace public constitutif d'une alternative avec la médiation nationale	354
2.1. Le débroussaillage terminologique	356
2.2. L'inégale répartition géopolitique des chaînes d'information transnationale dans le monde	361
2.3. Le contexte de réception et le répertoire des chaînes transfrontalières captées au Congo	369

2.4. La couverture de l'actualité congolaise par les télévisions transnationales <i>TV5 Monde</i> et <i>France24</i> : l'exemple du débat sur le changement de la Constitution.	372
CHAPITRE III – Les dispositifs socio-numériques en tant qu'espace libérateur d'interactions, en complément de la médiation nationale	384
3.1. Le débroussaillage terminologique des notions et concepts mobilisés.....	386
3.2. Le contexte de l'accès aux dispositifs socio-numériques en République du Congo	391
3.3. L'hypothèse du déploiement d'un espace public numérique autour du débat sur la proposition de changement de la Constitution au Congo Brazzaville en octobre 2015	395
Conclusion de la troisième partie	408
QUATRIÈME PARTIE : l'appropriation de l'information au Congo, à partir des journaux télévisés nationaux, transnationaux et des dispositifs socio-numériques	
CHAPITRE I – Les aspects sociologiques du panel et l'environnement de la réception des messages télévisés	430
1.1. Un échantillon équilibré du point de vue socio-professionnel à défaut d'une parité absolue et d'une répartition intergénérationnelle respectée	431
1.2. Un taux de pénétration relativement important des équipements audiovisuels dans les ménages congolais	436
1.3. Une consommation télévisuelle dominée par <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> au plan national	442
CHAPITRE II – Une offre télévisuelle nationale diversement appréciée selon le support : public avec <i>Télé-Congo</i> et privé avec <i>DRTV</i>	449
2.1. L'exposition aux médias, première étape de l'appropriation des discours des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i>	451
2.2. La satisfaction des téléspectateurs, indice <i>a priori</i> de l'appropriation des messages des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i>	461
CHAPITRE III – Le positionnement des téléspectateurs avec l'élargissement de l'offre informationnelle aux chaînes de télévision transnationales et aux médias socio-numériques	483
3.1. L'appréciation de la tribune des journaux télévisés diffusés par les chaînes transfrontalières en tant que source complémentaire d'information et d'élargissement de l'espace public	484
3.2. Les dispositifs socio-numériques en tant que lieux de développement d'un espace public aux résultats discutés	496
Conclusion de la quatrième partie	508
CONCLUSION GÉNÉRALE	513
Des instances médiatiques <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> sous une surveillance étatique liée à l'héritage socio-historique de la télévision en République du Congo	516
Une médiation télévisuelle nationale partagée entre jeu de l'institutionnel (<i>Télé-Congo</i>) et jeu de la proximité (<i>DRTV</i>) dans la construction des J.T.	518
Des tendances caractérisant l'information télévisée publique et privée s'expliquant par le caractère embryonnaires des industries de la culture et de la communication au Congo	521
Une appropriation négociée des contenus des J.T. témoignant des mutations dans la construction du lien social et de la fragmentation des espaces publics	523
La complémentarité informationnelle des médias, télévisions nationales, télévisions transfrontalières et supports socio-numériques, en tant que dispositifs de formation d'un espace public sociétal ?	526

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans les années 1990 en Afrique, le processus de libéralisation de l'espace public, la fin du monopole des États sur les médias et l'éclosion du pluralisme médiatique furent la conséquence d'une série d'événements. Au nombre desquels, il faut compter les mouvements de restructuration (« *perestroïka* ») et la transparence (« *glasnost* ») lancés par Gorbatchev à Moscou, qui entraînent la chute du mur de Berlin dans les années 80. Ces faits accélèrent le retour aux processus démocratiques, encouragé par le sommet France-Afrique de la Baule, en 1990. Pendant cette période, à l'image du Bénin, pays auquel la formule de la conférence nationale¹ a été initialement soufflée comme « *la révélation d'un nouvel esprit, une fusée fulgurante, un signal lumineux que nous lançait l'avenir* »², près d'une dizaine de pays francophones lui emboîtèrent le pas entre 1990 à 1993, pour s'arrimer au rythme des « transitions »³ démocratiques. Au terme de cette épreuve, les conférences nationales ont ouvert une brèche. Une formulation nouvelle des régimes fut conçue : séparation des pouvoirs, multipartisme, élections libres, garantie des libertés publiques, en particulier celle de la presse.

« L'exigence de la percée que représente la conférence nationale est double: elle est déconstruire et reconstruire, tout à la fois. La négligence, l'absence de prise de conscience ou en compte de cet impératif ont été aggravées par les circonstances de misère, de banqueroute économique et financière, d'endettement de l'Afrique. On a mésestimé ce qu'on faisait, on a ignoré la portée de ce qu'on accomplissait, n'en retenant que ce qui conformait aux idéologies régnantes, aux requêtes des puissances du jour. On a « fermé les yeux » sur certaines causes de notre désastre ; l'autocensure, en plus ou même à défaut de pressions déterminées, a interdit l'émergence de certaines critiques, leur formulation explicite en tous leurs tenants et aboutissants [...] loin donc d'avoir dit le dernier mot, les conférences nationales sont une affaire à suivre »⁴.

¹ BANEGAS, Richard, (1995), « Action collective et transition politique en Afrique. La conférence nationale du Bénin », *Cultures & Conflits*, pp. 137-175, [En ligne], 17 | printemps 1995, mis en ligne le 04 mars 2005, (date de consultation 23 septembre 2017). URL : <http://conflits.revues.org/320>.

² EBOUSSI BOULAGA, Fabien (2009), *Les conférences nationales souveraines. Une affaire à suivre*, Paris, éditions Karthala (Coll. "Les Afriques"), p. 9.

³ CABEDOCHÉ, Bertrand (2017), "Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African contribution", in Dossier : L'internationalisation de la culture, de l'information et de la communication II : l'emprise progressive des industries de la communication sur les industries culturelles et créatives, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°18/3A, pp. 5-50, [en ligne le 27 décembre 2017] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017-supplementA/01-Cabedoche/>.

⁴ EBOUSSI BOULAGA, Fabien (2009), *Les conférences nationales souveraines. Une affaire à suivre*, Paris, éditions Karthala (Coll. "Les Afriques"), pp. 173-175.

Parallèlement, d'autres pays encore parviennent à des résultats semblables, sans faire recours aux conférences nationales. Pour autant, les conférences nationales ont l'indéfinissable grandeur des commencements. Pour ce faire, « le vent » de la concrétisation des décisions issues des conférences nationales s'abat sur le continent africain. Plusieurs secteurs de la vie des pays africains se sont retrouvés en pleine mutation. Dans cette effervescence, le secteur médiatique n'est pas resté en marge de ces changements. Désormais, les espaces de communication traditionnels⁵, tels que les fêtes, les réunions de proximités, les cabarets, les églises, les griots..., d'une part ; les médias classiques (presse écrite, radio et télévision) publics, d'autre part, doivent affronter la concurrence des médias privés nationaux, des médias transfrontaliers et quelques temps plus tard, des dispositifs socio-numériques. En dépit de la libéralisation du secteur médiatique, l'évolution de ce processus s'est révélée diversifiée⁶.

En République du Congo (Brazzaville), le recours à la méthode de la conférence nationale comme rite de passage entre l'ancien et le nouveau régime rappelle ici d'autres expériences africaines mais n'introduit pas vraiment une voie originale.

« Entre le début de 1991 et fin août 1992, se déroule un scénario de « démocratisation » dont l'Afrique est alors familière. Scénario qui, avec quelques variantes, ouvrirait un nouveau chapitre de la « transitologie » auquel l'Europe centrale et orientale venait de contribuer abondamment après que l'Amérique latine ait fourni, elle aussi, son lot durant les années 1980 »⁷.

Ce processus peut être considéré au Congo comme une opération formellement accomplie à l'issue du cycle électoral complet qui a pourvu le pays des nouvelles institutions.

En même temps, se dessine dans le pays le processus de libéralisation de l'espace médiatique. Cette libéralisation de l'espace médiatique s'est réalisée par

⁵ BALIMA, Serge Théophile, FRERE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan, pp. 269-290.

⁶ CABEDOCHÉ, Bertrand (2017), "Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African contribution", in Dossier : L'internationalisation de la culture, de l'information et de la communication II : l'emprise progressive des industries de la communication sur les industries culturelles et créatives, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°18/3A, pp. 5-50, [en ligne le 27 décembre 2017] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017-supplementA/01-Cabedoche/>.

⁷ QUANTIN, Patrick (1997), « Congo : Transition démocratique et conjoncture critique », in DALOZ, Jean-Pascal et QUANTIN, Patrick (1997), *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Editions Karthala, p. 139.

étape. Elle fut rapide pour la presse écrite (dès 1992), comme le souligne Jean-Claude Gakosso : « *la presse écrite congolaise fut totalement libre aux termes de l'Acte fondamental issu de la conférence nationale* »⁸. Par contre, cette libéralisation a été très tardive pour la presse audiovisuelle au début des années 2000. Ce processus de libéralisation s'est poursuivi grâce à :

*« l'adoption de la nouvelle Constitution le 15 mars 1992 et la tenue des États généraux de la communication le 20 avril 1992, qui donnèrent une forme définitive à la libéralisation du paysage médiatique congolais (PMC) »*⁹.

Ainsi, c'est finalement à la faveur de la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication que cette libéralisation de la presse audiovisuelle a été dotée d'un instrument juridique.

1. Justification et intérêt du sujet

L'irruption d'internet, la numérisation croissante de tous les médias, l'internationalisation de la culture, de l'information et de la communication contribuent à bouleverser les questionnements en Sciences de l'Information et de la Communication.

*« [...] Les problématiques en sciences de l'information-communication ouvrent pêle-mêle et de manière non exhaustive à l'interpellation du rôle de la communication pour le changement social, à l'échelle régionale, continentale, voire intercontinentale ; aux jeux croisés entre médias classiques et médias sociaux, locaux, nationaux et transnationaux pour la construction des espaces publics, politiques et sociétaux ; à l'interrogation des filières aux niveaux régional, continental et intercontinental, constitutives des industries de l'information et de la communication... »*¹⁰.

Au-delà de ces mutations, au niveau africain en général et congolais en particulier, l'intérêt pour les chercheurs sur les médias classiques demeure grandissant. Aujourd'hui,

⁸ GAKOSSO, Jean-Claude (1997), *La nouvelle presse congolaise*, Paris, l'Harmattan (Coll. "Études africaines"), p. 21.

⁹ NDEKE, Jonas Charles (janvier 2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo, symbole de la diversité de l'information ? », *Revue Editions Oudjat*, numéro 001, volume 1, pp. 1-10 <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

¹⁰ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), "« Communication Internationale » et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, consulté le mercredi 9 novembre 2016, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>

« *La recherche en Afrique, par l'Afrique, sur l'Afrique, se révèle de plus en plus structurante, au-delà des premières approches monographiques que dépassent déjà certaines contributions, même si ces dernières se présentent encore trop rares, embryonnaires et encore insuffisamment référencées. Cette production de connaissance doit donc travailler à affirmer davantage sa visibilité* »¹¹.

La majeure partie des questionnements a été portée par une approche sur l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication par les spécialistes de la presse, la relation presse écrite et internet, la relation presse et politique, puis sur les médias sociaux. Des chercheurs comme Giles Alain Diamouangana¹², Léon Mbemba¹³, Jean-Claude Gakosso¹⁴, Pierre Minkala-Ntadi¹⁵, et Jean-Christien Ekambo¹⁶ se concentrent sur la presse écrite ; Joseph Bitala-Bitemo¹⁷, Marie-Soleil Frère¹⁸, Babacar Gueye¹⁹ et Jean-Christien ÉKambo²⁰ sur la relation mass-média et politique ; puis Daniel Obilangounda²¹,

¹¹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2017), « Technologies de l'Information et de la Communication et changement social au 3^e millénaire : le temps de la déconstruction et de la reconfiguration scientifiques à partir de l'Afrique, au-delà des frontières linguistiques », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, dossier spécial sur les médias sociaux et les industries culturelles (décembre).

¹² DIAMOUANGANGA, Alain, Gilles (septembre 2013). *Vie et mort des médias au Congo – Brazzaville (1989 – 2006). Contribution de la semaine africaine à l'émergence d'un espace public*. Thèse, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, sous la direction de Annie Lenoble-Bart, Professeur émérite, Université Michel de Montaigne, Bordeaux.

¹³ MBEMBA, Léon (2011). *Rapports presse et pouvoir au Congo – Brazzaville (1960 – 1990)*. Thèse, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, sous la direction du Professeur Alain Kiyindou ;

¹⁴ GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan.

¹⁵ MINKALA-NDATI, Pierre (2016). *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone. Le cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan (Coll. Études africaines).

¹⁶ EKAMBO, Jean-Christien (2013), *Histoire du Congo-RDC dans la presse. Des origines à l'indépendance*, Paris, L'Harmattan.

¹⁷ BITALA-BITEMO, Joseph (1988), *La communication politique par les mass-medias au Congo: essai d'analyse fonctionnelle*. Thèse de doctorat en Science politique Sous la direction de François Borella. Soutenue en 1988 à l'Université Nancy 2.

¹⁸ FRÈRE, Marie-Soleil (2000), *Presse et démocratie en Afrique. Les mots et les maux de la transition*, Paris, Karthala.

¹⁹ GUEYE, Babacar (2009), « La démocratie en Afrique: succès et résistances », *Pouvoirs*, 2009/2, n°129, pp. 5-26.

²⁰ EKAMBO, Jean-Christien (2009), « Gestion de la césure entre médias traditionnels et médias contemporains dans la construction du développement », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 16 avril 2009, à partir du colloque Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives, Douala, 2006, <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20Douala-Ekambo-pp36-46.html>.]

²¹ OBILANGOUNDA, Daniel (2008). *Presse et internet aux Congos : Congo – Brazzaville et République Démocratique du Congo*. Thèse, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, sous la direction du Professeur Annie Lenoble-Bart.

Milie Théodora Miéré²², Alain Kiyindou²³ et Bertrand Cabedoche²⁴, couvrent la thématique des TIC (Réseaux sociaux et internet). D'autres enfin interrogent la formation au journalisme, comme Larbi Chouikha, Hamida El Bour pour la Tunisie²⁵ et, de manière plus large encore, Fackson Banda, pour l'Unesco²⁶.

Pour le secteur audiovisuel en général et la télévision en particulier, les travaux de recherche sont en net recul. On peut noter ceux de Lotfi Madani²⁷, Larbi Chouikha²⁸, Tidiane Diah²⁹, Abdoul Ba³⁰, Missè Missè³¹ et Aïda Fitouri³². Cette raréfaction des recherches sur ce média s'explique par une faible capacité d'accueil des jeunes chercheurs au niveau national et par le manque de ressources financières pour réaliser les travaux à l'extérieur du pays. Pour les dirigeants du continent, la télévision est un élément de prestige dont l'important est qu'il existe et non qu'il ait une audience. La méfiance des gouvernants à l'égard de la télévision reste d'actualité car pour eux, la télévision est un instrument d'information potentiellement dangereux pour leur pérennité. Alors que l'intérêt du public congolais en termes d'information, d'éducation et de divertissement reste grandissant. Dans ce pays en contexte de post-libéralisme,

²² MIERE, Milie Theodora (2008). "Usages de la téléphonie mobile en contexte de sous -développement", in KIYINDOU, Alain (dir.) (2008), *Communication pour le développement, analyse critique des dispositifs et pratiques professionnelles au Congo*, Bruxelles, Edition EME.

²³ KIYINDOU, Alain, MIERE-Pélage, Théodora (2012). « Réseaux virtuels, reconstruction du lien social et de l'identité dans la diaspora noire », *Etudes de communication*, n° 38. pp. 189-201.

²⁴ CABEDOCHÉ, Bertrand (2017), "Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African contribution", in Dossier : L'internationalisation de la culture, de l'information et de la communication II : l'emprise progressive des industries de la communication sur les industries culturelles et créatives, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°18/3A, pp. 5-50, [en ligne le 27 décembre 2017] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017-supplementA/01-Cabedoche/>. .

²⁵ CHOUIKHA, Larbi, EL BOUR, Hamida (dir.) (2014), *Être journaliste, aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation de la communication, l'exemple des pays arabes et africains*, Tunis, Institut de Presse et des Sciences de l'Information-Konrad Adenauer Stiftung.

²⁶ BANDA, Fackson (ed.), (2013), *Model Curricula for Journalism Education. A compendium of new syllabi*. Paris, Unesco (Unesco Series on Journalism Education), URL: <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002211/221199E.pdf>.

²⁷ MADANI, Lotfi (1996), « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers Monde*, n° 146, avril-juin, pp. 316- 324.

²⁸ CHOUIKHA Larbi, 2009. « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de Tunisnews », pp. 221 et s., in MOHSEN-FINAN, Khadija (dir), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales* ». Arles : Actes Sud et MMSH.

²⁹ DIOH, Tidiane (2009), *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone, des origines à nos jours*, Paris, Éditions Karthala.

³⁰ BA, Abdoul (1996), *Télévision, paraboles et démocraties en Afrique noire*, Paris, éditions L'Harmattan.

³¹ MISSÈ, Missè (2002), « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique subsaharienne », pp. 103-124, in Tristan Mattelart, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, (Coll. "Médias recherches Études").

³² FITOURI, Aïda (2008), *Usages de la télévision par satellites en Tunisie et renouvellement des enjeux*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes.

bien que confrontée à des énormes difficultés financières et ignorant parfois le vrai visage de ses téléspectateurs - un constat que Lotfi Madani³³ a consacré dans son concept d'extranéité des médias, repris ensuite par des auteurs comme Missè Missè³⁴ ou Théophile Vittin³⁵ en 2002 - la télévision reste un média pluridimensionnel qui exerce une fonction sociale très importante dans un contexte de diversité de l'offre télévisuelle. Pour Alain Le Diberder et Nathalie Coste-cerdan le constat est établi à partir de l'Europe que :

« (...) la télévision est devenue le premier marché de l'électronique grand public, le plus puissant des supports publicitaires, la pratique culturelle numéro un, et un instrument de régulation sociale parfois surestimé mais sans aucun doute essentiel... »³⁶.

Au regard de ce qui précède, quelques chercheurs ont tenté de baliser le terrain. L'éventail de recherches sur le phénomène de la télévision au Congo, laisse percevoir que bien qu'insuffisantes, quelques problématiques passionnantes ont été abordées. Les travaux de Guy-Noel Sam'Ovhey Panquima³⁷ se sont intéressés au régime de la radiodiffusion télévision congolaise ; ceux de Ludovic-Robert Miyouna³⁸, à un état des lieux de la télévision congolaise, d'une chaîne privée *DRTV* comme une expérience originale³⁹ ; les aspects socio-historiques de la télévision au Congo ont été abordés par André Jean Tudesq⁴⁰, puis plus

³³ MADANI, Lotfi (2002), « L'antenne parabolique en Algérie, entre dominations et résistances », pp. 177-210, in Tristan Mattelart (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers-monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck Universités, 2002 (Coll. "Medias. Recherches. Études").

³⁴ MISSÈ, Missè (2002), « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique subsaharienne », pp. 103-124, in Tristan Mattelart, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, (Coll. "Médias recherches. Études").

³⁵ VITTIN, Théophile E. (2002), « L'impact des radios internationales en Afrique noire », pp. 81-102, in Tristan Mattelart, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, (coll. "Médias recherches. Études").

³⁶ LE DIBERDER, Alain, COSTE-CERDAN, Nathalie (1991), *La télévision*, Paris, La Découverte, p. 5.

³⁷ SAM'OVHEY, PANQUIMA, Guy-Noel (1984), *Le régime de la radiodiffusion télévision congolaise (1975 a 1982)*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris II, sous la direction de Francis BALLE.

³⁸ MIYOUNA, Robert, Ludovic (1991), *La télévision congolaise*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction d'André-Jean Tudesq.

³⁹ MIYOUNA, Robert, Ludovic (2008), *DRTV : une expérience originale de télévision privée*, in KIYOUNDOU, Alain, *Communication pour le développement. Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnels au Congo*, Bruxelles, EME Editions, collection Echanges.

⁴⁰ TUDESQ, André Jean (1992). *L'Afrique noire et ses télévisions*. Paris, Anthropos/INA.

récemment, par Tidiane Diah⁴¹ et par nos travaux sur le pluralisme télévisuel⁴² et l'appropriation de l'information télévisuelle au Congo⁴³.

Si elles sont à la fois pertinentes et importantes, ces questions ne peuvent à elles seules couvrir l'ensemble du champ. Les problématiques de télévision étant complexes, elles méritent d'être abordées sous différents angles avec le maximum de regards possibles. Au centre de ces médias classiques, se trouve la télévision. Elle poursuit son développement et occupe le premier rang en termes d'audiences, soit 30 % selon notre étude en cours⁴⁴. Au cœur des programmes télévisuels se trouve le journal télévisé. Le journal télévisé est devenu au fil des ans l'une des premières sources d'information déterminante pour bon nombre de citoyens et joue un rôle clé dans le processus de modifications des perceptions. Produit de plusieurs interactions qui mobilisent à la fois les acteurs de la vie sociale, politique, économique et culturelle, d'une part et d'autre part, les différentes logiques sociales à l'œuvre dans nos sociétés (les techniques, l'économie, les valeurs, etc.), le journal télévisé constitue encore l'un des derniers programmes dans les chaînes nationales à marquer un ancrage à un territoire spécifique.

Pour notre part, nous avons voulu construire un objet de recherche inédit. La particularité de nos travaux est qu'ils s'intéressent aux journaux télévisés et aux informations des chaînes nationales, chaîne publique *Télé-Congo*, chaîne privée *DRTV*, médias transfrontaliers et médias sociaux. Ils visent l'examen du contexte socio-historique, l'instance de production, diffusion et de réception. Nous convoquons sous une approche comparative l'examen des attitudes informatives des émetteurs *Télé-Congo*, *DRTV*, médias transfrontaliers et médias sociaux. De même, il est question d'interroger l'appropriation de *Télé-Congo*, *DRTV*, médias transfrontaliers et médias sociaux par des téléspectateurs congolais. Enfin, une

⁴¹ DIOH, Tidiane (2009), *L'Histoire de la télévision en africaine noire francophone: des origines à nos jours*, Paris, Karthala.

⁴² NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo-Brazzaville, symbole de la diversité d'information ? », Editions Oudjat, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

⁴³ NDEKE, Jonas, Charles (décembre 2018), « L'appropriation de la télévision au Congo– Brazzaville au travers les journaux de *Drtv*: diversité thématique, libéralisation de la parole et couverture de l'actualité nationale dite de façade », Brazzaville, *Les Incunables* n°3, p.11.

⁴⁴ NDEKE, Jonas, Charles (2019), « Information et convergence technologique : De l'absence de la convergence à l'appropriation simultanée des médias en contexte congolais (Brazzaville) », Communication au colloque international *ISMA* du janvier 2019 sous le titre, La convergence technologique dans les industries du cinéma et de l'audiovisuel : quelles mutations et perspectives en Afrique, Cotonou, Bénin, p. 7.

analyse du type d'espace public qui se déploie en contexte congolais sera également menée à l'aide du cadre théorique que nous présenterons dès cette introduction, de manière à offrir une approche communicationnelle à cette analyse.

Le choix de notre sujet de recherche n'est donc pas anodin : il fait suite à une réflexion de longue durée, renforcée par le constat d'un déficit de recherches sur la télévision au Congo. Cette recherche est l'aboutissement d'un processus qui s'est construit tout au long de notre parcours scientifique. Il débuta en Fédération de Russie en 2006, par nos travaux de Master sur la conception française de l'histoire du journalisme mondial⁴⁵ et s'est construit au fil du temps et des expériences, notamment celle de chargé de cours de télévision à l'Université Marien Ngouabi en République du Congo (Brazzaville) de 2012 à 2015.

Il ressort de ces expériences que, même si certaines recherches abordent les questions relatives aux problématiques télévisuelles africaines, elles accordent très peu de place aux télévisions de cette partie du monde. Ces études, sacrifiant parfois à la tendance eurocentriste⁴⁶ marquant le champ académique des télévisions en Afrique, confirment l'affirmation initiale. Mais elles en renouvellent aussi l'argumentation selon laquelle, elles se sont traduites par la faible visibilité des publics africains ainsi que par la mauvaise appréhension de la place effective occupée par les différents médias auprès de leurs publics.

Compte tenu de sa nature exploratoire, cette recherche s'appuiera sur les expériences des journaux de « premier rideau »⁴⁷ de la chaîne publique *Télévision Nationale Congolaise (Télé-Congo-20h)* et de la chaîne privée *Digital Radio Télévision (DRTV-20h30)*.

Le choix de ce panel se justifie par le fait que *Télé-Congo* et *DRTV* sont des chaînes des secteurs respectivement public et privé qui émettent sur satellite, et de ce fait, présentent une équivalence suffisamment cohérente pour autoriser une analyse comparative de l'offre informative représentative des chaînes congolaises. En attendant d'étendre le nombre de chaînes de notre corpus, ces

⁴⁵ NDEKE, Jonas, Charles (2006), *la conception française de l'histoire du journalisme mondiale*, Mémoire de Master dirigé par Gardièva M.M, à l'Université d'État de Rostov-sur-le Don en Fédération de Russie (Actuelle Université Fédérale du Sud), p. 63

⁴⁶ ALBERT, Pierre, TUDESQ, André-Jean (1981), *Histoire de la radio-télévision*, Paris, Presses Universitaires de France.

⁴⁷ Les journaux *prime time* notamment ceux du soir 20h pour *Télé-Congo* et 20h30 pour *DRTV*.

deux émetteurs assez représentatifs des pratiques professionnelles dans le secteur des médias congolais nous permettront d'en dégager les constantes en termes de contenus, de genres et d'appropriation sociales des chaînes par le public congolais.

2. Contexte de la recherche

Depuis près d'une vingtaine d'années, le nombre de chaînes de télévision est en constante augmentation dans le pays. Par contre, cette libéralisation de l'audiovisuel, improvisée et imposée de l'extérieur, fut lancée sans assise économique fiable. Ce qui fait dire à Vincent Sosthène Founda :

« [...] en conditionnant l'aide au développement à l'ouverture démocratique, les pays occidentaux et les institutions monétaires internationales telles [sic] que le FMI et la Banque Mondiale ont obligé les autocrates africains à se lancer dans une « course contre la montre » pour instaurer des institutions démocratiques et libéraliser le secteur de l'audiovisuel, véritable vitrine de la démocratie »⁴⁸.

Ce processus de démocratisation a fait l'objet de plusieurs interprétations. Certaines études montrent ainsi :

« le rôle de déclencheur des « dynamiques du dehors » (arrivée de la gauche au pouvoir en France, en 1981 ; chute des partis communistes en Europe de l'Est, et notamment le renversement de la dictature familiale des Ceausescu à l'issue de l'une de ces manifestations « spontanées » de soutien que les Africains connaissent si bien ; libéralisation de Nelson Mandela en République sud-africaine) a été patent, au point d'avoir été surestimé par de nombreux observateurs. Mais cette poussée démocratique a d'abord été une pulsation propre des systèmes politiques subsahariens. Or, elle tient peut-être autant à l'engagement, voire aux manœuvres des acteurs intermédiaires de la société civile ou politique qu'à la pression des groupes sociaux subordonnés, quelle qu'ait été l'ampleur de la mobilisation populaire dans les villes et, plus rarement, dans les campagnes »⁴⁹.

En vérité, le pluralisme médiatique constitue un précieux élément particulièrement intéressant du processus démocratique. Comme le fait constater Marie-Soleil Frère dans le cadre d'une étude sur la presse écrite africaine :

« D'une part, la nouvelle presse symbolise la restitution de la liberté d'expression à des populations longtemps laissés sans voix. D'autre part, elle s'affirme comme témoin privilégié, mais aussi comme juge et comme

⁴⁸ FOUNDA, Vincent, Sosthène (hivers 2009), « Les médias face à l'ouverture démocratique en Afrique noire : doutes et certitudes ». *Les Cahiers du journalisme* n°09. p. 205.

⁴⁹ BAYART, Jean-François, MBEMBE, Achille, TOULABOR, Comi (1992), *La politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de démocratie*, Paris, Karthala, p.p. 16-17.

actrice du processus de transition démocratique »⁵⁰. Mais « *les fruits de la liberté proclamée n'ont jamais tenu la promesse des fleurs écloses* »⁵¹.

Le paradoxe est de supporter une attente sociale croissante sans accompagnement économique. *Télé-Congo* reste confrontée à plusieurs contraintes hiérarchiques et sous influence des structures étatiques. Les journalistes et d'autres agents de la télévision publique ont le statut de fonctionnaires d'état. En face, l'autorisation et l'obtention des licences pour les chaînes privées se font sous l'œil vigilant des autorités étatiques. Les agents qui travaillent dans ces chaînes privées ont souvent des statuts très précaires. Pendant ce temps, comme le constate Guy-Noël Sam 'Ovhey-Panquima, enseignant chercheur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Marien Ngouabi en République du Congo (Brazzaville), dans une tribune libre sur les programmes de *Télé-Congo* :

*« ce n'est pas un secret, les Congolais sont spécialisés dans le zapping. La fréquentation de Télé-Congo est généralement justifiée par le besoin de connaissance de l'actualité nationale. D'autant plus que substantiellement les émissions de cette chaîne ne concernent pour la plupart que les citoyens et les adeptes de la politique. Alors qu'en milieu urbain et celui rural accédant à l'électricité, les antennes paraboliques fleurissent sur les toits des habitations tel des champignons »*⁵².

En même temps, les télévisions congolaises font face à une agressivité concurrentielle des télévisions transfrontalières qui inondent le ciel congolais grâce à l'installation des antennes paraboliques.

Parallèlement, des nouvelles initiatives dans le cadre de la circulation des informations envahissent le paysage informationnel congolais. Au cœur de ces nouvelles initiatives, le téléphone portable constitue un véritable outil de communication en pleine progression dans le pays et le continent africain, comme le font remarquer des auteurs comme Kouméalo Anaté, Alain Capochichi, Alain Kiyindou⁵³. Grâce au développement fulgurant des compagnies de téléphonies mobiles avec des offres des forfaits internet à partir de 500f CFA par

⁵⁰ FRERE, Marie-Soleil (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone*, Paris, Karthala, p. 19.

⁵¹ GAKOSSO, Jean-Claude (2015), Préface "Eloge de la responsabilité," in NGOMA Benjamin (2015), *L'autorégulation des médias au Congo-Brazzaville. Critique d'une pratique*, Paris, l'Harmattan, p. 11.

⁵² SAM 'OVHEY-PANQUIMA, Guy-Noël (2015), « *Télé-Congo, ses programmes et son public: une nouvelle donne* ». Tribune libre publié sur <http://www.adiac-congo.com/content/tele-congo-ses-programmes-et-son-public-une-nouvelle-donne-42101>

⁵³ ANATÉ, Kouméalo, CAPO-CHICHI, Alain, KIYINDOU, Alain (dir.) (2015), *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, L'Harmattan.

semaine, soit moins de 1 euros, des bonnes offres de téléphone portable à moins de 30.000f CFA, soit moins de 50 euros, avec l'arrivée de la fibre optique, la présence des points de gratuités wifi à l'esplanade de *Télé-Congo*, à la corniche de Brazzaville et dans certains aéroports ou lieux publics du pays, on assiste à l'augmentation du nombre d'internautes dans le pays, en majorité en milieu jeune. Ce qui fait dire à Théodora Miéré, en parlant du rôle des réseaux socio-numériques au Congo :

« L'intérêt des Congolais pour Facebook et les réseaux sociaux s'est accéléré..., avec l'émergence d'un espace public virtuel, au sein duquel les individus débattent « librement » des sujets qui touchent à l'activité socio-économique et politique du pays, pour se faire entendre individuellement ou collectivement »⁵⁴.

C'est dans ce contexte de la pluralité des supports d'informations que nous avons voulu mener une recherche sur les journaux télévisés au Congo.

3. Problématique de la recherche

Prenant ancrage dans l'oralité, organisée autour des médias traditionnels (le marché, le cabaret, les réunions de proximité, les fêtes traditionnelles, les griots, les cérémonies religieuses⁵⁵,...), des médias classiques (presse écrite, radio et télévision) et des dispositifs sociotechnique (*Facebook*, portails d'informations, médias en lignes, *Whatsapp*, *You tube*, *Twitter*, ...), l'information se déploie aujourd'hui au travers de moyens divers. Ce déploiement de l'information entraîne la mutation du paysage de l'information médiatique.

Refusant de prendre le risque d'aborder l'examen de l'information sous l'angle de ces moyens divers, nous prenons l'option de resserrer notre recherche sur la télévision. Cette option se traduit par notre volonté d'éviter de nous retrouver dans l'incapacité de structurer l'ensemble de ces moyens divers de circulation de l'information. Notre choix porté sur la télévision quant à lui se justifie par le fait qu'au-delà de la crise de légitimité rencontrée par le support médiatique, celle-ci reste l'un des moyens mobilisateurs d'audience, soit 30 % selon notre étude⁵⁶ en

⁵⁴ MIERE, Théodora, (2016). « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A

⁵⁵ BALIMA, Serge, Théophile, FRERE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan, pp. 269-290.

⁵⁶ NDEKE, Jonas, Charles (janvier 2019), « Information et convergence technologique : De l'absence de la convergence à l'appropriation simultanée des médias en contexte congolais (Brazzaville) », Communication au colloque international ISMA sous le titre, La convergence technologique dans les

voie de publication. Par ailleurs, la vulgarisation du satellite place la télévision au cœur de la mondialisation. Ce phénomène accélère la course aux nouveaux territoires, aux nouvelles audiences et à la mutation des usages télévisuels. Les ménages africains sont envahis aujourd'hui par des images diffusées en boucle sur les chaînes transfrontalières et les échanges sur les réseaux socio-numériques. De même, par son influence sur le corps social, la télévision en général et les informations télévisuelles en particulier se trouvent au centre du nouvel enjeu sociétal et culturel. C'est dans ce sens qu'en parlant du pouvoir des médias en général, Rémy Rieffel constatait qu'il est ... :

« [...] aujourd'hui difficile de nier cette influence des médias, il faut cependant veiller à ne pas tomber dans l'ornière des généralisations hâtives. Redisons donc ici combien le pouvoir des médias est un phénomène multidimensionnel, complexe et ambivalent. Multidimensionnel parce que de très nombreux facteurs d'ordre technique, politique, économique, social et culturel interfèrent dans son accomplissement. Complexe parce que l'enchevêtrement des contextes, des contenus, des dispositifs et des dispositions des individus dessine un entrelacs de situations, souvent difficile à démêler. Ambivalent parce que, en fonction du contexte et de la conjoncture du moment, l'évaluation de l'impact des médias se prête à des interprétations variables (pour ne pas dire divergente). En d'autres termes, il n'y a pas de réponse univoque à la question « quel est aujourd'hui le pouvoir des médias ? ». Il n'y a que des réponses partielles et provisoires »⁵⁷.

S'inscrivant clairement dans la durée en abordant l'étude de la télévision de la décennie quatre-vingt-dix à l'année deux mille dix-huit, notre recherche mobilise en premier lieu une analyse socio-historique de la télévision au Congo. La convocation de cette analyse socio-historique permettra de mesurer l'impact des réformes sur la libéralisation de l'audiovisuel, notamment sur les stratégies éditoriales des émetteurs télévisuels *Télé-Congo* et *DRTV*, sur les programmes en général et la couverture de l'actualité en particulier.

Au fil des investigations, nos travaux maintiendront leur inscription dans la durée grâce au corpus des journaux télévisés constitué de six périodes distinctes. Ils se resserreront progressivement autour de l'examen spécifique des journaux télévisés et des informations diffusées sur les médias sociaux. À travers l'examen spécifique des journaux télévisés, une série d'indicateurs dont la liste n'est pas

industries du cinéma et de l'audiovisuel : quelles mutations et perspectives en Afrique, Cotonou, Benin, p. 7.

⁵⁷ RIEFFEL, Rémy (2005), *Que sont les médias ?*, Paris, Editions Gallimard, p. 434.

exhaustive sera mobilisée pour tenter de mettre en exergue le type de médiation nationale qui se déploie à travers *Télé-Congo* et *DRTV*. Il s'agira des indicateurs comme le capital thématique, la hiérarchisation thématique, les domaines scénique, l'identification de la provenance des images et autres. Pour tenter de justifier le type de médiation nationale qui se déploie en contexte congolais à travers les journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV*, nous aurons recours à une analyse des instances médiatiques sous l'angle des industries culturelles et de la communication.

À la suite de ces trois premières investigations, nous mobiliserons une quatrième investigation qui visera l'appropriation de l'information en contexte congolais. À travers cette étude, il sera question de mesurer *via* les réponses et les points de vues des téléspectateurs et internautes congolais le déploiement du principe de l'offre et de la demande sur *Télé-Congo* et *DRTV* et la mutation dans la constitution du lien social en contexte congolais.

Enfin, refusant de nous enfermer dans l'examen d'un dispositif informationnel, notre ambition est d'élargir cette recherche en remettant en chantier le concept de l'espace public en perspective. Cette démarche nous permettra de mettre en exergue le type d'espace public qui se déploie en contexte congolais à travers les émetteurs nationaux - chaîne publique *Télé-Congo*, chaîne privée *DRTV* - les médias transfrontaliers et les médias sociaux.

Nous avons voulu inscrire ce travail dans la discipline des Sciences de l'Information et de la Communication, plutôt que dans la sociologie des médias par exemple. Les Sciences de l'information et de la communication (SIC) nous offrent plus de liberté en termes de combinaison de différentes méthodes, d'outils d'analyse et ce champ disciplinaire offre également une polyvalence, une pluridisciplinarité dans l'approche. Cette inscription disciplinaire, définira les grands axes de notre recherche. Comme régulièrement rappelé en SIC⁵⁸, nous renoncerons à une théorie générale explicative de tout, mais emprunterons cependant à certaines écoles de pensée et modalités de déploiement théorique

⁵⁸ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>

des auteurs en SIC : l'approche socio-historique (Benoit Lafon⁵⁹, Rémy Rieffel⁶⁰, etc.) ; l'agenda médiatique (Benoit Lafon⁶¹, Jocelyne Arquembourg-Moreau⁶², Isabelle Garcin-Marrou⁶³, Patrick Charaudeau, Guy Lochard, et Jean-Claude Soulages⁶⁴, Olivier Koch et Tristan Mattelart⁶⁵, etc.) ; la théorie des industries culturelles (Francisco D'Almeida, Marie-Lise Alleman⁶⁶, Bernard Miège⁶⁷, Philippe Bouquillon⁶⁸, Serge Théophile Balima et Marie-Soleil Frère⁶⁹, etc.) ; l'appropriation de la télévision et des dispositifs numériques, ainsi que les analyses de pratiques et des usages (Josiane Jouët⁷⁰, Serge Proulx⁷¹, Michel de Certeau⁷², Jean Paul Lafrance⁷³, Patrice Flichy⁷⁴, Alain Kiyindou⁷⁵, Bertrand

⁵⁹ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions.

⁶⁰ RIEFFEL, Remy (2005), *Que sont les médias?*, Paris, Editions Gallimard.

⁶¹ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions.

⁶² ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, éditions des Archives Contemporaines.

⁶³ GARCIN-MARROU, Isabelle (2010), « Les émeutes de 2005 dans les discours de presse américains et français. Mémoires et diversité des regards médiatiques », pp. 105-120, in THIEBLEMONT-DOLLET, Sylvie, KOUKOUTSAKI-MONNIER, D'Angeliki (sous direction) (2010), *Médias, dispositifs, médiations*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

⁶⁴ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck.

⁶⁵ KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information*, Paris, Editions Mare & Martin.

⁶⁶ D'ALMEIDA, Francisco, ALLEMAN, Marie-Lise, (2004), « Les industries culturelles des pays du Sud : enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle », *Rapport pour l'Agence Internationale de la Francophonie (AIF) et du Haut Conseil de la Francophonie*, URL:agence.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/aif_etude_almeida_alleman_2004.pdf.]

⁶⁷ MIÈGE, Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Grenoble, PUG.

⁶⁸ BOUQUILLION, Philippe (2008), *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, Grenoble : PUG (Coll. "Communication, Médias et Société").

⁶⁹ BALIMA, Serge Théophile, FRERE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan.

⁷⁰ JOUËT, Josiane. (2000). « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, p. 487-522.

⁷¹ PROULX, Serge, MARTIN, Michèle (1995), *Une télévision mise aux enchères. Programmations, programmes, publics, Télé-université*, Québec, PUQ Sainte-Foy.

⁷² CERTEAU (de), Michel, (1990), *L'invention du quotidien, I. : Arts de faire.*, Paris : Gallimard, (1ère éd. 1980), 352 p.

⁷³ LAFRANCE, Jean-Paul (2012), « Revisiter le concept de développement et les modèles de communication qui les accompagnent », discours prononcé à l'occasion de la remise du prix du Cedimes, réseau universitaire des chercheurs francophones, Paris.

⁷⁴ FLICHY, Patrice (2001), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, Editions La Découverte & Syros, p. 254.

⁷⁵ KIYINDOU, Alain, MIERE, Pélage, Théodora (2012), « Réseaux virtuels, reconstruction du lien social et de l'identité dans la diaspora noire, *Etudes de communication*, n° 38, pp. 189-201.

Cabedoche⁷⁶, etc.) ; l'espace public (Bernard Miège⁷⁷ et Peter Dahlgren⁷⁸) ; les débats relatifs à la communication pour le changement social, ainsi que les enjeux économique, sociaux, politiques et culturels de la communication.

Au-delà donc d'un renoncement d'une théorie générale explicative de tout, nous allons construire notre questionnement et conceptuellement structurer notre réflexion à partir des concepts de(s) médiation(s) et d'espace public. Nous nous appuyons sur l'approche de Bernard Miège qui parle de la superposition des médiations. Bernard Miège et Peter Dahlgren seront également mobilisés pour nous permettre de questionner la formation et la constitution de l'EP en contexte congolais. Ce concept d'espace public a fait l'objet de nombreuses recherches très variées que l'on peut regrouper en deux types d'approches. La première est une démarche théorique qui se focalise à bras le corps sur le concept d'espace public. On peut citer dans cette catégorie, d'une part les discussions serrées des thèses défendues par Habermas, Arendt ou Sennett et, d'autre part des interrogations sur les possibilités d'existence d'un espace public européen ou mondial, mais aussi des réflexions sur les dysfonctionnements (institutionnels et médiatiques) de l'espace public démocratique ou des doutes sur la possibilité théorique d'existence d'un espace public virtuel. La deuxième catégorie consacre un type d'approches empiriques qui se fondent sur des études de terrain. Il est question de confronter telle ou telle construction théorique à la réalité des faits. On peut classer dans cette catégorie les études portant sur les mobilisations collectives dans l'espace public, l'analyse des débats publics dans différents médias, l'observation de dispositif de démocratie participative, etc. À la suite de ce débroussaillage théorique, nous convoquerons l'approche empirique dans le cadre de nos travaux. En effet, dans cette approche empirique, nous nous intéresserons et mobiliserons particulièrement Bernard Miège⁷⁹ et Peter

⁷⁶ CABEDOCHÉ, Bertrand (2014), « Médias sociaux, technologies de l'information et de la communication et changement social : des jeux croisés d'acteurs, contrariant toute lecture déterministe », pp. 19-54, in Yves Théorêt (dir.), *Médias sociaux. Leviers et espaces de transformation ?*, Montréal, Paris, Créatic, Les éditions de l'immatériel, 2015 (suite au congrès Orbicom, réseau mondial des chaires Unesco, Bordeaux, 6-7 novembre 2014).

⁷⁷ MIEGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain, approche info-communicationnelle*, Grenoble, PUG, pp. 171-206.

⁷⁸ DAHLGREN, Peter (2000), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, volume 18, n°100 : 157-186 et DAHLGREN, Peter (2005), « The Internet, Public Spheres, and Political Communication : Dispersion and Deliberation », *Political Communication*, Vol. 22, Issue 2, pp. 147-162.

⁷⁹ MIEGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble, PUG, pp. 171-206.

Dahlgren⁸⁰ qui parlent tous les deux de la *fragmentation des espaces publics*, à partir de leurs observations des terrains. L'espace public, tel qu'envisagé initialement par Jürgen Habermas, se fragmente aujourd'hui en contexte congolais entre les télévisions nationales, (pour rappel, télévision publique *Télé-Congo* et privée *DRTV*), les médias transfrontaliers et les médias sociaux.

Notre questionnement se construira autour des questions suivantes : Quel est l'impact du contexte socio-historique sur les stratégies éditoriales des chaînes, sur les programmes et la grille des programmes ? Quels sont les effets du processus de libéralisation sur la couverture d'actualité ? Quel type de médiation se déploie en contexte congolais à travers les émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV* ? Quel type de médiation se déploie en contexte congolais à travers les médias transfrontaliers et médias sociaux ? Quelles sont les logiques sociales de communication qui structurent les pratiques télévisuelles au Congo ? Qu'est-ce qui justifie le déploiement de ce type de médiation nationale ? Comment s'observe le principe de l'offre et de la demande sur *Télé-Congo*, *DRTV*, médias transfrontaliers et médias sociaux ? Comment se fait l'appropriation de l'information et des techniques ? Peut-on parler d'un espace public médiatique et sociétal en contexte congolais, si l'on considère les contenus et les intervenants dans les *fora* ouverts par *Télé-Congo*, *DRTV*, les médias transfrontaliers et les médias sociaux ? Comment fonctionnent les différents types d'espace public en jeu en contexte congolais ?

4. Hypothèses de la recherche

Après la présentation de notre problématique, nous déclinons les cinq hypothèses de nos travaux qui découlent de notre questionnement.

La première hypothèse se fonde sur le présupposé selon lequel l'héritage socio-historique de la télévision au Congo place les instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV* sous surveillance étatique. Cette influence étatique s'observe, entre autres, à travers la délivrance des licences d'émission, le jeu des nominations, le cadre juridique, les injonctions extérieures, les programmes des chaînes et la couverture de l'actualité, comme le démontrent certains auteurs ayant travaillé

⁸⁰ DAHLGREN, Peter (2000), « L'espace public et l'internet... » et DAHLGREN, Peter (2005), « The Internet, Public Spheres, and Political Communication.... »

sur la question tels que Robert Ludovic Miyouna⁸¹, professeur à l'Université Marien Ngouabi du Congo (Brazzaville) ; Guy-Noël Sam 'Ovhey-Panquima⁸², enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi du Congo (Brazzaville) ; Jean-Claude Gakosso⁸³, maître de conférences à l'Université Marien Ngouabi en République du Congo (Brazzaville) ; Léon Mbemba⁸⁴, enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi du Congo (Brazzaville) ; Jonas Charles Ndeke⁸⁵, enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi du Congo (Brazzaville) ; Alain Gilles Diamouanganga⁸⁶ ; Pierre Minkala-Ntadi⁸⁷, enseignant-chercheur au Canada ; Milie Théodora Miéré, enseignante-chercheuse à l'Université Versailles-Saint-Quentin⁸⁸. À cet effet, les chaînes de télévision *Télé-Congo* et *DRTV* ne travaillent pas souvent dans les conditions optimales, ignorent les profils de leurs téléspectateurs, et, par conséquent, sont loin de proposer des programmes qui répondent aux attentes sociales des téléspectateurs. Dans cette optique, ce contexte télévisuel congolais ne crée pas les conditions préalables de la construction d'un espace de communication démocratique mais cette piste est notamment ouverte par les interrogations et remises en question d'auteurs discutant de la fameuse « transition démocratique depuis les années 90 en Afrique, parmi lesquels : Eboussi Boulaga⁸⁹ ; Fred Eboko⁹⁰ ; Francis Nyamjoh⁹¹ ;

⁸¹MIYOUNA, Robert, Ludovic (2008), "DRTV : une expérience originale de télévision privée", pp. 39-48, in KIYOUNDOU, Alain, *Communication pour le développement. Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnels au Congo*, Bruxelles, EME Editions, (collection "Echanges"), préface Anne-Marie Laulan.

⁸²SAM 'OVHEY-PANQUIMA, Guy-Noël (2015), "Télé-Congo, ses programmes et son public: une nouvelle donne", Tribune libre publié sur <http://www.adiac-congo.com/content/tele-congo-ses-programmes-et-son-public-une-nouvelle-donne-42101>

⁸³GAKOSSO, Jean-Claude (1997), *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan.

⁸⁴MBEMBA, Léon (2011), *Rapports presse et pouvoir au Congo – Brazzaville (1960 – 1990)*, Thèse, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, sous la direction du Professeur Alain Kiyindou.

⁸⁵NDEKE, Jonas Charles (janvier 2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo. Symbole de la diversité de l'information ? », Revue *Editions Oudjat*, numéro 001, volume 1, pp. 1-10 <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

⁸⁶DIAMOUANGANGA, Alain, Gilles (septembre 2013), *Vie et mort des médias au Congo-Brazzaville (1989-2006), Contribution de la semaine africaine à l'émergence d'un espace public*, Thèse, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, sous la direction du Professeur Annie LENOBLE-BART, Professeur émérite, Université Michel de Montaigne, Bordeaux.

⁸⁷MINKALA-NTADI, Pierre (2016), *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone. Le cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan (Coll. "Études africaines").

⁸⁸MIERE, Théodora, (2016). « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A.

⁸⁹EBOUSSI, BOULAGA, Fabien (1997), *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, Montréal, L'Harmattan.

⁹⁰ÉBOKO, Fred (1999), « Les élites politiques au Cameroun. Le renouvellement sans renouveau ? » pp. 99-133 in Jean-Pascal Daloz (1997), *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Paris, Centre d'étude d'Afrique noire.

⁹¹NYAMJOH, Francis (2002), "Cameroon : Over twelve years of cosmetic democracy", *News from the Nordic Africa Institute*, n°3, pp. 5-8.

Richard Banegas⁹² ; Tidiane Diah⁹³ ; Thomas Atenga⁹⁴ ; Nadine Machikou Ngaméni⁹⁵ ; Alexie Tcheuyap⁹⁶ ; Simon Ngono⁹⁷ ; Marcy Delsione Ovoundaga⁹⁸ et Bertrand Cabedoche⁹⁹.

Notre deuxième hypothèse part du fait que dans un contexte télévisuel influencé par l'État, il se déploie une médiation télévisuelle nationale partagée entre jeu de l'institutionnel à *Télé-Congo* et jeu de la proximité à tendance multithématique à *DRTV* dans la construction des J.T. Cette influence de l'État sur la télévision est plus perceptible sur la chaîne publique *Télé-Congo*, contrairement à la chaîne privée *DRTV*. D'une part, on assiste à une monopolisation domaniale de l'actualité par le seul champ institutionnel à *Télé-Congo* qui implique un non-respect du principe d'équité dans le traitement de l'information¹⁰⁰. D'autre part, une tendance à la diversification de l'information s'affirme à *DRTV* souvent marquée par l'information de proximité.

La troisième hypothèse, qui est la conséquence de la deuxième, justifie les tendances caractérisant l'information publique et privée des chaînes nationales par le caractère embryonnaire des industries culturelles et de la communication dans le pays. Premièrement, bien que les deux émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* sont confrontés à un contexte télévisuel précontraint, ils disposent d'une certaine part d'autonomie dans le traitement des informations. Partagée entre un public

⁹² BANEGAS, Richard, (1995), « Action collective et transition politique en Afrique. La conférence nationale du Bénin », *Cultures & Conflits*, pp. 137-175, [En ligne], 17 | printemps 1995, mis en ligne le 04 mars 2005, consulté 21 octobre 2017. URL : <http://conflits.revues.org/320>.

⁹³ DIOH, Tidiane (2007), « Rapports de force et jeux de pouvoir autour de la télévision en Afrique noire francophone », pp. 95-106, in François Biyé (dir.), *Nouvelles approches des problématiques de communication sur l'Afrique subsaharienne. Représentations, idéologies et instrumentalisation* (préface Mickaël Palmer), Paris, L'Harmattan.

⁹⁴ ATENGA, Thomas (2007), *Cameroun-Gabon : la presse en sursis*, Paris, éditions Muntu.

⁹⁵ MACHIKOU, NGAMÉNI, Nadine (2010), *Les chemins de l'État observateur. Contribution des observatoires régionaux de santé*, Thèse pour le doctorat en sciences politiques, Amiens, Université de Picardie.

⁹⁶ TCHEUYAP, Alexie (2014), *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*, Paris, éditions Karthala.

⁹⁷ NGONO, Simon (2017a), « La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public », *RadioMorphoses*, [En ligne], n°2– 2017, mis en ligne le «02/06/2017 », URL: <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2017/06/02/mediatisation-de-parole-profane-emissions-de-debats-radiophoniques-cameroun-enjeux-logiques-de-constitution-dun-espace-public/>.

⁹⁸ OVOUNDAGA, Marcy Delsione (2017), *La télévision Gabonaise et l'enjeu de construction de l'identité nationale (1960 à 2017)*, Thèse, Université Grenoble Alpes sous la direction du Professeur Benoit Lafon.

⁹⁹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre les technologies de l'information et de la communication et le changement social », pp. 329-399, in *Les apories des questions de développement dans les sciences de l'information et de la communication en Afrique. Mélanges offerts au Professeur Missè Missè*, Douala, Bruxelles, Academia Bruxelles.

¹⁰⁰ Loi organique n°4-2003, déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du conseil supérieur de la liberté de la communication, pp. 2-3.

institutionnel et le citoyen, *Télé-Congo* privilégie les acteurs institutionnels, notamment le Président de la république et le gouvernement. Par contre au niveau de la *DRTV*, on observe un équilibre entre l'institutionnel et le citoyen. Ces intervenants extérieurs (plus précisément le Président et le gouvernement) à *Télé-Congo* disposent d'un capital financier, au double sens bourdieusien et bouquillionnien et expriment un besoin de communication et de visibilité. Ils obtiennent des médias des gains en capital, non pas financier, mais plutôt symbolique ou signifiant, par la mise en œuvre d'une information télévisée devant valoriser leurs actions politiques, comme le constatent Pierre Minkala-Ntadi¹⁰¹, Robert Ludovic Miyouna¹⁰² et notre propre contribution antérieure¹⁰³. *DRTV* pour sa part s'inscrit dans une logique d'équilibre entre l'institutionnel et le citoyen, teinté d'un refus volontaire de couverture de certains sujets sensibles. Deuxièmement, au-delà de la responsabilité des hommes et l'instabilité des ressources financières clairement établi, le problème se situe également au niveau de la difficulté à dégager un modèle économique viable.

La quatrième hypothèse se fonde sur le déploiement d'un espace public fragmenté en contexte congolais, entre espace public politique à *Télé-Congo*, autonome ou sociétal à *DRTV* et « sociétal alternatif » sur les télévisions transfrontalières et supports socio-numériques. Cette démarche nous permettra de confronter l'espace d'information ouvert par les télévisions nationales congolaises publique *Télé-Congo*, privée *DRTV*, aux opportunités d'informations et d'échanges complémentaires apportés par la connexion aux chaînes de télévisions transfrontalières et aux dispositifs socio-numériques. Les télévisions transfrontalières et les dispositifs socio-numériques prennent en compte les opinions, les sujets et les événements absents de l'espace public officiel. Ils structurent les discussions formelles et non formelles et créent un « *espace social* »¹⁰⁴ de plus en plus présent. Ces nouveaux dispositifs de communication liés aux télévisions transfrontalières et aux réseaux socio-numériques sont utilisés pour la fabrication d'une opinion dite « indépendante », qui construit ainsi l'alternative

¹⁰¹ MINKALA-NTADI, Pierre (2016), *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone. Le cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan (Coll. "Études africaines").

¹⁰² MIYOUNA, Robert, Ludovic (2008) ; *DRTV : « une expérience originale de télévision privée »*, in KIYOUNDOU, Alain (2008), *Communication pour le développement. ...*

¹⁰³ NDEKE, Jonas, Charles (2018), *La pluralité des chaînes de télévision au Congo-Brazzaville...*

¹⁰⁴ MIEGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain...*

avec la médiatisation nationale et classique, comme le faisait déjà remarquer Tristan Mattelart en 1995 :

« ... les télévisions étrangères ont, de concert avec l'ensemble des sources indépendantes d'information locale, activé la création d'espaces sociaux échappant à l'emprise du pouvoir ; des espaces sociaux autonomes où ont été préservées et où ont circulé des opinions, des valeurs ainsi qu'une culture opposée à celle promue officiellement »¹⁰⁵.

À la suite de Tristan Mattelart sur les télévisions transfrontalières, Milie Théodora Miéré, dans le cadre d'une étude sur l'appropriation des dispositifs numériques, fait observer que l'analyse des usages des dispositifs numériques au Congo Brazzaville met en perspective une appropriation à des fins d'épanouissement individuel¹⁰⁶ et collectif, d'échanges plus intenses avec la diaspora¹⁰⁷, de mobilisation politique individuelle et collective¹⁰⁸, de constitution d'une communication politique numérique *via* les réseaux sociaux¹⁰⁹. L'assertion reste cependant à discuter, comme ne cesse de nous en avertir Bertrand Cabedoche pour l'analyse des pays émergents¹¹⁰. Déjà en 2011, Mohamed Cherif Ferjani faisait constater que, « les bouleversements politiques sont d'abord et surtout l'aboutissement des mobilisations sociales »¹¹¹. S'inscrivant dans la même perspective que Mohamed Cherif Ferjani, Bertrand Cabedoche fait observer également que, « ce ne sont pas Internet ou les réseaux sociaux qui font la révolution »¹¹².

En dépit de cette crise de légitimité des médias classiques et au-delà de l'omniprésence, des pratiques libératrices d'interaction des dispositifs socio-

¹⁰⁵ MATTELART, Tristan (1995), *Le cheval de Troie audiovisuel. Le rideau de fer à l'épreuve des radios et télévisions transfrontalières*, Paris, PUG, p. 6.

¹⁰⁶ JOUËT, Josiane. (2000). « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, p. 487-522.

¹⁰⁷ KIYINDOU, Alain, MIERE, Pélage, Théodora (2012). « Réseaux virtuels, reconstruction du lien social et de l'identité dans la diaspora noire, *Études de communication*, n° 38.

¹⁰⁸ TOUATI, Zeineb (2012). « La révolution tunisienne : interactions entre militantisme de terrain et mobilisation des réseaux sociaux », p.121-141, "<http://anneemaghreb.revues.org/1426>.

¹⁰⁹ MIERE, Théodora (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A, 2016.

¹¹⁰ CABEDOCHÉ, Bertrand, (2013). « Des sciences de l'information et de la communication à équidistance de tout déterminisme : un état de la recherche en France relative à la couverture médiatique des "révolutions arabes" », pp. 279-300, in Sihem Najar (dir), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques* (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine), Tunis et Paris : IRMC-Karthala.

¹¹¹ FERJANI, Mohamed, Cherif (2011), « Inspiration et perspective de la révolution tunisienne », *Confluences Méditerranée*, n°77, Paris, L'Harmattan, pp. 29-36.

¹¹² CABEDOCHÉ, Bertrand, (2014). « ICTs and social change in the 3rd millenium: time for deconstruction ? Results from Douala Conference, april 2014 », in *Cultural and Creative industries. Medias sociaux. Updates concepts, CUC's journal* (Journal of US-China Public Administration), London, Sage, p. 12.

numériques et des télévisions transfrontalières, l'espace de communication et d'information lié aux journaux télévisés des émetteurs congolais, aux télévisions transfrontalières et aux dispositifs socio-numériques, se complète dans la construction de cet espace médiatique et sociétal congolais contemporain.

La cinquième hypothèse part d'une appropriation négociée des contenus des J.T. et de l'information en contexte congolais, témoignant des mutations de la construction du lien social et de la fragmentation des espaces publics. Certaines télévisions, comme *Télé-Congo* pour notre cas, doivent toutes intégrer l'idée qu'un certain nombre de téléspectateurs supportent de moins en moins d'être soumis et contraints, ce que Lotfi Madani appelle « *l'extranéité des médias aux ordres* »¹¹³. Cette thèse fragilise, en partie, celle dite de *médias forts*, qui considère les médias traditionnels et en particulier la télévision comme un outil grand public utile et intégrateur, par principe. Le constat de la multiplication des canaux, des programmes, et le constat d'augmentation des options de choix pour le spectateur affaiblissent les expériences partagées et le lien social, encore que les auteurs ont de plus en plus tendance à parler en termes de « *mutation de la constitution et du développement du lien social* », par exemple Pierre Mercklé¹¹⁴, contrairement à ce que prétendait à la fin des années 90 Robert Putnam¹¹⁵. De même, l'appropriation par les téléspectateurs et internautes congolais se révèle différente vis-à-vis de l'émetteur *DRTV*, présentant aussi une architecture différente de celle de *Télé-Congo* et de celle des émetteurs transfrontaliers et des médias sociaux, confirmant ainsi sous l'angle de l'instance de réception la fragmentation des espaces publics.

5. Cadrage théorique

Plusieurs théories et approches peuvent être mobilisées dans le cadre de notre recherche. Nous avons choisi les plus adaptées pour nous permettre de construire notre questionnement et nous aider conceptuellement à structurer notre réflexion. Quatre théories principales ont été retenues à savoir : la théorie de l'*espace public*, la théorie *critique de la communication*, la théorie de l'*agenda*

¹¹³ MADANI, Lotfi (1996), « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers-Monde*, (XXXVII), 146, pp. 315-330.

¹¹⁴ MERCKLÉ, Pierre (2004), *Sociologie des réseaux*, Paris, La Découverte (coll. "Repères")

¹¹⁵ PUTNAM, Robert D. (1995), « Bowling Alone: America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, 6:1, pp. 65-76.

setting et la théorie des *usages*. Parmi ces quatre théories mobilisées, trois théories, celle de *l'espace public*, la théorie *critique de la communication* et la théorie des *usages* parlent encore aux chercheurs, alors que la théorie de *l'agenda setting*¹¹⁶ a été plus récemment critiquée, voire dépassée par les SIC, comme le fait constater Bertrand Cabedoche¹¹⁷.

5.1. La théorie de *l'espace public*

Notre objet de recherche, tel que débroussaillé *supra*, renvoie au concept d'*espace public*. À ce jour, les recherches sur la *théorie de l'espace public* sont très nombreuses et ont mobilisées plusieurs chercheurs qui ne s'inscrivent pas dans une même approche. À partir du travail pionnier d'Emmanuel Kant en 1784, ce concept a été rendu populaire par les travaux de Jürgen Habermas au XX^e siècle. Dans sa première version française publiée au début des années soixante, le philosophe allemand Jürgen Habermas¹¹⁸ décrit le concept de *l'espace public* comme homogène, bien qu'il ne parle en fait que de *l'espace public bourgeois*. L'idéal d'une population unifiée et engagée dans des échanges discursifs se déroulant sur le même mode et dans un espace unique est trop éloigné du paysage social actuel. Plusieurs chercheurs ont complété l'approche de Jürgen Habermas pour étudier les autres formes que revêtent les espaces publics dans les contextes nationaux Isabelle Pailliar¹¹⁹, Fabien François et Érik Neveu¹²⁰, Peter Dahlgren¹²¹, Bernard Miège¹²², Marie-Gabrielle Suraud¹²³, Oskar Negt¹²⁴,

¹¹⁶ Avec le brassage de messages diffusés hors de médias classiques qui conduit à sa remise en cause mais la question reste ouverte.

¹¹⁷ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>.

¹¹⁸ HABERMAS, Jürgen (1978), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (traduction française). Paris, Payot.

¹¹⁹ PAILLIART, Isabelle (dir.) (1995), *L'espace public et l'emprise de la communication*, (dir.), Grenoble, PUG.

¹²⁰ FRANÇOIS, Bastien, NEVEU Erik (dir.) (1999), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

¹²¹ DAHLGREN, Peter (2000), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, volume 18 n°100, pp. 157-186.

¹²² MIEGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle*, Grenoble, PUG.

¹²³ SURAUD, Marie-Gabrielle (2007), *Concertation, délibération. Une approche par et pour les sciences de la communication*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Gresec, Université Stendhal, Grenoble 3, décembre 2007.

¹²⁴ NEGHT, Oskar (2007), *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.

et pour l'Afrique, Larbi Chouikha¹²⁵, Khaled Zouari¹²⁶, Bamba Sidiki¹²⁷, Georges Madiba Oloko¹²⁸, Julien N'Guessan¹²⁹, Simon Ngono¹³⁰...

Face à une tension entre un modèle unitaire et un modèle pluriel de l'espace public, quelle pourrait être pour nous l'approche la plus adaptée pour évaluer la contribution des journaux télévisés congolais dans la construction de l'espace public ? Dans le contexte d'un pays inscrit dans l'environnement du *post libéralisme* correspondant à la période dite de pleine « transition démocratique », on observe un espace public officiel dominé par une information pro-gouvernementale, l'absence de l'opposition et de débats contradictoires dans les médias publics. Par contre, les médias privés se positionnent sur le territoire de la proximité favorisant une diversité thématique. De ce fait, cet espace public pluriel qui se déploie à travers la médiation nationale remet en cause ce modèle unitaire de l'espace public en contexte congolais. Les télévisions transfrontalières et les dispositifs socio-numériques qui permettent d'accéder à une diversité de sources d'information s'inscrivent dans le prolongement de la fragmentation de l'espace public avec le déploiement des espaces publics dits « alternatifs ». Ainsi, le modèle pluriel d'un espace public répond le mieux à notre questionnement. Dans ces conditions, comme nous l'avons déjà donné à penser, deux auteurs nous intéressent particulièrement dans le cadre de notre thèse, à savoir Bernard Miège¹³¹ et Peter Dahlgren¹³², qui parlent tous deux dans les mêmes termes de

¹²⁵ CHOUIKHA, Larbi (2009), « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de *Tunisnews* », pp. 217-235, in Khadija Mohsen-Finan, (éd.), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Arles, Actes Sud et MMSH.

¹²⁶ ZOUARI, Khaled (2011), « Réflexions sur un espace médiatique revisité par les médias nomades : vers un espace public arabe ? », *Les Cahiers du Cedimes. TIC mobiles et développement social*, Vol. 5, n° 1, pp. 87-95.

¹²⁷ SIDIKI, Bamba (2010), *Presse écrite et émergence de l'espace public en Côte d'Ivoire : entre idéal démocratique et propagande politique, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication*, Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne.

¹²⁸ MADIBA OLOKO, Georges (2011), « Mutations socio-professionnelles et enjeux citoyens du cyber-journalisme dans l'espace public au Cameroun », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 15 janvier 2011, à partir du colloque *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes 2*, Grenoble, 2010, <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2010-supplementA/Madiba/index.html>.

¹²⁹ N'GUESSAN, Julien, Atchoua, (2016), *Les espaces publics informels en Afrique. « Sorbonne », « Agoras et Parlements », « Grins »*, Paris, Abidjan, L'Harmattan Afrique (préface de Christian Agbobli).

¹³⁰ NGONO, Simon (2017), « La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public », *RadioMorphoses*, [En ligne], n°2, 2017, mis en ligne le « 02/06/2017 », URL : <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2017/06/02/mediatisation-de-parole-profane-emissions-de-debats-radiophoniques-cameroun-enjeux-logiques-de-constitution-dun-espace-public/>.

¹³¹ MIEGE, Bernard (2010). *L'espace public contemporain...*, pp. 171-206.

¹³² DAHLGREN, Peter (2000), « L'espace public et l'internet... », pp.157-186 et DAHLGREN, Peter (2005), « The Internet, Public Spheres, and Political Communication... », pp. 147-162.

la *fragmentation des espaces publics*. La théorie de *la fragmentation de l'espace public*, telle que définie par Bernard Miège et Peter Dahlgren, nous semble particulièrement adaptée pour étudier le cas des journaux télévisés congolais et correspond aux objectifs de notre recherche, comme nous le justifierons.

5.2. **La théorie critique de la communication**

Cette théorie se fonde sur la manière de production télévisuelle dans un contexte d'économie du marché. Il est question de partir des types de contrôle qui s'exercent sur la télévision pour comprendre les formes de télévision qui se développent. Une approche critique des médias n'existe pas en tant que telle, selon Serge Proulx et Michèle Martin¹³³. Les modèles, qui s'inscrivent dans ce cadre, ont l'ambition d'expliquer la prédominance de certaines formes de communications. De ce fait, Yves de la Haye rappelle « *de ne pas traiter à l'identique des politiques de communication, ayant des influences bien différentes sur les pratiques sociales* »¹³⁴. Sandra Ball-Rokeach et Melvin Lawrence De Fleur¹³⁵ nous aideront à charpenter notre travail. Ils offrent une posture critique pour étudier la communication, selon laquelle il existe une interdépendance entre les médias et les autres systèmes sociaux : ils estiment que cette interdépendance s'avère ne pas être sans conséquences sur les informations auxquelles sont exposés les publics quotidiennement. Ces deux auteurs nous aideront à comprendre principalement le contexte socio-historique et socio-économique de la télévision au Congo. Il est question de tenter de répondre aux questions suivantes : comment les forces économiques, politiques, idéologiques et culturelles conditionnent-elles le développement des médias de masse et le changement dans l'espace public ? Les formes de communication produites par les médias reflètent-elles la société ? Quelles sont les logiques sociales de la communication qui structurent les pratiques télévisuelles ?

5.3. **La théorie d'agenda setting**

¹³³ PROULX, Serge, MARTIN, Michèle (1995), *Une télévision mise aux enchères. Programmes, programmes, publics, Télé-université*, Québec, PUQ Sainte-Foy, p. 25.

¹³⁴ DE LA HAYE, Yves (1984), *Dissonances, critique de la communication*, Paris, La pensée sauvage, p. 163.

¹³⁵ BALL-ROKEACH, Sandra, DE FLEUR, Melvin, Lawrence (1982), *Theories of mass communication*, New York, Edition Longman Higher Education.

Le modèle de l'*agenda-setting*¹³⁶ a été développé au début des années 1970 par McCombs et Shaw (1972). Selon ces chercheurs américains, les médias exercent un effet important sur la formation de l'opinion publique, en attirant l'attention de leur audience sur certains événements et en en négligeant d'autres. Selon Maxwell McCombs et Donald Shaw, la fonction des médias n'est pas de dire aux gens ce qu'ils doivent penser mais ce sur quoi ils doivent concentrer leur attention. D'après le modèle de l'*agenda-setting*, la perception du public concernant un événement est fonction de la place que lui accordent les médias, comme le rappellent Stuart Neil Soroka¹³⁷ et Judith Lazar¹³⁸. Le modèle de l'*agenda-setting* nuance la théorie des effets puissants des médias, qui était largement partagée par les chercheurs dans les années 1920 et 1930.

Par la suite, certains chercheurs ont essayé d'étendre ce modèle aux relations entre les médias et leurs sources¹³⁹. Mais, le modèle est trop étroit pour rendre compte de la complexité des rapports médias-sources, d'où la suggestion du modèle de l'*agenda building*. Ce dernier modèle postule que l'actualité serait plus une construction sociale qu'un fait brut dont traitent les médias de manière isolée¹⁴⁰. La nouvelle est le fruit de la collaboration entre les journalistes et les sources. Il s'agit d'une conception « constructiviste » de la nouvelle¹⁴¹, suggérée fortement par certains auteurs Mark Fishman¹⁴², Gaye Tuchman¹⁴³, mais critiquée par d'autres pour son penchant radical ou idéologique et oublieuse de l'intérêt du positivisme pour l'évaluation du journalisme comme Roger Gauthier¹⁴⁴. D'autres auteurs critiquent ce concept de l'*agenda-building*, surtout parce qu'il ne rend pas compte de la complexité des relations entre les médias et leurs sources.

¹³⁶ MOUMOUNI, Charles (2003). « L'image de l'Afrique dans les médias occidentaux ; une explication par le modèle de l'*agenda-setting* », *Les Cahiers du journalisme*, n° 12, automne, pp. 152-169.

¹³⁷ SOROKA, Stuart, Neil (2002), *Agenda-Setting Dynamics in Canada*, Vancouver, UBC Press.

¹³⁸ LAZAR, Judith (1992), *La science de la communication*, Paris, Presses Universitaires de France.

¹³⁹ MCCOMBS, Maxwell, SHAW, Donald (1993), « The evolution of agenda-setting research : Twenty-five years in the marketplace of ideas », *Journal of Communication*, vol. 43, n° 2, p. 5867.

¹⁴⁰ CHARRON, Jean, LEMIEUX, J., SAUVAGEAU, F.(1991), *Les journalistes, les medias et leurs sources*. Montréal, Gaétan Morin.

¹⁴¹ CHARRON, Jean (1994), *La production de l'actualité*, Montréal, Boreal.

¹⁴² FISHMAN, Mark (1980), *Manufacturing the News*. Austin, University of Texas.

¹⁴³ TUCHMAN, Gaye (1978), *Making News: A Study in the Construction of Reality*. New York, Free Press.

¹⁴⁴ BAUTIER, Roger (2004), « La politique de l'information plutôt que sa métaphysique », *Questions de communication*, n° 5, p. 169-202.

Pour autant, l'*agenda-setting* se présente à nos yeux comme le modèle qui rend le mieux compte de la couverture internationale de l'actualité africaine. D'une part, les recherches indiquent clairement que la couverture biaisée et déficiente de cette actualité produit des attitudes négatives des audiences occidentales sur l'Afrique. D'autre part, on peut remarquer l'absence, la mise à l'écart ou la consultation insuffisante des sources africaines dans la production de l'information sur l'Afrique. Les médias occidentaux définissent librement leur agenda et se contentent souvent de pratiques journalistiques routinières. Pierre Bourdieu¹⁴⁵, de son côté, parlait de *circulation circulaire de l'information* et de *script invisible*, pour traduire son analyse de médias qui se plagiaient l'un, l'autre ; tandis que Kaarle Nordenstreng et Tapio Varis¹⁴⁶ parlaient de « circulation à sens unique ». Du point de vue des acteurs, Hervé Bourges¹⁴⁷ a ainsi construit son plaidoyer, appelant à la décolonisation de l'information. Malgré la concurrence des médias sociaux, les médias classiques continuent de constituer une référence de poids dans l'espace public, même s'ils construisent aujourd'hui leur *script invisible* très souvent à partir de leur observation de ces médias sociaux, comme le constatent Bernard Miège¹⁴⁸, Nicholas Barber¹⁴⁹ et Bertrand Cabedoche¹⁵⁰. À l'instar de Jesús Martín-Barbero, il faut sans doute parler aujourd'hui de mécanismes « d'imbrication conflictuelle dans la massification »¹⁵¹ pour expliquer la couverture de l'actualité congolaise par les médias transnationaux, d'une part et comprendre la hiérarchisation des informations, telle qu'elle nous est proposée par les chaînes *Télé-Congo* et *DRTV*, d'autre part.

¹⁴⁵ BOURDIEU, Pierre (1996), « Journalisme et analyse », *Les Cahiers du journalisme*, n° 1, juin 1996, éditorial.

¹⁴⁶ NORDENSTRENG, Kaarle, VARIS, Tapio (1974). *Television Traffic - A One-way Street?*, Paris, Unesco Reports and Papers on Mass Communication, No. 70. Online <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000075/007560eo.pdf> [en version française: « La circulation à sens unique ? Revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde, *Études et documents d'information*, n° 70, Paris, Unesco, pp. 15-44).]

¹⁴⁷ BOURGES, Hervé (1976), *Décoloniser l'information*, Paris, Cana (Coll. "Des idées et des hommes").

¹⁴⁸ MIÈGE, Bernard (1996), *La société conquise par la communication. 1 – Logiques sociales*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, Médias, Société").

¹⁴⁹ BARBER, Nicholas (2014), « Marginalized Communities and ICTs: The Case of Bagyeli Participatory Video and Mapping », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°15/2B, 2014, p. 123 à 133, consulté le jeudi 1 octobre 2015, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/11-Barber/index.html>.

¹⁵⁰ CABEDOCHÉ, Bertrand (2017), "Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African contribution", in Dossier : L'internationalisation de la culture, de l'information et de la communication II : l'emprise progressive des industries de la communication sur les industries culturelles et créatives, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°18/3A, pp. 5-50, [en ligne le 27 décembre 2017] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017-supplementA/01-Cabedoche/>

¹⁵¹ MARTÍN-BARBERO, Jesús (2002), *Des Médias aux médiations. Communication, cultures et hégémonie*, Paris, CNRS Éditions (Coll. "CNRS Communication").

Cette théorie nous permettra de répondre aux questions suivantes : comment la hiérarchisation des chaînes congolaises est-elle justifiée, par les acteurs eux-mêmes, d'une part et au regard des théories et auteurs des sciences de l'information et de la communication, d'autre part ? Si la sélection des informations a toujours existé et relève du rôle des médias, peut-on dire que ce rôle ne s'exerce pas dans le contexte exclusivement congolais, qui voit les médias dominants transnationaux comme *TV5 Monde* et *France 24* définir leur traitement de l'information d'abord selon leurs intérêts ? Quels sont les facteurs qui justifient la domination des acteurs publics dans la couverture de l'actualité au Congo (*Freyning*, cadrage et en termes d'*agenda building*) ?

5.4. La théorie des usages

La théorie des *usages* trouve ses origines dans l'École de Columbia dans les années soixante avant qu'elle ne se développe en France dans les années soixante-dix, avec des paradigmes et postures théoriques différentes comme le constate Josiane Jouët¹⁵². Elle permet de comprendre le rôle et la place de la communication de masse dans le changement des attitudes des utilisateurs des médias. Deux approches contradictoires s'affrontent. D'un côté, les chercheurs comme Paul Lazarsfeld¹⁵³, Elihu Katz élaborent la théorie de la communication à deux étages (*two step flow of communication*) ; de l'autre, Elisabeth Noëlle-Neumann, Theodor Adorno, Max Horkheimer, Herbert Marcuse. Dans *L'industrie culturelle* (1964), Theodor Adorno démontre que les médias n'auraient qu'un rôle limité sur les usages. Par contre, Harold Lasswell¹⁵⁴ pense que les médias possèdent une forte capacité d'influencer les publics comme le modèle de la seringue hypodermique. Il présente les récepteurs comme passifs et incapables de refuser ou de résister aux messages transmis. Sur la base de cette contradiction entre pouvoir limité et pouvoir des médias, les chercheurs de l'École de Columbia affirment l'émergence d'une nouvelle image du public qui prend une dimension active. Il n'est désormais plus question de ne s'interroger uniquement que sur « *ce que les médias font aux individus mais sur ce que les individus font*

¹⁵² JOUËT, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, volume 18, n° 100, pp. 487-521.

¹⁵³ LAZARSELD, Paul, BERELSON, Paul, GAUDET, H, (1954), *The People's Choice. How the Voter Makes up his Mind in a Presidential Campaign*, New York, Chicago, Columbia University Press.

¹⁵⁴ LASSWELL, Harold (1927), *Propaganda Technique in World War*, London, Paul Kegan.

des médias »¹⁵⁵. La *théorie des usages* ainsi définie nous permettra de montrer le sens que les publics donnent à la télévision et à la technologie dans le contexte congolais. Il est question de comprendre le développement des usages autour des médias traditionnels et sur les espaces d'information et d'expression dits « alternatifs », *via* internet. Une attention particulière sera accordée aux contournements, tactiques, à l'adaptation, à la stratégie, à la créativité, à la ruse permanente comme Michel de Certeau¹⁵⁶ nous y a habitués, désignant les modes différenciés avec lesquels les usagers s'approprient la technologie. Le pratiquant actif est bien le premier modèle dégagé par la sociologie des usages. Les téléspectateurs congolais seront alors définis comme des êtres qui seraient fondamentalement libres de choisir, même dans un cadre contraint, comme le rappelle Nicholas Garnham¹⁵⁷, ou encore Larbi Chouikha¹⁵⁸, pour nous prévenir de tout *déterminisme technique* et de *post-modernisme*. Cette autonomie des usages permet de comprendre que les publics peuvent adhérer, ou non, aux contenus offerts par les médias. Elle remet ainsi en cause la théorie dite des *médias forts*, en rappelant que cette thèse avait en particulier justifié la métaphore de la *seringue hypodermique* chez Harold Lasswell, du moins dans la première partie de son œuvre.

À côté de ces quatre théories principales, certains travaux dont la liste n'est pas exhaustive seront également convoqués pour nous servir d'assises théoriques. Il s'agit par exemple de ceux de Benoit Lafon¹⁵⁹, de Rémy Rieffel¹⁶⁰, de Bertrand Cabedoche¹⁶¹, de François Jost¹⁶², d'Isabelle Garcin-Marrou¹⁶³, de Jocelyne

¹⁵⁵ JOUËT, Josiane (2000). « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, CENT/Hermès Sciences Publications, pp. 487-521

¹⁵⁶ CERTEAU de, Michel (1980), *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*, Paris, UGE, coll. 10/18, Réédité en 1990 par les soins de Luce Giard (Paris, Gallimard)

¹⁵⁷ GARHAM, Nicholas (2000), « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie », *Réseaux*, n° 101, pp. 53-91 et 72-73.

¹⁵⁸ CHOUIKHA, Larbi (2009), « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de Tunisnews », pp. 221 et s., in MOHSEN-FINAN, Khadija (dir), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*. Arles : Actes Sud et MMSH].

¹⁵⁹ LAFON, Benoît (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions.

¹⁶⁰ RIEFFEL, Rémy (2005), *Que sont les médias ?*, Paris, Editions Gallimard.

¹⁶¹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>].

¹⁶² JOST, François (2007), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses Edition, 3^{ème} édition.

¹⁶³ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, n° 76, pp. 47-60

Arquembourg-Moreau¹⁶⁴, de Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages, Manuel Fernandez et Anne Croll¹⁶⁵, d'Olivier Koch et Tristan Mattelart¹⁶⁶, de Jean-Pierre Esquenazi¹⁶⁷, de Pierre Minkala-Ntadi¹⁶⁸, de Ludovic Robert Miyouna¹⁶⁹, de Célestin Diankouika¹⁷⁰, d'Armand Mattelart, Michèle Mattelart et Xavier Delcourt¹⁷¹, de Jean-Claude Gakosso¹⁷², de Serge Théophile Balima et Marie-Soleil Frère,¹⁷³ de Jacques Gerstlé¹⁷⁴, de Georges Balandier¹⁷⁵, d'Alain Kiyindou¹⁷⁶ et Théodora Miéré¹⁷⁷ et de quelques autres, auxquels nous ajouterons notre propre contribution déjà publiée¹⁷⁸.

6. Cadrage méthodologique

Nous avons choisi la méthode comparative pour analyser le pluralisme télévisuel au Congo, à travers les journaux télévisés des chaînes *Télé-Congo* et *DRTV*. La comparaison comme méthodologie de recherche répond à un certain nombre de critères, de règles pour en faire une démarche scientifique, susceptible de nous autoriser l'analyse d'une situation donnée et de nous conduire à des résultats probants du point de vue scientifique. Dans le cadre de notre recherche, nous

¹⁶⁴ ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, éditions des Archives Contemporaines.

¹⁶⁵ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck, PUF.

¹⁶⁶ KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information*, Paris, Editions Mare & Martin.

¹⁶⁷ ESQUENAZI, Jean-Pierre (1995), *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan.

¹⁶⁸ MINKALA-NTADI, Pierre (2016), *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone. Le cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan (Coll. "Études africaines").

¹⁶⁹ MIYOUNA, Robert, Ludovic (1991), *La télévision congolaise*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction d'André-Jean Tudesq.

¹⁷⁰ DIANKOUIKA, Célestin (1987), *Le journaliste-fonctionnaire au Congo : Statut et conditions d'exercice de la profession*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction du Professeur Georges Thibault.

¹⁷¹ MATTELART, Armand, MATTELART, Michèle et DELCOURT, Xavier (1984), *La culture contre la démocratie. L'audiovisuel à l'heure transnationale*, la Découverte, Paris.

¹⁷² GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan.

¹⁷³ BALIMA, Serge, Théophile, FRERE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan.

¹⁷⁴ GERSTLE, Jacques (2008), *la communication politique*, Paris, 2^e édition Armand Colin.

¹⁷⁵ BALANDIER, Georges, (2004), *Le sens et la puissance*, Paris, PUF.

¹⁷⁶ MIERE, Milie Theodora (2008). « Usages de la téléphonie mobile en contexte de sous-développement » dans Kiyindou Alain(dir.), *Communication pour le développement, analyse critique des dispositifs et pratiques professionnelles au Congo*, Bruxelles, Edition EME ;

¹⁷⁷ MIERE, Théodora, (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A.

¹⁷⁸ NDEKE, Jonas, Charles (2018), *La pluralité des chaînes de télévision au Congo-Brazzaville : symbole de la diversité d'information ?*, Revue Editions Oudjat, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47> .

tenterons d'articuler notre réflexion autour de trois interrogations : Que comparer ? Pourquoi comparer ? Comment comparer ? Ces trois questions vont nous permettre de désamorcer l'ambiguïté et les difficultés posées par la méthode comparative.

Si l'on se réfère aux quatre différents types de comparaison définis par Céline Vigour¹⁷⁹, le premier type d'analyse vise à la comparaison dans le temps ou chronologique. C'est une comparaison diachronique, qui s'attache à l'évolution d'une notion dans le temps comme point de départ de la comparaison.

Le deuxième type est la comparaison dans l'espace, qui pourrait être assimilée également à une comparaison synchronique des aires géographiques : elle intègre une comparaison transnationale ou internationale. C'est une comparaison qui s'inscrit dans une chronologie fixe, mais qui mobilise des cas comparatifs distincts sur le plan géographique. À ce titre, cette comparaison prend l'espace comme objet comparatif, une comparaison territoriale qui mettrait en évidence deux espaces géographiques différents face à un même fait ou phénomène.

Le troisième type est la comparaison des faits sociaux, cette catégorie de comparaisons est celle qui se réfère à l'analyse comparative des faits et phénomènes sociaux : c'est une approche que nous pouvons rencontrer dans les études en sociologie qui s'intéressent à la comparaison des cultures et des sociétés. Dans cette approche, le chercheur se focalise sur un aspect de la vie sociale qu'il soumettra à une comparaison. Ce genre de comparaison serait à ce titre plus vaste encore que les deux précédemment cités, car à partir du moment où le fait social est le sujet d'une étude comparative, l'aspect chronologique et spatial peuvent constituer des sous-catégories au sein d'une construction comparative plus générale, basée sur les faits et phénomènes sociaux.

Enfin, le quatrième type, constitué par la comparaison multivariée comme son nom l'indique, est le type de comparaison permettant de concentrer les autres types de comparaisons dans une même étude. C'est un genre comparatif hybride qui réunit des comparaisons à la fois chronologiques, spatiales et des faits sociaux. Ce modèle comparatif passe d'une comparaison à une autre, en

¹⁷⁹ VIGOUR, Céline (2005), *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, p. 10.

impliquant différents éléments comparatifs qui s'inscrivent dans différentes logiques.

Nous pouvons remarquer à travers la présentation des différentes typologies de comparaisons, que l'usage de cette méthode impliquerait une multitude de configurations possibles, mais ici l'auteure s'est restreinte à une catégorisation suivant les paramètres logiques, spatiochronologiques, de causalité et d'hybridité.

Pour notre part, nous avons choisi d'inscrire nos travaux dans la comparaison multivariée qui intègre plusieurs éléments et paraît la mieux adaptée, car elle laisse un libre usage à toute configuration comparative possible.

Dans le souci de renforcer notre démarche comparative, nous allons faire appel à une autre démarche, il s'agit de l'analyse du contenu. Pour Simone Bonnafous¹⁸⁰, « *bien que ce type d'analyse n'ait pas été immédiatement consacré par les [SIC, la discipline se montre cependant] plus sensible à l'analyse des discours* ». Comme le rappelle Bertrand Cabedoche, les travaux de sociologie du discours médiatique d'un Yves de La Haye précurseur (de La Haye, 1985), puis de Jean-Pierre Esquenazi (Esquenazi, 2002), avertissent très vite les auteurs de la toute jeune discipline : « *même si l'analyse des modalités discursives (genres, rubriques, tons, registres...) est en soi signifiante, au-delà même de la notion de cadre (Goffman, 1963), l'information médiatisée y est moins à prendre en tant que somme de contenus qu'en tant que modes de relation, schéma de communication productive entre les groupes et les forces sociales, construit social révélateur d'un type de rapports de force entre différents acteurs sociaux et cela à tous les niveaux, micro, meso et macro* »¹⁸¹. Cette proposition ouvre la voie aux travaux de Jean De Bonville¹⁸² sur l'analyse de contenu. Nous mobiliserons également les approches sur la diversité. Nous nous

¹⁸⁰ BONNAFOUS, Simone, KRIEG-PLANQUE, Alice (2013), « L'analyse du discours », pp.223-238, in OLIVESI, Stéphane (2013), *Sciences de l'information et de la communication*, Grenoble, PUG.

¹⁸¹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), "« Communication Internationale » et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, consulté le mercredi 9 novembre 2016, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>

¹⁸² De BONVILLE, Jean (2006), *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boek.

appuierons sur les auteurs comme Tristan Mattelart¹⁸³ et Bernard Miège¹⁸⁴. Ce travail de déconstruction a également été engagé en janvier 2007 sur le site de l'*Observatoire des Mutations des Industries Culturelles*, sous le titre : « Pour une déconstruction de la « diversité culturelle » ».

Nous reviendrons plus précisément *supra* sur les conditions d'élaboration, d'administration et d'exploitation (d'enquête et données du terrain) avant la présentation des résultats du terrain.

Notre étude s'articule autour du contexte télévisuel congolais, la couverture de l'actualité et l'appropriation de l'information. Les résultats des différentes analyses réalisées sur la base des observations effectuées et des données collectées nous aideront à confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

Notre terrain s'est construit à travers trois outils d'analyse que nous avons jugés les plus pertinents par rapport à notre problématique de recherche. Premièrement, à travers la collecte des données primaires, nous avons tenté de réunir les documents administratifs sur les médias au Congo, les lois, les statuts, les règlements intérieurs, les programmes des chaînes, etc., constituant un premier recensement de la « littérature grise ». Ces documents nous aideront à définir le contexte historique de développement des télévisions au Congo, puis à conduire une analyse sur les différentes chaînes, les programmes et l'offre informative. Deuxièmement, nous avons procédé à l'enregistrement des journaux télévisés des chaînes *Télé-Congo* et *DRTV* afin d'en faire une analyse de la couverture de l'actualité. Troisièmement, un questionnaire a été administré à 400 téléspectateurs des 4 départements de la République du Congo, soit 100 pour la Sangha, 100 pour Brazzaville, 100 pour le Niari et 100 pour Pointe-Noire. Ces 4 départements représentent un échantillon assez représentatif, selon la

¹⁸³ MATTELART Tristan (2006), « Déconstruire la diversité culturelle », intervention dans le cadre du projet *Diversité culturelle et mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication*, MSH Paris nord, 19 janvier 2006, dont les résultats ont été publiés dans Bouquillion et Combès, *Diversité culturelle et industries culturelles*, Paris, L'Harmattan, http://cachescan.bcub.ro/2008_05_28/irina_28iunie_prelucrare_Giurgiu2012/605147.pdf. MATTELART, Tristan (2009), « Enjeux intellectuels de la diversité culturelle. Éléments de déconstruction théorique », *Culture et prospective*, n°2, 2009, p. 1-8. MATTELART, Tristan (2008), « Les théories de la mondialisation culturelle : des théories de la diversité », *Hermès. L'épreuve de la diversité culturelle*, n° 51, 2008, p. 17-22. <http://hdl.handle.net/2042/24168> DOI: 10.4267/2042/24168.

¹⁸⁴ MIEGE, Bernard (2011), « La question des industries culturelles impliquées par/dans la diversité culturelle » dans Actes du colloque *Systèmes Informatiques et Gestion de l'Environnement* (SIGE), Douala, Cameroun, 2006, p. 75-81, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication* [en ligne], 2006, mis à jour 14 août 2011. w3.u-grenoble3.fr/les.../Actes%20de%20Douala-Miege-pp75-81.html].

configuration politique du pays en raison du niveau économique, du découpage ethnique, linguistique, du centre du pouvoir, d'usages et de pratiques médiatiques.

Les programmes et les journaux télévisés des chaînes de télévision couvrant les périodes suivantes seront ainsi exploités :

Grilles de programmes collectées

Télé-Congo

- 1990 ;
- 23 au 29 janvier 2016.

DRTV

- du 13 au 19 juin 2011 ;
- 26 mai au 02 juin 2014 ;
- 23 au 29 janvier 2016.

Journaux télévisés enregistrés

Télé-Congo

- mai - juin 2015 ;
- décembre 2016 ;
- août 2017 ;
- septembre 2017 ;
- octobre 2017.

DRTV

- juin 2004 ;
- novembre 2007 ;
- mars 2012 ;
- mai - juin 2015 ;
- décembre 2016 ;
- août 2017 ;
- septembre 2017 ;
- octobre 2017.

Constitué de six périodes distinctes, ce corpus est clairement inscrit dans la durée. Il nous permettra de mener des investigations qui nous permettront de

tenter de vérifier nos hypothèses de recherches. Nous nous attarderons sur ce corpus *in fine* lors de la présentation des résultats de nos enquêtes de terrain.

Pour tenter de confronter la médiation nationale et alternative, nous mobilisons également :

- 15 sujets d'actualités traités et diffusés sur les émetteurs transfrontaliers *TV5 Monde* et *France 24* ;
- 5 publications ayant fait l'objet de 502 commentaires sur les dispositifs socio-numériques.

Ces éléments d'informations sont consacrés autour du débat sur le changement ou non de la constitution au Congo en 2015.

7. Plan de la recherche

Dans la perspective de lever nos cinq hypothèses de recherches, notre plan du travail s'organisera autour de quatre parties.

Dans notre première partie, constituée de cinq chapitres, il sera préalablement question de tenter de donner du sens à certains concepts (télévision, journaux télévisés, service public, espace public, et les publics) conformément aux situations de terrain rencontrés (chapitre I). En deuxième lieu, nous aborderons le contexte de développement de la télévision au Congo. Nos investigations se resserreront ensuite sur l'environnement socio-politique, socio-historique, sur le processus de libéralisation de l'audiovisuel au Congo (chapitre II). Aussi, il sera question de tenter d'appréhender les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* dans l'environnement médiatique congolais (chapitre III). De même, un autre indicateur sera convoqué, précisément celui de l'examen des lignes éditoriales des chaînes et la programmation (chapitre IV). Notre première partie se referme sur l'examen des grilles des programmes des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* (chapitre V). Ces analyses organisées autour de ces cinq chapitres précités nous aideront à répertorier des indices afin de lever notre première hypothèse qui pose le problème de l'influence étatique de l'environnement télévisuel au Congo.

Notre deuxième partie s'organisera autour de trois chapitres. Le premier indicateur qui sera convoqué est celui de l'examen de la médiation nationale à travers l'évaluation thématique général des journaux télévisés, du capital

thématique et des sources d'information (chapitre I). Cette analyse de la médiation nationale se poursuivra par la mobilisation de l'indicateur *hiérarchisation thématique*, précisément les conducteurs d'actualité, les génériques et les sommaires (chapitre II). L'analyse de la médiation nationale sera également complétée par les examens des différentes scènes qui prédominent la couverture d'actualité en contexte congolais (scènes institutionnelles à *Télé-Congo*, de proximité à *DRTV*), des prises de paroles des acteurs extérieurs sur les antennes des chaînes, des types de scénarios et des sources des images (chapitre III). Les résultats de ces trois analyses consacrées à la médiation nationale nous aideront à lever respectivement notre deuxième et cinquième hypothèse de recherche relative aux attitudes informatives des chaînes et à l'espace public.

Dans notre troisième partie, il sera question de tenter d'identifier les raisons de cette forme de médiation nationale en contexte congolais. Nous convoquerons pour cela l'analyse des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV* sous l'angle des industries culturelles et de la communication en structuration (chapitre I). Cette première analyse de notre troisième partie s'inscrira dans une perspective de lever notre troisième hypothèse relative aux logiques organisationnelles justificatives de la médiation nationale en contexte congolais. Dans une perspective d'élargir notre recherche au-delà de l'espace communicationnel en abordant l'examen du concept de l'espace public en contexte congolais, une analyse sera consacrée aux télévisions transnationales en tant qu'espace public constitutif d'une alternative avec la médiation nationale (chapitre II). De même, cet examen de l'espace public se poursuivra avec la convocation des dispositifs socio-numériques en tant qu'espace libérateur d'interaction alternative, en complément de la médiation nationale (chapitre III). Ces analyses s'inscriront dans une perspective de tenter de répertorier des indices afin de lever notre cinquième hypothèse sur le type d'espace public qui se déploie en contexte congolais.

Notre quatrième partie abordera l'examen de l'instance de réception à travers l'appropriation de l'information au Congo, à partir des journaux télévisés nationaux, transnationaux et des dispositifs socio-numériques. Pour ce faire, les aspects sociologiques du panel et l'environnement de la réception des messages télévisés seront convoqués (chapitre I). Cette analyse de l'instance de réception

se poursuivra à travers l'examen de l'offre télévisuelle nationale diversement appréciée selon le support : public avec *Télé-Congo* et privé avec *DRTV* (chapitre II). Enfin, il sera question de tenter d'examiner le positionnement des téléspectateurs avec l'élargissement de l'offre informationnelle aux chaînes de télévision transnationales et aux médias socio-numériques (chapitre III). Ces analyses seront mobilisées afin de nous permettre de lever notre quatrième hypothèse sur la mutation du lien social et notre cinquième hypothèse sur le type d'espace public qui se déploie en contexte congolais.

Au regard de ce qui précède, nous mobiliserons à présent notre première partie qui constitue une première étape d'élucidation de nos hypothèses de recherche.

PREMIÈRE PARTIE

**Un processus inachevé de libéralisation des médias
à l'environnement télévisuel sous influence étatique
en contexte congolais**

Pour cerner les contours du marché de l'information, une première caractéristique mérite d'être approchée car elle détermine la structuration de toutes les entreprises télévisuelles : nous voulons parler de l'environnement télévisuel. À travers l'examen de cet environnement médiatique en général et télévisuel en particulier, nous entendons isoler les éléments de contraintes qui pèsent sur les rédactions, afin d'apprécier les marges d'autonomie dont disposent effectivement les journalistes dans la couverture de l'actualité. Comme le fait remarquer Alexis Tocqueville, « *la providence n'a pas créé le genre humain ni entièrement indépendant ni tout à fait esclave. Elle trace, il est vrai, autour de chaque homme, un cercle fatal dont il ne saurait sortir ; mais dans ces vastes limites, l'homme est puissant et libre* »¹⁸⁵.

Pour ce faire, un examen spécifique de chaque élément de contraintes qui pèse sur les rédactions des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* sera effectué, en lien avec notre problématique et nos hypothèses de recherche.

a) *De la vérification des hypothèses*

Le premier examen spécifique tentera de mettre en lumière les différentes notions qui donneraient du sens aux situations de terrain rencontrées. Il s'agit notamment des vocables *télévision*, *journal télévisé*, *service public*, *espace public*, *publics* et autres. Le décryptage de ces notions et concepts s'inscrit dans la perspective d'appréhender leurs sens en contexte congolais et au-delà, le positionnement des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* dans le marché de l'information (chapitre I).

Cette première analyse sera complétée par une deuxième qui visera le cadre juridique, le contexte socio-politique et contexte économique des émetteurs retenus (chapitre II).

Par ailleurs, toujours dans la perspective d'approfondir l'étude des différentes contraintes qui pèsent sur les rédactions des émetteurs retenus *Télé-Congo* et *DRTV*, nous mobiliserons un troisième indicateur, constitué par le contexte médiatique congolais. Cette analyse nous permettra de mesurer la place des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* dans le paysage médiatique en général et télévisuel en particulier (chapitre III).

¹⁸⁵ TOCQUEVILLE, Alexis de (1961), *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, Tome 2, p. 339.

Ces trois premières analyses visent à répertorier des indices afin de confirmer ou infirmer notre première hypothèse, laquelle se fonde sur le présupposé selon lequel le contexte général de la télévision au Congo est marqué par une domination de l'influence de l'État et ses institutions.

À la suite de ces trois premières analyses, nous mobiliserons deux autres indicateurs, respectivement les lignes éditoriales et la programmation, puis la grille des programmes. En effet, la couverture d'actualité par une chaîne de télévision s'inscrit dans le cadre du positionnement éditorial de cet émetteur. De même que l'appréhension de la couverture d'actualité par un émetteur télévisuel nécessite de comprendre le fonctionnement télévisuel. Comme le constatent Guy Lochard et Henry Boyer, « *comprendre le fonctionnement télévisuel, c'est en premier lieu comprendre la mesure de la double fonction stratégique de l'activité de programmation* »¹⁸⁶ (chapitre IV). Ainsi, les journaux télévisés mobilisés dans le cadre de l'étude de la couverture d'actualité par les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* ne tirent pas leur valeur dans leur singularité mais plutôt dans leur capacité à intégrer un cadre : celui de la grille de programme (chapitre V).

De ce fait, à travers les résultats de ces deux dernières analyses qui visent à appréhender le positionnement éditorial et au-delà, la couverture d'actualité, nous croiserons notre deuxième hypothèse qui part du fait que dans un contexte télévisuel influencé par l'État, la couverture de l'actualité télévisée à *Télé-Congo* est dominée par l'actualité institutionnelle et à *DRTV*, par une tendance à la diversification thématique.

Si telles sont les hypothèses qui seront vérifiées dans notre première partie, qu'en est-il du cadre théorique sur lequel nous nous appuyerons pour dérouler ces analyses ?

b) *De l'adaptation et l'application des théories mobilisées*

Pour structurer notre travail, nous convoquerons dans notre première partie l'approche socio-historique. Comme nous l'avons déjà annoncé, nous serviront d'assise théorique les travaux des auteurs - dont la liste n'est pas exhaustive -

¹⁸⁶ LOCHARD, Guy, BOYER, Henry (1995), *Notre écran quotidien : une radiographie du télévisuel*, Paris : Dunod, Coll. Société, pp. 93-106.

comme Benoit Lafon¹⁸⁷, Rémy Rieffel¹⁸⁸, de François Jost¹⁸⁹, de Ludovic, Robert Miyouna¹⁹⁰, Célestin Diankouika¹⁹¹ d'Armand Mattelart, Michèle Mattelart, Xavier Delcourt¹⁹², de Jean-Claude Gakosso¹⁹³, de Serge Théophile Balima, Marie-Soleil Frère¹⁹⁴, de Jacques Gerstlé¹⁹⁵, de Georges Balandier¹⁹⁶, d'Alain Kiyindou¹⁹⁷ et Milie Théodora Miéré¹⁹⁸, entres autres, ainsi que notre propre production¹⁹⁹.

c) *De la méthodologie adaptée*

Notre analyse s'appuiera sur une analyse descriptive sur la base de la littérature grise collectée (lois, décrets, textes législatifs et autres), puis sur l'analyse du contenu des lignes éditoriales, des programmes et de la grille des programmes. Comme indiqué *supra*, cette orientation invite à consulter les travaux de Jean De Bonville (2006) sur l'analyse de contenu. Nous mobiliserons également les approches sur la diversité avec les auteurs comme Tristan Mattelart²⁰⁰ et Bernard

¹⁸⁷ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions.

¹⁸⁸ RIEFFEL, Remy (2005), *Que sont les medias ?*, Paris, Editions Gallimard.

¹⁸⁹ JOST, François (2007), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses Edition, 3^{ème} édition.

¹⁹⁰ MIYOUNA, Ludovic, Robert (1991), *La télévision congolaise*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction d'André-Jean Tudesq.

¹⁹¹ DIANKOUIKA, Célestin (1987), *Le journaliste-fonctionnaire au Congo : Statut et conditions d'exercice de la profession*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction du Professeur Georges Thibault.

¹⁹² MATTELART, Arnaud, MATTELART, Michèle, DELCOURT, Xavier (1984), *la culture contre la démocratie. L'audiovisuel à l'heure transnationale*, Paris, la Découverte.

¹⁹³ GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan.

¹⁹⁴ BALIMA, Serge, Théophile, FRERE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan.

¹⁹⁵ GERSTLE, Jacques (2008), *La communication politique*, 2^{ème} Edition Armand Colin, Paris.

¹⁹⁶ BALANDIER, Georges, (2004, *Le sens et puissance*, Paris, PUF.

¹⁹⁷ MIERE, Milie Theodora (2008). « Usages de la téléphonie mobile en contexte de sous – développement » dans Kiyindou A.(dir.), *Communication pour le développement, analyse critique des dispositifs et pratiques professionnelles au Congo*, Bruxelles, Edition EME.

¹⁹⁸ MIERE, Théodora, (2016, « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A

¹⁹⁹ NDEKE, Jonas Charles (janvier 2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo, symbole de la diversité de l'information ? », *Revue Editions Oudjat*, numéro 001, volume 1, pp. 1-10 <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

²⁰⁰ MATTELART, Tristan (2006), « Déconstruire la diversité culturelle », intervention dans le cadre du projet *Diversité culturelle et mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication*, MSH Paris nord, 19 janvier 2006, dont les résultats ont été publiés dans Bouquillion et Combès, *Diversité culturelle et industries culturelles*, Paris, L'Harmattan, http://cachescan.bcub.ro/2008_05_28/irina_28iunie_prelucrare_Giurgiu2012/605147.pdf. MATTELART, Tristan (2009), « Enjeux intellectuels de la diversité culturelle. Éléments de déconstruction théorique », *Culture et prospective*, n°2, 2009, pp. 1-8. MATTELART, Tristan (2008), « Les théories de la mondialisation culturelle : des théories de la diversité », *Hermès. L'épreuve de la diversité culturelle*, n° 51, 2008, p. 17-22. <http://hdl.handle.net/2042/24168> DOI: 10.4267/2042/24168.

Miège²⁰¹. Ce travail de déconstruction a également été engagé en janvier 2007 sur le site de l'*Observatoire des Mutations des Industries Culturelles*, sous le titre : « Pour une déconstruction de la « diversité culturelle » ».

Le premier chapitre de notre thèse est donc relatif à la définition des concepts conformément aux situations de terrain rencontrées.

Chapitre I - Le débroussaillage terminologique des concepts et notions pour l'analyse des situations de terrain rencontrées

Ce chapitre s'inscrit dans la perspective de donner du sens aux différents concepts qui permettront de mieux appréhender nos situations de terrain. De même, il vise à réunir les indices pour confirmer ou infirmer notre première hypothèse, fondée sur le présupposé d'un contexte général de la télévision au Congo, marqué par une domination de l'influence de l'État et ses institutions.

En effet, bien que la télévision soit un phénomène universel, il ne saurait être question de déconstruire le sens et les pratiques sans considérer les contextes. Le petit écran qui émerge dans les années 30 s'est implanté progressivement à travers le monde par étapes et selon des environnements différents. Même si le questionnement des industries culturelles doit passer par la mise en perspective des phénomènes de transnationalisation des groupes de communication²⁰² et de la filière des industries de l'information²⁰³ comme de la prolifération des réseaux sociaux au-delà des frontières²⁰⁴, la diversité contextuelle dans laquelle s'exerce la télévision laisse apparaître des approches différentes de ce média, selon les différentes parties du monde où il est produit et où il est diffusé. Parallèlement, les concepts mobilisés dans le cadre de la recherche en télévision prennent

²⁰¹ MIEGE, Bernard (2011), « La question des industries culturelles impliquées par/dans la diversité culturelle » dans Actes du colloque *Systèmes Informatiques et Gestion de l'Environnement (SIGE)*, Douala, Cameroun, 2006, p. 75-81, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication* [en ligne], 2006, mis à jour 14 août 2011. w3.u-grenoble3.fr/les.../Actes%20de%20Douala-Miege-pp75-81.html].

²⁰² BOUQUILLION, Philippe (2008), *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

²⁰³ CABEDOCHÉ, Bertrand, RÉBILLARD, Franck, DAMIEN-GAILLARD, Béatrice, SMYRNAIOS, Nikos (2011), « Mutations de la filière Presse et information », pp. 77-117, in Bouquillion, Philippe, Combès, Yolande (dir.), *Diversité culturelle et industries culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2011. <http://mots.revues.org/19630>, <http://mots.revues.org/19832>

²⁰⁴ BOUQUILLION, Philippe, MATHHEWS, Jacob T., (2010) *Le Web collaboratif : mutations des industries de la culture et de la communication*. Grenoble, PUG ("La communication en plus").

plusieurs sens qui varient selon les continents, les pays et les types de télévisions. Pour notre part, nous tenterons de les appréhender dans un contexte général, puis africain et congolais. Il s'agit de :

- la télévision ;
- le journal télévisé ;
- l'espace public ;
- le service public ;
- le public.

Notre démarche vise à déconstruire tour à tour ces concepts et notions pour donner un meilleur éclairage aux situations de terrain rencontrées.

1.1. La télévision

Objet des recherches pionnières en matière de télécommunication, l'apparition du support télévision a généré une véritable transformation des rapports de force entre acteurs, comme des pratiques sociales, y compris au niveau de l'espace privé²⁰⁵. La télévision est omniprésente dans nos vies, occupe une place importante et un grand nombre de personnes s'interrogent sur les effets éventuels de cette rencontre quotidienne avec le petit écran. Comme le fait remarquer Arnaud Mercier, Professeur de sciences de l'information et de la communication, « *elle contribue, avec d'autres lieux de socialisation qu'il ne faut pas sous-estimer (famille, école, entourage...), à forger nos représentations, à modifier nos modes d'appréhension de la réalité* ». ²⁰⁶

Pour comprendre le sens que l'on donne à la télévision à travers le monde, il est important de tenter d'appréhender les différents modèles de télévisions. Selon Alain Le Diberder et Nathalie Coste-Cerdan, « *chaque nation, en fonction de sa situation économique et des orientations de son régime politique, a doté la télévision d'un statut particulier.... Des différentes télévisions qui se développent à travers le monde, l'on retiendra, en négligeant de nombreuses variations, trois principaux modèles* » ²⁰⁷.

²⁰⁵ RAPAILLE, Gilbert (1980), *Le trouple. L'amour, c'est regarder à deux la même télévision*, Paris, Menges, et du même auteur (1980), *Le trouple. Pamphlet futurologique de psychosociologie-fiction. Etude critique, pratique et humoristique d'une grande épidémie sociale moderne*, Paris : Menges.

²⁰⁶ MERCIER, Arnaud (2001), préface in AIGUILLON, Benoit (2001), *Un demi-siècle de journal télévisé*, Paris, l'Harmattan, p. 7.

²⁰⁷ Le DIBERDER, Alain, COSTE-CERDAN, Nathalie (1991), *La télévision, Paris, la Découverte*, pp. 8-14.

Le premier groupe est constitué du modèle de l'économie des réseaux, regroupant les États-Unis, le Canada et le Japon. Ce groupe est constitué d'un système télévisuel très développé, dans lequel le secteur public est très minoritaire. Dans chacun de ces pays, on compte plus de six chaînes, une diversification des opérateurs et l'existence des satellites. À l'exception du service public japonais (les deux chaînes de la NHK), les chaînes de ces pays sont organisées en réseaux. On assiste à un schéma triangulaire, les stations locales affiliées à ces réseaux diffusent les programmes qui, la plupart du temps, proviennent de la tête de réseau. Le reste des programmes est, soit local, soit acheté à d'autres fournisseurs.

Le deuxième groupe est constitué du modèle étatique, regroupant les pays européens en premier lieu, comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. En Europe, la situation est différente de celle du modèle de l'économie de réseau. Ce modèle est caractérisé par une situation de monopole public et privé pour maximiser le nombre de concurrents. Les infrastructures de diffusion, de transmission et parfois d'exploitation sont la propriété de l'État. La télévision en Europe est conçue comme un service public. Au centre de ce modèle, se trouve le principe de la péréquation financière entre les utilisateurs. En matière de programmation, les monopoles dévolus à des sociétés nationales se sont imposés dans presque tous les pays d'Europe pour de multiples raisons, d'ordre économique, technique et politique. Ces télévisions européennes tirent la plupart de leurs recettes d'une taxe parafiscale assise sur la possession d'un téléviseur. À partir de la décennie 1990, on assiste à une économie de la télévision en Europe orientée vers la généralisation de la transmission numérique par satellite de programmes qui peuvent être reçus directement par le biais d'antennes individuelles ou relayés par le câble. En permettant de diffuser entre quatre et huit chaînes là où il y en avait une, la télévision numérique diminue le coût relatif de la distribution :

« Qu'ils soient financés par abonnement ou par publicité, les programmes peuvent désormais être amortis sur des publics très ciblés (amateurs de sport, de cinéma ou d'information en continu, tranches d'âges limitées, communautés linguistiques restreintes). 62 chaînes sont ainsi accessibles en France, en 2002. Le mode

financement des programmes est indépendant de leur support technique »²⁰⁸.

En général, selon Frédéric Barbier, Catherine Bertho Lavenir, financées par la publicité (et, pour les chaînes publiques, par la redevance), les chaînes généralistes « historiques » continuent à être accessibles *via* le réseau hertzien. En 2002, dans la plupart des pays européens, en moyenne 80 % des revenus des opérateurs proviennent des abonnements, sauf en Grande Bretagne où, comme aux États Unis, la proportion est de 50 % entre publicité et abonnement :

« Partagés entre un grand nombre de concurrents, les revenus publicitaires des chaînes thématiques sont insuffisants et trop mal repartis pour assurer la pérennité de chacune »²⁰⁹.

Le troisième groupe est constitué des pays de l'Europe de l'Est, d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique. Ce bloc est caractérisé par un nombre de chaînes très restreint et une mainmise de l'État sur les chaînes de télévisions, au moins jusqu'au début des années 90. En dépit de la libéralisation du secteur audiovisuel, la logique commerciale est moins présente et une mission culturelle, pédagogique et officielle domine. Malgré les différences notables qui existent entre les continents et les pays, les pratiques s'apparentent plus à celle des régimes de service public qu'à celle des systèmes pluralistes. Aussi, l'État est le seul à pouvoir financer les médias, ou à garantir les aides internationales qui les soutiennent. La fonctionnarisation complète des personnels et l'attentive surveillance des gouvernants accroissent encore la rigidité de systèmes dont les infrastructures sont souvent médiocres ou fragiles.

Il est important de tenter de répondre à la question de savoir qu'est ce qu'un média. Et la télévision est-elle un média ? En réponse à ces deux interrogations, nous avons l'impression de connaître intimement les médias, tant ils accompagnent nos jours et nos nuits mais dès que nous tentons de les définir, nous rencontrons des difficultés.

Donner une définition précise de la télévision peut sembler inutile, tant l'objet est familier et son usage quotidien. C'est pourtant indispensable si l'on veut comprendre ce média. Selon Jean Louis Missika :

²⁰⁸ BARBIER Frédéric, BERTHO, LAVENIR, Catherine (2012), *Histoire des médias de Diderot à internet*, Paris, Armand Colin, p. 278.

²⁰⁹ En France, en 2002, les revenus publicitaires des 62 chaînes thématiques ne représentent que 2 % des revenus publicitaires totaux de la télévision et 16 % des revenus totaux des chaînes thématiques. LE BORGNE-BRASCHMIDT, Florence (2003), *Communications et stratégies*, n° 49, p. 137.

« la télévision est un moyen de diffusion de contenus vidéo contrôlé par des sociétés publiques ou privées, titulaires de licences de diffusion délivrées par une autorité publique, achetant des droits de diffusion ou produisant des programmes, et agençant ces programmes à destination d'un public défini. Ce travail de production, d'assemblage et de diffusion, mené par des professionnels, est rémunéré soit par la publicité, soit par l'impôt (la redevance), soit par l'abonnement »²¹⁰.

Considérée comme un art, un miroir, un repère inestimable arraché à l'usure du temps qui passe par le flux de ces émissions, une fenêtre ouverte sur le monde et sur nous-mêmes, à travers des images en continu, la télévision change au quotidien notre regard et voire notre intelligence du monde. Comme le constatent Agnès Chauveau et Yannick Dehée :

« pour le public d'aujourd'hui, « "l'étrange lucarne" » est devenue un objet domestique étroitement intégré à la vie quotidienne, familier et indispensable. Elle n'est plus tout à fait un média passager : par les rediffusions et les émissions d'archives, les rétrospectives en tout genre, nous recevons un véritable « feuilleté » de programmes de toutes époques, sans toujours les situer avec précisions... même si la télévision se complexifie d'année en année, elle reste donc un média de masse et une culture partagée incontournable pour l'histoire »²¹¹.

Selon le dictionnaire Larousse, la télévision est :

« la transmission, par câble ou par ondes radioélectriques, d'images pouvant être reproduites sur un écran au fur et à mesure de leur réception, ou enregistrées en vue d'une reproduction ultérieure. Une application de ce procédé pour la transmission au grand public de programmes visuels, avec les sons associés, ou dans le domaine industriel, scientifique, médical. Et un ensemble des services assurant la transmission d'émissions, de reportages par télévision »²¹².

D'une manière générale, la télévision est un média qui joue un rôle d'information, de culture et de divertissement au cœur de nos attentes et déceptions, de nos espoirs et frustrations. Bien que ces définitions renvoient d'abord à l'enseignement de l'École empirico-fonctionnaliste portée par les travaux d'Harold Lasswell²¹³, ou de Joseph Klapper²¹⁴, les enjeux théoriques développés dans la discipline restent tributaires de ces propositions pionnières comme ceux

²¹⁰ MISSIKA, Jean-Louis (2006), *La fin de la télévision*, Paris, Editions du Seuil et La République des Idées, p. 8.

²¹¹ CHAUVEAU, Agnès et DEHEE, Yannick (2007), *Dictionnaire de la télévision française*, Paris, Nouveau Monde éditions, pp. 13-17.

²¹² <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/t%C3%A9l%C3%A9vision/77170#qQMCrojEug2UgVvW.99>

²¹³ LASSWELL, Harold Dwight (1927), *Propaganda Technique in the World War*, London, Paul Kegan.

²¹⁴ KLAPPER, Joseph T. (1955), *The effects of mass communication*, Glencoe, Free Press.

d'Armand et Michèle Mattelart ²¹⁵, Jérôme Bourdon²¹⁶, Bernard Miège²¹⁷, Stéphane Olivesi²¹⁸, Bertrand Cabedoche²¹⁹,... Il s'agit ainsi des trois fonctions attribuées par Harold Lasswell aux médias : le contrôle de l'environnement ; la mise en relation des différentes composantes de la société pour offrir des réponses adaptées à cet environnement ; la transmission de la culture et de l'héritage social. À ces trois fonctions, il convient d'ajouter la fonction d'*escapism* (divertissement), avec des auteurs comme Joseph Klapper, Robert Merton, Charles Wright et Talcott Parsons, qui marque parallèlement l'apogée de l'évidence fonctionnaliste et de l'unanimité autour du modèle de la figure de la seringue hypodermique, imaginé par Lasswell. Le chercheur canadien Marshall McLuhan considèrera ensuite qu' « avec la télévision, le medium est devenu le message » ²²⁰, thèse déterministe aussitôt contestée par de nombreux chercheurs, par exemple Armand Mattelart²²¹ et la critique situationniste de la « société du spectacle », avec Guy Debord²²². De manière plus récente, Bernard Miège²²³ évoque quatre modèles d'information : presse opinion, commerciale, audiovisuel de masse, relations publiques généralisées, auxquels il a ajouté plus récemment le modèle de la presse en ligne et des réseaux sociaux. Il conviendra encore de rappeler que l'analyse de la télévision est considérée au titre d'une filière (audiovisuel et cinéma) par la théorie des industries culturelles, développée en France par des auteurs comme Philippe Bouquillion²²⁴ à la suite de Bernard Miège et dont l'étude est tout juste amorcée pour l'Afrique avec le rapport de

²¹⁵ MATTELART, Armand et Michèle (1995), *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte.

²¹⁶ BOURDON, Jérôme (1997) *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien.

²¹⁷ MIEGE, Bernard (2005), *La pensée communicationnelle*, Grenoble, PUG.

²¹⁸ OLIVESI, Stéphane (2007), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, PUG.

²¹⁹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>

²²⁰ McLUHAN, Marshall (1968), *Pour comprendre les médias. Les prolongements technologiques de l'homme*, (trad.fr. Jean Paré), Paris, Mame/Seuil (Coll. "Points Civilisation").

²²¹ MATTELART, Armand (1995) « Nouvelles utopies, grandes inquiétudes. Une éternelle promesse : les paradis de la communication », *Le Monde Diplomatique*, novembre.

²²² DEBORD, Guy (1967), *La société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel.

²²³ MIÈGE, Bernard (1995), « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », pp. 165-169, in Isabelle Pailliant (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug.

²²⁴ BOUQUILLION, Philippe, COMBES, Yolande (dir.) (2011), *Diversité culturelle et industries culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2011. <http://mots.revues.org/19630>, <http://mots.revues.org/19832> et <http://figuresmediatiques.hypotheses.org/?p=41>.

2004 dont Francisco d'Almeida²²⁵ a été l'un des contributeurs, ou avec les travaux de Marie-Soleil Frère et Serge Balima²²⁶.

Comme l'affirme Dominique Wolton :

« oui, la télévision dérange, excite, déçoit, fascine et fatigue, mais elle est aujourd'hui constitutive de notre anthropologie et la difficulté que nous avons à la penser illustre bien l'extraordinaire ambivalence de l'image quotidienne dans une société occidentale qui à la fois la veut, la promeut, mais ne sait pas quoi en faire et s'en méfie »²²⁷.

Aujourd'hui, au-delà du fait que l'on assiste à de nouvelles pratiques chez des populations jeunes qui privilégient Internet plutôt que le petit écran, la télévision reste un média planétaire qui ne cesse d'étendre son influence et accompagne chacun de nous au quotidien aux côtés d'autres moyens de communication.

Dans le contexte africain, le sens que l'on donne à la télévision est étroitement lié aux raisons qui ont favorisé l'émergence de cet outil de communication sur le continent africain. Dans les années 50 et au début des années 60, le continent africain vivait au rythme des luttes pour l'accession de la plupart des États anciennement colonisés à la souveraineté. Pendant cette période, la croissance économique était faible et le taux d'alphabétisation au plus bas sur le continent.

Le paysage médiatique continental était dominé, d'un côté par la presse écrite diffusée depuis plusieurs siècles dont et qui a donné lieu à plusieurs travaux consacrés comme ceux de Jean-Claude Gakosso²²⁸, Jean-Christien Ekambo²²⁹ et de l'autre, par la radio, dont les auteurs de référence en SIC s'appellent Sylvie Capitant²³⁰, Serge Théophile Balima²³¹. Les nouveaux États indépendants ont immédiatement dû faire face aux défis économiques et se fixer des objectifs en matière d'alphabétisation. Dès cette époque, l'*École du développement* propose

²²⁵ ALLEMAN, Marie-Lise, d'ALMEIDA, Francisco Ayi, MIEGE, Bernard, WALLON, Dominique (2004), *Les industries culturelles des pays du sud, enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle*, Paris, OIF.

agence.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/aif_etude_almeida_alleman_2004.pdf.

²²⁶ FRERE Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso. Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan.

²²⁷ WOLTON, Dominique (1990), *Eloge du grand public. Une théorie critique de la télévision*, Paris, Flammarion, p. 311.

²²⁸ GAKOSSO, Jean-Claude (1997), *La nouvelle presse congolaise*. Paris, L'Harmattan.

²²⁹ EKAMBO, Jean-Christien (2013), *Histoire du Congo-RDC dans la presse. Des origines à l'indépendance*, Paris, L'Harmattan et EKAMBO, Jean-Christien (2018), *Médias pionniers au Congo : Se Kukianga 1891 ; Minsamu Miayenge 1892*, Kinshasa et Paris, L'Harmattan, (coll. "Médias d'hier").

²³⁰ CAPITANT, Sylvie (2008), « La radio en Afrique de l'Ouest, un « média carrefour » sous-estimé ? L'exemple du Burkina Faso », *Réseaux*, vol. 150, no. 4, 2008, pp. 189-217.

²³¹ BALIMA (Serge Théophile), « Les enjeux professionnels, sociopolitiques et économiques de l'avènement de la radiodiffusion numérique », in *Rapport global du séminaire-atelier sur la transition de la radio et de la télévision analogiques vers le numérique*, Ouagadougou, les 30 et 31 mars 2010, p. 32

aux nouveaux États africains le transfert de technologie, dont celui des infrastructures télévisuelles, maintenance et contenus compris, pour accélérer leur cheminement dans les étapes de la croissance, selon la modélisation définie par Walt Whitman Rostow²³². Poussés d'une part par des visées géostratégiques et d'autre part, encouragés par les recommandations des Nations-Unies, toutes largement inspirées par l'*École du développement*, assorties parfois d'attribution de fonds au titre de l'aide pour le développement et d'encouragement à l'investissement, la plupart des États se lancent dans une aventure de lancement du petit écran, au prix parfois d'énormes sacrifices financiers. Ainsi, comme le faisait constater Robert Ludovic Miyouna, Professeur en Science de l'Information et de la Communication lors d'un discours sur le cinquantenaire de *Télé-Congo*, la télévision émerge sur le continent africain sous ... :

« [...] *une tendance centralisée dont il est scientifiquement difficile de déceler dans le fonctionnement, les lignes maitresses d'une vision structurée* »²³³.

Dans cette perspective, la télévision est, tour à tour et en même temps, définie comme canal éducatif, signe de modernité, symbole d'émancipation culturelle et, surtout, gage de puissance géostratégique.

Mais contre les prévisions, régulièrement contrariées dans les bilans des différents *Programmes des nations-unies pour le développement* (PNUD), la télévision s'est retrouvée confrontée dès ses débuts à certaines difficultés qui l'ont progressivement désignée comme ... :

« [...] *un moyen d'information de masse des élites dans la plupart des pays africains. Le nombre des téléspectateurs est faible, car la majorité des Africains ne comprenait pas les langues parlées à la télévision qui sont des langues des anciennes puissances coloniales européennes* »²³⁴.

Ce constat d'une audience limitée à l'élite est celui-là même qui a autorisé l'analyse diffusionniste d'un Daniel Lerner à considérer que la télévision devait être considérée comme le vecteur privilégié pour impulser les élites des pays dits

²³² ROSTOW, Walt Whitman, (1960), *Stages of Economics Growth. A non-communist manifesto*, Cambridge, Cambridge University Press.

²³³ MIYOUNA, Ludovic Robert (2012), « Télévision émergence, discours prononcé lors d'une communication au 50^{ème} anniversaire de *Télé-Congo* », Brazzaville, Congo, pp. 4-6.

²³⁴ BESPALOVA, Alla Gregoriévna, KAPNILOVA, Eugène, Alexandre, KAROSHENSKI, Alexandre Pitrovitch, LYCHINKI, Youri, Vuctorvitch, STANEKO, Alexandre Uvanevutch (direction) (2003), *Histoire du journalisme mondial*, Rostov-sur-le Don, Marta, p. 386.

« en retard » à s'appropriier *via* le petit écran les comportements nécessaires au développement, lesquels irradieraient ensuite l'ensemble du corps social²³⁵.

Aujourd'hui encore, la télévision est l'objet d'une appropriation singulière de la part des pouvoirs politiques. Des visées personnelles dans la plupart des formes d'usage ont motivé l'accaparement de ce média par les régimes en place, largement mobilisées par les *théories de l'État*, comme Armand Mattelart en regrette l'accent exclusif dans certaines analyses²³⁶.

L'histoire de la télévision en Afrique est aussi celle des trajectoires politiques des pays du continent. Dans un contexte politique glissant du monopartisme au multipartisme, la télévision est passée du monopole de l'État au pluralisme télévisuel. Ce changement s'inscrit dans le cadre des dynamiques « *du dehors* » et « *du dedans* » pour emprunter l'expression de Georges Balandier²³⁷. Car comme l'a constaté Abdoul Ba²³⁸, en dépit de la réticence des dirigeants africains, « *l'évolution est venue du ciel* », quand les télévisions transfrontalières brisent au début des années 1990 le monopole de la station publique. L'évolution est allée dans le même sens, à la faveur des « *conférences nationales* »... ,

« [...] *au terme desquelles, une formulation nouvelle des régimes fut conçue : séparation des pouvoirs, multipartismes, élections libres, garantie des libertés publiques, en particulier celle de la presse* »²³⁹.

Le développement de la télévision privée en Afrique date du début des années 2000, à l'exception de la République démocratique du Congo (Ex-Zaïre) dès 1991, du Bénin en 1997²⁴⁰, puis du Congo (Brazzaville) en 2002²⁴¹. En dépit de cette libéralisation du secteur médiatique, l'évolution de ce processus fut variée comme le souligne Marie-Soleil Frère²⁴² et comme nous l'avons rappelé dans notre contribution précédente²⁴³.

²³⁵ LERNER, Daniel (1958), *The passing of traditional Society: Modernizing the Middle East*, Glencoe, The Free Press.

²³⁶ MATTELART, Armand, MATTELART, Michèle, DELCOURT, Xavier (1984), *La culture contre la démocratie ? L'audiovisuel à l'heure transnationale*, Paris, La Découverte, 1984 (Coll. "Cahiers libres")

²³⁷ BALANDIER, Georges (2004), *Le sens et puissance*, Paris, PUF.

²³⁸ BA, Abdoul (1996), *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, p.14

²³⁹ EBOUSSI BOULAGA, Fabien (2009), *Les conférences nationales souveraines. Une affaire à suivre*, Paris, éditions Karthala (Coll. "Les Afriques"), p. 9.

²⁴⁰ FRERE, Marie-Soleil (2016), *Journalismes d'Afrique*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 139.

²⁴¹ NDEKE, Jonas, Charles (décembre 2018), « L'appropriation de la télévision au Congo– Brazzaville au travers les journaux de DRTV : diversité thématique, libéralisation de la parole et couverture de l'actualité nationale dite de façade », Brazzaville, *Les Incunables* n°3, pp. 112-113.

²⁴² FRERE, Marie-Soleil (1995), *Presse et démocratie en Afrique francophone. De la communication traditionnelle précoloniale à l'émergence d'une presse privée dans les transitions démocratiques au Bénin et au Niger*, thèse de doctorat en sciences de l'information, Bruxelles, Université libre de Belgique

²⁴³ NDEKE, Jonas, Charles (janvier 2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville,

Si comme indiqué *supra*, ce processus de libéralisation de l'espace public africain signe l'irruption des chaînes privées, pendant ce temps, le secteur télévisuel apparaît déstructuré, en particulier en Afrique francophone et dans une moindre mesure en Afrique anglophone et lusophone. Les ressources publicitaires ne suffisent pas à faire vivre les acteurs, notamment pour constituer un pôle de production. De même, une régulation manque, qui assurerait un partage entre le secteur privé et public, d'où la précarité des chaînes privées comme le fait observer Serge Théophile Balima²⁴⁴. C'est dans ce contexte national qu'on assiste à la baisse de l'attrait de télévision, à la concurrence des chaînes étrangères et du marché de la vidéo domestique, à la précarisation des chaînes privées soumises à de fortes pressions fiscales, même si les mesures d'audience manquent, principal outil de rationalisation des dépenses publicitaires. Cette désorganisation du secteur entraîne une relative pénurie d'images. Les qualités d'antenne sont estimées insuffisantes par les téléspectateurs africains, concurrencés par les chaînes internationales qui deviennent référentes pour la comparaison, comme le font remarquer Abdoul Ba²⁴⁵, Yvonne Mignot-Lefebvre²⁴⁶, Lotfi Madani²⁴⁷, Riadh Ferjani²⁴⁸, Tristan Mattelart²⁴⁹, Serge Théophile Balima²⁵⁰.

Au regard de ce débroussaillage sur le concept de télévision, qu'en est-il du journal télévisé ?

1.2. Le concept de *journal télévisé*

symbole de la diversité d'information ? », Libreville, Revue en ligne *Edition Oudjat*, numéro 001, volume 1, p. 2. <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>.

²⁴⁴ BALIMA, Serge Théophile (2007), « Réguler l'information et non la contrôler », *Sidwaya* [en ligne], 5 juillet <<http://www.lefaso.net/spip.php?article21901>>.

²⁴⁵ BA, Abdoul (1996), *Télévision, paraboles et démocraties en Afrique noire*, Paris, éditions L'Harmattan.

²⁴⁶ MIGNOT-LEFEBVRE, Yvonne (1996), 'Télévisions d'Afrique et patrimoines organisationnels', *Tiers-Monde* (146), avril-juin, p. 355 et s.

²⁴⁷ MADANI, Lotfi²⁴⁷ (1996), « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers Monde*, n° 146, avril-juin, pp. 316-324.

²⁴⁸ FERJANI, Riadh (2002), « Internationalisations du champ télévisuel en Tunisie », pp. 155-178 in Tristan Mattelart (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*. Bruxelles : de Boeck université, (Coll. "médias recherches. «Études »").

²⁴⁹ MATTELART, Tristan, 2002, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, (Coll. "Médias Recherches, Études").

²⁵⁰ BALIMA, Serge Théophile (2006), « Un journaliste professionnel est-il universel ? Réflexion sur la pratique journalistique en contexte africain », *Les cahiers du journalisme*, n° 16 [en ligne], automne, <http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/16/07_BALIMA.pdf>.

Très proche des actualités filmées qui ont continué à le concurrencer dans les salles de cinéma durant les premières années de son existence, le journal télévisé leur empruntait beaucoup à ses débuts. Composé de reportages assez hétéroclites, le journal télévisé ne bénéficiait pas alors d'un présentateur²⁵¹. Au milieu des années cinquante, le présentateur fait son apparition et le journal télévisé cherche un équilibre entre le présentateur de l'information et son illustration par l'image. On est ainsi passé d'une télévision plutôt marquée par l'enquête, le direct, le terrain à une télévision plus centrée sur l'examen et donc privilégiant le studio et les commentaires. Dans cette télévision en pleine mutation, « *la constitution des industries de programmes peut être caractérisée comme l'occasion d'un affrontement entre modèle éditorial et modèle de flot* »²⁵². Les industries culturelles lors de leur émergence ont fonctionné selon le *modèle éditorial* : ce fut le cas de l'édition des livres, puis dans les derniers temps de la musique enregistrée, assez rapidement du cinéma. Parallèlement, la presse commerciale de masse a connu un développement rapide, en suivant son modèle de production, constitué d'emprunts à la fois à l'édition (se manifestant par le paiement quotidien du lecteur abonné) et à ce qui deviendra le *modèle de flot* (dans ce cas, les ressources publicitaires ou celles provenant des annonces constituent la contrepartie financière de la vente du lectorat aux annonceurs, à l'origine de ce que l'on a désigné comme un « deuxième marché » de la presse). Quant au *modèle de flot stricto sensu*, il s'est manifesté très tardivement. Les chaînes publiques de radio et de télévision, hégémoniques de la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1980, ne correspondent pas au *modèle éditorial* : si elles respectent le critère de la continuité et de l'amplitude de la diffusion, ainsi que celui du recours à des programmes autant informationnels que culturels, elles ont été pendant une longue période financées par des ressources provenant des auditeurs et téléspectateurs (redevances) ainsi que par les subventions publiques, et elles ont fait l'objet d'un contrôle politique direct. Ce contrôle s'est desserré seulement lorsque les ressources d'origine publicitaire sont devenues majoritaires, rendant *de facto* inévitable l'adoption des règles de programmation des médias généralistes de *flots* qui

²⁵¹ C'était en France la loi imposée par le pionnier du J.T. Pierre Sabbagh, qui ne jurait que par les faits.

²⁵² MIEGE, Bernard, PAJON, Patrick, SALUN Jean-Michel (1986), *L'industrialisation de l'audiovisuel-Des programmes pour les nouveaux medias*, Paris, Aubier-Montaigne, p. 79.

s'étaient forgées progressivement dans les chaînes commerciales²⁵³. Les programmes peuvent être classés en deux catégories distinctes : les programmes de *flux* et les programmes de *stocks*. Les programmes de *flux* sont destinés à être diffusés une seule fois ; après cela, ils perdent leur valeur première. Il s'agit par exemple des informations, du bulletin météo, des compétitions sportives, des émissions de plateau : jeux, débats, divertissement, etc. Ils peuvent bien entendu être rediffusés en tant qu'archives, par exemple dans des émissions d'humour, d'analyse, de commémoration, ou encore dans celles qui reviennent sur l'histoire et les grands moments de la télévision.

Les programmes de *stock* (appelés également programmes de *catalogue*) conservent leur valeur, indépendamment du nombre de diffusions. Il s'agit essentiellement des fictions de télévision (séries, téléfilms, etc.), des films de cinéma, et des documentaires. Au moment de l'achat d'un programme de ce type, la chaîne pourra donc négocier le nombre de diffusions du programme sur son antenne, et, si elle fait partie d'un groupe audiovisuel comptant plusieurs chaînes, sur d'autres antennes du groupe. La mise à disposition du programme sur ses services de médias audiovisuels à la demande, en particulier sur son service de télévision de rattrapage, pourra également être discutée lors de l'achat. À ces deux types de programmes, répondent des stratégies d'achat et de programmation différentes de la part des chaînes.

Après ce débroussaillage théorique sur les types de programmes, nous nous attaquons maintenant au décodage de l'*événement* avant de resserrer l'analyse sur le journal télévisé.

Daniel Dayan et Elihu Katz²⁵⁴ soulignent que malgré la poignée de stations qui réussit toujours à marquer son indépendance en diffusant d'autres programmes, l'*événement* s'assure un quasi-monopole de l'attention. Dans le répertoire des formes télévisuelles, il est difficile d'imaginer effet d'annonce plus fort. Organisés en dehors des médias, ces *événements* sont l'œuvre des organismes publics (gouvernement, parlement), des organismes internationaux (le comité

²⁵³ MIEGE, Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Grenoble, PUG, p. 52-53.

²⁵⁴ DAYAN, Daniel, KATZ, Elihu (1996), *La Télévision cérémonielle*, Paris, Presses Universitaires de France, (coll. "La Politique Éclatée").

olympique), des partis politiques, etc. Le déroulement de l'événement est de nature cérémoniale.

Abordant la question de l'événement sous l'angle de la sociologie des médias inspirée de Pierre Bourdieu, Patrick Champagne²⁵⁵ n'y étudie pas préalablement les événements qui font la Une des quotidiens ou des journaux télévisés, mais le traitement médiatique des « malaises sociaux ». Le concept d'événement s'insinue de manière assez diffuse dans la réflexion. Imbriqués dans la couverture des problèmes de société, les événements sont des supports de choix de problèmes de société médiatiquement entretenus. Trois termes y semblent fonctionner comme synonymes interchangeables : faits, incident et événement.

Vu sous l'approche anthropologique, Mihai Coman²⁵⁶ souligne que, confrontés aux événements récurrents et socialement prestigieux (les cérémonies publiques) ou aux événements inattendus et socialement dangereux (les crises), les journalistes changent leur façon de travailler et produisent des textes qui nous surprennent par leur différence – par rapport au discours habituel des médias – et par leur analogie – par rapport au système des mythes et des rites. De ce fait, selon l'auteur, l'appel, dans les médias, au discours symbolique est lié à l'irruption des événements à part et à l'utilisation des genres journalistiques qui recourent à des procédures narratives complexes. Il poursuit en affirmant que la mutation d'un discours de routine vers un discours dominé s'opère de manière différenciée. Pour les événements *interruptifs*, c'est-à-dire pour les situations de crise, sont activés les modèles et les techniques de réflexion culturelle reposant sur la logique du mythe, alors qu'aux événements répétitifs, c'est-à-dire aux situations cérémoniales, sont appliqués des mécanismes symboliques axés sur la logique du rite. Plus exactement dans le premier, on est en présence d'un processus de *mythification*, dans le second cas de celui de *ritualisation*.

Selon Jocelyne Arquembourg-Moreau, le concept événement a été depuis de nombreuses années l'objet d'une attention suspicieuse de la part des sciences humaines et sociales. Paradoxalement, on constate aussi que cette suspicion ne

²⁵⁵ CHAMPAGNE, Patrick (1984), « La manifestation. La production de l'événement politique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol.52-53, pp.19-41 ; doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1984.3329>
https://www.persee.fr/doc/arss/_0335-5322_1984_num_52_1_3329

²⁵⁶ COMAN, Mihai (dir.).(2003), *Pour une anthropologie des médias*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, médias et société"), pp. 111-180.

repose sur aucune définition claire du concept *événement*. Elle poursuit en tentant de resserrer l'appréhension de ce *concept* autour des événements médiatiques :

*« le paradigme qui prédomine est constitué d'un ensemble d'approches d'origines assez hétéroclites qui postulent que les médias construisent les événements qu'ils rapportent. En dépit de leur disparité, ces perspectives composent un cadre théorique relativement consensuel à défaut d'être totalement cohérent »*²⁵⁷.

En s'appuyant sur le cas du *tsunami*, Jocelyne Arquembourg-Moreau démontre que le *tsunami* est un *événement* pour deux raisons. Il est indépendamment des médias, par le nombre des pays concernés et la quantité de victimes touchées par la catastrophe. Il l'est peut être aussi grâce aux médias, si l'on se place du point de vue du rôle qu'on leur attribue dans la collecte des sommes attribuées aux populations sinistrées.

*« Dans ce cas, l'événement ne se présente ni comme fait qui existerait en dehors des médias et dont ils auraient procuré une vision déformée, ni comme une pure distraction. Aussi plutôt que de réduire l'événement, la tâche à comprendre consiste-t-elle plutôt à le déchiffrer. En tout événement un monde se brise et un nouveau monde apparaît »*²⁵⁸.

Pour Isabelle Garcin-Marrou²⁵⁹, l'*événement* est, d'abord, à comprendre comme s'inscrivant sur une mémoire sociale, politique et historique : celle-ci joue un rôle dans la compréhension et la désignation de l'*événement* lui-même. Celui-ci ne surgit pas d'un néant historique : il s'articule à un passé qui a une charge de significations et qui informe sa perception actuelle. Cette inscription de l'*événement* sur fond historique pose deux problèmes qui concernent, d'une part, la mise en récit de l'événement – comment l'occurrence événementielle, ce qui est arrivé, devient une information – et, d'autre part, l'attribution d'une valeur à l'événement – comment cette information est dotée d'une valeur, d'une importance et d'une signification, qui la font ressortir du flux informatif et en font un événement.

« L'inscription de l'événement dans une mémoire donne en effet à celui-ci une structure temporelle spécifique. L'événement n'est pas

²⁵⁷ ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, éditions des Archives Contemporaines, p.5.

²⁵⁸ ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *Op. Cit.*, p.13.

²⁵⁹ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, n° 76, pp. 40-67.

seulement un surgissement dans l'actualité ; sa définition articule les dimensions du passé, du présent et du futur »²⁶⁰.

Après ce débroussaillage autour de la notion d'événement, nous tenterons à présent à déconstruire le concept de *journal télévisé* (J.T.).

Objet de la présente recherche, le *journal télévisé*, bien que populaire, est effectivement perçu comme un phénomène social et culturel majeur. Il est un objet facilement identifiable, aux contours bien délimités et à propos duquel les points de vue, les analyses et les propositions ne manquent point et se renouvellent régulièrement. Bien que les appréciations peuvent diverger sur telle ou telle évolution ou transformation, on sait assez exactement à quoi on a affaire. Seules, de temps à autre, quelques interventions dissonantes viennent troubler ce consensus largement admis : parmi quelques autres, le cinéaste Jean-Luc Godard s'est fait le critique sévère de l'information à la télévision et il n'a de cesse, lors de ses participations ou interviews, de démonter les mécanismes de production du J.T. et, en particulier, de démontrer que les images en sont absentes, étant le plus souvent remplacées par des photos et du verbal provenant rarement d'une enquête sur le terrain. Godard n'est d'ailleurs pas le seul à ébranler les certitudes. En particulier, les chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication se sont donnés des outils rigoureux de nature à offrir la distanciation nécessaire²⁶¹.

À la différence des journaux de la presse écrite d'opinion, les journaux télévisés ne sont pas régis par le principe de ciblage, ni par ceux, corrélatifs, d'une « responsabilité éditoriale » associant crédibilité, audience et ressources publicitaires. Tel est le constat qu'à l'encontre des idées reçues, Roger Bauthier et Francis Poulle établissent en partant d'une enquête sur les conditions structurelles de la programmation publicitaire. D'où le paradoxe de J.T. concurrents mais non ciblés. L'hypothèse a été vérifiée de journaux « omnibus » gommant toute différence entre eux pour maximiser leurs audiences : l'expression est empruntée à Pierre Bourdieu²⁶² lors d'une analyse de la presse écrite, qui souligne qu'un journal peut avoir intérêt (quand il cherche une

²⁶⁰ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, n° 76, pp. 49.

²⁶¹ MIEGE, Bernard, (dir.) (1986), *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision*, I.N.A., La Documentation française, p. 10.

²⁶² BOURDIEU, Pierre (1979), *La distinction*, Paris, Edition de Minuit.

maximisation du nombre de ses lecteurs) à gommer tout ce qui est proprement politique, processus qui aboutit à proposer aux lecteurs un « journal omnibus ». Aujourd'hui, les auteurs préfèrent l'analyse selon laquelle nos ... :

« [...] journaux télévisés déclinent le paradigme du « journal de la nation » : rendez-vous quotidien, en direct, focalisant tous les événements de la vie publique de la journée... Autant de propriétés qui pourraient bien expliquer que le J.T. est un dispositif indémodable »²⁶³.

À la suite de Roger Bauthier, Francis Poulle, Benoît Lafon, dans le cadre d'une analyse de la télévision régionale, préfère l'hypothèse de ... :

« [...] journaux télévisés comme une tribune officielle de l'intégration au jeu politique national des événements et des acteurs politiques régionaux »²⁶⁴

Dans la quasi-totalité des États, le J.T. demeure, pour une grande part de la population, une source d'information déterminante, même si dans la jeune génération, la fréquentation de la télévision se présente à la baisse. Le petit écran constitue « une manière de rendez-vous »²⁶⁵ national, dans la mesure où la télévision et, plus spécialement le journal télévisé, ont été, dès le départ et sur tous les continents, pensés par le gouvernant comme ... :

« [...] un moyen de concrétiser les liens entre le cœur du pouvoir et la périphérie en permettant une communication directe à sens unique »²⁶⁶.

Le J.T. ne nous est cependant pas apparu comme la seule forme d'information à la télévision. Loin de là ! Certains magazines sont des temps forts de l'information, bien plus que le J.T. Mais comme l'ont remarqué de nombreux analystes, celui-ci occupe une position emblématique, et dans les télévisions européennes au moins, il est un lieu d'où l'on peut suivre de près l'évolution de

²⁶³ BAUTHIER, Roger, POULLE, Francis (1986), « Les journaux télévisés de 20 heures sont-ils des journaux ? » in MIEGE, Bernard, (dir.) (1986,) *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision*, I.N.A., La Documentation française, p. 98.

²⁶⁴ LAFON, Benoît (2000), *La télévision régionale, socio-histoire d'un dispositif d'intégration politique nationale, le cas des journaux télévisés Midi-Pyrénéens (1963-2000)*, thèse de doctorat en science politique à l'Université des Sciences Sociales Toulouse I sous la direction du Professeur Serge Albouy, pp. 337-338.

²⁶⁵ Une expression empruntée à Roger Bauthier et Francis Poulle qui évoquent, pour illustrer cette proposition, une situation vécue en Pologne sous le régime de Jaruleswski : « pour bien en saisir toute dimension symbolique, il suffit d'évoquer le pôle inverse de tout un peuple refusant le rendez-vous du J.T. : ces Polonais qui, non contents de se promener dans les rues à l'heure des journalistes en uniforme, en plus plaçaient leur télé allumée à la fenêtre ». BAUTHIER, Roger, POULLE, Francis (1986), « Les journaux télévisés de 20 heures sont-ils des journaux ? », in MIEGE, Bernard, (dir.), 1986, *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision*, I.N.A., La Documentation française, pp. 95-110.

²⁶⁶ BOURDON, Jérôme (2003), *La télévision est-elle un média global ? Une perspective historique, Télévisions, mémoire et identités nationales*, Paris, INA - L'Harmattan, 2003, p. 63.

l'offre télévisuelle. L'hypothèse qui sous-tend l'ensemble de notre réflexion, et qui sera précisée ci-après, est que le J.T. est devenu pratiquement un fait social et culturel incontournable, inébranlable et indémodable. Incontournable, parce que trente-cinq ans d'histoire l'ont relié très profondément à la société française et en font un élément-clé de la scène politique. Inébranlable, parce que pour une partie importante de la population, il est moins un moyen d'information, qu'un élément de ponctuation du temps quotidien et une occasion (fantastique) de prendre part aux affaires de la nation et du monde. Indémodable enfin, au point que les stratégies de ciblage des publicitaires s'appliquent dorénavant à l'ensemble de la grille des programmes des chaînes, mais ne le concernent point²⁶⁷.

À la suite de Roger Bauthier, Francis Poulle, et Bernard Miège, Arnaud Mercier pense que ... :

*« le journal télévisé est devenu, dans les démocraties occidentales, une institution, un rendez-vous quotidien qui rythme la vie de nombre de citoyens, un moyen d'information privilégié par beaucoup »*²⁶⁸.

Selon Benoit Aiguillon,

« sa régularité ôte au journal télévisé une partie de son prestige, phénomène qui le classe à mi-chemin entre émissions de flux et l'émission de prestige ».²⁶⁹

Au fil du temps, il est devenu l'emblème et la signature des chaînes de télévision. Émission-phare de nombreuses chaînes généralistes, le journal télévisé est le carrefour social, un rendez-vous de la nation dans certains pays et une fenêtre sur le monde extérieur.

Le journal télévisé est ... :

« [...] un message diffusé complexe qui en combine plusieurs autres. Il est constitué d'une alternance entre des « plateaux » de présentation (chapeaux, lancements), des reportages d'actualité hot news ou des reportages magazine et des images d'actualités commentées par le présentateur ».²⁷⁰

Il peut aussi contenir des billets d'éclairage (énoncés sur le plateau, face à la caméra, par un journaliste), ainsi que des *in-situ* en duplex ou en différé. On peut

²⁶⁷ MIEGE, Bernard, (dir.) (1986), *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision*, Paris, I.N.A., La Documentation française, p. 9.

²⁶⁸ MERCIER, Arnaud (1996), *Le journal télévisé : politique de l'information et information politique*, Paris, Presses de sciences Po, p. 15.

²⁶⁹ AIGUILLON, Benoit (2001), *Un demi – siècle de journal télévisé : technique, publicité, influence*, Paris, l'Harmattan, p. 25.

²⁷⁰ MANIER, Paul, Stéphane (2003), *Le journalisme audiovisuel : techniques et pratiques rédactionnelles*, Paris, Dixit éditions, 224. p.

considérer le journal télévisé comme un genre télévisuel en soi, avec ses propres règles rédactionnelles de structuration et de médiation. Sa hiérarchisation obéit à des contraintes comme les formats, les délais de fabrication, le manque de diversité de ses sources, la ligne éditoriale de la chaîne et autres. Elle obéit aussi à une série d'usages propres : regrouper les nouvelles en catégories géographiques (national et international), situer les nouvelles sportives ou divertissantes en fin de journal, etc. Les journaux télévisés peuvent être classés selon deux critères : la durée et la thématique. Selon Paul Stéphane Manier²⁷¹, dans l'immense majorité des cas, un journal télévisé aura la même structure de base : un présentateur et des sujets. Ce qui diffère est essentiellement la durée, qui aura une grande influence sur le produit fini. Les journaux télévisés peuvent être classés en quatre catégories : les journaux nationaux et régionaux, les bulletins télévisés, les tout-images et les journaux spécialisés. La construction du journal télévisé s'appuie sur des formes spécifiques : le générique, le sommaire, les chapitres (lancement, reportage, des annonces), le générique de fin. Le choix du présentateur du journal télévisé de début de soirée représente souvent un enjeu majeur pour le marketing d'une chaîne, car il est, pour ainsi dire, son image de marque et l'un de ses principaux atouts concurrentiels. Il est exigé du présentateur du journal télévisé d'être séduisant et crédible.

Ainsi, les journaux télévisés qui constituent l'objet de notre recherche méritaient bien cet éclairage préalable. L'appréhension des journaux télévisés dans le cadre de nos travaux sera complétée *in fine*, lors de la présentation des résultats du questionnaire destiné aux téléspectateurs dans notre troisième partie, avant de tirer les conclusions nécessaires. Au regard de ce qui précède, nous retenons les journaux télévisés comme un rendez-vous quotidien, en direct, focalisant tous les événements de la vie publique de la journée selon Roger Bauthier et Francis Poulle²⁷², un fait social et culturel incontournable, inébranlable et indémodable selon Bernard Miège²⁷³.

Si dans le contexte congolais, les journaux télévisés en général et en particulier de la chaîne publique *Télé-Congo* demeurent à l'origine pensés par les gouvernants, ainsi que le relève Jérôme Bourdon, comme « *un moyen de*

²⁷¹ MANIER, Paul, Stéphane (2003), *Ibid.*

²⁷² BAUTHIER, Roger, POULLE, Francis (1986), « Les journaux télévisés de 20 heures sont-ils des journaux ? »... p. 98.

²⁷³ MIEGE, Bernard, (dir.) (1986), *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision...* p. 9.

concrétiser les liens entre le cœur du pouvoir et la périphérie en permettant une communication directe à sens unique »²⁷⁴, aujourd'hui, ce principe ne fait plus sens. Comme l'a constaté Tourya Guaaybess dans le cadre d'une analyse sur les télévisions arabes, « *l'État n'est plus maître dans son royaume* »²⁷⁵. En République du Congo, on observe un nouvel équilibre entre le pouvoir de l'État et celui de ce qui n'est plus son public, mais le public s'agissant de désigner la masse des téléspectateurs potentiels. Le public jouit de la possibilité de regarder d'autres chaînes grâce à la libéralisation de l'espace télévisuel et de faire usage aussi bien des télévisions privées nationales, des chaînes télévisées transfrontalières et des dispositifs socio-numériques, (*pure players*, médias sociaux et *infomédias* compris²⁷⁶). On assiste à l'émergence d'acteurs jusqu'alors invisibles qui réclament des réformes, d'où la tenue à Brazzaville en octobre 2018 des assises de la communication après les *États généraux de la communication* de 1992. Pour notre part, nous avons voulu questionner les structures thématiques, l'accès des acteurs extérieurs à l'espace médiatique des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* à travers les journaux télévisés dans ce contexte en mutation, pour tenter de mesurer leurs contributions dans l'espace public médiatique et sociétal congolais. Pour ce faire, nous mobilisons à la suite du concept journal télévisé, celui de *l'espace public*.

1.3. Le concept d'espace public

Le concept « *d'espace public soulève de nombreuses difficultés* »²⁷⁷. La première est liée au succès même de ce concept. Il est mobilisé par les chercheurs pour appréhender la vie sociale, mais ce travail de recherche est, à son tour, repris par les acteurs sociaux pour modifier la réalité sociale. La seconde difficulté, étroitement liée à la première, tient à l'ambiguïté du concept d'*espace public*. Tout d'abord, ce terme rend compte d'une réalité sociale historique concrète, mais renvoie à une conception normative de la vie démocratique. Ensuite, il fait référence à un concept unique, mais s'incarne dans des réalités extraordinairement diverses (télévision, place publique, etc.) : Il convient donc de

²⁷⁴ BOURDON, Jérôme (2003), *La télévision est-elle un média global ? ...* p. 63.

²⁷⁵ GUAAYBESS, Tourya (2005), *Les télévisions arabes sur orbite. Un système médiatique en mutation (1960-2004)*, Paris, CNRS Editions, p. 154.

²⁷⁶ REBILLARD, Franck (2006), « Du traitement de l'information à son retraitement – La publication de l'information journalistique sur l'Internet », *Réseaux*, n°137, 2006, pp. 29-68.

²⁷⁷ WOLTON, Dominique, DACHEUX, Eric (2008), *L'espace public, les Essentiels d'Hermès*, Paris, CNRS Editions, pp. 19-20.

définir, ici, ce que nous entendons par « espace public » pour en faciliter la compréhension, donc la critique, à partir des travaux de quelques chercheurs reconnus.

À l'origine, ce concept est utilisé au XVII^e siècle et surtout dès le XVIII^e pour étudier les sociétés européennes. Développé par Jürgen Habermas, l'*espace public* était défini à cette période comme un espace unifié de la raison, de la rationalité et de la logique. Dans ce monde en pleine mutation, l'on peut se demander si les pratiques communicationnelles auxquelles il donne lieu prolongeraient directement les échanges d'arguments et la formation des opinions telles qu'ils fonctionnaient alors. C'est dans cette perspective que le philosophe allemand Jürgen Habermas, dans sa dernière version, décrit le concept de l'*espace public* comme moins normatif que dans la première version et débarrassée des perspectives de l'État-providence : l'auteur prend désormais en compte les médiations sociales de la communication avant celle des médias et ne néglige pas la raison « systématique » dans le fonctionnement des médias, au profit de la seule raison « communicative ».

Plusieurs chercheurs ont complété l'approche d'Habermas²⁷⁸ pour étudier les autres formes que revêtent les espaces publics dans les contextes nationaux, comme Éric Dacheux²⁷⁹, Oskar Negt²⁸⁰, Dominique Wolton²⁸¹... Pour notre part et dans le cadre de nos travaux, le contexte national congolais sera évoqué dans le but de déterminer le type d'*espace public* qui se déploie autour des journaux télévisés des émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV*. Pour ce faire, les travaux de Peter Dahlgren²⁸² et Bernard Miège²⁸³ seront convoqués, les deux auteurs, relevant des SIC respectivement en Suède et en France, définissent pareillement l'*espace public* comme « fragmenté ».

Le premier, Peter Dahlgren, s'appuie sur la place et le rôle joué par internet dans les sociétés modernes européennes pour donner un sens à l'évolution de

²⁷⁸ HABERMAS, Jürgen (1978), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (traduction française), Paris, Payot, 324 p.

²⁷⁹ WOLTON, Dominique, DACHEUX, Eric (2008), *L'espace public...* pp. 19-20.

²⁸⁰ NEGt, Oskar (2009), « L'espace public oppositionnel aujourd'hui », *Multitudes* 2009/4 (n° 39), pp. 190-195. DOI 10.3917/mult.039.0190.

²⁸¹ WOLTON, Dominique (1992), « Les contradictions de l'espace public médiatisé », *Hermès, La Revue* (n° 10), p. 95-114.

²⁸² DAHLGREN, Peter (2000). « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication »... pp. 147-162.

²⁸³ PAILLART, Isabelle, (1995). *L'espace public et l'emprise de la communication...* pp. 163-175.

l'espace public. Il rappelle qu'au fond, *l'espace public* repose sur l'idée d'universalité, une norme qui le voudrait accessible à tout citoyen. Ceci place au premier plan les aspects institutionnels clefs des médias. Si les médias constituent le trait majeur de *l'espace public*, il s'en suit normativement qu'ils devraient rester techniquement, économiquement, culturellement et linguistiquement à la portée des membres de la société, l'exclusion *a priori* d'un segment quelconque de la population entre en contradiction avec la prétention de la démocratie à l'universalisme. Vu sous cet angle, *l'espace public* soulève des questions sur la politique des médias, l'économie, la propriété et le contrôle social, le rôle des forces du marché et des dispositions réglementaires, la privatisation du pouvoir de l'information, du pouvoir corporatiste, etc. Les questions pratiques de politique des médias sont souvent conceptuellement compliquées et politiquement difficiles, eu égard à la concurrence des intérêts contradictoires en jeu. L'idée de *l'espace public*, qui se fonde sur l'idéal de quelque chose de commun, de partagé, auquel tous les citoyens ont droit, devient de plus en plus un défi dans une ère où les forces du marché ont une telle influence dans la formation du politique. Les difficultés auxquelles la radiodiffusion de service public a fait face dans les récentes décennies traduisent ces tensions. Dans ces conditions, nous nous trouvons confrontés à une tension entre un modèle unitaire et un modèle pluriel de *l'espace public*.

« Le net a bien la capacité d'élargir l'espace public, quoiqu'il ne semble pas transformer dramatiquement la vie politique. Il ouvre la voie à de nouveaux espaces communicatifs - des espaces destinés à l'élite aussi bien que des espaces publics alternatifs - même si, pour ces derniers, les chemins qui mènent au centre de la décision politique sont encore bien longs (particulièrement dans le contexte de l'UE) »²⁸⁴.

Pour Bernard Miège²⁸⁵, au-delà des spécificités, *l'espace public* s'est complexifié, les traits d'un nouvel espace apparaissent. *L'espace public* se perpétue, même si sa fonction de facilitateur du débat et des échanges d'opinions, ainsi que l'usage des pratiques argumentatives sont maintenant minorés. Il s'élargit : toutes les classes et catégories sociales y prennent part, mais à des titres divers. Il s'étend régulièrement : les logiques qui le « travaillent » sont à l'origine de cette extension. Il a tendance à se fragmenter. C'est ce dernier point qui nous intéresse

²⁸⁴ DAHLGREN, Peter (2000). « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication »... pp. 163-164.

²⁸⁵ MIEGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble, PUG, pp. 171-206.

le plus, car la tendance à la fragmentation repose sur une asymétrie grandissante, une inégalité de participation qui s'accroît, une inégalité d'accès au moyen de communication qui s'accroît, et une gestion de plus en plus sophistiquée du consensus social et culturel.

Ainsi, le concept d'espace public tel que débroussaillé nous permet de nous positionner en nous appuyant sur la conception de Peter Dahlgren²⁸⁶ et de Bernard Miège²⁸⁷, à savoir en considérant l'*espace public* comme *fragmenté*. Nous tenterons ainsi grâce à nos deux auteurs de référence de vérifier nos hypothèses de recherche.

Il nous faut maintenant décrypter la notion de *service public*.

1. 4. La notion de *service public*

Pour appréhender le sens du vocable *service public*, nous mobiliserons deux approches qui nous permettront d'apporter un éclairage sur cette notion. La première approche aborde cette notion du point de vue du droit puis la deuxième approche du point de vue communicationnel.

Juridiquement, ce terme présente plusieurs difficultés à le circonscrire clairement, comme le soulignent plusieurs chercheurs comme Gilles Guglielmi, Geneviève Koubi et Martine Long²⁸⁸. Face à cette difficulté liée à l'absence d'une définition institutionnelle, nous retenons du droit la proposition de définition formulée par René Chapus : « *une activité constitue un service public quand elle est assurée ou assumée par une personne publique en vue d'un intérêt public* »²⁸⁹. Cette activité se définit selon deux principes : le premier est qu'il doit exister un rapport entre cette activité et une personne publique. Et le deuxième est qu'elle doit être mise en place dans l'objectif de servir un intérêt public²⁹⁰.

Une seconde approche, à nouveau juridique mais plus ancrée dans l'évolution historique de la notion de *service public*, précise au contraire qu'en raison du

²⁸⁶ DAHLGREN, Peter (2000). « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication »... pp. 147-162.

²⁸⁷ MIEGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble, PUG.

²⁸⁸ GUGLIELMI, Gilles ; KOUBI, Geneviève, LONG, Martine (2016), *Droit du service public*, Paris, L.G.D.J., 896 p.

²⁸⁹ CHAPUS, René (2001), *Droit administratif général*, Tome I, Paris, Montchrestien, p. 579.

²⁹⁰ GUGLIELMI, Gilles, KOUBI, Geneviève, DUMONT, Gilles (2007), *Droit du service public*, Paris, 2e édition / : Montchrestien, p. 89.

contexte historique, l'expression *service public* utilisée de nos jours ne correspond ni aux besoins ni aux objectifs des instances qui ont travaillé sur la notion.

« Ces derniers ne traduisaient pas la philosophie de l'égalité et de l'esprit de fraternité qui fonde l'approche du service public moderne. L'association entre le terme de « service » et le qualificatif « public » ne pouvait être réalisée dès les premiers temps de l'institutionnalisation des pouvoirs d'État et dans l'État, car les processus de construction de l'État, du Royaume, ne répondaient pas spontanément à la philosophie juridique du lien social »²⁹¹.

Le vocable de *service public* évoque de nos jours à la fois trois types de significations : *« institutionnelle, juridiques, idéologique qui interfèrent sans cesse et s'alimentent réciproquement »²⁹².*

Selon Jacques Chevallier²⁹³, la notion de *service public* renvoie d'abord à une fonction à remplir, une mission à assurer, mais aussi l'activité concrète qui en résulte et partant l'organe qui la prend en charge. De ce fait, le *service public* est conçu selon l'auteur, comme principe axiologique guidant la gestion publique. On se situe dans une conception du *service public* qui prend en compte bien entendu à la fois les prestations offertes au public et les organismes chargées de les fournir. Dans ces conditions, les aspects fonctionnel, matériel et organique sont indissolublement liés, adhèrent les uns aux autres.

Par son opposition à la notion de « privé », du point de vue du droit :

« Le service public garantit un principe de cohésion et d'unité, contrairement au domaine privé qui se caractérise davantage par le principe de diversification. L'opposition se construit aussi bien sur le principe moral : l'entreprise vise la rentabilité et le gain financier, alors que le service public veille au bien collectif »²⁹⁴.

Si telle est la conception du point de vue du droit, quelle en est la situation du point de vue communicationnel ? Dans un contexte médiatique en général et télévisuel en particulier, la notion de *service public* a fait l'objet de plusieurs mutations. Elle trouve ses racines dans la notion – héritée des Lumières – du public et d'un espace public où la vie sociale et politique se déploie démocratiquement (Habermas, 1989), ainsi que dans la tradition d'organismes

²⁹¹ GUGLIELMI, Gilles, KOUBI, Geneviève, DUMONT, Gilles (2007), *Droit du service public ...* p. 20.

²⁹² GHOSN, Catherine (2015), *Médiation télévisuelle et représentation de la diversité*, Paris, L'Harmattan, p. 56.

²⁹³ CHEVALLIER, Jacques (2015), *Le service public*, Paris, PUF, (Coll. "Que sais-je ?"), pp. 53-54.

²⁹⁴ CHEVALLIER, Jacques (2015), *Le service public ...* pp. 77-100

de radiodiffusion indépendants, à vocation publique. Dans certains pays, comme le fait constater la Professeure norvégienne, Trine Syvertsen dans sa thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la communication, « *la radiotélévision de service public désigne une ou plusieurs institutions existantes, alors qu'ailleurs il s'agit d'un idéal* »²⁹⁵. Il n'est pas facile de répondre à la question « qu'est-ce que la radiotélévision de service public », mais une réponse raisonnable complète a été proposée il y a quelques années par la *Broadcasting Research Unit* (aujourd'hui disparue) du Royaume-Uni dans une brochure publiée en 1985. L'approche de la BRU appuyait l'idée selon laquelle il fallait considérer la radiotélévision comme un environnement global. Ses 8 principes fondamentaux peuvent se résumer comme suit :

- être accessible à tous (géographiquement) ;
- plaire à tous (goûts et intérêts) ;
- prêter une attention particulière aux minorités ;
- contribuer au sentiment d'identité et de communauté nationale ;
- se tenir à l'écart des intérêts en place ;
- s'assurer un financement direct auquel tous contribuent ;
- rechercher une programmation de qualité plutôt que la plus grande écoute possible ;
- édicter des directives qui libèrent les réalisateurs de programmes au lieu de les entraver.

Bon nombre d'auteurs ont tenté de recadrer et de redéfinir cette notion de public en fonction de l'évolution de la nature des médias. Le Professeur québécois en médias et communication à l'Université Mc Gills, Marc Raboy observe que la radiotélévision commerciale est liée au monde social par les marchés, le *service public* tire sa légitimité du rôle que jouent ses spectateurs en tant que citoyens²⁹⁶. Pour réussir, toute radiotélévision doit avoir pour moteur les programmes. Mais la radiotélévision publique a pour motivation les finalités de sa politique, tandis que la radiotélévision privée est motivée par le profit. La radiotélévision publique est celle qui poursuit un objectif : élever la qualité de la vie publique en donnant

²⁹⁵ SYVERTSEN, Trine (1992), *Public television in transition: a comparative and historical analysis of the BBC and the NRK*, Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy at the Centre for Mass Communication Research, University of Leicester, p. 8.

²⁹⁶ RABOY, Marc (1997), Introduction à la radiotélévision de service public dans un contexte de mondialisation, in ATKINSON, Dave, RABOY, Marc (1997), *La radiotélévision de service public : les défis du XXI^e siècle*, Editions UNESCO, pp. 75-85.

aux individus et aux groupes sociaux les moyens d'une participation plus active et plus équitable. La radiotélévision motivée par le profit cherche uniquement à élargir son public. Pendant ce temps, en démocratie, le *service public* doit répondre aux aspirations de la population et cette notion repose sur trois piliers, à savoir la crédibilité de l'information, l'éducation, et une programmation équilibrée.

S'interrogeant sur les services publics de radio-télévision à l'orée du XXI^e siècle, Benoit Lafon souligne que ... :

« [...] *pris comme nous l'avons vu entre (non)conceptions politiques – du projet construit à l'instrumentalisation gouvernementale –, enjeux économiques tendus et techniques fortement évolutives, les radios et télévisions de service public au début du XXI^e siècle connaissent une phase d'instabilité devant appeler une vigilance accrue des acteurs et usagers de ces services dans les différents contextes nationaux* »²⁹⁷.

Pour Bernard Miège²⁹⁸, dans le contexte français, le destin de l'information de *service public* est indissociablement lié à celui du monopole : l'information de *service public* était diffusée dans le cadre du monopole de radio-télévision, au point que pour beaucoup la confusion était totale entre l'un et l'autre. Mais depuis la loi de communication audiovisuelle du 27 juillet 1982, qui entre autres principes, a consacré l'abandon du monopole de la programmation, le service public est, en quelque sorte, livré à lui-même. Le journal télévisé concentre donc en lui des enjeux, nombreux et complexes. D'une certaine façon, toutes les tendances qui affectent aujourd'hui l'univers communicationnel y sont en présence. Le plus étonnant est que, de tous côtés, on ne semble guère avoir une conscience claire de ces enjeux : beaucoup se contentent du *statu quo*, alors que le modèle est déjà fortement ébranlé ; d'autres continuent à se préoccuper du décompte du temps de parole, accordé aux principaux partis politiques ou aux organisations syndicales, que le service d'observation des programmes continue de publier avec constance et précision. Dans ces conditions, il est difficile de dire de quoi demain sera fait. L'avènement des nouveaux médias s'accompagne d'une profonde « dérégulation » de l'ensemble de la communication et d'une réduction progressive du *service public*, pas seulement dans le domaine de

²⁹⁷ LAFON, Benoît (2013), « Les services publics de radio-télévision à l'orée du XXI^e siècle. Entre (non)conceptions politiques, industrialisation et techniques numériques », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2013/2 (n° 14/2), © Les Enjeux de l'information et de la communication | http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux, p. 3-14.

²⁹⁸ MIEGE, Bernard, (dir.). (1986), *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision...* pp. 88-93.

l'information. Il est difficile cependant de faire l'impasse de la mise en place d'institutions de régulation au moins de l'audiovisuel.

Se prononçant dans un contexte européen sur le service public, Jérôme Bourdon²⁹⁹ observe que le *service public* de la radiodiffusion a d'abord été perçu, par ses partisans comme par ses adversaires et aussi par certains membres de la société civile, téléspectateurs, comme affaire nationale. Cette conception est largement rejetée aujourd'hui dans les plaidoyers pour le *service public*. Deux dynamiques ici sans cesse interfèrent. D'abord, dans des sociétés en pleine croissance économique, la télévision obéit à plusieurs logiques, avec un système médiatique déjà pleinement développé, l'émergence des « masses populaires » soudain plus disponibles au loisir et à la consommation, et enfin un État providence soucieux de faire de la télévision un *service public*. En même temps, les traditions nationales pèsent tandis qu'on observe parallèlement la volonté de certains responsables et professionnels de se mettre au service de l'Europe (*Arte* par exemple).

En Afrique, nées de la volonté des gouvernements, les radios et télévisions de *service public* ont été obligées de se comporter en conséquence, allant parfois jusqu'à devancer les désirs de leurs commanditaires. Même là où le pluralisme politique est devenu une réalité ..., la tendance de certaines radios et télévisions de *service public* à s'identifier étroitement au gouvernement en place et au parti au pouvoir ne sert pas nécessairement l'intérêt public. Les nouvelles stations privées qui se créent en Afrique ont besoin de la bénédiction des gouvernements en place, ce qui ne les incite guère à faire de l'opposition. Dans la mesure où les gouvernements conservent toujours le droit d'accorder les licences aux émetteurs privés, ces médias ont tendance à se montrer neutres, sinon ouvertement progouvernementaux. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de place pour une information politique distanciée ou même critique. La poursuite du développement de la démocratie politique en Afrique ne peut qu'être encouragée par un regard distancié, en relation avec les enseignements de la recherche contemporaine et critique sur la vie politique visant à éduquer et mobiliser les citoyens. Malheureusement, les opérateurs privés paraissent plus soucieux

²⁹⁹ BOURDON, Jérôme (2011), *Du service public à la télé-réalité : une histoire culturelle des télévisions européennes, 1950-2010*, Bry-sur-Marne, INA Editions, pp. 13-16.

jusqu'ici de réaliser des bénéfices que d'être au service du public et de la connaissance³⁰⁰.

Partant de ce constat, nous avons été édifiés sur les types de *service public* de la télévision qui se déploient à travers le monde. L'appréhension du service public de la télévision au Congo s'appuiera sur la démonstration développée par Charles Okigbo, lequel décrit les télévisions africaines comme des télévisions qui n'obéissent pas aux critères des télévisions de *service public* car elles demeurent sous influence étatique. Cette approche nous apporte un élément pour confirmer notre hypothèse d'une monopolisation des sujets institutionnels sur les autres dans le traitement des J.T. de *Télé-Congo* et DRTV et d'une limitation de l'accès des acteurs de l'opposition et de la société civile à l'espace public médiatique et sociétal, avant d'aborder d'autres paramètres.

Si telle est la situation du service public dans le contexte congolais, qu'en est-il du ou des public(s) ?

1.5. La notion de *public(s)*

Dans un contexte médiatique en général et télévisuel en particulier, la notion de *public* peut être définie sous une forme quantitative et qualitative. Dans sa forme quantitative, l'audience est l'élément central qui permet le dénombrement des téléspectateurs. Les mesures d'audience reposent sur des dispositifs de traitement statistique de données collectives auprès d'un échantillon représentatif des usages. Dans sa forme qualitative, la réception est l'élément capital. La réception permet d'étudier les différents publics de manière qualitative. Ces publics se construisent en fonction des goûts des récepteurs qui sont eux-mêmes forgés par leur appartenance sociale, leur niveau d'éducation, leurs modes de vie³⁰¹.

Aujourd'hui, « *les publics deviennent de plus en plus volatils et difficiles à saisir puisqu'il est impossible de voir concrètement la manière dont des millions de personnes s'approprient les messages médiatiques* »³⁰². Dans ce débat de savoir s'il existe réellement un *public* télévisuel ou pas, plusieurs chercheurs ont tenté

³⁰⁰ OKIGBO, Charles (1997), « Afrique équatoriale : Les médias et le développement » in ATKINSON, Dave et RABOY Marc (1997), *La radiotélévision de service public : les défis du XXI^e siècle*, Paris, Editions UNESCO, pp. 149-150.

³⁰¹ ESQUENAZI, Jean, Pierre (2009), *Sociologie des publics*, Paris, La découverte, pp. 4-10.

³⁰² LEGAVRE, Jean-Baptiste, RIEFFEL, Rémy (2017), *Les 100 mots des sciences de l'information et de la communication*, Paris, PUF, p. 89.

de répondre. Le sociologue John Hartley³⁰³ déduit que le *public* télévisuel n'existe pas ou plus exactement, il est trop vaste, trop imprévisible pour pouvoir être décrit ou personnalisé. Dans le même sens, Pierre Bourdieu défend une position largement mobilisée depuis, selon laquelle « *l'opinion publique n'existe pas* »³⁰⁴, ce à quoi conclut également la critique de Patrick Champagne³⁰⁵.

La distanciation est reprise en SIC : pour Jean Pierre Esquenazi, « *les risques sont grands quand il s'agit de dresser le portrait d'un public particulier, car l'hétérogénéité semble le trait dominant de nombreux publics* »³⁰⁶. Cette analyse a été régulièrement confirmée dans l'ensemble des travaux de Pierre Bourdieu³⁰⁷.

C'est dans ce contexte de débat que nous avons rencontré des difficultés en vue de la constitution d'un échantillon rationnel des téléspectateurs et internautes congolais. Au-delà de cette difficulté, nous avons pu parcourir le Congo hors métropole pour échanger avec le *public* potentiel de la télévision et les réseaux sociaux. Nous reviendrons sur la constitution de notre panel *in fine* lors de la présentation des résultats de terrain dans notre quatrième partie. L'étude du *public* dans le cadre de notre recherche a consisté à administrer à un échantillon de 400 téléspectateurs et internautes de 4 départements du pays sur 12 départements que compte la République du Congo. Pour ce faire, nous avons réalisé une mission dans les quatre départements concernés, en contact direct avec cet échantillon des téléspectateurs pour recueillir leurs avis sur les programmes des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*. Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la vérification de nos hypothèses de recherche.

Ainsi, à travers les résultats de ce débroussaillage qui vise à donner du sens aux différents concepts que nous mobiliserons par la suite, nous pouvons tirer un premier enseignement en lien avec nos hypothèses de recherche : la mise en

³⁰³ HARTLEY, John, POTTS, Jason (1992), *Cultural science : A natural history of stories, demes*, Bloomsbury, Knowledge and innovation, pp. 21-118.

³⁰⁴ BOURDIEU, Pierre (1984), « L'opinion publique n'existe pas », exposé fait à Noroit (Arras) en janvier 1972, paru dans *Les Temps modernes* [italiques pour le nom de la revue], n° 311, pp. 1292-1309 et repris in *Questions de sociologie*, Paris, Les éditions de minuit, 1984, pp. 222-235.

³⁰⁵ CHAMPAGNE, Patrick (1990), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Éditions de minuit.

³⁰⁶ ESQUENAZI, Jean, Pierre (2009), *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte, p. 3.

³⁰⁷ BOURDIEU, Pierre (1996), *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'agir, Liber éditions.

lumière des traits de télévision évoluant sous la double contrainte de l'influence de l'État et des crises budgétaires.

Un nouveau paramètre nous apparaît maintenant important de prendre en considération : le contexte d'émergence et de développement des deux émetteurs retenus *Télé-Congo* et *DRTV*.

Chapitre II - Les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* sous la double contrainte de la mainmise étatique et des difficultés économiques

La télévision congolaise, qui émerge au cœur de l'État, s'inscrit et se développe à l'intérieur du système politique du pays. Ludovic Robert Miyouna, professeur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Marien Ngouabi (Congo) constate que :

*« l'expérience africaine de la télévision laisse apparaître des points de similarité essentiels, parmi lesquels l'appartenance de ces moyens de communication à l'État, qui en assure l'orientation générale, la gestion et le financement »*³⁰⁸.

De même, ce constat est confirmé par Emmanuel Mbede Bala dans sa thèse en sciences de l'information et de la communication en 2006 :

*« ...une chaîne de télévision renvoie à un État dont elle est l'un des attributs... à ce titre et surtout compte tenu du rôle qui va lui être attribué et des moyens qu'il nécessite, c'est l'État qui va tout naturellement en prendre le contrôle. C'est en effet l'État qui est « chargé » de veiller à l'éducation et l'information des citoyens, mais c'est aussi l'État qui est garant des lois et des libertés »*³⁰⁹.

D'autres travaux des auteurs en Sciences de l'information et de la communication s'inscrivent également dans cette même orientation comme ceux de Célestin Diankouika³¹⁰, Marcy Delsione Ovoundaga³¹¹, Marina Matsanga Nziengui³¹²,

³⁰⁸ MIYOUNA, Robert, Ludovic (1991), *La télévision congolaise...* p. 21.

³⁰⁹ MBEDE, BALA, Emmanuel (2006), *L'Identité de la télévision publique en Afrique. Le cas de CRTV (Cameroun) et RTSI (Sénégal)*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Lumière – Lyon 2, sous la direction de Jean-François Têtu.

³¹⁰ DIANKOUIKA, Célestin (1987), *Le journaliste-fonctionnaire au Congo : Statut et conditions d'exercice de la profession*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction du Professeur Georges Thibault.

³¹¹ OVOUNDAGA, Marcy Delsione (2017), *La télévision Gabonaise et l'enjeu de construction de l'identité nationale (1960 à 2017)*. Thèse, Université Grenoble Alpes sous la direction du Professeur Benoit Lafon.

³¹² MATSANGA, NZIENGUI, Marina (2018), *La production et la diffusion de la culture dans les chaînes de télévisions publiques africaines. L'expérience gabonaise*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Université Grenoble Alpes sous la direction du Professeur Benoit Lafon.

Tourya Guaaybess³¹³, Marie Soleil Frère³¹⁴... Notre objectif n'est pas de se livrer à une étude exhaustive de l'histoire de la télévision au Congo mais plutôt d'identifier certains points saillants. Comme le souligne Benoit Lafon dans le cadre d'une étude sur la télévision régionale en France, « *l'objectif est aussi de donner des repères sur cette évolution, par la reconstruction de la chronologie des évènements* »³¹⁵.

Nous visons à travers cette étude à évaluer le rôle de l'État dans le développement de la télévision au Congo, l'environnement socio-culturel, le contexte géographique, le contexte économique et la marge de manœuvre des émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV* dans le cadre de la couverture d'actualité.

2.1. Le cadre juridique

Il n'existe pas de politique de télévision modèle, car ayant un système socio-économique, idéologique qui lui est propre, chaque pays adapte les moyens de communication en général et la télévision selon le modèle de son choix. Dans ce cadre, la politique de la télévision d'un pays se constitue au fil des années, en fonction de l'attitude générale de la société à l'égard du média. Comme le fait remarquer Valentin Ollessongo, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'université Marien Ngouabi du Congo-Brazzaville ... :

« [...] *elles dépendent essentiellement des idéologies politiques, de la situation économique et sociale du pays dont elles sont l'émanation et le conditionnement de tous ces éléments qu'elles tendent à relier* »³¹⁶.

Toute société est supposée développer une politique de la télévision, même si celle-ci paraît fragmentaire ou peu clairement élaborée. Cette thèse a cependant été contredite par Armand Mattelart en 1983 qui soulignait ... :

« [...] *beaucoup de pays d'Amérique Latine et du tiers-monde ont utilisé le nouvel ordre international de l'information comme une fuite en avant*

³¹³ GUAAYBESS, Tourya (2005), *Les télévisions arabes sur orbite. Un système médiatique en mutation (1960-2004)*, Paris, CNRS Editions.

³¹⁴ FRERE, Marie, Soleil (2016), *Journalismes d'Afrique*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur.

³¹⁵ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions. p. 8.

³¹⁶ OLLESSONGO, Valentin (1987), *la presse congolaise, instrument de promotion socio-culturelle*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Grenoble III, sous la direction de Bernard Miège, p. 27.

pour abandonner le terrain exigeant et donc dangereux des politiques nationales, arguant de la priorité du plan international »³¹⁷

La politique de télévision est le reflet de la politique générale de chaque pays, membre de l'UNESCO. Elle peut être incorporée dans la constitution ou la législation, dans la politique générale de la Nation, dans les directives, à l'usage de différentes administrations, dans les codes de déontologie professionnels aussi bien que dans les statuts et règles d'organisation particuliers s'occupant d'information ou de communication.

Abordant la question des régimes et régulation des médias en général, Jérôme Bourdon souligne que :

« pour sortir du fétichisme du droit, il faut certes ne pas ignorer les textes qui encadrent (ou plutôt, sont censés encadrer) le fonctionnement des médias, mais il ne faut jamais les étudier seuls, pour faire la part des principes et de leur application... »³¹⁸.

Partant de ce débroussaillage, nous centrons notre analyse sur les typologies de régime, de régulation et leurs limites en contexte congolais.

2.1.1. La télévision pendant la période du monopole de l'État

Comme les autres médias, la télévision dans tous les pays du monde fait l'objet d'une législation particulière, définie d'une manière explicite ou tacite, car non seulement elle véhicule les idées, mais elle peut être, dans certaines conditions, guide de comportement des citoyens³¹⁹. Cela fait cinquante-sept ans aujourd'hui (1962-2019) que le petit écran a été implanté au Congo. Pendant ces cinquante-sept ans de télévision, quarante ans ont consacré une télévision en situation de monopole d'État et seulement seize ans une télévision en situation d'ouverture à la concurrence. Pendant la période de monopolisation, la télévision fut, par définition, étroitement liée à l'État. Les moyens télévisés de communication ont ainsi constitué une propriété de l'État qui en assurait l'orientation générale, la gestion et le financement. Plusieurs décrets ont été pris pendant ces quarante ans, pour tenter d'harmoniser les orientations de la télévision à la politique générale des différents gouvernements qui se sont succédés à la tête du pays.

³¹⁷ MATTELART, Armand, MATTELART, Michèle, DELCOURT, Xavier (1983), *La culture contre la démocratie*, Paris : La découverte, (Coll. "Cahiers Libres", n° 381), p. 22.

³¹⁸ BOURDON, Jérôme (2009), *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien, Lextenso éditions, pp. 104-105.

³¹⁹ C'était en particulier la thèse défendue par l'école diffusionniste des années cinquante. Cf. LERNER, Daniel (1958), *The passing of traditional Society: Modernizing the Middle East*, Glencoe, The Free Press.

En l'absence d'une législation nationale claire au départ, la télévision congolaise fonde sa légalité dans la déclaration *Universelle des droits de l'homme* du 10 décembre 1948, de la Constitution de 1960, puis de celle du 8 décembre 1963, abrogeant la précédente. Cette nouvelle constitution reconnaît aux citoyens congolais les mêmes droits que sous le précédent régime, mais elle se veut beaucoup plus explicite. Le préambule précise (article 9) que l'État congolais proclame sa volonté de veiller au respect et à la garantie des libertés politiques, syndicales, droits de grève, libertés des personnes humaines, droit de la famille et des collectivités locales, liberté de la presse, liberté des droits sociaux et économiques.

Le décret de 1965, portant organisation et fonctionnement de la *Radiodiffusion Télévision congolaise* (R.T.C), a été abrogé par le *Comité militaire du parti* (C.M.P), chargé de gouverner provisoirement le pays après l'assassinat du président Marien Ngouabi, puis remplacé par un nouveau décret.

Le nouveau décret du 4 juillet 1978 réaffirme théoriquement les fonctions d'information, d'éducation et de distraction de la télévision. La situation sociopolitique du pays conduit les autorités de l'époque à revoir la gestion de la télévision, placée sous un Comité consultatif de neuf membres pendant que la direction de la télévision ne compte que trois directeurs : le directeur administratif, le directeur technique et le directeur de l'information. Le comité consultatif comprend :

- le ministre de l'Information, Président du comité ;
- le directeur général de la R.T.C, vice-président ;
- le directeur de la télévision ;
- un représentant du *Parti congolais du travail* (PCT) pour la télévision ;
- un représentant de l'*Union de la Jeunesse Socialiste congolaise* (UJSC) ;
- une représentante de l'*Union Révolutionnaire des Femmes du Congo* (URFC) ;
- un représentant du service des programmes de la télévision ;
- un représentant du département de la propagande et presse du *Parti congolais du travail* (P.C.T).

Cette nouvelle configuration de l'équipe dirigeante de la télévision traduit bien une volonté de prise de contrôle et de mainmise de ce média par les autorités

politiques. Ce qui fait dire à Ludovic Robert Miyouna, dans sa thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, soutenue en 1991 :

« l'importance de ce décret tient du fait qu'il démontre une volonté d'interventionnisme de plus en plus manifeste de la part du gouvernement et la politisation accrue dans les médias nationaux, avec l'association remarquable de toutes les organisations politiques affiliées au Parti Congolais du Travail »³²⁰.

Dès 1982, le décret de 1978 est rendu caduc et est remplacé par celui n°82/217 du 5 mars 1982, portant attribution et organisation du ministère de l'Information, des Postes et Télécommunications. Conformément à la politique générale du nouveau gouvernement, ce décret fixe et réorganise les missions de la *Radiodiffusion télévision nationale*. La *Radiodiffusion télévision nationale* (R.T.C) est constituée en un service public chargé d'informer, d'éduquer, de distraire et de mobiliser les larges masses populaires. Même le mode de nomination de son directeur a été revu. Désormais, le directeur de la télévision est nommé par un décret du Premier ministre.

Au terme de ce décret, la télévision est chargée de :

- satisfaire les besoins d'information, d'animation, de culture, de distraction et de mobilisation des larges masses par la diffusion des programmes agréés par le ministre de l'Information ;
- d'exécuter les directives émanant de ce ministère ;
- de réémettre en direction des régions, les programmes de la chaîne nationale ;
- de produire des programmes régionaux dont la diffusion sera exclusivement assurée par la chaîne nationale.

Dans le nouvel organigramme, on observe l'introduction du service des stations régionales, comme sixième service de la direction, à côté des programmes, de la rédaction, la régie générale, le service technique et le service de production. Dans la réalité, ces stations sont, jusqu'à ce jour, non seulement inopérantes, en dehors du rôle technique qu'elles assurent en tant que centre de réémission mais aussi inexistantes sur plan de la production. Seul, le cas exceptionnel de *Télé-Brazza* est à relever, à ce jour la seule station régionale opérationnelle.

³²⁰ MIYOUNA, Ludovic, Robert (1991), *La télévision congolaise...* p. 51.

Les statuts de 1982 seront remaniés par un nouveau décret³²¹, de décembre 1983. Un décret du ministère de l'Information pris en 1983 et modifié en 1988 fixe les missions de la télévision. Dans le cadre de ce décret, la télévision est ... :

« [...] chargée de satisfaire les besoins d'information, de culture, d'éducation et de distraction du public, de la réalisation et de la fabrication des émissions, du film télévisuel, pour les programmes nationaux et internationaux »³²².

Dans les années 90, avec l'ouverture démocratique, on assiste à un changement progressif des initiatives, textes de loi, décrets..., qui s'orientent vers la libéralisation du secteur audiovisuel en général et de la télévision en particulier. L'arsenal juridique existant a été renforcé par la *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* du 26 juin 1981, la charte des droits et des libertés de mai 1991, et la *Charte de l'unité nationale* de mai 1991.

Au terme de la *Conférence nationale souveraine* lancée en 1991, l'Acte fondamental est adopté, qui consacre la liberté de l'information et de la communication.

L'ouverture démocratique au niveau des médias a été amorcée par la libéralisation de la parole sur les médias publics. La nouvelle loi n°012-91 du 12 décembre 1991 établit les modalités d'accès des partis politiques, des associations politiques et des groupements politiques à l'audiovisuel public, au nom du pluralisme politique.

La date du 15 mars 1992 marque l'adoption de la nouvelle constitution, « *d'orientation libérale* »³²³. Cette nouvelle constitution donne le ton sur le chemin de la libéralisation du secteur médiatique. Les prémices de cette libéralisation viennent du côté de la presse écrite, sa libéralisation ayant été parallèlement consacrée. Si la presse écrite congolaise est désormais totalement libre, la bataille est loin d'être gagnée du côté de l'audiovisuel, malgré la libéralisation de la parole.

Il faut ainsi attendre le 20 avril 1992, date à laquelle ont été lancés les *États généraux de la communication*. Longtemps considérés comme instruments d'édification, d'éducation et de propagande, les médias doivent désormais faire

³²¹ Décret n°1222 du 30 décembre 1983.

³²² Décret n°83/1222 du 30 décembre 1983, modifié par le décret n°88/026 du 21 janvier 1988.

³²³ GAKOSSO, Jean-Claude (1997), *La nouvelle presse congolaise...*pp. 21-28.

l'objet d'une réforme radicale. À l'issue des travaux des États généraux, quatre documents fondamentaux ont été adoptés, qui refondent le paysage médiatique congolais.

Le premier document adopté est le projet de loi sur la liberté de l'information et de la communication. Il stipule que la création et l'exploitation des entreprises audiovisuelles sont libres (titre III, article 50). Il souligne que le directeur d'une entreprise audiovisuelle doit remplir les conditions fixées aux articles 12, 13, 14 de la section 1 du chapitre 1 du titre 2 de la présente loi. Ce directeur peut être un des propriétaires (Article 51). Au-delà du vent d'ouverture qui souffle sur le pays en général et le domaine audiovisuel en particulier, l'État conserve son rôle d'attributeur des fréquences radio et télévisions. Il est indiqué dans ce projet de loi (Article 57 du titre III) que :

« [...] les fréquences radio et télévision sont attribuées par l'organe technique du Ministère chargé de la communication. L'utilisation des fréquences obéit à un cahier de charges établi par ledit organe. Le conseil supérieur de l'information et de la communication veille à l'équité dans l'attribution des fréquences radio et télévision »³²⁴.

La *Charte des professionnels de la communication* et le *Code déontologique des métiers de l'information et de la communication* constituent respectivement le deuxième et troisième documents adoptés lors des États généraux de la communication. Ils précisent et rappellent les droits et devoirs des professionnels des métiers de l'information et de la communication.

Enfin, le projet de loi portant attributions du *Conseil supérieur de l'information et de la communication* constitue le dernier document adopté lors de ces États généraux de la communication. La loi est promulguée deux années plus tard en 1994 sous le titre loi n°22-94 du 10 août 1994. Elle fixe les missions du *Conseil supérieur de l'information et de la communication*. Le conseil supérieur de l'information et de la communication est organe Constitutionnel chargé de :

- *veiller au respect des règles déontologiques et des principes fondamentaux de l'information et de la communication tels que prévus par les textes en vigueur ;*
- *garantir la liberté de l'information, de presse et de l'expression pluraliste de l'opinion publique ;*

³²⁴ États généraux de la communication (1992), *Le projet de loi sur la liberté de l'information et de la communication*, p. 10.

- régler les rapports de communication entre pouvoirs publics, les organes d'information et le public (Article 1 du titre I).

L'arsenal juridique a été renforcé en 1996 par la loi n°30-96 du 2 juillet 1996 sur la liberté de la presse. Au-delà de ce cadre juridique allant dans le sens de la libéralisation de l'audiovisuel, ce n'est qu'en début des années 2000 qu'a été consacrée la libéralisation du secteur audiovisuel marquant la fin des quarante ans de monopole d'État et l'ouverture d'une nouvelle ère.

2.1.2. La télévision après l'ouverture à la concurrence

Le début des années 2000 consacre la libéralisation du secteur audiovisuel en général et de la télévision en particulier.

La nouvelle loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la *Liberté de l'information et de la communication* qui abroge la loi n°30-96 du 2 juillet 1996 sur la *Liberté de la presse* consacre la libéralisation du secteur audiovisuel. L'article 1 de cette loi stipule que la liberté de l'information et de la communication, garantie par la Constitution, s'exerce dans le cadre des dispositions de la présente loi, qui a pour objet de fixer les règles du droit de l'information et de la communication, les droits et les devoirs des professionnels de l'information et de la communication. Le régime de l'information et de la communication est celui de la libre entreprise (Article 2). L'exercice de la liberté de l'information et de la communication ne peut être limité que par des considérations relevant de la protection de la dignité de la personne humaine, de la liberté de la propriété d'autrui, du caractère pluraliste de l'expression des courants de pensée et d'opinion, de la sauvegarde de l'ordre public, des besoins de la défense nationale, des exigences de service public, des contraintes techniques inhérentes aux moyens de communication, ainsi que de la nécessité de promouvoir la paix et la culture nationale (Article 3).

Selon la nouvelle loi, les entreprises d'information et de communication participent au rayonnement de la culture nationale, à la satisfaction des attentes du public en matière d'information et de communication et au développement de l'esprit critique du public.

Une autre innovation introduite par cette loi a été l'institution du *Conseil supérieur de la liberté de communication* (CSLC) qui garantit l'exercice de la liberté

d'information et de la communication dans les conditions définies par la présente loi. Le CSLC, organe de régulation, a pour missions de ... :

- garantir aux citoyens, l'accès à une communication libre ;
- suivre les médias et assurer leur protection contre les menaces et les entraves dans l'exercice de leur fonction d'information libre et complète ;
- favoriser la libre concurrence et l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion ;
- veiller à la qualité du contenu et à la diversité des programmes audiovisuels, au développement de la production et de la création audiovisuelles nationales ;
- garantir l'impartialité du secteur public des médias ;
- empêcher et réprimer la manipulation par quiconque de l'opinion publique à travers les médias ;
- assurer la protection de l'enfance et de l'adolescence dans la programmation des émissions par les services de communication audiovisuelle ;
- veiller à l'accès équitable des partis, des associations et des groupements politiques à l'audiovisuel public ;
- répartir le temps d'antenne en période électorale dans l'audiovisuel public entre les partis, les groupements politiques et les individualités ;
- fixer les règles pour la durée des campagnes électorales qui s'imposent à tous les exploitants des services de communication audiovisuelle autorisés en vertu de la présente loi ;
- veiller au respect du principe d'équité dans le traitement de l'information ;
- promouvoir auprès des médias et des professionnels de l'information et de la communication, l'application et le respect des normes professionnelles, éthiques et déontologiques afin d'assurer l'exercice d'une information objective et d'une presse responsable et républicaine.

Le CSLC donne des avis techniques et émet des recommandations sur les questions relevant du domaine de l'information et de la communication sur requête du Gouvernement, du Parlement, de la Justice. Il décide de ... :

- l'attribution et du retrait des fréquences ;
- l'attribution et du retrait de la carte d'identité professionnelle ;
- la suspension ou de l'arrêt d'un programme audiovisuel ou d'une publication non conforme aux dispositifs du cahier des charges.

Il est composé de onze membres, désignés selon les modalités ci-après :

- Trois membres par le président de la République, à raison de deux membres professionnels de l'information et de la communication et un issu des associations scientifiques et savantes ;
- Six membres par le parlement, à raison de quatre parmi les professionnels de l'information et de la communication, un issu des associations civiles et un issu des associations des consommateurs ;
- Deux membres par la *Cour Suprême*, à raison d'un professionnel de l'information et de la communication, un issu des associations scientifiques et savantes.

La durée du mandat de membre du *Conseil supérieur de la Liberté de la communication* est de cinq ans, renouvelables une fois.

L'article 69 de la loi fixe les missions de l'audiovisuel public et privé ainsi qu'il suit :

- répondre aux besoins contemporains en matière d'information, d'éducation, de loisirs et de culture des différentes couches de la population, en vue d'accroître les connaissances, de développer l'initiative, la responsabilité et la participation des citoyens à la vie nationale ;
- favoriser la communication sociale et en l'occurrence l'expression, la formation et l'information des diverses communautés culturelles, sociales, professionnelles et des familles spirituelles et philosophiques ;
- contribuer à la protection et à la diffusion des œuvres de l'esprit.

Dans le cadre de cette loi, l'État a désormais la possibilité de créer plusieurs structures audiovisuelles publiques et même ouvrir en cas de nécessité le capital des entreprises audiovisuelles publiques et privées.

Cette loi permet donc l'accès du secteur audiovisuel congolais aux investisseurs privés. Toute personne physique ou morale de droit privé congolais peut postuler et être autorisée à créer et à exploiter une entreprise audiovisuelle privée, après avoir rempli les conditions fixées à l'article 70 et au cahier de charge établi par le gouvernement. L'article 70 exige que toute personne physique et morale, désireuse de créer une entreprise de communication audiovisuelle, doit,

préalablement, en faire la déclaration auprès du procureur de la République du lieu de la diffusion. Cette déclaration, à laquelle sont joints les statuts et le cahier de charges de l'entreprise, mentionne obligatoirement :

- la dénomination de l'entreprise en la raison sociale ;
- le lieu d'implantation de l'entreprise ;
- les caractéristiques des équipements d'émission ;
- les nom (s) et prénom (s) de la ou des personne (s) propriétaire (s) ou copropriétaire (s) ;
- le nom du représentant légal et/ou du (ou des) principal (aux) associé (s) ;
- la liste des autres services de communication audiovisuelle qu'elle assure ;
- le capital de l'entreprise.

La libéralisation de l'audiovisuelle assurée, il est désormais question de réorganiser le secteur audiovisuel public afin de l'adapter au contexte actuel. Pour ce faire, la loi n°15-2001 du 31 décembre 2001 relative au pluralisme dans l'audiovisuel public, qui abroge la loi n°012-91 du 12 décembre 1991 fixant les modalités d'accès des groupements politiques et association à l'audiovisuel public, fixe le cap. Son article 3 stipule :

« la radio et la télévision du secteur public sont tenues de produire, de programmer et de faire diffuser des émissions régulières consacrées à l'expression directe des formations et des groupements politiques, des organisations professionnelles et syndicales. Les émissions à caractère religieux consacrées aux principaux cultes pratiqués en République du Congo peuvent également être programmées et diffusées par la radio et la télévision du secteur public »³²⁵.

Cette loi traduit la volonté du gouvernement dans la répartition du temps d'antennes. Les formations et groupements politiques, les organisations professionnelles et syndicales bénéficient d'un temps d'antenne, selon la règle d'équité. Elle va plus loin que la précédente, en fixant très clairement, les modalités d'accès à l'audiovisuel public en période hors électorale et en période électorale.

Au regard des mutations dans l'arsenal juridique des médias dans le pays, la nécessité de faire évoluer les missions et le fonctionnement du *Conseil supérieur*

³²⁵ Loi n°15-2001 du 31 décembre 2001, relative au pluralisme dans l'audiovisuel public, p. 57

de la liberté de communication (CSLC) s'est imposée. Dans ce cadre, une nouvelle loi n°4-2003 du 18 janvier 2003, qui abroge toutes les dispositions antérieures ou contraires, notamment celles relatives au titre II de la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001, a été promulguée par le président de la République. Elle détermine les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du *Conseil supérieur de la liberté de communication* (CSLC).

Cette évolution des missions se traduit par le complément de trois missions supplémentaires aux douze précédentes, existant dans l'ancien décret et maintenues dans le nouveau décret, lesquelles s'articulent de la manière suivante :

- veiller à la promotion et à la défense des cultures locales et des langues nationales ;
- veiller à la répartition équitable des aides de l'État entre les entreprises publiques et privées de la communication ;
- veiller à la non-diffusion des informations qui ne concourent pas à la consolidation de la paix et de l'unité nationale.

La durée du mandat de membre du *Conseil supérieur de la liberté de la communication* est raccourcie, passant de cinq ans, renouvelables une fois dans l'ancien décret à trois ans, renouvelables une fois dans le nouveau décret.

On note également une autre innovation introduite dans cette loi : si dans la précédente, le CSLC donnait des avis techniques et faisait des recommandations sur les questions relevant du domaine de l'information et de la communication sur requête du gouvernement, de l'Assemblée nationale et de la Justice, la nouvelle loi insère les requêtes adressées par le Sénat et des citoyens ou toute autre personne morale.

Dans la perspective de renforcer l'arsenal juridique et de tenter d'apporter des solutions aux problèmes des médias au Congo, les *Assises de la Presse Congolaise* se sont tenues à Brazzaville, du 25 au 28 octobre 2018. Ces *Assises* avaient pour objectif de faire le bilan du parcours depuis 1992, date de la tenue des *États généraux de la communication*, afin de prendre la mesure de la situation actuelle de la presse, de poser les jalons du devenir de la presse et de permettre aux professionnels d'acquérir les connaissances. Les conclusions de

ces assises ont porté sur l'adoption et les amendements de sept projets de textes à savoir :

- de l'avant-projet de loi organique portant modification de la loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003 déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du *Conseil Supérieur de la Liberté de Communication* ;
- de l'avant-projet de loi modifiant la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication ;
- de l'avant projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°8-2001 et fixant le régime juridique de la presse écrite ;
- de l'avant projet de loi modifiant la loi n°15-2001 du 31 décembre 2001, relative au pluralisme dans l'audiovisuel public ;
- de l'avant projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°8-2001 sur le régime juridique de la presse écrite ;
- de l'avant-projet de loi portant régime juridique de la presse en ligne ;
- de l'avant projet de loi relative à la radiodiffusion numérique en République du Congo.

Au-delà de ses projets de textes, quelques recommandations dont la liste n'est pas exhaustive ont été prises :

- recommandation relative à l'amélioration de la condition des cadres et agents de la communication au Congo ;
- recommandation sur l'affiliation à la *Caisse de Sécurité Sociale (CNSS)* des personnels des médias privés ;
- recommandation sur la modification des statuts des médias publics ;
- recommandation sur la mise en place d'une politique de production d'information en ligne dans médias publics et privés ;
- recommandation d'une plateforme numérique inter-médias ;
- recommandation sur les modalités de financement de la presse (à propos desquelles nous reviendrons *in fine* dans notre troisième partie)³²⁶.

Au regard de ce qui précède, ces réformes du cadre juridique jusqu'ici menées ne donnent pas une vraie autonomie à l'organe de régulation des médias qu'est le *Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC)*. Au-delà des espoirs

³²⁶ *Actes des Assises de la Presse Congolaise*, du 25 au 28 octobre 2018 organisées par le ministère de la communication, le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, l'UNESCO et l'AUF, pp.1-200.

suscités, nous restons dans l'ordre d'une certaine « *utopie de la régulation* », pour emprunter l'expression de Marina Matsanga Nziengui, docteure en sciences de l'information et de la communication³²⁷. En attendant de poursuivre nos investigations en lien avec notre première hypothèse de recherche, nous observons à travers ces indices, une tendance à l'influence appuyée de l'État sur l'environnement médiatique en général et télévisuel en particulier.

Si telle est la situation au niveau des régimes et régulation de la télévision au Congo, qu'en est-il pour le contexte social et culturel ?

2.2. Le contexte social et culturel des chaînes

Considérée comme un moyen de régulation des rapports sociaux, au fil des temps, l'image de la télévision s'est progressivement améliorée sur le continent africain en général et en République du Congo en particulier. Comme le fait constater Dimitri Régis Balima, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Ouagadougou :

*« l'environnement dans lequel les chaînes africaines évoluent est hostile sur certains aspects, mais en ce qui concerne le milieu social et culturel dans lequel elles évoluent, on peut dire qu'elles jouissent d'un environnement relativement favorable. Cela a d'abord favorisé l'implantation, puis l'enracinement de la télévision au sein des couches favorisées, et ensuite au sein des milieux populaires qui apprécient tout au plus les vertus de ce média »*³²⁸.

En dépit de ces considérations, ce média n'a pas su jouer pleinement son rôle à ses débuts, faute de stratégies politiques. Plusieurs missions ont été assignées à la télévision, sans que les moyens lui aient été donnés à la hauteur des défis à relever. Dans les années 60, au moment de l'indépendance et de l'implantation de la télévision au Congo, le jeune État indépendant était confronté au problème de formation des cadres. Les effectifs d'enseignants dans le système éducatif étaient loin de couvrir les besoins du pays. Pour autant, à côté d'une ambition politique, l'émergence du petit écran au Congo, tout comme dans la plupart des pays africains, avait été motivée par une visée éducative. C'est ce qui avait

³²⁷ MATSANGA, NZIENGUI, Marina (2018), *La production et la diffusion de la culture dans les chaînes de télévisions publiques africaines. L'expérience gabonaise*. Thèse en sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Grenoble Alpes sous la direction du professeur Benoit Lafon, p. 407.

³²⁸ BALIMA, Dimitri, Régis (2009), *L'appropriation sociale des chaînes de télévision en Afrique de l'ouest. Le cas du Bénin, du Burkina Faso, et du Mali*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Stendhal – Grenoble 3 sous la direction de Bernard Miège, p. 165.

justifié l'implication et l'apport important de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le projet de lancement de la télévision dans le pays. Pour atteindre cet objectif, dès 1964, 35 postes récepteurs avaient été installés dans les écoles et les lycées. Aussi, tous les centres d'enseignement raccordés au réseau électrique possédaient au moins un poste récepteur et ces centres d'enseignement ouvraient leurs portes le soir au public. Malheureusement, cette ambition éducative de la télévision était confrontée dès ces débuts au nombre très faible des postes récepteurs, ainsi qu'à un faible taux de couverture du réseau électrique et de couverture nationale télévisuelle. Dans ces conditions, la télévision n'était donc pas en mesure d'atteindre l'objectif qui lui avait été assigné, brisant ainsi l'espoir de toute une partie de la population en majorité rurale qui comptait sur ce nouveau média pour combler ses attentes en matière d'éducation. Comme le font remarquer André-Jean Tudesq et Pierre Albert :

« Les immenses espoirs investis dans la télévision éducative ont cependant souvent été déçus, car, dans les pays en voie de développement, à la différence des pays développés, elle est conçue non pas comme un complément pédagogique à un système d'éducation classique, mais comme une sorte de substitut à un système éducatif insuffisant et au manque d'enseignants »³²⁹.

Les autorités politiques veillaient également à ce que la télévision joue le rôle de consolidation de l'unité nationale et de la cohésion sociale. Pour atteindre ces objectifs, au terme d'un décret pris en 1988, une nouvelle politique d'information avait été lancée dans le pays. Dans son deuxième axe, cette politique de démocratisation de l'information se fonde sur l'intégration nationale. Le pays compte alors neuf régions et la télévision doit désormais orienter les contenus de ses émissions vers cet objectif de consolidation de l'intégration nationale. Les émissions de la télévision nationale doivent faciliter le rapprochement des populations des différentes régions en vue de la consolidation de l'unité nationale, c'est-à-dire faire connaître ces régions et les faire se comprendre entre elles. Les émissions de télévision doivent donc viser entre autres objectifs de rassembler les populations autour des programmes d'intérêt généraux et consensuels. La télévision, comme le précise l'approche empirico-fonctionnaliste, sert notamment d'outil de transmission de la culture et de

³²⁹ ALBERT, Pierre, TUDESQ, André-Jean (1995), *Histoire de la Radio-télévision*, Paris, Presse Universitaire de France, p. 102.

l'héritage social. Ces deux éléments favorisent la cohésion sociale. Cette approche décrite par Paul Lazarsfeld, Carl Hovland et Harold Lasswell inscrit l'importance de la télévision dans la cohésion sociale.

Dans le cadre des missions du CSLC, on peut lire en page 5 :

« [...] veiller à la non-diffusion des informations qui ne concurrent pas à la consolidation de la paix et de l'unité nationale et veiller à la promotion et à la défense, des cultures locales et des langues nationales »³³⁰.

Les difficultés économiques auxquelles sont confrontées les médias congolais en général et l'audiovisuel en particulier limitent alors les capacités de production de ses émetteurs. Les différentes initiatives prises par les télévisions congolaises jusque-là pour tenter d'augmenter la production locale des programmes, surtout en ce qui concerne la catégorie des programmes relevant du divertissement non fictionnel, n'apportent pas à ce jour des résultats escomptés. Les chaînes congolaises restent confrontées à l'épineux problème de financement des programmes. Les programmes diffusés sur l'antenne de la télévision congolaise ont été importés à ses débuts pour la plupart de France, de Chine, de l'URSS, du Canada, de l'Allemagne, du Vietnam, et de la Corée du Nord. Le nombre des programmes locaux a été en progression dans les années 70, puis en régression à la faveur des crises des années 80, en progression en début des années 2000 et en régression depuis 2014 à la faveur de la crise économique et financière.

À cette difficulté, s'ajoutent la réception de la télévision satellitaire et l'arrivée d'internet qui couvrent un public important, alors que la mission éducative des autres institutions sociétales (les chaînes nationales, la famille et l'école) perd de plus en plus de son efficacité face à ces géants médiatiques. C'est ce qu'Yvonne Mignot-Lefebvre dénonce dans cette invasion satellitaire qu'elle analyse comme :

« une véritable opération de destruction des « patrimoines organisationnels », patiemment construits autour des télévisions nationales ». Au pas de la « mondialisation forcée », les formations sociales africaines seraient obligées de se « protéger dans des mondes étrangers (les) privant ainsi de moyens d'expression propres »³³¹.

³³⁰ Loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003, déterminant les missions, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de la liberté de la communication, p.p. 5-6.

³³¹ LEFEBVRE-Mignot, Yvonne (avril-juin 1996), « Télévisions d'Afrique et patrimoines organisationnels », *Tiers monde*, n°146, pp. 355-356.

Michel Duteil voit quant à lui dans l'arrivée des satellites « une forme de recolonisation par le ciel »³³². Depuis, les Sciences de l'Information et de la Communication ont observé une certaine distanciation par rapport à ce positionnement radical, caractéristique de l'*École de la dépendance* de la seconde moitié du XX^e siècle, sans pour autant en renier tous les questionnements critiques³³³.

Il est vrai, la télévision se développe au Congo dans un contexte linguistique difficile. Le français est la langue officielle du pays. Le pays compte deux langues nationales, notamment le lingala et le kituba et plus d'une quarantaine de langues parlées par près de 6 millions d'habitants, alors que les chaînes diffusent leurs émissions principalement en français et un faible taux de programmes en lingala et en kituba. Les langues les plus importantes du Congo appartiennent à la famille bantoue : il s'agit « *du kituba (32,4 %), du téké et de ses nombreuses variétés (12,4%) et du yombé (11,2 %), mais aucune de ces langues n'est majoritaire, sauf localement* »³³⁴. Par contre, la famille pygmée, avec le taux d'alphabétisation le plus faible du pays, ne comprend pas la langue française dans laquelle les émissions télévisuelles sont diffusées en majorité. Le public, rural en général, a besoin de programmes spécifiques sur la santé, l'éducation et le développement qui doivent être diffusés en langues nationales.

De manière générale, la progression du niveau scolaire de la population congolaise fait qu'elles témoignent aujourd'hui d'une culture plus vaste. La curiosité et l'envie de s'informer animent une population de plus en plus grande, qui n'hésite souvent pas à mettre les moyens pour se doter d'équipements audiovisuels.

Ces constats montrent clairement des tendances du niveau culturel des populations congolaises qui constituent des indices précieux en termes de développement de la télévision au Congo et de son appropriation.

³³² DUTEIL, Michel (avril-juin 1996), « Télévisions d'Afrique et patrimoines organisationnels », *Tiers monde*, n°146, p. 212.

³³³ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p. 55 à 82, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>

³³⁴ [Htt://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/congo.htm](http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/congo.htm).

Un autre indicateur contextuel, géographique cette fois, doit également être pris en considération.

2.3. Le contexte géographique

Le petit écran émerge au Congo dans un contexte où le satellite était moins développé pour permettre de contourner les obstacles naturels afin de faciliter la circulation des images sans frontière. Le *Congo-Brazzaville* est appelé officiellement *République du Congo* (par opposition au Congo-Kinshasa ou République démocratique du Congo) ou simplement *Congo*. C'est un État de l'Afrique centrale, limité à l'ouest par Océan Atlantique et le Gabon, au nord par le Cameroun et la République centrafricaine, à l'est et au sud par la RDC (République démocratique du Congo). Le Congo possède une façade maritime, longue de 169 km, ouverte sur l'océan Atlantique. L'implantation de la télévision et l'entretien du matériel télévisuel dans cette zone géographique constituée des forêts du bassin du Congo, des montagnes et des fleuves, a été et reste difficile. Pour ce faire, il faut donc mobiliser plus de moyens financiers pour permettre de surmonter les obstacles naturels et atteindre l'objectif de couverture nationale télévisuelle. À ses débuts, le paysage télévisuel a été dominé par la chaîne publique *Télé-Congo*. La télévision nationale a pu couvrir une bonne partie du territoire national grâce à l'appui financier français. Les crises sociopolitiques qui ont secoué le pays et le manque de moyens pour la maintenance de ces équipements ont réduit la capacité de couverture nationale de *Télé-Congo*. Pour pallier ces handicaps, une course a été engagée en vue de l'implantation de la télévision à l'intérieur du pays. Cette opération n'a pas connu un grand succès dans les 1960 et 1970. Elle s'est accélérée dans la décennie 80, avant d'être ralentie dans les années 1990 avec la crise économique et les conflits sociopolitiques, puis relancée dans les années 2000.

Les chaînes privées qui émergent en début des années 2000 ont été confrontées à ces mêmes obstacles naturels. Faute de ressources financières, elles diffusent dans leurs zones respectives d'installation et ses environnants.

Aujourd'hui, grâce au satellite, *Télé-Congo*, *DRTV*, *VOX Tv* et *TOP Tv* ont un rayonnement national et international. La plupart des chaînes ne disposent pas d'assez de ressources pour émettre sur satellite, c'est ce qui explique le faible taux de couverture nationale des télévisions congolaises.

2.4. Le contexte spécifique de *Télé-Congo*

2.4.1. L'environnement politique

Le contexte d'émergence et de développement de *Télé-Congo* est étroitement lié à l'histoire politique du pays. La situation politique du pays a guidé le développement de la télévision. Trois grandes périodes, qui retracent en même temps l'histoire politique du pays, peuvent résumer le contexte d'émergence et de développement de cette chaîne publique, à savoir :

- la période de l'indépendance (1960), du *Mouvement national de la révolution* (MNR) et du *Parti congolais du travail* (1960-1990) ;
- la période du retour du processus démocratique, les événements de 1993-1997 et la normalisation de la vie démocratique ;
- la période de la relance du processus démocratique de 2002 à ce jour.

C'est dans un climat de lutte pour l'indépendance, puis d'indépendance et de gestion du jeune État que s'est concrétisée l'ambition du lancement du petit écran en République du Congo. Après des années de lutte pour l'indépendance, les premiers pas de la République du Congo après l'indépendance ont été marqués par une instabilité institutionnelle. Pendant cette période, trois grands partis politiques, à savoir le *Parti Progressiste Congolais* (PPC) de Félix Tchikaya, le *Mouvement Socialiste Africain* (MSA) de Jacques Opangault et l'*Union pour la défense des Intérêts Africains* (UDDIA) de Fulbert Youlou, sont alors au centre du jeu politique. Le pays est présidé par l'abbé Fulbert Youlou. En dépit d'une situation économique difficile, dès avril 1962, soit deux ans après l'indépendance, le gouvernement de l'abbé Fulbert Youlou, qui nourrissait le rêve de doter le pays de sa première chaîne de télévision, présente une demande d'assistance technique à l'*Office Français de Coopération Radiophonique* (OCORA) pour le lancement de sa télévision nationale. Perçue comme le symbole de l'État indépendant, le lancement de la télévision au Congo s'offre comme la réalisation d'une ambition politique, relevant d'un schéma jusqu'alors méconnu. Comme l'a fait remarquer André Jean Tudesq :

« presque tous les États africains ont voulu avoir leur télévision à partir du moment où certains États voisins la possédaient. Elle apparaissait, au même titre que l'aéroport, à la fois comme un indispensable attribut du statut d'État indépendant et comme une ouverture sur la société internationale »³³⁵.

³³⁵TUDESQ, André, Jean (1992), *L'Afrique noire et ses télévisions*, Paris, Anthropos/INA, p. 46.

Ce projet du lancement du petit écran au Congo se révèle improvisé, reposant ainsi sur des bases précaires. Il ne fait donc pas consensus auprès des partenaires français censés accompagner le pays dans l'installation de cette technologie. Réticente et hésitante, « *la France officielle n'est pas très motivée à l'idée d'aider le Congo à lancer une télévision (sans doute juge-t-elle que ce pays à d'autres priorités et ne doit pas consacrer soixante-dix millions de son budget à cette initiative) semble trainer les pieds* »³³⁶. Pendant cette période, le développement de la radiodiffusion est lent et nécessite plus de ressources financières. En réponse à la demande d'assistance technique formulée par le gouvernement congolais, les autorités françaises pensent que « [...] *la priorité des pays africains est de développer d'abord leur réseau de radiodiffusion nationale avant de se lancer dans l'hypothétique et très coûteuse aventure télévisuelle.* »³³⁷. Ce sont donc les entreprises privées françaises qui mettent en place les premières installations nécessaires, invitant par la suite l'engagement de l'État français à accompagner la République du Congo dans le lancement du petit écran. Première chaîne de l'Afrique francophone, la télévision nationale congolaise est ainsi lancée en novembre 1962. Après trois journées (27, 28, et 29 novembre) de diffusion, *Télé-Congo* suspend ses programmes expérimentaux pour les reprendre quelques mois plus tard en 1963. Après son lancement dans un contexte de multipartisme, cette télévision, qui fait ses premiers pas, doit faire face à un nouveau contexte politique : « [...] *les années de gouvernance de l'abbé Fulbert Youlou ont été brutalement interrompues le 15 août 1963, à la faveur d'un banal mouvement syndical récupéré par des révolutionnaires autour d'un coup de force appelé Révolution des 13-14-15 août 1963...* »³³⁸. C'est le projet de création du Parti unique qui constitue l'un des éléments déclencheurs de cette situation. Les syndicalistes voient alors en cet acte stratégique du Président Youlou une manière de briser l'expression plurielle et, partant, d'affaiblir le mouvement syndical. L'échiquier politique congolais « post » Youlou se met très rapidement en place. Son instrument politique majeur est le *Mouvement national de la révolution* (MNR), parti unique de son état.

³³⁶DIOH, Tidiane (2009), *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone, des origines à nos jours*, Paris, Karthala, p. 93-94.

³³⁷DIOH, Tidiane (2009), *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone, des origines à nos jours...*p. 28.

³³⁸MELPHON KAMBA, Jean-Marie, « La Naissance, indépendance, et gestion de la première République (1958-1963) », in Théophile OBENGA (2011), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours. Le Congo au 20e siècle*, Tome 3, Paris, L'Harmattan, p. 52.

Paradoxalement, les insurgés des 13, 14, 15 août 1963 qui chantaient tous « l'hymne à la liberté » auraient pu faire du retour à la démocratie pluraliste leur exigence inconditionnelle. Selon Martin Mberi, juriste et homme politique congolais :

« L'indépendance a ressuscité la nation. Et la nation est un appel pressant, un impératif à l'édification de l'État-nation. Tout est unir. Et le Parti Unique est le lieu privilégié de cette unité. C'est l'instrument d'accélération non seulement de l'État-nation, mais du développement pour sortir « nos compatriotes » de la misère et favoriser la modernisation du pays. C'est la pensée politique dominante du moment »³³⁹.

Après des débats et contradictions autour du contenu idéologique du M.N.R, le courant dominant engage une lutte implacable contre les autres tendances à l'intérieur et à l'extérieur du parti unique, dont la coalition des forces de gauche renverse l'aile au pouvoir et crée un nouveau parti unique, le *Parti congolais du travail* (PCT) en décembre 1969. Le PCT introduit officiellement les idées marxistes dans un pays où elles étaient interdites d'accès, vilipendées, honnies. C'est dans ce nouveau contexte de monopartisme que la télévision doit poursuivre son développement. Dans la perspective de vulgariser l'action publique, accomplir ses missions de télévision du développement, le média accompagne l'État dans les différentes réformes entreprises dans le pays. Comme le constate Robert Ludovic Miyouna, professeur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Marien Ngouabi du Congo (Brazzaville) :

« reconnue, dans le principe, comme un moyen de développement en ce qu'elle permet le partage et la communication d'expériences diverses, la télévision congolaise reçoit également mission, et parallèlement aux autres organes d'information, de contribuer efficacement à la croissance socio-économique du pays ». Cela suppose au départ que l'information circule effectivement, de manière à en permettre la maîtrise et en commun avec le secteur de l'éducation nationale »³⁴⁰.

Dans cette même orientation, le parti unique, le *Parti Congolais du Travail* (P.C.T) s'active également. L'objectif qui s'est fixé le PCT est d'« œuvrer pour façonner les consciences remodeler les comportements quotidiens et populariser la lutte

³³⁹ MBERI, Martin (2011), « L'ère du mouvement national de la révolution (1963-1968) », in OBENGA, Théophile (2011), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours. Le Congo au 20e siècle*, Tome 3, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 57-87.

³⁴⁰ MIYOUNA, Ludovic, Robert (1991), *La télévision congolaise ...*p. 26.

pour l'émergence de l'homme nouveau... »³⁴¹. Pendant cette période, une nouvelle politique de démocratisation de l'information est lancée. À travers cette démocratisation de l'information, les autorités de l'époque visent l'augmentation du nombre des téléspectateurs et de la couverture nationale télévisuelle pour permettre à la télévision d'atteindre toutes les couches de la population et toutes les zones géographiques du pays. Cette politique de démocratisation de l'information doit passer par la possibilité de donner la parole au plus grand nombre des populations et permettre une rétroaction.

La crise économique de la fin de la décennie 80 stoppe ces ambitions des autorités politiques et la baisse du budget de la télévision amoindrit les chances de celle-ci à poursuivre les missions qui lui sont assignées. En dépit de la situation politique parfois instable, la monopolisation de la parole par le pouvoir politique, la mauvaise gestion des ressources humaines et des réductions budgétaires, la télévision nationale congolaise peut cependant progresser, avec l'appui des partenaires étrangers, notamment français et chinois. Les années 1960, 1970 et 1980 marquent la belle époque de cette télévision.

La période 1991 – 2001 est celle du retour du processus démocratique marqué par la tenue de la *Conférence nationale souveraine*, « la transition démocratique », les événements de 1993-1997 et la normalisation de la vie démocratique au Congo. Après 26 ans de monopartisme, dont 21 ans de règne du PCT (1969-1990), le Congo signe son retour au multipartisme par le biais de la *Conférence nationale*, convoquée par décret présidentiel n°91-015 du 5 février 1991. Rappelons que l'idée de la *Conférence nationale* est une initiative propre à l'Afrique. La *Conférence nationale* constitue un espace de concertation, de réconciliation, de pardon et de paix. En l'espèce, les objectifs poursuivis par la *Conférence nationale congolaise* visent : l'ouverture du multipartisme ; l'adoption du projet de constitution qui organiserait les nouveaux pouvoirs publics de l'ère démocratique en vue de la création d'un État de droit, la redéfinition de la politique économique et l'organisation des élections libres et démocratiques. Nous pourrions ainsi dire que la conférence nationale souveraine a pour une part, atteint ses objectifs, comme le constatent Babacar Gueye³⁴², Fabien Éboussi

³⁴¹ MIYOUNA, Ludovic-Robert (1991), *La télévision congolaise ...*p. 26

³⁴² GUEYE, Babacar (2009), « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoirs*, 2009/2, n°129, pp. 5-26.

Boulaga³⁴³, Thomas Atenga³⁴⁴ et, de manière tout aussi réservée, Bertrand Cabedoche³⁴⁵ car après une année de transition démocratique, le Professeur Pascal Lissouba, candidat de l'*Union Panafricaine pour la Démocratie et le Progrès social (UPADS), d'opposition*, est élu nouveau président de la République après des élections libres et démocratiques.

Aussitôt après la relance du processus démocratique et l'élection du nouveau président, le pays replonge dans une instabilité politique. La partition de l'armée régulière fait place à la constitution des milices privées qui sèment la terreur et imposent leurs lois. Une première crise sociopolitique oppose les partisans du nouveau président élu Pascal Lissouba à ceux du leader du *Mouvement congolais de la défense de la démocratie intégral (MCDDI)*, Bernard Kolelas, faisant plusieurs morts de 1992-1993. Après quatre ans d'accalmie, les troupes gouvernementales, appuyées par la milice du président Lissouba, affrontent la milice du leader du PCT, Denis Sassou N'guesso de juin à octobre 1997. Comme le fait remarquer Andzoka Séverin, Docteur en droit et chargé de cours à l'Université Marien Ngouabi du Congo (Brazzaville) :

« *Les institutions démocratiques patiemment mises en place à l'issue de la Conférence nationale ont été brutalement démolies* »³⁴⁶.

La conférence nationale, comme le souligne Charles Zacharie Bowao, professeur en philosophie à l'Université Marien Ngouabi du Congo (Brazzaville), cité par Séverin Andzoki, « [...] a ouvert un changement mal maîtrisé »³⁴⁷. La crise institutionnelle de 1992 à 1993, ainsi que les événements douloureux de 1997, peuvent être inscrits comme la conséquence du rendez-vous manqué.

³⁴³ EBOUSSI BOULAGA Fabien (2009), *Les conférences nationales souveraines. Une affaire à suivre*, Paris, éditions Karthala (Coll. "Les Afriques").

³⁴⁴ ATENGA, Thomas (2018), « Mobilisations sociales, médias et pouvoirs en postcolonies d'Afrique francophone et des conférences qui se sont tenues à divers endroits du continent », Grenoble, *Les enjeux de l'information et de la Communication*, <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr>

³⁴⁵ CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre les technologies de l'information et de la communication et le changement social », pp. 329-399, in *Les apories des questions de développement dans les sciences de l'information et de la communication en Afrique. Mélanges offerts au Professeur Missè Missè*, Douala, Bruxelles, Academia Bruxelles.

³⁴⁶ ANDZOKA, Séverin, « La conférence nationale souveraine et la relance du processus démocratique au Congo (1991-1997) », in OBENGA Théophile (2011), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours. Le Congo au 20e siècle*, Tome 3, Paris, L'Harmattan, p. 57-87, 147.

³⁴⁷ ANDZOKA, Séverin, « La conférence nationale souveraine et la relance du processus démocratique au Congo (1991-1997) », p. 144, in OBENGA Théophile (2011), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours. Le Congo au 20e siècle*, Tome 3, Paris, L'Harmattan.

La troisième étape est alors celle de la normalisation de la vie démocratique au Congo (1997-2002). Revenu au pouvoir à la suite de cette épreuve, Denis Sassou Nguesso procède à la normalisation de la vie démocratique et institutionnelle. Cette normalisation passe d'abord par une phase transitoire ou phase du « régime d'exception », régi par un *Acte fondamental*³⁴⁸, avec comme principale mission, le rétablissement de la paix et de l'ordre institutionnel (période de 1997 à 2002). Elle se prolonge ensuite la phase de normalisation proprement dite, régie par la Constitution du 20 janvier 2002 qui met en place tous les leviers institutionnels.

Pendant cette période, même si au plan médiatique en général, l'étape s'avère décisive dans le développement des médias en général, *Télé-Congo* traverse d'énormes difficultés. La régie mobile tombe en panne en 1992, le premier studio couleur disparaît en 1993 suite à un incendie et la guerre civile qui éclate le 5 juin 1997 provoque la destruction partielle des installations. Ce n'est qu'à la fin de la guerre en 1997 et début 1998 que *Télé-Congo* retrouve progressivement son équilibre. Malgré ces difficultés, le vote référendaire du 15 mars 1992 consacre une nouvelle ère dans le contexte médiatique congolais en général.

Depuis cette date, le Congo cesse d'être une « République populaire ». C'est à l'issue d'un vote massif sur la nouvelle constitution que ce pays, d'orientation marxiste – léniniste, bascule dans un régime libéral :

« bouleversant ce monopole, charriant un nouveau discours critique, diversifié et polémique, rompant avec des décennies de «griotisme» journalistique »³⁴⁹.

Cette ouverture démocratique se réalise par étapes. Elle s'opère d'abord au niveau de la presse écrite, désormais libre de s'exprimer dans la diversité de ses organes. Libre aussi de s'organiser en une multiplicité d'entreprises privées. La *Conférence nationale* a clairement fait le choix d'un régime libéral, avec ce que cela implique comme garantie des libertés fondamentales, séparation des pouvoirs, désengagement de la puissance publique et, naturellement, élections pluralistes. Selon Jean-Claude Gakosso, Maître de conférences en Sciences de

³⁴⁸ La tradition des « régimes d'exception » est généralement marquée par un *Acte fondamental* qui fait office de Constitution provisoire pour légitimer les institutions en place.

³⁴⁹ FRERE, Marie-Soleil (2001), « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone », *Les Cahiers du Journalisme*, n° 9, p. 28.

l'information et de la communication à l'Université Marien Ngouabi du Congo (Brazzaville) :

« en libérant la parole et la palabre au profit de la multitude, les conférenciers ont indéniablement rapproché le Congo du cénacle des nations policées. C'était un tournant décisif pour tous ceux qui exercent le pouvoir du verbe »³⁵⁰.

Pendant que la culture de la libéralisation de la parole s'installe dans le pays, la classe politique a du mal à faire évoluer ses relations vis-à-vis des médias. C'est dans ce cadre que Jean-Claude Gakosso souligne :

« de leur côté, la plupart des hommes au pouvoir et nombre de ceux qui ambitionnent d'y parvenir se montrent encore trop souvent allergiques à la critique des médias. Ils ne semblent guère avoir compris la démocratie dont ils glosent à l'envi ne demeurera qu'une vue de l'esprit tant qu'elle ne concernera pas la presse et ses hommes, qu'il n'est en définitive pas de démocratie sans la liberté de la presse. L'ignorance du nouveau rôle de la presse ou son mépris volontaire, voilà l'une des causes de la mésintelligence actuelle de la politique congolaise »³⁵¹.

Malgré cette méconnaissance volontaire des autorités politiques, le processus de libéralisation de la parole reste en cours dans le paysage audiovisuel. Ce processus est bientôt accéléré par le développement progressif de la réception par satellite. La chaîne nationale, qui était jusque là en situation de monopole, doit désormais faire face à la concurrence des chaînes étrangères, via la parabole, puis le câble.

La troisième période est marquée par les referendums et par l'adoption des constitutions de 2002 et 2015. Si le premier referendum constitutionnel de 2000 s'est soldé par la victoire du *oui*, dans un climat apaisé, à la suite d'un processus de transition réussi, par contre, celui de 2015 constitue un moment de fortes tensions politiques : ces dernières ont placé le pays au bord de l'explosion, entre les partisans du *oui* et ceux du *non* au changement de la constitution. Le président Denis Sassou N'Guesso en est alors à la fin de son deuxième mandat en 2016. La constitution de 2002 ne lui donne plus le droit de se représenter pour un troisième mandat. C'est dans ce contexte que ses partisans lancent une grande campagne de mobilisation à travers le pays, pour demander le changement de la constitution. La réaction de l'opposition ne se fait pas attendre, les partisans du *non* et ceux du *oui* se mobilisent aussitôt sur le terrain, une sorte

³⁵⁰ GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan, p. 22.

³⁵¹ GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise...*p. 12.

de précampagne avant même que le président ne se prononce. Profitant du débat engagé dans le pays, le président convoque alors les concertations nationales qui débouchent à leur tour sur la convocation du corps électoral pour un vote référendaire sur un nouveau projet de constitution. Après la victoire du *oui* lors du referendum, les élections présidentielles sont organisées, qui se soldent par la réélection du Président sortant, Denis Sassou N'guesso, bien que contesté par l'opposition.

Pendant cette période, s'ouvre une nouvelle ère au plan télévisuel. La chaîne *Télé-Congo* perd la situation de monopole qui la caractérisait depuis quarante ans. La Loi N°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication a permis l'installation des chaînes privées dès 2002. *Télé-Congo* doit désormais faire face à la rude concurrence des chaînes privées locales. L'arrivée des investisseurs privés contraint les autorités politiques à revoir leurs relations vis-à-vis de la télévision publique. Ce qui permet :

« le passage d'un rapport d'interventionnisme direct, formalisé, à une influence indirecte à travers le choix des responsables de chaînes dont les responsables au pouvoir veulent s'assurer sinon la fidélité, tout au moins la sympathie vis-à-vis de leurs camps »³⁵².

De manière générale, la télévision publique s'est donc développée dans un contexte politique instable, caractérisé par une mainmise de l'État et l'orientation de la politique télévisuelle. En dépit de cette conjoncture, elle réalise des progrès significatifs mais doit continuer à multiplier les initiatives pour plus de liberté.

2.4.2. Le contexte économique et technologique de *Télé-Congo*

Le lancement d'une chaîne de télévision nécessite la mise sur pied d'un projet solide, avec une étude de faisabilité qui tient compte des facteurs économiques et technologiques. C'est dans un contexte de crise économique qu'émerge *Télé-Congo*. Aucun progrès économique et technique n'a favorisé le lancement de ce nouveau média. Il est le résultat d'une simple ambition politique. Car le contexte est le suivant, en termes d'audience potentielle :

« en 1974, plus de dix ans après son implantation, Brazzaville disposait de 2500 postes récepteurs, 6000 en 1980 et la télévision n'était reçue qu'à Brazzaville, la capitale politique du Congo »³⁵³.

³⁵² À défaut d'interventionnisme direct ou indirect, la tendance actuelle est à la séduction par les hommes politiques des responsables des médias, lorsqu'il ne s'agit pas simplement de « connivence entre élites ».

³⁵³ TUDESQ, André-Jean (1992), *L'Afrique noire et ses télévisions*, Paris, Anthropos-économica, INA, pp. 38-39.

Il faut attendre les années 80 pour voir l'expansion et la modernisation de ses services. C'est grâce à un appui financier de la France que les sociétés françaises *Thomson-CSF* et *CIT-Alcatel* construisent des émetteurs à Owando et Ouessou au nord, ainsi qu'un axe hertzien Brazzaville/Pointe-Noire. Ces infrastructures offrent alors des capacités accrues de télécommunications, notamment pour les parties isolées du pays, au nord et au sud-ouest. Pour le ministre de l'Information, lui-même ancien rédacteur en chef de la télévision :

« le Congo n'a ni les moyens ni le projet de faire une télévisée basée sur le show et la sensation comme dans les pays occidentaux. Nous voulons construire un système d'information qui prenne en compte la formation politique et l'éducation des populations. Cependant, entre cette orientation didactique et sa mise en œuvre, se pose le problème des ressources financières. Car Télé-Congo manque cruellement de moyens »³⁵⁴.

De ce fait, en dépit d'autres raisons, la précarité financière de la chaîne contribue à limiter sa capacité en couverture nationale. Comme le souligne l'actuel rédacteur en chef, Paryss Olivier Kouta :

« on nous reproche de ne couvrir que l'actualité dans la capitale. Mais comment pouvons-nous faire autrement, alors que le budget de la rédaction, exsangue, ne nous laisse pas le loisir d'envoyer des reporters quotidiennement dans les villes de l'intérieur, et à plus forte raison à l'étranger »³⁵⁵.

En 1964, le budget de la télévision est évalué à 64,680 millions de francs CFA, de 400 millions de francs CFA en 1984.

En attendant d'approfondir *in fine* l'analyse de la situation économique de *Télé-Congo* (période 1990-2018), il apparaît clairement que cet émetteur est confronté à des difficultés économiques limitant la marge de manœuvre dans la production des programmes en général et de la couverture d'actualité en particulier.

Chaîne privée, *DRTV* se présente dans un contexte tout aussi particulier.

2.5. Le contexte spécifique de *DRTV*

2.5.1. L'environnement politique

³⁵⁴ AOULOU, Yves (1996), *Le Congo*, in HENNEBELLE, Guy (1996), *Les télévisions du monde*, Paris, Télérama-Cerf-Corlet, pp. 380-381.

³⁵⁵ AOULOU, Yves (1996), *Le Congo*, in HENNEBELLE, Guy (1996), *Ibid.*..., pp. 380-381.

C'est dans le cadre de la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication que *DRTV* fut lancé le 28 novembre 2002.

Comme le constate Robert Ludovic Miyouna :

*« le promoteur de DRTV, Le Général Norbert Dabira est en effet le seul à avoir reçu une autorisation spéciale pour l'installation d'un groupe de radio et de télédiffusion, et réfléchir par ailleurs sur les grandes lignes d'un cahier de charges [qui] devrait ultérieurement régir les autres chaînes »*³⁵⁶.

L'émergence de cet émetteur privé en contexte congolais s'inscrit également dans le cadre des dynamiques « du dehors » et « du dedans », comme le rappelle Georges Balandier. De ce fait, cette évolution au niveau national de la télévision obéit à un contexte international, comme le constatent Albert Pierre et André Jean Tudesq :

«... l'internationalisation croissante au niveau de la terre entière de la communication [...] a réduit la dimension politique de la radio et de la télévision et au contraire développé leur dimension économique en soumettant à la loi du marché non seulement leurs équipements, mais aussi leurs programmes, faisant éclater les cloisons entre le public et le privé, entre le politique, l'économique et le culturel ».³⁵⁷

Ces initiatives à vocation commerciale ou confessionnelle se développent avec plus de succès dans un contexte difficile : la production télévisuelle coûte cher et le nombre de consommateurs potentiels reste restreint, la télévision demeurant un média citadin et élitiste dont la consommation est collective. Le développement du petit écran en République du Congo se construit sur une assise précaire, cette précarité s'explique par des pressions extérieures et des situations socio-politiques internes instables et troublées :

*«...en conditionnant l'aide au développement à l'ouverture démocratique, les pays occidentaux et les institutions monétaires internationales tels que le FMI et la Banque Mondiale ont obligé les autocrates africains à se lancer dans une [course contre la montre] pour instaurer des institutions démocratiques et libéraliser le secteur de l'audiovisuel, véritable vitrine de la démocratie »*³⁵⁸.

La situation du petit écran évolue donc très peu, en termes de liberté des journalistes et des chaînes de télévision. L'État tente toujours de maintenir la

³⁵⁶ MIYOUNA, Ludovic-Robert (2008), « *DRTV* : une expérience originale de télévision privée », in KIYOUNDOU, Alain (2008), *Communication pour le développement. Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnels au Congo*, Bruxelles, EME Editions, (collection "Echanges"), p. 221.

³⁵⁷ PIERRE, Albert, TUDESQ, André-Jean (1995), *Histoire de la radio – télévision*, Paris, PUF, (coll. "Que sais-je?"), p. 123.

³⁵⁸ FOUDA Vincent, Sosthène (2009), « Les médias face à l'ouverture démocratique en Afrique noire : doutes et certitudes », *Les Cahiers du journalisme*, n° 9, p. 205.

mainmise sur la chaîne nationale et les chaînes privées, en majorité propriétés des hommes proches du pouvoir politique.

2.5.2. Le contexte économique et technologique de DRTV

Le promoteur de DRTV n'est pas un homme d'affaires au départ, mais un général de l'armée congolaise. Loin de viser les profits économiques, il mise sur une stratégie de présence sur le marché pour sa visibilité politique. DRTV évolue dans un contexte économique très précaire. Un rapport d'une étude commandée par CFI en 2005 dans 20 pays d'Afrique dont le Congo souligne :

« les chaînes privées doivent faire face à la concurrence, ne bénéficient pas d'aides publiques et subissent une pression fiscale importante qui a généralement pour effet d'accroître leur endettement et leur vulnérabilité »³⁵⁹.

Comme conséquence de cela, il nous faut considérer la posture de mendicité des acteurs qui a pour fâcheux effet de discréditer des chaînes congolaises en pleine transition et de fragiliser cette démocratie dont elle fait partie du souffle vital. Tel est donc le contexte dans lequel évoluent les télévisions en République du Congo, sans assise économique fiable.

En conclusion, au fil des années, des avancées ont été constatées dans la réglementation du *Paysage Audiovisuel Congolais* (PAC). Si plusieurs décrets et lois ont été pris en faveur de la démocratisation de la télévision, aujourd'hui, nous observons qu'après quarante ans de monopolisation de l'État, les hommes politiques peinent à s'adapter à la nouvelle donne. Ils continuent volontairement d'influencer indirectement ce média par l'entremise des nominations de personnes de confiance à la tête des structures médiatiques étatiques et en accordant des autorisations aux investisseurs privés proches du pouvoir politique. Nous tenterons d'évaluer l'applicabilité de ces différentes dispositions dans les pratiques des professionnels des médias retenus. Après plus d'une décennie et demie de réformes, il convient maintenant de s'interroger sur la pertinence des choix opérés et leurs conséquences sur le traitement de l'information.

³⁵⁹ Canal France International (2005), *Synthèse de l'étude : Le média télévision en Afrique aujourd'hui. Marchés, concurrence et développement*, Paris, p. 7.

Chapitre III : Les chaînes *Télé-Congo* et *DRTV* dans le *Paysage audiovisuel congolais (PAC)*

Le continent africain en général et le Congo en particulier ont développé un système de communication différent des autres zones du monde. Le système de communication africain prend son ancrage dans l'oralité. Il est organisé avant l'arrivée des médias classiques autour des contacts directs, par l'intermédiaire des griots, et des instruments de musique. Comme le constatent Serge Théophile Balima et Marie-Soleil Frère :

*« à côté des médias formels de diffusion (journaux, radio, télévision) et des modes artistiques de communication (cinéma, théâtre), subsistent des modes de communication sociale plus anciens et disséminés au niveau des communautés de bas : les relations interpersonnelles au sein des groupes primaires, les rencontres événementielles telles les funérailles, les baptêmes et les naissances, les cultes religieux, les prestations des griots, les manifestations festives, le marché... Ces moments et espaces constituent de véritables canaux de transmission de messages d'information, d'éducation, de culture qui participent de la socialisation des citoyens »*³⁶⁰.

L'arrivée de la presse écrite, de la radio, puis de la télévision n'ont pas fait disparaître l'ancien système de communication qui reste à ce jour dominant dans les villages, une tendance confirmée par Jean-Christien Ekambo³⁶¹ pour la RDC et qui confirme ce qu'affirment de nombreux chercheurs en sciences de l'information et de la communication parmi lesquels Bernard Miège³⁶², Régis Dimitri Balima³⁶³, Bertrand Cabedoche³⁶⁴,... : quel que soit le terrain étudié, *« une technologie de l'information ne chasse jamais la précédente »*³⁶⁵.

³⁶⁰ BALIMA, Serge Théophile, FRÈRE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan, p. 269.

³⁶¹ EKAMBO, Jean-Christien (2013), *Histoire du Congo-RDC dans la presse. Des origines à l'indépendance*, Paris, L'Harmattan.

³⁶² MIÈGE, Bernard (2007), *La société conquise par la communication. T. III - Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, Médias, Société"), p. 116.

³⁶³ BALIMA, Dimitri (2014), « Les médias publics face aux défis du pluralisme et de la convergence au Burkina Faso », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°15/2B, 2014, p. 147 à 157, consulté le jeudi 1 octobre 2015, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/13-Balima/index.html>.

³⁶⁴ CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre les technologies de l'information et de la communication et le changement social », pp. 329-399, in *Les apories des questions de développement dans les sciences de l'information et de la communication en Afrique. Mélanges offerts au Professeur Missè Missè*, Douala, Bruxelles, Academia Bruxelles, 2019.

³⁶⁵ MIÈGE, Bernard (1996), *La société conquise par la communication. T. I – Logiques sociales*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, Médias, Société"), p. 145.

Bien que constituant chronologiquement le dernier dispositif technique parmi les trois médias classiques, la télévision ne cesse de focaliser l'attention. Elle combine dans la transmission des messages l'image et le son, suscitant l'adhésion des nombreuses populations à travers le continent africain, habituées à avoir une relation intime avec les objets avec lesquels elles communiquent. Il est donc important dans le cadre de notre recherche d'inscrire les télévisions retenues dans le contexte médiatique en général et télévisuel en particulier.

3.1. Le paysage télévisuel congolais

Le paysage télévisuel du pays se structure autour de deux pôles. Le premier est constitué du secteur public et le second du secteur privé.

3.1.1. Le secteur public

Le secteur public de la télévision est moins développé au Congo par rapport au secteur privé. « *Plus de soixante chaînes privées se partagent le paysage télévisuel congolais* »³⁶⁶. Parmi elles, *Africanews*, filiale d'*Euronews*, lancée en avril 2015 et *Centrale Chine Internationale*, en sigle *CCTV*, *TOP TV* et *VOX TV* ont un rayonnement international, car elles émettent sur satellite. Les autres chaînes ne disposent pas d'émetteurs assez puissants pour assurer une couverture nationale, c'est le cas de *MNTV*, *ES-TV* et autres.

Premier pays d'Afrique francophone à avoir possédé sa propre télévision, le Congo ne compte qu'une seule et unique chaîne publique de télévision, *Télé-Congo*. Pour remédier à cette situation, un projet de lancement de la deuxième chaîne publique du pays, dénommée *Télé-Congo Jeunesse*, est en cours d'exécution. Lancé en partenariat avec le groupe multinational français de médias *Lagardère*, ce projet devait arriver à terme en 2016, mais jusqu'à ce jour, les téléspectateurs congolais attendent impatiemment l'aboutissement dudit projet. La future deuxième chaîne publique du pays sera spécialisée dans la production et la distribution des contenus selon les autorités congolaises, afin de compléter les émissions de la première chaîne publique, *Télé-Congo*.

De même, le secteur public n'a pas pu créer un solide réseau des chaînes locales à travers les 12 départements que compte le pays actuellement. Si Brazzaville,

³⁶⁶ CSLC (2017), Répertoire des entreprises de communication audiovisuelle publiques et privées, Brazzaville, Congo, pp. 1-14

la capitale politique du pays, en comptait une, dans les années 80, elle n'est plus fonctionnelle à ce jour. Pointe-Noire, la capitale économique du pays qui a pris le relais de Brazzaville, accueille l'unique chaîne locale du pays. Un projet d'installation d'une deuxième chaîne locale est en cours d'exécution dans le département de la Cuvette, notamment dans la sous-préfecture d'Oyo, où est érigé un imposant bâtiment qui devrait servir de siège à cette nouvelle chaîne locale, en attendant l'équipement et le lancement.

Aussi, certaines initiatives institutionnelles et locales complètent la cartographie des chaînes du secteur public. On enregistre ces initiatives dans 3 départements sur les 12 que compte le pays. On enregistre *Télé Parlementaire du Congo* installée à Brazzaville. On note également deux chaînes municipales *Télé Dol* à Dolisie dans le département du Niari, *Télé Municipale* Dans le département de la Bouenza. Enfin, une chaîne départementale *Télé Départementale de Madingou* est également installée dans le département de la Bouenza.

La chaîne publique *Télé-Congo*

Télé-Congo est une chaîne publique congolaise. Elle est sous tutelle du ministère de la Communication. À ses débuts en 1962, elle constitue une direction centrale au sein du ministère de l'Information qui gère la Radio et la Télévision, dénommée la Direction de la *Radiodiffusion télévision congolaise* (R.T.C). En 1972, est nommé à la tête de cet organisme public François Itoua, ancien présentateur des journaux télévisés et ancien rédacteur en chef de la radio. En 1977, la Télévision est séparée administrativement de la Radio, formant une direction à part entière. Dès l'année 1998, elle passe du statut de direction centrale à celui d'une direction générale.

Le décret n°2003-224 du 21 août 2003 portant attributions et organisation de la direction générale de la télévision nationale stipule dans son article 1 que la direction générale de la télévision nationale est l'organe technique qui assiste le ministre, dans l'exercice de ses attributions en matière de télévision.

La direction générale de la télévision nationale est dirigée et animée par un directeur général. Elle comprend :

- la direction technique ;
- la direction de l'information ;
- la direction de la production ;

- la direction des programmes ;
- la direction commerciale ;
- la direction des affaires administratives et financières ;
- les directions départementales ;
- des bureaux locaux.

Les dix directions centrales sont dirigées et animées chacune par un directeur. Le secrétariat de direction, le service des études, de la formation et de la coopération, le service des archives et de la documentation et le service de gestion informatique sont rattachés directement au directeur général.

La direction technique comprend :

- le service de production ;
- le service de l'exploitation de l'antenne ;
- le service de diffusion ;
- le service de reportage ;
- le service du réseau informatique et de la maintenance.

La direction de l'information comprend :

- le service de la rédaction en français ;
- le service de la rédaction en lingala ;
- le service de la rédaction en kituba ;
- le service du journal télévisé ;
- le service de la coordination des actualités.

La direction de la production comprend :

- le service de la gestion des dossiers et du budget de production ;
- le service de la planification des productions et des montages ;
- le service de production des programmes d'actualités et magazines ;
- le service de production des programmes éducatifs et le service de production des programmes sportifs.

La direction des programmes comprend :

- le service de la coordination, de la planification et du suivi de l'antenne ;
- le service des projets et de la production ;
- le service des liaisons.

La direction commerciale comprend :

- le service des relations publiques ;
- le service de marketing ;
- le service de la vente.

La direction des affaires administratives et financières comprend :

- le service des ressources humaines ;
- le service des finances et du matériel.

Le personnel de la télévision nationale congolaise est passé de quelques agents en 1962, à près de 172 agents en 1982, près de 300 agents en 2005 et 501 selon le contrôle réalisé par l'administration de la fonction publique en 2017. Les agents de la télévision nationale congolaise ont le statut de fonctionnaire et souffrent d'un manque de formation adéquat du fait, notamment, des difficultés budgétaires et de l'absence d'un bon plan de formation. Comme le fait remarquer Tidiane Dioh :

« la plupart des agents compétents ont quitté la maison, soit parce qu'admis à faire valoir leur droit à la retraite, soit à cause des mauvaises conditions de travail ou de rémunération. En 2006, il n'y a qu'un seul réalisateur formé, lui-même en voie de faire valoir ses droits à la retraite et quatre ingénieurs dont deux à la direction technique »³⁶⁷.

C'est ce qui justifie la présence de plusieurs stagiaires, pour la plupart non rémunérés, comptant parmi les effectifs de la chaîne. La durée des stages ne respecte pas la réglementation en vigueur qui est de trois mois, renouvelables une seule fois.

La télévision nationale congolaise a surmonté plusieurs difficultés techniques ces dernières années. Pour mieux les cerner, il faut remonter au début des années 1990. Si la décennie 80 se referme sur ce qui semble être la « belle époque » de *Télé-Congo*, la régie mobile tombe en panne en 1992 et le premier studio couleur disparaît en 1993 suite à un incendie. La guerre civile, qui éclate à Brazzaville le 5 juin 1997, précipite la descente aux enfers de *Télé-Congo* : tous les équipements sont soit pillés, soit saccagés. Il faut tout reconstruire. C'est pourquoi, dès la fin du conflit, le gouvernement déploie une somme d'efforts pour le rééquipement rapide d'un studio de production et d'une régie de diffusion, ainsi que dans l'achat de quelques caméscopes. Pratiquement, dans le même temps,

³⁶⁷ DIOH, Tidiane (2009), *L'Histoire de la télévision en africaine noire francophone : des origines à nos jours...*p. 102.

ses moyens se renforcent. En 2000, *Télé-Congo* se dote d'une régie *fly-case* de six caméras. Une année plus tard, en 2001, le président de la République pose la première pierre d'une nouvelle maison de la radio et de télévision à Brazzaville, au nord de Brazzaville, grâce à la coopération chinoise. L'édifice est un immeuble de cinq niveaux. Mais d'ici sa livraison, les péripéties se sont accumulées. La télévision connaît un net ralentissement, perdant alors beaucoup de téléspectateurs. Ses équipements ne permettent plus d'assurer des productions de qualités.

L'espoir renaît le 5 février 2009, après l'inauguration des nouveaux bâtiments devant abriter le siège de la *Radio et la Télévision nationale*. L'édifice, baptisé sobrement *Centre national de la radio et de la télévision* (CNRTV), est situé à Nkombo dans le 7^e arrondissement de Brazzaville. Construite sur cinq étages, la nouvelle maison, presque entièrement faite de verre, compte cinq étages, plusieurs studios (dont un d'une capacité de 250 places), une salle technique pour la réception satellitaire, deux cellules de montage, quatre régies techniques. Entièrement équipé en technologies numériques, le nouveau centre aura coûté 7,5 milliards de francs CFA.

Les difficultés budgétaires et le manque de volonté politique font qu'aujourd'hui, faute de maintenance et de renouvellement, ce matériel s'amortit trop lentement et la télévision nationale congolaise n'est pas loin de replonger dans des difficultés techniques.

Fruit de la coopération avec la France, la politique de coopération de *Télé-Congo* est étroitement liée dès ses débuts à l'orientation politique du pays. Outre sa participation à l'assistance technique lors du lancement du petit écran en République du Congo, la France contribue, aux côtés d'autres pays comme la Russie, la République fédérale d'Allemagne, le Canada, la Chine, le Vietnam et la Corée du Sud, à la fourniture de programmes à la Télévision nationale congolaise pendant plusieurs années. Plusieurs partenaires techniques et économiques accompagnent également le Congo dans l'installation et le développement du petit écran, parmi lesquels les sociétés françaises *Thomson-CSF*, *Cit Alcatel*, la Banque *internationale pour l'Afrique Occidentale* (BIAO), le *Crédit lyonnais*, et la *Caisse Centrale de Coopération Economique*. Au début des années 2000, l'axe Congo-Chine est renforcé. Bien que financé par le gouvernement congolais, le *Centre National de la Radio et de la Télévision* est

entièrement construit et équipé par les partenaires chinois. En 2008, un accord de fourniture d'équipements techniques, dont l'installation permettra la diffusion d'émissions de la télévision chinoise au Congo, est signé. Une nouvelle chaîne de télévision, la deuxième chaîne publique du pays dénommée *Télé Congo Jeunesse*, est lancée en partenariat avec le groupe multinational français des médias *Lagardère*. Ce groupe français est déjà présent dans quarante pays, dont une chaîne de radio en Côte d'Ivoire, créée en 2015 et une autre au Sénégal, lancée en 2014. Il est spécialisé dans la production et la distribution des contenus. De ce fait, il apportera une valeur ajoutée aux émissions de la première chaîne publique, *Télé-Congo*. Outre le projet de création de la seconde chaîne nationale, lancé en partenariat avec le Groupe multinational français des médias *Lagardère*, le gouvernement lance le projet relatif au passage de l'analogique vers le numérique, pour la diffusion des programmes de télévision et de radio. C'est à la société *Startimes*, un opérateur chinois, que les travaux de mise en conformité des émetteurs sont confiés, afin de mettre en place et installer les fréquences numériques aux endroits appropriés à leur déploiement dans la ville de Brazzaville, et pour que le pays se mette aux normes de diffusion télévisuelles et radiophoniques imposées par l'*Union internationale des Télécommunications* (UIT). Avec l'appui de l'*Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture* (Unesco), les ministères de la Communication, de la Recherche scientifique et de l'Enseignement supérieur, le gouvernement prévoit de mettre à disposition des professionnels du secteur des médias et des étudiants un *Institut de communication* pour former aux métiers de l'Information et de la communication, lequel doit ouvrir ses portes dès la rentrée académique 2016-2017, mais cette ouverture reste toujours attendue.

3.1.2. Le secteur privé

Depuis le lancement de la première chaîne privée *DRTV* en 2002 marquant la fin de quarante ans de monopole de la télévision publique *Télé-Congo*, le paysage télévisuel reste en pleine mutation. Selon le répertoire du *Conseil supérieur de la liberté de communication*³⁶⁸ établi en 2017, 55 chaînes de télévisions privées à caractère commercial, communautaire et confessionnel animent le paysage audiovisuel congolais, libéralisé depuis 2001. Ces chaînes privées sont

³⁶⁸ CSLC (2017), Répertoire des entreprises de communication audiovisuelle publiques et privées, Brazzaville, Congo, pp. 1-14

déployées de manière inéquitable à travers le pays. Sur 12 départements que compte le Congo, 3 départements ne possèdent pas de chaînes de télévisions, à savoir les départements du Pool, du Kouilou et de la Cuvette Ouest. Les départements de Brazzaville et Pointe-Noire concentrent plus de chaînes de télévision, soit 15 chaînes pour Brazzaville et 17 chaînes pour Pointe-Noire. On enregistre 5 chaînes de télévision respectivement dans les départements du Niari, de la Bouenza, et de la Cuvette. On compte 3 chaînes dans le département des Plateaux, 2 chaînes de télévision respectivement dans les départements de la Sangha et de la Lekoumou. Enfin, une chaîne de télévision dans le département de la Likouala.

Au-delà du nombre des chaînes privées que compte le Congo, très peu sont à caractère national, les plus importantes sont DRTV, *TOP TV*, *VOX TV*, *MN TV*, *ES-TV* et autres.

Média Numérique Télévision (MN TV), lancée en 2009 par Maurice N'Guesso, le frère du chef de l'État, compte 55 salariés en 2014³⁶⁹. Pour son développement, la chaîne a élaboré un plan de financement évalué à environ 100 millions de F CFA (152 450 euros). D'ores et déjà disponible sur la télévision numérique terrestre (TNT), elle espère être diffusée par satellite dans les prochaines années. Elle se positionne comme la seule chaîne qui donne la parole à tout le monde, majorité comme opposition. Selon son ex-directeur, Elie Smith, « *notre indépendance éditoriale est totale, Maurice Nguesso n'intervient ni dans le contenu ni dans les méthodes* »³⁷⁰.

À l'instar de *MN TV*, deux autres chaînes privées sont nées en 2009. La première, *TOP TV*, a été lancée par Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso, la fille du chef de l'État, pour soutenir ce dernier durant sa campagne présidentielle. Depuis, la chaîne est supervisée par André Ondélé (par ailleurs, directeur de la presse présidentielle et actuellement directeur général de *Télé-Congo*) et se définit comme généraliste. Mais elle n'a pas encore de viabilité économique.

Équateur Service Radio Télévision (ES-TV), fondée par l'homme d'affaires Jean-Didier Elongo, commence en revanche à prendre du poids. Opérationnelle depuis 2011, elle est dirigée par Alain Shungu, ancien correspondant de RFI à

³⁶⁹ <http://www.jeuneafrique.com/46652/societe/audiovisuel-congolais-des-priv-es-tr-s-cathodiques/>

³⁷⁰ <http://www.jeuneafrique.com/46652/societe/audiovisuel-congolais-des-priv-es-tr-s-cathodiques/>

Brazzaville, et emploie 35 personnes en 2014. Elle entend recruter plus de jeunes ayant un intérêt pour le journalisme, diplômés ou non, afin de les former "selon l'esprit de la maison". Pour se démarquer, *ES-TV* privilégie la proximité et la vie quotidienne (80 % de ses informations et reportages traitent de faits de société). Elle propose aussi des émissions en bambara (rapidement supprimées), tenant compte du fait que 10 % de la population de Brazzaville, d'origine ouest-africaine, parle cette langue. En deux ans, elle est parvenue à installer des émissions qui ont trouvé leur public. C'est le cas d'*Allô Brazza*, qui donne la parole aux téléspectateurs, et d'*Exclusif* (présentée par Alain Shungu), où débattent des personnalités de la majorité, de l'opposition et de la société civile. Environ 60 % des programmes sont produits en interne, le reste alterne entre musique et fiction. *ES-TV* n'ayant pas les moyens d'acheter des films, elle ne diffuse que des œuvres libres de droits. Mais elle vient de signer avec la portugaise *Télé Porto* un accord de coopération de trois ans pour un échange d'images contre des équipements.

Comme ses consœurs, *ES-TV* avance sur tous les fronts pour survivre face à la concurrence des chaînes kinoises et des chaînes internationales, proposées par *Canal plus*, avec des abonnements accessibles à pratiquement toutes les couches de la population.

À côté de ces chaînes, il faut compter désormais *VOX TV*. De la téléphonie mobile à la télévision numérique, Véron Mankou, jeune Congolais, patron d'une entreprise de technologies mobiles (en 2009), lance *VOX TV*, une nouvelle chaîne de télévision numérique basée à Brazzaville. Sa chaîne de télévision est lancée le 15 mars 2017. *VOX TV* émet déjà sur le bouquet *Canal plus* sans une première diffusion locale. *VOX TV* est une chaîne d'information en continu, avec du contenu congolais pour les Congolais de l'intérieur et de l'extérieur. Le contenu est donc exclusivement congolais. 50 % d'informations et 50 % de magazines. La chaîne est disponible 24h/24 - 7j/7 *via* les satellites, les bouquets TNT et sur Internet. La chaîne *VOX TV* fait partie de *VOX Médias* (spécialisé dans l'édition et la production de contenus diffusés *via* des supports audiovisuels, numériques et imprimés). Le groupe comprend également le site web d'information *vox.cg*, en ligne depuis 2016, une radio qui diffuse en fréquence modulée ainsi que des magazines (*VOX Eco*, *VOX Mag* et *VOX Divas*).

Le secteur privé compte plusieurs autres chaînes, parmi lesquelles, on peut citer :

- *Média concept radio télévision (MCR TV) ;*
- *NTI ;*
- *Télévision Pointe-Noire (TVPN) ;*
- *Impact sans frontière (ISF) ;*
- *Canal 7 ;*
- *Canal 2 TNT ;*
- *Radio télévision association (RTA OPH) ;*
- *JADM ;*
- *Yakala Tv ;*
- *Télévision pour tous (TRT) ;*
- *Radio télévision christ roi (RTCR) ;*
- *Radio télévision nouvelle alliance (RTNA) ;*
- *Fanion TV et autres.*

À ce paysage télévisuel, il faut encore ajouter *Africanews*, filiale d'*Euronews*, lancée en avril 2015. Le siège provisoire de la chaîne d'information africaine d'*Euronews* se situe à Pointe-Noire, avant de rejoindre Brazzaville dans un futur proche. Le projet est piloté par Stephen Smith, ancien directeur Afrique des quotidiens français *Le Monde* et *Libération*, en partenariat avec *Télé-Congo*.

La Digital Radio Télévision (DRTV)

La Digital Radio Télévision (DRTV-International), doyenne des chaînes privées, est la première chaîne privée transmise par satellite, un privilège jusque-là réservé à *Télé-Congo*. De quoi s'assurer quelques longueurs d'avance sur ses concurrentes, qui, elles aussi, progressent. Lancée en 2002, *DRTV* est une chaîne privée nationale qui fait partie d'un groupe de presse audiovisuelle, constitué de deux chaînes de télévisions (*Digital Radio Télévision* en sigle *DRTV-International* et *Digital Radio Télévision Force One* en sigle *DRTV F1*) et une station de radio. Ce groupe de presse audiovisuelle est la propriété d'un opérateur privé, le Général Norbert Dabira. Animé dès son lancement par le Général Dabira, le groupe se dote d'un nouveau directeur général : Paul Soni-Benga est nommé dès 2008, poste qu'il occupe jusqu'à ce jour. La direction générale de *DRTV* est dirigée et animée par un directeur général. Le directeur général est secondé par un directeur général adjoint.

La direction générale de *Digital Radio Télévision* comprend six directions centrales, à savoir :

- la direction des informations ;
- la direction des ressources humaines ;
- la direction commerciale ;
- la direction technique ;
- la direction des programmes ;
- la direction de la radio.

Au fil du temps, *DRTV* est devenue une grande entreprise. Elle emploie une centaine de personnes (dont 95 % perçoivent leur salaire sur des comptes bancaires) et cotise à la Sécurité sociale. À ses débuts, *DRTV* a consacré une grande part de son budget à la formation de ses agents, mais ces dernières années, suite aux difficultés financières, ce budget consacré à la formation s'est retrouvé largement en baisse.

La *DRTV* fait partie des chaînes congolaises les mieux équipées. Elle dispose de quelques moyens de transport qui permettent à ses agents d'accomplir leurs missions quotidiennes dans les meilleures conditions. Le déploiement de plusieurs équipes de reportages par jour atteste de la possession d'un nombre important d'outils techniques, tels que les caméras, projecteurs et autres. La *DRTV* s'est, par ailleurs, dotée d'un émetteur multidirectionnel qui arrose une bonne partie de Kinshasa, de l'autre côté du fleuve Congo. La chaîne émet aujourd'hui sur le bouquet *Canal Sat*. Pour respecter les normes de diffusion télévisuelles et radiophoniques imposées par l'*Union Internationale des Télécommunications*, la *DRTV* est passée, pour la diffusion des programmes de télévision et de radio, du système analogique au système numérique en 2017.

La *DRTV* travaille en partenariat avec plusieurs opérateurs nationaux et internationaux. Un accord a été signé avec *Canal France international* (CFI) pour l'acquisition d'émissions "clés en main" sur l'Afrique. Elle se fournit également auprès de l'*Agence internationale d'images de télévision* (AITV). Pour obtenir les droits télé sur la *Champions League*, un accord a été également signé avec l'opérateur chinois *Startimes*.

3.1.3. La concurrence des télévisions étrangères

La particularité du *Paysage télévisuel congolais* (PTC) tient au fait que le Congo partage avec son voisin la République Démocratique du Congo (RDC) un même espace médiatique. Ils ont également en commun deux langues nationales (le lingala et le kituba) et une langue officielle (le français) qui font partie des langues de la télévision dans les deux pays. De ce fait, le PTC est influencé, non seulement par une cinquantaine de chaînes de télévision gratuites émettant depuis la RDC, mais aussi par deux chaînes de télévisions internationales diffusées gratuitement sur le réseau hertzien de Brazzaville : *TV5 Monde* et *Euronews*³⁷¹. Aujourd'hui, comme le relève Tristan Mattelart, avec distanciation :

« de Nairobi à Rio, du Caire à Séoul, de Quito à Pékin, les populations du tiers monde vivent à l'heure des informations et divertissements sans frontières diffusés en flux continus par leurs postes radio et leur petits écran. Grâce à leur don d'ubiquité, les médias audiovisuels tissent des liens transnationaux faisant tomber les barrières qui séparent les habitants de ces pays des autres nations, les rassemblant au sein du " village global ". C'est du moins ce que laisse penser les discours euphoriques sur les moyens de communication planétaire à l'aube du XXI^e siècle »³⁷².

Cette invasion du paysage audiovisuel congolais par les chaînes transfrontalières, sur laquelle nous reviendrons dans la deuxième partie de nos travaux, n'est pas sans conséquences pour les télévisions congolaises, le patrimoine organisationnel du pays, et la culture congolaise. La liste de ces chaînes étant exhaustive, on peut compter parmi elles :

- *France 24* ;
- *France 2* ;
- *Cnews* ;
- *Arte* ;
- *Voxafrica* ;
- *CNN* ;
- *BBC* ;
- *Novelas TV*;
- *Nollywood* ;
- *Canal 1* ;
- *Al Jazeera* ;

³⁷¹ FRERE, Marie-Soleil (2008), « Le paysage médiatique congolais : État des lieux, enjeux et défis » ... p. 26.

³⁷² MATTELART, Tristan (2002), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*. Paris, INA, De Boeck et Larquier, p. 18.

- CCTV ;
- Et autres.

Relevant d'une stratégie de *soft power* déjà remarquée sur le continent africain, la présence récente de l'audiovisuel chinois n'est pas anodine non plus en ce qui concerne les stratégies des acteurs inscrits dans le rapport de forces en présence en interne, État national y compris, comme le relève Bertrand Cabedoche, évoquant d'abord *Radio Chine Internationale* :

« dans la zone sahélienne, [...] les stratégies gouvernementales nationales ont choisi à leur tour d'occuper le terrain ouvert par ces radios internationales, de manière plus ou moins verrouillée selon les États concernés. Pour les dirigeants de ceux-ci, il s'agit de ne pas laisser l'opposition y cannibaliser la place. Il s'agit aussi d'espérer y gagner une situation quasi monopoliste sur certaines ondes, comme avec la garantie d'un retour médiatique systématiquement positif à leur encontre que leur offre Radio Chine Internationale (RCI) »³⁷³.

À cela, il faut ajouter la pénétration d'une nouvelle forme de télévision à travers les objets connectés dans les différents ménages congolais, notamment dans les grandes villes³⁷⁴. Tous ces dispositifs télévisuels font subir aux chaînes congolaises une grande « *agressivité* » concurrentielle.

3.2. La concurrence des autres médias

La télévision est confrontée à la concurrence de la radio, des journaux et des nouveaux moyens de communication *via* internet.

3.2.1. La presse écrite

Doyenne des médias classiques, la presse écrite reste un média citoyen au Congo. La diffusion des journaux ne couvre pas l'ensemble du territoire national. Limités aux grandes villes, écrits en français, ces journaux excluent une partie des lecteurs qui ne comprennent pas la langue des journaux, surtout dans les villages. Longtemps sous le contrôle des autorités politiques, la presse écrite se

³⁷³ CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « La communication de l'État en Afrique. De la brutalité de l'injonction verticale à la subtilité de l'art de faire et de faire savoir tous azimuts », chapitre introductif p. 25, in Simon Ngono (dir.) (2019), *La communication de l'État dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Discours, ressorts et positionnements*, Bruxelles, de Boeck.

³⁷⁴ NDEKE, Jonas, Charles (2019), « Information et convergence technologique : De l'absence de la convergence à l'appropriation simultanée des médias en contexte congolais (Brazzaville) », Communication au colloque international ISMA du janvier 2019, *La convergence technologique dans les industries du cinéma et de l'audiovisuel : quelles mutations et perspectives en Afrique*, Cotonou, Bénin, Actes du colloque, p. 8.

libère en début des années 1990. La conférence nationale constitue l'élément déclencheur de cette libéralisation, comme le dit Jean-Claude Gakosso, « *sortie toute armée du cerveau de ce forum* »³⁷⁵. Malgré un marché d'information réduit, les difficultés économiques, et l'influence des autorités politiques, la presse écrite reste un moyen de communication important, qui contribue à faire circuler des idées et des opinions. Plusieurs périodiques partagent ce marché de la presse écrite, depuis 1991, au nombre desquels, on peut citer :

- *La Gazette* ;
- *Le Patriote Postérieure* ;
- *Le Choc* ;
- *Talassa* ;
- *Le Trottoir* ;
- *Cocorico* ;
- *Tam Tam* ;
- *La Semaine Africaine* ;
- *La Voix du peuple* ;
- *La Nouvelle République* ;
- *Mweti* ;
- *L'Observateur* ;
- *Le Challenger* ;
- *La Griffes* ;
- *La Rumeur* ;
- *Les Dépêches de Brazzaville* ;
- *Le Flambeau* ;
- *Le Nouvel Observateur* ;
- *Le Nouveau Regard et autres.*

3.2.2. La Radio

La radio reste l'un des rares médias qui assurent un équilibre en termes d'écoute entre les villes et les villages, comme le montrent certains auteurs comme Théophile

³⁷⁵ GAKOSSO, Jean-Claude (1997), *La nouvelle presse congolaise...*p. 21.

Vittin³⁷⁶, Sylvie Capitant³⁷⁷, Simon Ngono³⁷⁸. Traitant des sujets proches des populations et diffusant plusieurs heures d'émissions en langues nationales, la radio en Afrique mobilise de très nombreux auditeurs à travers le pays, grâce aux découvertes en 1948 des transistors, dispositifs en semi-conducteurs pouvant amplifier les courants électriques et remplir des fonctions de modulation et de détection. Ces techniques se sont vulgarisées dans la fabrication des postes récepteurs après 1955, faisant baisser les prix, surtout après 1960 et permettant l'écoute de la radio dans certains villages africains non électrifiés. Comme la télévision, la radio au Congo se subdivise en deux secteurs. Le secteur public est animé par une chaîne nationale *Radio-Congo* et deux stations locales à savoir :

- *Radio Brazza* ;
- *Radio Pointe-Noire*.

À côté de ces stations, l'on peut ajouter les stations communautaires comme les radios rurales et autres.

Le secteur privé est animé par plusieurs stations commerciales, confessionnelles et religieuses qui sont pour la plupart locales, à savoir :

- *Radio MUCODEC* ;
- *Radio Magnificat* ;
- *Radio MN du groupe MNTV* ;
- *Radio DR Number one du Groupe DRTV et autres* ;
- *Alima FM*;
- *Canal FM Brazza* ;
- *Radio biso na biso* ;
- *Radio canal océan* ;
- *Radio liberté* ;
- *Radio Makoua* ;
- *Radio Maria* ;
- *Radio Nkeni* ;

³⁷⁶ VITTIN, Théophile E. (2002), « L'impact des radios internationales en Afrique noire », pp. 81-102, in Tristan Mattelart, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, (coll. "Médias recherches. Études").

³⁷⁷ CAPITANT, Sylvie (2008), « La radio en Afrique de l'Ouest, un « média carrefour » sous-estimé ? L'exemple du Burkina Faso », *Réseaux*, vol. 150, no. 4, 2008, pp. 189-217.

³⁷⁸ NGONO, Simon (2017), « La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public », *RadioMorphoses*, [En ligne], n°2– 2017, mis en ligne le «02/06/2017 », URL: <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2017/06/02/mediatisation-de-parole-profane-emissions-de-debats-radiophoniques-cameroun-enjeux-logiques-de-constitution-dun-espace-public/>

- *Radio Zanaga ;*
- *Radio rurale d'Itoumbi ;*
- *Et autres.*

3.2.3. Les nouveaux moyens de communication via internet

À côté de ces médias traditionnels, les dispositifs sociotechniques contribuent largement à la diffusion et la circulation des opinions dans le pays. Depuis le début des années 2000, le développement des nouveaux moyens de communication *via* internet provoque de profonds bouleversements dans le paysage médiatique congolais. Ces nouveaux espaces de communication ont accéléré brutalement le climat concurrentiel. Le développement des usages de ces dispositifs techniques est le résultat de l'insertion des TIC dans les entreprises et l'explosion des compagnies de téléphonie mobile. Comme le fait remarquer Zeineb Touati :

« l'élargissement de la base d'internautes et de facebookers plus familiers des outils du web participatif (sans être professionnels) et pouvaient plus facilement servir de relais de la médiatisation »³⁷⁹.

Pour sa part, Théodora Miéré constate :

« de plus en plus nombreux sont donc les Congolais équipés de smartphone, et qui prennent des photos et des vidéos pour poster sur leur page Facebook. Il peut s'agir des événements de leur vie personnelle, mais de plus en plus, du fait des échanges que les réseaux sociaux permettent, du fait de la mobilisation collective qu'elle engendre, les individus partagent également les événements de la vie politique. Cependant tous les usagers n'ont pas un usage identique et militant des Tic. Beaucoup de Congolais utilisent Internet et le téléphone pour des objectifs de divertissement, d'accès à une information généraliste, l'échange de courriel »³⁸⁰.

Parmi les dispositifs techniques utilisés, on compte :

- *Facebook ;*
- *Watshapp ;*
- *Messenger ;*
- *Viber ;*
- *Skye ;*
- *Twitter ;*

³⁷⁹ TOUATI, Zeineb (2012). « La révolution tunisienne : interactions entre militantisme de terrain et mobilisation des réseaux sociaux », p.121-141, "<http://anneemaghreb.revues.org/1426>.

³⁸⁰MIERE, Théodora, (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo »... n°17/3A

- *des portails d'information ;*
- *des blogs ;*
- *les médias en ligne ;*
- *Et autres.*

Ces dispositifs socio-numériques jouent un rôle social multidimensionnel et sont désormais à prendre en compte dans l'appréhension du paysage médiatique congolais.

En définitive, les chaînes *Télé-Congo* et *DRTV* évoluent dans un paysage médiatique concurrentiel. Le paysage médiatique se structure autour de la télévision, la presse écrite, la radio et les dispositifs socio-numériques. Le paysage télévisuel quant à lui est subdivisé, d'un côté par les chaînes nationales et de l'autre côté, par des chaînes transnationales. Dans ce climat concurrentiel que l'on peut qualifier de déséquilibré, les chaînes nationales et transnationales ne disposent pas des mêmes moyens financiers et n'évoluent pas dans le même environnement. Dans un ciel congolais où s'affrontent la chaîne publique, les chaînes privées nationales et les chaînes transfrontalières, l'heure est aux nouvelles stratégies pour faire face à la concurrence. D'où l'observation de plusieurs initiatives à *Télé-Congo* et *DRTV*, parmi lesquelles, la révision des grilles de programmes, la révision des lignes éditoriales, une présence et diffusion de certaines émissions en ligne (cas de *Télé-Congo*) et le lancement de diffusion par satellite, caractérisant ainsi le développement d'une stratégie de présence. Nous reviendrons sur ces analyses des stratégies et tactiques des acteurs dans les chapitres qui vont suivre et dans la deuxième partie de nos travaux.

Chapitre IV. L'orientation institutionnelle à *Télé-Congo* et le choix de la proximité à *DRTV* via les lignes éditoriales et les programmations

La remise en cause brutale de la situation de monopole d'État sur la télévision au Congo a provoqué la redéfinition du rôle de l'État, avec la transition de la télévision d'État vers une télévision dite de « service public » et le développement d'un secteur privé télévisuel.

Dans ce contexte télévisuel en mutation, nous nous intéresserons à la stratégie de chacune des chaînes dans la définition, le développement et la pérennité de la ligne éditoriale ainsi que dans la structuration des programmes.

Notre démarche vise d'une part, à apporter un éclairage préalable sur les deux émetteurs retenus dans le cadre de notre recherche : *Télé-Congo* et *DRTV* afin de comprendre dans les analyses *in fine* la couverture d'actualité en contexte congolais et l'appropriation des contenus informationnels par les téléspectateurs congolais. D'autre part, cette analyse est mobilisée afin de nous permettre de confirmer (ou infirmer) notre première hypothèse, fondée sur le présupposé d'un contexte général de la télévision au Congo marqué par une domination de l'influence de l'État et ses institutions.

Pour ce faire, au-delà du cadre théorique indiqué *supra*, les travaux de François Jost³⁸¹, Benoit Lafon³⁸², Guy Lochard et Henry Boyer³⁸³, Jacques Mousseau, Marc Tessier³⁸⁴, Jérôme Burtin³⁸⁵, Anita Rudman³⁸⁶, nous serviront d'assise théorique.

Nous présenterons premièrement, les résultats de l'analyse des lignes éditoriales avant ceux de notre analyse des programmes. Cette présentation s'effectuera chaîne par chaîne, avant de croiser les résultats des deux émetteurs à des fins comparatives.

4.1. Les lignes éditoriales de *Télé-Congo* et *DRTV*

L'examen des lignes éditoriales de *Télé-Congo* et *DRTV* nous conduira à appréhender les chartes graphiques des chaînes, symboles de leurs identités. Nous déclinons tour à tour les résultats de l'analyse de la ligne éditoriale de *Télé-Congo* et *DRTV* dans le but de comprendre l'environnement télévisuel et de nous constituer de premiers indices de leur couverture respective de l'actualité.

³⁸¹ JOST, François (2017), *Comprendre la télévision et ses programmes*, Malakoff, Edition Armand Colin.

³⁸² LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions.

³⁸³ LOCHARD, Guy, BOYER, Henry (1995), *Notre écran quotidien : une radiographie du télévisuel*, Paris, Dunod, (Coll. "Société"), p. 203.

³⁸⁴ TESSIER, Marc (2003), « Le téléspectateur au cœur de la télévision publique », *Hermès. L'audience. Presse, Radio, Télévision, Internet*, n° 37, CNRS éditions, pp. 185-190.

³⁸⁵ BURTIN, Jérôme (2004), « La programmation télévisuelle : une arme stratégique dans la guerre des chaînes », *COMMposite*, v2004, <<http://commposite.org/2004/articles/burtin.html>>].

³⁸⁶ RUDMAN, Anita (1990), « La programmation ? Un mix marketing-doigt mouillé ! », *Décisions Médias*, vol. 37, pp. 156-175.

Comme avec les autres médias de masse, la compréhension d'une chaîne de télévision nécessite une orientation préalable, une « boussole ». Cette orientation préalable générale d'une chaîne de télévision est sa ligne éditoriale. Plusieurs auteurs en Sciences de l'information et de la communication qui travaillent sur la télévision se sont prononcés sur cet indicateur.

La ligne éditoriale constitue l'élément qui permet aux chaînes de se distinguer les unes aux autres. Pour François Jost, l'identité de la chaîne est constituée de trois éléments. Le premier élément définit la chaîne comme marque. Dans cette télévision en pleine mutation, la motivation explicite de ce marquage est, bien sûr, la reconnaissance immédiate du canal par le téléspectateur mais il signifie bien plus : comme le sceau royal d'antan, il authentifie un acte, en occurrence, la diffusion. Dans une période où les chaînes produisent de moins en moins les émissions qu'elles diffusent, le logo de la chaîne inscrit dans l'image vaut pour approbation du programme. En d'autres termes, il garantit que le programme diffusé appartient bien au champ de souveraineté de la marque, c'est-à-dire aux valeurs dont elle est porteuse. Le deuxième élément considère la chaîne comme responsable de la programmation. Selon l'auteur, la sélection, comme succession et le rapprochement des programmes sont créateurs de sens et contribuent à forger l'identité de la chaîne. Enfin, la chaîne est décrite comme personne. La démarche, qui consiste à faire des choix de programmes et de programmation, permet à la chaîne de s'affirmer et ce, non pas seulement comme responsable éditoriale : elle contribue à donner une image d'elle-même comme personne et comme partenaire du téléspectateur³⁸⁷.

Abordant le point sur l'importance des logotypes en télévision, Atef Khayat, Docteur en Science de l'information et de la communication et Fathalah Daghami, maître de conférence en sciences de l'information et de la communication relèvent :

« actuellement, on imagine mal une chaîne de télévision se présenter à son public sans logotype, il est l'exemple par excellence du croisement porteur de sens informatif et esthétique entre la lettre, le chiffre et l'image »³⁸⁸.

Dans le cadre d'une étude sur la télévision régionale, Benoît Lafon souligne :

³⁸⁷ JOST, François (2017), *Comprendre la télévision et ses programmes...*, pp. 42-45.

³⁸⁸ KHAYAT, Atef et DAGHMI, Fathalah (dir.). (2013). « *Sur fond de révolution, les soubassements des images* », In DAGHMI, Fathalah, TOUMI, Farid, AMSIDDER, Abderrahmane (dir.). (2013), *Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes*, Paris L'Harmattan, p. 39.

« bien que la télévision régionale se définisse avant tout par sa nature institutionnelle, qui se traduit par la progressive mise en place des stations régionales, elle se définit aussi par la nature de ses productions, c'est-à-dire par les programmes qu'elle contribue à produire et à diffuser »³⁸⁹.

Comme le fait remarquer l'ingénieur Laurent Fonnet, la ligne éditoriale est constituée par *« l'ensemble des « valeurs » de la chaîne, base de son identité et de sa spécificité »³⁹⁰*. Le choix d'une ligne, qui va s'imposer à tous les programmes d'une chaîne de télévision, suppose être défini avec précision, prenant en compte le public envisagé et le but recherché. C'est la ligne éditoriale qui donne à la chaîne son originalité, sa cohérence, et sa justification. Elle est déterminée par le président, les actionnaires, le directeur, et autres, selon les différents cas de figure. Il est important que cette politique soit clairement définie. La chaîne doit décider de l'angle sous lequel elle abordera les faits et les idées.

L'analyse de la ligne éditoriale des chaînes *Télé-Congo* et *DRTV* comme typologie de comparaison nous permettra de mettre en évidence un élément très important de l'identité de chacune des chaînes en tant qu'actrice du secteur public et privé et dans une approche de circulation des informations, des opinions et des idées au sein de l'espace de communication congolais.

Pour notre part, dans l'intérêt d'identifier les indices qui nous permettront d'alimenter et vérifier notre hypothèse relative au déploiement d'un espace de communication médiatique et sociétal restreint en République du Congo à travers les journaux télévisés des chaînes *Télé-Congo* et *DRTV*, notre démarche a d'abord consisté à mener une analyse sémi-discursive, couplée à une analyse de contenu.

Ce choix n'est pas anodin, comme le fait remarquer Bertrand Cabedoche, explorant les contributions aux Sic des chercheurs précurseurs Yves de La Haye et Jean-Pierre Esquenazi :

« les travaux de sociologie du discours médiatique d'un Yves de La Haye précurseur (de La Haye, 1985), puis de Jean-Pierre Esquenazi (Esquenazi, 2002), avertissent très vite les auteurs de la toute jeune discipline : même si l'analyse des modalités discursives (genres, rubriques, tons, registres...) est en soi signifiante, au-delà même de la notion de cadre (Goffman, 1963), l'information médiatisée y est

³⁸⁹ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012...*p. 235.

³⁹⁰ FONNET, Laurent (2010), *La programmation de la télévision à l'ère du numérique*, Paris, Editions Dixit, p. 19.

moins à prendre en tant que somme de contenus qu'en tant que modes de relation, schéma de communication productive entre les groupes et les forces sociales, construit social révélateur d'un type de rapports de force entre différents acteurs sociaux et cela à tous les niveaux, micro, meso et macro »³⁹¹.

Pour ce faire, il sera question dans notre étude de recourir au repérage de deux paramètres :

- l'identité de la chaîne ;
- les missions de la chaîne.

Avant d'aborder l'analyse de ces deux paramètres, nous avons voulu apporter un éclairage préalable sur la communication des organisations. Les émetteurs télévisuels congolais, bien que sous la forme embryonnaire que nous leur connaissons encore aujourd'hui, constituent l'une des branches des industries culturelle de l'information et de la communication. Pour cela, ils sont des entreprises à part entière. Dans le cadre de la communication des organisations, Michel Crozier et Erhard Friedberg, sociologues parmi les premiers à avoir travaillé sur les organisations, définissent l'organisation comme « *un construit humain qui n'a pas de sens en dehors du rapport à ses membres* »³⁹².

Pour Nicole D'Almeida, cette définition présente l'organisation comme un ensemble d'individus appartenant à un ensemble structuré, changeant avec des enjeux spécifiques. Ces individus ont un intérêt et une capacité à échanger, selon des stratégies propres. L'organisation renvoie ainsi aussi bien aux entreprises, qu'aux institutions publiques, aux organismes du secteur associatif ou culturel et aux collectivités territoriales. La communication des organisations est définie par Nicole d'Almeida comme une communication qui « *englobe les dispositifs, les pratiques et les processus communicationnels constitutifs des dynamiques de construction sociale des organisations au sens large* »³⁹³.

Cette définition met l'accent sur les actes de communication (langages, discours, pratiques, dispositifs informationnels et communicationnels) ainsi que sur le sens

³⁹¹CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), "« Communication Internationale » et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, p.55 à 82, consulté le mercredi 9 novembre 2016, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>

³⁹² CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Erhard (1981), *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Editions du Seuil, France.

³⁹³ D'ALMEIDA, Nicole (2006), « La communication des organisations », in : OLIVESI Stéphane (2006), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, PUG, Grenoble, 2006, pp. 129-143.

qui y est attribué. Les entreprises vont ainsi développer un ensemble de discours visant à relier l'entreprise et le social. Elles vont mobiliser d'abord un ensemble de signes qui permettent une identification rapide : logo, signature et la charte graphique.

Dans la perspective de bien enraciner notre méthodologie en sciences de l'information et de la communication, nous nous sommes inspiré des travaux de certains auteurs de la discipline. Le premier de ces auteurs auxquels nous aurons recours est François Jost³⁹⁴, notamment pour ses travaux sur l'identité d'une chaîne de télévision. Ces recherches nous aideront à décrypter l'identité des chaînes *Télé-Congo* et *DRTV* à travers une étude du logo et de la charte graphique. Nous ferons également appel à la démarche d'analyse du contenu, développée par le chercheur canadien Jean De Bonville³⁹⁵, qui nous servira d'assise méthodologique pour l'analyse des missions des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*.

Nous allons ainsi d'abord exposer les résultats de notre analyse de *Télé-Congo* avant ceux de *DRTV*, dont la mise en perspective réciproque nous autorisera ainsi une analyse comparative.

4.1.1. *Télé-Congo : entre institutionnalisation et instrumentalisation*

Le secteur public de la télévision au Congo est représenté par le seul émetteur télévisuel national, à savoir *Télé-Congo*, dans un pays où le paysage télévisuel compte 55 chaînes de télévisions privées commerciales, communautaires et confessionnelles.

L'orientation éditoriale de la chaîne s'inscrit dans les missions assignées par l'État ou le gouvernement, à travers les différents décrets portant attribution et organisation de *Télé-Congo* et par le *Conseil supérieur de la liberté de communication* (CSLC). Le dernier décret en vigueur date ainsi de l'année 2003.

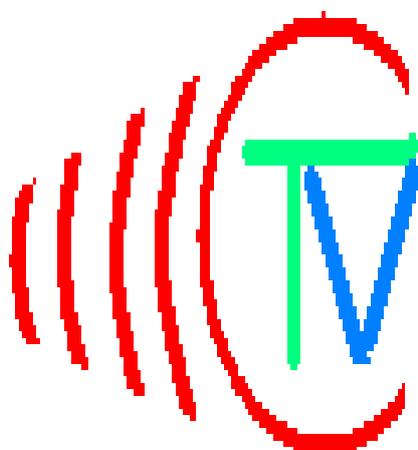
Le décryptage de son orientation éditoriale nécessite un rappel du statut de *Télé-Congo*. Comme déjà rappelé *supra* dans notre première partie, placée sous tutelle du ministère de la Communication, avec les responsables désignés et

³⁹⁴ JOST, François (2017), *Comprendre la télévision ...*, pp. 42-45.

³⁹⁵ DE BONVILLE, Jean (2006), *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boek.

nommés par le gouvernement, des agents relevant d'un statut de fonctionnaire d'Etat, *Télé-Congo* reste confrontée à un dilemme entre assurer le service public de la télévision et évoluer dans la dépendance à l'égard de l'État. Partant de ce constat, nous pouvons interroger son orientation éditoriale.

Notre démarche vise à analyser premièrement, le logo de *Télé-Congo* qui symbolise l'image et la marque de cet émetteur. Nous procéderons ci-dessous à la présentation du logotype de la chaîne avant la présentation des résultats de son interprétation :



La lecture de ce logotype montre un déséquilibre entre les différentes couleurs mobilisées. Ce déséquilibre s'explique par la domination de la couleur rouge sur la couleur verte et bleue.

Dans la culture congolaise et bantoue, la couleur rouge symbolise la puissance et le pouvoir. Elle s'inscrit également dans la représentation de la passion, le dynamisme et l'action. L'usage de cette couleur renvoie au drapeau national, constitué du vert, jaune et rouge donc au caractère national de la chaîne.

Le vert qui est mobilisé en deuxième position renvoie non seulement aux couleurs du drapeau national mais il symbolise aussi l'espérance, la croissance et la chance. Il traduit la stabilité et l'équilibre.

Enfin, le bleu mobilisé sur la dernière lettre de ce logotype représente la couleur de la confiance. Il symbolise en même temps la fidélité, la vérité et la liberté³⁹⁶.

Le logo de la chaîne joue le rôle de la représentation statique de la chaîne. Il est donc le reflet de l'habillage et de la charte graphique de la chaîne qui se traduit par les couleurs rouge, vert et bleu.

Le déséquilibre entre les couleurs signalé ci-dessus s'explique également par le fait que le logotype est constitué de sept lettres dont les cinq premières sont en rouge. Ces sept lettres se décomposent en cinq lettres C, une lettre T et enfin une dernière V. La lettre C, mentionnée cinq fois en rouge sur le logo de *Télé-Congo*, est constitué de quatre petites plus une plus grande qui encercle les lettres (T) en vert et (V) en bleu. Ces deux dernières lettres renvoient respectivement à *télévision* ou *télé*, puis à *Congo* qui traduit le nom du pays. Le nom de *Télé-Congo*, qui est représenté par son abréviation (TVC), fait référence à un territoire géographique connu et à son pays d'origine : le Congo (République du Congo avec pour capitale Brazzaville). Ce nom nous renvoie également au caractère public, étatique et national de la chaîne.

Comme déjà abordé *supra*, nous relevons que la chaîne est également responsable des programmes. Dans le cadre des journaux télévisés, la sélection des sujets des J.T. contribue à la constitution de l'identité de la chaîne. L'angle d'attaque des informations dans les journaux télévisés est souvent proche des autres programmes. L'analyse des J.T. de *Télé-Congo* mobilisés dans le cadre de cette recherche montre *in fine* une couverture d'actualité dominée par l'institutionnel. Cette monopolisation des champs de l'information par le seul champ institutionnel traduit le déséquilibre qui existe entre les différents champs de l'information dans la couverture de l'actualité par *Télé-Congo*. Ce déséquilibre est également observé au sein du champ institutionnel par la prédominance de l'actualité du président de la République et du gouvernement, au détriment des autres instances de ce champ institutionnel.

C'est dans ce sens que s'inscrivent en même temps plusieurs programmes et émissions de la chaîne nationale. Dans ce registre, on compte des émissions comme « *Espace gouvernement* » (animée par Jean-Pierre Ngoma et Jean-

³⁹⁶ GERARD, Blanchard (1993), « L'art d'habiller une chaîne de télévisions : la typographie de la sept », *Communication et langages*, n° 95, pp.75-87.

Claude Kakou), le « *Chemin d'avenir* » (animée par Jean-Claude Kakou). Ce nom de l'émission fut aussi celui du programme de société du candidat Denis Sassou N'guesso, (devenu programme du gouvernement après sa réélection) et « *Emergence* » (animée par Jean-Claude Kakou). Ce nom de l'émission fut là encore celui du slogan du nouveau programme de société du candidat Denis Sassou N'guesso, la *Marche vers le développement, allant plus loin ensemble*, devenu programme du gouvernement après sa réélection).

Enfin, abordant *Télé-Congo*, comme personne constituée par l'*ethos* (le caractère habituel, la manière d'être, les habitudes...), l'autopromotion et la communication, François Jost constate :

« en faisant des choix des programmes et de programmation, la chaîne ne s'affirme pas seulement comme responsable éditoriale, elle contribue à donner une image d'elle-même comme personne et comme partenaire du téléspectateur »³⁹⁷.

Dans le cadre des J.T. par exemple, après l'annulation du baccalauréat général au Congo le 5 juin 2015, suite aux fraudes constatées par la publication des sujets sur internet, dans plusieurs villes du pays, les lycéens affrontaient dans les rues les forces de l'ordre qui tentaient de les disperser. Pendant que l'ordre public était perturbé dans plusieurs villes, le 20h00 de *Télé-Congo* débutait par les sujets institutionnels, sans aucun lien avec cette actualité. Abordant la thématique liée à l'annulation du Bac, la chaîne nationale n'a aucunement accordé la parole, ni diffusé les images, de ceux ayant témoigné d'un discours critique à l'égard du gouvernement.

Ainsi, à travers ces premiers résultats de l'analyse de l'identité de la chaîne *Télé-Congo*, nous observons une tendance de positionnement institutionnel, lequel constitue un indice d'instrumentalisation de la chaîne par l'État à travers ses institutions.

Pour tenter de mieux appréhender ce positionnement institutionnel de *Télé-Congo*, nous avons mobilisé une analyse spécifique qui a consisté à nous focaliser sur les missions de cet émetteur. Il convient de rappeler que *Télé-Congo* est une chaîne publique évoluant sous tutelle complète du ministère de la Communication. Cet émetteur ne dispose donc d'aucune autonomie, ni administrative, ni financière. Conformément au décret n°2003-224 du 21 août

³⁹⁷ JOST, François (2017), *Comprendre et ses programmes...*, pp. 42-45.

2003 portant attribution et organisation de la direction générale de *Télé-Congo*³⁹⁸, cet émetteur est qualifié de « chaîne de télévision nationale de service public ». Ce décret définit donc l'émetteur comme l'organe technique qui assiste le ministère de la Communication dans l'exercice de ses attributions en matière de télévision. Ce statut proclamé de chaîne de service public reste à questionner au regard du débroussaillage effectué *supra* sur le concept de *service public*. L'analyse des programmes et des contenus informationnels nous permettra de mieux nous prononcer *in fine* sur cette question.

Entre d'une part, ce statut flou de chaîne de service public et d'autre part, un organe qui assiste le ministre de la Communication dans l'exercice de ses attributions en matière de télévision, se greffent les missions suivantes :

- assurer le service public de l'information ;
- concevoir et programmer des émissions destinées à satisfaire les besoins d'information, d'éducation et de culture ;
- produire ou faire produire des œuvres et des documents audiovisuels ;
- participer aux accords de coproduction ;
- commercialiser et faire commercialiser les œuvres et les documents dont elle détient les droits.

La lecture de ces missions laisse pourtant croire que *Télé-Congo* s'inscrit dans un statut de chaîne de service public. Nous tenterons à travers l'analyse des programmes et de la programmation de vérifier la répercussion de cette orientation générale sur les contenus télévisuels proposés par la chaîne. Si théoriquement, la chaîne s'inscrit dans un processus de mutation d'une chaîne d'État vers une chaîne de service public, dans la pratique, l'empreinte de l'État à travers ses institutions reste assez présente.

Ainsi, au stade actuel de nos investigations, nous observons bien un positionnement institutionnel, teinté d'une instrumentalisation de *Télé-Congo*, à travers les résultats de la l'identité de la chaîne et des missions de la chaîne publique.

Qu'en est-il de *DRTV* ?

³⁹⁸ Décret n°2003-224 du 21 août 2003 portant attribution et organisation de la direction générale de la télévision nationale, p. 1.

4.1.2. DRTV, du positionnement international affiché à la logique de proximité assumée

À la suite de l'analyse de *Télé-Congo*, nous mobilisons la deuxième chaîne retenue dans le cadre de notre recherche *DRTV*. Notre démarche vise à analyser l'identité de la chaîne et ses missions afin de décrypter l'orientation éditoriale de cet émetteur.

Pour ce faire, nous déclinons préalablement l'analyse de l'identité de la chaîne avant celle des missions de notre deuxième émetteur retenu. Le premier élément qui fait l'objet de l'analyse dans le cadre de l'identité de la chaîne est le logotype présenté ci-dessous :



La lecture de ce logotype de *DRTV* renseigne sur un déséquilibre des couleurs. On enregistre une domination de la couleur bleue. Ce logotype est constitué de cinq couleurs, à savoir : le bleu, le rouge, le vert, le jaune et le noir.

La prédominance du bleu traduit la liberté et la vérité. Ce bleu symbolise en même temps la confiance et la fidélité. Le rouge symbolise le pouvoir, la passion, la puissance, le dynamisme et l'action. Le vert nous renvoie à l'espérance, la croissance et la chance. Il représente la stabilité et l'équilibre. Le jaune signifie la bonne humeur et la joie de vivre. Il symbolise la logique, le pouvoir personnel et l'humour. Le noir représente la création et le temps.

Ce logo est constitué de quatre lettres et un mot entier. Le nom de la chaîne est présenté en quatre lettres, le D inscrit en Rouge, le R écrit en vert, le T inscrit en

bleu et le V inscrit en jaune, le tout, encerclé par une flèche où il est écrit international. La mention *international* renvoie à l'étiquette d'une chaîne internationale, statut que revendique *DRTV*³⁹⁹.

L'analyse de *DRTV* en tant que responsable de la programmation montre à travers l'analyse des grilles de programmes et de la programmation déroulée *in fine* qu'au-delà du fait que certains programmes religieux et les fictions sont d'origines étrangères, ce statut de chaîne internationale peut être discuté.

Bien qu'une présence sur satellite *Canal plus* peut justifier en partie cette connotation internationale de la chaîne, le compte est loin en termes de contenus internationaux proposés sur l'antenne. Le contenu de l'antenne est dominé par des programmes dits « de proximité ». Certes, il n'existe pas une théorie de la proximité mais les sciences de la gestion ont déjà constitué un corpus de travaux rassemblés au sein de l'économie des proximités⁴⁰⁰. La prise en compte de la proximité est susceptible de nombreuses interrogations désignant la proximité intellectuelle ou culturelle. Mais au sens strict du terme, les sciences de la gestion s'intéressent en premier à la distance physique entre les acteurs, c'est-à-dire à la dimension spatiale de la proximité⁴⁰¹. Bien que pour les auteurs en sciences humaines et sociales la désigne comme un « objet prégnant et fuyant dont le contenu est diffus »⁴⁰², la proximité se présente pour les journalistes comme la loi journalistique par excellence, synonyme d'audience. Supposée correspondre aux attentes des destinataires du discours médiatique dans la plus pure tradition des analyses en termes d'usages et de gratifications des années ... soixante (!), elle est aussi « universellement » entendue dans sa dimension géographique (« loi du mort kilométrique »), affective, temporelle, factuelle, consacrant la prééminence de l'individu « présenté comme décontextualisé et psychologisé », ce qui lui confère la qualité de discours idéologique, voire « populiste »⁴⁰³. L'analyse des journaux télévisés mobilisés dans le cadre de

³⁹⁹ GERARD, Blanchard (1993), « L'art d'habiller une chaîne de télévision : la typographie de la sept », *Communication et langages*, n° 95, pp.75-87.

⁴⁰⁰ BELLET, Michel, KIRAT, Thierry, LARGERON, Christine (dir.), (1998), *Approches multiformes de la proximité*, Paris, Hermès.

⁴⁰¹ GOMEZ, Pierre-Yves, ROUSSEAU, Anne, VANDANGEON DERUMEZ, Isabelle (2011), « Distance et proximité. Esquisse d'une problématique pour les organisations », *Revue française de gestion*, 2011/4, n° 113, pp. 13-23.

⁴⁰² RESTIER-MELLERAY, Christiane (2005), « La proximité dans les médias : retour sur une loi », pp. 251-270, in Christian Le Bart, Rémi Lefebvre, *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, PUR (coll. "Res Publica").

⁴⁰³ RESTIER-MELLERAY, Christiane (2005), « La proximité dans les médias : retour sur une loi »...

cette recherche s'inscrit dans cette logique de proximité d'abord locale. La présence des sujets internationaux aux J.T. est souvent l'œuvre de la rediffusion des extraits des J.T. de *France 24* et *TV5 Monde Afrique*.

En tant que personne morale, *DRTV* respecte une certaine hétérogénéité entre l'orientation des J.T. par exemple et d'autres émissions. La prédominance des sujets de proximité est observée au niveau des autres émissions proposées par la chaîne. Nous reviendrons *in fine* lors de l'analyse des programmes et de la grille de programmes.

Comme à *Télé-Congo*, nous tenterons d'affiner les investigations autour des missions de la chaîne *DRTV* afin de mieux comprendre son orientation éditoriale. L'analyse de contenu est la deuxième méthode mobilisée pour appréhender les missions de la chaîne *DRTV*.

Acteur du secteur privé télévisuel, *DRTV* ne vise pas les mêmes objectifs que la chaîne nationale *Télé-Congo*. Elle a pour missions, entre autres, de :

- *concevoir et programmer des émissions porteuses d'une audience forte et stable ;*
- *maximiser son audience à moindre coût pour attirer plus d'annonceurs ;*
- *viser la rentabilité et la performance économique.*

Il est clairement établi que cette chaîne s'inscrit dans une logique d'augmenter sa part d'audience, afin d'attirer des nouveaux annonceurs et de renforcer ses performances économiques. La lecture du contenu de son antenne et de la programmation indique un positionnement consensuel, orienté vers les programmes et émissions de proximité qui s'appuient sur la diversification thématique. Les résultats de l'analyse des J.T. de notre corpus s'inscrivent dans ce même sens d'un positionnement de proximité.

Au regard de ce qui précède, *Télé-Congo* et *DRTV* sont deux médias respectivement du secteur public et du secteur privé, qui, par conséquent, ne poursuivent pas les mêmes objectifs.

Logiquement, *Télé-Congo* est une chaîne nationale, chargée d'assurer le service public. Si l'on se réfère à ses missions, conformément au Décret n°2003-224 du 21 août 2003 portant attribution et organisation de la direction générale de la

télévision nationale⁴⁰⁴, en théorie, elle peut assurer le service public en répondant aux aspirations de la population par la crédibilité de l'information, l'éducation, et une programmation équilibrée. Mais en pratique, nous observons le déploiement d'autres logiques.

Par contre, selon la législation congolaise en matière d'audiovisuel privé, *DRTV* peut exercer son activité comme une entreprise audiovisuelle qui vise la rentabilité et le gain financier. Si la première chaîne doit veiller au bien collectif, au principe de cohésion et d'unité, la deuxième chaîne se concentre sur le principe de diversification.

Au stade actuel de nos constats, il est difficile de tirer des conclusions définitives mais avant de poursuivre nos investigations, nous confirmons bien deux types de positionnements distincts à partir de ces premiers résultats : le déploiement d'un positionnement institutionnel, teinté d'instrumentalisation à *Télé-Congo* ; un positionnement de proximité, entendu comme recherche d'audience maximale à *DRTV*.

Nous avons ensuite questionné la programmation des émetteurs retenus.

4.2. La programmation de *Télé-Congo* et *DRTV*

La programmation nous aidera à identifier les programmes des chaînes autour desquels se fonde la stratégie éditoriale. À côté de la charte graphique et des missions des chaînes, nous avons pris l'option d'analyser cet autre élément qui paraît à notre point de vue fondamental dans la cristallisation de l'identité et de la ligne éditoriale d'une chaîne de télévision. Nous nous appuyerons sur des auteurs déjà évoqués *supra*, parallèlement aux hommes de télévision parmi lesquels Jacques Mousseau⁴⁰⁵, Marc Tessier⁴⁰⁶ et Jérôme Burtin⁴⁰⁷.

Le concept de programmation se situe au centre du mécanisme des chaînes. Il est la pièce maîtresse et incontournable d'une chaîne de télévision. Ce rôle

⁴⁰⁴ Décret n°2003-224 du 21 août 2003 portant attribution et organisation de la direction générale de la télévision nationale, p. 1.

⁴⁰⁵ MOUSSEAU, Jacques (1989), « La programmation d'une chaîne de télévision », *Communication et langage*, n° 80, p. 74-89.

⁴⁰⁶ TESSIER, Marc (2003), « Le téléspectateur au cœur de la télévision publique », *Hermès. L'audience. Presse, Radio, Télévision*, Internet, n° 37, CNRS éditions, pp. 185-190.

⁴⁰⁷ BURTIN, Jérôme (2004), « La programmation télévisuelle : une arme stratégique dans la guerre des chaînes », *COMMPosite*, v2004, <<http://commposite.org/2004/articles/burtin.html>>].

mérite d'être questionné aujourd'hui, à l'heure de la possibilité de diffusion différée des visionnages par le téléspectateur (*replay*, par exemple).

La programmation télévisuelle est une opération qui consiste à concevoir, choisir et planifier sur une grille horaire la diffusion des différents programmes de télévision d'une chaîne télévisée, en faisant en sorte de maximiser leur audience, tout en respectant les contraintes auxquelles la chaîne est soumise. Pour François Jost, « *la programmation est la pierre angulaire de la construction des chaînes* »⁴⁰⁸. Selon l'auteur, la théorie de l'art de programmer à la télévision a ceci de particulier qu'elle s'ancre dans une réflexion sur l'activité du téléspectateur. Si celle-ci a des incidences en termes de langage, elle entraîne surtout des conséquences en termes de contenus des programmes. Dans cette perspective visant à capter l'attention du téléspectateur, François Jost s'interroge : comment capter l'attention de cet être libre chez lui d'aller et venir ? Le souci porté à cette adéquation entre programme et l'attention du téléspectateur est d'autant plus grand que les chaînes de télévision naissantes sont commerciales, ce qui n'était pas le cas en France mais se vérifiait déjà aux États-Unis, entre autres. Le continent africain, qui ne connaît la libéralisation de l'audiovisuel qu'en début de la décennie 1990, s'inscrit dans cette dynamique d'orientation des nouvelles chaînes naissantes à caractère commercial.

Pour Laurent Fonnet, « *la programmation est la fonction, au sens « industriel » du terme, qui gère la grille* »⁴⁰⁹. La programmation est de la responsabilité de la direction de la programmation. Pour toute forme d'entreprise de télévision, la programmation est le moyen essentiel pour rationaliser son activité. Dans le cadre des chaînes publiques, elle joue un double rôle. Elle constitue le moyen d'assumer leur vocation de service public en permettant l'accès du plus large public à leur programme, d'une part. L'introduction de la publicité en télévision à partir de 1968 et l'émergence des chaînes privées ont entraîné la « *logique de programmation vers une approche nettement commerciale* », d'autre part⁴¹⁰. Par contre, dans les chaînes privées commerciales, elle est le moyen de rendre les

⁴⁰⁸ JOST, François (2017), *Comprendre la télévision ...* p. 80.

⁴⁰⁹ FONNET, Laurent (2010), *La programmation de la télévision à l'ère du numérique ...* p. 19.

⁴¹⁰ LE CHAMPION, Rémy, DANARD, Benoît (2000), *Télévision de pénurie, télévision d'abondance. Des origines à Internet*, Paris : La documentation française, (Coll. "Notes et études documentaires", n° 5110), p. 224.

audiences isomorphes par rapport à celles visées par les annonceurs, afin de justifier « *les tarifs des créneaux publicitaires* »⁴¹¹.

Dans cette optique, deux principaux pôles constituent les fonctions de la programmation télévisuelle. Pour le premier pôle, la programmation joue un rôle de création de l'identité de la chaîne. C'est pourquoi chaque chaîne de télévision veille en permanence à justifier son existence et marquer sa différence par rapport aux chaînes concurrentes. La politique de programmation est l'instrument fondamental qui doit permettre de forger l'identité de la chaîne et de fidéliser les téléspectateurs, comme le rappelle Marc Tessier⁴¹². Le *concept d'identité* peut être défini dans ce contexte comme une stratégie déployée afin de permettre à chaque chaîne d'apparaître unique et différente, sinon la meilleure. Cette affirmation de son identité est fondamentale pour une chaîne de télévision, car cela lui permet non seulement d'attirer un genre d'annonceurs, mais également de réaliser les meilleures audiences possibles. La programmation prend alors tout son sens dans sa vision globaliste, au sens philosophique du terme. La grille doit correspondre à un concept cohérent de chaîne, tout en rappelant que ce que nous appelons ici *concept* renvoie au monde des praticiens de la communication et non à l'univers des chercheurs académiques. C'est par la recherche et la préservation de cette cohérence que la télévision a évolué du support au média. La recherche d'audience n'est pas la principale motivation, il s'agit plutôt de conforter l'image de marque de la chaîne. Ce constat s'inscrit dans la même orientation que celui fait par Valérie Lépine, Fabienne Martin-Juchât, Chrystelle Millet-Fourrier⁴¹³. La programmation revient donc à un acte technique qui traduit une politique éditoriale, elle-même inscrite dans un projet d'entreprise. Celui-ci peut alors varier d'une entreprise à l'autre. Malgré tout, les choix de programmation répondent également à des considérations diverses, variables selon les chaînes : audience, mission de service public, contraintes publicitaires,

⁴¹¹ LOCHARD Guy et Henry BOYER (1995), *Notre écran quotidien : une radiographie du télévisuel*, Paris, Dunod, (Coll. "Société"), p. 203.

⁴¹² TESSIER, Marc (2003), « Le téléspectateur au cœur de la télévision publique », *Hermès. L'audience. Presse, Radio, Télévision, Internet*, n° 37, CNRS éditions, pp. 185-190.

⁴¹³ LEPINE, Valérie, MARTIN-JUCHAT, Fabienne, MILLET-FOURRIER, Chrystelle (dir) (2014), *Acteurs de la communication des entreprises et des organisations. Pratiques et perspectives*, Grenoble, PUG, (Coll. "Communication, médias et sociétés").

stratégies de différenciation ou d'imitation, comme le constate également Jérôme Burtin⁴¹⁴.

Pour le deuxième pôle, la programmation joue le rôle de moyens de financement de l'activité de la chaîne. La politique d'élaboration des programmes de chaque chaîne doit tenir compte de sa capacité à satisfaire à la fois sa clientèle et ses prescripteurs. Il s'agit des annonceurs pour les chaînes commerciales et d'une combinaison subtile entre les annonceurs et les pouvoirs publics dans le cas des chaînes d'État. Dans cette optique, « *la logique de programmation des chaînes généralistes vise à rejoindre les audiences les plus massives pour atteindre certains objectifs, ceux des annonceurs* »⁴¹⁵. La télévision généraliste à finalité commerciale présente donc un biais dans sa programmation dite « tout public », puisqu'une hiérarchie s'est établie en fonction de la valeur relative de la cible.

Cette mission de programmation dans une chaîne de télévision est toujours le résultat d'un travail collectif. La question concerne autant :

*« les directeurs généraux, les directeurs du marketing et des études, le directeur des programmes et, enfin, le directeur de la programmation qui entretiennent un dialogue permanent afin d'élaborer un projet éditorial. Celui-ci est ensuite concrétisé par les services concernés, en particulier le service de la programmation et le service du marketing et des études. Ceux-ci ont pour fonction d'organiser, d'évaluer et de réajuster la programmation à la lumière des réactions et des attentes du public ».*⁴¹⁶

Le programmateur participe donc à la définition de la ligne éditoriale de la chaîne, supervise la sélection des achats, oriente les investissements de production, les planifie dans le temps et peut intervenir sur tous les contenus, hormis l'information.

Nous tenterons d'évaluer l'applicabilité de ces principes de programmation dans le contexte de *Télé-Congo* et *DRTV*. Cette évaluation se réalisera par :

- l'identification des programmes sur lesquels se fonde la stratégie éditoriale ;
- l'identité, la spécificité des chaînes ;

⁴¹⁴ BURTIN, Jérôme (2004), « La programmation télévisuelle : une arme stratégique dans la guerre des chaînes », *COMMPosite*, v2004, <<http://commposite.org/2004/articles/burtin.html>>

⁴¹⁵ BURTIN, Jérôme (2004), « La programmation télévisuelle : une arme stratégique dans la guerre des chaînes » ...

⁴¹⁶ RUDMAN, Anita (1990), « La programmation ? Un mix marketing-doigt mouillé ! », *Décisions Médias*, vol. 37, pp. 160-165.

- l'origine des programmes.

4.2.1. La programmation de Télé-Congo

Pour la chaîne nationale *Télé-Congo*, la diffusion sur satellite permet à un public plus large d'accéder au programme de la chaîne. Cependant, n'assurant pas une couverture nationale complète, *Télé-Congo* exclut de nombreux téléspectateurs à travers le pays ne disposant pas d'antenne numérique.

Dans le cadre de sa programmation, la télévision nationale *Télé-Congo* mobilise plusieurs genres de programmes. Ces programmes peuvent se subdiviser en deux groupes. Le premier groupe est constitué des programmes pérennes. Dans cette catégorie, bien que certaines émissions bénéficient d'une certaine pérennité, elles demeurent cependant des émissions de second rang, qui servent à assurer une certaine diversité aux contenus des programmes. Le deuxième groupe est constitué des programmes occasionnels ou temporaires. Ces programmes sont conçus pour des circonstances précises, afin d'accompagner des événements particuliers.

Les journaux télévisés, qui sont diffusés en français et en langues nationales, représentent 15 % du temps consacré aux émissions de la chaîne, selon la grille de programmes de 2016⁴¹⁷. À côtés de ces journaux télévisés, on note également des pages spéciales, des reportages et des plateaux spéciaux (qui sont des décryptages de l'actualité). L'ensemble des émissions magazines selon cette grille de programmes représente 33 % du temps d'antenne.

À côté des émissions magazines, une panoplie d'émissions importantes est mobilisée sur les antennes de la chaîne nationale, qui consacre la couverture des sujets politiques aux sujets économiques, des sujets de société aux faits divers, des sujets sportifs aux sujets religieux, des sujets culturels aux sujets environnementaux, et autres.

Pacifica est un programme de débat qui consacre chaque numéro à une thématique bien précise. L'émission permet à plusieurs invités de polémiquer ou de confronter leur point de vue sur une diversité de sujets d'ordre politique, économique, social, culturel et autres. Les invités sont installés autour d'une table, avec le présentateur en position debout, mais aussi avec des séquences

⁴¹⁷ Graphique n°4 : structure des types d'émissions dans la grille de *Télé-Congo* en 2016, p. 166

de reportages ou d'illustration, des interventions des téléspectateurs en direct dans les rues de Brazzaville. L'émission permet de donner la parole à plusieurs personnes et le choix des invités respecte un certain pluralisme. Le programme est animé par le Directeur général de la Télévision nationale Jean Obambi, lequel jouit d'une audience considérable à travers le pays. Depuis plus d'une année, cette émission n'est plus diffusée sur les antennes de *Télé-Congo*, à la suite de la nomination d'un nouveau Directeur général.

Emergence est un programme animé par l'une des anciennes vedettes à la retraite de la télévision congolaise, Jean-Claude Kakou. L'animateur reçoit un invité dans chaque numéro. Inspiré du programme gouvernemental qui vise l'émergence du pays d'ici l'an 2025, ce programme émerge sous les cendres de l'ancien programme le *Chemin d'Avenir*, qui, rappelons-le, était le titre du programme de société du président de la République, sous la mandature passée. C'est un espace dédié à tous ceux qui exercent une responsabilité ou un mandat (politique, magistrats, fonctionnaires...). Ils sont appelés à répondre de l'exercice de leurs fonctions. En forme de grande interview, cette émission assure une alternative, entre le plateau de l'émission et des reportages d'illustration.

Magazine 7/45 est un programme animé par les journalistes de la presse présidentielle et diffusé sur les antennes de la chaîne nationale. D'une durée de 45 minutes, diffusée chaque dimanche à 20h40, avec une rediffusion le jeudi à 14h30, cette émission est un espace dédié à l'actualité hebdomadaire du président de la République.

Économie en marche est un programme de débat et d'échange sur les questions économiques. Animée par Jean-Pierre Ngoma qui reçoit plusieurs invités dans chaque numéro diffusé chaque lundi à 22h10 et rediffusé jeudi à minuit, l'émission a acquis une notoriété grâce à la qualité de ses invités, à sa diversité thématique, et au style du journaliste très posé, mais pugnace.

La culture occupe une place importante dans les programmes de la chaîne avec plusieurs émissions. *Tam Tam* est un programme de musique et des événements, l'un des plus anciens de la chaîne avec à son actif plus de 20 ans de diffusion. Animé par Médard Milandou au départ et actuellement par Benoit Tchichimbi, cet espace culturel consacre 50 minutes d'antenne chaque dimanche à 11h30 à faire la promotion des artistes et des événements culturels.

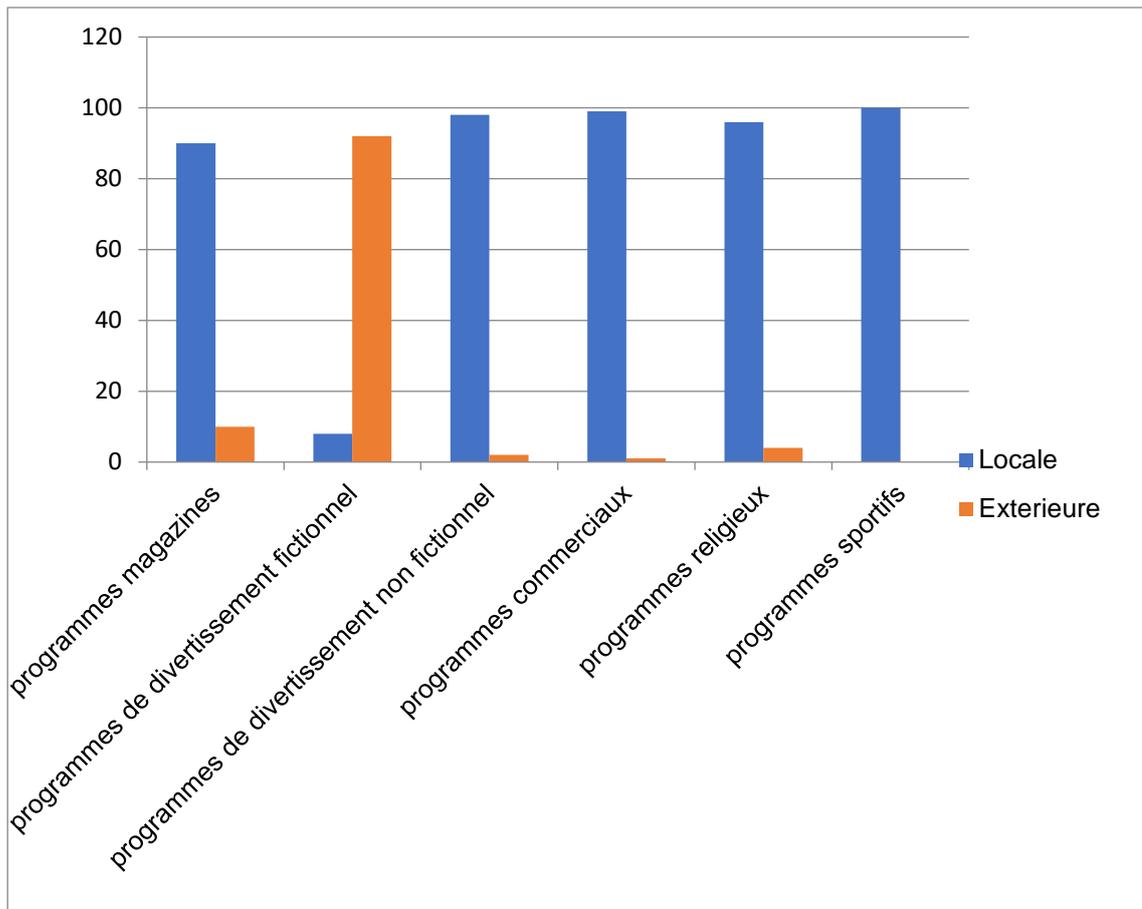
Mbonda Elela est un programme culturel. Animée par Norbert Nkouka, cette émission est dédiée à la promotion de la culture traditionnelle du pays. Diffusée chaque vendredi à 19h00, elle consacre 50 minutes du temps d'antenne à la diffusion des danses traditionnelles du pays. C'est une émission qui permet aux populations congolaises installées dans les grandes villes et à l'étranger de maintenir les liens avec leur terroir respectif. Elle rencontre une grande audience dans le pays.

Dans la catégorie des programmes consacrés à des sujets de société et aux faits divers, figurent en bonne place *Dites-le* et *MV90*. Par leur liberté de ton, leur popularité et les controverses qu'elles ont suscitées, ces émissions sont intrinsèquement liées à l'identité de la chaîne. Elles sont animées par deux ou trois animateurs du monde associatif et journalistique, qui abordent un sujet de société ou un fait divers par numéro, avec ou sans invités sur le plateau. Elles permettent un *feed-back* du fait que plusieurs personnes peuvent prendre la parole à travers le pays en direct, *via* des appels téléphoniques et des SMS.

La production des programmes de *Télé-Congo* provient de deux sources. La première source est constituée des programmes produits par la chaîne elle-même, puis la deuxième source est composée des programmes extérieurs à la chaîne. Ces programmes extérieurs sont acquis par les accords de coopération et les achats des programmes par la chaîne.

La répartition de programmes par origine (locale et extérieure) selon la grille de 2016, se présente comme suit :

Graphique 1 : Répartition de programmes de Télé-Congo par origine



Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, janvier 2018

Ce graphique montre une prédominance de la production locale de programmes dans cinq genres de programmes présentés sur six. Les programmes sportifs sont placés au premier rang avec 100 % de production locale. Les programmes commerciaux occupent la deuxième place avec 99 %. Les programmes magazines, de divertissement non fictionnel et religieux, se situent à plus de 90 %. Seuls, les programmes de divertissement fictionnel d'origine extérieure (92 %) sont supérieurs à la production locale (8 %). La production locale des programmes de divertissement fictionnel n'est constituée que de pièces de théâtre diffusées en langue nationale.

4.2.2. La programmation de DRTV

De son côté, la chaîne *DRTV* mise sur une programmation plus diversifiée pour booster son audience et justifier les tarifs des créneaux publicitaires. Pour ce faire, plusieurs émissions phares sont conçues et passent en boucle sur les antennes de la chaîne.

Diffusés en français et en langues nationales (lingala et kituba), les journaux télévisés occupent 15 % du temps de l'antenne, selon la grille de 2016. La stratégie informationnelle de *DRTV* se fonde sur les sujets dits « de proximité ». Après de lourds investissements dans la formation des agents, la chaîne dispose de présentateurs des journaux télévisés et de journalistes reporters de qualité, pour garantir une meilleure couverture d'actualité aux téléspectateurs.

Parallèlement, la stratégie informationnelle de *DRTV* se déploie à travers l'ampleur des espaces informationnels payants dédiés aux *pages spéciales*, *digi-reportages* et *no comment*. Ils permettent de diffuser des informations brutes des événements liés aux activités des acteurs politiques, culturels, associatifs, religieux et autres. Ces *pages spéciales*, *digi-reportages* et *no comment* sont des nouveaux programmes d'informations, qui permettent à plusieurs acteurs extérieurs de prendre la parole sur les antennes de *DRTV*. Ces nouveaux programmes d'informations sont en nette progression dans la grille des programmes de *DRTV*, ils représentent 2 % en 2011, 23 % en 2014 et 29 % en 2016.

Sans détours est un programme consacré aux questions politiques et de société. Animée par Paul Soni-Benga, Directeur général de *DRTV*, cette émission en direct réunit sur un plateau plusieurs invités pour débattre et échanger sur une question d'actualité et de société. Chaque numéro est organisé autour d'une thématique bien précise. Elle constitue l'une des émissions phares de *DRTV*, avec une audience considérable, conquise grâce au pluralisme de ses invités et des rétroactions avec des téléspectateurs à travers des reportages et des SMS.

L'homme et son temps est un programme conçu par le promoteur de la chaîne, le Général Nibert Dabira et animé par Yolande Yot et Maixent Foukou, tous les deux présentateurs des journaux télévisés. Cette émission reçoit un invité par numéro. Cet espace est dédié à l'histoire du pays, à travers les récits des acteurs ayant vécu des événements. Pendant 50 minutes, *DRTV* replonge les téléspectateurs dans l'histoire du pays.

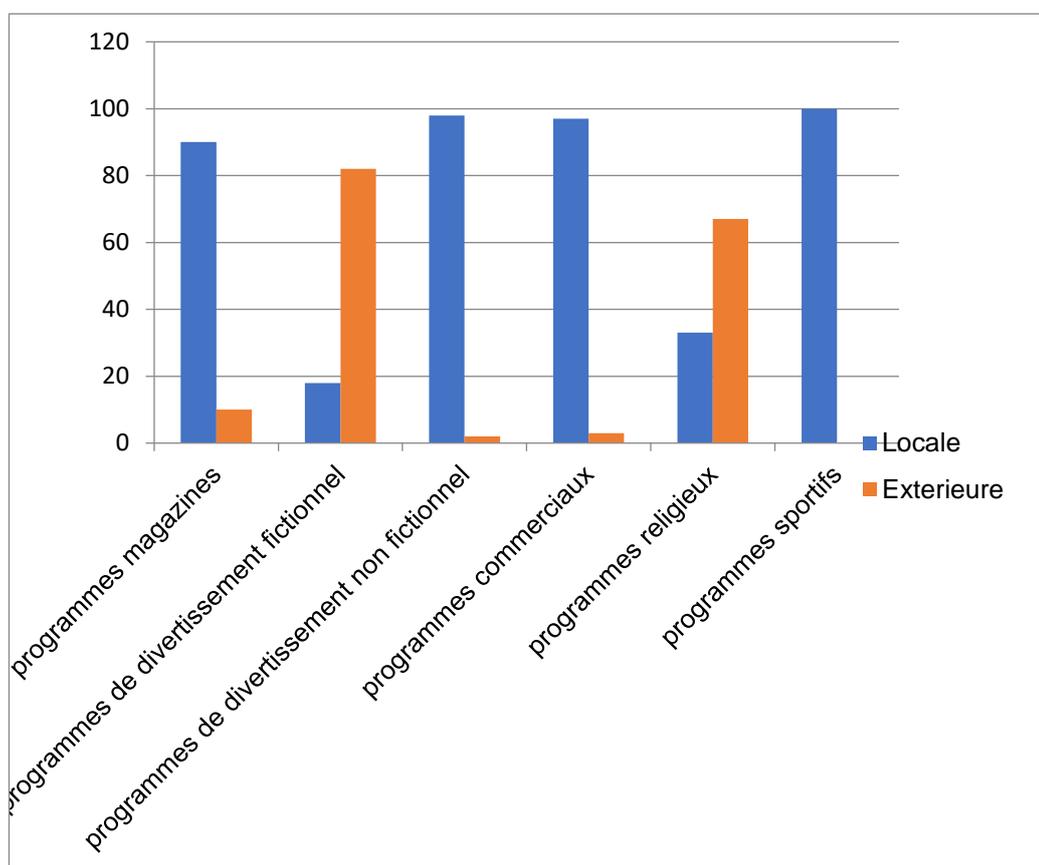
Une panoplie d'émissions culturelles occupe une place importante dans la programmation de la chaîne. *Fiesta T.B*, animée par Ludovic Abia et *Fara Fara*, animée par Hugues Vogel, sont parmi les plus célèbres. Ces espaces culturels sont consacrés à l'actualité musicale et culturelle du pays. Diffusées pour la

première, le samedi à 21h40 et pour la deuxième, le dimanche à 12h00, elles reçoivent sur des plateaux plusieurs invités par numéro.

Inter-régions est un programme culturel. Animé par Bruno Louvoulath, cet espace est dédié à la diffusion des danses traditionnelles du pays. Chaque dimanche, pendant 50 minutes, l'antenne de *DRTV* est consacrée à la diffusion des danses traditionnelles des différents départements. Cette émission fait donc la promotion de la culture traditionnelle du pays.

À côté de ces programmes, la chaîne *DRTV* s'emploie à produire des émissions de divertissement fictionnel, des productions de théâtre, des séries et des téléfilms maison. La répartition de programmes de *DRTV* par origine peut se lire à travers le graphique ci-dessous :

Graphique 2 : Répartition de programmes de DRTV par origine



Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, janvier 2018

La répartition de programmes par origine de *DRTV* révèle que quatre genres de programmes sur six sont dominés par la production locale. 100 % du temps consacré aux programmes sportifs est dédié à la production locale, plaçant cette catégorie de programmes au premier rang. Les programmes de divertissement

non fictionnel se placent en deuxième position, avec 98 % de la production locale et 2 % de la production extérieure. La production locale des programmes commerciaux occupe la troisième place avec 97 %, contre 3 % de la production extérieure. Les programmes magazines se positionnent en quatrième position, avec 90 % de la production locale contre 10 % de la production extérieure. On note également la prédominance des productions extérieures sur des programmes de divertissement fictionnel (82 %), contre 8 % de la production locale et des programmes religieux (67 % de production extérieure, contre 33 % de la production locale).

En conclusion, la ligne éditoriale de la chaîne nationale *Télé-Congo* est ancrée dans les valeurs républicaines congolaises. La chaîne jouit d'une grande notoriété auprès des acteurs qui gèrent les institutions de la République. Pour ce faire, sa ligne éditoriale est centrée sur les institutions. Cette orientation éditorialiste de la chaîne exclut une certaine divergence des points de vue dans les débats proposés par la chaîne.

Par contre, la *DRTV* se positionne comme une chaîne de proximité. La stratégie éditorialiste est ancrée dans la diversification des programmes et une distanciation par rapport aux programmes politiques, en laissant une fenêtre ouverte aux espaces payants dédiés aux *digi-reportages* et *no comment*, pour permettre à ceux qui veulent prendre la parole de s'exprimer.

La programmation des chaînes s'inscrit dans ces stratégies éditoriales respectives. On observe une prédominance de la production locale des chaînes largement supérieure à la production extérieure. La programmation de l'année 2016 montre que la production locale de *Télé-Congo* représente 83 % contre 17 % de la production extérieure. Pour la *DRTV*, la production locale de la chaîne se place au premier rang avec 81 % contre 19 % de la production extérieure. Au-delà de l'importance de la production locale, la programmation des chaînes au Congo est loin de respecter les règles du métier.

Chapitre V : La grille de programmes à *Télé-Congo* et à *DRTV*

Comme le remarquent Guy Lochard et Henry Boyer dans le cadre d'une analyse sur la programmation (une technique et un discours) :

« qu'ils soit de flux ou de stock⁴¹⁸, ceux-ci ne tirent pas leur valeur de leur singularité mais au contraire de leur capacité à s'intégrer dans un cadre, la grille de programmes. Comprendre le fonctionnement télévisuel, c'est en premier lieu comprendre la mesure de la double fonction stratégique de l'activité de programmation »⁴¹⁹.

De ce fait, l'analyse de l'indicateur grille de programmes de *Télé-Congo* et *DRTV* permettra de mettre en lumière le fonctionnement télévisuel des chaînes retenues dans le cadre de cette recherche. Par ailleurs, à travers le fonctionnement télévisuel de *Télé-Congo* et *DRTV*, nous viserons à comprendre le positionnement de ces émetteurs et la couverture de l'actualité. Cette analyse est mobilisée pour vérifier notre deuxième hypothèse qui part du fait que dans un contexte télévisuel influencé par l'État, la couverture de l'actualité télévisée par *Télé-Congo* est dominée par l'actualité institutionnelle et à *DRTV* par une tendance à la diversification thématique, gage d'audience.

Notre démarche s'articulera autour de trois éléments principaux, notamment la définition de la grille des programmes, la méthodologie puis la présentation des résultats. Nous déclinons séparément les résultats de *Télé-Congo* et *DRTV*, afin de procéder à leur interprétation comparative.

5.1. La définition de la grille des programmes

Si les théoriciens du cinéma ont pu négliger, jusqu'à présent, le contexte spatio-temporel de la projection, parce qu'ils postulent qu'il agit peu sur la réception du film, ce serait une erreur de procéder à l'identique pour la télévision, selon François Jost⁴²⁰. C'est du contexte spatio-temporel que dépendent en partie l'échec et le succès d'un programme, notamment la case horaire dans laquelle il est diffusé. Et ce, pour deux raisons : il peut ne pas « trouver » le public qu'il aurait été susceptible d'intéresser, ou l'intéresser moins que l'émission proposée par une chaîne concurrente. Dans ces conditions, poursuit l'auteur, l'une des fonctions stratégiques de la chaîne est d'établir une grille de programme, qui

⁴¹⁸ On dénomme « programme de flux » des produits, comme les journaux télévisés ou encore des directs sportifs, appelés en principe à n'avoir qu'une diffusion et « programme de stocks » des produits plus élaborés réalisés à l'avance et pouvant donner lieu à plusieurs diffusions.

⁴¹⁹ LOCHARD, Guy, BOYER, Henry (1995), *Notre écran quotidien : une radiographie du télévisuel*, Paris, Dunod, ("Coll. Société"), pp. 93-106.

⁴²⁰ JOST, François (2017), *Comprendre la télévision et ses programmes...* pp. 63-77.

tienne compte à la fois des genres les plus appropriés au public visé à une heure donnée et de l'offre des autres canaux. À ces deux exigences, s'en ajoute une autre, provenant des annonceurs : celle de constituer un public stable, ayant plus ou moins les mêmes caractéristiques d'une semaine à l'autre, une « cible ». Le terme « grille » n'apparaît dans le vocabulaire des professionnels de la télévision française qu'en 1964, au moment où est lancée la seconde chaîne. Dénuée de concurrence et ne diffusant qu'en milieu de journée et en soirée, la télévision des premiers est comme une suite de spectacles à distance qui n'entrent en concurrence, pour le téléspectateur, qu'avec les spectacles en salle.

Pour Guy Lochard et Henry Boyer⁴²¹, considérée sous l'angle professionnel, la programmation peut être définie comme une technique de planification. Qu'il se réalise dans une télévision commerciale (dépendant exclusivement de ressources publicitaires) ou dans une télévision publique (bénéficiant d'autres ressources), le rôle d'un programmeur est celui d'un organisateur de rencontres entre des programmes et des individus. Son travail s'apparente donc à celui d'un « média-planner » dans une agence de publicité. Alors que celui-ci s'efforce de déterminer les supports susceptibles d'assurer la meilleure exposition aux messages d'une campagne, un programmeur doit veiller, en jouant sur des paramètres temporels, à assurer la plus grande adéquation entre un autre type de messages, les émissions, et des « cibles » les téléspectateurs. La grille de programme est l'instrument de cette activité, un ensemble articulé dans lequel chacune des émissions prend sa valeur à travers les relations établies avec les autres composantes. C'est elle qui doit permettre la mise en rapport de deux disponibilités : celle des téléspectateurs et celle des programmes diffusés.

Abordant dans le même sens que les auteurs précédents, l'ingénieur Laurent Fonnet souligne que la grille de programmes traduit « *la vision que le programmeur a des attentes du public de la chaîne* »⁴²².

En effet, il ne suffit pas pour une chaîne de présenter de bons produits aux téléspectateurs, encore faut-il qu'ils s'intègrent parfaitement dans le projet éditorial que constitue la grille des programmes. La spécificité de la télévision réside dans la constitution d'un programme continu qui impose un type de

⁴²¹ LOCHARD, Guy, BOYER, Henry (1995), *Notre écran quotidien : une radiographie du télévisuel* ... pp. 93-106.

⁴²² FONNET, Laurent (2010), *La programmation de la télévision à l'ère du numérique* ... p. 19.

diffusion et de consommation clairement et préalablement défini dans le temps, jour par jour, heure par heure. Comme le disent Paul Beaud, Monique Sauvage, et Patrice Flichy :

« la fonction de programmation inhérente aux deux types de télévisions que nous connaissons, la publique et la privée, apparaît donc comme une composante essentielle du système de production télévisée, la grille de programme y jouant un double rôle, comme dispositif garant de la continuité et comme moyen de coordonner la diversité »⁴²³.

Le premier rôle du dispositif de programmation garant de la continuité, c'est d'abord, pour le téléspectateur, le quadrillage du temps de la télévision : la grille propose des repères, des balises fixes. Du côté de la production, la grille fixe une série de lignes de produits à fréquence de diffusion régulière, qui se présentent comme autant de cases à remplir. Les décisions sont prises une fois pour toutes, aussi bien pour les « formules » d'émissions que pour l'équilibre des genres télévisés. Dans ce sens, la grille de programme est un moyen de fidéliser l'audience en évitant de faire varier les paramètres de la décision du public : horaire, genre favori, présentateur favori, etc. Aucun de ces éléments ne pouvant varier, sauf à perturber gravement le taux d'écoute.

Le deuxième rôle du dispositif de programmation qui coordonne la diversité, c'est le moyen de répartir dans l'espace-temps des contenus et des genres télévisés. De même que de fixer des publics, à la fois en fonction du moment de diffusion supposé adapté à leur disponibilité et en fonction du genre ou du contenu et satisfaire la spécificité de tel ou tel groupe social, culturel, professionnel, etc. Cette diversité se traduit, par exemple, par la diffusion des émissions pour les femmes et les enfants l'après-midi, variétés et feuilletons en début de soirée, émissions culturelles en fin de soirée, émissions pour les jeunes (rock, moto...) un jour par semaine, etc. Du côté de la production, c'est au travers de la grille que peut se lire le système de division des tâches : division des responsabilités en premier lieu, puisque les responsables de programmes sont aussi, de fait, et parfois explicitement, des responsables de tranches horaires et souvent des responsables de genres télévisés. Division du travail ensuite, puisque les « modules » d'émission étant prévus pour une longue durée, on peut planifier

⁴²³ BEAUD, Paul, SAUVAGE, Monique, FLICHY, Patrice (1993), « Géomètre contre saltimbanque : la prédominance de la programmation dans la TV française », *Réseaux*, Hors Série 11, n°2. Sociologie de la télévision : France. pp. 187-204 ; doi : 10.3406/reso.1993.3625, http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1993_hos_11_2_3625.

moyens et personnels, voire opérer une spécialisation des interventions artistiques sur des séries ou des émissions présentant un caractère répétitif (un dialoguiste attitré d'une série pouvant intervenir sur le travail de scénaristes différents, un *rewriter* attitré d'un magazine assurant la conformité des textes d'enquêteurs différents). Cette nécessaire conformité du style de l'émission, en vue d'assurer la constance de l'audience, impose également de fixer des normes pour les entreprises de télévision sous-traitantes. Ces normes vont au-delà de ce qu'on appelle les standards de production (durée, coût et moyens de chacune des étapes de la production) et peuvent inclure des dimensions artistiques, culturelles (mode de traitement télévisuel des participants à un débat, discours, cadrage, etc.).

Dans ce processus, afin de se rendre compte que sa compréhension et la vision correspondent bien aux attentes des téléspectateurs, le programmeur a besoin d'études, et notamment des analyses de l'audience, fondées sur l'observation des comportements et des choix des téléspectateurs, et de leur consommation télévisuelle à court et long terme. Ces études sont logiquement de la responsabilité de la direction marketing des chaînes de télévision et sont indispensables à la réussite de l'objectif de satisfaction du public. L'évolution et l'adaptation de la grille des programmes reposent, notamment, sur les modifications et éventuellement le changement des programmes.

5.2. La méthodologie de l'analyse de programmes de *Télé-Congo* et *DRTV*

Les études comparatives en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) ne sont pas courantes. Dans le souci de renforcer notre démarche comparative, nous avons fait appel à une autre démarche, l'analyse du contenu. Pour Simone Bonnafous et Alice Krieg-Planque, « *bien que ce type d'analyse n'ait pas été immédiatement consacré par les [SIC, la discipline se montre cependant] plus sensible à l'analyse du discours* »⁴²⁴. Cette proposition ouvre la voie et autorise le recours aux travaux de Jean De Bonville⁴²⁵ sur l'analyse de contenu, aux approches sur la diversité développée par Minna Aslama, Heikki

⁴²⁴ BONNAFOUS, Simone, KRIEG-PLANQUE, Alice (2006), « L'analyse du discours », pp. 213-228, in OLIVESI, Stéphane (dir.). (2006), *Sciences de l'information et de la communication...*

⁴²⁵ De BONVILLE, Jean (2006), *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boek.

Hellman et Tuomo Sauri⁴²⁶. La première approche fait référence à la variation des contenus à l'intérieur de la programmation d'une même chaîne. La seconde mesure le degré de diversité des programmes de différentes chaînes de télévision ou d'un groupe médiatique. Pour notre part, l'analyse portera sur la structure des programmes d'une part, et d'autre part, sur les logiques sociales qui structurent la conception de ses programmes.

Pour réaliser cette analyse, nous examinerons les catégories des programmes et les catégories des émissions magazines particulièrement. Nous nous sommes inspirés de deux typologies des programmes suffisamment expérimentées. Il s'agit de celle de l'UNESCO⁴²⁷, de la C.N.C.L⁴²⁸, d'ALM⁴²⁹ et de Trebbe⁴³⁰. Le système de classification conçu par l'UNESCO présente les programmes télévisuels en sept catégories :

- les programmes d'information ;
- les programmes éducatifs ;
- les programmes culturels ;
- les programmes religieux ;
- la publicité ;
- les programmes de divertissement ;
- les programmes non classés dans les catégories présidentes.

Selon cette classification de l'UNESCO, les documentaires font partie des programmes d'information et culturels, alors que les programmes sportifs font partie de programmes de divertissement.

⁴²⁶ Rapport du groupe de travail des institutions médiatiques en Allemagne cité par KOLB Steffen et LUZIO Elena (06 avril 2012), « Diversité et informations politiques dans les télévisions françaises et italiennes », © Les Enjeux de l'information et de la communication | http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux | n°13/1, 2012.

⁴²⁷ Document n°19 C/29 de la conférence générale de l'UNESCO de Nairobi, en 1976. Document de recommandation sur la normalisation internationale des statistiques de la radio et télévision.

⁴²⁸ Document de la commission nationale de la communication et des libertés, service d'observation des programmes (SOP).

⁴²⁹ Rapport du groupe de travail des institutions médiatiques en Allemagne cité par KOLB Steffen et LUZIO Elena (06 avril 2012), « Diversité et informations politiques dans les télévisions françaises et italiennes », © Les Enjeux de l'information et de la communication | http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux | n°13/1, 2012.

⁴³⁰ Ces catégories sont inspirées de TREBBE, Joachim, BAEVA, Gergana, SCHWOTZER, Bertil, KOLB, Steffen & KUST, Harald (2008) : Fernsehprogrammanalyse Schweiz Methode, Durchführung, Ergebnisse. Zürich : Rüegger Verlag, p.29-30. Une référence comprise à partir des travaux de KOLB Steffen et LUZIO Elena (06 avril 2012), « Diversité et informations politiques dans les télévisions françaises et italiennes », © Les Enjeux de l'information et de la communication | http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux | n°13/1, 2012.

La *Commission nationale de la communication et des libertés* (C.N.C.L), via son service d'observation des programmes (SOP), a répertorié les programmes également en sept catégories à savoir :

- les émissions d'information ;
- les documentaires ;
- les émissions de fiction ;
- les émissions de variétés et de divertissement ;
- les émissions sportives ;
- les émissions pour la jeunesse ;
- les émissions extérieures.

Cette classification ne présente pas clairement la place des émissions culturelles, mais celles-ci font partie des documentaires. Les émissions extérieures se décomposent en publicité, émissions religieuses, émissions des organismes extérieurs et émissions des autres sociétés nationales.

Le groupe de travail des institutions médiatiques en Allemagne (ALM) présente une classification des programmes en quatre catégories :

- les émissions de divertissement fictionnel ;
- les émissions de divertissement non fictionnel ;
- les magazines ;
- les émissions sportives, religieuses et de jeunesse.

Dans cette catégorisation, la publicité est absente et la dernière catégorie concentre, à elle seule, trois types d'émissions, regroupées en une seule catégorie, à savoir les émissions sportives, religieuses et de jeunesse.

Au regard de ces trois classifications des programmes, nous avons conçu une classification qui prend en compte toutes les catégories d'émissions, mais qui paraît, de notre point de vue, plus adaptée au contexte télévisuel congolais. Elle présente les programmes télévisuels congolais en six catégories, à savoir :

- les émissions de divertissement fictionnel comme les films, téléfilms, séries, théâtres et dessins animés ;
- les émissions de divertissement non fictionnel (émissions culturelle, éducative, de société, variété musicale, etc.) ;

- les émissions magazines regroupant tous les genres d'émission qui offrent des contenus informatifs (journaux télévisés, page spéciale, reportage, revue de la presse, documentaire, etc.) ;
- les émissions commerciales (celles préparées par les acteurs économiques et diffusées sur les chaînes *via* l'achat d'espace), les communiqués, les annonces diverses et la publicité ;
- les émissions religieuses ;
- les émissions sportives.

Pour tenter d'appréhender la place des journaux télévisés dans les programmes des chaînes, les émissions magazines feront également l'objet d'une analyse. Une classification de cinq catégories, qui s'articule comme suit, a été conçue :

- journaux télévisés ;
- pages spéciales, *no comment*, *digi-reportages*... ;
- *revue de la presse*, *invité*, *débat* ;
- documentaires ;
- autres.

Les grilles de programmes des périodes ci-après indiquées par chaîne feront l'objet d'un examen spécifique.

Télé-Congo :

- 1990 ;
- 23 au 29 janvier 2016.

DRTV :

- du 13 au 19 juin 2011 ;
- 26 mai au 2 juin 2014 ;
- 23 au 29 janvier 2016.

L'analyse des programmes de chaîne (calculée sur la base de la durée) permet désormais d'en présenter tour à tour les résultats à des fins comparatives. Nous déclinerons les résultats des structures des types d'émissions par émetteur avant de les croiser à des fins comparatives. L'examen comparatif se focalisera sur la période 2016.

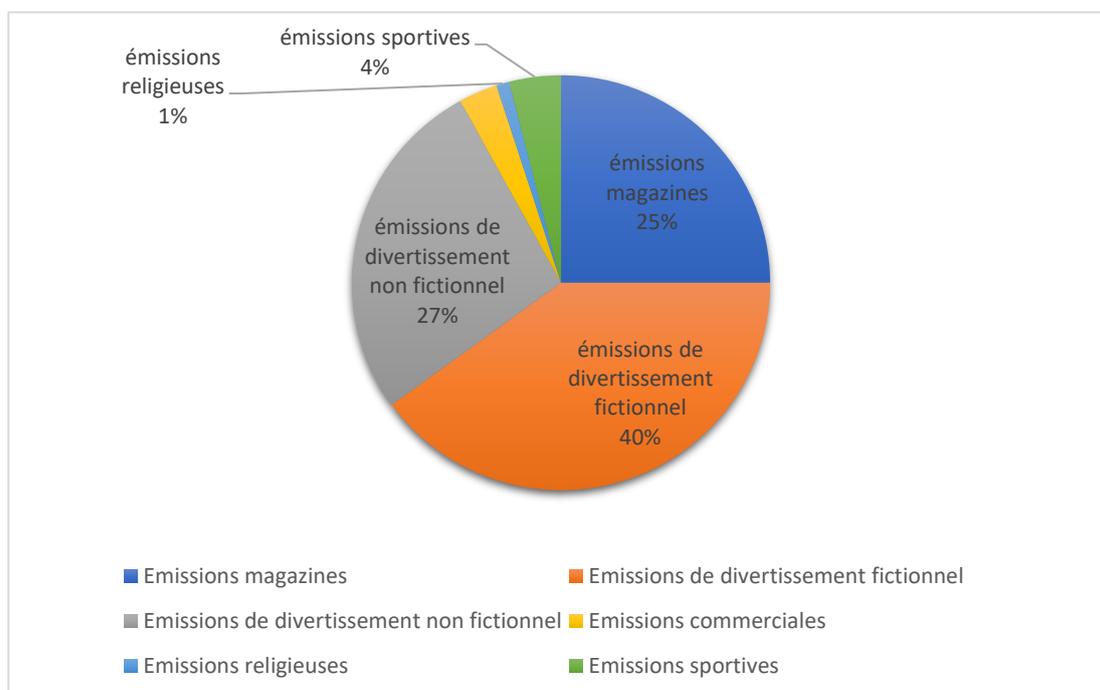
5.3. La structuration des types d'émissions dominée par la catégorie du divertissement non fictionnel à *Télé-Congo*

L'examen de la structure des types d'émissions à *Télé-Congo* s'est effectué sur trois périodes principalement. Il s'agit comme indiqué *supra* des périodes 1990 puis 2016. Nous commencerons par exposer les données liées à la première période retenue.

5.3.1. La structuration des émissions à *Télé-Congo* en 1990

Afin de mesurer la structure des types d'émissions dans la grille de programme en général et d'en déterminer le taux des émissions d'informations en particulier, l'examen de la grille de 1990 permet de présenter la cartographie suivante des structures des types d'émissions.

Graphique n° 3 : structure des types d'émissions dans la grille de programmes de *Télé-Congo* en 1990



Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, septembre 2017

L'observation de cette cartographie de la structure des types d'émissions dans la grille de programmes de *Télé-Congo* en 1990 nous offre un constat proche de celui établi par Robert Ludovic Miyouna⁴³¹, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Marien Nguabi du Congo

⁴³¹ MIYOUNA, Ludovic, Robert (1991), *La télévision congolaise...* pp. 165-166.

(Brazzaville) en 1991. Il apparaît clairement une prédominance des émissions de divertissement fictionnel avec 40 %, entraînant un déséquilibre de la structure des types d'émissions. L'écart entre cette première catégorie et la dernière catégorie (les émissions religieuses) est de 39 %.

Cette prédominance de la catégorie des émissions de divertissement fictionnel s'explique par le fait que la grille de 1990 n'est rien d'autre que celle de 1988, adaptée à la suite de l'évolution du volume horaire de diffusions et de l'évolution de l'offre en programme. Ces deux phénomènes relèvent des différences importantes de la programmation, puis de la signature de deux contrats avec des partenaires étrangers. Le premier contrat est signé entre le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne (R.F.A) en 1984, pour *Transtel Gesells Chaff Fur Deutsche fern-sentrans Kription*, et la *Radiodiffusion télévision congolaise* (R.T.C), à partir duquel *Transtel* s'engageait à faire parvenir régulièrement des films documentaires à *Télé-Congo*. Cet accord a eu pour conséquence la modification des programmes en 1984 à partir de laquelle sont intégrés quotidiennement les fils de *Transtel*. Ce bouleversement des programmes intervient également à partir de l'année 1990 avec la mise en fonctionnement de *Canal France International* (CFI).

Les émissions de divertissement non fictionnel occupent la deuxième place avec un taux de représentation de 27 %. Nous enregistrons un taux de représentation des émissions magazines évalué à 25 %, les émissions sportives à 4 %, les émissions commerciales à 3 % et les émissions religieuses à 1 %.

Ainsi, à travers les résultats de la structure des types d'émissions de la grille de *Télé-Congo* en 1990 qui montre une prédominance des émissions de divertissement fictionnel, nous sommes encore loin de disposer d'assez d'indices afin de nous prononcer définitivement par rapport à notre deuxième hypothèse, mais nous pouvons déjà nous permettre de tirer deux enseignements.

Il ressort premièrement à travers ces résultats que la grille des programmes de *Télé-Congo* en 1990 a consacré une part significative aux magazines d'informations, soit 25 % de l'ensemble, occupant de ce fait la troisième place de cette grille.

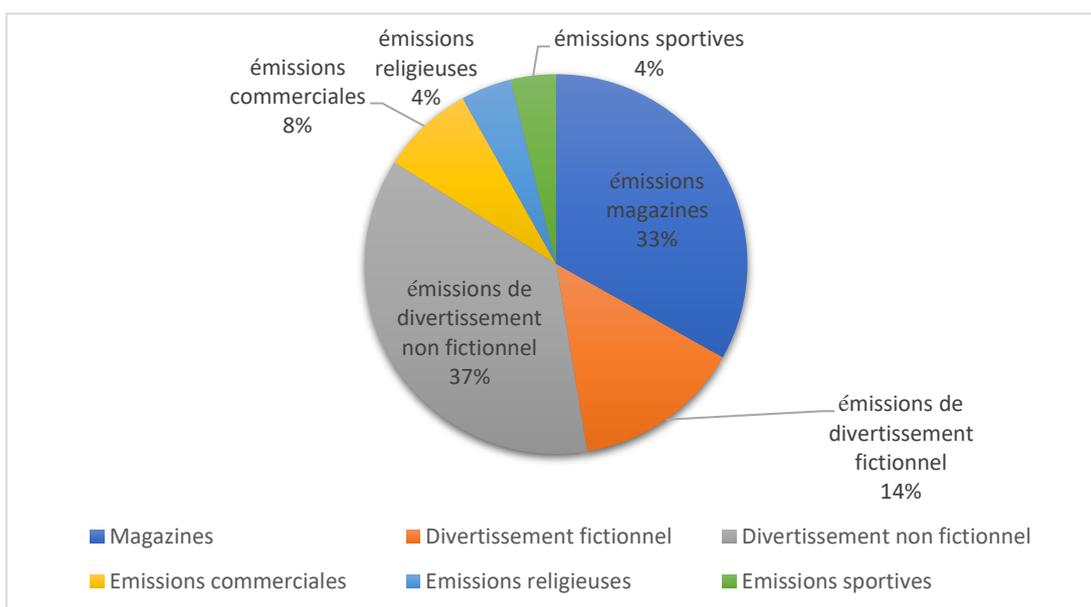
Aussi, ces indices laissent percevoir que les programmes de *Télé-Congo* sont souvent *boostés* par l'offre extérieure plutôt que par une volonté propre

d'apporter des modifications à la grille, tel est le constat auquel avait déjà abouti Robert Ludovic Miyouna en 1991. Ces résultats en 1990 de la structure des types d'émissions de la grille de *Télé-Congo* se confirment-ils 2016 ?

5.3.2. La structuration des émissions à *Télé-Congo* en 2016

À la suite de la présentation des résultats de la structuration des émissions de *Télé-Congo* en 1990, nous présentons à présent ceux de la période 2016 à travers le graphique ci-après :

Graphique n°4 : structure des types d'émissions dans la grille de *Télé-Congo* en 2016



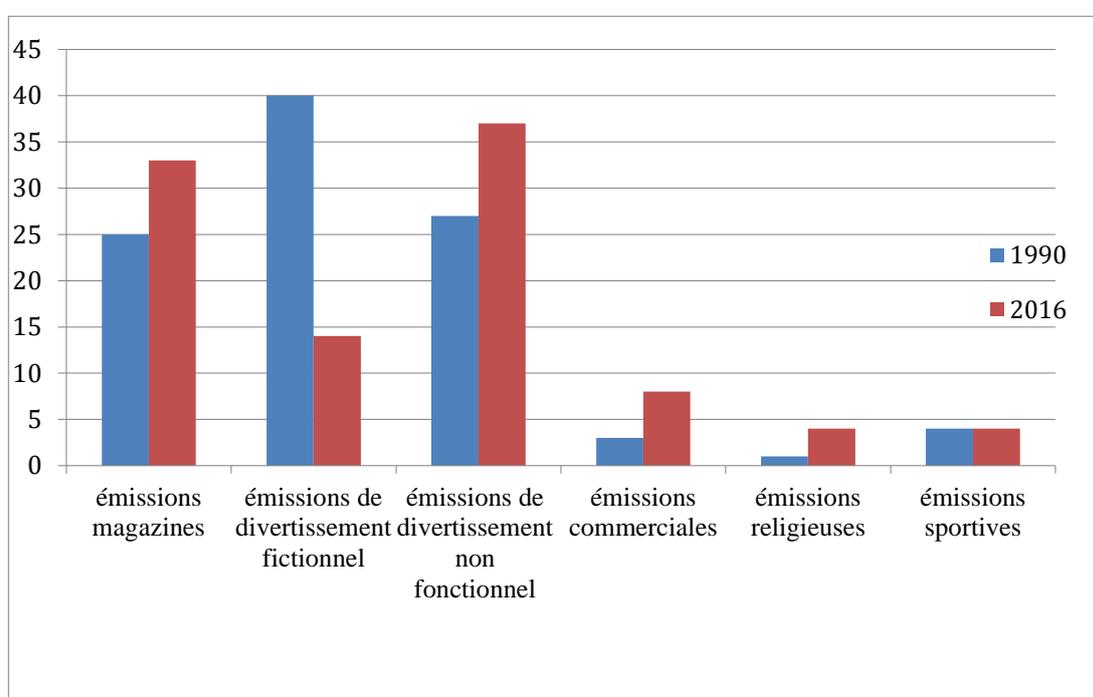
Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, septembre 2017

La programmation des émissions par *Télé-Congo* nous laisse percevoir la prédominance des émissions de divertissement non fictionnel (37 %). Les émissions magazines se placent en deuxième place (33 %). Les émissions de divertissement fictionnel sont placées en troisième position (14 %). Les émissions commerciales sont représentées à hauteur de 8 %, sportives de 4 % et religieuses de 4 % également.

Les graphiques 3 et 4 permettent d'analyser la structure évolutive des types d'émissions de la télévision nationale congolaise. Nous nous sommes ensuite interrogé quant à l'évolution de la structure dans les programmes de *Télé-Congo*.

5.3.3. L'évolution de la structure des émissions dans les programmes de *Télé-Congo* en 1990 et 2016

Graphique n°5 : structure évolutive des types d'émissions dans les programmes de *Télé-Congo* en 1990 et 2016



Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, septembre 2017

Ce graphique fait ressortir un écart significatif de 26 % entre les émissions de divertissement fictionnel. Elles représentent 40 % en 1990, contre 14 % en 2016. Cet écart se justifie par le faible taux de la production locale et la dépendance aux programmes extérieurs de la chaîne pendant les années 1990. Au niveau des émissions de divertissement non fictionnel, nous notons une évolution de 10 %. Si cette catégorie représente 27 % en 1990, elle est passée en 2016 à 37 %. Le dynamisme de la programmation de la chaîne peut s'observer également dans d'autres catégories d'émissions. Si le temps d'antenne consacré aux émissions magazines représente 25 % en 1990, il est par contre passé à

33 % en 2016. Nous observons également les émissions commerciales en progression de 5 %, soit 3 % en 1990 et 8 % en 2016. Les émissions religieuses passent de 1 % en 1990 à 4 % en 2016. Le temps dédié aux émissions sportives sur l'antenne de *Télé-Congo* par contre n'a pas évolué, soit 4 % en 1990 et 4 % en 2016.

5.4. La structuration des émissions dominées par la catégorie du divertissement non fictionnel à *DRTV*

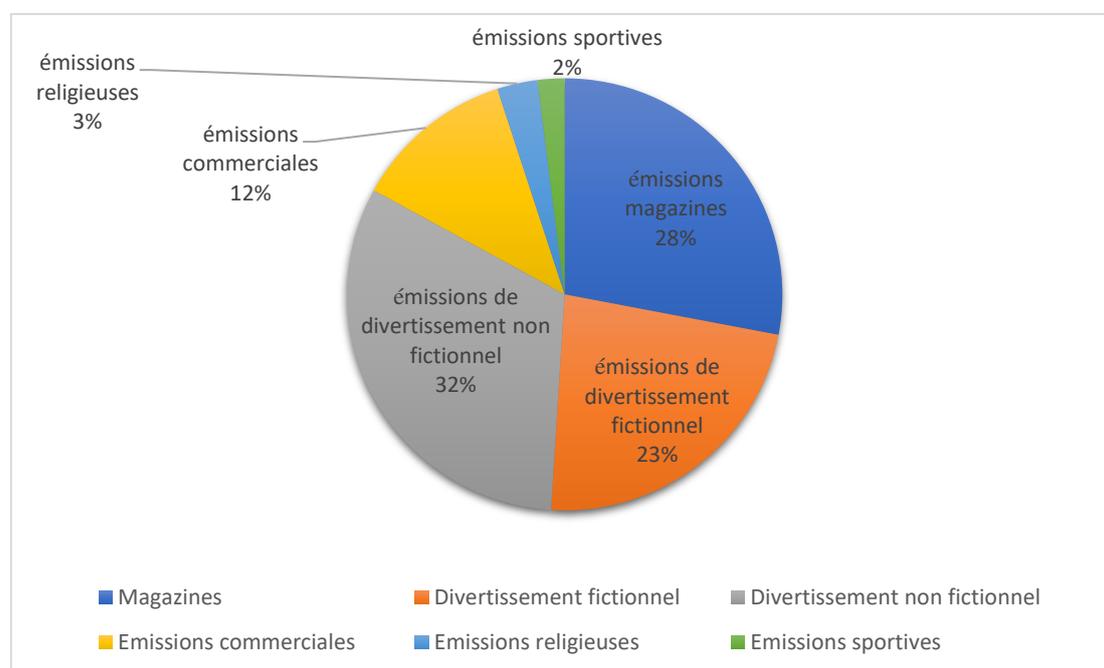
Nous avons répertorié la structuration des émissions de *DRTV*, à différentes périodes (2011 ; 2014 et 2016) pour en observer les évolutions.

Les données de la deuxième chaîne retenue se présentent de la manière suivante :

5.4.1. La structuration des émissions de *DRTV* en 1990

Nous présentons d'abord la structuration des émissions de *DRTV* pour la période 2011.

Graphique 6 : structure des types d'émissions dans les programmes de DRTV du 13 au 19 juin 2011



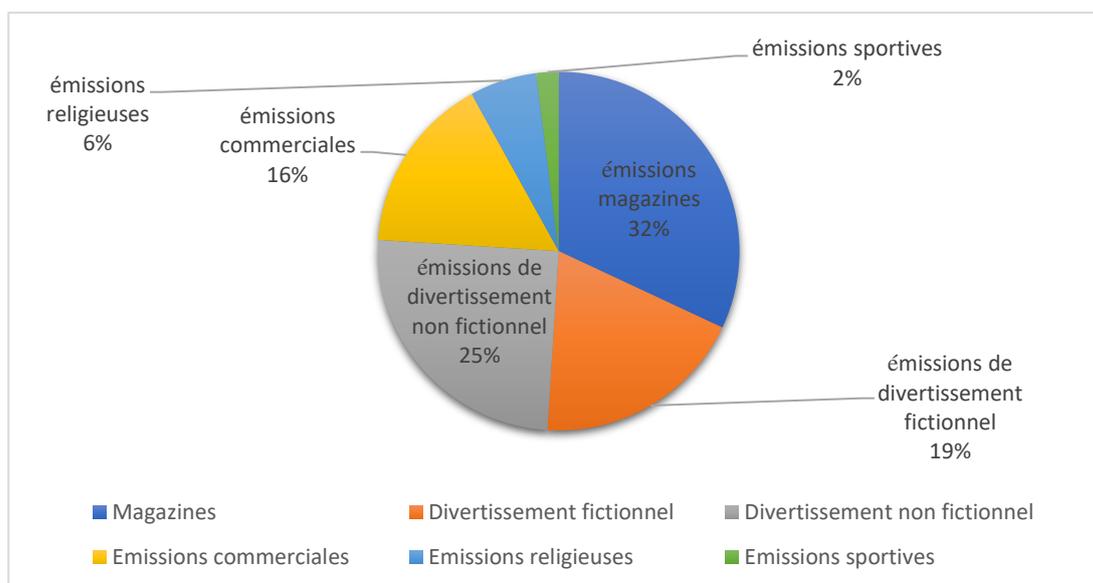
Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, septembre 2017

La représentation des différentes catégories d'émissions dans les programmes de *DRTV* en 2011 fait ressortir un déséquilibre entre les différents genres d'émissions télévisuelles. Quatre catégories d'émissions sont dominantes sur les deux autres : il s'agit des émissions de divertissement non fictionnel, des émissions magazines, des émissions de divertissement fictionnel et des émissions commerciales, qui représentent chacune plus de 10 % du temps d'antenne. Les émissions de divertissement non fictionnel occupent la première place avec 32 %. Les émissions magazines se situent en deuxième position avec 28 %. Les émissions de divertissement fictionnel se positionnent en troisième position avec 23 %. Nous observons également les émissions commerciales à hauteur de 12 %. Le temps de la programmation consacré aux émissions religieuses est de 3 % contre 2 % pour les émissions sportives.

5.4.2. La structuration des émissions de DRTV en 2014

La grille de 2014 présente les résultats ci-après :

Graphique 7 : structure des types d'émissions dans les programmes de DRTV du 26 mai 2014 au 02 juin 2014



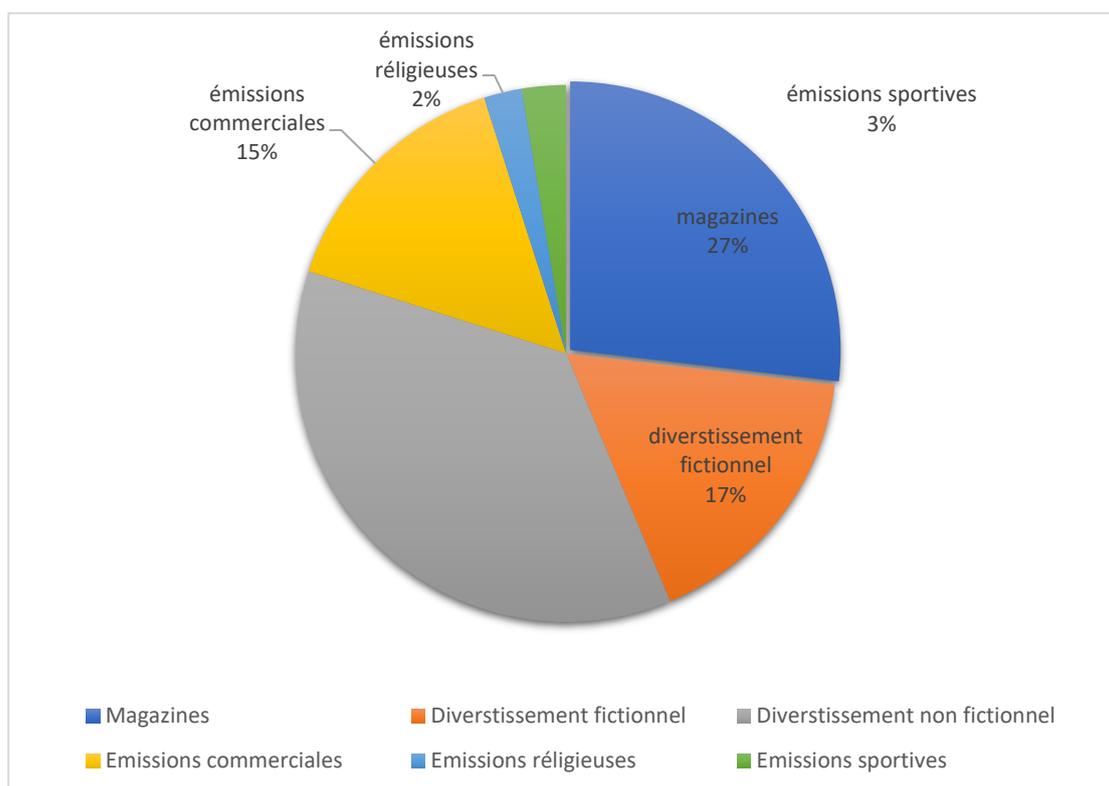
Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, septembre 2017

Ce graphique montre une prédominance des émissions magazines avec 32 %. Cette prédominance des émissions magazines s'explique par le lancement des nouveaux types d'émissions magazines par la chaîne DRTV. Il s'agit des espaces payants qui s'organisent autour des *no comment*, pages spéciales, *digi-reportages*. Les émissions de divertissement non fictionnel se positionnent en deuxième place avec 25 %. Le temps dédié aux émissions de divertissement fictionnel est de 19 %. Les émissions commerciales occupent la quatrième place avec 16 %. Les émissions religieuses représentent 6 % contre 1 % pour les émissions sportives.

5.4.3. La structuration des émissions de *DRTV* en 2016

Les résultats de la grille 2016 se présentent de la manière ci-après :

Graphique 8 : structure des types d'émissions dans les grilles de programmes de *DRTV* du 23 au 29 janvier 2016

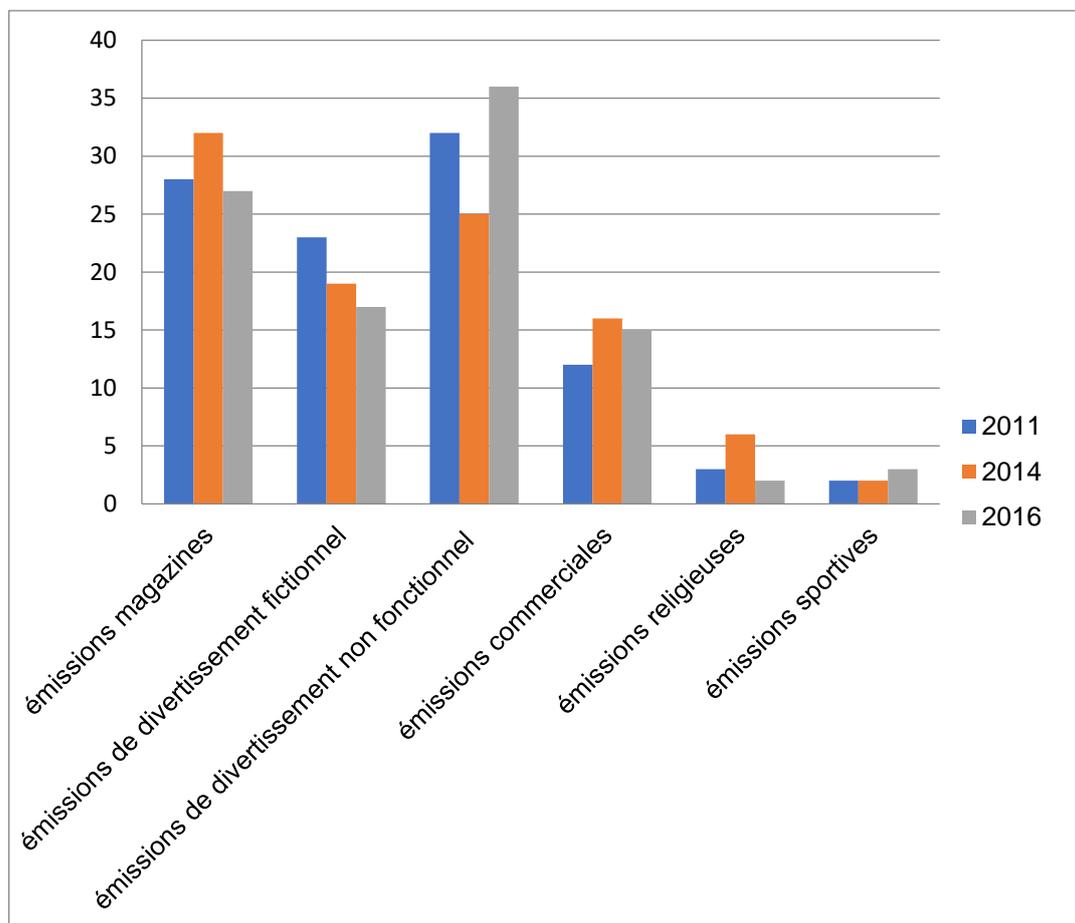


Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, septembre 2017

La structure des types d'émissions de *DRTV* en 2016 révèle la prédominance des émissions de divertissement non fictionnel avec 36 %. Le temps consacré aux émissions magazines est représenté à hauteur de 27 %. Les émissions de divertissement fictionnel représentent 17 % de la structure des types d'émissions. Le temps dédié aux émissions commerciales est de 15 %. Nous notons également la représentation des émissions sportives à 3 % contre les émissions religieuses à 2 %.

La présentation des résultats de la grille 2011, 2014 et 2016 permet de décrire la structure évolutive des types d'émissions de *DRTV*, à travers les résultats ci-après :

Graphique 9 : Structure évolutive des types d'émissions des programmes de *DRTV* en 2011, 2014 et 2016



Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, septembre 2017

La structure évolutive des types d'émissions de *DRTV* en 2011, 2014 et 2016 montre une légère évolution des émissions de divertissement non fictionnel. Cette catégorie d'émissions, qui représente 32 % du temps d'antenne en 2011, est en régression en 2014, avec 25 % et en progression en 2016, avec 36 %. Les émissions magazines sont en progression de 4% entre 2011 (28 %) et 2014 (32 %), puis en régression de 5 % entre 2014 (32 %) et 2016 (27%). Les émissions de divertissement fictionnel sont en nette régression pendant ces trois périodes, soit 23 % en 2011, 19 % en 2014, puis 17% en 2016. Les émissions commerciales sont en progression de 4 % entre 2011(12 %) et 2014 (16 %), puis en régression de 1 % entre 2014 (16 %) et 2016 (15 %). Nous notons également

des émissions religieuses en progression de 3 % entre 2011 (3 %) et 2014 (6 %), puis en régression de 4 % entre 2014 (6 %) et 2016 (2 %). Par contre les émissions sportives sont stables entre 2011 et 2014 à 2 %, puis en progression de 1 % en 2016 (3 %).

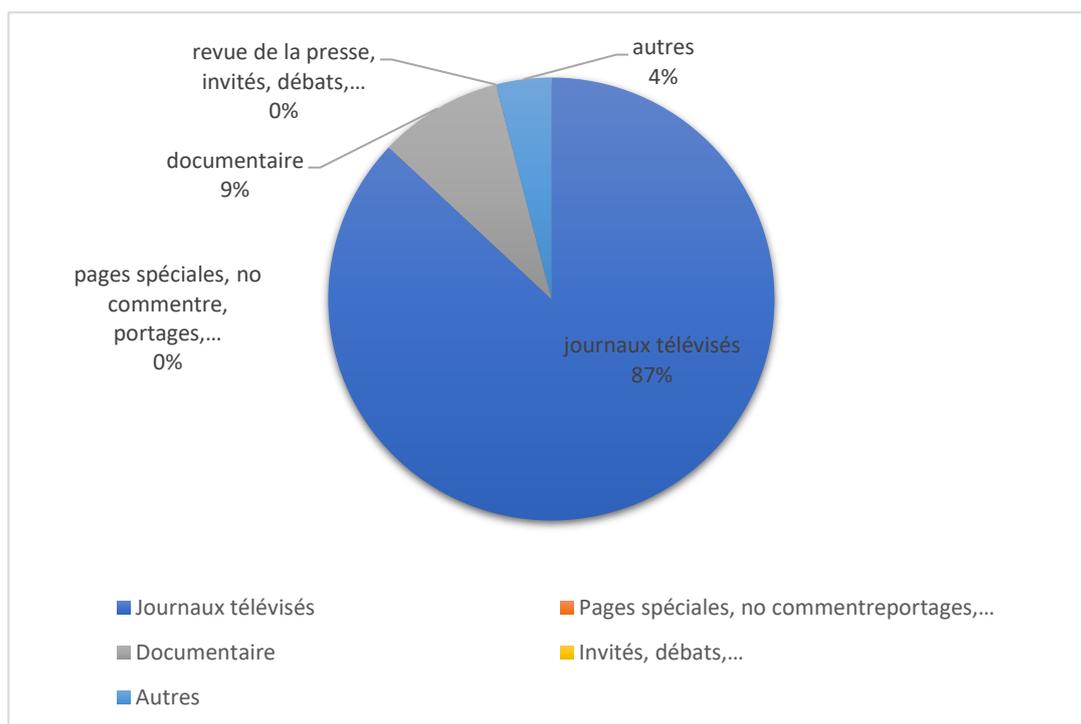
Ainsi, ces résultats montrent une nette évolution du taux de représentation de deux catégories d'émissions les plus importantes, principalement les émissions de divertissement non fictionnel et magazines dans les grilles de programmes de *DRTV*. De même que le taux de représentation très significatif des émissions magazines dans les grilles de programmes de *DRTV* justifie en partie notre choix de notre objet de recherche le journal télévisé.

Après la présentation des structures des types d'émissions des chaînes *Télé-Congo* et *DRTV*, il est à présent question de décliner tour à tour les résultats de la structure des émissions magazines des chaînes retenues.

Cette analyse vise à évaluer le nouveau paysage de l'information médiatique à base des émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV* en général et la part des journaux télévisés dans ce nouveau paysage de l'information médiatique en particulier.

L'évolution de la structuration des émissions de Télé-Congo et DRTV

Graphique 10 : structure des types d'émissions magazines dans les programmes de Télé-Congo en 1990

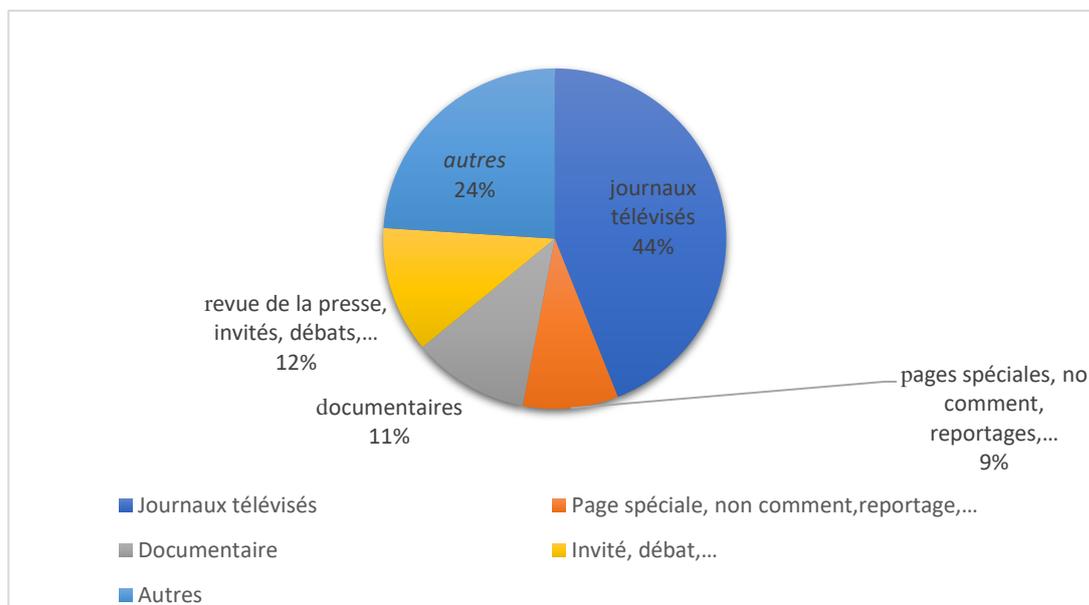


Source : Jonas Charles NDEKE, Grenoble, janvier 2018

La représentation de la structure des types d'émissions magazines de *Télé-Congo* en 1990 révèle un déséquilibre entre les différents genres d'émissions magazines. Ce déséquilibre se justifie par la prédominance des journaux télévisés avec 87 %. Les documentaires se positionnent en deuxième place avec 9 %. On note également la catégorie constituée des autres genres en troisième position avec 4 %.

Les résultats de la structure des types d'émissions magazines dans la grille de programmes de 2016 de Télé-Congo se présentent de la manière suivante :

Graphique 11 : structure des types d'émissions magazines de Télé-Congo en 2016

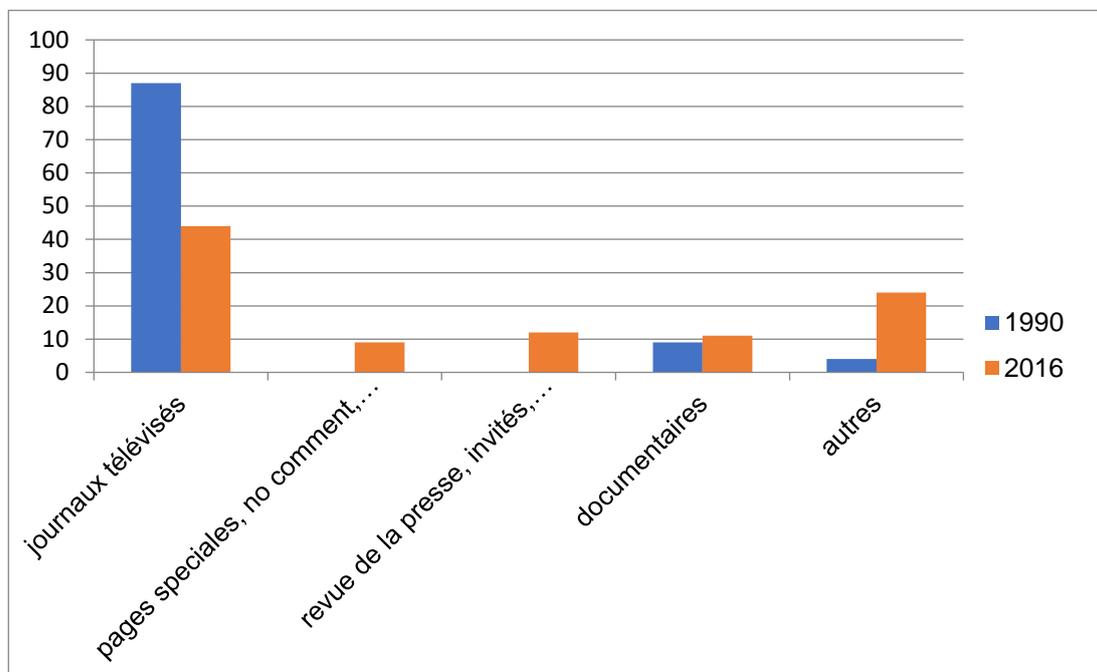


Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, septembre 2017

Les résultats de l'analyse des différents genres d'émissions magazines font observer une prédominance des journaux télévisés avec 44 %. La catégorie les *Autres* se positionne en deuxième place (24 %). La catégorie *revues de la presse, invités, débats...* occupe la troisième place avec 12 %. Nous notons également les documentaires (11 %), et page spéciale, reportage... (9 %).

Après la présentation des graphiques 10 et 11, nous présenterons la structure évolutive des types d'émissions magazines, à travers le graphique page suivante.

Graphique 12 : Structure évolutive des types d'émissions magazines de Télé-Congo en 1990 et 2016

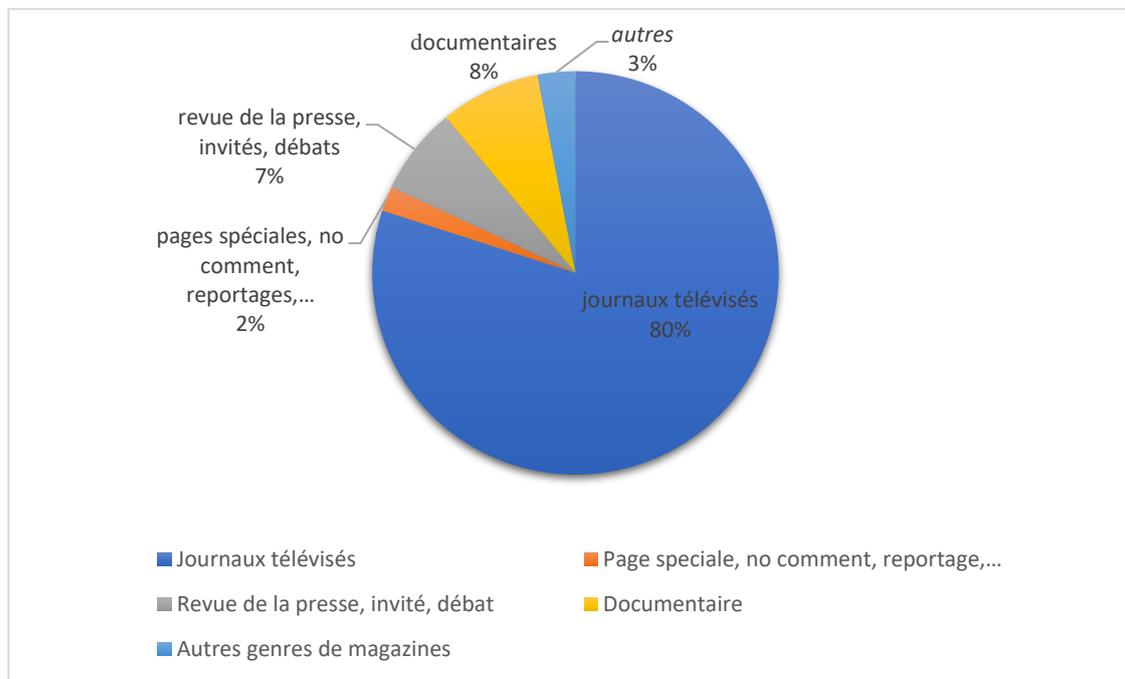


Source : Jonas Charles NDEKE, Grenoble, janvier 2018

La structure des types d'émissions magazines de *Télé-Congo* en 1990 et 2016 montre un déséquilibre entre les différents genres d'émissions magazines. Ce déséquilibre se justifie par la prédominance des journaux télévisés, mais ils sont en régression de 43 % entre 1990 à 2016, soit 87 % en 1990 contre 44 % en 2016. La catégorie *Autres* est en progression de 20 % entre 1990 (4 %) et 2016 (24 %). On note également la progression des documentaires de 2 % entre 1990 (9 %) et 2016 (11 %). Les catégories *pages spéciales, no comment, reportages et revue de la presse, invités, débats* absents en 1990, sont représentés respectivement à hauteur de 9 % et 12 %.

Après *Télé-Congo*, les résultats des types d'émissions magazines de *DRTV* se présentent comme suit :

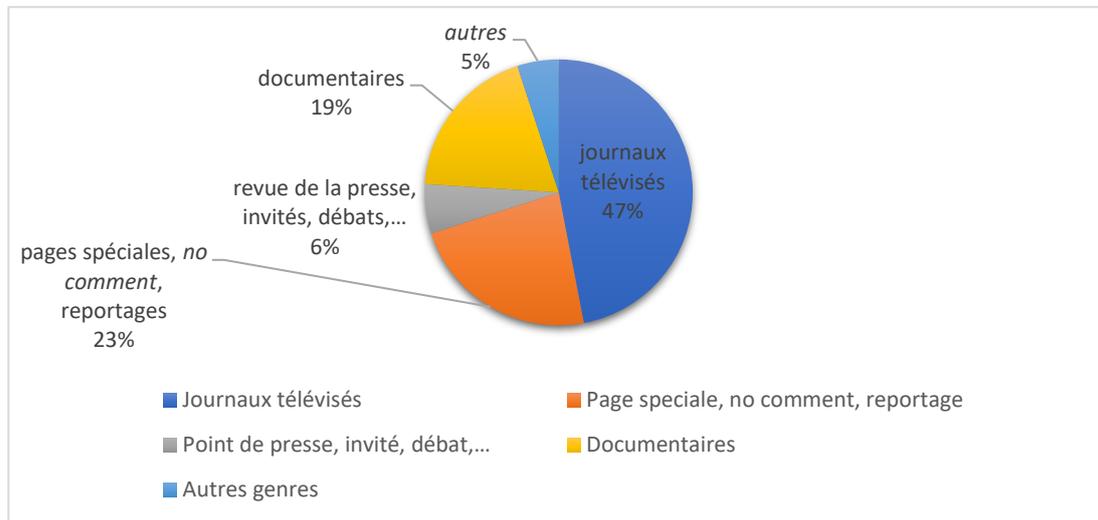
Graphique 13 : structure des types d'émissions magazines dans la grille de programmes de DRTV du 13 au 19 juin 2011



Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, décembre 2017

L'analyse révèle une prédominance des journaux télévisés avec 80 %. Les documentaires se placent en deuxième position avec 8 %. La catégorie *revue de la presse, invités et débats* occupe la troisième place avec 7 %. La catégorie autres représente 3 % et celle constituée de *page spéciale, no comment, reportage* (2 %).

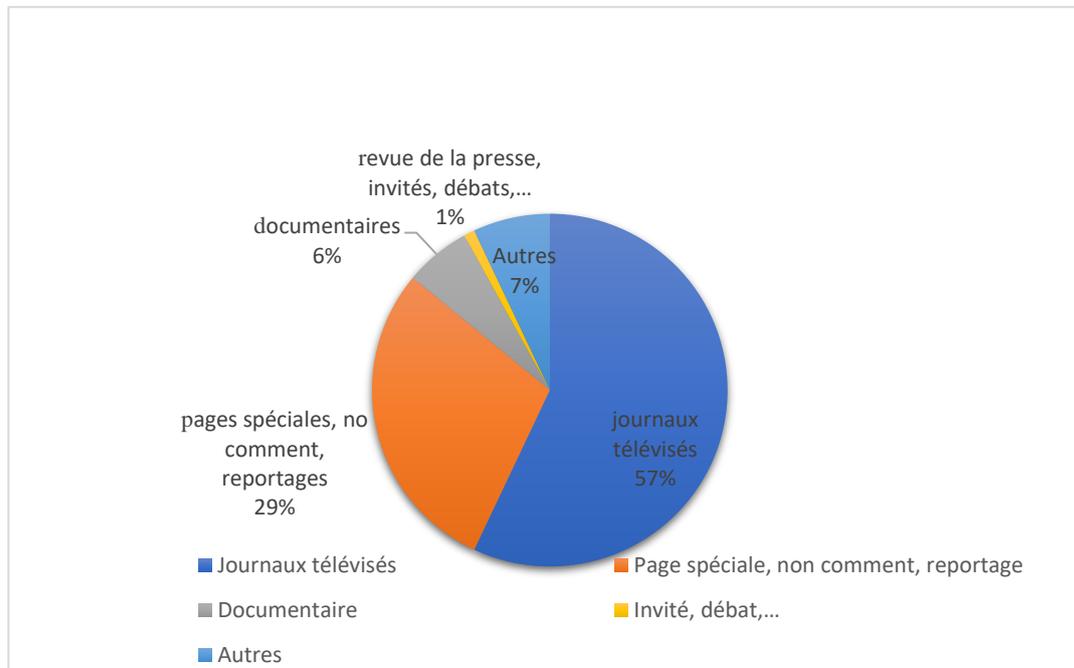
Graphique 14 : structure des types d'émissions magazines dans les programmes de DRTV du 26 mai au 02 juin 2014



Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, décembre 2017

Les émissions magazines de 2014 laissent percevoir une prédominance des *journaux télévisés* avec 47 %. La catégorie constituée de *pages spéciales, no comment, reportage...* se place en deuxième position avec 23 %. Les *documentaires* (19 %) occupent la troisième place. Nous notons également la catégorie, constituée de *revues de la presse, invités, débats...* (6 %) et celle des *autres genres* (5 %).

Graphique 15 : structure des types d'émissions magazines de DRTV du 23 au 29 janvier 2016

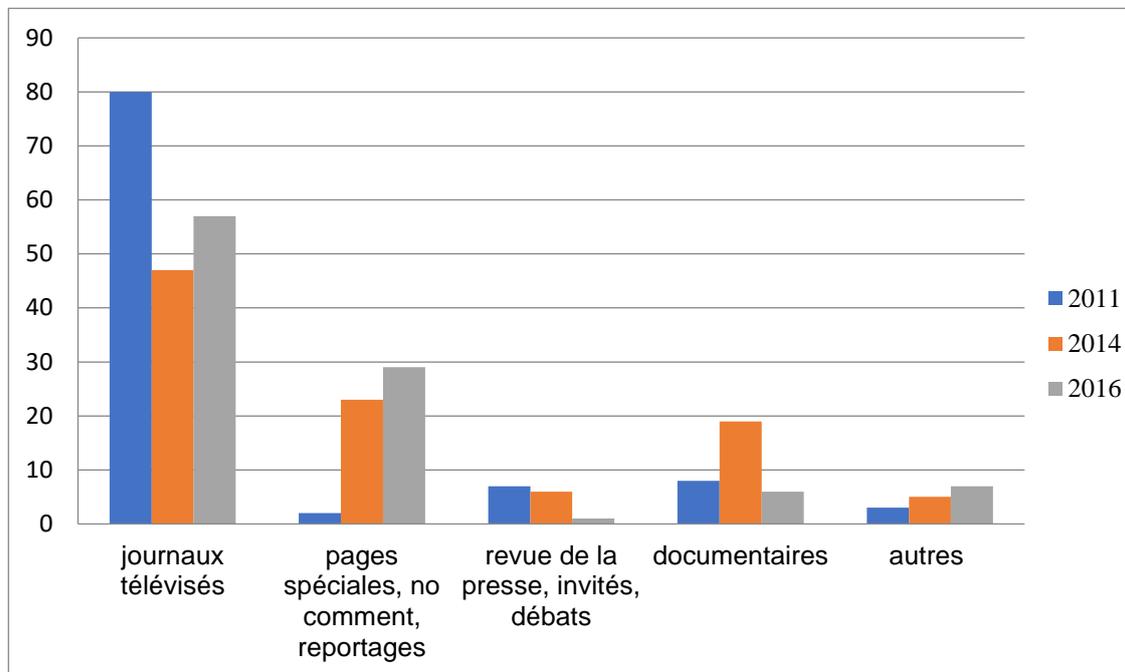


Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, décembre 2017

Nous observons à travers ce graphique que 57 % du temps des émissions magazines a été consacré aux journaux télévisés dans la programmation de *DRTV*. Les pages *spéciales*, les *no comment*,... qui représentent une forme spécifique du journalisme rémunéré, viennent en deuxième position (29 %). Nous notons également la catégorie *Autres* avec 7 %, les documentaires avec 6 %, et revues de la presse, invités, débats,...avec 1 %.

L'évolution de la structure des types d'émissions de *DRTV* se présente à travers les résultats ci-après :

Graphique 16 : Structure évolutive des types d'émissions magazines de DRTV



Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, décembre 2017

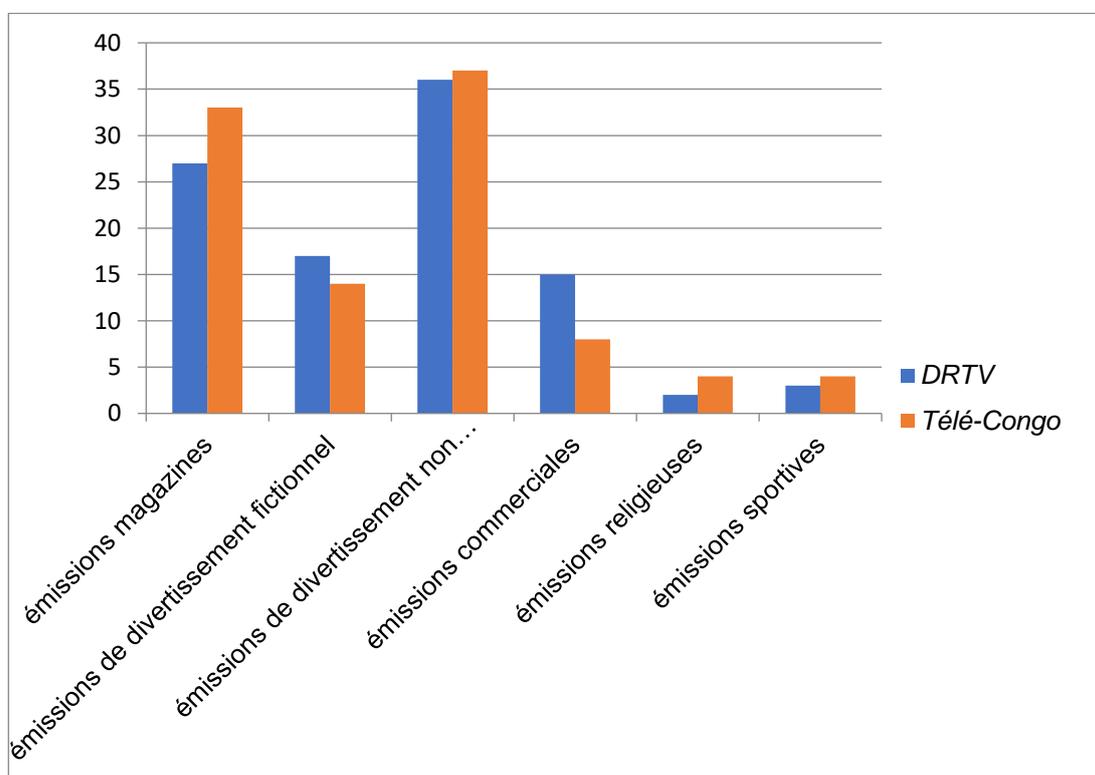
La structure évolutive des types d'émissions magazines de *DRTV* montre une régression de 33 % entre les journaux télévisés en 2011 (80 %) et en 2014 (47 %), puis une progression de 10 % entre 2014 (47 %) et 2016 (57 %). La catégorie *pages spéciales, no comment, reportages* est en nette progression, soit 2 % en 2011, 23 % en 2014, puis 29 % en 2016. Nous notons également une progression dans la catégorie *Autres* avec 3 % en 2011, 5 % en 2014, puis 7 % en 2016. Les documentaires sont en progression de 11 % entre 2011 (8 %) et 2014 (19 %), puis en régression de 13 % entre 2014 (19 %) et 2016 (6 %). Par contre, la catégorie *revue de la presse, invités et débats...* en nette régression, soit 7 % en 2011, 6 % en 2014, puis 1 % en 2016.

Ces résultats de la structure évolutive des types d'émissions magazines de *DRTV* montre bien une reprogression de la part de la représentation des journaux télévisés et une prise en compte significatif du journalisme rémunéré à travers la catégorie pages spéciales, no comment et reportages. En attendant les résultats

in fine de l'étude spécifique sur la représentation des différents champs d'information à travers les J.T., on observe une légère tendance de diversité sur les différentes catégories des émissions magazines de *DRTV*.

Après la présentation des résultats de la structure des types d'émissions de programmes et les types d'émissions magazines dans la grille de programmes de *Télé-Congo* et *DRTV*, nous tenterons de soumettre ces résultats à une interprétation comparative. Cette interprétation comparative nous aidera à appréhender l'orientation des programmes des chaînes en général et *in fine* celle des journaux télévisés. Compte tenu du fait que les grilles de programmes analysées ne correspondent pas toutes aux mêmes périodes, nous avons fait le choix des grilles de programmes de 2016 qui correspondent à la même période. Les grilles de programmes de 2016 seront exploitées dans le cadre de cette interprétation comparative. Nous présenterons tour à tour les résultats de l'interprétation comparative des types d'émissions dans les grilles de programmes des chaînes, avant ceux des types d'émissions magazines.

Graphique 17 : Structure comparative de types d'émissions de programmes de Télé-Congo et DRTV



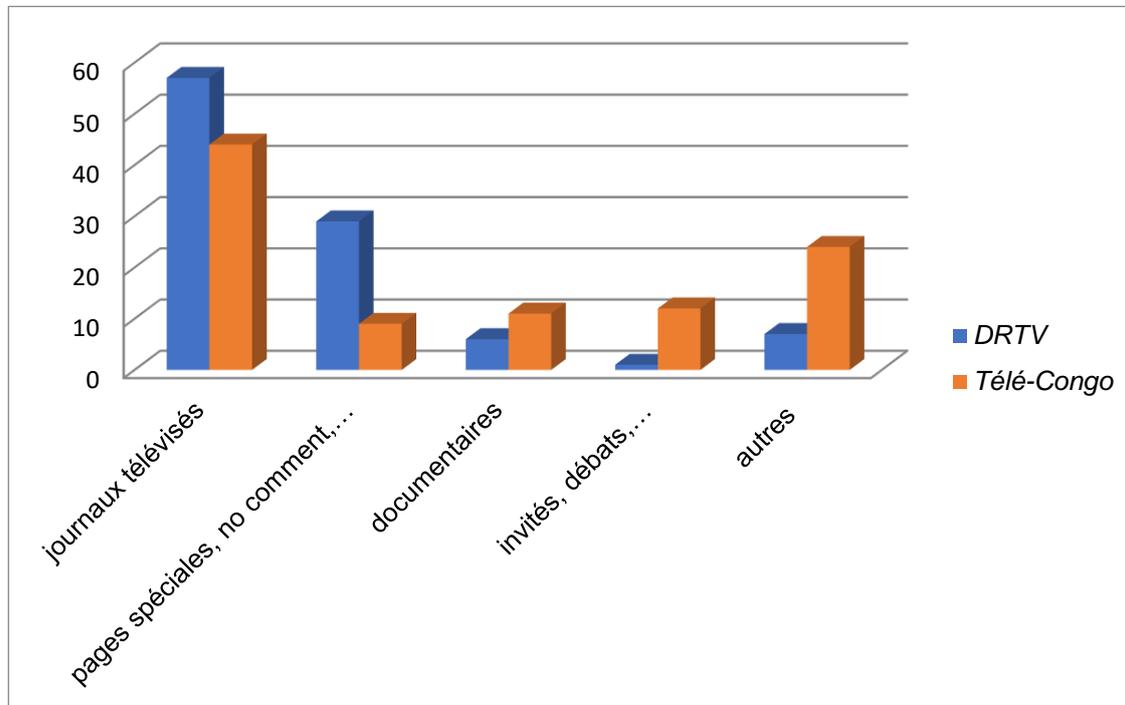
Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, septembre 2017

L'analyse comparative des programmes des chaînes selon les grilles de programmes de 2016, du lundi au dimanche pour un total de 168 heures d'observations par chaîne, révèle la prédominance des émissions de divertissement non fictionnel dans les deux chaînes, soit 37 % pour *Télé-Congo* contre 36 % pour *DRTV*. Les émissions magazines se placent en deuxième position, avec un écart de 6 % entre *Télé-Congo* (33 %) et *DRTV* (27 %). Les émissions de divertissement fictionnel se placent en troisième position, avec 17 % pour *DRTV* contre 14 % pour *Télé-Congo*. Les émissions commerciales placent une fois de plus la *DRTV* en tête avec 15 % contre 8 % pour *Télé-Congo*, soit un écart significatif de 7 %. Ces données laissent enfin apparaître un taux de représentation très faible d'émissions religieuses (2 % pour *DRTV* contre 4 % pour *Télé-Congo*) et sportives (3 % pour *DRTV* contre 4 % pour *Télé-Congo*).

Une légère diversification des programmes est observée à *DRTV* ; par contre, les programmes de *Télé-Congo* se concentrent sur les émissions de divertissement non fictionnel et les émissions magazines.

La représentation des différents genres des émissions magazines s'articule comme représenté dans le graphique page suivante.

Graphique 18 : comparaison des types d'émissions magazines de DRTV et Télé-Congo en 2016



Source : NDEKE Jonas Charles, Grenoble, septembre 2017

Les résultats montrent une différence entre *Télé-Congo* et *DRTV*. Le nombre d'heures consacrées aux journaux télévisés présente une différence significative (13 %) entre ces deux chaînes (soit 57 % pour *DRTV* et 44 % pour *Télé-Congo*. Il est important de rappeler que *DRTV* rediffuse deux fois (respectivement à 1h30 et à 6h00) son journal télévisé de 20h30, pendant que *Télé-Congo* ne diffuse qu'une seule fois le sien (soit à 6h00), d'une part et d'autre part, le volume horaire des émissions magazines de *Télé Congo* (33 %) est supérieur à celui de *DRTV* (27 %). Par ailleurs, au-delà du pourcentage des journaux télévisés plus élevé de *DRTV*, *Télé-Congo* propose une offre en journaux télévisés supérieure en nombre.

Il ressort également de ces résultats une prédominance en terme de représentation de *Télé-Congo* sur le reste des genres d'émissions : *Autres* (*Télé-Congo* 24 % et 7 % *DRTV*), documentaire (*Télé-Congo* 11 % et *DRTV* 6 %) et revue de la presse, invités, débats... (*Télé-Congo* 12 % et *DRTV* 1 %).

Si les programmes de *DRTV* en général présentent une légère diversité par rapport à ceux de *Télé-Congo*, au niveau des émissions magazines par contre, la tendance se renverse. Les émissions magazines de *Télé-Congo* présentent une diversification significative par rapport à ceux de *DRTV*, laquelle se concentre sur les journaux télévisés et les pages spéciales, *no comment*.

Conclusion de la première partie

La confrontation de plusieurs éléments contextuels de la télévision au Congo met en évidence une conception variable de la télévision, déjà observée ailleurs selon les continents et les pays. Au regard de l'examen du contexte socio-historique, de la législation, des statuts des chaînes, du paysage médiatique congolais, des lignes éditoriales, de la programmation et des grilles des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, nous pouvons faire une première lecture en lien avec notre problématique et nos hypothèses de recherche.

Premièrement, il apparaît clairement à travers l'examen du contexte socio-historique un manque de volonté réelle des gouvernants pour aller vers une vraie libéralisation des médias en général et de l'audiovisuel en particulier en contexte congolais. Ce manque de volonté s'est traduit par la mise en place des réformes sur la libéralisation des médias qu'on pourra qualifier « d'inachevées ». Le caractère « inachevé » des réformes s'explique par le fait qu'elles n'ont pas pu doter jusqu'à ce jour les médias congolais d'une législation qui leur confère une véritable autonomie. En effet, le *Conseil Supérieur de la Liberté de Communication* (CSLC) qui est l'autorité administrative, dite indépendante, chargée de réguler la liberté de communication, est dirigée par un président, nommé par le président de la République. Au-delà de la multiplication des initiatives allant dans le sens d'approfondir les réformes, les résultats tardent à venir. Vingt-six ans après la tenue des *États généraux de la communication* au Congo, les *Assises de la Presse Congolaise* tenues du 25 au 28 octobre 2018 à Brazzaville s'inscrivent dans le registre des rendez-vous presque manqués de la presse congolaise. Loin de tenter de remettre en cause le statut du *Conseil Supérieur de la Liberté de Communication* (CSLC), ces dernières *Assises de la Presse Congolaise* se sont contentées de dénoncer l'injonction des pouvoirs

publics et des politiques dans la régulation des médias et de la presse en ligne⁴³². De même, la nomination du directeur général de la télévision publique *Télé-Congo* et celle des dirigeants des autres médias publics relèvent d'une prérogative du président de la République. Les directeurs centraux (de l'information, de la programmation, ...) sont à leur tour nommés par le ministre de la Communication. Parallèlement, l'application de la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication, qui consacre la libéralisation du paysage audiovisuel, se fait de manière sélective et restrictive. Comme le relève déjà Robert Ludovic Miyouna, depuis l'Université Marien Ngouabi du Congo :

« le lancement le 28 novembre 2002 de *Digital radio télévision*, en abrégé *DRTV*, s'est fait à un moment où ce texte d'application de la dite loi n'était pas encore effectif »⁴³³.

Deuxièmement, il a également été observé que les émetteurs congolais évoluent dans un environnement télévisuel inégal, où ils font face à la concurrence des émetteurs transfrontaliers alors qu'ils ne disposent pas des mêmes moyens. Par ailleurs, au-delà de ces contraintes externes, plusieurs contraintes internes sur lesquelles nous reviendrons *in fine*, propres à l'outil télévisuel, entravent le bon fonctionnement de la télévision dans le pays, parmi lesquelles, la maîtrise de technologies spécifiques, le coût financier exorbitant des équipements, les budgets des chaînes, les structures hiérarchiques, etc.

Troisièmement, en dépit d'une production locale importante dans les deux chaînes retenues, 83 % pour *Télé-Congo* et 81 % pour *DRTV*, les programmes des chaînes peinent à se diversifier. Une légère tendance de diversification est constatée sur les programmes de *DRTV*. De ce fait, il apparaît clairement que la télévision publique se positionne sur l'institutionnel remettant en cause son statut de télévision de service public autoproclamé, la télévision privée *DRTV* s'oriente vers les programmes de proximité favorisant une diversité thématique.

⁴³² Actes des Assises de la Presse Congolaise, du 25 au 28 octobre 2018 organisées par le ministère de la communication, le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, l'UNESCO et l'AUF, pp. 36-37.

⁴³³ MIYOUNA, Ludovic, Robert (2008), « *DRTV* : une expérience originale de télévision privée », p. 221, in KIYOUNDOU, Alain, *Communication pour le développement. Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnels au Congo*, Bruxelles, EME Editions, (collection "Echanges"), pp. 221-240.

Notre première hypothèse liée à l'influence étatique sur l'environnement médiatique est donc validée, du moins au regard des indices présentés.

La deuxième partie de notre recherche sera consacrée à l'examen de la couverture d'actualité.

DEUXIÈME PARTIE

**L'espace de communication à travers les attitudes informatives de *Télé-Congo*
et *DRTV* : entre fragmentation, exclusion et accueil d'un espace public
politique et sociétal**

Comme le constate Tristan Mattelart, « à l'heure du satellite et d'internet, se sont développées des visions enchantées de la mondialisation de l'information, parant celle-ci de toutes les vertus »⁴³⁴. On serait ainsi entrés, à en croire certains, dans une ère où chacun pourrait tout naturellement accéder à une large « variété de points de vue »⁴³⁵ sur la planète. De ce fait, nous voudrions ici esquisser un petit état de la couverture d'actualité en contexte congolais, à rebours de ces visions enchantées et conformément aux enseignements des SIC opposées à tout déterminisme, notamment technologique⁴³⁶. Notre projet vise à mettre en évidence la couverture de l'actualité par les émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV*. Nous procéderons en observant leurs recommandations de Jocelyne Arquembourg-Moreau dans le cadre d'une étude sur la constitution des récits de guerre contre l'Irak sur les chaînes de télévision françaises :

*« comprendre la médiatisation des événements de 2003 invite à un retour sur image d'une douzaine d'années et à articuler ensemble à la fois des pans d'histoire qui furent surexposés à la lumière des écrans télévisés et des pans d'ombre où le bavardage médiatique n'est plus qu'un murmure »*⁴³⁷.

À la suite de la confirmation de notre première hypothèse relative à l'influence étatique sur l'environnement télévisuel, cette deuxième partie entend poursuivre et approfondir les analyses afin de lever l'ensemble de nos hypothèses de recherche.

Pour ce faire, avant l'étude de la couverture d'actualité, il est important de rappeler ces hypothèses qui feront l'objet d'une vérification, ainsi que les conditions de collecte et d'enregistrement des échantillons, l'adaptation et l'application des théories mobilisées et la grille d'analyse qui nous ont aidé à structurer cette deuxième partie de notre thèse.

a. La vérification des hypothèses

⁴³⁴ MATTELART, Tristan (2014), « Les enjeux de la circulation internationale de l'information », *Revue Française des sciences de l'information et de la communication*, [en ligne], 5/2014, mise en ligne le 17 juillet 2014, consulté le 8 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/1145> ; DOI : 10.4000/rfsic.1145

⁴³⁵ VOLKMER, Ingrid (2003), « The global network society and the global public sphere », *Development*, vol. 46, pp. 9-16.

⁴³⁶ CABEDOCHÉ, Bertrand (2013), « Des sciences de l'information et de la communication à équidistance de tout déterminisme : un état de la recherche en France relative à la couverture médiatique des "révolutions arabes" », pp. 279-300, in Sihem Najar (dir), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine)*, Tunis et Paris : IRMC-Karthala.

⁴³⁷ ARQUEMBOURG-MOREAU, Jocelyne (2004), « Les récits sont des pièges : la constitution des récits de guerre contre l'Irak sur les chaînes de télévision françaises de 1991 à 2003 », p. 48, in CHARON, Jean-Marie, MERCIER, Arnaud (sous direction) (2004), *Armes de communication massive. Informations de guerre en Irak : 1991-2003*, Paris, Cnrs Édition, pp. 47-58.

Dans la présente partie, notre démarche correspond à la vérification de deux de nos hypothèses de recherche.

Premièrement, nous convoquerons pour vérification notre deuxième hypothèse qui part du fait que dans un contexte télévisuel influencé par l'État, il se déploie une médiation télévisuelle nationale partagée entre jeu de l'institutionnel à *Télé-Congo* et jeu de la « proximité » à tendance multithématique à *DRTV* dans la construction des J.T. De ce fait, plusieurs types d'analyses seront conduites tout au long des différents chapitres qui vont suivre. Ces analyses s'articulent autour de la quantification thématique *via* le nombre de sujets toutes éditions confondues et par éditions, en nombre et en durée (Chapitre I). Cette première analyse sera complétée par la suivante, relative à la hiérarchisation thématique et travaillant notamment les effets de l'*agenda médiatique* (heure d'apparition des thèmes dans l'édition (moyenne par année) et les domaines scéniques (chapitre II). Enfin, une approche sémio-discursive sera entreprise suivant deux perspectives : précisément la restitution des événements (traitement des faits et des acteurs), l'évaluation et le commentaire des événements (types d'arguments et de raisonnement) (chapitre III).

Deuxièmement, les résultats de ces analyses nous permettront d'identifier le type d'espace public qui se déploie à travers les attitudes informatives de *Télé-Congo* et *DRTV*, afin de lever notre quatrième hypothèse sur la fragmentation de l'espace public en contexte congolais.

b. Les conditions de collecte et d'enregistrement des journaux télévisés

Les conditions de collecte et d'enregistrement de notre échantillon des journaux télévisés s'articulent autour des émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV*. Notre panel est ainsi constitué de :

- 100 journaux télévisés à *Télé-Congo* ;
- 150 journaux télévisés à *DRTV*.

Nous allons d'abord relater les conditions de collecte et d'enregistrement des journaux télévisés de la première chaîne retenue, *Télé-Congo*, avant d'aborder celles de la deuxième chaîne retenue, *DRTV*. Partant du principe et de la logique d'observer les journaux télévisés des émetteurs retenus sur un temps long comme nous l'a recommandé Jocelyne Arquembourg-Moreau et fidèle au « désir d'histoire

qui caractérise les dispositions des chercheurs en SIC⁴³⁸, nous avons ciblé préalablement un échantillon de 5 mois constitué de cinq années, à raison d'un mois par année et des mêmes périodes par chaîne. Il s'agit des années et mois suivants :

- juin 2004 ;
- novembre 2007 ;
- mars 2012 ;
- juin 2015 ;
- août 2017.

Cet échantillon ciblé est constitué de 150 journaux par chaîne de télévision pour un total de 300 journaux télévisés pour les deux émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*. Pour atteindre cet objectif, nous avons élaboré notre méthode autour de trois démarches.

La première démarche a été de nous adresser par écrit aux responsables de *Télé-Congo* et *DRTV* pour obtenir des autorisations afin de nous permettre d'accéder aux supports, puis de procéder aux enregistrements. Les résultats de cette première démarche ont été moins concluants que prévus. Si à *Télé-Congo*, notre requête avait obtenu un avis favorable, nous n'avons pu avoir accès cependant qu'aux journaux télévisés du mois d'août 2017. Les autres périodes n'étant pas disponibles par manque d'une bonne politique d'archivage : le changement de siège de la chaîne en 2008 ne s'était pas accompagné du transfert de toutes les archives de l'ancien siège au nouveau siège, une circonstance à laquelle se sont ajoutés les difficultés budgétaires, et le manque du personnel qualifié pour un archivage digne de ce nom. Par contre, à *DRTV*, notre requête est restée sans réponse, malgré plusieurs relances. Les responsables de cette chaîne étaient hésitants et inquiets de voir leurs archives risquer de tomber aux mains des chaînes concurrentes, alors même que nous avons présenté des documents justifiant l'usage exclusivement scientifique de ces données.

Au regard de ces résultats obtenus, nous n'avons pas pu atteindre totalement notre objectif initial. De ce fait, nous avons observé une deuxième démarche.

⁴³⁸ MATTELART, Armand (2013), "Le désir d'histoire. Un itinéraire culturel", in Mattelart Tristan (coord.), "Contributions aux recherches critiques sur la communication", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°14/3A, 2013, p. 17-31, consulté le samedi 7 avril 2018, [en ligne] <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2013-supplement/02MattelartA/> CABEDOCHÉ, Bertrand (2018), « En témoignage du désir d'Histoire », pp. 15-25, préface à l'ouvrage de Jean-Christien Ekambo (président de la Société des sciences de l'information et de la communication congolaise (Sic'co), *Médias pionniers au Congo : Se Kukianga 1891 ; Minsamu Miyenge 1892*, Kinshasa et Paris, L'Harmattan, coll. "Médias d'hier")

Nous nous sommes ainsi appuyé sur notre carnet d'adresse pour pouvoir accéder aux supports ciblés à *Télé-Congo* et *DRTV*. Pour *Télé-Congo*, nous nous sommes rapproché du personnel travaillant dans l'ancien portail d'information www.congo-site.org, qui diffusait les journaux télévisés de cette chaîne en ligne depuis le début des années 2000 jusqu'en 2017. Par l'intermédiaire de ce personnel complaisant et tenant compte des supports en leur possession, nous avons pu accéder et enregistrer les journaux télévisés de la période allant du 15 mai au 15 juin 2015. Bien que *Télé-Congo* dispose d'un site internet www.telecongo.cg, ce dernier n'est disponible que depuis 2016 et les journaux télévisés observés à partir de ce site ne datent qu'à partir de cette année 2016. A *DRTV*, avec un service d'archives mieux organisé et par le concours de nos contacts personnels, nous avons pu accéder et enregistrer les journaux télévisés des périodes suivantes : juin 2004, novembre 2007, mars 2012, 15 mai au 15 juin 2015 et août 2017.

À la suite de ces deux premières démarches et au regard des résultats obtenus, nous avons approfondi la recherche en ligne, puis réadapté nos objectifs en tenant compte de la disponibilité des journaux télévisés sur le terrain. Notre troisième démarche a ainsi porté sur des recherches en lignes qui nous ont permis d'identifier des périodes des journaux télévisés de *Télé-Congo*, disponibles sur Internet. Nous avons croisé ces résultats avec les résultats déjà obtenus à *DRTV*. Ce qui, en l'absence des périodes de juin 2004, novembre 2007, mars 2012 des journaux télévisés de *Télé-Congo*, nous a permis de nous orienter vers les périodes de décembre 2016, août, septembre 2017 et octobre 2017.

Au terme de notre recherche de terrain, il ressort que, par rapport à notre objectif de départ qui visait une analyse sur cinq années d'observation des journaux télévisés des chaînes retenues, nous nous sommes contenté pour *Télé-Congo* de trois périodes d'analyse, puis de six périodes pour *DRTV*, soit un dépassement d'une période par rapport à l'objectif de départ. De ce fait, les périodes ci-après ont été retenues pour l'analyse des journaux télévisés :

Pour *Télé-Congo* :

- 15 mai au 15 juin 2015 ;
- décembre 2016 ;
- août 2017 ;
- septembre 2017 ;

- octobre 2017.

Pour *DRTV* :

- juin 2004 ;
- novembre 2007 ;
- mars 2012 ;
- 15 mai au 15 juin 2015 ;
- décembre 2016 ;
- août 2017 ;
- septembre 2017 ;
- octobre 2017.

Notre choix de cet échantillon définitif s'explique d'une part, par les difficultés rencontrées sur le terrain et d'autre part, par la volonté d'observer et analyser dans la durée la contribution des journaux télévisés dans la construction de l'espace public congolais.

c. L'adaptation et l'application des théories mobilisées

Dans notre première partie, l'approche socio-historique et la théorie *critique de la communication* nous ont permis de décrypter le contexte de développement de la télévision en République du Congo (Brazzaville), en général. Dans notre deuxième partie, trois théories seront mobilisées pour nous aider à répondre à notre questionnement sur l'apport des journaux télévisés dans la construction de l'espace public congolais. Il s'agit de la théorie de l'*espace public*, de la théorie *critique de la communication* et de la théorie *d'agenda setting*. Nous nous proposons de répondre, d'abord, en quoi ces théories sont adaptées et applicables dans cette deuxième partie de nos travaux.

La théorie de l'*espace public* est mobilisée pour nous aider à comprendre l'espace public qui se structure autour des journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*. Si dans notre première partie, le contexte d'un environnement médiatique congolais sous influence étatique a été démontré, il convient maintenant de comprendre que dans un environnement marqué aujourd'hui par la multiplication des canaux d'échanges d'information, l'idéal d'une population unifiée et engagée dans des échanges discursifs se déroulant sur le même mode et dans un espace unique devient de plus en plus inadapté et discuté. L'examen des lignes éditoriales,

des programmes et des grilles des programmes dans notre première partie nous a effectivement édifié quant à l'orientation respectivement institutionnelle du traitement de l'information à *Télé-Congo* et du choix prioritaire de l'information de « proximité » à *DRTV*, ce qui, au passage, confirme cette tendance à la remise en cause du modèle d'un espace public unitaire en contexte congolais. De ce fait, à travers les attitudes informatives qui constituent la suite logique de cette orientation différenciée des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, nous nous orientons vers un modèle pluriel de l'espace public. Ainsi, nous nous appuyerons sur les travaux de Bernard Miège⁴³⁹ et de Peter Dahlgren⁴⁴⁰, qui, comme nous l'avons déjà évoqué, parlent tous deux dans les mêmes termes de la *fragmentation des espaces publics* pour charpenter notre deuxième partie.

La théorie *critique de la communication* est retenue de son côté pour nous permettre d'observer et analyser les émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV* dans leur schéma organisationnel, en partant de la phase de production à celle de la diffusion. En attendant *in fine* une analyse spécifique dans notre troisième partie, l'examen de l'environnement télévisuel au Congo dans notre première partie a déjà mis en exergue une situation économique peu favorable des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*. Dans ce contexte de précarité financière, les acteurs publics (état et ses organes) profitent à leurs fins de ces émetteurs télévisuels congolais, en échange des privilèges financiers et au détriment des téléspectateurs. C'est tout le sens que prend cette théorie critique de la communication dans ces travaux pour justifier comment les formes de la communication télévisuelle au Congo autour des journaux télévisés reflètent et affectent la société. Les travaux de Yves De La Haye seront convoqués, invitant à considérer que toute analyse portant sur les systèmes de communication doit être faite en rapport à la situation sociopolitique de la société concrète où ils s'insèrent⁴⁴¹.

La théorie de l'*agenda setting*, au-delà des débats qu'elle suscite par rapport à son actualité à l'ère des réseaux socio-numériques, nous aidera à décrypter d'une part, l'énigme de la sélection des informations aux journaux télévisés des émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV* et d'autre part, l'interdépendance entre télévisions

⁴³⁹MIEGE, Bernard (2010). *L'espace public contemporain*, Grenoble, PUG, pp. 171-206.

⁴⁴⁰DAHLGREN, Peter (2000). « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication ». *Réseaux*, volume 18, n°100 : 157-186 et DAHLGREN, Peter (2005). « The Internet, Public Spheres, and Political Communication: Dispersion and Deliberation », *Political Communication*, Vol. 22, Issue 2 : 147-162].

⁴⁴¹DE LA HAYE, Yves (1984), *Dissonances, critique de la communication*, Paris, La pensée Sauvage, p. 162.

nationales, transfrontalières et les médias sociaux dans le tri des événements d'actualités. Partant des premières constatations dans notre première partie et à partir de notre propre contribution⁴⁴², nous allons tenter de confirmer notre premier constat relatif à des attitudes informatives à tendance politique à *Télé-Congo* et à tendance socio-proximale favorisant la diversité thématique à *DRTV*. Pour ce faire, nous mobiliserons les travaux de Kaarle Nordenstreng et Tapio Varis⁴⁴³ sur la *circulation à sens unique* de l'information mondiale et de Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages⁴⁴⁴ sur *le parallélisme dans les attitudes informative* pour comprendre la couverture de l'actualité à *Télé-Congo*. Nous ferons également recours aux travaux de Hervé Bourges⁴⁴⁵ sur la décolonisation de l'information pour répondre à ce questionnement à propos de la couverture de l'actualité sur *DRTV*. Enfin, les travaux de Pierre Bourdieu⁴⁴⁶ relatifs à la *circulation circulaire de l'information* et de *script invisible*, de Bernard Miège⁴⁴⁷, de Nicholas Barber⁴⁴⁸ et de notre directeur de thèse, Bertrand Cabedoche⁴⁴⁹, nous aideront à comprendre le fait que, bien que les médias classiques construisent aujourd'hui leur *script invisible* très souvent à partir de leur observation de ces médias sociaux, ils continuent à constituer une référence de poids pour l'espace public.

⁴⁴² NDEKE, Jonas Charles (janvier 2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo, symbole de la diversité de l'information ? », Libreville, Editions Oudjat, numéro 001, volume 1, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

⁴⁴³ NORDENSTRENG, Kaarle, VARIS, Tapio, 1974. *Television Traffic - A One-way Street?* Paris, Unesco Reports and Papers on Mass Communication, No. 70. Online <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000075/007560eo.pdf> (en version française: « La circulation à sens unique ? Revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde, *Études et documents d'information*, n° 70, Paris, Unesco, pp. 15-44).

⁴⁴⁴ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES (2001), *La couverture thématique du conflit en ex-Yougoslavie (1990-1994)*, pp. 31-46., in CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck

⁴⁴⁵ BOURGES, Hervé (1976), *Décoloniser l'information*, Paris, Cana (Coll. « Des idées et des hommes »)

⁴⁴⁶ BOURDIEU, Pierre (1996), « Journalisme et analyse », *Les Cahiers du journalisme*, n° 1, juin 1996, éditorial.

⁴⁴⁷ MIÈGE, Bernard (1996), *La société conquise par la communication. 1 – Logiques sociales*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, Médias, Société").

⁴⁴⁸ BARBER, Nicholas (2014), « Marginalized Communities and ICTs: The Case of Bagyeli Participatory Video and Mapping », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°15/2B, 2014, p. 123 à 133, consulté le jeudi 1 octobre 2015, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/11-Barber/index.html>.

⁴⁴⁹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2017), *Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African contribution*, in Dossier : L'internationalisation de la culture, de l'information et de la communication II : l'emprise progressive des industries de la communication sur les industries culturelles et créatives, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°18/3A, pp. 5-50, [en ligne le 27 décembre 2017] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017-supplementA/01-Cabedoche/>

Ce cadre théorique sera complété par les travaux de Benoît Lafon⁴⁵⁰, Isabelle Garcin-Marrou⁴⁵¹, Jocelyne Arquembourg-Moreau⁴⁵², Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages⁴⁵³, Arnaud Mercier⁴⁵⁴, Pierre Leroux⁴⁵⁵, Patrick Amey⁴⁵⁶, enfin, comme il en a déjà été fait état, par le rappel des conclusions de nos propres publications⁴⁵⁷...

d. La grille de lecture mobilisée

Dans cette présente partie, nous nous appuyerons sur l'analyse comparative⁴⁵⁸, l'analyse de contenu⁴⁵⁹, l'approche sémio-discursive⁴⁶⁰ et l'approche de la diversité⁴⁶¹ pour tenter de comprendre la médiation nationale à travers les journaux télévisés nationaux⁴⁶² de *Télé-Congo* et *DRTV* afin de dégager le type d'espace public qui se déploie.

Dans la perspective de lever nos deux hypothèses de recherche mobilisées dans cette présente partie comme mentionnées *supra*, nous avons d'abord convoqué l'indicateur *capital thématique* dans notre premier chapitre.

⁴⁵⁰ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions.

⁴⁵¹ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, n° 76, pp. 47-60

⁴⁵² ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, éditions des Archives Contemporaines.

⁴⁵³ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck.

⁴⁵⁴ MERCIER, Arnaud (1996), *Le journal télévisé : politique de l'information et information politique*, Paris, Presses de sciences Po.

⁴⁵⁵ LEROUX, Pierre (2001), « Le journalisme télévisé cible de la dérision : Le journal de Canal International », *La Revue Hermès*, CNRS Editions, pp. 91-99.

⁴⁵⁶ AMEY, Patrick (2013), « Du traitement journalistique des acteurs politiques dans Le Grand Journal », *Questions de communication*, n°24, pp. 61-76.

⁴⁵⁷ NDEKE, Jonas Charles (janvier 2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo, symbole de la diversité de l'information ? », Libreville, Editions Oudjat, numéro 001, volume 1, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

⁴⁵⁸ VIGOUR, Céline (2005), *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.

⁴⁵⁹ De BONVILLE, Jean (2006), *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck.

⁴⁶⁰ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck.

⁴⁶¹ MATTELART, Tristan (2008), « Les théories de la mondialisation culturelle : des théories de la diversité », *Hermès. L'épreuve de la diversité culturelle*, n° 51, 2008, p. 17-22. <http://hdl.handle.net/2042/24168> DOI: 10.4267/2042/24168.

⁴⁶² CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck.

Chapitre I : La prédominance thématique des sujets institutionnels à *Télé-Congo* et une tendance à la diversité thématique à *DRTV*

Il s'agit maintenant pour nous de vérifier notre deuxième hypothèse qui part du fait que dans un contexte télévisuel influencé par l'État, il se déploie une médiation télévisuelle nationale, partagée entre jeu de l'institutionnel à *Télé-Congo* et jeu de la proximité à tendance multithématique à *DRTV* dans la construction de leurs J.T. respectifs. Avant d'aborder le questionnement sur les thématiques abordées et diffusées par les journaux télévisés, nous avons souhaité interroger le dispositif d'information mis en place par ces journaux télévisés et la médiation nationale, et en rappeler les enjeux dans le contexte congolais. Dans la continuité du débroussaillage de la définition du journal télévisé entrepris dans notre première partie, nous nous sommes appuyé sur les travaux d'Annaud Mercier⁴⁶³, de Roger Bauthier et Francis Poulle⁴⁶⁴, pour définir le journal télévisé comme « un rendez-vous quotidien ». Ce « rendez-vous quotidien », en direct, « focalisant tous les événements de la vie publique de la journée » ou qui « rythme la vie de nombre de citoyens », demeure, selon Bernard Miège⁴⁶⁵, un fait social et culturel incontournable, inébranlable et indémodable. Si telle a été la définition généralement retenue pour le journal télévisé, nous nous sommes tout de même interrogé pour savoir si celle-ci fait sens en contexte national congolais. Comme le constate Benoit Lafon dans le cadre d'une étude sur les services publics de radio-télévision à l'orée du XXI^e siècle :

*« les radios et télévisions de service public au début du XXI^e siècle connaissent une phase d'instabilité devant appeler une vigilance accrue des acteurs et usagers de ces services dans les différents contextes nationaux »*⁴⁶⁶.

Bien que notre étude englobe les télévisions du secteur public et privé, la « phase d'instabilité » prend sens en contexte congolais, comme cela a été démontré dans notre première partie pour un pays dit « en transition démocratique » : nous

⁴⁶³ MERCIER, Arnaud (1996), *Le journal télévisé : politique de l'information et information politique*, Paris, Presses de sciences Po, p. 15.

⁴⁶⁴ BAUTHIER, Roger, POULLE, Francis (1986), les journaux télévisés de 20 heures sont-ils des journaux ? in MIEGE, Bernard, (dir.), (1986), *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision*, I.N.A., La Documentation française, p. 98.

⁴⁶⁵ MIEGE, Bernard, (dir.), (1986), *ibid*, p. 9.

⁴⁶⁶ LAFON, Benoit, « Les services publics de radio-télévision à l'orée du XXI^e siècle. Entre (non)conceptions politiques, industrialisation et techniques numériques », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2013/2 (n° 14/2), pp. 3-14.

observons des médias sous influence de l'environnement socio-politique et un discours laissant supposer la mutation de la chaîne publique en chaîne de service public, une transformation jusqu'à présent encore « en construction ». De ce fait, nous nous demandons si les journaux télévisés en contexte congolais demeurent « pensés » par les gouvernants, ainsi que Jérôme Bourdon l'a observé, comme « *un moyen de concrétiser les liens entre le cœur du pouvoir et la périphérie en permettant une communication directe à sens unique* »⁴⁶⁷. Ce constat établi par l'auteur ne fait pas non plus l'unanimité, au sens où nous assistons depuis la décennie 1990 à la libéralisation de l'espace médiatique en contexte congolais, à l'instar de ce qu'a démontré Tourya Guaaybess dans le cadre d'une analyse sur les télévisions arabes – « *l'État n'est plus maître dans son royaume* »⁴⁶⁸ – et conformément à ce que nos précédents travaux ont déjà consigné :

*« si la presse écrite congolaise fut totalement libre ... aux termes de l'Acte fondamental issu de la conférence nationale, il ne demeure pas moins que c'est l'adoption de la nouvelle constitution le 15 mars 1992 et la tenue des États généraux de la communication le 20 avril 1992 qui donnèrent une forme définitive à la libéralisation du paysage médiatique congolais »*⁴⁶⁹.

Si tels sont les enjeux, nous entendons maintenant à travers notre analyse croiser ces définitions théoriques et les données empiriques des thématiques abordées et diffusées par les journaux télévisés congolais, afin de vérifier notre deuxième hypothèse.

Au-delà du cadre théorique indiqué *supra*, notre démarche s'appuiera sur les travaux de certains auteurs en Sciences de l'Information et de la Communication, au nombre desquels, nous citerons Benoît Lafon⁴⁷⁰, Arnaud Mercier⁴⁷¹, Patrick

⁴⁶⁷ BOURDON, Jérôme (2003), *La télévision est-elle un média global ? Une perspective historique, Télévisions, mémoire et identités nationales*, Paris, INA - L'Harmattan, 2003, p. 63.

⁴⁶⁸ GUAAYBESS, Tourya (2005), *Les télévisions arabes sur orbite. Un système médiatique en mutation (1960-2004)*, Paris, CNRS Editions, p. 154.

⁴⁶⁹ NDEKE, Jonas, Charles (janvier 2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo », Revue *Editions Oudjat*, numéro 001, volume 1, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

⁴⁷⁰ LAFON, Benoît (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions.

⁴⁷¹ MERCIER, Arnaud (1996), *Le journal télévisé : politique de l'information et information politique*, Paris, Presses de sciences Po.

Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages⁴⁷², Isabelle Garcin-Marrou⁴⁷³, Jocelyne Arquembourg-Moreau⁴⁷⁴.

De ce fait, nous resserrons l'analyse autour de la quantification thématique. Il sera question de dénombrer le nombre de sujets par thèmes, par période étudiée et selon la durée. Cette quantification thématique s'appuie sur l'indicateur du *capital thématique*.

Pour ce faire, l'analyse des journaux télévisés des chaînes *Télé-Congo* et *DRTV* nous a conduit à distinguer la structuration thématique de ces productions médiatiques dans les deux émetteurs retenus. Dix groupes d'intérêts thématiques y ont été recensés à cet effet :

- les thèmes institutionnels ;
- les thèmes politiques ;
- les thèmes économiques ;
- les thèmes culturels ;
- les thèmes de société ;
- les thèmes religieux ;
- les faits divers ;
- les thèmes de sport ;
- les autres (éducation, santé, environnement,...) ;
- les thèmes internationaux.

Bien que notre corpus d'étude couvre la période 1990-2018, nous nous focaliserons dans ce cas précis de l'analyse des journaux télévisés sur la période de 2004 à 2017.

1.1. Un capital thématique plus riche dans les J.T. de *DRTV* et des sujets plus nombreux et plus longs pour les J.T. de *Télé-Congo*

⁴⁷² CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « Chapitre 2. La couverture thématique du conflit en ex-Yougoslavie (1990-1994). Les grandes tendances du traitement télévisé, in CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck, pp. 31-46.

⁴⁷³ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, n° 76, pp. 47-60

⁴⁷⁴ ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, éditions des Archives Contemporaines.

Afin d'obtenir une vue d'ensemble du capital thématique de notre échantillon avant la présentation des résultats plus affinés, nous avons mobilisé un sous-indicateur du capital thématique : le *panorama général*.

À travers le panorama général du capital thématique, nous entendons présenter tour à tour le nombre total de journaux télévisés par émetteur national retenu, le nombre de sujets diffusés dans les journaux télévisés et le nombre d'heures consacrées aux journaux télévisés par chaîne de télévision.

Comme déjà mentionné *supra*, notre démarche s'appuiera sur l'analyse de contenu qui, comme le rappelle Arnaud Mercier lors de ses travaux sur le journal télévisé consacré à la politique de l'information et information politique, se « fonde sur un postulat objectiviste et une méthode quantitativiste »⁴⁷⁵.

Après analyse de l'ensemble du corpus, les résultats du capital thématique des journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* en nombre avant une interprétation en pourcentage se présentent à travers le tableau ci-après.

Tableau n° 1 : résultats généraux des journaux télévisés de Télé-Congo et DRTV de 2004-2017			
Emetteurs	Télé-Congo	DRTV	Total
Catégories			
Nombre de J.T.	100	150	250
Nombre de sujets	1574	1668	3242
Nombre d'heures	62 h	66 h	128 h
Source : Jonas Ndeke			

La lecture de ces résultats peut se faire sous deux angles. Le premier est consacré à la présentation des résultats en lien avec le nombre des journaux mobilisés par émetteurs retenus. Vu sous cet angle, le panorama général du capital thématique des chaînes *Télé-Congo* et *DRTV* présente un léger déséquilibre entre l'émetteur

⁴⁷⁵ MERCIER, Arnaud (1996), *Le journal télévisé : politique de l'information et information politique*, Paris, Presses de sciences Po, p. 152.

Télé-Congo et *DRTV*. Celui-ci s'explique premièrement par le pourcentage plus élevé du nombre des journaux télévisés mobilisés à *DRTV* qui est évalué à 60 % de la masse totale des J.T. de l'échantillon, contre 40 % pour *Télé-Congo*, soit un écart de 20 % entre *DRTV* et *Télé-Congo*. Ce déséquilibre s'observe en même temps au niveau du nombre des sujets diffusés aux journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*. Bien que moins importants que dans la catégorie précédente, les sujets diffusés dans les journaux télévisés de notre échantillon représentent 51 % pour *DRTV* et 49 % pour *Télé-Congo*, soit un écart de 1 %. De même, ce déséquilibre est observé au niveau de la dernière catégorie, relative au nombre d'heures consacrées aux journaux télévisés dans chaque émetteur. Toutes éditions confondues, ce nombre d'heures consacrés aux journaux télévisés est de 52 % pour *DRTV* et 48 % pour *Télé-Congo*, soit un écart quantitatif de 2 % entre les deux chaînes.

Vus maintenant sous le deuxième angle relatif au nombre de sujets par journal télévisé et au temps consacré par journal télévisé, les résultats mettent en évidence une autre réalité du panorama général du capital thématique des journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV*. En dépit du déséquilibre que présente notre échantillon en nombre des journaux télévisés – 100 journaux télévisés pour *Télé-Congo* et 150 journaux télévisés pour *DRTV*, soit un écart de 50 (20 %) quant au nombre de journaux télévisés entre ces deux émetteurs –, les écarts sont assez faibles, respectivement de 1 % en ce qui concerne le nombre des sujets diffusés et de 2 % en ce qui concerne le nombre d'heures consacrés aux journaux télévisés.

Aussi, si l'on resserre l'analyse comparative des résultats des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* autour de la période 2015-2017 par exemple, il ressort que le nombre de journaux télévisés de notre corpus conserve un déséquilibre mais cette fois-ci, en sens inverse. Il apparaît que *Télé-Congo* compte un nombre supérieur de journaux télévisés par rapport à *DRTV*, soit 54 % (100 J.T.) pour *Télé-Congo*, contre 46 % (85 J.T.) pour *DRTV*, soit un écart de 4 % entre les deux émetteurs. Ce déséquilibre au profit de *Télé-Congo* s'observe sur le temps consacré aux journaux télévisés par les deux émetteurs, soit 61 % (62 h) pour *Télé-Congo* et 39 % (40 h) pour *DRTV*, avec un écart de 11 % entre *Télé-Congo* et *DRTV*. Enfin, le nombre de sujets diffusés aux journaux télévisés de *DRTV* est également inférieur à celui de *Télé-Congo* au sein de notre corpus, soit 63 % (1574 sujets) pour *Télé-Congo* et 47 % (928 sujets) pour *DRTV*.

Ainsi, à ce niveau d'investigation, nous ne disposons toujours pas d'assez d'indices pour tirer une conclusion définitive mais nous pouvons déjà relever que *Télé-Congo* consacre plus de temps par journal télévisé par rapport à *DRTV*. De même, le nombre de sujets diffusés au journal télévisé à *Télé-Congo* est supérieur à celui de *DRTV*. Comme cela a été rappelé dans le cadre de la couverture thématique du conflit en ex-Yougoslavie (1990-1994) par Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages... :

« [...] *il ne s'agit donc pas ici de l'impression qu'un téléspectateur peut avoir sur ce capital, mais d'une donnée objective qui fait sens quant à l'importance donnée à l'événement par chaque chaîne comparativement à sa concurrente* »⁴⁷⁶.

Qu'en est-il maintenant du nombre de sujets toutes éditions confondues par période et selon les thèmes ?

1.2. Des J.T. congolais, entre détournement institutionnel des sujets à *Télé Congo* et diversité thématique à *DRTV*.

Après la présentation du panorama général du capital thématique, nous affinons désormais l'analyse à travers l'évaluation du nombre de sujets par période selon les thèmes et par émetteur. Ces données seront ensuite croisées à des fins comparatives entre les deux émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*.

Il convient de signaler que nous n'interpréterons d'abord que la production des émetteurs nationaux. Nous reviendrons *in fine* sur l'origine des sujets des thèmes internationaux diffusées sur les antennes de *Télé-Congo* et *DRTV*. Après dépouillement de notre corpus de 250 journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, les résultats de l'évaluation du nombre de sujets par période et selon les thèmes se présentent ainsi :

1.2.1. Le nombre de sujets et de thèmes traités dans les J.T. de *Télé-Congo*

⁴⁷⁶ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), Chapitre 2. La couverture thématique du conflit en ex-Yougoslavie (1990-1994). "Les grandes tendances du traitement télévisé", in CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck, pp. 31-46.

Tableau n° 2 : résultats du nombre de sujets par période et selon les thèmes aux J.T. de Télé-Congo de 2004-2017

Période Catégorie	2004	2007	2012	2015	2016	2017
les thèmes institutionnels	-	-	-	61	143	430
les thèmes politiques	-	-	-	29	17	102
les thèmes économiques	-	-	-	36	35	72
les thèmes culturels	-	-	-	12	17	39
les thèmes de société	-	-	-	40	81	228
les thèmes religieux	-	-	-	8	6	57
les faits divers	-	-	-	1	2	16
les thèmes de sport	-	-	-	10	4	27
Autres (éducation, santé, environnement,...)	-	-	-	22	6	18
les thèmes internationaux	-	-	-	4	3	48
Total				223	314	1037

Il convient de rappeler que les résultats de *Télé-Congo* présentés dans le graphique page précédente ne concernent que la période allant de 2015 à 2017, en l'absence

de données concernant les périodes 2004, 2007 et 2012, telle que mentionné *supra* dans l'introduction de cette présente partie.

Premièrement, les résultats de la période 2015 concernant le nombre de sujets par période et les thèmes des journaux télévisés de la chaîne *Télé-Congo* témoignent d'un déséquilibre des différents champs d'information dans la couverture de l'actualité. Le champ institutionnel est représenté à hauteur de 27 %, soit 61 sujets diffusés. Il est suivi par les *thèmes de société* avec 17 %, soit 40 sujets diffusés. Nous constatons donc un écart de 10 % entre ces deux premières catégories. Nous enregistrons en troisième position les *thèmes économiques* avec 16 %, soit 36 sujets diffusés. La catégorie « *autres* », consacrée aux thèmes *éducation, santé, environnement*, occupe la quatrième place avec 10 %, soit 22 sujets diffusés. À l'exception de ces quatre premières catégories qui obtiennent des taux de diffusion supérieur ou égal à 10 %, la représentation à l'écran des six autres catégories est inférieure à 6 %. Nous notons ainsi 5 % respectivement pour la catégorie *thèmes culturels* (12 sujets) et *thèmes de sport* (10 sujets). Nous enregistrons 4 % pour les *thèmes religieux*, soit 8 sujets, 2 % pour les *thèmes internationaux*, soit 4 sujets et 1 % pour les *faits divers*, soit 1 sujet.

Ainsi, les résultats du sous indicateur relatif à l'évaluation du nombre de sujets par période et selon les thèmes des journaux télévisés de la chaîne *Télé-Congo* en 2015 témoignent d'une prédominance des thèmes institutionnels sur les autres champs d'information dans la couverture de l'actualité.

Deuxièmement, les résultats de la période 2016 du sous-indicateur relatif à l'évaluation du nombre de sujets par période et selon les thèmes des journaux télévisés de la chaîne *Télé-Congo* confirment le déséquilibre entre les différents champs d'information lié à la couverture de l'actualité. Plus perceptible qu'à la période précédente, ce déséquilibre s'explique par une forte représentation des *thèmes institutionnels* dans la couverture de l'actualité avec 46 %, soit 143 sujets diffusés. Nous enregistrons en deuxième position les *thèmes de société* avec 26 %. Un écart également plus important entre les deux premières catégories a été observé, soit de 20 %. La représentation des *thèmes économiques* est évaluée à 11 %, soit 35 sujets. Le nombre des catégories ayant un pourcentage de moins de 6 % a connu une légère progression, il est passé de 6 catégories à la période précédente à 7 catégories. Il s'agit des catégories *thèmes culturels* 5 %, soit 17 sujets, *thèmes religieux* 2 %, soit 6 sujets, *autres* 2 %, soit 6 sujets, *thèmes de sport*

1 % soit 4 sujets, *thèmes internationaux* 1 %, soit 3 sujets, enfin, *faits divers* 1 %, soit 2 sujets.

Il ressort des résultats de la période 2016 une progression de la tendance dominante des thèmes institutionnels dans la couverture de l'actualité sur les autres champs de l'information.

Troisièmement, les résultats de la période 2017 s'inscrivent dans le même sens que les deux périodes précédentes. Nous avons ainsi enregistré pour les *thèmes institutionnels* une représentation de 41 %, soit 430 sujets. Nous avons noté en deuxième position les *thèmes de société* avec 22 %, soit 228 sujets. L'écart entre les deux premières catégories a été évalué à 19 %. La troisième position est occupée par les *thèmes politiques* à hauteur de 10 %, soit 102 sujets. La catégorie *thèmes économiques* arrive en quatrième position, avec 7 %, soit 72 sujets. Nous avons également calculé les *thèmes religieux* et *internationaux*, respectivement avec 5 %, soit 57 sujets pour la première catégorie et 48 sujets pour la deuxième catégorie, les *thèmes culturels* avec 4 %, soit 39 sujets, les *thèmes de sport* 3 %, soit 27 sujets. Enfin, les *faits divers* et la catégorie *autres* atteignent respectivement 2 %, soit 16 sujets pour la première catégorie et 18 sujets pour la deuxième.

En somme, les résultats de la période 2017 du sous indicateur relatif à l'évaluation du nombre de sujets par période et selon les thèmes des journaux télévisés de la chaîne *Télé-Congo* confirment et maintiennent la tendance dominante déjà observée à partir d'autres indicateurs de domination des thèmes institutionnels dans la couverture de l'actualité créant un déséquilibre entre les différents champs de l'information.

Nous nous sommes livré aux mêmes calculs, s'agissant des J.T. de *DRTV*, à partir du même sous-indicateur.

2.2.1. Le nombre de sujets et de thèmes traités dans les J.T. de *DRTV*

Après analyse et dépouillement, les résultats se présentent tels que consignés dans le tableau n° 3 page suivante.

Tableau n° 3 : résultats du nombre de sujets par période et selon les thèmes aux J.T. de DRTV de 2004-2017

Période	2004	2007	2012	2015	2016	2017
Catégorie						
les thèmes institutionnels	13	25	38	35	25	82
les thèmes politiques	4	17	34	10	4	47
les thèmes économiques	5	30	49	31	17	67
les thèmes culturels	3	22	23	6	6	32
les thèmes de société	41	76	67	33	41	222
les thèmes religieux	1	21	27	16	3	38
les faits divers	1	30	17	15	6	23
les thèmes de sport	6	18	19	11	3	49
autres (éducation, santé, environnement,...)	1	22	35	31	-	22
les thèmes internationaux	41	44	16	16	2	29
Total	116	305	325	204	107	611

Comme pour le premier émetteur retenu, notre démarche d'interprétation des résultats du sous-indicateur relatif à l'évaluation du nombre de sujets par période et selon les thèmes de la chaîne *DRTV* s'est effectuée par période, en pourcentage et en nombre de sujets.

Avant de dérouler ces résultats pour les journaux télévisés de la chaîne *DRTV*, il nous paraît important de rappeler et situer le contexte de cet émetteur pendant cette période. La période considérée s'inscrit dans les débuts de cet émetteur *DRTV*, soit deux ans après son lancement en 2002. Les résultats de la couverture de l'actualité par *DRTV* pendant cette période placent en tête les catégories *thèmes de société* et *les thèmes internationaux*, respectivement à 35 %, soit 41 sujets diffusés. La deuxième position est occupée par les *thèmes institutionnels* avec 11 %, soit 13 sujets. Nous enregistrons un écart de 22 % entre les premières catégories et la deuxième. Nous notons en troisième place *les thèmes économiques* et de *sport*, respectivement avec 5 %, soit 5 sujets pour la première catégorie et 6 sujets pour la deuxième catégorie. Les catégories *thèmes politiques* et *culturels* sont représentées respectivement avec 3 %, soit 4 sujets pour la première et 3 sujets pour la seconde. Enfin, nous comptabilisons 1 % respectivement pour les catégories *thèmes religieux*, *faits divers*, et *autres*, soit 1 sujet chacun.

Ainsi, au regard de ces résultats de 2004 concernant le nombre de sujets par période et selon les thèmes des journaux télévisés de la chaîne *DRTV*, nous observons une tendance dominante au traitement des thèmes de société.

Contrairement à la période 2004, les résultats de 2007 à partir de ce même sous-indicateur appliqué à la chaîne *DRTV* montrent un relatif équilibre entre les différents champs thématiques. Les indices du taux le plus faible et du taux le plus fort de la représentation thématique aux journaux télévisés le prouvent notamment 6 % pour le premier, soit 17 sujets et 25 % pour le deuxième, soit 76 sujets. Nous enregistrons un écart de 19 % entre la première catégorie et la dernière qui montre un écart resserré, contrairement à la période 2004 où il était de 34 %. Ces résultats s'inscrivent dans une logique d'équilibre thématique qui s'observe par la perte de 10 % au niveau des *thèmes de société* par rapport à la période 2004 : ils sont ainsi passés de 35 % à 25 %. Cette régression a été également constatée au niveau des *thèmes internationaux* qui passe de 35 % en 2004 à 14 % en 2007. Pour les *thèmes institutionnels* également, le pourcentage est en légère baisse à 8 %. Une progression a été constatée au niveau des autres catégories qui s'inscrit dans le

sens du rétablissement de l'équilibre entre les différents champs de l'information. Nous notons une représentation de 10 % pour les *faits divers*, 7 % respectivement pour les *thèmes culturels, religieux et autres*, 6 % pour les *thèmes politiques et de sport*.

Ce relatif équilibre entre les différents thèmes au niveau du nombre de sujets par période et selon les thèmes des journaux télévisés de la chaîne *DRTV* se confirme et se maintient en 2012. La catégorie des *thèmes de société* ne mobilise que 21 % de représentation. Les *thèmes économiques* arrivent en deuxième position avec 15 % et l'écart entre la première et la deuxième catégorie n'est désormais que de 6 %. Nous enregistrons pour la catégorie des *thèmes institutionnels* 12 %, la catégorie *autres* 11 %, la catégorie *thèmes politiques* 10 %. Nous notons également une représentation de 8 % pour les *thèmes religieux*, 7 % pour les *thèmes culturels*, 6 % pour les *thèmes de sport*, 5 % respectivement pour les *thèmes internationaux et faits divers*.

Pour la période 2015, les résultats concernant ce même nombre de sujets par période et selon les thèmes des journaux télévisés de la chaîne *DRTV* indiquent une nette progression de l'équilibre entre les différents champs thématiques. La première catégorie en tête passe sous la barre de 20 %, soit 17 % au profit des *thèmes institutionnels*. Les *thèmes de société* sont représentés à hauteur de 16 %. L'écart entre les deux premières catégories n'est plus qu'à 1 %. La troisième catégorie se rapproche considérablement de première et la deuxième, elle est représentée à 15 % respectivement par les *thèmes économiques* et la catégorie *autres*. Nous enregistrons une représentation des *thèmes religieux et internationaux* à hauteur 8 % pour chaque catégorie, 7 % pour les *faits divers*, 6 % pour les thèmes de sport, 5 % pour les *thèmes politiques* et 3 % pour les *thèmes culturels*.

Pour l'année 2016, bien qu'en légère régression, l'équilibre se maintient, toujours selon le même sous-indicateur. Trois catégories dominent, réduisant la représentation des autres catégories dans le champ thématique. Il s'agit des *thèmes de société* qui sont à nouveau en nette progression avec 38 %, les *thèmes institutionnels* avec 22 %, puis les *thèmes économiques* avec 16 %. Nous enregistrons une représentation des *thèmes culturels* et des *faits divers* à 6 %, des *thèmes politiques* à 4 %, des *thèmes religieux et de sport* à 3 %, puis des *thèmes internationaux* à 2 %.

Enfin, la période 2017 marque une légère reprise de l'équilibre par rapport aux résultats de 2004. À l'exception de la catégorie des *thèmes de société* qui reste dominante à hauteur de 36 %, en légère régression par rapport à la période 2016 pour la première, les autres champs thématiques renouent légèrement avec l'équilibre. Si la dernière catégorie est représentée à 4 %, la troisième catégorie s'évalue à 13 %, soit un écart de 9 % entre la dernière catégorie et la troisième. Nous pointons les thèmes institutionnels à 13 %, les thèmes économiques à 11 %, les thèmes politiques et de sport respectivement à 8 %, les thèmes religieux à 6 %, les thèmes culturels et internationaux à 5 %, les faits divers et la catégorie autres à 4 %.

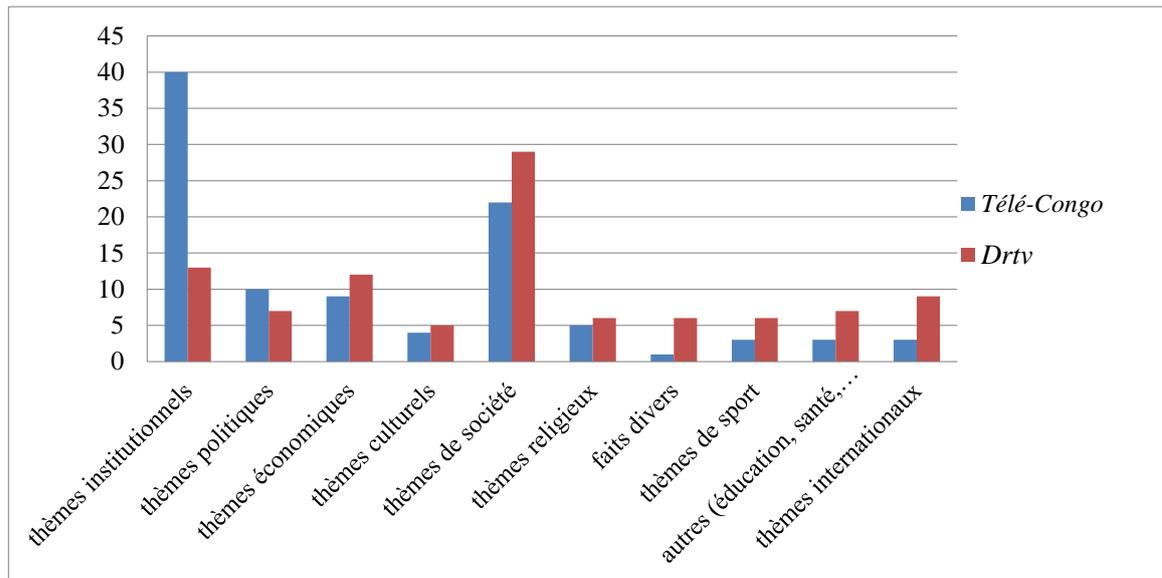
Ainsi, au-delà de certains indices en régression, la lecture des résultats de l'évaluation du nombre de sujets par période et selon les thèmes des journaux télévisés de la chaîne *DRTV* s'inscrit dans une tendance générale, favorable à la diversité des différents champs thématiques.

Nous avons voulu croiser ces mêmes données de chacun des deux émetteurs étudiés à des fins comparatives.

Les résultats de cette analyse comparative sont consignés à travers le graphique page suivante, qui fera l'objet d'une interprétation.

1.2.3. Le croisement des données relatives au nombre de sujets et de thèmes traités dans les J.T. de *Télé-Congo* et de *DRTV*

Graphique n° 19 : Résultats comparatifs en pourcentage du nombre de J.T. de *Télé-Congo* et *DRTV* toutes éditions confondues selon les thèmes de 2004-2017



Source : Ndeke Jonas Charles, 10 mai 2019, Grenoble

Notre raisonnement interprétatif s'est fondé sur les indices de représentation de chaque catégorie thématique dans les journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* dans la perspective de collecter des indices supplémentaires pour vérifier notre deuxième hypothèse. Notre démarche consiste à évaluer l'écart entre la première catégorie et la dernière catégorie, le niveau de représentation de chaque catégorie et enfin la médiation nationale sous l'angle informatif aux journaux télévisés.

Le premier enseignement indique que le fait le plus observable de première vue est que la couverture d'actualité sur *Télé-Congo* est loin de s'inscrire dans une logique d'équité entre les différents champs thématiques. Il apparaît clairement, sur la base des données statistiques répertoriées sur l'ensemble des périodes étudiées, que la représentation des différents thèmes aux journaux télévisés de *Télé-Congo* présente un déséquilibre. Ce déséquilibre s'explique d'une part, par le taux de

représentation très élevée de la première catégorie et d'autre part, par l'écart flagrant entre la première catégorie et la dernière catégorie. De ce fait, sur dix catégories retenues dans le cadre de notre analyse, les *thèmes institutionnels* en tête de la représentation thématique dans les journaux télévisés de *Télé-Congo* cumulent à eux seuls un pourcentage de 40 % alors que la dernière catégorie *faits divers* n'est évalué qu'à 1 %, soit un écart de 39 %. Paradoxalement, le schéma thématique sur l'antenne de *DRTV* à travers les journaux télévisés présente une cartographie de la médiation nationale bien différente de celle de *Télé-Congo*. La différence s'observe dans le fait que les *thèmes de société* comme première catégorie représentative à *DRTV* enregistrent un pourcentage moins faible que celui de *Télé-Congo*, soit 29 % contre 5 % pour les *thèmes culturels* qui demeurent la dernière catégorie, soit un écart de 24 %.

Le deuxième enseignement, qui est en réalité la conséquence du premier, confirme le déséquilibre entre les différentes catégories thématiques à *Télé-Congo* et une tendance à la diversification des différents champs thématiques à *DRTV*. L'affaiblissement d'une médiation à tendance multi-thématique à travers les journaux télévisés de *Télé-Congo* se traduit également à travers les écarts et le niveau de représentation des différentes catégories thématiques. Il apparaît clairement que l'écart entre la première et la deuxième catégorie reste assez élevé, soit 40 % pour les *thèmes institutionnels* et 22 % pour les *thèmes de société*, soit un écart de 18 %. Il est de 13 % entre la deuxième et la troisième catégorie (respectivement les *thèmes économiques* et les *thèmes politiques*), de 4 % entre la troisième catégorie et la quatrième catégorie (*thèmes religieux*). Comme au niveau des écarts, le niveau de représentation par catégorie s'inscrit dans le même déséquilibre. À titre illustratif, nous avons calculé 40 % pour les *thèmes institutionnels*, 22 % pour les *thèmes de société*, 9 % pour les *thèmes économiques* et *politiques*, et pour les *thèmes religieux*. Contrairement à *Télé-Congo*, les écarts entre les différentes catégories thématiques aux journaux télévisés de *DRTV* se resserrent considérablement. Nous enregistrons un écart de 16 % entre la première (*thèmes de société*) et la deuxième catégorie (*thèmes institutionnels*), 1 % entre la deuxième et la troisième (*thèmes économiques*), 3 % entre la troisième et la quatrième catégorie (*thèmes internationaux*), 2 % entre la quatrième et la cinquième catégorie (*thèmes politiques* et la catégorie *autres*), 1 % entre la cinquième et la sixième (*thèmes religieux, de sport et faits divers*) puis 1 % entre la sixième et la septième (*thèmes culturels*) qui demeure la dernière catégorie. Le niveau de

représentation des différentes catégories s'inscrit dans le même sens. Nous notons par exemple 29 % pour la catégorie *thèmes de société*, 13 % *thèmes institutionnels*, 12 % *thèmes économiques*, 9 % *thèmes internationaux*, 7 % *thèmes politiques* et la catégorie *autres*.

Ainsi, aux termes de cette analyse, nous nous réservons encore avant de nous prononcer par rapport à notre deuxième hypothèse, en attente d'indices plus significatifs. Nous relevons cependant une médiation nationale à deux tendances à travers les journaux télévisés des émetteurs nationaux retenus *Télé-Congo* et *DRTV*. La télévision du secteur public *Télé-Congo* affiche une médiation à dominance politique en général et institutionnelle en particulier, teintée d'une tendance à l'exclusion des autres sujets et thématiques. Par contre, *DRTV*, chaîne du secteur privé, s'oriente vers une médiation multi-thématique à prédominance sociétale. Ainsi, bien que couvrant une même actualité, la médiation nationale à travers les journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* diverge et laisse apparaître une tendance à la fragmentation de l'espace public médiatique, l'un plus représentatif de l'espace public politique, l'autre de l'espace public sociétal.

1.3. Des tendances liées à la nature des sources d'information dominantes, (invitantes à *Télé-Congo*, journalistiques à *DRTV*) et à l'absence des sources de nature à ouvrir l'alternative

Dans la continuité de notre analyse du capital thématique des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, nous questionnons désormais un élément du processus d'élaboration d'une information à l'antenne : la source d'information, afin de tenter de comprendre la couverture d'actualité par les émetteurs nationaux. Il convient de rappeler qu'en amont et en aval du processus de sélection des informations, interviennent ces sources d'information. La sélection des faits s'opère sur la base des différentes dépêches, des communiqués de presse, des invitations des organisateurs de cérémonies, des recherches journalistiques, des autres médias (chaînes concurrentes, radio, presse écrite, médias sociaux),

Notre démarche vise à appréhender le mécanisme par lequel les émetteurs congolais obtiennent des informations. Cette analyse s'appuiera sur les ressources documentaires et des données statistiques répertoriées à travers l'analyse de contenu des journaux télévisés de notre corpus.

De manière générale, plusieurs sources d'information interviennent dans le cadre de la construction d'une actualité et ces sources sont de divers ordres. Dans le contexte congolais, nous pouvons dégager quelques tendances lourdes.

1.3.1. Le faible taux des informations internationales dans les journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV*, justifié par le manque de ressources financières

Les dépêches d'agences proviennent principalement de deux catégories d'agence d'information : les agences internationales et les agences nationales.

Au niveau international, un déséquilibre apparaît entre les différentes agences internationales. Ce déséquilibre s'explique du fait que le marché mondial de l'information est prédominé par trois principales agences d'information. Il s'agit notamment de l'*Agence France Presse* (AFP) en France, *Reuter* au Royaume Uni, et *Associated Press* (AP) aux Etats Unis. Pour rappel, c'est la domination sur l'information internationale par ces agences mondiales – alors au nombre de cinq, la *United Press International* et l'*Agence Tass* s'ajoutant aux trois premières citées – qui avait notamment provoqué la revendication des pays non-alignés pour un *Nouvel Ordre Mondial de l'Information* dans les années soixante-dix. Parallèlement, à côté de ces sélectionneurs-clés, les fournisseurs de reportages télévisuels (*Reuters-TV*, *APTN*, *CBS News* et *CNN*) et les systèmes internationaux d'échange (*EVN* et *Enex*) sont également au cœur de ce système d'engendrement des informations médiatiques primaires. Comme le relève le journaliste et réalisateur Paul Stéphane Manier :

« ces entreprises et ces réseaux apparaissent comme les véritables architectes de l'information internationale qui parviennent en fin de compte au téléspectateur. Leur ligne éditoriale, déterminée par la demande de leurs principaux clients : priorité aux pays développés et à l'hémisphère nord, priorité aux personnalités connues, aux informations qui vont dans le sens des préjugés de l'auditoire et aux nouvelles qui rompent avec le continuum de la vie quotidienne. Ces choix se reflètent, dans la sélection-hiérarchisation de l'information diffusée par leurs abonnés »⁴⁷⁷.

L'acquisition des dépêches et des images en provenance de ces sélectionneurs-clés et fournisseurs nécessite la mobilisation des moyens financiers importants.

⁴⁷⁷ MANIER, Paul, Stéphane (2003), *Le journalisme audiovisuel : techniques et pratiques rédactionnelles*, Paris, Dixit éditions.

Au Congo comme dans la plupart des pays africains francophones, l'accès à ces dépêches est d'abord le résultat de la coopération avec la France. Comme le fait remarquer Marie-Soleil Frère,

« ce fut grâce à la coopération avec la France que, « CFI (Canal France International), qui a fourni, jusqu'en 2015, des images gratuites et libres d'utilisation aux télévisions africaines francophones ». Depuis 1995, ces programmes exogènes représentaient entre 20 à 80 % des contenus (information, documentaire, divertissement) diffusés par les télévisions nationales d'Afrique francophone »⁴⁷⁸.

Comment fonctionnait ce mécanisme ? Alors, les éléments d'information étaient fournis à CFI par l'AITV (*Agence internationale d'images de télévision*, autre société publique française, fermée en 2014). À partir de 2008, CFI exigeait une modeste contribution financière des télévisions africaines partenaires. En 2015, CFI a cessé cette activité et s'est transformé en opérateur d'appui aux médias locaux, à travers des actions de formation et d'accompagnement.

En l'absence de cette fourniture gratuite, libre d'utilisation et dans un contexte de crise budgétaire, les émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV* ont recours aux « sources alternatives illégales », qui sont des rediffusions en boucle des extraits des journaux télévisés des chaînes transfrontalières, notamment *TV5 Monde*, *France 24*, *Euronews*, *Africanews* et autres.

Il ressort des résultats de l'examen des journaux télévisés de *Télé-Congo* que l'information internationale en provenance des rediffusions des extraits des journaux télévisés des chaînes transfrontalières occupe 4 % du temps consacré aux journaux télévisés, soit 2 % pour la période 2015, 1 % pour 2016 et 5 % pour la période 2017.

Contrairement à *Télé-Congo*, la lecture des résultats de l'analyse des journaux télévisés de *DRTV* indique que 9 % du temps d'antenne des journaux télévisés de notre corpus a été consacré à la rediffusion des informations internationales en provenance de ces chaînes transfrontalières, soit 35 % en 2004, 14 % en 2007, 5 % en 2012, 8 % en 2015, 2 % en 2016 et 5 % en 2017. Les taux très élevés de 2004 et 2007 traduisent bien la faible production locale d'informations provenant directement de l'émetteur *DRTV* qui n'avait à ces périodes que 2 ans et 5 ans d'âge.

Deuxièmement, au plan national, le marché de l'information reste moins développé au Congo. Dans un contexte d'industries culturelles et de la communication

⁴⁷⁸ FRERE, Marie-Soleil (2016), *Journalismes d'Afrique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, p. 142.

embryonnaire et en structuration, le pays compte à peine deux agences d'information. Il s'agit de l'Agence Congolaise d'Information (ACI) qui est une agence publique et de l'Agence d'Information d'Afrique Centrale (ADIAC) qui est une structure privée. Ces structures disposent de capacités assez réduites. Elles ne fournissent pas de reportages télévisuels mais plutôt des dépêches d'agences par écrit. Elles ne couvrent pas l'ensemble du territoire national et ne disposent pas de correspondant à l'étranger.

1.3.2. L'investigation journalistique comme source dominante à DRTV et l'une des plus importantes à Télé-Congo

Les journalistes de la chaîne constituent également une autre catégorie des sources d'information. Comme déjà annoncé *supra* dans notre première partie, les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* ne disposent pas d'équipes de journalistes dans les 12 départements du pays. Ils sont présents, respectivement, dans trois départements pour la première chaîne et deux départements pour la deuxième. De ce fait, la source journaliste de la chaîne ne couvre pas l'ensemble du territoire national. En dépit de cette présence permanente dans une minorité des départements, une collecte des informations est souvent organisée de façon ponctuelle lors des déplacements de certains acteurs extérieurs dans les autres départements du pays, lesquels se font souvent accompagner par les équipes des journalistes. Au-delà de ces constats, la source journaliste est une source importante dans le contexte congolais. Au terme de notre analyse des journaux télévisés de notre corpus, il ressort un taux important des informations dites « de proximité ». Nous enregistrons par exemple un taux de représentation à l'antenne des informations de société très significatif à *DRTV* avec 29 %, soit 35 % en 2004, 25 % en 2007, 21 % en 2012, 16 % en 2015, 38 % en 2016 et 36 % en 2017. Ces informations de « proximité » relèvent souvent des faits observés par les journalistes dans les quartiers, dans les transports en commun et par le biais de leur carnet d'adresse. Ce taux d'information de société est moins faible à *Télé-Congo* avec 22 %, soit 17 % en 2015, 26 % en 2016 et 22 % en 2017.

Par ailleurs, en l'absence également de correspondants, et d'envoyés spéciaux à l'étranger, les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* profitent parfois lors des déplacements de certains acteurs extérieurs qui se font accompagner par les équipes des journalistes pour diffuser certaines informations de l'étranger.

1.3.3. Les invitations des organisateurs d'événements comme premières sources à *Télé-Congo* et l'une des plus importantes à *DRTV*

Dans le cadre de l'organisation de leurs manifestations et événements, différents acteurs extérieurs institutionnels, politiques, sociaux, économiques, culturels, sportifs et autres ont constamment recours aux médias pour la couverture médiatique de leur activité. De ce fait, ils formulent régulièrement des invitations à l'endroit des différentes rédactions, afin d'assurer la couverture médiatique de leurs activités. Dans ces conditions, les invitations des organisateurs des événements constituent une source d'information. Cette source d'information particulière entraîne la mise en place d'une recherche de l'information en forme de pyramide renversée, car ce n'est pas souvent les journalistes qui recherchent l'information auprès de ces acteurs extérieurs mais plutôt ces acteurs extérieurs qui les invitent et les sollicitent en permanence. Comme le disait lors d'un entretien avec Pierre Minkala-Ntadi un membre de la rédaction d'un journal de presse écrite au Congo, *Les dépêches de Brazzaville* :

*« bon, ça c'est bien réel, mais, en ce qui nous concerne surtout, nous ne sommes pas un journal d'opinion, nous sommes un journal d'information générale. Nous sommes là pour relayer l'information, les activités qui se déroulent dans n'importe quel secteur d'activité. Et à ce moment, les sources deviennent les organisateurs de cette activité. Voilà pourquoi, quand on invite, il y a tel événement qui se passe, pour aller chercher l'information, parce que nous pouvons diffuser cette information, vérifier si elle est authentique »*⁴⁷⁹.

Nous restons dans un schéma journaliste-source d'information très controversé, car c'est la source qui souhaite s'exprimer et communiquer et qui dicte sa volonté aux journalistes. Les démarches entreprises par les journalistes pour aller vers les sources et la vérification d'information font souvent l'objet de refus auprès des personnes concernées, détentrices des informations dont les journalistes ont besoin. Après un atelier de trois jours organisés par le ministère de la Communication et l'Ambassade des États-Unis au Congo à l'intention des journalistes sur la gestion d'une conférence de rédaction, Jean Chrysostome

⁴⁷⁹ Extrait d'un entretien de Pierre Minkala-Ntadi avec un membre de l'équipe de rédaction des *Dépêches de Brazzaville*, réalisé le 18 juillet 2011, à Brazzaville et publié dans sa thèse, *Appropriation professionnelle des technologies de l'information et de la communication en contexte de dépendance politique : la spécificité de la co-construction de l'information de presse au Congo-Brazzaville (1963-2012)*, Université de Grenoble Alpes, 11 décembre 2012, sous la direction du Professeur Bertrand Cabedoche.

Ndziona, directeur de publication d'un journal congolais l' *Observateur* déclarait au micro de *Télé-Congo* :

*« vous savez dans notre pays, les sources sont presque fermées et il faut constamment trouver les mécanismes et les moyens pour les contourner. Il n'est pas question de rester figé sur une seule personne... »*⁴⁸⁰.

De ce fait, l'examen des journaux télévisés à travers les données statistiques nous indique une tendance concernant la mobilisation de cette source d'information. Il convient ainsi d'indiquer qu'au regard du faible taux d'informatisation de l'administration et des difficultés de diffusion des communiqués de presse, la source invitation des organisateurs des événements reste une option constitutive de l'alternative. Des invitations sont souvent formulées oralement *via* des appels téléphoniques. Les différentes rédactions ont ainsi souvent recours à cette source, presque exclusivement pour le traitement des événements des différentes thématiques. Nous enregistrons par exemple pour l'ensemble du corpus étudié 40 % de ces sources pour les thèmes institutionnels à *Télé-Congo* et 13 % à *DRTV*. Tel est le contexte dans lequel travaillent les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* en termes d'acquisition des informations.

1.3.4. L'auto-référencement ou la circulation circulaire de l'information

Dans le contexte de ce nouveau paysage de l'information médiatique, les émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV* opèrent la sélection des faits à partir également des informations diffusées à travers d'autres médias. De ce fait, le développement des dispositifs socio-numériques, des télévisions transfrontalières et les autres médias classiques (les autres télévisions, presse écrite et radio) contribuent à guider la sélection de l'actualité télévisuelle nationale. Le journal télévisé de *DRTV* présenté par Bernida Sitou le 10 août 2017 illustre bien cet auto-référencement. Cette illustration se traduit par la diffusion du sujet n°12, que Bernida Sitou annonce ainsi :

*« Décès du général Raymond Damas Ngolo, l'ancien ministre de la défense a tiré sa révérence en France comme l'on annoncé les réseaux sociaux »*⁴⁸¹.

⁴⁸⁰ Extrait d'une interview accordée par Jean Chrysostome Ndziona, directeur de publication d'un journal congolais l' *Observateur* au journal télévisé de *Télé-Congo* du 22 mai 2015, sixième sujet, www.congo-site.org

⁴⁸¹ JT. De *DRTV* du 10 août 2017, sujet 12.

La source se révèle de même nature, dans l'annonce à l'antenne en date du 5 juin 2015 de l'annulation des épreuves écrites du bac général en République du Congo, suite à la publication frauduleuse des sujets sur les réseaux sociaux. Cette actualité ayant pour point de départ les réseaux sociaux a été diffusée en boucle sur l'émetteur national *Télé-Congo*, la chaîne privée *DRTV*, *France 24* et *TV5 Monde*, notamment la déclaration du ministre en charge de l'Enseignement et les réactions des lycéens et d'autres acteurs sociaux. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation Hellot Matson Mampouya, dans un discours qui a fait le tour des médias, a ainsi déclaré :

« des sujets ont été publiés sur internet et la comparaison avec les épreuves devant être soumises aux candidats le lendemain a révélé que les sujets étaient identiques. De ce fait, nous avons estimé, pour les raisons de crédibilité, d'annuler cette session de baccalauréat »⁴⁸².

Au-delà de la concurrence, après l'examen des 3 242 sujets d'actualités traités et diffusés par les émetteurs nationaux, notamment des 15 sujets diffusés sur *TV5 Monde* et *France 24* ainsi que des 5 publications sur les réseaux sociaux dont les résultats seront présentés *infra*, la tendance a été clairement établie dans le sens de l'auto-référencement des journalistes, ce que Pierre Bourdieu a traduit par le concept de la *circulation circulaire de l'information* et dont nous pouvons donc confirmer l'applicabilité au contexte du nouveau paysage de l'information médiatique au Congo. Cette tendance appuyée à l'auto-référencement se traduit par la complémentarité des journalistes dans la construction ce que Pierre Bourdieu encore appelle le *script invisible commun*, ce fondement de l'identité professionnelle qui articule les pratiques quotidiennes des journalistes et leurs stratégies et définit la référence-réflexe au « bon praticien »⁴⁸³. Ce constat établi autour de la production d'information par les télévisions *Télé-Congo* et *DRTV* s'inscrit dans la même orientation que ceux déjà établis par Bernard Miège⁴⁸⁴, Nicholas Barber⁴⁸⁵ et

⁴⁸² Déclaration du ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation Hellot Matson Mampouya diffusé aux JT. de *Télé-Congo*, *DRTV*, *France 24*, *TV5 Monde* et médias sociaux.

⁴⁸³ BOURDIEU, Pierre (1994), « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars, pp. 3-5. WATINE, Thierry (1999), « Bourdieu et les médias : des lois du champ et de l'habitus comme présomptions du conservatisme des journalistes », *Les Cahiers du journalisme*, n° 6, octobre 1999, p. 147.

⁴⁸⁴ MIÈGE, Bernard (1996), *La société conquise par la communication. 1 – Logiques sociales*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, Médias, Société").

⁴⁸⁵ BARBER, Nicholas (2014), « Marginalized Communities and ICTs: The Case of Bagyeli Participatory Video and Mapping », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°15/2B, 2014, p. 123 à 133, consulté le jeudi 1 octobre 2015, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/11-Barber/index.html>.

Bertrand Cabedoche⁴⁸⁶ sur la reconnaissance des médias sociaux en tant qu'une des sources alimentant les médias classiques. Dans ce même ordre d'idées, Arnaud Mercier constate :

« les réseaux sociaux sont donc devenus des lieux où la couverture d'un événement peut prendre forme au point de devenir une référence pour les autres médias : les révolutions arabes en Tunisie et Egypte ou l'affaire DSK en 2011, et déjà les manifestations de 2009 en Iran qu'on a surnommées "révolution Twitter" »⁴⁸⁷.

Dans un sens plus large, les travaux de Jocelyne Arquembourg-Moreau, sur les jeux d'images dans l'espace public portant sur les « preuves » avancées par le général états-unien Colin Powell avant la guerre contre l'Irak en 2003, intègrent cette dimension d' « enchâssement » entre production affichée d'informations médiatiques et sources plus ou moins souterraines.

« On peut s'interroger sur le rôle que jouent actuellement les images d'information dans l'espace public. Dans l'exemple qui nous préoccupe, on a pu observer des enchâssement qui font que des images totalement étrangères au travail des médias (...), ont été montrées et utilisées sur une scène internationale de débat public et révélées par les médias du monde entier dans le cadre de journaux télévisés notamment. Ces diverses formes d'imbrications posent d'emblées des questions au niveau de l'attribution des discours formulés autour ou à propos des images »⁴⁸⁸.

Il peut alors se révéler signifiant d'élargir notre investigation à d'autres sources potentielles du journalisme classique.

1.3.5. Les autres sources d'information

Dans le contexte congolais, les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* ont recours également à d'autres sources d'information. Il s'agit de *l'agenda prévisionnel*,

⁴⁸⁶ CABEDOCHÉ, Bertrand (2017), "Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African contribution", in Dossier : L'internationalisation de la culture, de l'information et de la communication II : l'emprise progressive des industries de la communication sur les industries culturelles et créatives, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°18/3A, pp. 5-50, [en ligne le 27 décembre 2017] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017-supplementA/01-Cabedoche/>

⁴⁸⁷ MERCIER, Arnaud (2013), « Twitter l'actualité : usages et réseautage chez les Journalistes français », *Recherches en communication*, n° 39, p. 19.

⁴⁸⁸ ARQUEMBOURG-MOREAU, Jocelyne (2007), « Jeux d'images dans l'espace public. Les preuves de Colin Powell », pp. 45-46, in SEMPRINI, Andrea (dir.) (2007), *Analyser la communication 2. Comment analyser la communication dans son contexte socioculturel*, Paris, L'Harmattan, pp. 29-48.

organisé autour de la réception des communiqués, dossiers de presse et de la consultation des sites en ligne.

Premièrement, l'agenda prévisionnel influence également le choix des sujets traités dans les différents journaux télévisés. Parmi ceux-ci, certains ont été retenus au préalable, parfois de longue date. L'*agenda prévisionnel*, tenu à jour dans chaque rédaction, détermine la « commande » d'un nombre proportionnellement important de séquences. La nécessité de coordonner des équipes de reportage et un matériel de tournage, d'obtenir des images prises le plus souvent le jour même et de garantir une bonne qualité technique des sujets, pousse les responsables à privilégier les événements prévisibles et programmés : notamment, les conférences de presse, les manifestations et les déclarations officielles.

Deuxièmement, les *communiqués, dossiers de presse et la consultation des sites en ligne* constituent, pour les journalistes, un gisement essentiel de données. Cette source est également mobilisée par les émetteurs congolais. Par exemple au JT. de *Télé-Congo* du 7 juin 2015, présenté par Boris Iloyi-Ibara, sujet 15 :

*« le dircab du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation dément l'information qui circule sur les réseaux sociaux selon laquelle, les candidats au Bac sont priés de se présenter dans leurs centres respectifs pour passer l'épreuve de l'éducation physique. Le communiqué précise qu'il ne faut pas céder à la manipulation et attendre la date de la session de remplacement du bac qui sera fixée ultérieurement »*⁴⁸⁹.

Ainsi, les résultats de l'analyse des sources d'information en contexte congolais en général et des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* fournissent des indications de nature à expliquer l'accès au rang d'événements médiatiques de certains « faits sociaux » ou la non visibilité médiatique de certains autres. Cette logique « d'exclusion » s'explique par exemple avec le manque d'accès aux informations internationales via les grandes agences d'information mondiales et les informations nationales en l'absence d'une présence des émetteurs dans l'ensemble des 12 départements du pays. Au regard des résultats ci-dessus et de ceux de l'analyse de contenu des journaux télévisés sur lesquels nous reviendrons *in fine*, les sources identifiées – communiqués, dossiers de presse et la source dite « invitations des organisateurs d'événements », constituée plus précisément par les acteurs institutionnels – constituent alors une aubaine pour « faire événement » à *Télé-Congo*. Par contre,

⁴⁸⁹ JT. du 7 juin 2015 de *Télé-Congo*, sujet 15.

en cette circonstance, *DRTV* semble privilégier la source journalistique. En attendant l'analyse plus approfondie des journaux télévisés mobilisés dans le cadre de notre recherche, ces résultats montrent bien les indicateurs qui déterminent les tendances de la couverture de l'actualité par les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*.

Suite à cette présentation des résultats de l'analyse des sources d'information, il nous paraît opportun maintenant de questionner le(s) type(s) de hiérarchisation thématique en œuvre dans les journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV*.

Chapitre II : La hiérarchisation thématique entre logique institutionnelle à *Télé-Congo* et logique sociétale à *DRTV*

L'examen de la hiérarchisation thématique s'inscrit à la suite de l'analyse du capital thématique dans notre volonté d'affiner les analyses liées à notre deuxième hypothèse, dont nous rappelons l'énoncé : dans un contexte télévisuel influencé par l'État, il se déploie une médiation télévisuelle nationale partagée entre jeu de l'institutionnel à *Télé-Congo* et jeu de la proximité à tendance multithématique à *DRTV* dans la construction des J.T.

Dans ce cadre, à travers l'instance de production et de diffusion des journaux télévisés des émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV*, nous aborderons respectivement la variété des mises en scène et des habillages pour la période de notre étude 1990-2018 en général et 2004-2017 en particulier, conformément à notre corpus des journaux télévisés mobilisés. Si l'analyse du capital thématique a été consacrée uniquement au contenu des journaux télévisés, celle de la hiérarchisation thématique s'appuiera sur les formes spécifiques des journaux télévisés et des éléments périphériques qui contribuent à la construction de l'actualité télévisuelle, en général et en contexte congolais, en particulier.

Pour ce faire, nous procéderons à une analyse des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* à partir des paramètres suivants :

- les scripts invisibles ;
- les génériques de lancement ;
- les sommaires ;

- le volume horaire des thèmes aux journaux télévisés toutes éditions et périodes confondus.

Nous analyserons tour à tour chacun de ces indicateurs. À la suite de ces analyses, les résultats nous permettront d'extraire des indices pour la vérification de notre deuxième hypothèse.

Au-delà du cadre théorique indiqué *supra*, les travaux de Benoît Lafon⁴⁹⁰, Isabelle Garcin-Marrou⁴⁹¹, Jocelyne Arquembourg-Moreau⁴⁹², Arnaud Mercier⁴⁹³, Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages⁴⁹⁴ nous serviront d'assise théorique.

2.1. Des conducteurs d'actualité au prisme de l'institutionnel à *Télé-Congo* et de la diversité thématique à *DRTV*

Avant le déroulement des résultats des conducteurs d'actualités des journaux télévisés, nous entendons revenir sur le processus de sélection de l'information et en rappeler les enjeux.

Le *script invisible* ou la sélection des faits est l'un des éléments qui président à l'élaboration d'une information dans un média, en général et à l'antenne de la télévision, en particulier. Il constitue le premier élément de ce processus. Comme le font remarquer François Poulle et Roger Bautier « *le J.T. est sélectif. Comme tout organe de presse, il trie et opère ses choix dans le flux des dépêches...* »⁴⁹⁵.

Il convient de rappeler qu'une information est à l'origine un événement selon l'idéal typique journalistique. Dans ce référencement implicitement positiviste, l'événement est un fait *réel* – du moins, reconnu comme tel par l'observateur, pour tenir compte des débats qui animent régulièrement positivistes et constructivistes

⁴⁹⁰ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions.

⁴⁹¹ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, n° 76, pp. 47-60

⁴⁹² ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, éditions des Archives Contemporaines.

⁴⁹³ MERCIER, Arnaud (1996), *Le journal télévisé : politique de l'information et information politique*, Paris, Presses de sciences Po.

⁴⁹⁴ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck.

⁴⁹⁵ MIEGE, Bernard (1986), *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision*, Institut national de la communication audiovisuelle, Paris, La documentation française, p. 108.

sur ce terrain de l'information médiatique⁴⁹⁶ – qui s'est produit dans une zone géographique donnée. L'information est le résultat du traitement médiatique de ce fait. Ce fait est porté à la connaissance d'une rédaction par l'intermédiaire d'une source d'information.

Sélectionner les informations, c'est l'acte de base du journaliste. Comme le rappelle Isabelle Garcin-Marrou, cette opération de sélection des faits nécessite ... :

« [...] une maîtrise du contexte historique, social et politique par les journalistes – qui détermine la compréhension de l'événement et la perception de sa charge symbolique – le lien de cette maîtrise avec des structures temporelles complexes : ces éléments sont nécessaires à l'existence de l'événement »⁴⁹⁷.

Le choix des thèmes ne s'opère pas de manière individuelle par les journalistes mais relève de la compétence de la conférence de rédaction, si nous n'élargissons pas à l'analyse détaillée de l'ensemble des acteurs intervenant dans le *process* de co-construction de l'information médiatique⁴⁹⁸. La conférence de rédaction a lieu en général en deux temps pour chaque journal, à savoir la sélection des sujets que vont couvrir les journalistes et l'examen de ce qu'ils ont acquis par leur enquête et la décision de diffuser ce travail ou non à l'antenne. C'est donc permettre au directeur de l'information de la chaîne, au rédacteur en chef, au chef d'édition ainsi qu'aux responsables des différents services (politiques, social, étranger, etc.) de se livrer à l'examen de l'actualité. Ces conférences de rédaction restent un espace de discussion, d'échange et de présélection entre acteurs médiatiques, mais aussi de rapports de force, mobilisés par les *ego*, les revendications statutaires et sociales et la compétition des domaines d'actualité pour figurer en bonne place dans le

⁴⁹⁶ DELFORCE, Bernard (1996), « La responsabilité sociale du journalisme : donner du sens », *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, pp. 16-32. DELFORCE, Bernard, NOYER, Jacques (1999) « Constructivisme et discoursivité sociale », *Études de communication*. "La médiatisation des problèmes publics", n° 22, décembre, pp. 21 et s. DELFORCE, Bernard (2004), « Une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, n°6, pp. 111-133 et le dossier ouvert sur ce terrain par la revue *Questions de communication*, n° 3, 5, 6 et 7 de 2003 à 2006. Pour synthèse, lire également CABEDOUCHE, Bertrand (2006), « Do the Media help us Grasp European Realities ? Philosophical, ethical and methodological questions. », pp. 202-216, in Nico Carpentier, Pille Pruulmann-Vengufeldt, Kaarle Nordenstreng, Maren Hartmann, Peter Vihalemm et Bart Commaerts (ed.), *Researching media, democracy and participation. The intellectual work of the 2006 European media and communication doctoral summer school*, Tartu, University of Tartu Press, october 2006 et CABEDOUCHE, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>

⁴⁹⁷ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux* n° 76, CNET, p. 60.

⁴⁹⁸ CHARAUDEAU, Patrick (1997). *Le discours d'information médiatique, La construction du miroir social*, Paris, INA-Nathan.

conducteur du présentateur⁴⁹⁹, sans compter les tensions liées aux enjeux politiques, économiques, culturels... Comme le remarque Guy Lochard, « *en fonction des cultures des chaînes de diffusion, ces réunions sont plus ou moins ouvertes* »⁵⁰⁰. La conférence de rédaction respecte à son tour en principe au moins et explicitement deux impératifs contraignants qui sont l'actualité et la ligne éditoriale des chaînes de télévision. Pour ce qui concerne l'actualité, quand un téléspectateur se branche à un journal télévisé, c'est *a priori* pour apprendre des nouvelles, encore que les seules références à l'école empirico-fonctionnaliste nous ont déjà appris à distinguer d'autres fonctions assignées au journaliste, notamment par Harold D. Lasswell.

Depuis plusieurs années, les télévisions transfrontalières et les dispositifs socio-numériques bousculent le processus de diffusion des informations. Plusieurs chaînes de télévisions transfrontalières et internet avec ses nombreux réseaux sociaux permettent aux téléspectateurs et aux usagers de ces dispositifs socio-numériques d'accéder à l'information en temps réel, en proposant des formats de diffusion de l'information en continu. Pendant ce temps, dans le contexte congolais, la plupart des chaînes, à l'exception de *VOX TV*, restent soumises au respect des heures de diffusion de l'information. Alors que les téléspectateurs peuvent vouloir tout savoir, sur tout, tout de suite. Dans le jargon journalistique, si une nouvelle n'a pas de lien avec l'actualité immédiate, une information sera « mise au frigo », dans l'attente d'un évènement qui l'actualise. Parallèlement, les codes déontologiques que se donnent les instances dites représentatives du journalisme imposent un temps de latence à la diffusion : celui de la vérification de l'information et de la source, supposée subir au préalable la confrontation contradictoire. Enfin, comme développé *supra*, c'est la ligne éditoriale qui donne à la chaîne son originalité, sa cohérence, et sa justification. Même si l'actualité est une « maitresse obligée » comme souvent entendu dans les rédactions, les chaînes de télévisions doivent décider de l'angle sous lequel elles aborderont les faits et les idées. Et l'actualité est tellement vaste, dans la plupart des domaines, qu'il faut constamment faire des choix, voire en préciser à l'avance les critères.

⁴⁹⁹ CHUPIN, Ivan (2003), « La spécialisation à l'international : les logiques de distinction dans un journal économique », *Les Cahiers du journalisme*, n° 12, automne 2003, p. 228-239.

⁵⁰⁰ LOCHARD, Guy (2005), *L'information télévisée. Mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, CLEMI-INA-Vuibert, p. 23.

Le *script invisible* ou la sélection préétablie des faits est donc la traduction de pratiques reconnues par le champ, qui consiste à choisir les événements qui méritent d'être portés à la connaissance du public en fonction des *habitus*, consignes éditoriales, chartes déontologiques et rapport de forces entre acteurs, internes et externes.

Comme développé *supra* dans notre première partie, et à titre de rappel, le contexte de fonctionnement des émetteurs congolais est marqué par l'influence étatique, c'est-à-dire par l'État et ses institutions. La ligne éditoriale de *Télé-Congo* subit particulièrement cette influence. Cette orientation éditorialiste de la chaîne explique ainsi la logique d'exclusion de certains champs de l'information, qui ne seraient pas, directement ou non, liés à ces intérêts institutionnels. Par contre à *DRTV*, la distanciation vis-à-vis de l'État explique le positionnement a priori consensuel, plus orienté vers les sujets dits « de proximité » et une tendance à la diversification des différents champs de l'information que nous avons déjà observés. À cela s'ajoutent pour les deux émetteurs retenus d'autres éléments contextuels, à savoir la crise budgétaire, un marché publicitaire insuffisant, une subvention mise en place mais indisponible pour la gestion du budget de la chaîne. Nous reviendrons *in fine* plus spécifiquement sur l'indisponibilité de cette subvention dans les budgets des chaînes dans notre troisième partie.

Si tel est le sens de l'un des processus général de l'élaboration de l'information à l'antenne, et le contexte général des émetteurs retenus, il nous paraît intéressant, à ce stade d'avancement de notre analyse, d'identifier plus précisément la particularité des scripts invisibles à *Télé-Congo* et *DRTV*.

Nous tenterons donc de révéler respectivement le *script invisible* de *Télé-Congo* avant de décliner celui de *DRTV*, pour nous permettre de mieux appréhender la couverture de l'actualité par ces deux supports d'information audiovisuels.

Notre démarche vise à analyser les *scripts invisibles* des chaînes à partir des conducteurs des journaux télévisés reconstitués et du contexte de production des émetteurs retenus. La reconstitution des conducteurs des journaux télévisés des chaînes *Télé-Congo* et *DRTV* a été rendue possible grâce à l'analyse du contenu des journaux télévisés de notre corpus mobilisé dans le cadre de cette recherche. Pour ce faire, un échantillon de trois conducteurs des journaux télévisés par chaîne a été constitué, qui correspond aux périodes 2015, 2016 et 2017.

2.1.1. La logique institutionnelle autour du *script invisible* de Télé-Congo

Comme indiqué *supra*, nous interrogeons le *script invisible* de Télé-Congo avant celui de DRTV à partir de notre reconstitution des conducteurs des journaux télévisés des émetteurs retenus. Le tableau ci-dessous nous indique les périodes, date et contenu des conducteurs des journaux télévisés retenus :

J.T du 26 mai 2015	J.T du 14 décembre 2016	J.T du 10 août 2017
<p>Sujet 1. Poursuite des consultations sur la vie de la nation et le fonctionnement de l'État initiées par le président de la République ;</p> <p>Sujet 2. Poursuite des consultations sur la vie de la nation et le fonctionnement de l'État initiées par le président de la République ;</p> <p>Sujet 3. Les chefs d'États des pays membres de la CEEAC ont décidé de la prolongation technique de la transition en RCA, c'est l'une des conclusions de la seizième conférence de la CEEAC tenue à N'Djamena au Tchad, sommet à laquelle a participé le Président de la République Denis Sassou Nguesso ;</p> <p>Sujet 4. Favoriser la libre circulation des personnes et des biens dans la CEEAC fut l'une des conclusions du sommet des chefs d'États et gouvernements à N'Djamena ;</p> <p>Sujet 5. Ouverture ce matin à Brazzaville de la dixième université notaria africain, réunion présidée par le Ministre de la réforme foncière Pierre Mabilia ;</p> <p>Sujet 6. Lancement des épreuves du concours d'entrée en sixième sur l'ensemble du territoire, à Brazzaville près de 35.000 candidats prennent part à ce concours ;</p> <p>Sujet 7. Les meilleurs élèves du collège de Ngoko ont reçu des kits scolaires, un dont du député de cette localité Blaise Ambeto ;</p> <p>Sujet 8. Réception du bâtiment destiné au recensement des agriculteurs par le Ministre de l'agriculture et de l'élevage Rigobert Maboundou suivi du lancement du recensement ;</p> <p>Sujet 9. Séance de travail entre les cadres du Ministre de l'économie forestière et du développement durable et une délégation cubaine</p>	<p>Sujet 1. Deux audiences à la primature, le Premier Ministre a reçu respectivement le PDG de Asperbras et l'Ambassadeur du Canada au Congo ;</p> <p>Sujet 2. Le ministre congolais des affaires étrangères a reçu son homologue Angolais, au centre de leurs échanges la situation sécuritaire en RDC ;</p> <p>Sujet 3. Présentations des nouveaux attachés de défense de l'Allemagne, du Sénégal et la Zambie au ministère de la défense en présence du SG du CNS ;</p> <p>Sujet 4. Célébration sous la supervision de la ministre des affaires sociales du 27^{ème} anniversaire de la convention relative aux droits de l'enfant couplé à la publication du rapport de l'UNICEF 2016 sur la situation des enfants dans le monde ;</p> <p>Sujet 5. Lancement sous la supervision du ministre de l'enseignement supérieur de la rentrée académique du CIESPAC et l'ouverture d'un Master en santé publique ;</p> <p>Sujet 6. Un focus débat se tiendra demain à Brazzaville sur les pathologies liées au sexe chez l'homme de 50 ans ;</p> <p>Sujet 7. Deux experts de la NBA Africa chez le ministre de sport et de l'éducation physique Léon Alfred Opimbat. Au centre des échanges, la formation des jeunes et des experts ;</p> <p>Sujet 8. Le secteur forestier traverse une crise sans précédent, les industries de transformation du bois ne sont pas épargnées, c'est le cas de Sicofor qui a reçu une commission mixte ministère de l'économie et l'assemblée nationale venue s'enquérir de la situation ;</p> <p>Sujet 9. Le projet de renforcement des capacités des producteurs de Madingou Kayes et Zambie se concrétise de plus en plus avec la remise officielle du matériel aux bénéficiaires par le PNUD et la FAO ;</p> <p>Sujet 10. Adoption du budget du projet de renforcement en statistiques à plus de 5 milliards de francs CFA ;</p>	<p>Sujet 1. Inauguration du port fluvial d'Oyo dans le département de la cuvette par le président Denis Sassou Nguesso (coût des travaux) ;</p> <p>Sujet 2. Inauguration du port fluvial d'Oyo dans le département de la cuvette par le président Denis Sassou Nguesso (renforcement du rôle de pays de transit) ;</p> <p>Sujet 3. Inauguration du port fluvial d'Oyo dans le département de la cuvette par le président Denis Sassou Nguesso (discours des ministres concernés) ;</p> <p>Sujet 4. Inauguration du port fluvial d'Oyo dans le département de la cuvette par le président Denis Sassou Nguesso (avis des populations) ;</p> <p>Sujet 5. Inauguration du port fluvial d'Oyo dans le département de la cuvette par le président Denis Sassou Nguesso (enjeux économiques) ;</p> <p>Sujet 6. Publication des résultats de la sous commission technique de la gestion des bourses de l'enseignement supérieur sous la supervision du ministre B.J.R Itoua ;</p> <p>Sujet 7. Prélude au match de football qui opposera le Congo-RDC, la rédaction de Télé-Congo est allé s'enquérir du moral et la préparation des diables rouges ;</p> <p>Sujet 8. Le ministre de sport Léon Alfred Opimbat invite les congolais à faire preuve de sportivité et du faire play avant et après le match Congo-RDC dans le cadre du CHAN ;</p> <p>Sujet 9. La coopération entre le Congo et les Etats Unis à l'ordre du jour lors d'une séance de travail entre le chef d'état major des forces armées congolaises et une délégation américaine dans le cadre d'une conférence de participation ;</p> <p>Sujet 10. La tenue à Brazzaville de la commission nationale des investissements avec pour ordre du jour l'examen des dossiers des entreprises ayant sollicité le financement de l'Etat pour accroître leur performance ;</p> <p>Sujet 11. Les objectifs du développement durable (ODD) ont été au centre de l'atelier de sensibilisation organisé par le ministre de l'économie forestière et de l'environnement ;</p>

<p>relative à la réhabilitation du parc zoologique de Brazzaville ;</p> <p>Sujet 10. Tenue à Brazzaville de l'Assemblée générale de la COSPECO ;</p> <p>Sujet 11. Le bureau fédéral de la CSTC opte pour la participation au dialogue citoyen sans préalable ;</p> <p>Sujet 12. Restructuration des organes du Club 2002PUR à Brazzaville</p> <p>Sujet 13. Les brazzavillois s'interrogent sur la présence des pluies au-delà du 15 mai alors qu'on est en début de la saison sèche ;</p> <p>Sujet 14. Un appui solidaire par la remise des frais de transport de la dynamique des jeunes de la mouvance présidentielle de Poto-Poto pour le chemin d'avenir aux candidats des examens d'état.</p>	<p>Sujet 11. Bientôt une assemblée générale des actionnaires de la société Eclair, c'est la rencontre de l'espoir pour cette compagnie aérienne vouée à des difficultés évidentes, gros plan ce soir sur cette société anonyme ;</p> <p>Sujet 12. Don d'un bâtiment scolaire dans le district de Banda dans le département du Niari, une œuvre du gouvernement congolais ;</p> <p>Sujet 13. Réclamation du paiement des créances par une cinquantaine des opérateurs économiques ayant travaillé dans les travaux de la réhabilitation des écoles de l'enseignement général ;</p> <p>Sujet 14. Sensibilisation par le Maire du 6^{ème} arrondissement de Brazzaville des élèves sur les notions de discipline et de paix suite aux conflits à répétition dans les écoles ;</p>	<p>Sujet 12. Ouverture d'une foire égyptienne à Brazzaville où sont exposés et commercialisés les mobiliers et les articles de la civilisation égyptienne et du moyen orient ;</p> <p>Sujet 13. La fin des travaux à Brazzaville de la plateforme CACOREDD consacré aux peuples autochtones ;</p> <p>Sujet 14. Suspension de la grève au CHU de Brazzaville à la suite d'une assemblée générale des travailleurs ;</p> <p>Sujet 15. Grande escroquerie autour de la vente illégale des parcelles de terrain à Nkombo Matari à Brazzaville ;</p> <p>Sujet 16. Prélude à la célébration du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo, la rédaction de Télé-Congo est allé s'enquérir des préparatifs à l'arrondissement 7 Mfilou ;</p> <p>Sujet 17. Publication au journal officiel de l'arrêté relatif à la liste des conseiller départementaux et municipaux ;</p> <p>Sujet 18 : L'inhumation de la première dame douanière du Congo a eu lieu hier à Brazzaville en présence de la première dame.</p>
---	--	--

Source : NDEKE Jonas Charles, septembre 2018, Grenoble

Au regard de ces données statistiques répertoriées au sein d'un corpus de trois conducteurs reconstitués d'actualité des journaux télévisés de la chaîne *Télé-Congo* de 2015 à 2017, nous comptabilisons 49 sujets d'actualité sélectionnés et diffusés, soit 14 sujets en date du 26 mai 2015, 17 sujets en date du 16 décembre 2016 et 18 sujets en date du 10 août 2017.

Les résultats de ces conducteurs d'actualité montrent clairement des effets d'agenda médiatique qui se déploient sur *Télé-Congo*, à travers trois types d'enseignement. Le premier de ces enseignements nous indique clairement combien la chaîne *Télé-Congo* accorde une priorité à l'actualité du président de la République. Le premier et le troisième conducteurs d'actualité lui consacrent ainsi 10 unités d'enregistrement en tant que premier sujet ouvrant le J.T., soit 5 premiers sujets pour chaque conducteur d'actualité.

Le deuxième enseignement confirme combien la couverture médiatique de *Télé-Congo* renforce la place de l'institutionnel à travers les journaux télévisés. Si la première place est occupée par l'actualité directement liée au président de la République, la seconde est consacrée à l'actualité du gouvernement et des autres institutions de la République. Ces trois exemples indiquent que sur les 49 sujets diffusés, 17 sujets ont été consacrés à l'actualité du gouvernement et diffusés immédiatement après l'actualité du président de la République pour le premier et troisième conducteurs, et en premier lieu pour le deuxième conducteur d'actualité, en cas d'absence de l'actualité liée au président de la République.

De ce fait, ces résultats montrent une prédominance de l'institutionnel avec 51 % des actualités diffusées pendant les journaux télévisés de notre échantillon de trois conducteurs d'actualité. Les autres champs thématiques ne se partagent que 41 % de cet agenda thématique, telle que le démontre là encore cette lecture par conducteurs.

Les résultats du conducteur du journal télévisé du 26 mai 2015 montrent ainsi que 57 % des faits d'actualité sélectionnés et diffusés pendant le journal télévisé relèvent de l'actualité institutionnelle, soit 5 faits d'actualité qui renvoient à l'actualité du président de la République et 3 faits relevant de l'actualité du gouvernement. Le champ politique est représenté à hauteur de 21 %, soit trois faits d'actualité consacrés à l'actualité des membres, partis et association de la majorité présidentielle. Nous avons observé la représentation dans la section des faits d'actualité relevant du champ social à hauteur de 14 %. Enfin, le domaine de l'environnement occupe la dernière place de la sélection avec 7 %.

Cette logique institutionnelle du *script invisible* de *Télé-Congo* est perceptible également en 2016. Les résultats de l'analyse du conducteur du journal télévisé du 14 décembre 2016 confirment ce déséquilibre entre les différents champs de l'information. Le *script invisible* de *Télé-Congo* consacre 50 % à l'actualité institutionnelle, soit 7 actualités du gouvernement. Nous observons également une représentation de 29 % pour le choix des sujets du champ économique. 21 % seulement des informations sélectionnées et diffusées relève du champ social.

Enfin, la lecture des résultats du conducteur du journal télévisé du 10 août 2017 confirme la prédominance du *script invisible* de *Télé-Congo* privilégiant l'actualité institutionnelle et, par conséquent, le déséquilibre entre les différents champs de l'information. La sélection des faits diffusés au journal télévisé consacre 56 % des actualités consacrées à ce champ institutionnel, soit 5 sujets de l'actualité liés au président de la République et 4 sujets liés à l'actualité gouvernementale. Nous notons un taux de 22 % relevant du champ social et 11 % de représentation du champ économique, 5 % respectivement pour les faits divers et le champ politique.

Ainsi, le *script invisible* de *Télé-Congo* s'inscrit dans une logique institutionnelle qui s'explique par le choix et la prédominance des thèmes institutionnels. Ce constat

rejoint celui déjà établi dans nos travaux précédents⁵⁰¹, et ceux de Pierre Minkala-Ntadi⁵⁰². Si telle est la situation à *Télé-Congo*, qu'en est-il de celle à *DRTV* ?

2.1.2. *DRTV*, un *script invisible* inscrit dans une tendance à la diversité thématique

Comme annoncé, nous questionnons à présent le *script invisible* de *DRTV*. Les résultats de la reconstitution des conducteurs des journaux télévisés de *DRTV* se présentent à travers le tableau ci-après :

Tableau N° 5 : résultats des conducteurs d'actualité reconstitués de <i>DRTV</i> aux journaux télévisés de la période 2015, 2016 et 2017		
J.T du 26 mai 2015	J.T du 14 décembre 2016	J.T du 10 août 2017
<p>Sujet 1. Déroulement ce mardi à l'échelle nationale du concours d'entrée en sixième, à Brazzaville 34 029 candidats ont pris part à cet examen d'Etat ;</p> <p>Sujet 2. Sit-in à Brazzaville des diplômés sans emplois des écoles professionnelles qui réclament leur intégration à la fonction publique ;</p> <p>Sujet 3. Ouverture du séminaire de formation des journalistes sur l'écriture et le traitement de l'information au CFPJ sous l'initiative de l'ambassade de France au Congo et le Ministère de la Communication ;</p> <p>Sujet 4. Poursuite au palais du peuple des consultations présidentielle sur la vie de la nation et le fonctionnement de l'État initiées par le président de la République ;</p> <p>Sujet 5. Une conférence des chefs d'États et des gouvernements des pays membres de la CEEAC s'est tenue à N'Djamena au Tchad, plusieurs sujets ont été au centre des discussions ;</p> <p>Sujet 6. La libre circulation des personnes et des biens dans la zone CEEAC, tels sont entre autres sujets abordés à la conférence de N'Djamena</p> <p>Sujet 7. Brazzaville a abrité ce mardi la XVIII^e assemblée générale ordinaire de la commission spéciale de coopération (CORESCO) : le bilan et projection, voilà ce qui a constitué la trame de fond de cette rencontre ;</p> <p>Sujet 8. Ouverture ce matin à Brazzaville de la dixième université notariale africaine, réunion présidée par le ministre de la réforme foncière Pierre Mabiala ;</p>	<p>Sujet 1. La dégradation de la route nationale N°2 au niveau de Makabadilou dans l'arrondissement 9 Djiri entrave la circulation des biens et des personnes par conséquent l'activité économique ;</p> <p>Sujet 2. Les dégâts des pluies qui s'abattent sur Brazzaville n'épargnent pas Mfilou où on observe des maisons englouties par le sable, inondation et le déplacement de plusieurs familles ;</p> <p>Sujet 3. Séance de travail à Brazzaville sous la supervision du ministre des affaires sociale pour examiner la politique nationale de lutte contre les catastrophes au Congo ;</p> <p>Sujet 4. Séance de questions orales avec débats au gouvernement à l'assemblée nationale sur les questions de l'éducation, la sécurité et la santé ;</p> <p>Sujet 5. Séance de travail de la plateforme de l'opposition UDC-FOCAD-CJ3M autour des questions de sécurité dans le Pool et les prochaines élections législatives ;</p> <p>Sujet 6. Il s'est tenu ce matin à Brazzaville la réunion ad hoc des experts sur l'état d'avancement et les perspectives de la mise en œuvre de la vision du régime minier de l'Afrique centrale sous le patronage des nations unis et de la commission économique pour l'Afrique ;</p> <p>Sujet 7. L'Association des auditeurs des radios et des journalistes chroniqueurs a décerné des prix et des diplômes d'honneur pour le</p>	<p>Sujet 1. Suspension de la grève au CHU de Brazzaville après une assemblée générale des travailleurs et ces derniers sont invités à reprendre le travail dès vendredi 7h ;</p> <p>Sujet 2. Les avenues brazzavilloises dans le noir malgré l'implantation des lampadaires, les brazzavillois tentent d'expliquer le pourquoi ? ;</p> <p>Sujet 3. Suite aux tracasseries policières sur la route nationale n°1 BZV-PN, les transporteurs en commun souhaitent revoir les prix des billets du trajet ;</p> <p>Sujet 4. En absence d'une fourniture d'eau courante régulière aux populations de Pointe-Noire par la SNDE, plusieurs particuliers commercialisent l'eau des forages qui constituée une activité économique prometteuse ;</p> <p>Sujet 5. Brazzaville est prête pour abriter les festivités de la fête du 15 août, la rédaction de <i>DRTV</i> a assisté à une simulation du défilé du 15 août prochain au boulevard Alfred Raoul de Brazzaville ;</p> <p>Sujet 6. Lecture du programme relatif aux festivités du 15 août ;</p> <p>Sujet 7. Le Président de la République a procédé à l'inauguration à Oyo dans le département de la Cuvette du nouveau port de cette localité situé au nord-ouest de la ville ;</p> <p>Sujet 8. Les entreprises privées, publiques et la société civile</p>

⁵⁰¹ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité thématique ? », Revue *Editions Oudjat*, numéro 001, pp. 6-8, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>.

⁵⁰² MINKALA-NTADI, Pierre (2016). *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone. Le cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan (Coll. "Études africaines").

<p>Sujet 9. La réhabilitation du parc zoologique a fait l'objet d'un échange entre le directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et de l'environnement et une délégation cubaine ;</p> <p>Sujet 10. Dans le cadre de l'élaboration du document d'opérationnalité de la politique nationale de la jeunesse au Congo, une séance de restitution a eu lieu ce matin à Brazzaville entre l'experte de l'Unesco, la sénégalaise Morema Tcham Touré et le ministre de la jeunesse et son staff ;</p> <p>Sujet 11. Double événement à l'école des sous officiers de Gomboma : baptême de la 10^{ème} promotion et l'entrée de la 11^{ème} promotion ;</p> <p>Sujet 12 : Portrait de Naxal Soufi, activiste italienne engagée aux côtés des migrants ;</p> <p>Sujet 13. Un soldat tunisien le caporal Mendi Jannayi a abattu plusieurs de ses collègues et à ce jour, les motivations de son acte restent inconnues ;</p> <p>Sujet 14. Clôture de la messe de prière ouverte à l'occasion de la fête de pentecôte à l'église catholique de Brazzaville.</p>	<p>travail abattu par Hugues Vogel et Nova la volat respectivement agents de la DRTV ;</p> <p>Sujet 8. Le ministre de sport Léon Alfred Opimbat a reçu en audience le représentant NBA Africa. Les échanges ont porté sur l'avenir du basketball congolais.</p>	<p>sensibilisées à Brazzaville sur les objectifs du développement durable (ODD), une initiative du ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement ;</p> <p>Sujet 9. La rédaction de DRTV a cherché à comprendre comment se font l'attribution des étoiles au niveau des hotels ;</p> <p>Sujet 10. Dans le cadre des éliminations du CHAN, le match Congo-RDC se jouera ce vendredi au stade la concorde de Kintélé, les deux entraîneurs restent confiants ;</p> <p>Sujet 11. La 48^{ème} édition du championnat national de handball s'est refermée ce jeudi au gymnase Henri Elembé de Brazzaville, Caïmon et Abo sport sont respectivement championne homme et dame ;</p> <p>Sujet 12. Décès du général Raymond Damas Ngolo, l'ancien Ministre de la défense a tiré sa révérence en France comme l'on annoncé les réseaux sociaux.</p>
--	--	--

Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, 2018

Les résultats du *script invisible* de DRTV à travers cet échantillon des conducteurs des journaux télévisés montrent à nouveau que les sujets sélectionnés et diffusés s'inscrivent dans une diversité des différents champs de l'information. Par conséquent, nous retrouvons l'équilibre entre les différents champs de l'information déjà signalé *supra* à partir des indicateurs précédents. Ainsi, les résultats de notre examen du *script invisible* du journal télévisé du 26 mai 2015 de DRTV révèlent un pourcentage de 35 % du conducteur consacré aux sujets à caractère social, soit 5 sujets d'actualité. Nous notons également une représentation du champ institutionnel à hauteur de 29 %, soit 4 sujets d'actualité. Nous comptabilisons 14 % respectivement pour l'actualité internationale et la catégorie *Autres*, soit deux sujets d'actualité pour chaque catégorie. Enfin, le champ religieux enregistre 8 % du *script invisible* de DRTV, soit un sujet d'actualité.

La lecture des résultats du *script invisible* du conducteur du journal télévisé du 14 décembre 2016 confirme là encore la diversité des thèmes sélectionnés et diffusés. Nous constatons pareillement un relatif équilibre entre les différents champs de l'information. Le *script invisible* consacre 25 % de représentation à l'écran, respectivement pour le champ économique et institutionnel. Nous notons également un *script invisible* de 12 % respectivement pour le champ politique, social, culturel et sportif. Il ressort également des résultats du *script invisible* du journal DRTV du

10 août 2017 un équilibre entre les différents champs de l'information. La sélection et la diffusion aux J.T. représentent 42 % du champ social. Nous enregistrons encore 33 % de représentation du champ économique, un taux de représentation du champ sportif à 17 % et à 8 % pour le champ institutionnel.

Au-delà de l'influence étatique sur l'environnement télévisuel, le *script invisible* de DRTV s'inscrit donc bien dans une tendance à la diversité thématique.

Ainsi, les résultats de l'analyse des *scripts invisibles* des deux chaînes confirment ce que tous les indicateurs mobilisés précédemment nous ont déjà révélé : une logique institutionnelle à *Télé-Congo* et une logique thématiquement ouverte à DRTV.

Pour avancer dans la levée de notre deuxième hypothèse, nous avons choisi de mobiliser un nouvel indicateur : l'analyse des génériques des J.T. de chacune des deux chaînes de notre corpus.

2.2. Les génériques des J.T. de *Télé-Congo* et DRTV : entre *communication corporate* et produit informationnel

Comme déjà mentionné *supra* dans notre première partie, les génériques des journaux télévisés font partie du dispositif d'un journal télévisé. Ils constituent l'une des formes spécifiques des journaux télévisés.

Notre démarche vise ainsi à appréhender les messages véhiculés à travers les génériques de *Télé-Congo* et DRTV. Pour ce faire, nous nous appuierons sur l'analyse des génériques des chaînes retenus de 2004 à 2017. Nous présenterons premièrement les illustrations relatives aux génériques des journaux télévisés, chaîne par chaîne, en fonction de la période étudiée, puis nous croiserons les résultats de l'analyse des génériques à des fins comparatives, comme pour chacun des indicateurs précédemment mobilisés.

Nous déclinons tour à tour la situation de *Télé-Congo*, puis celle de DRTV.

2.2.1. La *communication corporate* sur *Télé-Congo* : ses valeurs, son inscription dans la société nationale et le produit informationnel à travers les génériques des J.T.

Comme annoncé *supra*, notre recherche porte sur la période 1990 à 2018 mais pour le cas précis des génériques, nous mobiliserons pour *Télé-Congo* des exemples

des années 2015, 2016 et 2017. Les illustrations se présentent de manière suivante :

Capture d'écran n°1 : générique du J.T de Télé-Congo du 5 juin 2015



Source : Ndeke Jonas Charles, octobre 2018, Grenoble

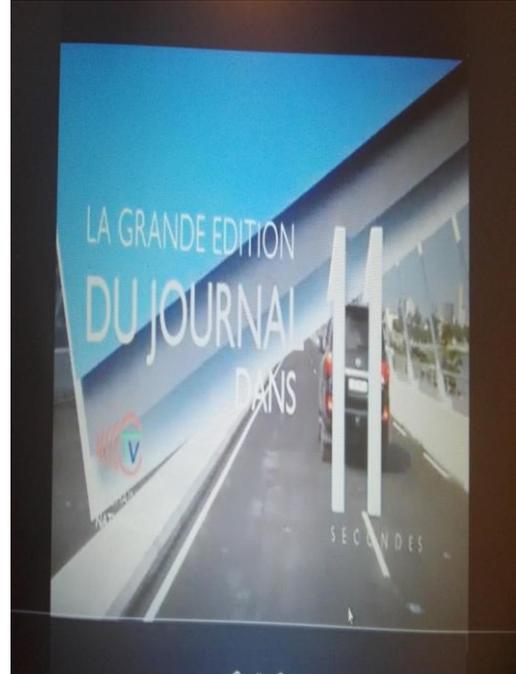
Il ressort de l'analyse de ce premier générique de la période 2015 six types d'information. Ainsi, à travers ce générique du journal télévisé, l'émetteur *Télé-Congo* annonce le type d'émission (le Journal), puis la date (05-06-15). Parallèlement, à travers la carte de la République du Congo à côté de celle du monde, *Télé-Congo* affiche clairement son inscription dans la société nationale et internationale.

Captures d'écran n°2,3, 4, et 5 : générique du J.T de Télé-Congo du 3 août 2017

Capture d'écran n° : 2



Capture d'écran n° : 3



Capture d'écran n° : 4



Capture d'écran n° : 5



Source : Ndeke Jonas Charles, octobre 2018, Grenoble

Ces captures d'écran nous montrent le générique de *Télé-Congo* à partir de la période 2016⁵⁰³. Ce générique en vigueur en début 2016 reste jusqu'à ce jour d'actualité, c'est-à-dire jusqu'en 2018. Il ressort de ces images que le générique de *Télé-Congo* met en avant l'imposant bâtiment de cinq étages qui abrite son nouveau siège dans un quartier périphérique de l'arrondissement 9 Djiri à Brazzaville, symbole de son identité institutionnelle (photo 2). Au niveau de la troisième photo, nous observons les informations sur le type d'émission, le logo de la chaîne et le caractère national à travers les écrits « la chaîne nationale » de cet émetteur *Télé-Congo*. Sur la quatrième illustration, nous notons sa position géographique mettant en avant ce pont situé non loin de la case De Gaulle au bord du majestueux fleuve Congo à Brazzaville et le produit informationnel qu'est le journal télévisé à travers les écrits « grande édition du journal ». Enfin, la cinquième photo met en avant la carte du globe terrestre et le logo de *Télé-Congo*.

Ainsi à travers les génériques de *Télé-Congo*, il se déploie une logique de communication signifiante. L'ancrage s'exerce ainsi, d'abord, sur le statut de la chaîne (une institution disposant de bâtiments renvoyant à ce statut). Il se décline ensuite sur ses valeurs, son inscription dans la société nationale et internationale, avant de participer à la promotion du produit informationnel journal télévisé, en soi.

Après *Télé-Congo*, nous abordons maintenant le décryptage des génériques de *DRTV*.

2.2.2. DRTV : d'un statut de chaîne privée affiché à un positionnement international à travers les génériques des journaux télévisés

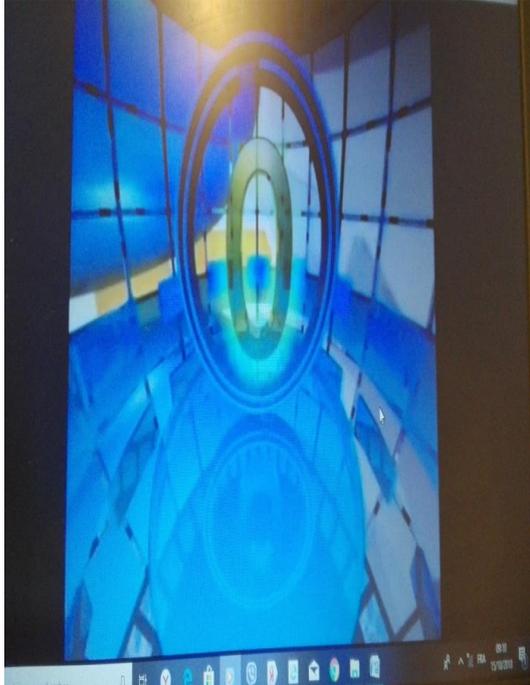
Pour tenter de comprendre les logiques qui se déploient à travers les génériques de *DRTV*, nous nous appuyerons sur les exemples des années 2015, 2016 et 2017.

Après *Télé-Congo*, nous présentons les illustrations des génériques de *DRTV* page suivante.

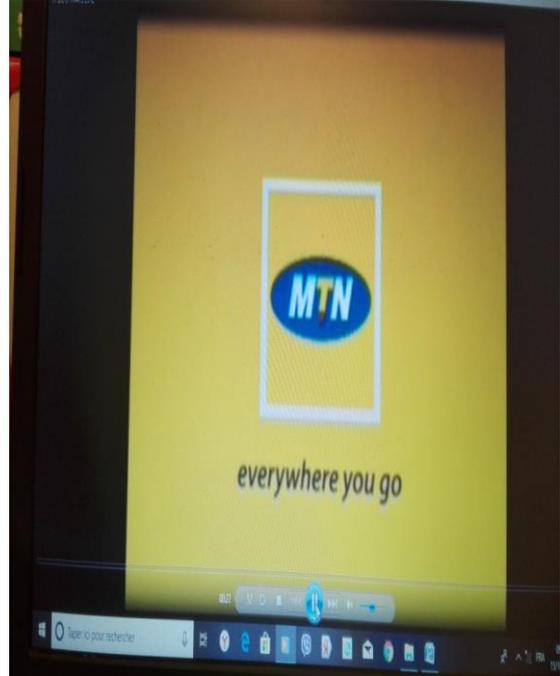
⁵⁰³ www.telecongo.org

Captures d'écran n°6, 7, 8 et 9 : générique du J.T de DRTV pour la période 2015-2016

Capture d'écran n°6



Capture d'écran n°7



Capture d'écran n°8



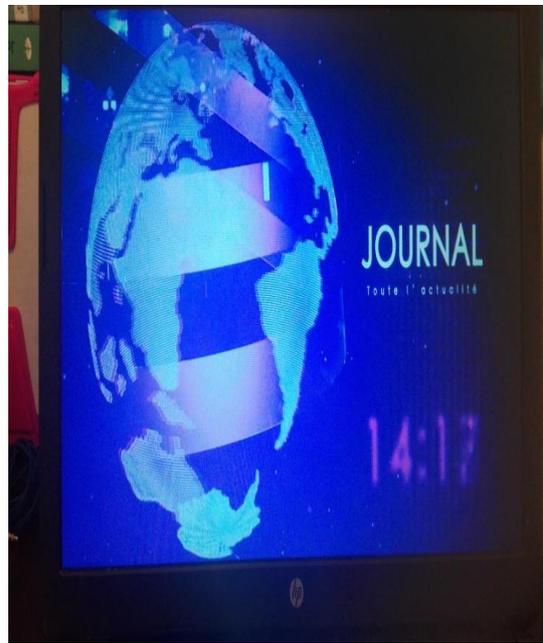
Capture d'écran n°9



Source : Ndeke Jonas Charles, octobre 2018, Grenoble

Ces illustrations constituent les différents éléments du générique de *DRTV* de la période 2015-2016. La sixième illustration nous renvoie au fond du plateau du

journal télévisé alors que la septième affiche le sponsor du journal télévisé qui est la compagnie de téléphonie mobile *MTN*. Cet affichage du sponsor du journal télévisé se poursuit à la huitième illustration avec la précision du produit *MTN 3G +* avec la mention : plus de rapidité de multimédia et de la *fluidité* qui renvoient à la qualité de la connexion internet. La neuvième illustration affiche la cartographie des thématiques essentielles abordées par les journaux télévisés de *DRTV*, notamment *politique, culture, société* et *sport* sur fond des couleurs de la chaîne bleue, vert, jaune et rouge.

Captures d'écran n° 10 et 11 : générique de DRTV du J.T du 3 août 2017	
Capture d'écran n°10	Capture d'écran n°11
	
<p>Source : Ndeke Jonas Charles, octobre 2018, Grenoble</p>	

Les résultats des illustrations ci-dessus de la période 2017 s'inscrivent dans la continuité de la neuvième illustration de la période 2015-2016, s'agissant notamment des thématiques (illustration n°10), abordées avec un élargissement : *politique, culture, société, éducation* et *sport* sur fond des couleurs de la chaîne : bleu, vert, jaune et rouge. La onzième illustration sur fond des couleurs de la chaîne intègre le volet sur l'importance de cette édition de 20 avec l'indication de la mention « *toute l'actualité* ».

Au regard de ces résultats, les génériques de *DRTV* affichent bien l'ambition d'une chaîne privée commerciale et un positionnement qui se veut ouvert : dans les thèmes et à l'international. Si l'ambition commerciale a été vérifiée et confirmée avec l'incrustation dans le générique d'une publicité affichant l'identité du sponsoring du journal télévisé, son positionnement international reste cependant à vérifier *in fine* au-delà de l'affichage, ce à quoi nous procéderons lors de l'analyse des thématiques abordées par les journaux télévisés.

Ainsi, les génériques de *Télé-Congo* et *DRTV* témoignent d'une *communication corporate* autour de leur statut, de leurs valeurs respectives, de leur inscription dans la société nationale et internationale ; puis dans la promotion du produit informationnel journal télévisé à *Télé-Congo* et du statut, assumé, de chaîne privée pour *DRTV*.

2.3. Les sommaires des journaux télévisés des émetteurs congolais : entre logique institutionnelle à *Télé-Congo* et positionnement de proximité à *DRTV*.

C'est dans la perspective de mieux encore appréhender la couverture d'actualité par les émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV* que nous mobilisons ce nouvel indicateur : le sommaire. Le sommaire, qui fait partie des formes spécifiques des journaux télévisés, nous aidera à extraire de nouveaux indices qui nous permettront de comprendre les logiques qui se déploient autour de la couverture d'actualité par les émetteurs retenus. Pour ce faire, les sommaires des journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* ont été reconstitués à la suite de l'analyse de contenu des journaux télévisés de notre corpus. Comme pour les génériques, la période allant de 2015 à 2017 sera examinée dans cette étude sur les sommaires. Notre démarche consiste à présenter un échantillon par période étudiée et par chaîne, soit un échantillon de trois sommaires par chaîne sera analysé.

Nous déclinerons tour à tour les sommaires de *Télé-Congo* et *DRTV* avant de procéder à l'interprétation des résultats obtenus à des fins comparatives.

2.3.1. Des sommaires de journaux télévisés aux ordres de l'actualité présidentielle et gouvernementale à *Télé-Congo*

Avant la présentation des sommaires des périodes retenues, nous avons voulu apporter un éclairage sur la présentation de ceux-ci, propre à *Télé-Congo*. La présentation des sommaires des journaux télévisés varie en effet d'une chaîne à une autre. L'analyse de contenu des journaux télévisés de la chaîne nationale *Télé-Congo* nous a ainsi permis d'observer que les sommaires sont annoncés par le présentateur ou la présentatrice des journaux télévisés, annonce suivie d'images.

Après cet éclairage, le tableau ci-dessous présente les sommaires retenus par période à *Télé-Congo* :

Tableau N° 6 : sommaires des J.T à Télé-Congo en 2015, 2016 et 2017		
journal télévisé du 26 mai 2015	journal télévisé du 17 décembre 2016	journal télévisé du 6 septembre 2017
<p>1. Poursuite des consultations sur la vie de la nation et le fonctionnement de l'État initiées par le président de la République ;</p> <p>2. Les chefs d'États des pays membres de la CEEAC ont décidé de la prolongation technique de la transition en RCA, c'est l'une des conclusions de la seizième conférence de la CEEAC tenue à N'Djamena au Tchad, sommet à laquelle a participé le président de la République Denis Sassou N'guesso ;</p> <p>3. Ouverture ce matin à Brazzaville de la dixième université du notaria africain, réunion présidée par le ministre de la réforme foncière Pierre Mabiala.</p>	<p>1. Le gouvernement congolais vient de signer avec la compagnie italienne ENI, des accords portant sur le renforcement de l'offre énergétique au Congo ;</p> <p>2. La lutte contre les faux médicaments au centre des échanges entre le président de la République Denis Sassou N'guesso et Marck Gentilini, un expert en santé, la tendance est à l'éradication de ce phénomène ;</p> <p>3. Ouverture aujourd'hui à Ewo dans le département de la Cuvette Ouest des assises nationales de la santé, le premier ministre Clément Mouamba a invité les participants d'œuvrer dans le sens de faire de la santé pour tous une réalité de tout le temps ;</p> <p>4. Le cercle de réflexion le café du savoir va organiser demain dimanche au palais de congrès, une conférence débat sur le livre de la nécessité de management politique dans la gestion du pouvoir, sur ce plateau Mr Serge Ikiemi, président du cercle de réflexion le café du savoir, il nous présentera les enjeux de ce rendez-vous du savoir.</p>	<p>1. Le comité de pilotage du PND 2017-2021 s'est réuni aujourd'hui sous l'autorité du chef du gouvernement Clément Mouamba, les détails à suivre dans ce jour ;</p> <p>2. Un guichet unique des passeports rwandais a été mise en place à Brazzaville afin de permettre aux réfugiées Rwandais désireux de rentrer chez eux d'obtenir facilement ce document ;</p> <p>3. Le départ du Directeur général de la STPU est la condition que pose les travailleurs de cette société afin de lever la grève qu'ils observent depuis un mois.</p>

Source : Ndeke Jonas Charles, octobre 2018, Grenoble

Il ressort sur la base de l'analyse du journal télévisé du 26 mai 2015, que sur 3 thèmes ayant fait l'objet du sommaire, deux thèmes relèvent de l'actualité présidentielle. Le premier thème rend compte de la poursuite des consultations initiées par le président de la République sur la vie de la nation et le fonctionnement de l'État. Le deuxième thème se focalise sur les conclusions de la seizième conférence de la *Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale* (CEEAC) tenue à N'Djamena au Tchad. La République du Congo a été représentée par le président de la République Denis Sassou N'guesso. Ce sommet a statué

entre autres points sur la prolongation technique de la transition en République Centrafricaine. Bien qu'il porte sur la dixième université du notariat africain, cette activité (troisième thème du sommaire) a été supervisée par le ministre de la Réforme foncière, Pierre Mabiala, représentant son collègue de la justice empêché.

La lecture du sommaire du journal du 17 décembre 2016 confirme donc cette logique institutionnelle dans les sommaires de *Télé-Congo*. Ce sommaire rend compte de deux actualités présidentielles. La première activité est consacrée à l'audience accordée par le président de la République aux dirigeants de la compagnie italienne ENI, avec à la clé la signature des accords portant sur le renforcement de l'offre énergétique au Congo. La deuxième activité quant à elle s'est focalisée sur des échanges entre le président de la République Denis Sassou N'guesso et Marck Gentilini, un expert en santé, sur la lutte contre les faux médicaments. Le troisième thème du sommaire est consacré à l'actualité du gouvernement, notamment l'ouverture à Ewo dans le département de la Cuvette Ouest des *Assises nationales de la santé* sous la supervision du premier Ministre. Enfin, le dernier point abordé dans le sommaire relève d'un thème politico-culturel, à savoir l'organisation d'une conférence-débat autour d'un ouvrage sur la nécessité de management politique dans la gestion du pouvoir : Mr Serge Ikiemi, l'organisateur de cet événement, a été l'invité du journal télévisé.

Bien que confirmée en 2017, cette logique institutionnelle des sommaires de *Télé-Congo* présente une légère ouverture vers d'autres champs d'information. Le sommaire du journal du 6 septembre 2017 est ainsi constitué de trois informations. Le premier titre du journal est consacré à l'actualité gouvernementale, notamment à une réunion du comité de pilotage du Programme National de Développement 2017-2021 qui s'est tenue sous l'autorité du chef du gouvernement Clément Mouamba. Le deuxième et troisième titres du journal portent sur des sujets de société, respectivement d'une part, l'ouverture du guichet unique des passeports rwandais mise en place à Brazzaville afin de permettre au réfugiés rwandais désireux de rentrer chez eux d'obtenir facilement ce document et d'autre part, le départ du Directeur Général de la *Société des Transports Publics Urbain (STPU)*, condition posée par les travailleurs de cette société pour lever la grève qu'ils observent depuis un mois.

À la lumière de l'analyse des sommaires de la chaîne nationale *Télé-Congo*, nous observons donc bien le déploiement d'une logique institutionnelle. Ce constat

interpelle le statut de chaîne de service public tant revendiqué par cet émetteur. Dans cette logique institutionnelle, la priorité des sommaires est portée à l'actualité de la présidence de la République, du gouvernement avant les autres champs de l'information, comme observé à partir des autres indicateurs déjà mobilisés.

Après la présentation des résultats des sommaires de *Télé-Congo*, nous avons procédé au même type d'analyse des sommaires sur *DRTV* ?

2.3.2. Des sommaires des journaux télévisés dictés par une logique de « proximité » sur *DRTV*

Le décodage des sommaires de *DRTV* nous aidera à identifier les logiques qui se déploient à travers les sommaires de cette chaîne. Contrairement à *Télé-Congo*, l'analyse de contenu des journaux de notre corpus nous a permis d'observer que les sommaires de *DRTV* sont annoncés par un autre journaliste que le présentateur ou la présentatrice du jour.

Nous présentons à travers le tableau ci-dessous les sommaires retenus pour la chaîne *DRTV* :

Tableau N° 7 : sommaires des J.T de DRTV pour la période 2015, 2016 et 2017		
Journal télévisé du 26 mai 2015	Journal télévisés du 17 décembre 2016	Journal télévisé du 6 septembre 2017
<p>1. Déroulement ce mardi à l'échelle nationale du concours d'entrée en sixième, à Brazzaville 34 029 candidats ont pris part à cet examen d'État ;</p> <p>2. Brazzaville a abrité ce mardi la XVIII^e assemblée générale ordinaire de la commission spéciale de coopération (CORESCO) : le bilan et projection, voilà ce qui a constitué la trame de fond de cette rencontre.</p>	<p>1. Triste constat dans les quartiers 66 et 68 dans le 6^e arrondissement Talangaï, la pluie qui s'est abattu le vendredi a causé d'énormes dégâts avec les toitures emportés ici et là ;</p> <p>2. C'est le 19 décembre prochain qu'aura lieu la rentrée académique à la faculté des sciences économiques, les nouveaux bacheliers s'y préparent déjà avec le concours du <i>MEEC</i>.</p>	<p>1. Y'aura-t-il deux rentrées scolaires pour un même système éducatif au Congo, certaines écoles privées ont déjà ouvert leurs portes ;</p> <p>2. Le phénomène de l'automédication commence à prendre corps dans la société congolaise ;</p> <p>3. La grève persiste à la <i>Société de transport public urbain (STPU)</i> à Brazzaville.</p>

Source : Ndeke Jonas Charles, octobre 2018, Grenoble

La lecture des résultats des sommaires de *DRTV* montre bien une volonté de « désinstitutionnalisation » de l'information traitée par cet émetteur. Aucun thème institutionnel n'a été abordé dans ces trois exemples de sommaires.

Plusieurs autres enseignements peuvent être dégagés de cette lecture des sommaires des J.T. de *DRTV*.

Premièrement, l'exemple sélectionné pour la période 2015, notamment le journal télévisé du 26 mai 2015, consacre son sommaire à deux thèmes. Le premier titre du journal télévisé s'arrête au lancement des épreuves du concours d'entrée en sixième et le dernier titre porte sur le bilan de la coopération entre les villes de Brazzaville et de Kinshasa en République Démocratique du Congo, autant de sujets considérés comme « proches » des préoccupations locales du quotidien, s'il faut se contenter de cette définition floue et pourtant corporativement consacrée de la *proximité* en tant qu' « imaginaire communicationnel »⁵⁰⁴.

Deuxièmement, cette logique de « proximité » est également perceptible à travers l'exemple du sommaire du journal télévisé du 17 décembre 2016, constitué de deux titres également. Le premier titre aborde le désarroi des populations après des pluies à Brazzaville, notamment dans le 6^e arrondissement Talangaï aux quartiers 66 et 68. Ce désarroi s'explique par l'énormité des dégâts avec les toitures des maisons emportées ici et là. Le dernier titre se consacre aux préparatifs de la rentrée académique à l'Université Marien Ngouabi où une organisation étudiante, le *MEEC*, prépare les nouveaux bacheliers à la rentrée académique.

Troisièmement, ce positionnement de proximité est également assumé à travers l'exemple du sommaire du journal télévisé du 6 septembre 2017. Ce sommaire aborde trois titres liés au quotidien des Congolais. Le premier titre porte sur une interrogation relative à la rentrée scolaire dans le système éducatif congolais où l'ouverture des portes des écoles au privé et au public ne sera plus fixée à la même date. Le deuxième titre aborde le phénomène de l'automédication dans la société congolaise et le dernier titre est consacré à la persistance de la grève à la *Société de transport public urbain* (STPU) à Brazzaville.

En attendant de poursuivre et approfondir nos analyses, nous observons donc déjà à travers les résultats des sommaires sélectionnés pour la chaîne *DRTV* une tendance à un positionnement de proximité de cet émetteur, selon les critères professionnels – discutables – de la notion.

Ainsi, nous assistons d'un côté aux sommaires de *Télé-Congo* dictés par une logique institutionnelle et de l'autre, aux sommaires de *DRTV* qui obéissent à une ligne éditoriale dite de « proximité » qui privilégie donc le local, contrairement au

⁵⁰⁴ RESTIER-MELLERAY, Christiane (2005), « La proximité dans les médias : retour sur une loi »..., pp. 251-270.

positionnement international affiché. Deux logiques diamétralement opposées s'affrontent ainsi sur le marché de l'information au Congo et qui ont très peu évolué ces dernières années, comme l'illustrent bien les analyses entreprises des trois périodes de notre corpus.

2.4. Le positionnement des J.T. de *Télé-Congo* et de *DRTV* via l'importance des thèmes abordés, déterminée par le nombre de sujets traités et par la durée consacrée à ces traitements

Après l'évaluation des indicateurs tels que les scripts invisibles, les génériques de lancement, les sommaires à travers le volume horaire des thèmes abordés aux journaux télévisés toutes éditions et périodes confondus, nous avons voulu prolonger notre examen des effets de l'agenda médiatique.

Comme observé jusque-là, notre démarche présentera d'abord les résultats de *Télé-Congo* puis ceux de *DRTV*, avant de les confronter à des fins comparatives. Les données statistiques mobilisées par rapport à notre corpus dans le cadre d'une étude de l'agenda médiatique de *Télé-Congo* et *DRTV* sont consignées dans le tableau page suivante.

Tableau n° 8 : résultats du nombre de sujets toutes éditions et périodes confondues selon la durée et les thèmes des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> de 2004-2017				
Chaîne-Nbre -durée Catégorie	<i>Télé-Congo</i>		<i>DRTV</i>	
	Nombre	Durée	Nombre	Durée
les thèmes institutionnels	634	19h05	218	5h30
les thèmes politiques	148	3h57	116	2h20
les thèmes économiques	143	2h10	199	3h55

les thèmes culturels	68	1h40	89	2h03
les thèmes de société	349	10h30	491	12h35
les thèmes religieux	71	2h29	104	2h40
les faits divers	19	28''	92	1h15
les thèmes de sport	41	1h03	106	1h50
autres (éducation, santé, environnement,...)	46	1h28	111	2h05
les thèmes internationaux	55	1h35	148	3h40
Total	1574	47h05	1668	36h03

Le fait le plus immédiatement remarquable à travers ces données statistiques est la confirmation des tendances déjà observées à travers les scripts invisibles, les génériques de lancement, les sommaires dans les analyses précédentes.

L'examen comparatif des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* à travers la couverture d'actualité montre des différences très nettes. L'émetteur *Télé-Congo* met en évidence les événements institutionnels par le nombre plus élevé de sujets traités (634 sujets, soit 40 % de l'ensemble), par le temps consacré (19h05, soit 40 %). Un accroissement spectaculaire a même été observé en termes de nombre de sujets sur ce plan des thèmes institutionnels traités aux journaux télévisés de *Télé-Congo* en 2016, avec une représentation à l'écran de 46 %. Contrairement à *Télé-Congo*, *DRTV* accorde là encore la primauté aux événements non institutionnels, de « proximité ». Ce positionnement de *DRTV* est ainsi clairement exprimé à travers l'importance des sujets de société diffusés (491 sujets, soit 29 %) et le temps accordé à cette thématique (12h35, soit 34 % du temps d'antenne au sein du J.T.).

Pendant notre période d'étude, nous avons ainsi observé le taux de représentation le plus élevé des thèmes de société en 2016 avec 38 %.

La représentation thématique dans les deux émetteurs à travers leurs journaux télévisés présente bien une différence très perceptible dans leur construction respective de l'information médiatique. Cette divergence éditoriale s'observe par l'écart de représentation des différents champs thématiques. Un déséquilibre très frappant est ainsi observé à *Télé-Congo*, consacrant un différentiel de 615 sujets, soit 39 %, entre la première catégorie des thèmes institutionnels et la dernière catégorie des thèmes de sport. Au niveau des autres catégories, nous avons encore noté des écarts élevés qui confirment cette tendance au déséquilibre entre les différents champs thématiques. Nous avons ainsi noté des écarts de 18 % entre la première catégorie institutionnelle et de société, 13 % entre les thèmes de société et politique, 5 % entre les thèmes économiques et de sport. Ces quelques données objectives convergent clairement pour établir définitivement le déséquilibre qui existe entre les différents champs thématique et confirment la tendance prédominante des thèmes institutionnels.

Cet écart est par contre moins faible au niveau de *DRTV* : il représente un différentiel de 402 sujets, soit 24 % entre la première catégorie des *thèmes de société* et la dernière catégorie des thèmes culturels. Nous enregistrons par exemple des écarts de 16 % entre la première catégorie thèmes de société et la deuxième des thèmes institutionnels, 1 % entre la deuxième catégorie des thèmes institutionnels et la troisième des thèmes économiques, 3 % entre les thèmes économiques et les thèmes internationaux, 2 % entre les thèmes internationaux et politiques. La lecture de ces données de *DRTV* indique des écarts faibles entre les différentes catégories thématiques, confirmant ainsi la tendance déjà observée à la diversité thématique dans la couverture de l'actualité offerte par les journaux télévisés de *DRTV*.

Ainsi, les résultats de l'examen de l'importance des thèmes par le nombre de sujets abordés et par la durée consacrée aux journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* confirment bien la dominance des thèmes institutionnels à *Télé-Congo* et la diversité thématique à *DRTV*.

En définitive, que ce soit au niveau des *scripts invisibles*, des génériques de lancement, des sommaires et de l'importance des thèmes révélée par le nombre de

sujets abordés et par la durée consacrée aux journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, nos résultats sont identiques et affichent une cohérence respective, spécifique à chacune des deux chaînes. *Télé-Congo* privilégie les événements institutionnels, rejoignant ainsi le constat que Kaarle Nordenstreng et Tapio Varis avait établi quant à la réduction à l'institutionnel à côté de l'anecdotique des sujets traités par les grandes agences mondiales s'agissant de la transmission des dépêches concernant les pays du sud⁵⁰⁵. Par contre, *DRTV* s'aligne dans une logique de diversité thématique, s'inscrivant dans la thèse de Hervé Bourges sur la « *décolonisation de l'information* », quand l'auteur s'insurgeait contre cette hégémonie des contenus des J.T. imposés par les agences du Nord pour le traitement de l'information internationale, y compris depuis le Sud *via* les abonnements aux agences mondiales, situées au Nord et proposant d'ouvrir ce traitement à l'information de proximité, supposée intéresser prioritairement les populations locales⁵⁰⁶.

À la suite de l'examen de l'agenda médiatique et au regard des indicateurs répertoriés, nous estimons ne pas encore disposer d'indices suffisants pour lever définitivement notre deuxième hypothèse. Nous entendons ainsi mobiliser à travers le chapitre III de notre deuxième partie de nouveaux indicateurs dans le cadre de l'élargissement de nos investigations au concept d'espace public.

Chapitre III - Le déploiement de l'espace public politique et sociétal à travers la médiation nationale de *Télé-Congo* et *DRTV*

L'examen de l'espace public en contexte congolais renvoie à l'étude d'un phénomène social évolutif. Ce phénomène s'inscrit dans les différentes mutations sociales qu'il traduit par sa mobilité sociale, sa trajectoire politique et son expansion. Ainsi pour Bernard Miège⁵⁰⁷, il existe une complémentarité fondamentale entre médiation(s) et espace public et l'impossibilité de tracer les lignes de partage strictes et permanentes entre eux tant elles fluctuent au gré des stratégies des acteurs

⁵⁰⁵NORDENSTRENG, Kaarle, VARIS, Tapio, 1974. *Television Traffic - A One-way Street?* Paris, Unesco Reports and Papers on Mass Communication, No. 70. Online <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000075/007560eo.pdf> (en version française: « La circulation à sens unique ? Revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde, *Études et documents d'information*, n° 70, Paris, Unesco, pp. 15-44).]

⁵⁰⁶ BOURGES, Hervé (1976), *Décoloniser l'information*, Paris, Cana (Coll. "Des idées et des hommes").

⁵⁰⁷ MIEGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble, PUG, p.101

et en fonction des réglementations. À partir de l'exemple télévisuel congolais, nous viserons à décrypter la démocratie audiovisuelle qui s'exprime à travers la tribune des journaux télévisés. Cette analyse n'est pas oiseuse, elle s'inscrit dans le cadre de la vérification de notre troisième hypothèse relative au déploiement d'un espace public congolais fragmenté et restreint autour des journaux télévisés.

Pour ce faire, nous tenterons préalablement de circonscrire les enjeux. Avec le développement des télévisions transfrontalières et surtout de la panoplie de réseaux sociaux qui se déploient grâce à l'internet, nous enregistrons de grandes mutations dans le domaine de l'information et de la communication. Comme le constatent, conditionnellement, Alain Lefebvre et Gaétan Tremblay :

« le triomphe de l'information et de la connaissance, qui elles, seraient indépendantes des contraintes de la géographie, permettrait enfin à toutes les régions du monde, à toutes les localités, de prétendre aux mêmes chances »⁵⁰⁸.

Ce triomphe de l'information et des canaux de communication incite plusieurs nouvelles catégories d'acteurs à s'exprimer publiquement, comme le fait remarquer Bertrand Cabedoche⁵⁰⁹. Précisément dans ce contexte africain étudié par l'auteur, le processus de la libéralisation de la parole semble être en cours dans les différents espaces publics de prises de parole. Abdoul Ba l'observe dans le cadre d'une étude dans la zone géographique de l'Afrique sub-saharienne ayant en commun l'usage de la langue française, malgré les velléités de l'État à renforcer ce contrôle social, *via* les TIC :

« l'État a toujours tenté de contrôler les lieux de symbolisation qui n'étaient pas forcément rattachés à lui comme les traditions orales (à l'arbre à palabres, la rumeurs, les contes des griots)... depuis la fin des années 80, des moyens considérables sont engagés par des pays de plus en plus nombreux dans une course à la puissance pour s'assurer de l'adhésion des masses au-delà des frontières nationales et même linguistiques. En fait, la mise en place de ses moyens est la recherche évidente d'une hégémonie, car le contrôle des hommes passe par celui de l'espace »⁵¹⁰.

⁵⁰⁸ LEFEBVRE, Alain, TREMBLAY, Gaétan (dir.)(1998), *Autoroutes de l'information et dynamiques territoriales*, Québec, Toulouse, Presse de l'université du Québec et Presse universitaire du Mirail, p.12.

⁵⁰⁹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2017), "Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African Contribution", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°18/3A, 2017, p. 11 à 25, consulté le mardi 10 septembre 2019, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017/supplement-a/01-technologies-de-linformation-et-de-la-communication-et-changement-social-au-troisieme-millenaire-le-temps-de-la-deconstruction-et-de-la-reconfiguration-scientifiques-a-partir-de-la/>

⁵¹⁰ BA, Abdoul (1996), *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique Noire ...* p. 78-79.

Ce constat, qui date de la décennie 90, semble toujours d'actualité, selon un diagnostic établi en 2015 par Julien Atchoua N'Guessan dans le cadre d'une étude sur les espaces publics informels en Afrique : « Sorbonne », « agoras et parlements » et « grins », les appellations ne manquent pas qui apparaissent comme autant de sites d'expérimentation de la parole jadis confisquée au citoyen ordinaire. Ces espaces publics informels prennent de plus en plus d'ampleur, au regard du « *contrôle exclusif des appareils de l'État par le pouvoir [qui] a conduit au musellement des poches d'expressions et de revendications dans divers milieux (estudiantins, syndicaux, de la rue...)* »⁵¹¹.

En resserrant l'analyse au contexte congolais, nous observons des visées de contrôle de l'État autour des espaces de prises de paroles constituant cet espace public informel congolais. Ce contrôle passe paradoxalement par la reconnaissance de leur existence et leur implication dans son fonctionnement. La Constitution de 2015⁵¹² met en œuvre cette stratégie de l'État, en instituant la création en son titre XIX, des conseils consultatifs nationaux parmi lesquels le *Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles*, le *Conseil consultatif des ONG et de la société civile...* Le premier est chargé d'émettre des avis sur la gouvernance démocratique, culturelle et sociale de l'État et de faire au Gouvernement des suggestions pouvant contribuer à une gestion politique solidaire. Le deuxième est chargé d'émettre des avis sur les questions liées à la participation des citoyens à la vie de la nation, en vue de la promotion des droits et libertés des citoyens et des valeurs républicaines. Il apparaît prématuré de faire le bilan de ses instances, vu que les lois organiques déterminants leurs organisations, leurs compositions et leurs fonctionnements ont été récemment adoptés. Ce bilan ouvrira la voie dans quelques années à d'autres pistes de recherche.

C'est dans ce contexte que refusant de limiter nos investigations dans un espace communicationnel clos, nous prenons l'option d'élargir notre recherche à l'analyse du concept d'*espace public* en contexte congolais. Cet élargissement de l'analyse nous permettra d'aborder un peu plus en profondeur la question de la démocratie télévisuelle à travers la couverture d'actualité des émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV*.

⁵¹¹ ATCHOUA, N'Guessan, Julien (2015), *Les espaces publics informels en Afrique* « Sorbonne », « agoras et parlements », « grins », Abidjan, l'Harmattan, p. 249.

⁵¹² Constitution de la République du Congo (2015), pp. 51-53.

Notre démarche vise à décrypter le type d'espace public qui se déploie en contexte congolais à travers les domaines scéniques, les prises de paroles rapportées des acteurs extérieurs et la mise en image des journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*.

Pour décliner ces analyses, nous nous appuyerons au-delà du cadre théorique indiqué *supra*, sur les travaux de Benoît Lafon⁵¹³, Arnaud Mercier⁵¹⁴, Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages⁵¹⁵, Isabelle Garcin-Marrou⁵¹⁶, Jocelyne Arquembourg-Moreau⁵¹⁷, Bernard Miège⁵¹⁸ et Peter Dahlgren⁵¹⁹.

3.1. La focalisation des événements institutionnels à *Télé-Congo* et sociétaux à *DRTV* via les domaines scéniques

Comme le constatent Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages :

« les médias construisent leur thématique comme un savoir à propos des événements qui se produisent dans le monde phénoménal, contribuant par là même à l'élaboration de l'Espace public. Il s'agit en fait, non pas d'une réalité ontologique de cet espace, mais de la représentation que s'en font les médias en l'imposant à leurs partenaires que sont les consommateurs d'information. Cet espace est structuré par grille de lecture hiérarchisée qui se distingue par exemples des rubriques (« vie politique », « monde international », « économie », « sport », « culture », etc. »⁵²⁰.

Cette grille de lecture hiérarchisée constitue ce que nous avons appelé dans le cadre de notre recherche la « structure thématique », consignait plus précisément les dix thèmes indiqués *supra*. Nos premières investigations ont clairement montré cette classification thématique mais dans la perspective d'affiner l'analyse, nous prenons désormais l'option de stratifier ce flux informatif constitué de différentes scènes ou domaines scéniques. Les notions de *scène* ou *domaine scénique*

⁵¹³ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012 ...* pp. 197-233.

⁵¹⁴ MERCIER, Arnaud (1996), *Le journal télévisé : politique de l'information et information politique*, Paris, Presses de sciences Po.

⁵¹⁵ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck, pp. 101-128.

⁵¹⁶ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, n° 76, pp. 47-60.

⁵¹⁷ ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, éditions des Archives Contemporaines.

⁵¹⁸ MIEGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain...* pp. 171-206.

⁵¹⁹ DAHLGREN, Peter (2000), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication ». *Réseaux*, volume 18, n°100 : 157-186.

⁵²⁰ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « Chapitre 2. La couverture thématique du conflit en ex-Yougoslavie (1990-1994). Les grandes tendances du traitement télévisé », ... p. 32.

(indifféremment employées) traduisent dans notre contexte les formes de focalisation thématique qui sont opérées par l'instance médiatique sur des actions ou des paroles caractérisables par la qualité de leurs acteurs, au sens de Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages⁵²¹. La méthode se construit ainsi sur la base du critère d'*actancialisation* (qui fait quoi, sur qui ?), en décrivant les « actants », les « processus » dans lesquels ils sont impliqués et les finalités qu'ils sont censés poursuivre ; et sur la base d'un critère de déclaration (qui parle à qui, à propos de quoi ?), en décrivant les sujets de parole, la valeur discursive de celle-ci et la finalité qu'ils visent.

Partant de ce critère, nous avons pu déterminer à propos de la couverture de l'actualité par les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, onze domaines scéniques ou scènes :

- scène médiatique ;
- scène institutionnelle ;
- scène politique ;
- scène économique ;
- scène sociétale ;
- scène culturelle ;
- scène religieuse ;
- scène sportive ;
- scène des faits divers ;
- autres scènes (sanitaire, éducatif, environnemental...) ;
- scène internationale.

Les travaux de Benoit Lafon⁵²² relatifs à la mise en récit des informations, de Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages⁵²³, Isabelle Garcin-Marrou⁵²⁴,

⁵²¹ LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), *loc. cit.*, p. 103.

⁵²² LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Edition.

⁵²³ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « Chapitre 2. La couverture thématique du conflit en ex-Yougoslavie (1990-1994). Les grandes tendances du traitement télévisé », in CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck, pp. 31-46.

⁵²⁴ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, n° 76, pp. 47-60

Jocelyne Arquembourg-Moreau, de François Jost⁵²⁵ et Gerald Lachaud⁵²⁶, nous serviront à nouveau d'assise théorique.

3.1.1. Les mises en scène effectuées par les présentateurs de *Télé-Congo* et *DRTV*

Tous les journaux télévisés ont en commun un certain nombre de principes qu'ils affirment plus ou moins nettement. François Jost⁵²⁷ résume ces traits ou principes : la délimitation temporelle, la conception de l'information et la promesse d'exhaustivité. À la suite de François Jost, Arnaud Mercier⁵²⁸ complète le trait, ajoutant la logique de séduction. Abordant la délimitation temporelle, l'auteur explique le principe de la durée limitée et régulière des traitements télévisuels (6 ou 40 minutes), quotidiennement identiques, quel que soit l'État du monde. La conception médiatique de l'information la définit à partir d'une irrégularité, une atteinte au retour à l'identique, que cette atteinte soit naturelle (comme une catastrophe) ou provoquée (conférence de presse, manifestation publique, etc.). La promesse d'exhaustivité accompagne la conviction de tout journaliste qui prétend informer : couvrir l'ensemble de l'actualité sous peine de « ratage ». Les auteurs en Sic discutent largement cette prétention à l'exhaustivité⁵²⁹. Enfin, le journal télévisé, qui se situe au carrefour de la programmation des chaînes de télévision, doit s'inscrire également dans une logique de séduction qui lui permettra d'attirer le plus de téléspectateurs possibles. C'est ce que Patrick Charaudeau appelle « *effet de captation* »⁵³⁰.

Après ce débroussaillage conceptuel, à la suite de l'examen *supra*, des génériques et sommaires, notre démarche consiste désormais à analyser les instances médiatiques à travers la mise en scène opérée par le présentateur ou les reporters.

Notre étude porte sur l'examen de 250 journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* de la période allant de 2004 à 2017. Elle nous a ainsi permis dans

⁵²⁵ JOST, François (2007), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses Edition, 3^{ème} édition

⁵²⁶ LACHAUD, Gérald (2018), « L'aéroport, la multinationale et les « zadistes ». Identification et conflictualité des acteurs de l'espace public sociétal », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr> | n°19/3A, 201.

⁵²⁷ JOST, François (2007), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Eclipses, pp. 75-105.

⁵²⁸ MERCIER, Arnaud (1996), *Le journal télévisé...* pp. 167-198.

⁵²⁹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2004), « Historicité, didacticité et scientificité du discours d'information médiatique. La construction du récit commémoratif dans la presse magazine », *Les Cahiers du journalisme*, n° 13, septembre 2004, pp. 40-79.

⁵³⁰ CHARAUDEAU, Patrick (1997). *Le discours d'information médiatique, La construction du miroir social*, Paris: INA-Nathan.

un premier temps de procéder à une analyse quantitative des présentateurs, déclinés en pourcentages et par genre, masculin et féminin. Les résultats obtenus après dépouillement sont contenus dans le tableau ci-après :

Tableau n° 9 : Répartition des présentateurs/trices des J.T. à <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> par pourcentage et selon les sexes		
Emetteurs	<i>Télé-Congo</i>	<i>DRTV</i>
Catégories		
féminin	54	55
masculin	46	45
Total	100	100

L'observation de ce tableau fait apparaître clairement la prédominance des présentatrices sur les deux émetteurs retenus. Cette prédominance des présentatrices dans notre panel s'inscrit dans la cohérence d'un taux général de représentation sur les deux chaînes légèrement plus élevé que celui des présentateurs, tout type d'émission hors information proposée à l'écran (soit 55 % pour *DRTV* et 54 pour *Télé-Congo*).

Malgré cela, à titre comparatif, l'émetteur *DRTV* témoigne d'une logique de séduction axée sur la catégorie féminine plus forte qu'à *Télé-Congo*, avec un écart de 1 %.

L'écart entre les deux catégories homme/femme est de 4 % à *Télé-Congo* (femme 54 % et homme 46 %) et de 5 % à *DRTV* (femme 55 % et homme 45 %).

De même, l'examen des journaux télévisés de notre corpus a révélé que sur 150 journaux de *DRTV*, 132 ont été exposés avec un présentateur et 18 autres sans présentateurs. De ce fait, nous avons jugé intéressant de nous arrêter à l'histoire des journaux télévisés sur *DRTV* en lien avec la présentation des journaux

télévisés. Ainsi, depuis son lancement le 28 novembre 2002, *DRTV* émet 24/24 sans discontinuer jusqu'à ce jour. Les journaux télévisés, diffusés à 19 h sur l'antenne de *DRTV*, l'ont été sans présentateur de 2002 à 2006. Nous observons une évolution de la stratégie en 2007, avec l'apparition d'un présentateur et d'une programmation désormais à 20h30, donc après celle de *Télé-Congo*. Cette présentation des journaux télévisés alterne présentation individuelle et présentation en duo. Ce changement de créneau horaire nous invite à envisager l'hypothèse d'une injonction extérieure. À défaut d'une enquête poussée que nous n'avons pas été en mesure de mener, nous nous contentons à titre d'indice de rappeler que l'examen du contexte médiatique au Congo a démontré *supra* l'influence étatique sur l'environnement télévisuel. L'hypothèse se renforce ainsi d'une intention de l'État à faire passer le journal de la chaîne nationale *Télé-Congo* chronologiquement avant celui de *DRTV*. L'hypothèse s'est davantage encore renforcée à la suite de nos échanges au siège de *DRTV* à Brazzaville avec certains responsables de cet émetteur en juillet-août 2017, lesquels ont souhaité garder l'anonymat.

Par contre, le corpus que nous avons mobilisé, évalué à 100 journaux de *Télé-Congo*, laisse apparaître clairement une présentation de l'ensemble des journaux télévisés par des présentateurs et un maintien de l'heure de diffusion à 20 h 00. La présentation des journaux télévisés alterne également la présentation en individuel et en duo.

Par ailleurs, la stratégie de *DRTV* se distingue également de celle de *Télé-Congo* par le fait que les sommaires des journaux télévisés font l'objet d'une lecture par un journaliste autre que le présentateur, alors qu'à *Télé-Congo*, ils sont systématiquement introduits par le présentateur.

Dans un contexte de rareté des directs, des duplex, des reportages en *live*, la mise en scène sur les deux émetteurs se traduit à travers des images diffusées et des commentaires. De ce fait, le domaine scénique médiatique obéit à la logique habituelle, institutionnelle à *Télé-Congo* et socio-proximale à *DRTV*.

L'examen des sommaires des journaux télévisés de notre corpus de 250 journaux télévisés laisse donc apercevoir, en général comme sur des exemples à titre illustratif, le positionnement des instances médiatiques, à savoir une forme d'allégeance institutionnelle à *Télé-Congo*⁵³¹ et une forme d'engagement au service

⁵³¹ Tableau n°6 : des sommaires des J.T. de *Télé-Congo* en 2015, 2016 et 2017, p. 235.

des attentes anonymes du terrain à *DRTV*⁵³², ce qui pourrait aussi consacrer un souci réaliste d'adaptation des produits informatifs à un marché, pour reprendre l'analyse critique de la fameuse loi de proximité par Christiane Restier-Melleray⁵³³.

Nous avons choisi de vérifier si, une fois de plus, ces tendances se vérifient, cette fois, à partir des images et paroles mobilisées dans les J.T. respectifs.

3.1.2. La prédominance des scènes institutionnelle à *Télé-Congo* et sociétale à *DRTV* à travers les images et paroles

Comme le remarque François Jost, le journal télévisé est :

*« un genre authentifiant par excellence, le journal télévisé prétend évidemment dire ce qui est arrivé vraiment dans le monde. C'est une telle évidence que le présentateur n'a nul besoin de la répéter à chaque émission. D'autant que la mise en scène, le décor et le générique s'en chargent à sa place »*⁵³⁴.

Parallèlement, le ballet des images et la structuration des sujets sur nos petits écrans ou, pour parler comme nos auteurs de référence, la « mise en récit des informations » (Benoit Lafon⁵³⁵ et Arnaud Mercier⁵³⁶), la « mise en récit des événements » (Jocelyne Arquembourg-Moreau⁵³⁷ et Isabelle Garcin-Marrou⁵³⁸) ou encore « les scénarisations visuelles » (Guy Lochard et Jean-Claude Soulages⁵³⁹) nous plongent au cœur des événements d'actualité.

*« La transformation d'une occurrence en information – le récit de ce qui est arrivé implique que celui qui raconte ait au préalable identifié l'événement, ses circonstances, sa durée, son rythme et ses acteurs. Le narrateur doit maîtriser ce que nous appellerons, pour reprendre les termes de Paul Ricoeur⁵⁴⁰, « les structures d'intelligibilité » de l'évènement : les éléments constitutifs de ce qui est arrivé, qui permettent l'identification du fait comme une entité événementielle repérable »*⁵⁴¹.

⁵³² Tableau n°6 : des sommaires des J.T. de *DRTV* 2015, 2016 et 2017, p. 237.

⁵³³ RESTIER-MELLERAY, Christiane (2005), « La proximité dans les médias... », pp. 251-270.

⁵³⁴ JOST, François (2007), *Introduction à l'analyse de la télévision ...* pp., p.76.

⁵³⁵ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012...* pp. 197-233.

⁵³⁶ MERCIER, Arnaud (1996), *Le journal télévisé...* pp. 272-300.

⁵³⁷ ARQUEMBOURG-MOREAU, Jocelyne (2011), *L'évènement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats public (1755-2004)*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 191 p.

⁵³⁸ GARCIN-MARROU, Isabelle (2010), « Les émeutes de 2005 dans les discours de presse américains et français. Mémoires et diversité des regards médiatiques », pp. 105-120, in THIEBLEMONT-DOLLET, Sylvie (direction) (2010), *Médias, dispositifs, médiations*, Nancy, Presses Universitaire de Nancy.

⁵³⁹ LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « Les scénarisations visuelles. La mise en image d'un conflit », p. 103, in CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck.

⁵⁴⁰ RICOEUR, Paul (1983), *Temps et récit*, T.1 & 3, Paris, Seuil, 404 p.

⁵⁴¹ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'évènement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux* n° 76, CNET, p. 50.

Abordant l'examen d'une étude sur le journalisme télévisé cible de la dérision : le journal de *CANAL International*, Pierre Leroux constate que :

« la mise en image du journal de *CANAL International* nous rappelle que le journalisme télévisuel se donne moins pour objectif de montrer des images du réel que de faire participer celles-ci à la construction d'une version narrativement plausible en utilisant des routines discursives journalistiques »⁵⁴².

Notre objectif est de croiser d'une part, la restitution des événements (traitement des faits et des acteurs) correspondant à la couverture de l'actualité des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*; d'autre part, le commentaire des événements (types d'arguments et de raisonnement). Pour ce faire, au-delà du cadre théorique indiqué *supra*, les auteurs ci-dessus mentionnés nous serviront d'assise théorique.

En vue de collecter des indices relatifs au déploiement de l'espace public en contexte congolais afin de vérifier notre quatrième hypothèse, nous développerons une approche sémio-discursive, inspirée des travaux de Guy Lochard et Jean-Claude Soulages⁵⁴³.

Après examen, les résultats de l'analyse des différentes scènes des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* confirment la différence des attitudes informatives respectives de chacun des deux émetteurs, comme déjà démontré *supra* lors de l'examen du capital thématique. Nous observons ainsi à *Télé-Congo*, « un parallélisme dans les attitudes informatives », pour emprunter l'expression de Patrick Charaudeau, Guy Lochard et Jean-Claude Soulages⁵⁴⁴. Ce « parallélisme dans les attitudes informatives » se traduit par la quasi-dilution de 8 scènes – économique, sociétal, culturel, religieux, sportif, faits divers, autres (sanitaire, éducatif, environnemental...) et international – qui n'apparaissent que très sporadiquement. Il met en exergue la prépondérance accordée à deux types de scènes : institutionnelle en priorité et sociétale en second lieu. Par contre, à *DRTV*, les attitudes informatives s'inscrivent dans une tendance à la diversité des types de

⁵⁴² LEROUX, Pierre (2001), « Le journalisme télévisé cible de la dérision : le journal de *Canal International* », C.N.R.S. Editions | *Hermès*, La Revue, 2001/1 n° 29 | pages 91 à 99, <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2001-1-page-91.htm>

⁵⁴³ LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), *loc. cit.*, pp.101-128.

⁵⁴⁴ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « Chapitre 2. La couverture thématique du conflit en ex-Yougoslavie (1990-1994). Les grandes tendances du traitement télévisé, in CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck, pp. 31-46.

scène, au-delà d'une légère prédominance de la scène sociétale sur les scènes institutionnelle, économique et politique.

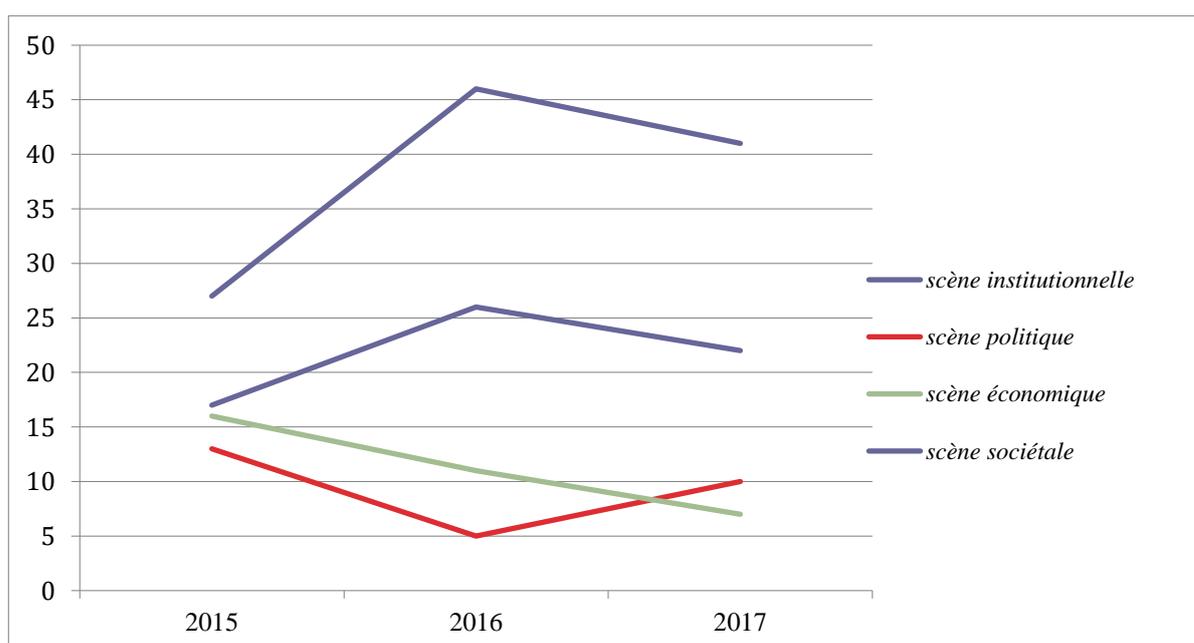
De ce fait, nous prenons l'option de soumettre à une analyse plus affinée les quatre premières scènes de chaque émetteur de notre corpus de 3 242 sujets diffusés :

- la scène institutionnelle ;
- la scène politique ;
- la scène économique ;
- la scène sociétale.

Les résultats de cet examen spécifique seront présentés par émetteur. Une analyse plus approfondie sera consacrée à la scène dominante révélée pour chaque émetteur. Cette analyse sera complétée par l'examen de la restitution des événements qui nous permettront ainsi d'identifier le positionnement de la chaîne, à partir des commentaires et arguments développés, aussi bien par les instances médiatiques elles-mêmes que par les acteurs extérieurs invités à s'exprimer dans les différents reportages.

Nous déclinons premièrement les résultats du premier émetteur retenu *Télé-Congo* qui se présentent à travers ce graphique ci-dessous :

Graphique n° 20 : résultats des scènes dans le 20H de Télé-Congo par période



Source : Ndeke Jonas Charles, 10 juin 2019, Grenoble

L'observation de ce graphique relatif aux résultats des scènes dans le 20H de *Télé-Congo* par période confirme bien ce qui est apparu très tôt comme des traits constants et caractéristiques du mode de traitement de l'actualité par la chaîne publique *Télé-Congo*. Ces tendances lourdes s'observent toujours dans le déploiement d'une logique de l'information institutionnelle. La chaîne publique accorde bien la priorité à la scène institutionnelle. Cette priorité, qui se manifeste par des taux de représentation à l'écran très élevés, est confirmée et maintenue sur l'ensemble des périodes étudiées. L'écart entre la première scène institutionnelle et la dernière scène politique est de 14 % en 2015, 41 % en 2016 puis 31 % en 2017. La période 2015 enregistre le pourcentage le moins élevé, soit 27 % du taux de représentation de la scène institutionnelle. La période 2016 enregistre le pourcentage le plus élevé avec 46 %. Nous notons enfin 41 % en 2017.

Au-delà de la prépondérance de la scène institutionnelle, *Télé-Congo* consacre également une part très significative à la scène sociétale. Bien que les taux de représentation ne dépassent pas 30 % par période, la scène sociétale occupe cependant la deuxième place à *Télé-Congo*. Elle enregistre le taux de représentation le moins faible en 2015, soit 17 %. Une hausse du taux de représentation de la scène sociétale a été observée en 2016 avec 26 %, soit le taux le plus élevé. Enfin, la période 2017 a connu également une légère baisse du taux de représentation de la scène sociétale évaluée à 22 %.

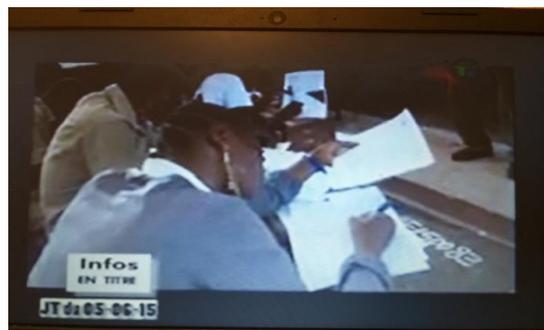
Par ailleurs, en troisième position, la scène économique arrive très loin derrière la scène institutionnelle, avec des taux de représentation ne dépassant pas 20 % par période étudiée. Nous notons le taux le plus élevé en 2015, soit 16 %. Ce taux de représentation de la scène économique reste décroissant sur le reste des périodes étudiées. Ce constat s'est établi par des pourcentages en baisse, soit 11% en 2016 et 7 % en 2017.

Enfin, la scène la moins représentée est la scène politique qui demeure en dernière position selon les taux de représentation des 4 scènes dominantes retenus dans le cadre de cette étude. Ces taux ne dépassent pas 15 % par période étudiée. Le taux le plus élevé est enregistré en 2015, soit 13 %. Il décroît en 2016 avec 5 % avant de connaître une légère croissance en 2017 avec 10 %.

Ainsi, les résultats des types de scènes déployées sur *Télé-Congo* font apparaître clairement la prédominance de la scène institutionnelle. Comme annoncé, nous avons ainsi procédé à un examen plus approfondi de cette scène institutionnelle par période et sur la base notamment de la restitution des événements.

Cette analyse débutera par la période 2015, nous nous appuyerons sur un exemple précis concernant la couverture de l'actualité liée à l'annulation des épreuves du baccalauréat général lors de la session de juin. L'orientation générale de la mise en scène se traduit également dans la restitution des événements et dans les commentaires. La période 2015, qui enregistre le taux de représentation de la scène institutionnelle le moins faible, soit 27 %, ne déroge pas à la règle. Les mises en scène dans la couverture d'actualité s'inscrivent parfois dans une logique de quasi-allégeance institutionnelle, comme le démontre les exemples ci-après :

Captures d'écran n° 12, 13, 14 et 15 : J.T. du 5 juin 2015 de Télé-Congo



n°12 : Ministre de l'enseignement

n°13 : élèves



n°14: acte de vandalisme

n°15: déclaration du conseil national de jeunesse

Il convient de rappeler que cette édition du *5 juin 2015* s'inscrit dans un contexte qui voit le pays, notamment les grandes villes (Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie), au bord de « l'émeute ». Le présentateur Rocil Otouna annonce : « *annulation du baccalauréat général session de juin pour cause d'irrégularité, ce qui suscite quelques actes de vandalisme et la perturbation des épreuves du bac technique* ».

Télé-Congo, qui expose cette actualité en deuxième position de son sommaire, ne la développe qu'en cinquième position après quatre sujets liés à l'actualité présidentielle. La priorité a été accordée bien évidemment à la scène institutionnelle au détriment de l'anonyme que constitue le lycéen dans ce cas précis. Les images des manifestations des lycéens dans les grandes villes du pays sont absentes dans les reportages de *Télé-Congo*. La mise en scène autour de cette actualité met en exergue la scène institutionnelle. Le sujet débute par la déclaration du ministre à laquelle la chaîne publique consacre 2 minutes. Celui-ci annonce dans la foulée, « *l'interpellation pour des raisons d'enquête du directeur des examens et concours dans la nuit* ».

Hellot Matson Mampouya poursuit :

*« des sujets ont été publiés sur internet et la comparaison avec les épreuves devront être soumis aux candidats le lendemain a révélé que les sujets étaient identiques. De ce fait, nous avons estimé que pour les raisons de crédibilité, d'annuler cette session de baccalauréat. Il ne s'agit pas d'une année blanche, nous allons publier dans les heures qui viennent un nouveau calendrier pour la session de remplacement »*⁵⁴⁵.

La chaîne publique met en troisième position une illustration qui traduit les « actes de vandalisme » à travers les bureaux de l'administration renversés en images. Enfin, elle fait état des déclarations du *Mouvement des élèves et étudiants du Congo (MEEC)* et du *Conseil national de la jeunesse (CNJ)* appelant les autorités à leurs responsabilités, puis les lycéens à l'apaisement.

Après l'analyse des mises en scènes opérées en 2015, nous déclinons à présent l'exemple des mises en scène de la période 2016

⁵⁴⁵ Hellot Matson Mampouya, ministre de l'Enseignement au J.T. du 5 juin 2015 de *Télé-Congo*.

Captures d'écran n° 16, 17, 18, 19, 20 et 21 : Scène institutionnelle du J.T. de Télé-Congo du 13-12-2016



n° 16 : Borgia Samba, présentateur

n° 17 : vue de la plénière



n° 18 : Honorable Pascal Tsatsi Mabilia - question au gouvernement (opp)

n° 19 : Ministre de l'agriculture, Henri Djombo



n° 20 : Premier ministre – point général

n° 21 : Justin Koumba, Président de l'Ass. nationale

Source : Ndeke Jonas Charles, 10 mai 2019, captures écran J.T., Grenoble

La lecture des résultats concernant le traitement de l'événement institutionnel de la période 2016 montre bien le positionnement institutionnel de l'émetteur *Télé-Congo*. Après visionnage, sur 17 sujets traités au J.T., 15 sujets ont été traités sous cet angle institutionnel, dont trois ont porté sur la séance des questions orales au gouvernement avec débat sur lesquels nous nous focaliserons.

Borgia Samba, le présentateur annonce (illustration n°16) :

*« Questions orales au gouvernement avec débat ce mardi à l'hémicycle, Justin Koumba a dirigé la séance et Clément Mouamba, le premier ministre a conduit l'équipe gouvernementale, plusieurs préoccupations au centre de débat : la santé, l'agriculture, les grands travaux, la décentralisation mais aussi le vivre ensemble »*⁵⁴⁶.

Suit la diffusion de trois sujets comme annoncé *supra* sur cette thématique. Le résumé de la séance (illustrations n°17, 18 et 21) est ainsi présenté par le reporter Cyril Safou Batchi,

*« C'est la première séance de questions orales au gouvernement avec débat pour cette 13^e session budgétaire de l'Assemblée nationale, côté jardin 10 députés ont posé les questions à 8 membres du gouvernement, un record qui marque la rupture et côté cours, les préoccupations à l'assemblée nationale ont porté sur les sujets d'intérêt capital dont la sécurité alimentaire. Le Congo débourse chaque année 500 milliard de FCFA pour importer les vivres, pour inverser cette tendance, le gouvernement a initié un programme triennal »*⁵⁴⁷.

Sur le plan agricole, le ministre de l'Agriculture Henri Djombo (illustration n°19) tente d'expliquer les priorités du gouvernement en ces termes :

*« Ce programme consiste à apporter une assistance technique de proximité et de qualité aux petits et moyens exploitants y compris leur assurer l'accès aux équipements, aux intrants et au marché pour pouvoir commercialiser leur production »*⁵⁴⁸.

Le Premier ministre, Clément Mouamba (illustration 20) a alors fait le résumé des réponses des membres du gouvernement aux questions posées par les députés. Le présentateur, Borgia Samba, résume ainsi l'un des points abordés par le Premier ministre :

*« On retiendra également de cette plénière cette position commune de l'opposition et du gouvernement sur l'adoption d'une loi de programmation scolaire et d'un code sur le vivre ensemble »*⁵⁴⁹.

⁵⁴⁶ Borgia Samba, présentateur du J.T. du 13 décembre 2016 de *Télé-Congo*

⁵⁴⁷ Safou Batchi Cyril, reporter au J.T. du 13 décembre 2016 de *Télé-Congo*.

⁵⁴⁸ Djombo Henri, ministre de l'Agriculture au J.T. du 13 décembre 2016 de *Télé-Congo*.

⁵⁴⁹ Borgia Samba, présentateur du J.T. du 13 décembre 2016 de *Télé-Congo*

Après cet exemple de l'année 2016, nous présentons les résultats des mises en scène de l'année 2017. L'exemple choisi est celui du journal télévisé du 02 août 2017, symbolisé par les captures d'écran ci-dessous :

Captures d'écran n° 22, 23, 24 et 25 : Scène institutionnelle du J.T. de Télé-Congo du 02 août 2017



n° 22 : Aline France Etokabeka, présentatrice



n° 23 : vue de l'entretien



n° 24 : vue des participants



n° 25 : Saïd Djinnit, envoyé spécial SG ONU

Source : Ndeke Jonas Charles, 10 mai 2019, Grenoble

Sans surprise, cette lecture du J.T. de *Télé-Congo* du 02 août 2017 renforce la démonstration de l'orientation institutionnelle de cet émetteur *Télé-Congo*. Ce sujet rend compte de l'audience accordée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso à Saïd Djinnit, envoyé spécial du Secrétaire général de l'*Organisation des Nations-Unies* (ONU) dans la région des grands lacs. Le sujet débute par l'annonce d'Aline France Etokabeka, présentatrice (illustration n°22) :

« La situation politique et sécuritaire dans la région des grands lacs ainsi que la tenue dans les prochains jours au Congo du sommet régional du mécanisme de l'accord cadre d'Addis Abéba sur la RDC, voilà ce qui a été évoqué autour de l'entretien entre le président de la République Denis Sassou N'guesso et l'envoyé spécial du SG des nations unies Saïd Djinnit, reportage d'Alain Bienvenu Obargui »⁵⁵⁰.

Le reporter Alain Bienvenu Obargui intervient ensuite pour rappeler le but de cette rencontre avant de donner la parole à Saïd Djinnit (illustration 25), envoyé spécial du SG des nations unies dans la région des Grands Lacs :

« L'accord a prévu un sommet annuel et ce sommet sera accueilli par la République du Congo. Nous avons discuté avec le président de la République d'un certain nombre de modalités pour la convocation de ce sommet pour nous assurer d'une plus grande participation et surtout pour que cela soit un sommet utile pour la région qui fait progresser la paix et la sécurité dans la région »⁵⁵¹.

En effet, Alain Bienvenu Obargui poursuit en tentant de préciser les enjeux en ces termes (illustrations 23 et 24) : la situation politique en RDC devenant plus préoccupante, l'envoyé spécial du SG pense que l'application de l'accord cadre du 31 décembre reste la seule issue possible de sortie de crise dans ce pays :

« Nous continuons à espérer que les parties congolaises en particulier, celle du gouvernement et la CENI créeront rapidement les conditions pour la tenue des élections prévues par l'accord du 31 décembre »⁵⁵².

Ainsi, au regard des indices collectés à travers les résultats des scènes institutionnelles et la restitution des événements institutionnels, comme précédemment, nos résultats confirment clairement le positionnement institutionnel de *Télé-Congo*. Ce positionnement institutionnel de *Télé-Congo* en contexte congolais s'inscrit avec la même orientation que celle observée par *Gabon télévision* dans le contexte gabonais, comme l'a analysé Marcy Delsione Ovoundaga, docteur en sciences de l'information et de la communication :

« Cet espace communicationnel garde une forte tendance institutionnelle. Il se présente donc comme la principale scène de représentation de l'État. Il représente l'ensemble des champs sociaux Gabonais, mais il expose énormément le domaine institutionnel et gouvernemental dans son écriture de l'actualité. En examinant les données de notre corpus d'étude, soit 3 550 reportages d'actualités,

⁵⁵⁰ Aline France Etokabeka, présentatrice au J.T. du 02 août 2017 de *Télé-Congo*.

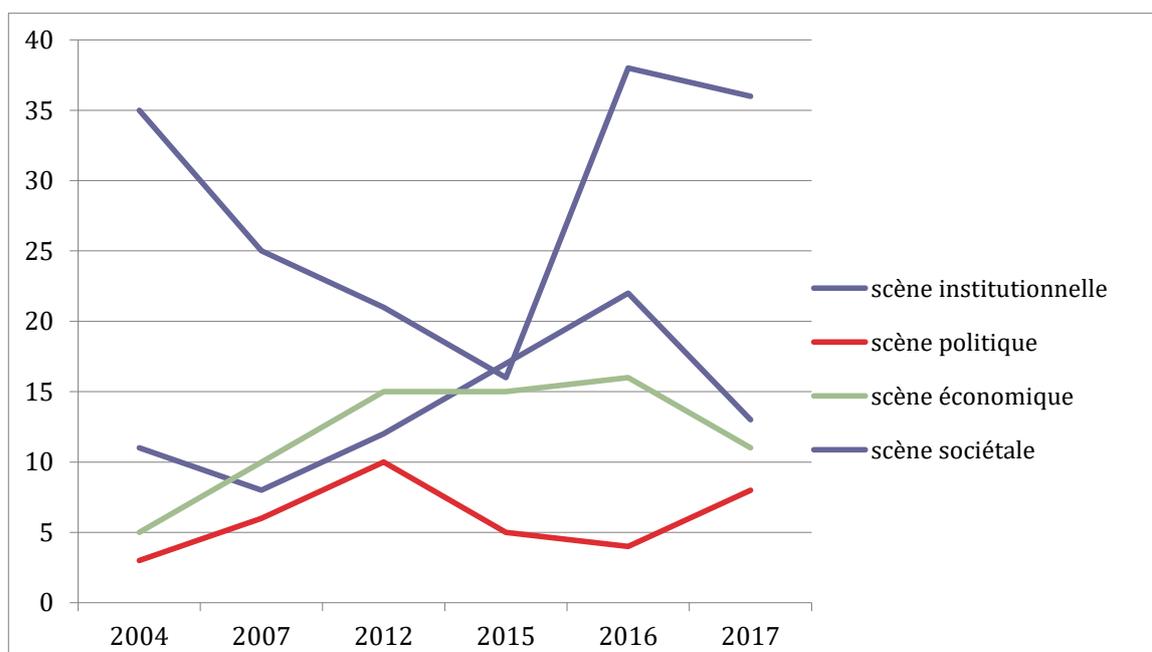
⁵⁵¹ Saïd Djinnit, envoyé spécial du SG des Nations-Unies dans la région des Grands Lacs au J.T. du 02 août 2017 de *Télé-Congo*.

⁵⁵² Saïd Djinnit, envoyé spécial du SG des Nations-Unies dans la région des Grands Lacs au J.T. du 02 août 2017 de *Télé-Congo*.

récoltés de janvier à décembre 2014, 1767 éléments d'actualités ont été consacrés à la rubrique institutionnelle et gouvernementale »⁵⁵³.

Après la présentation des résultats de *Télé-Congo*, nous déclinons maintenant les résultats de *DRTV* à travers le graphique et les illustrations ci-après :

Graphique n° 21 : résultats des scènes dans le 20H30 de DRTV par période



Source : Ndeke Jonas Charles, 10 juin 2019, Grenoble

La lecture des domaines scéniques abordés dans le 20H30 de *DRTV* par période indique là-encore une tendance à la diversité des types de scènes abordées, au-delà d'une légère prédominance de la *scène sociétale* sur les *scènes institutionnelle, économique et politique*.

Contrairement à *Télé-Congo* qui enregistre jusqu'à 46 % du taux de représentation à l'antenne, soit le plus élevé concernant la scène dominante *institutionnelle*, *DRTV* n'enregistre que 38 % pour le taux de domaine scénique le plus élevé, en l'occurrence la *scène sociétale*. Concernant cette *scène sociétale*, sur six périodes étudiées, trois périodes atteignent un taux de représentation de plus de 25 % (soit 35 % en 2004, 38 % en 2016, 36 % en 2017) contre trois périodes à 25 % et moins

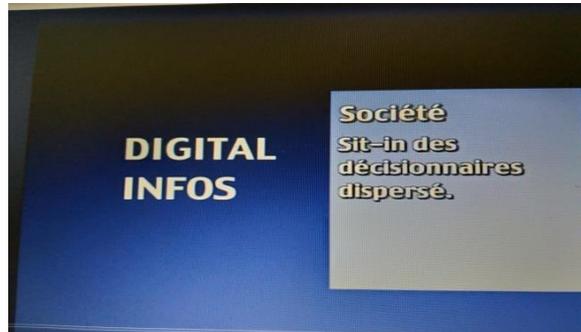
⁵⁵³ OVOUNDAGA, Marcy Delsione (2017), *La télévision Gabonaise et l'enjeu de construction de l'identité nationale (1960 à 2017)*. Thèse, Université Grenoble Alpes sous la direction du Professeur Benoit Lafon, p. 314.

(25 % en 2007, 21 % en 2012, 16 % en 2015). La tendance à la diversité des types de scènes s'explique également par le fait que la *scène sociétale* n'est pas en tête de liste des taux de représentation sur l'ensemble des périodes étudiées. En 2015, elle enregistre un pourcentage de 16 % alors que la *scène institutionnelle* est évaluée à 17 %, soit 1 % d'écart.

Au-delà de cette légère domination de la *scène sociétale* qui est loin de remettre en cause les traits et caractéristiques en termes de diversité de types de scènes, nous observons un équilibre entre les trois dernières catégories. Les écarts entre ces trois dernières catégories par périodes sont moins faibles. En 2004, nous enregistrons ainsi un écart de 6 % entre les scènes *institutionnelle* (11 %) et *économique* (5 %), puis 2 % entre les scènes *économique* et *politique* (3 %). En 2007, nous notons un écart de 2 % entre les scènes *économique* (10 %) et *institutionnelle* (8 %) ainsi que de 2 % entre les scènes *institutionnelle* et *politique* (6 %). Cette logique d'équilibre se confirme et se maintient en 2012 avec un écart de 3 % entre les scènes *économique* (15 %) et *institutionnelle* (12 %), puis de 2 % entre la *scène institutionnelle* et la *scène politique* (10 %). Les écarts sont évalués en 2015 à 2 % entre la *scène institutionnelle* (17 %) et la *scène économique* (15 %), puis 10 % entre la *scène économique* et la *scène politique* (5 %). La période 2016 s'inscrit également dans cette logique d'équilibre avec 6 % entre la *scène institutionnelle* et la *scène économique*, puis 12 % entre la *scène économique* et la *scène politique*. Enfin, nous enregistrons un écart de 2 % entre la *scène institutionnelle* (13 %) et la *scène économique* (11 %), puis de 3 % entre la *scène économique* et la *scène politique* (8 %).

Ces résultats des différentes scènes de *DRTV* seront croisés par une analyse de la restitution des événements notamment de la scène sociétale. Un exemple a été choisi par période étudiée. Après la présentation des résultats des quatre scènes dominantes à *DRTV*, nous abordons l'examen spécifique de la scène sociétale comme première scène dominante. La restitution des événements de la scène sociétale se focalisera sur un exemple d'un sujet d'actualité par période. Nous déclinons d'abord les résultats de la période 2004.

Captures d'écran n° 26, 27, 28 et 29 : scène sociétale au J.T. de DRTV du 07 juillet 2004



n° 26 : annonce du sujet

n° 27 : les décideurs des médias publics



n° 28 : intervention de la police

n° 29 : prise de parole du collectif

Source : Ndeke Jonas Charles, capture d'écran du J.T. DRTV, 10 juin 2019, Grenoble

Il ressort de ces captures d'écran de la scène sociétale : *sit-in des décideurs des médias publics dispersés*, une tendance à la mise en scène des manifestants, donc de l'anonyme. En l'absence d'un présentateur du J.T. pendant cette période à DRTV, le sujet est annoncé à travers l'illustration 26 : « *société : sit-in des décideurs dispersés* ».

Le reporter poursuit :

« Un groupe des journalistes pigistes a été dispersé aujourd'hui par la police devant le ministère de la Fonction publique quand la police est intervenue. Il faut rappeler que ces agents décisionnels évoluent pour

la plupart depuis 5 et 10 ans dans les structures de presses publiques et revendiquent leur intégration à la fonction publique ».

La mise en scène des manifestants a été révélée à partir de l'illustration n°27, montrant le collectif des décisionnaires bras levés. La dispersion des manifestants est retranscrite par l'illustration n°28 qui montre les politiciens à l'œuvre sur le lieu de la manifestation notamment devant le ministère de la Fonction publique. Enfin, l'illustration n°29 accompagne la prise de parole du porte-parole du collectif des décisionnels qui déclare :

« ... le ministre de la Fonction publique Gabriel Itchia Ibia nous avait dit que jusqu'au 30 juin, si le dossier n'est pas traité, venez me voir, voilà pourquoi nous sommes là mais plus les représentants mais tout le groupe...le problème ne se pose pas aujourd'hui en terme de négociation, nous demandons au ministre de faire circuler notre dossier...nous interpellons également le chef de l'État »⁵⁵⁴.

À travers cet exemple, nous observons la confirmation de la tendance à une mise en scène principalement sociétale de l'actualité, via la prédominance des scènes des manifestants.

Le constat caractérisant cette période 2004 se confirme-t-il en 2007 ?

Captures d'écran n° 30, 31, 32 et 33 : scène sociétale au J.T. de DRTV 05 novembre 2007	
	
n° 30 : Yolaine Yot, présentatrice	n° 31 : village Ossango

⁵⁵⁴ Porte parole du collectif des décisionnels des médias publics au .J.T. du 7 juillet 2004 de DRTV

	
<p>n° 32 : prise de parole des populations</p>	<p>n° 33 : vue sur le village qui se vide</p>
<p>Source : Ndeke Jonas Charles, capture d'écran du J.T. DRTV, 10 juin 2019, Grenoble</p>	

La mise en évidence de la scène sociétale se confirme également à travers ce journal télévisé du 5 novembre 2007. Cet exemple du reportage sur la situation sociale au village Ossango annoncé par la présentatrice Yolaine Yot (illustration n°30) s'inscrit dans cette orientation. Le reporter Alain Bongoma prolonge l'illustration n°31 en incrustation en ces termes :

« [...] nous sommes au village Ossango situé à 60 Km de Brazzaville sur la route N°2, ce village compte 500 habitants. Le problème est que ce village est complètement démunie de toutes les infrastructures de base nécessaire à la vie des villageois »⁵⁵⁵.

Après avoir dépeint la situation sociale des populations de ce village, le reporter leur accorde la parole. Comme en témoigne l'illustration 32, l'un d'entre eux s'exprime en ces termes : *« Ce qui manque dans ce village, c'est les structures sanitaires, les écoles, l'eau potable, le marché, et l'électricité »⁵⁵⁶.*

De ce fait, illustration 33 à l'appui montrant le village qui se vide, le reporter Alain Bongoma conclut à l'exode rural :

« Tous les bras valide d'Ossango migrent en ville notamment à Brazzaville. Il rappelle ensuite que dans le cadre du développement de l'arrière pays, le cas d'Ossango mérite bien une attention particulière »⁵⁵⁷.

⁵⁵⁵ Alain Bongoma, reporter du sujet au J.T. du 5 novembre 2007 de DRTV

⁵⁵⁶ Porte parole des populations du village Ossango au J.T du 5 novembre 2007 de DRTV

⁵⁵⁷ Alain Bongoma, reporter du sujet au J.T. du 5 novembre 2007 de DRTV

Le jeu démocratique se joue clairement à travers cet exemple de mise en scène sociale qui met en lumière la situation sociale des anonymes. Après la période 2007, nous présentons maintenant l'exemple de la période 2012.

Captures d'écran n° 34, 35, 36 et 37 : scène sociale au J.T. de DRTV du 23 mars 2012



n° 34 : vue sur les manifestants bloquant l'entrée de l'ENS



n° 35 : prise de parole des manifestants



n° 36 : Directeur général des Affaires sociales et universitaires (DGASU)



n° 37 : entrée libérée

Source : Ndeke Jonas Charles, capture d'écran du J.T. DRTV, 10 juin 2019, Grenoble

La lecture de la mise en scène sociale au journal télévisé du 23 mars 2012 confirme cette focalisation sur l'anonyme représentée à travers cet exemple par les étudiants. La présentatrice Yolaine Yot annonce « *des troubles à l'École Normale*

Supérieure (ENS) occasionnés par une manifestation des étudiants »⁵⁵⁸. Le reporter Giscard Mahoungou poursuit en expliquant que l'accès à l'*École Normale Supérieure* est bloqué (illustration 34) par des étudiants en colère. À l'origine de leur colère, des vols à répétition et l'insécurité dans les campus 1 et 2. Un étudiant témoigne (illustration 35) :

*« Depuis plusieurs jours, c'est les étudiants eux-mêmes qui montent la garde à l'entrée du campus. Nous réclamons la présence policière permanente ici pour sécuriser les biens et les personnes, notamment les étudiants »*⁵⁵⁹.

La rédaction de *DRTV* s'est donc rapprochée de la direction générale des Affaires sociales et des Œuvres universitaires pour s'enquérir de la situation. Le directeur général des Affaires sociales et des Œuvres universitaires (illustration 36) déclare alors :

*« Depuis lundi, nous avons écrit au commandant de la gendarmerie de Brazzaville et nous avons demandé qu'il y a des patrouilles à ce niveau. Nous l'avons même rencontré. Il se pose un problème d'indisponibilité des effectifs pour assurer une garde de 20 h à 6 h du matin. Il est possible seulement qu'il fasse passer une patrouille de temps en temps pendant ce créneau horaires »*⁵⁶⁰.

Cette marche des étudiants, dispersée par la gendarmerie, a fait quelques blessés parmi les étudiants et d'autres ont même été interpellés. Après une médiation conduite par la police, les étudiants interpellés ont été libérés et les blessés pris en charge, les étudiants ont libéré l'entrée et la voie publique (illustration 37).

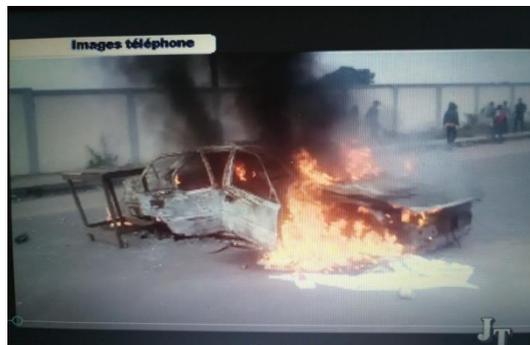
La situation ainsi révélée avec l'exemple de la période 2012 se retrouve-t-elle avec, l'exemple de 2015 que nous allons analyser à présent ?

⁵⁵⁸ Yolaine Yot, présentatrice au J.T. du 23 mars 2012 de *DRTV*

⁵⁵⁹ Témoignage d'un étudiant au J.T. du 23 mars 2012 de *DRTV*

⁵⁶⁰ Le Directeur général des *Affaires sociales et des œuvres universitaires* au J.T. du 23 mars 2012 de *DRTV*

Captures d'écran n° 38, 39, 40 et 41 : scène sociétale au J.T. de DRTV du 05 juin 2015



n° 38 : ministre de l'Enseignement S.P

n° 39 : lycée A.A. Neto, Brazzaville



n° 40 : Direction départementale de l'enseignement P/N

n° 41 : centre d'examen, Dolisie

Source : Ndeke Jonas Charles, capture d'écran du J.T. DRTV, 10 juin 2019, Grenoble

La lecture de ces captures d'écran du journal télévisé du 05 juin 2015 indique clairement une focalisation sur la scène sociétale. Ce journal télévisé est constitué de 16 sujets, dont 9 ont été consacrés à l'annulation des épreuves écrites du bac général, un sujet traité sous l'angle institutionnel (illustration 38 mettant en scène le ministre de l'Enseignement lors de son allocution annonçant l'annulation du bac) et les 8 autres sous l'angle sociétal. Ces 8 sujets sociétaux ont retracé, illustrations 39, 40 et 41 à l'appui, la colère des élèves dans les plus grandes villes du pays, de Brazzaville à Pointe-Noire en passant par Dolisie. Cette colère des lycéens s'est

traduite (illustration 39, Brazzaville, lycée A.A. Neto) par l'installation de barricades sur les routes, par des voitures brûlées, des biens immobiliers saccagés, ... caractéristiques communes des différentes manifestations des lycéens dans les grandes villes du pays. Les lycéens désespérés déclarent :

*« nous n'avons pas cassé la Direction des examens et concours pour avoir les sujets. Ils s'interrogent, comment les sujets se sont retrouvés sur internet ? »*⁵⁶¹.

Cette actualité chaude suite à l'annulation des épreuves écrites du bac général a également touché la ville de Pointe-Noire, comme l'annonce le présentateur William Mouko. Un reportage de *DRTV* Pointe-Noire (Illustration 40) montre la Direction départementale de l'Enseignement primaire et secondaire incendiée. William Mouko, le présentateur, poursuit alors en expliquant que Dolisie, la troisième ville du pays, n'a pas été épargnée, plusieurs dégâts y ont en effet été enregistrés (illustration 41). Un parent d'élève dénonce la méthode gouvernementale en ces termes :

*« le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire n'a pas fait preuve d'une bonne méthode. Il ne pouvait pas annuler le bac pendant que les enfants étaient dans les centres d'examens. Il devait le faire dans la nuit »*⁵⁶².

Nous avons observé à travers la restitution de l'événement relatif à l'annulation du bac que la priorité est accordée au citoyen ordinaire, à « Monsieur-tout-le-monde », donc à la scène sociétale dans cet exemple. Nous présentons à présent les résultats de l'exemple de la période 2016.

Captures d'écran n° 42, 43, 44 et 45 : scène sociétale au J.T. de DRTV du 06 décembre 2016



⁵⁶¹ Témoignage d'un lycéen au J.T. du 05 juin 2015 de *DRTV*.

⁵⁶² Témoignage d'un parent d'élève au J.T. du 05 juin 2015 de *DRTV*.

n° 42 : Justin Bambaka, présentateur	n° 43 : maison inondée
	
n° 44 : vue d'une maison engloutie par le sable	n° 45 : témoignage d'un habitant
Source : Ndeke Jonas Charles, capture d'écran du J.T. <i>DRTV</i> , 10 juin 2019, Grenoble	

Les résultats de la restitution de cet événement lié aux conséquences des pluies à Brazzaville et notamment à Mfilou s'inscrivent dans la scène sociétale. Cette inscription se traduit par les types d'arguments et des commentaires mobilisés sur la chaîne. Ainsi, le présentateur Justin Bambaka annonce :

« La pluie, encore la pluie qui ne cesse de s'abattre à Brazzaville n'est pas la bienvenue dans certains quartiers de Brazzaville et aggrave les souffrances des populations notamment à Mfilou au quartier l'ombre »⁵⁶³.

Le reporter Christelle Gakosso poursuit en tentant d'expliquer l'origine de cette situation qui serait liée aux travaux effectués à Sadelmi par une entreprise chinoise et qui occasionnent le ruissellement des eaux de pluies vers les zones en bas-fonds (illustrations 43 et 44). Le positionnement de cette restitution dans le champ social se manifeste également par la parole donnée à l'anonyme. Un habitant du quartier (illustration 45) s'exprime ainsi en ces termes :

« On vit une vie difficile, même ceux qui sont dans les compagnes ne vivent pas comme ça. En bas de cette montagne, il y'a des maisons enterrées. La ruelle que vous voyez a été creusée grâce à la collecte des fonds organisé par les habitants du quartier. Nous appelons les pouvoirs publics à l'aide »⁵⁶⁴.

⁵⁶³ Justin Bambaka, présentateur au J.T. du 06 décembre 2016 de *DRTV*.

⁵⁶⁴ Témoignage d'un habitant du quartier de l'Ombre à Mfilou au J.T. du 6 décembre 2016 de *DRTV*.

Au regard de ces indices liés aux commentaires de l'événement et à sa restitution générale, cet exemple accentue la tendance de prédominance de la scène sociétale sur *DRTV*.

Après la présentation des résultats de la période 2016, nous présentons enfin les résultats de l'exemple retenu pour la période 2017.

Captures d'écran n° 46, 47, 48 et 49 : scène sociétale au J.T. de DRTV du 10 août 2017	
 <p>Bernida SITOU JT 20:30</p>	 <p>Rep.: Ghislaine BIMPONDA / Michael MASSAMBA Montage: Irene SILAKOUNA JT 20:30</p>
<p>n° 46 : Bernida Sitou, présentatrice</p>	<p>n° 47 : vue sur la régulation de la circulation sans éclairage public</p>
 <p>JT 20:30</p>	 <p>JT 20:30</p>
<p>n° 48 : vue sur la ville</p>	<p>n° 49 : un commerçant témoigne</p>
<p>Source : Ndeke Jonas Charles, capture d'écran du J.T. <i>DRTV</i>, 10 juin 2019, Grenoble</p>	

Les résultats de l'analyse du sujet sociétal retenu pour la période 2017 du J.T. du 10 août 2017 confortent comme les précédents l'orientation sociétale de la chaîne

DRTV. L'événement qui a fait l'objet de cette analyse a porté sur l'éclairage public dans la ville de Brazzaville. La présentatrice Bernida Sitou (illustration 46) annonce :

*« Cette image de Brazzaville dans le noir, si vous sillonnez les grandes artères le soir, vous verrez les lampadaires éteints un peu partout dans la ville »*⁵⁶⁵.

Images à l'appui (illustrations 47 et 48), le reporter commente la scène sociétale de Brazzaville dans le noir. Il met en avant les lampadaires éteints et la gestion de la circulation routière par un policier dans le noir (illustration 47). Le reportage met en lumière ensuite comment les vendeurs de marchés de nuit comme ceux du marché total à Bacongo à sud de Brazzaville ont trouvé une solution palliative. Un vendeur de nuit (illustration 49) au marché total à Bacongo témoigne :

*« Le soir, on vend avec les lampes ou les torches...si y'avait l'électricité, on pouvait exercer notre activité jusqu'à 22h ou 23h »*⁵⁶⁶.

Ainsi, les mises en scènes et la restitution des événements témoignent à nouveau d'un positionnement « de proximité » à *DRTV*.

Ce cadrage thématique proposé par des médias nationaux en général et autour de l'annulation du bac général en 2015 en particulier se distingue en revanche par un clivage net. L'émetteur public *Télé-Congo* se focalise sur l'institutionnel, le responsable, la voix autorisée (ministre, Conseil national de la jeunesse et syndicat des élèves et étudiants ...). Par contre, l'émetteur privé *DRTV* se positionne dans la proximité, en favorisant la diversité thématique, l'anonyme, monsieur-tout-le-monde (lycéen, parent d'élève, habitant de quartier, vendeur au marché...). De fait, ce cadrage thématique s'inscrit dans la même orientation que celle établie par Isabelle Garcin-Marrou autour des journaux français à travers l'examen des émeutes de 2005.

*« À l'automne 2005, les mémoires réinvesties dans la construction médiatiques de l'événement produisent des cadrages différenciés des violences »*⁵⁶⁷.

Les travaux de Jérémie Nicey sur le 11 septembre... 2003 : mémoire, agenda et couverture de l'assassinat de la ministre Anna Lindh par les journaux télévisés

⁵⁶⁵ Bernida Sitou, présentatrice au J.T. du 10 août 2017 de *DRTV*.

⁵⁶⁶ Témoignage d'un vendeur du marché de Bacongo au sud de Brazzaville au J.T. du 10 août 2017 de *DRTV*.

⁵⁶⁷ Isabelle GARCIN-MARROU, Isabelle (2010), « Les émeutes de 2005 dans les discours de presse américains et français. Mémoires et diversité des regards médiatiques », p. 139, in THIEBLEMONT-DOLLET, Sylvie, KOUKOUTSAKI-MONNIER, D'Angeliki (sous direction) (2010), Médias, dispositifs, médiations, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

français et suédois en général et des journaux télévisés français en particulier s'inscrivent dans le même sens :

« TF1 avait accentué sa focale sur l'enquête policière, tandis que France 2 insistait sur l'attachement de la population à la démocratie ; ou que cet assassinat avait lieu dans un contexte électoral à dimension européenne. Ce qu'il manqua à l'événement pour intégrer cette mémoire collective fut la capacité des rédactions de TF1 et de France 2 à saisir et figurer la mort de la Ministre suédoise non pas en tant qu'événement mais en tant que drame pour toute une population »⁵⁶⁸.

De fait, pour emprunter l'expression de François Têtu, ces deux émetteurs TF1 et France 2 sont passés à côté de l'impératif de « *partager, non pas l'événement, mais la vibration qu'il provoque* »⁵⁶⁹.

Qu'en est-il maintenant, s'agissant de la prise de paroles des acteurs extérieurs sur les antennes de *Télé-Congo* et *DRTV* ?

3.2. La prépondérance des prises de paroles des acteurs sociaux sur les antennes de *DRTV* par rapport aux acteurs politiques sur *Télé-Congo*

En tentant de répondre à la question de la représentation des acteurs extérieurs dans l'espace public, nous poursuivons la vérification de notre quatrième hypothèse, autour de la thématique de la démocratie audiovisuelle.

L'expression de la *démocratie audiovisuelle* peut ainsi se déceler par la médiatisation et la prise de parole des acteurs extérieurs dans l'espace public. Comme le rappelle Patrick Amey :

« L'instance télévisuelle peut soit accompagner un climat politique, mettant en phase son régime de parole et les mises en scène de ses débats avec le contexte politique du moment, soit au contraire proposer des formules (types de gestion de la parole) qui s'inscrivent en rupture avec la situation politique donnée »⁵⁷⁰.

⁵⁶⁸ NICEY, Jérémie (2009), « le 11 septembre... 2003 : mémoire, agenda et couverture de l'assassinat de la ministre Anna Lindh par les journaux télévisés français et suédois », pp. 7-8, © Les Enjeux de l'information et de la communication | http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux

⁵⁶⁹ TETU, Jean-François (1993), « L'actualité, ou l'impasse du temps ». Larousse. Sciences de l'information et de la communication, Textes Essentiels, p. 722.

⁵⁷⁰ AMEY, Patrick (2007), « Mise en scène des débats télévisés : vers une (socio)sémiopolitique des plateaux de télévision », *Questions de communication* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7357> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7357

L'examen des journaux télévisés des émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV* nous a permis de recenser 3 242 sujets d'actualités diffusés pendant notre période d'étude de 1990 à 2018.

Notre démarche vise à répertorier à travers ces sujets d'actualités diffusés le niveau de diversité des acteurs extérieurs qui interviennent et bénéficient ainsi d'une médiatisation par chaîne avant de croiser nos résultats de manière comparative entre *Télé-Congo* et *DRTV*.

Il s'agira de vérifier en contexte congolais, comme l'a recommandé Guy Lochard à propos du reportage, le « *glissement de son orientation pragmatique qui se traduit par une promotion de « l'anonyme » au détriment du « responsable » (et plus généralement des voix autorisées) et par l'affirmation d'une défense du « faible » contre le « puissant »* »⁵⁷¹.

Au-delà du cadre théorique indiqué *supra*, nous nous appuyerons sur les travaux de Benoit Lafon⁵⁷², Tristan Mattelart⁵⁷³, Bernard Miège⁵⁷⁴, de Steffen Kolb et Elena Luzio⁵⁷⁵ ainsi que sur nos propres travaux précédents⁵⁷⁶.

Nos résultats après dépouillement peuvent ainsi se décliner :

⁵⁷¹ LOCHARD, Guy (1995), « La parole du téléspectateur dans le reportage télévisuel. Du témoignage à l'interprétation », p.150 in ESQUENAZI, Jean-Pierre (1995), *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan.

⁵⁷² LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Edition.

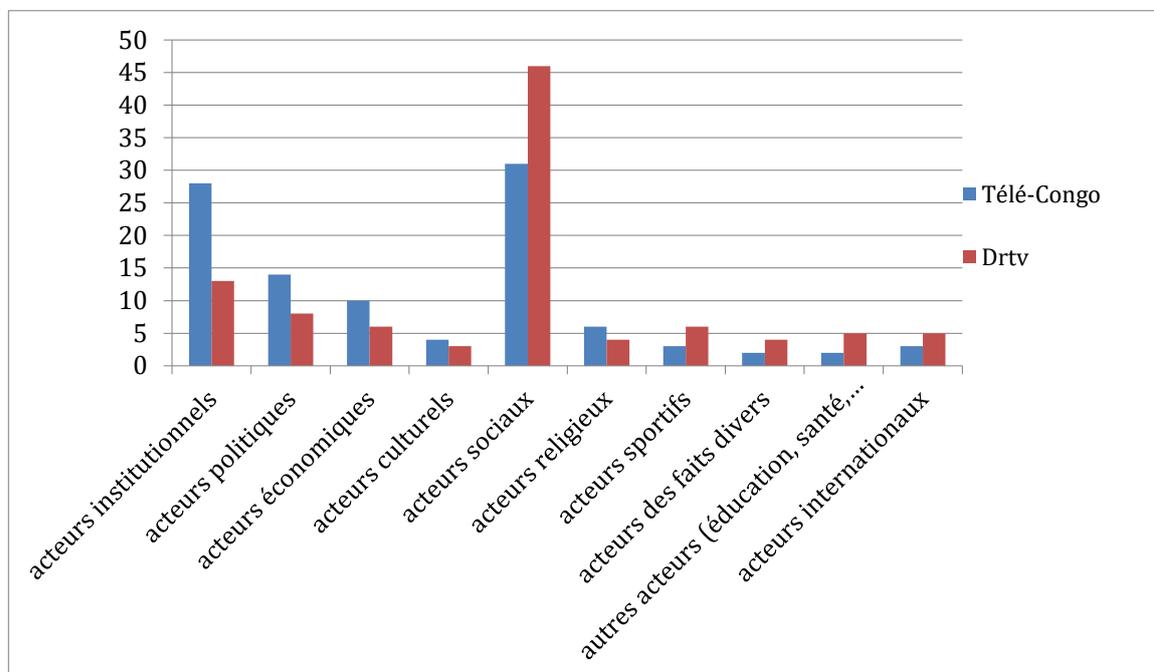
⁵⁷³ MATTELART, Tristan (2008), « Les théories de la mondialisation culturelle : des théories de la diversité », *Hermès. L'épreuve de la diversité culturelle*, n° 51, 2008, p. 17-22. <http://hdl.handle.net/2042/24168> DOI: 10.4267/2042/24168 et MATTELART Tristan (2006), « Déconstruire la diversité culturelle », intervention dans le cadre du projet *Diversité culturelle et mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication*, MSH Paris nord, 19 janvier 2006, dont les résultats ont été publiés dans Bouquillion et Combès, *Diversité culturelle et industries culturelles*, Paris, L'Harmattan, http://cachescan.bcub.ro/2008_05_28/irina_28iunie_prelucre_Giurgiu2012/605147.pdf.

⁵⁷⁴ MIEGE, Bernard (2011) « La question des industries culturelles impliquées par/dans la diversité culturelle » dans Actes du colloque *Systèmes Informatiques et Gestion de l'Environnement (SIGE)*, Douala, Cameroun, 2006, p. 75-81, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication* [en ligne], 2006, mis à jour 14 août 2011. w3.u-grenoble3.fr/les.../Actes%20de%20Douala-Miege-pp75-81.html].

⁵⁷⁵ KOLB, Steffen et LUZIO Elena (2012), « Diversité et informations politiques dans les télévisions françaises et italiennes », © *Les Enjeux de l'information et de la communication* | http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux | n°13.

⁵⁷⁶ NDEKE, Jonas, Charles (janvier 2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo, symbole de la diversité de l'information ? », Libreville, Editions Oudjat, numéro 001, volume 1, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

Graphique N° 22 : répartition des acteurs extérieurs selon les prises de paroles dans les sujets des J.T. et selon les thèmes des J.T. de Télé-Congo et DRTV de 2004 à 2017



Ndeke Jonas Charles, 15 mai 2019, Grenoble

L'observation de cette cartographie de la répartition des acteurs extérieurs selon les prises de paroles dans les sujets des J.T. et selon les thèmes des J.T. de *Télé-Congo* et *DRTV* de 2004 à 2017 indique une médiation à tendance sociale à *DRTV* et politique à tendance institutionnelle à *Télé-Congo*.

La prédominance du niveau de représentativité des prises de parole des acteurs extérieurs du champ social à *DRTV* qui représente 46 % de l'ensemble témoigne de cette tendance de médiation sociale dans cette chaîne. Contrairement à *DRTV*, la médiation sur *Télé-Congo*, qui se veut politique à tendance institutionnelle, se manifeste par un taux de représentation du champ politique en général évalué à 42 %, soit 28 % pour l'institutionnel et 14 % pour le reste du champ politique.

Les résultats de la médiation qui se déploie sur *Télé-Congo* dans la durée confirment également cette médiation politique à tendance institutionnelle. Les prises de parole au niveau du champ politique en général sont plus significatives qu'au niveau des autres champs pendant toutes les périodes étudiées. La

prépondérance du champ politique en général se traduit ainsi par une prédominance des prises de paroles évaluées à 46 % en 2015, 39 % en 2016 et 39 % en 2017. La tendance institutionnelle de cette médiatique politique se confirme et se maintient donc, quelle que soit la période étudiée, à l'exception de la période 2015, où le taux de représentativité du reste du champ politique est légèrement supérieur au sous-champ institutionnel, soit 25 % pour le reste du champ politique et 21 % pour le sous-champ institutionnel. En 2016, nous enregistrons un taux de représentation du sous-champ institutionnel de 32 % contre 7 % du reste du champ politique et en 2017, 29 % du sous-champ institutionnel contre 10 % du reste du champ politique.

Il apparaît clairement que la tendance sociale de la médiation à *DRTV* s'inscrit dans la durée, parce qu'au-delà de ces résultats de l'ensemble du corpus étudié, cette tendance reste perceptible systématiquement, quelle que soit la période étudiée. Les prises de parole au niveau du champ social sont plus significatives qu'au niveau des autres champs pendant toutes les périodes étudiées. Nous enregistrons le taux le plus élevé en 2004, soit 60 %. La prédominance du taux de prises de paroles au niveau du champ social se confirme et se maintient à 46 % en 2007, 46 % en 2012, 37 % en 2015, 44 % en 2016 et 42 % en 2017.

Au-delà de la prédominance de la médiation sociale sur *DRTV* et de la médiation politique à tendance institutionnelle sur *Télé-Congo*, d'autres formes de médiation se déploient également à travers les prises de paroles rapportées des acteurs extérieurs dans les sujets diffusés aux journaux télévisés. Ainsi, nous avons noté le déploiement en deuxième position d'une médiation politique en général à *DRTV* (12 %) et une médiation sociale à *Télé-Congo* (31 %). Le dépouillement des prises de paroles rapportées sur les 3 242 sujets diffusés sur la tribune des journaux télévisés met en lumière en deuxième position une médiation politique en général sur *DRTV* qui s'inscrit dans la durée à travers toutes les périodes étudiées de notre corpus. Nous enregistrons un taux de représentation des acteurs extérieurs du champ politique en général selon les prises de paroles rapportées de 10 % en 2004, 15 % en 2007, 17 % en 2012, 27 % en 2015, 21% en 2016 puis 26 % en 2017. L'inscription dans la durée de la médiation sociale en deuxième lieu sur les prises de paroles rapportées des acteurs extérieurs a été également constatée sur toutes

les périodes étudiées à *Télé-Congo*. Concrètement, nous avons calculé 30 % en 2015, 32 % en 2016, puis 31 en 2017.

Il convient de rappeler qu'à travers ces résultats de prise de paroles des acteurs extérieurs, nous observons deux catégories d'acteurs extérieurs dominants par chaîne. Il s'agit de deux premières tendances de médiation par émetteur, en l'occurrence, la tendance à la médiation sociale et politique à *DRTV* d'une part et à la double médiation politique à tendance institutionnelle, puis sociale à *Télé-Congo*. À l'exception de ces deux premiers types de médiation par chaîne, la représentation à l'antenne des autres formes de médiation à travers les prises de paroles des acteurs extérieurs rapportées est moins significative. Au-delà du faible taux de représentativité des autres champs de médiation constaté en général, nous observons un très léger équilibre entre les champs restants à *DRTV*, contrairement à *Télé-Congo*. Ce relatif équilibre des autres formes de médiation se traduit par de faibles écarts entre les différentes catégories. Ainsi, l'écart entre les catégories qui se positionnent en troisième position (*acteurs économiques* et *sportifs* avec 6 %) et la dernière catégorie (*acteurs culturels* 3 %) est de 3 %. Par contre, un déséquilibre a été observé au niveau de *Télé-Congo*. Le niveau d'écart entre la troisième catégorie (*acteurs économiques* 10 %) et la dernière (respectivement *autres acteurs* et *acteurs des faits divers* 2 %) évalué à 7 %, met en lumière ce déséquilibre. Nous notons également un écart de 4 % entre la troisième et la quatrième catégorie (*acteurs religieux* 6 %), de 2 % entre la quatrième catégorie à la cinquième (*acteurs culturels*), 1 % entre la cinquième et la sixième catégorie (*acteurs sportifs et internationaux* 3 %), puis 1 % entre la sixième et la septième catégorie (*autres acteurs et acteurs des faits divers* 2 %).

Partant de ce qui précède, nous confirmons ainsi davantage encore le déploiement d'une médiation à tendance sociale à *DRTV* et d'une médiation politique à tendance institutionnelle à *Télé-Congo* à partir de l'indicateur des prises de paroles des acteurs extérieurs dans l'espace public. Ainsi, les prises de paroles des acteurs extérieurs à travers les journaux télévisés de *DRTV* traduisent ce qu'observait Guy Lochard, c'est-à-dire la *promotion de « l'anonyme » au détriment du « responsable » (et plus généralement des voix autorisés) et par l'affirmation d'une*

défense du « faible » contre le « puissant » »⁵⁷⁷. Par contre, les prises de paroles des acteurs extérieurs sur *Télé-Congo* s'inscrivent dans une logique opposée, privilégiant la parole « des responsables, des voix autorisées ou des puissants au détriment de l'anonyme ». La prédominance de la médiation à caractère social à DRTV et de la médiation à caractère politique à tendance institutionnelle à *Télé-Congo* affaiblissent le critère de diversité qui laissait croire que toutes les paroles des acteurs extérieurs, quels qu'ils soient, étaient équitablement prises en compte dans la tribune des journaux télévisés.

Ce constat établi sur la base de l'examen des journaux télévisés en contexte congolais rejoint celui établi par Simon Ngono dans le contexte camerounais à propos des débats télévisés :

*« L'instance médiatique dans son fonctionnement, sa structuration et ses mécanismes contribuent à la (re)production des rapports sociaux, lesquels sont basés sur des logiques de déploiement oligarchique et minoritaires. À travers le corpus d'émission analysé, il apparaît que la télévision joue le rôle de « filtre » de certains statuts sociaux. Dans le contexte camerounais, nous avons pu relever qu'il y a des catégories régulièrement invitées. Ainsi, par des invitations récurrentes de certains types d'acteurs sociaux, l'instance médiatique contribue à maintenir la hiérarchie sociale »*⁵⁷⁸.

Ainsi, avant plus ample exploration de notre quatrième hypothèse, nous observons à travers les indices présentés une tendance à certaines exclusions et à une fragmentation de la médiation nationale et de l'espace public en contexte congolais.

Nous poursuivons désormais l'analyse en convoquant l'indicateur de la mise en image de la couverture d'actualité.

3.3. La tendance à l'ouverture de l'espace public à DRTV et la tendance à sa clôture à *Télé-Congo* à travers la mise en image de l'actualité

⁵⁷⁷ LOCHARD, Guy (1995), « La parole du téléspectateur dans le reportage télévisuel. Du témoignage à l'interprétation », p.150 in ESQUENAZI, Jean-Pierre (1995), *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan.

⁵⁷⁸ NGONO, Simon (2018), « Les dispositifs médiatiques comme lieu de (re)production de la dominance sociale », © Editions Oudjat, Numéro thématique - Les savoirs endogènes et le développement en Afrique, numéro 1, volume 1, p.9, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article54>, pp. 1-11.

Pour mieux appréhender la médiation nationale et décrypter le type d'espace public qui se déploie en contexte congolais, nous mobilisons maintenant l'analyse de la mise en image de la couverture d'actualité par les émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV*. Notre objectif est d'appréhender les genres journalistiques, les types et figures de scénarisation mobilisés dans la couverture de l'actualité par les émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV*.

La notion de *scénarisation* que nous mobilisons ici mérite un éclairage préalable. Au sens large, elle se comprend comme une technique procédurale à fonction stratégique, développée par un certain nombre d'acteurs sociaux (au premier rang desquels les journalistes) pour tenter d'intégrer le réel dans des schémas de développement rationnels ou prédictibles. C'est dans cette orientation que Gérald Leblanc définit la notion en ces termes :

« [...] le scénario a structuré l'espace avant de désigner une écriture supposée transparente au réel visible. Il fait aujourd'hui tout autant partie des termes clé du vocabulaire journalistique et il est fréquemment employé par des industriels, des économistes, des financiers, des scientifiques, des politiciens. En fait, il n'est guère d'acteur social qui ne soit amené à l'utiliser et la notion de scénario intervient dans la plupart des discours qui prétendent avoir prise sur tel ou tel aspect de la réalité »⁵⁷⁹.

Dans un sens plus resserré propre aux Sciences de l'Information et de la Communication en général et à l'analyse du cadre médiatique (télévisuel) en particulier, Guy Lochard et Jean-Claude Soulages précisent, dans le cadre de leurs travaux sur les scénarisations visuelles :

« [...] ce terme désigne, dans notre cas, les types de positionnement endossés par une instance d'information à l'égard de l'univers montré. Et ceci en considérant que chacun de ceux-ci ne prend en effet corps qu'à travers l'affirmation, tant au plan verbal que visuel, d'un point de vue énonciatif et de la manifestation d'un mode d'énonciation spécifique qui peut cependant revêtir des formes diverses en fonction des univers thématiques mis en scène, des formes textuelles mobilisées spécifiquement ou de façon combinée et enfin en fonction des contextes temporels »⁵⁸⁰.

De même, dans le cadre de ses travaux sur les journaux télévisés, Marlène Coulomb-Gully souligne :

⁵⁷⁹ LEBLANC, Gérald (1997), *Scénarios du réel*, Tome 2, Paris, l'Harmattan, p. 9.

⁵⁸⁰ LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), "Les scénarisation visuelles. La mise en image télévisuelle d'un conflit", pp.104-105, in CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck.

« [...] on pourrait résumer l'histoire du J.T. par celle de ses différentes scénographies »⁵⁸¹.

Dans ce même ordre d'idée, Benoit Lafon définit la scénographie comme un assemblage de plusieurs éléments en ces termes :

« [...] les rituels de mise en scène, le studio et son décor, les postures des journalistes et autres intervenants sont autant d'éléments de cette scénographie »⁵⁸².

Au regard de ce débroussaillage, nous abordons maintenant la scénarisation dans le cadre de la structure thématique des journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* sous l'angle du positionnement des instances médiatiques, toujours avec la perspective de mettre en lumière l'espace public qui se déploie en contexte congolais.

Sur la base d'une approche quantitative et sémio-discursive, notre démarche vise à présenter les genres journalistiques mobilisés, les types et figures de scénarisation disposés, dans le cadre de la couverture de l'actualité par les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*.

3.3.1. Le déploiement de la parole, restrictif à *Télé-Congo*, relativement ouvert à *DRTV* selon les genres journalistiques mobilisés

Comme le constate Guy Lochard dans le cadre de l'orientation télévisuelle :

« [...] la télévision d'aujourd'hui ne met plus en présence des « émetteurs » en possession d'un savoir délivré à des « récepteurs » extérieurs à l'univers représenté et mis en contact ponctuellement avec les paroles proprement « exogènes ». Elle confronte des sujets à leurs propres images, projetées sur les figures condensatoires qui interviennent comme des supports de représentation de leur expérience sociale »⁵⁸³.

Cette conceptualisation de Guy Lochard s'inscrit dans la même orientation que celle de Antoine Hennion⁵⁸⁴, lequel pense que la télévision est passée du stade de la

⁵⁸¹ COULOMB-GULLY, Marlène (1994), *Les informations télévisées*, Paris, Presses universitaires de France, p. 63.

⁵⁸² LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Edition, p. 206.

⁵⁸³ LOCHARD, Guy (1995), "La parole du téléspectateur dans le reportage télévisuel. Du témoignage à l'interprétation", p.151, in ESQUENAZI, Jean-Pierre (1995), *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan.

⁵⁸⁴ HENNION, Antoine (1993), « L'histoire de l'art : leçons sur la médiation », *Réseaux*, volume 11, n°60. Les médiations, pp. 9-38, https://www.persee.fr/doc/resto_0751-7971_1993_num_11_60_2365. HENNION, Antoine (1993) "De l'étude des médias à l'analyse de la médiation, esquisse d'une problématique", in BOUGNOUX, Daniel (1993), *Sciences de l'information et de la communication*, Paris, Larousse, 809 p.

représentation représentée au stade des *représentations représentantes*, c'est-à-dire un état où le monde ne prend sens et intérêt à nos yeux qu'en fonction de notre présence au monde et, à travers ces figures-spéculaires, qu'en regard de la place que nous pensons y occuper.

Cette mutation télévisuelle s'accompagne d'une mutation discursive qui se manifeste à travers les différents genres télévisuels en général. Comme le rappelle Patrick Amey :

« [...] *quel que soit leur positionnement sur l'échiquier politique, les acteurs politiques sont en situation d'injonction paradoxale : sommés de répondre au jeu directif de questions-réponses et d'interpellations conduites par l'équipe de journalistes, ils sont aussi invités à se fondre dans le registre ludico-parodique qu'imposent les rubriques récréatives structurant ce talk show* »⁵⁸⁵.

Dans le cadre de notre recherche, nous resserrons désormais notre analyse aux genres d'information et de commentaire, mobilisés dans la production de l'information. Les 3 242 sujets de notre corpus traités et diffusés sur les antennes de *Télé-Congo* et *DRTV* ont été portés par cette écriture journalistique qui se manifeste à travers ces différents genres. Pour vérifier notre quatrième hypothèse, nous avons ainsi jugé comme particulièrement pertinent cet indicateur des genres journalistiques déployés pour la couverture de l'actualité par *Télé-Congo* et *DRTV*.

Par une analyse quantitative des genres journalistiques mobilisés dans le cadre des journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV*, notre démarche entend ainsi répertorier les indices d'ouverture ou de fermeture de la parole sur les antennes de ces deux émetteurs retenus. Le degré de libéralisation de la parole à travers la tribune des journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* se mesure par le niveau de quantification des genres comme le reportage et l'interview, susceptibles de mobiliser plusieurs acteurs extérieurs dans la prise de parole sur les antennes.

L'examen des journaux télévisés de notre corpus nous a ainsi permis de procéder à une répartition des sujets d'actualités diffusés aux journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* par genre journalistique, selon que les journalistes mobilisent :

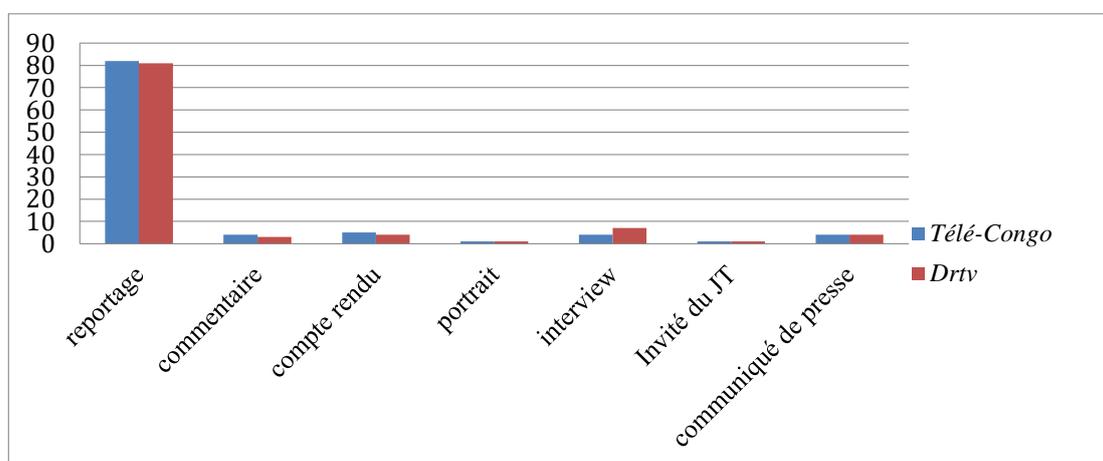
- le reportage ;
- le commentaire ;

⁵⁸⁵ AMEY, Patrick (2013), « Du traitement journalistique des acteurs politiques dans *Le Grand Journal* », Questions de communication [En ligne], 24 | 2013, mis en ligne le 01 février 2016, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8655>; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.8655

- le compte rendu ;
- le portrait ;
- l'interview ;
- de l'expression directe à l'antenne de l'invité des J.T. ;
- le communiqué de presse.

Les résultats de cette analyse se présentent à travers le graphique ci-après :

Graphique n° 23 : répartition des sujets d'actualités diffusés aux J.T. de Télé-Congo et DRTV par genres journalistiques (2004, 2007, 2012, 2015, 2016 et 2017)



Source : Ndeke Jonas Charles, mars 2019, Grenoble

L'architecture des genres journalistiques mobilisés dans le traitement de 3 242 sujets diffusés dans les journaux télévisés de *Télé-Congo* et de *DRTV* confirme une tendance à la libéralisation de la parole qui se traduit par le taux de représentation très élevé des reportages sur les deux émetteurs, soit 82 % pour *Télé-Congo* et 80 % pour *DRTV*. Il convient de rappeler que conformément aux résultats de l'examen de prises de paroles des acteurs extérieurs présentés *supra*, cette libéralisation de la parole bien que significative sur les deux émetteurs s'inscrit dans des logiques diamétralement opposées. Elle met en exergue la logique de « l'anonyme » au détriment du « responsable » à *DRTV* et celle du « responsable » et de la « voix autorisée » au détriment de « Monsieur-tout-le-monde » à *Télé-Congo*. Ces taux très élevés des reportages témoignent cependant d'un déséquilibre dans la

répartition des différents journalistiques mobilisés pour la couverture de l'actualité dans notre corpus.

La cartographie par période confirme pareillement la tendance à la libéralisation de la parole à travers la prédominance des reportages. Nous observons ainsi qu'à *Télé-Congo*, le taux de représentation des reportages est le plus élevé en 2015, avec 88 %. Nous enregistrons ensuite en 2016 un pourcentage de 81 %, puis en 2017, de 83 %. Au niveau de *DRTV*, les résultats des différentes périodes étudiées s'inscrivent dans le même sens. Le taux de représentativité des reportages est le plus significatif, soit 93 % en 2004, 76 % en 2007, 84 % en 2012, 77% en 2015, 82 % en 2016, puis 81 % en 2017.

Par ailleurs, une légère tendance de la libéralisation de parole a été observée également à travers le pourcentage des interviews par rapport aux autres genres journalistiques, évalué ici à 7 % à *DRTV*. Cette analyse quantitative de la prise de parole des acteurs extérieurs lors des interviews est moins significative à *Télé-Congo*, n'atteignant que 4 %.

Aussi, il apparaît clairement sur les antennes de *Télé-Congo* et *DRTV* qu'à l'exception des rares diffusions spéciales liées aux événements comme la fête nationale du 15 août et les discours du président au Parlement réuni en congrès qui font l'objet d'une diffusion en direct surtout à *Télé-Congo*, la quasi-totalité des actualités ne sont diffusés que dans le cadre des heures normales destinées aux journaux télévisés. La logique du direct sur les antennes des émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV* est quasiment absente.

Ainsi, à partir de ces données statistiques sur les genres journalistiques mobilisés dans le cadre de la couverture d'actualité de notre corpus, nous parlerons donc d'une tendance relative à la libéralisation de la parole sur les antennes de *Télé-Congo* et *DRTV*.

L'analyse se confirme-t-elle, non plus au niveau du repérage des genres journalistiques déployés mais des types de scénarisation déployés ?

3.3.2. Un espace public plus ouvert à *DRTV* et restreint à *Télé-Congo* à travers les types de scénarisation déployés

En mobilisant les types de scénarisation, notre objectif se poursuit de répertorier des indices qui font sens dans le déploiement de l'espace public congolais. Le visionnage des journaux télévisés a ainsi permis de dresser une cartographie des types de scénarisation qui se déploient dans la couverture des journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV*.

Comme le constatent Guy Lochard et Jean-Claude Soulages, les types de scénarisation ...

« [...] naissent de la rencontre des conditions d'exercice du discours informatif télévisuel avec les univers référentiels. Convoquant des acteurs et des actions particuliers, ces derniers induisent certains modes de traitement audiovisuel qui, pour n'être pas inéluctables, sont rarement interchangeables... De même que l'interpellation des autorités s'appuie sur une forme textuelle privilégiée qui est celle de l'interview en direct »⁵⁸⁶.

De ce fait, les types de scénarisation se définissent clairement entre d'une part, les actions et les acteurs de la scène représentée et d'autre part, leur aspect sémiolinguistique qui indique le processus d'énonciation audiovisuelle exprimé par les formes textuelles, les positions des paroles et d'un point de vue strictement visuel, les types de cadrage dominant.

L'examen des sujets d'actualité aux journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* de la période 2004 à 2017 nous a permis de recenser essentiellement six grands types de scénarisations audiovisuelles, à savoir :

- le surgissement de l'événement ;
- le compte-rendu au quotidien ;
- les récits de vie ;
- la reconstruction rétrospective ;
- la construction prospective ;
- l'interpellation des autorités.

Premièrement, *le surgissement de l'événement* présente tous les traits de la *monstration événementielle*⁵⁸⁷. Ce type de scénario dans la couverture de l'actualité par *Télé-Congo* et *DRTV* renvoie essentiellement aux différentes scènes sociétales.

⁵⁸⁶ LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), "Les scénarisation visuelles. La mise en image télévisuelle d'un conflit..." p. 105.

⁵⁸⁷ SOULAGES, Jean-Claude (1990), *Les mises en scène visuelles de l'information*, Paris, INAT-Nathan, (coll. "Médias recherches").

Ces traits de la monstration événementielle se manifestent, comme l'ont remarqué de leur côté Guy Lochard et Jean-Claude Soulages :

« par le recours à des plans-séquences ou à l'agencement de vue dans lesquelles les actions et les faits se présentent comme des blocs d'images-sons bruts prélevés à la source même du surgissement du fait événementiel »⁵⁸⁸.

Partant de ce qui précède, *DRTV* qui se positionne comme une chaîne de proximité consacre une part plus significative à ce genre de scénario que *Télé-Congo*. Ce type de scénario se déploie à travers les sujets d'actualités diffusés, portant par exemple sur les dégâts matériels et humains suite à une inondation causée par une grande pluie, ou encore sur les bagarres entre les élèves des différents lycées et collèges et autres. Les scénarios mis en place dans la diffusion de ce genre de sujets s'inscrivent particulièrement dans cette logique de la monstration événementielle. Nous l'observons ainsi, à titre illustratif, dans le déroulement des J.T. les sujets ci-après :

- *« difficile traversée en voiture de la rivière sangha-ngoko dans le département de la Sangha en période de pluie »⁵⁸⁹ ;*
- *« les pluies qui s'abattent à Brazzaville causent d'énormes dégâts à Mfilou, destruction des maisons, inondations, déplacement des populations et des pertes en vie humaine d'où le cri de cœur au gouvernement »⁵⁹⁰ ;*
- *« les cours sont perturbés à l'école A.A.Neto dans le sixième arrondissement Talangaï à Brazzaville, hier lycéen et collégien se sont livrés à une véritable bataille rangée »⁵⁹¹.*

Deuxièmement, *le compte-rendu au quotidien* de notre panel renvoie au constat déjà observé d'une dominante institutionnelle des différentes activités considérées. Ce type de scénario se manifeste par des séquences d'images de terrain commentées en *off* conférant au résumé un statut itératif. Compte tenu de l'orientation thématique générale institutionnelle à *Télé-Congo*, ce type de scénario est plus présent à la tribune des journaux télévisés de *Télé-Congo* que de *DRTV*. Et il se traduit en priorité sur la scène institutionnelle.

Dans ce type de scénario, nous pouvons inscrire la diffusion des sujets ci-après :

⁵⁸⁸ LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), "Les scénarisation visuelles..." p. 105.

⁵⁸⁹ J.T. du 8 décembre 2016 de *DRTV*.

⁵⁹⁰ J.T. du 14 décembre 2016 de *DRTV*.

⁵⁹¹ J.T. du 8 décembre 2016 de *Télé-Congo*.

- « *poursuite des consultations sur la vie de la nation et le fonctionnement de l'État initiée par le président de la république* »⁵⁹² ;
- « *double audiences ce mercredi au palais présidentiel, le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso a reçu tour à tour l'envoyé spécial du secrétaire des nations unies et les observateurs de l'union africaine* »⁵⁹³ ;
- « *Isidore Mvoumba, député PCT du département du Pool au perchoir de l'assemblée nationale à l'issue du vote dans la foulée de la rentrée parlementaire* »⁵⁹⁴.

Troisièmement, les *récits de vie* se fondent sur un niveau d'élaboration qui croise le commentaire écrit et ajusté, avec l'insertion fréquente de paroles de témoignages. Ils se traduisent comme l'indiquent Guy Lochard et Jean-Claude Soulages par :

« [...] *les procédés éprouvés de l'énonciation filmique académique (structure de la bande image, composition du cadre visuel et sonore, raccords de plans expressifs, etc.)* »⁵⁹⁵.

Ce type de scénarisation est moins représenté dans les tribunes des journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV*. Il renvoie essentiellement à la scène sociétale. Il se consacre souvent autour d'un personnage–vecteur dont la situation reconstituée à partir des scènes significatives et parfois de témoignage directs et indirect est donnée comme représentative de situation plus générale (la séparation familiale, etc.).

Les quatrième et cinquième types de scénario, respectivement *la reconstruction rétrospective* et *la construction prospective*, sont également moins présents dans le cadre de la diffusion des sujets d'actualité par *Télé-Congo* et *DRTV*. Selon Guy Lochard et Jean-Claude Soulages⁵⁹⁶, le quatrième type de scénarisation indique la tentation de mise à distance de l'événement dont on s'efforce de déterminer la genèse et les facteurs de développement à des fins « d'éclairage » du téléspectateur. Le cinquième type de scénarisation est orienté vers le futur à la différence de la construction rétrospective. Il se traduit souvent par les commentaires des éditorialistes et des experts des différents champs thématiques.

⁵⁹² J.T. du 26 mai 2016 de *Télé-Congo*.

⁵⁹³ J.T. du 02 août 2017 de *Télé-Congo*.

⁵⁹⁴ J.T. du 19 août 2017 de *DRTV*.

⁵⁹⁵ LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « Les scénarisation visuelles... », pp. 108-109.

⁵⁹⁶ LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « Les scénarisation visuelles... », p. 109.

Enfin, *l'interpellation des autorités* campe parfois certains journalistes dans une posture dérogeant aux règles traditionnelles de l'objectivité, l'idéal typique de la corporation. Interpellant le téléspectateur qu'ils prennent à témoin de la gravité de la situation, ceux-là développent une forme d'adresse à des autorités plus ou moins désignées, selon Guy Lochard, et Jean-Claude Soulages⁵⁹⁷. L'interpellation porte ainsi sur la dimension intolérable des situations et la réalité évoquée. Ce type de scénarisation est prépondérant à *DRTV*, suivant la tradition de forte représentativité de la scène sociétale dans les J.T. de la chaîne, contrairement à *Télé-Congo*. Nous l'avons observé dans les J.T. suivants :

- « *les pluies qui s'abattent à Brazzaville causent d'énormes dégâts à Mfilou, destruction des maisons, inondations, déplacement des populations et des pertes en vie humaine d'où le cri de cœur au gouvernement* »⁵⁹⁸ ;
- « *revenons sur l'insalubrité qui mine la ville capitale Brazzaville, plusieurs poubelles de la société Averda remplies d'ordure ménagères traînent dans la ville capitale mettant ainsi mail à l'aise les populations et les usagers de la route* »⁵⁹⁹ ;
- « *nous parlerons aussi de l'assainissement de Brazzaville qui bégaie encore, la ville reste sale malgré la bonne volonté des pouvoirs publics* »⁶⁰⁰.

Au regard des résultats des types de scénarisation qui se mettent en place en contexte de couverture des sujets d'actualités des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, nous pouvons donc conclure à une tendance au déploiement d'un espace public légèrement libératoire à *DRTV* et restreint à *Télé-Congo*.

3.3.3. L'analyse des figures de scénarisation

Après l'examen des types de scénarisation, nous convoquons maintenant cet autre indicateur constitué par les figures de scénarisation.

Il est important d'apporter un éclairage préalable sur les figures de scénarisation.

On entend par figures de scénarisation ... :

« [...] *les résultantes du croisement de types de scénarisation avec certains domaines scéniques. C'est donc en partant de cette conjonction que naissent les figures de scénarisation, caractérisables par les types*

⁵⁹⁷ LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « Les scénarisation visuelles... », pp. 108-109.

⁵⁹⁸ J.T. du 14 décembre 2016 de *DRTV*.

⁵⁹⁹ J.T. du 06 août 2017 de *DRTV*.

⁶⁰⁰ J.T. du 10 juin 2015 de *Télé-Congo*.

d'univers et d'acteurs montrés, mais aussi par des procédés énonciatifs »⁶⁰¹.

Après l'analyse de contenu des journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* à titre illustratif, il nous a donc été possible de décliner un certain nombre de figures de scénarisation, en lien avec diverses scènes thématiques, comme le renseigne le tableau ci-après :

Tableau n° 10 : Répartition des figures de scénarisation selon les types de scénarisation, sujets représentatifs, scène, montré, formes textuelles et procédés énonciatifs					
types de scénarisation	Sujets représentatifs	scène	montré	Formes textuelles et procédés énonciatifs	Figure de scénarisation
le surgissement de l'événement	<i>Télé-Congo</i> 07-12-16	humanitaire	champs dévastés et saccagés, absences des produits sur les étalages des villages et les forêts d'où viennent les éléphants	agriculteur et député : interpellation du gouvernement	le désespoir des agriculteurs et des populations
	<i>DRTV</i> 14-12-16	humanitaire	images du quartier sadelmi, école et maisons menacées, érosion, arrivé de la compagnie <i>Averda</i>	interpellation des élus et du gouvernement par les populations	inquiétude des populations
le compte rendu au quotidien	<i>Télé-Congo</i> 2-08-17	diplomatique	images de l'audience : arrivée, discussion et départ	préparatif de la conférence internationale de la région des grands lacs	situation politique en RDC
	<i>DRTV</i> 01-07-04	Sociétale	balayage des rues, curage des caniveaux, tournée du maire d'arrondissement	solliciter l'implication de tous	Assainissement et dynamismes des confessions religieuses
le récit de vie	<i>Télé-Congo</i> 06-06-15	humanitaire	images de la réorganisation de la vie, toitures emportées, habitants sur les toits des maisons	40 familles sans abris, les autorités locales appellent à l'aide	le désarroi des populations, enfants blessés
	<i>DRTV</i> 05-11-07	sociétale	images du village, manque d'écoles, d'hôpitaux, d'électricité, d'eau potable	interpellation des autorités	désespoir et exode rurale
la construction prospective	<i>Télé-Congo</i> 22-08-17	politique	Premier ministre reconduit, actes posés	gouvernement des technocrates, de résultats et une équipe réduite	attentes des Congolais
	<i>DRTV</i> 21-08-17	sociétale	image de la ville	priorité (route, éclairage public, transport, déserte en eau et électricité)	l'espoir des Brazzavillois

⁶⁰¹ LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « Les scénarisation visuelles... », p. 107.

				et bonne politique de a ville	
La reconstruction rétrospective	<i>Télé-Congo</i> 17-08-17	politique	conseil de cabinet, commentaire du directeur de l'information sur le plateau	démission du Premier ministre, et du gouvernement	bilan du cheminement institutionnel
	<i>DRTV</i> 05-11-07	Autres : environnementale	images des espaces verts déjà acquis, vue du ministère de l'environnement	bilan et sensibilisation	plantation d'arbres et sauvegarde
l'interpellation des autorités	<i>Télé-Congo</i> 07-12-16	humanitaire	champs dévastés et saccagés, absence des produits sur les étalages des villages et les forêts d'où viennent les éléphants	agriculteur et député : interpellation du gouvernement	le désespoir des agriculteurs et des populations
	<i>DRTV</i> 01-07-04	sociétale	<i>sit-in</i> des décisionnels des médias public, vue des manifestants, présence et violence policière	interpellation du gouvernement pour leur intégration à la fonction publique	inquiétude des décisionnels

La cartographie des figures de scénarisation recensées à la suite de l'examen des journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* confirme la double orientation de la médiation nationale. Les résultats de cette étude sur la base de la quantification thématique nous permettent de dresser deux types d'enseignement.

Premièrement, l'émetteur *DRTV* présente des figures de scénarisation plus diversifiées. Elles s'inscrivent dans une orientation de proximité favorisant une diversité thématique, dominée à travers ces exemples par des scènes sociétale et humanitaire. Ce constat rejoint les conclusions établies par Yeny Serrano⁶⁰² dans ses travaux de thèses en sciences de la communication et des médias à propos des émetteurs colombiens *Telepaís* et *Noticias Caracol*, dans le cadrage informatif du conflit armé en Colombie dans les journaux télévisés nationaux.

Deuxièmement, avec des figures de scénarisation moins diversifiées, *Télé-Congo* confirme son orientation politique avec la mise en œuvre des scènes principalement institutionnelles.

Nous convoquons maintenant l'indicateur des sources non plus du texte mais des images mobilisées pour la couverture des actualités sur chacune des deux chaînes.

⁶⁰² SERRANO, Yeny (2010), *Cadrage informatif du conflit armé en Colombie dans les journaux télévisés nationaux : informations médiatiques et communication de guerre*, Thèse de doctorat en sciences de la communication et des médias soutenue à Université de Genève, sous la direction du professeur Philippe Viallon, p. 394.

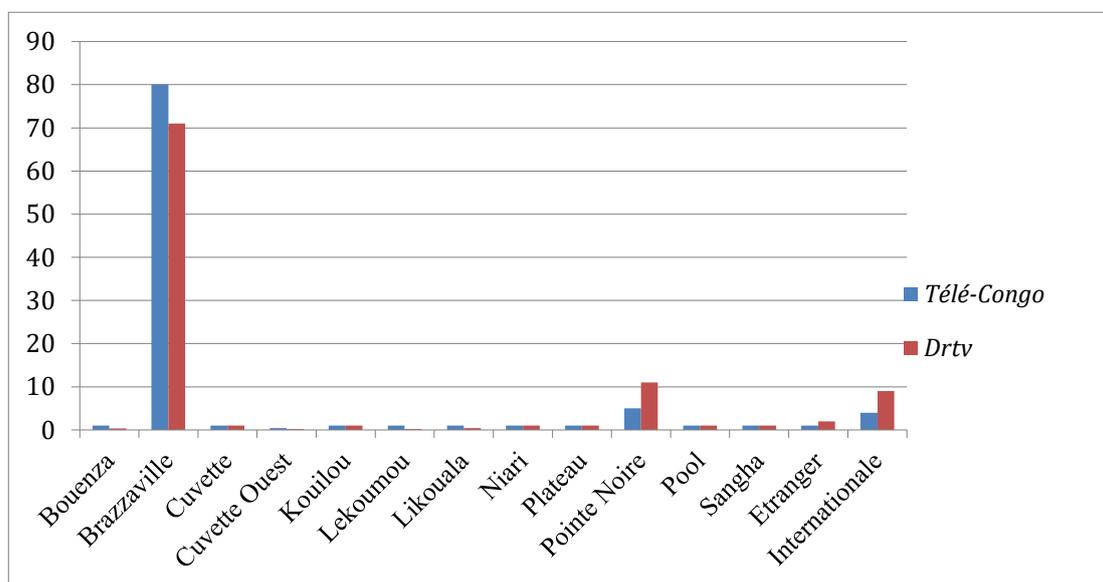
3.4. La logique de choix et d'exclusion dans le traitement de l'actualité par *Télé-Congo* et *DRTV* à travers les sources d'images

Pour vérifier notre troisième hypothèse, nous mobilisons donc l'indicateur sources d'images. Il s'agit de questionner la provenance géographique des images diffusées dans les journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV*. Notre recensement nous permet d'identifier des provenances des 12 départements de la République du Congo, auxquels nous avons ajouté deux autres sources d'images : les provenances des images de l'étranger, selon qu'elles proviennent de sources nationales ou internationales :

- Bouenza ;
- Brazzaville ;
- Cuvette ;
- Cuvette Ouest ;
- Kouilou ;
- Lekoumou ;
- Niari ;
- Plateau ;
- Pointe-Noire ;
- Pool ;
- Sangha ;
- Étranger (tourné par les émetteurs congolais à partir de l'étranger) ;
- International (en provenance des sources internationales)

Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau ci-après :

Graphique n° 24 : répartition des sources d'images dans le traitement de l'actualité congolaise de 2004 à 2017 à Télé-Congo et DRTV



Source : Ndeke Jonas Charles, octobre 2018, Grenoble

L'examen comparatif de la provenance des images dans la couverture de l'actualité des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* pendant la période 2004 à 2017 nous permet de tirer quelques enseignements.

Le premier enseignement témoigne d'une logique d'exclusion de certaines sources géographiques d'images dans la couverture de l'actualité par les deux supports, *Télé-Congo* et *DRTV*. Cette logique d'exclusion s'exprime par la domination des sources d'images en provenance de Brazzaville diffusées aux journaux télévisés, à 80 % sur *Télé-Congo* et à 71 % sur *DRTV*. Le département de Pointe-Noire arrive en deuxième position dans notre classement des provenances d'images, soit 11 % sur *DRTV* et 5 % sur *Télé-Congo*. En comparaison, les autres sources nationales d'images mobilisent à peine chacune 1 % ou un pourcentage inférieur à 1 % de l'ensemble des sources d'image mobilisées. Ce constat d'une logique d'exclusion dans la couverture nationale congolaise (Brazzaville) de l'actualité rejoint celui établi par Tharcisse-Henri Kasongo-Mwema Y'Ambayamba, professeur en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Lubumbashi (RDC) pour la République Démocratique du Congo :

« [...] la couverture télévisuelle de l'intérieur du pays est faite en monoplex, c'est-à-dire, en liaison à sens unique suivant un flux Kinshasa-Provinces. Une couverture en multiplex (dans les deux sens), aurait permis une plus grande expression dans le sens Provinces-Kinshasa. A l'analyse, le système semble avoir été monté pour servir la capitale dans son objectif politique de mieux contrôler l'intérieur du pays, pour mieux l'assujettir »⁶⁰³.

Le deuxième enseignement de notre décompte est que les deux émetteurs ont constamment recours aux sources d'images « illégales » émanant d'autres émetteurs internationaux, en particulier *TV5 Monde*, *France 24* et *Euronews* pour la couverture de l'actualité internationale. Ces images en provenance des émetteurs internationaux représentent respectivement 9 % des provenances sur *DRTV* contre 4 % sur *Télé-Congo*.

Le troisième enseignement met en exergue l'orientation thématique de ces sources d'images des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*. *Télé-Congo* apparaît très dépendante pour le rendu visuel des épisodes institutionnels en priorité du président de la République et du gouvernement. La prédominance des sources d'images de Brazzaville en tant que capitale politique du pays et du département qui abrite le siège du gouvernement s'inscrit dans cette logique. Par contre, *DRTV* se positionne sur le terrain de la proximité.

« La proximité permet aux chaînes privées d'aborder les problèmes sociaux et les préoccupations de la société civile par le biais de l'expérience des acteurs sur le terrain, elles tendent à jouer le rôle de médias d'influence tout en évitant l'écueil du positionnement de médias d'opinion »⁶⁰⁴.

En évitant parfois des thématiques institutionnelles et politiques, les images diffusées sur *DRTV* s'inscrivent dans une logique d'autonomisation conforme à son orientation éditorialiste. Les images diffusées dans la tribune des journaux télévisés de *DRTV* illustrent les épisodes sociaux d'actualités, des faits-divers, des sujets religieux et autres. Une logique de diversité thématique s'exprime donc à travers ces images. La prédominance d'images provenant de Brazzaville à *DRTV* peut s'expliquer par le fait que Brazzaville est le département qui abrite le siège de cet émetteur.

⁶⁰³ KASONGO-MWEMA, Y'AMBAYAMBA, Tharcisse-Henri (2007), *Enjeux et publics de la télévision en République démocratique du Congo (1990-2005)*, Paris, l'Harmattan, pp. 252.

⁶⁰⁴ CFI (2005), Synthèse de l'étude : *Le média télévision en Afrique aujourd'hui. Marchés, concurrence et développement*, Paris, p. 7.

Ainsi, l'examen de la provenance des images diffusées dans les journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* révèle une tendance d'exclusion de certaines provenances d'images sur l'une comme sur l'autre chaîne. Par contre, les résultats divergent quant à l'orientation thématique de ces images. Une dépendance à l'égard de l'institutionnel a été observée à *Télé-Congo* alors qu'une autonomisation s'exprime à travers la diversité thématique de *DRTV*, qui évite cependant certaines images et thèmes sensibles.

Nous pouvons parler en termes de manque d'une réelle volonté des chaînes de couvrir les autres départements, à laquelle s'ajoute le poids des crises budgétaire qui restreignent les déplacements.

Conclusion de la deuxième partie

Cet ensemble des résultats au terme de l'examen de 250 journaux télévisés inscrits dans la durée à travers six périodes différentes, soit 3 242 sujets d'actualités traités et diffusés par les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* nous a permis de mesurer les attitudes informatives de ces deux émetteurs retenus et le type d'espace public qui se déploie à travers les télévisions nationales. Les résultats auxquels nous sommes parvenus se résument à travers les enseignements ci-après :

Premièrement, les 3 242 sujets d'actualités traitées et diffusés par *Télé-Congo* et *DRTV* laissent percevoir des logiques d'exclusion dans les attitudes informatives. Cette logique d'exclusion se manifeste particulièrement à travers les champs d'information privilégiés (principalement à *Télé-Congo*), la nature des sources d'informations, la provenance des images selon la nature nationale et internationale des informations portées à l'écran. De ce fait, il se dégage une tendance à la clôture des discours, principalement sur *Télé-Congo*. Par contre, une autonomisation s'exprime à travers la diversité thématique de *DRTV*.

Deuxièmement, la lecture des résultats de cette étude organisée autour de trois chapitres indique une double orientation de la couverture de l'actualité, institutionnelle à *Télé-Congo* et de proximité autorisant une diversité thématique à *DRTV*.

Troisièmement, les effets de l'agenda médiatique se manifestent différemment, selon que le J.T. se développe sur *Télé-Congo* ou sur *DRTV*. *Télé-Congo* s'inscrit

dans la thèse de la *circulation à sens unique* que Kaarle Nordenstreng et Tapio Varis avaient révélée il y a quarante ans, s'agissant de l'imposition d'une lecture dominante institutionnelle, à l'époque au profit des acteurs dominants du Nord sur le Sud, ici au profit du pouvoir congolais en place. En effet, les débats qui s'y expriment n'autorisent tout au mieux que le déploiement d'un espace public politique⁶⁰⁵. À la suite de Kaarle Nordenstreng et Tapio Varis, dans notre repérage des contenus informationnels proposés par *Télé-Congo*, nous rejoignons ainsi les analyses des auteurs comme Patrick Charaudeau, Guy Lochard et Jean-Claude Soulages qui, observant que certains champs thématiques (pour le cas de *Télé-Congo* : faits divers, sport, religieux, autres,...) n'apparaissent que sporadiquement dans les journaux télévisés nationaux, avaient parlé de « *parallélisme dans les attitudes informatives* »⁶⁰⁶. Par contre, si nous poursuivons la comparaison avec les années soixante-dix, en favorisant la diversité thématique, *DRTV* s'inscrirait dans la thèse de l'homme de télévision, Hervé Bourges, qui, dans les années 70 avec un certain nombre de chercheurs⁶⁰⁷, appelait à une « *décolonisation de l'information* »⁶⁰⁸, c'est-à-dire d'un espace informationnel ouvrant ainsi les échanges à l'expression d'un espace public sociétal. Ces indices permettent de confirmer notre deuxième hypothèse : qui part du fait que dans un contexte télévisuel influencé par l'État, il se déploie une médiation télévisuelle nationale partagée entre jeu de l'institutionnel à *Télé-Congo* et jeu de la proximité à tendance multithématique à *DRTV* dans la construction des J.T.

Quatrièmement, l'examen de l'espace public autour des médias nationaux a révélé l'accueil d'un espace public fragmenté entre un espace public politique à *Télé-Congo* et un espace public sociétal ou autonome à *DRTV*. Cet indice de la fragmentation de l'espace public autour de médias nationaux nous permet de lever en partie notre quatrième hypothèse. Pour rappel, celle-ci se fonde sur le déploiement d'un espace public fragmenté en contexte congolais entre espace

⁶⁰⁵NORDENSTRENG, Kaarle, VARIS, Tapio (1974), *Television Traffic - A One-way Street?*, Paris, Unesco Reports and Papers on Mass Communication, No. 70. Online <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000075/007560eo.pdf> (en version française: « La circulation à sens unique ? Revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde, *Études et documents d'information*, n° 70, Paris, Unesco, pp. 15-44).

⁶⁰⁶CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « la couverture thématique du conflit en ex-Yougoslavie... », p. 40.

⁶⁰⁷ Notre directeur de thèse, Bertrand Cabedoche, était de ceux-là, avec le sociologue Jules Gritti et le journaliste algérien Sayah Taleb. Cf. NORDENSTRENG, Kaarle, (2011), « McBride report as a culmination of NWICO », *Les Enjeux de l'information et la communication, Supplément 2010-A*. Grenoble : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2010-supplementA/Nordenstreng/index.html.

⁶⁰⁸BOURGES, Hervé (1976), *Décoloniser l'information*, Paris, Cana (Coll. "Des idées et des hommes").

public politique à *Télé-Congo*, autonome ou sociétal à *DRTV* et sociétal « alternatif » sur les télévisions transfrontalières et supports socio-numériques. Dans le souci de ne pas enfermer le questionnement de l'espace public autour des seuls médias nationaux et d'affiner l'analyse en vue de lever notre quatrième hypothèse, nous convoquerons dans notre troisième partie, les émetteurs transfrontaliers et les médias sociaux.

TROISIÈME PARTIE

Les logiques organisationnelles explicatives du déploiement de l'espace public sur les télévisions nationales et l'accueil d'un espace public sociétal « alternatif » *via* les médias transfrontaliers et sociaux

Dans le souci de ne pas réduire la discussion à une approche purement sémio-descriptive pour comprendre le déploiement d'un espace public sur les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, il convient de rappeler le conseil d'Yves de La Haye, à partir de la reconnaissance par Bertrand Cabedoche de la contribution de l'auteur au déploiement des SIC en France :

« (...) la pensée communicationnelle en France ne se sent d'abord pas davantage attirée par les méthodologies d'analyse des textes. Comme pour les théoriciens de la Critical discourse analysis, l'interface est absolue entre texte/discours/société : si le discours reste considéré dans sa matérialité linguistique, en tant que production écrite ou orale, c'est toujours en lien étroit avec ses différents contextes de production, de diffusion et de réception, desquels il tire (une partie de) sa signification. Les travaux de sociologie du discours médiatique d'un Yves de La Haye précurseur (de La Haye, 1985), puis de Jean-Pierre Esquenazi (Esquenazi, 2002), avertissent très vite les auteurs de la toute jeune discipline : même si l'analyse des modalités discursives (genres, rubriques, tons, registres...) est en soi signifiante, au-delà même de la notion de cadre (Goffman, 1963), l'information médiatisée y est moins à prendre en tant que somme de contenus qu'en tant que modes de relation, schéma de communication productive entre les groupes et les forces sociales, construit social révélateur d'un type de rapports de force entre différents acteurs sociaux et cela à tous les niveaux, micro, meso et macro »⁶⁰⁹.

a. La vérification des hypothèses

Nous viserons à travers cette présente partie, constituée de trois chapitres, à lever nos hypothèses de recherche.

Premièrement, il sera question de confirmer ou infirmer notre troisième hypothèse, conséquence de la deuxième qui justifie des tendances caractérisant l'information publique et privée des chaînes nationales par le caractère embryonnaire des industries culturelles et de la communication dans le pays. Dans ces conditions, nous tenterons de comprendre les sources de financement des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, le problème de management de ces organisations médiatiques et les jalons de l'industrie culturelle et de la communication (chapitre I).

Deuxièmement, nous nous focaliserons sur l'étude des télévisions transnationales en tant qu'espace public constitutif d'une alternative avec la médiation nationale. En

⁶⁰⁹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>

effet, après le nécessaire et classique débroussaillage terminologique, nous aborderons l'examen de la répartition géopolitique des chaînes d'information transnationale dans le monde ; le contexte de réception et le répertoire des chaînes transfrontalières captées au Congo ; enfin la couverture de l'actualité congolaise par les télévisions transnationales *TV5 Monde* et *France24*, à partir de l'exemple du débat sur le changement de la Constitution (chapitre II).

Troisièmement, nous convoquerons un nouvel indicateur, à savoir les dispositifs socio-numériques en tant qu'espace libérateur d'interactions alternatives, en complément de la médiation nationale. Après le débroussaillage terminologique des notions et concepts mobilisés, une analyse spécifique portera sur le contexte de l'accès aux dispositifs socio-numériques en République du Congo, puis nous amorcerons l'hypothèse du déploiement d'un espace public numérique autour du débat sur la proposition de changement de la Constitution au Congo Brazzaville en octobre 2015 (chapitre III).

Les investigations des chapitres II et III nous aideront à répertorier des indices afin de lever notre quatrième hypothèse qui se fonde sur le déploiement d'un espace public fragmenté en contexte congolais entre espace public politique à *Télé-Congo*, « autonome »⁶¹⁰ ou sociétal⁶¹¹ à *DRTV* et sociétal « alternatif » sur les télévisions transfrontalières et supports socio-numériques.

b. Les conditions de collecte et d'enregistrement de l'échantillon

Cette présente partie s'appuiera dans ces deux derniers chapitres sur l'examen spécifique de la couverture du débat suscité autour du projet de changement de la

⁶¹⁰ SURAUD, Marie-Gabrielle (2007), *Concertation, délibération. Une approche par et pour les sciences de la communication*, mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Stendhal Grenoble 3, décembre. CABEDOCHÉ, Bertrand (2008), « Débats publics et nanotechnologies : quand le journaliste s'invite pour reprendre du pouvoir au sein de "l'espace public autonome" », *Les Cahiers du journalisme*, n° 18, 2008, pp. 246-284 et <http://communicationorganisation.revues.org/683>. CHOUIKHA, Larbi (2009), « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de *Tunisnews* », pp. 217-235, in Khadija Mohsen-Finan, (éd.), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Arles, Actes Sud et MMSH. EL OIFI, Mohammed (2011), « L'autonomisation des opinions politiques », In HUYGHE, François-Bernard (dir.). *Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le "Printemps arabe"*, *L'Observatoire géostratégique de l'information (IRIS)*, n° spécial, avril 2011. DOMARD, Julien (2014), *S'entendre... pour se faire entendre. La contestation anti-OGM en région Midi-Pyrénées, entre espace public autonome, sphère politique et sphère professionnelle*, thèse pour le doctorat en sciences de l'Information et de la Communication, Université Toulouse Paul Sabatier, 26 septembre. AIDOUÏ, Lamia (2018) *Le cinéma tunisien des années 1970 en tant qu'espace public autonome d'accueil et de co-construction de la contestation politique et sociale. Configuration du récit et du discours*, thèse pour le doctorat en Communication, Arts et Spectacles, Université Bordeaux Montaigne, 13 juillet....

⁶¹¹ MIEGE Bernard (2010), *L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle*, Grenoble, PUG.

Constitution en 2015 en République du Congo. Si la couverture de cette actualité a déjà fait l'objet d'une analyse dans le cadre des journaux télévisés de nos deux émetteurs retenus, *Télé-Congo* et *DRTV*, nous croiserons cependant ces résultats avec ceux de la couverture de ce débat sur *TV5 Monde Afrique* et *France 24* à travers quelques éléments d'informations collectés. Pour cette analyse, le panel a ainsi été constitué :

- 15 sujets d'actualités traités et diffusés sur les émetteurs transfrontaliers *TV5 Monde* et *France 24* ;
- 5 publications ayant fait l'objet de 502 commentaires sur les dispositifs socio-numériques.

Le choix de ces deux émetteurs *TV5 Monde* et *France 24* s'explique par le fait qu'ils sont respectivement les deux chaînes les plus regardées avec 34 % et 33 % selon l'échantillon des personnes interrogées dans les villes de Ouessou, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville⁶¹² et parce qu'ils consacrent une part de leurs antennes à l'actualité africaine en général et congolaise en particulier. Elles diffusent, chacune, un journal télévisé intitulé *journal Afrique* consacré à l'actualité africaine. Les 15 éléments d'informations ont été enregistrés à travers les sites ci-après :

- <https://afrique.tv5monde.com> ;
- www.tv5monde.com ;
- www.france24.com/fr/ ;
- www.france24.com/fr/afrique/ ;
- <https://m.facebook.com/zengamambu.congobrazzaville/photos/a.143402865842167/479370862245364/?type=3&sfnsn=mo> (rediffusion).

Parallèlement, nous nous sommes intéressé aux médias sociaux. Ce deuxième choix se justifie par leurs taux d'appropriation par notre échantillon, soit 80 % des personnes enquêtées⁶¹³. Ce choix a été conforté par notre étude en cours sur les plateformes de production, diffusion et circulation de l'information au Congo où *Facebook* mobilise 26 % des audiences dans la ville de Brazzaville⁶¹⁴. Les 5

⁶¹² Graphique n° 34 : taux des audiences selon les types des chaînes de télévision transfrontalières, p. 460.

⁶¹³ Graphique n° 38 : taux d'audiences de types des dispositifs socio-numériques selon les internautes en 2017, p. 475.

⁶¹⁴ NDEKE, Jonas, Charles (janvier 2019), "Information et convergence technologique : De l'absence de la convergence à l'appropriation simultanée des médias en contexte congolais (Brazzaville)", Communication au colloque international ISMA, La convergence technologique dans les industries du cinéma et de l'audiovisuel : quelles mutations et perspectives en Afrique, Cotonou, Bénin, p. 8.

éléments d'informations qui feront l'objet d'analyse *in fine* ont été enregistrés à travers les sites ci-après :

- https://www.facebook.com/search/top/?q=referendum%20constitutionnel%20au%20congo%20brazzaville%20en%20octobre%202015&epa=SEARCH_BOX
- https://www.portail242.info/Congo-Brazzaville-La-nouvelle-Constitution-retablit-l-autorite-du-Legislatif-sur-l-Executif_a769.html
- <http://www.congopage.com/La-date-fatidique-du-20-octobre-2015>
- <http://www.congopage.com/Congo-B-A-quoi-joue-Okombi-Salissa>
- https://www.facebook.com/Okombi.Salissa/posts/1519659074993916?_tn_=_K-R
- <https://m.facebook.com/zengamambu.congobrazzaville/photos/a.143402865842167/479370862245364/?type=3&sfnsn=mo>

c. L'adaptation et l'application des théories mobilisées

La convocation de la théorie de *l'espace public* dans cette présente partie nous aidera à approfondir les investigations du déploiement d'un espace public en contexte congolais. Les résultats de l'analyse des attitudes informatives des chaînes nationales dans notre deuxième partie donnent clairement l'indication d'une fragmentation de l'espace public en espace public politique à *Télé-Congo* et sociétal à *DRTV*. Après ces premières indications, nous poursuivons l'analyse en élargissant nos investigations aux médias transfrontaliers et sociaux. Cet élargissement des canaux d'échanges d'information tend à remettre en cause l'idéal d'un espace public unifié ouvrant la voie à « *l'émergence d'une pluralité d'espaces alternatifs, dans un mouvement complémentaire* »⁶¹⁵. De même, abordant le concept d'espace public, Bernard Miège souligne ... :

« [...] *qu'il voit ses fonctions s'étendre régulièrement (les logiques sociales qui le travaillent sont à l'origine de cette extension) ; et qu'il a tendance à se fragmenter* »⁶¹⁶.

⁶¹⁵ DAHLGREN, Peter (1995/1997), *Television and the public sphere*, London, Sage, pp. 69-70.

⁶¹⁶ PAILLART, Isabelle, (1995). *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, p. 174.

C'est à partir des travaux de Bernard Miège⁶¹⁷ et de Peter Dahlgren⁶¹⁸, qui parlent tous deux dans les mêmes termes de la *fragmentation des espaces publics*, que nous allons maintenant charpenter notre troisième partie.

Nous ferons également recours à la théorie de l'*Agenda Setting*. Elle nous permettra en la revisitant à partir des travaux de Jesús Martín-Barbero, qui parle de mécanismes « *d'imbrication conflictuelle dans la massification* »⁶¹⁹, de mieux comprendre la couverture de l'actualité congolaise par les médias transnationaux.

À côté de ces deux théories principales, certains travaux dont la liste n'est pas exhaustive seront également convoqués pour nous servir d'assises théoriques. Il s'agit par exemple de ceux de Bernard Miège⁶²⁰, de Serge Théophile Balima et Marie-Soleil Frère⁶²¹, de Benoit Lafon⁶²², de Pierre Bourdieu⁶²³, de Francisco D'Almeida et Marie Lise Alleman⁶²⁴, de Bertrand Cabedoche⁶²⁵, de Gérald Lachaud⁶²⁶, de Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages, Manuel Fernandez et Anne Croll⁶²⁷, d'Olivier Koch et Tristan Mattelart⁶²⁸, de Pierre Minkala-

⁶¹⁷ MIEGE, Bernard (2010). *L'espace public contemporain*, Grenoble, PUG, pp. 171-206.

⁶¹⁸ DAHLGREN, Peter (2000). « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication ». *Réseaux*, volume 18, n°100 : 157-186 et DAHLGREN, Peter (2005). « The Internet, Public Spheres, and Political Communication: Dispersion and Deliberation », *Political Communication*, Vol. 22, Issue 2 : 147-162].

⁶¹⁹ MARTIN-BARBERO, Jesús (2002), *Des Médias aux médiations. Communication, cultures et hégémonie*, Paris, CNRS Éditions (Coll. "CNRS Communication").

⁶²⁰ MIÈGE, Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Grenoble, PUG.

⁶²¹ BALIMA, Serge, THÉOPHILE, FRÈRE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan.

⁶²² LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions.

⁶²³ BOURDIEU, Pierre (2014), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points.

⁶²⁴ D'ALMEIDA, Francisco, ALLEMAN, Marie, LISE MIEGE, BERNARD, WALLON, DOMINIQUE (2004), *Les industries culturelles des pays du sud : enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle, rapport d'étude établi pour le compte de l'agence intergouvernementale de la francophonie et du haut conseil de la francophonie*

⁶²⁵ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p. 55 à 82, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>].

⁶²⁶ LACHAUD, Gérald (2018), « L'aéroport, la multinationale et les « zadistes ». Identification et conflictualité des acteurs de l'espace public sociétal », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr> | n°19/3A, 201.

⁶²⁷ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck, PUF.

⁶²⁸ KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information*, Paris, Editions Mare & Martin.

Ntadi⁶²⁹, de Ludovic Robert Miyouna⁶³⁰, de Jean-Claude Gakosso⁶³¹, d'Alain Kiyindou⁶³² et Théodora Miéré⁶³³ et de quelques autres, auxquels nous ajouterons notre propre contribution⁶³⁴.

d. La méthodologie de l'analyse

Notre démarche s'appuiera comme indiqué *supra* sur l'analyse comparative⁶³⁵, sur l'analyse de contenu⁶³⁶, sur l'analyse de la diversité⁶³⁷ et sur l'analyse des industries culturelles⁶³⁸. Seront ainsi analysés la couverture de l'actualité congolaise par les émetteurs transfrontaliers⁶³⁹ et le spectre des échanges sur les dispositifs socio-numériques⁶⁴⁰.

Chapitre I : Les contraintes financières et le cadre managérial, explicatifs des limites de la couverture des actualités dans les J.T. sur *Télé-Congo* et *DRTV*

À la suite des résultats de l'examen de 250 journaux télévisés, soit 3 242 sujets d'actualité traités et diffusés par la médiation nationale à travers les journaux

⁶²⁹ MINKALA-NDATI, Pierre (2016), *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone. Le cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan (Coll. "Études africaines").

⁶³⁰ MIYOUNA, Ludovic, Robert (1991), *La télévision congolaise*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction d'André-Jean Tudesq.

⁶³¹ GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan.

⁶³² MIERE, Milie, Theodora (2008). « Usages de la téléphonie mobile en contexte de sous-développement » dans Kiyindou Alain (dir.), *Communication pour le développement, analyse critique des dispositifs et pratiques professionnelles au Congo*, Bruxelles, Edition EME.

⁶³³ MIERE, Théodora, (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A.

⁶³⁴ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo-Brazzaville : symbole de la diversité d'information ? », *Revue Editions Oudjat*, numéro 001, volume 1. <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>.

⁶³⁵ VIGOUR, Céline (2005), *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.

⁶³⁶ De BONVILLE, Jean (2006), *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boek.

⁶³⁷ MATTELART, Tristan (2008), « Les théories de la mondialisation culturelle : des théories de la diversité », *Hermès. L'épreuve de la diversité culturelle*, n° 51, 2008, pp. 17-22. <http://hdl.handle.net/2042/24168> DOI: 10.4267/2042/24168.

⁶³⁸ MIÈGE, Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Grenoble, PUG. BALIMA, Serge, Théophile, FRERE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan. D'ALMEIDA, Francisco, ALLEMAN, Marie, Lise MIEGE, BERNARD, WALLON, DOMINIQUE (2004), *Les industries culturelles des pays du sud : enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle*, rapport d'étude établi pour le compte de l'agence intergouvernementale de la francophonie et du haut conseil de la francophonie.

⁶³⁹ KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information*, Paris, Editions Mare & Martin.

⁶⁴⁰ MERCIER, Arnaud, PIGNARD-CHEYNEL, Nathalie (dir.) (2018), *≠ Info. Commenter et partager l'actualité sur Twitter et Facebook*, Paris, Edition de la maison des sciences de l'homme, p. 11.

télévisés, nous avons pu observer ce qui pourrait correspondre au déploiement d'un espace public fragmenté entre un espace public politique à *Télé-Congo* et un espace public sociétal et ou autonome à *DRTV*, ce que nous allons maintenant tenter de confirmer. Nos résultats déjà acquis ouvrent aussi la voie à une autre piste d'investigation. Celle-ci visera à identifier les raisons de ce déploiement des attitudes informatives et de l'espace public sur *Télé-Congo* et *DRTV*. Pour ce faire, nous nous sommes saisi des concepts *d'industries culturelles et de la communication*, de *gouvernance symbolique* et de *système managérial* appliqués aux modalités de fonctionnement des instances médiatiques télévisuelles en contexte congolais, avant la description de l'environnement institutionnel et de la politique industrielle et culturelle. Cette analyse vient à la suite de celles déjà réalisées au Congo par Pierre Minkala-Ntadi⁶⁴¹, Jean-Claude Gakosso⁶⁴², Robert Ludovic Miyouna⁶⁴³, Célestin Diankouika⁶⁴⁴, et que nous avons déjà prolongées par nos propres travaux⁶⁴⁵. Dans le cadre des pays du sud, elle s'inscrit dans la même orientation que celle observée par le rapport réalisé sur les industries culturelles, rédigé par Marie Lise Alleman, Francisco D'Almeida, Bernard Miège et Dominique Wallon⁶⁴⁶.

Nous nous appuyons également sur les travaux de Bernard Miège⁶⁴⁷ sur les industries culturelles et de la communication et de Philippe Bouquillion⁶⁴⁸ sur la

⁶⁴¹ MINKALA-NTADI, Pierre (2012), Appropriation professionnelle des technologies de l'information et de la communication en contexte de d'indépendance politique : la spécificité de la co-construction de l'information de presse au Congo-Brazzaville (1963-2012). Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Grenoble, sous la direction de Bernard Miège.

⁶⁴² GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan

⁶⁴³ MIYOUNA, Ludovic, Robert (2008), *DRTV : « une expérience originale de télévision privée »*, pp-221-240, in KIYOUNDOU, Alain, *Communication pour le développement. Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnels au Congo*, Bruxelles, EME Editions, collection Echanges.

⁶⁴⁴ DIANKOUIKA, Célestin (1987), *Le journaliste-fonctionnaire au Congo : Statut et conditions d'exercice de la profession*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction du Professeur Georges Thibault.

⁶⁴⁵ NDEKE, Jonas, Charles (janvier 2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité de l'information ? » Revue, *Oudjat Editions*, numéro 001, volume 1, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>.

⁶⁴⁶ ALLEMAN, Marie-Lise, d'ALMEIDA, Francisco Ayi, MIEGE, Bernard, WALLON, Dominique (2004), *Les industries culturelles des pays du sud, enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle* (rapport d'étude établi pour le compte de l'agence intergouvernementale de la francophonie et du haut conseil de la francophonie), Paris, OIF.

⁶⁴⁷ MIEGE, Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Grenoble, Presse Universitaire de Grenoble.

⁶⁴⁸ BOUQUILLION, Philippe (2012), « Concentration, financiarisation et relations entre les industries de la culture et industries de la communication », Revue *Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, <http://fsic.revues.org/94>, octobre).

financiarisation croissante qui mettrait les industries médiatiques sous la pression des acteurs financiers et autres.

Cette analyse s'inscrit avec pour ambition de confirmer ou infirmer notre troisième hypothèse qui justifie des tendances caractérisant l'information publique et privée des chaînes nationales par le caractère embryonnaire des industries culturelles et de la communication dans le pays.

1.1. Des industries culturelles et de la communication sous l'emprise au Congo des contraintes institutionnelles et de la politique nationale industrielle et culturelle

Pour identifier les raisons qui justifient les attitudes informatives et le déploiement de l'espace public fragmenté autour des émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV*, nous convoquons un premier indicateur. Il s'agit des industries culturelles et de la communication. Il nous paraît important d'apporter un éclairage à la fois sur les industries culturelles et de la communication, sur le cadre institutionnel, sur la politique industrielle et culturelle et, de manière plus large, sur la situation économique du pays. Notre intention n'est pas de refaire l'historique de ces sous-indicateurs qui seront mobilisés dans le cadre de cette analyse mais, fidèle en cela au « désir d'histoire » caractéristique des sciences de l'information et de la communication,⁶⁴⁹ il s'agira plutôt d'avancer quelques repères pour ensuite donner du sens à la convocation de ceux-ci en lien avec notre problématique et notre troisième hypothèse de recherche.

1.1.1. La définition des industries de la culture et de la communication pour l'analyse des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV*

Cette expression « *industries culturelles et de la communication* » est loin de faire l'unanimité au sein de la communauté internationale des experts. Comme le fait remarquer Bertrand Cabedoche⁶⁵⁰, pour l'*École de Francfort*, les produits culturels,

⁶⁴⁹ MATTELART, Armand (2018), "Le désir d'histoire. Un itinéraire culturel", in Mattelart Tristan (coord.), "Contributions aux recherches critiques sur la communication", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°14/3A, 2013, pp. 17-31, consulté le samedi 7 avril 2018, [en ligne]

<https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2013-supplement/02MattelartA/> et CABEDOCHÉ, Bertrand (2018), « En témoignage du désir d'Histoire », pp. 15-25, préface à l'ouvrage de Jean-Christien Ekambo (président de la Société des sciences de l'information et de la communication congolaise (Sic'co), *Médias pionniers au Congo : Se Kukianga 1891 ; Minsamu Miayenge 1892*, Kinshasa et Paris, L'Harmattan, coll. "Médias d'hier").

⁶⁵⁰ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « Communication Internationale » et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, consulté le mercredi 9 novembre 2016, [en

les magazines, les films, les programmes radiophoniques témoignent de la rationalité technique et doivent être considérés comme symboles de l'industrie culturelle, dont l'empreinte, dévorante, se traduit par la trilogie *sérialisation/standardisation/division du travail*. En s'emparant des produits culturels et informationnels à l'échelle de la planète, l'industrie culturelle les dégrade en précipitant leur chute dans la marchandise.

À partir de la décennie 70, s'opère un élargissement de la perspective des industries culturelles. Cet élargissement s'observe au niveau de l'approfondissement théorique et une ouverture vers d'autres disciplines, telles que la sociologie, l'économie politique dans sa dimension critique. Il prend en compte la relation étroite avec des tendances sociales nouvelles, que l'on doit relier aux changements structuraux qui marquent alors le mode de production capitaliste lui-même. Ainsi, la problématique des industries culturelles est abordée sous l'angle des phénomènes de concentration et de transnationalisation et sous celui des stratégies du capital financier. Celui-ci se distingue par l'offensive dans le secteur de la communication alors en voie de formation, à l'articulation de plusieurs secteurs ou filières antérieurement séparés : les télécommunications, l'information grand public et professionnelle, la radiodiffusion et précisément, les industries de la culture. Au nombre des travaux qui s'inscrivent dans cette filiation, nous citerons entre autres les travaux précurseurs d'Herbert Schiller⁶⁵¹ ou de Dallas Smythe⁶⁵², encore significatifs de l'École dite *de la dépendance*, dont Arnaud Mattelart⁶⁵³ est en Europe d'une certaine façon le continuateur direct mais surtout, l'analyste critique avisé, avec son épouse Michèle Mattelart⁶⁵⁴.

Dans le même temps, la piste de travail ouverte au moment de la constitution des sciences de l'information - communication⁶⁵⁵ invite immédiatement à considérer les industries culturelles par filières, obéissant à des particularités propres, selon le

ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>.

⁶⁵¹ SCHILLER, Herbert (1976), *Communication and Cultural Domination*, Texas, M.E Sharoe, 126 p.

⁶⁵² SMYTHE, Walker, Dallas (1981), *Dependency Road : Communication, Capitalism, Consciousness and Canada*, Norwood, New Jersey, Ablex Publishing Corporation, 347 p.

⁶⁵³ MATTELART, Arnaud (1976), *Multinationales et systèmes de communication. Les appareils idéologiques de l'impérialisme*, Paris, Éditions Anthropos, p. 391 p.

⁶⁵⁴ MATTELART, Michèle, MATTELART, Arnaud, MATTELART, Xavier (1979), *De l'usage des médias en temps de crise écrit*, Paris, Alain Moreau, 142 p.

⁶⁵⁵ CABEDOCHÉ, Bertrand, "« Communication Internationale » et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, consulté le mercredi 9 novembre 2016, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>.

caractère reproductible ou non des produits ; selon la participation ou non des travailleurs artistiques ; selon les filières et leurs chevauchements ; selon les terrains où celles-ci se développent. Plus tard, les analyses comparées, les synthèses régionales, voire continentales, susceptibles de nourrir les index de la *Communication Internationale*, élargiront ainsi les espaces, à l'instar d'un travail pionnier en 2004, dont la réactualisation est particulièrement attendue aujourd'hui au niveau de l'Afrique subsaharienne⁶⁵⁶.

« *Industrie(s) culturelle(s), industrie de la culture, industrie(s) de l'information, industrie(s) informationnelle(s), industrie(s) de programmes, industries du contenu, industries culturelles et médiatiques, soft industries, industrie multimédia...* toutes ces expressions, et d'autres encore, sont habituellement employés pour désigner des réalités voisines, soit ... :

« [... l'] ensemble des branches industrielles offrant les produits tenus pour décisif dans le développement des techniques de l'information et de la communication (Tic), aussi bien les réseaux que les outils »⁶⁵⁷.

Abordant la question de la spécificité des biens culturels, les industries culturelles se caractérisent par une nature à la fois culturelle et économique. Leurs produits sont des informations et des symboles d'une culture. Ces produits tendent à faire l'objet d'une marchandisation variable selon les filières.

« *Les évolutions technologiques et dématérialisantes de la production et de la transmission des œuvres rendent floue la distinction entre bien et service culturels. C'est pourquoi nous utilisons le plus souvent le vocable de produit culturel. Les livres, les films, les disques, les CD, les journaux, les cassettes, les émissions radiodiffusées et télédiffusées sont des produits de consommation qui véhiculent les valeurs et les modes de vie d'une culture. Les biens culturels se distinguent en types différents. Le premier type rassemble les biens pour lesquels le choix du consommateur est essentiel. On y distingue les biens reproductibles industriellement – livres, disques, vidéo, films, CD-ROM... – et les biens non reproductibles fondés sur des œuvres uniques : peinture, sculpture, spectacle vivant. Le second type regroupe les biens qui reposent sur le choix du programmeur. Ils se répartissent en biens reproductibles – radio, télévision, presse – et en non reproductibles : musées, expositions »⁶⁵⁸.*

⁶⁵⁶ D'ALMEIDA, Francisco, ALLEMAN, Marie, Lise, MIEGE, BERNARD, WALLON, DOMINIQUE (2004), *Les industries culturelles des pays du sud : enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle...*

⁶⁵⁷ MIEGE, Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 5.

⁶⁵⁸ D'ALMEIDA, Francisco, ALLEMAN, Marie, Lise, MIEGE, BERNARD, WALLON, DOMINIQUE (2004), *Les industries culturelles des pays du sud : enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle ...* pp. 11-12.

Les statistiques de l'UNESCO et de la CNUCED révèlent que le commerce international des biens culturels constitue l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale :

« Les échanges internationaux de biens culturels (cinéma, radio et télévision, imprimés, littérature et musique) connaissent depuis plus de 20 ans une croissance constante. Ils sont passés de 95 à 380 milliards de dollars entre 1980 et 1987. Certains estiment même que les industries culturelles contribuent au PNB mondial à une hauteur de 7 % dans le monde et de 3 % dans les pays en voie de développement (PVD) »⁶⁵⁹.

Malgré la domination de leurs marchés par les produits transnationaux, de nombreux pays du Sud disposent d'une relative capacité de production dans les filières de l'édition, du cinéma et de la musique.

Cette croissance se répartit très inégalement entre les pays et ses retombées pour les économies en développement sont limitées. Néanmoins, on constate que les pays du Sud qui en bénéficient sont ceux qui ont mis en œuvre des politiques publiques pour soutenir le développement de leurs industries culturelles. Si les constats relatifs à la situation des industries culturelles des pays du Sud mettent à jour les obstacles économiques et institutionnels qui bloquent le développement des filières culturelles, ils révèlent aussi leur capacité à fournir sur leur territoire une production culturelle répondant au besoin d'identification de leurs populations.

On distingue actuellement six filières d'industries culturelles, auxquelles les auteurs ajoutent désormais les industries créatives⁶⁶⁰, à savoir :

- la filière édition de livres ;
- la filière musique enregistrée ;
- la filière information périodique de presse ;
- la filière cinéma et audiovisuelle ;
- la filière jeux vidéo ;
- la filière info médiation (recherche d'information).

À partir de cet éclairage sur les industries culturelles et de la communication ainsi que sur les produits culturels, nous pouvons maintenant travailler d'une part, à

⁶⁵⁹ JAGUARIBE, Anna (2004), Creative industries : parameters for public policy, Working paper, São Paulo, CNUCED XI, pp. 327-342.

⁶⁶⁰ BOUQUILLION, Philippe, MIÈGE, Bernard, MÆGLIN, Pierre (2009), « La question des industries créatives en France », *Economica della cultura*, (Rivista trimestrale dell'Associazione per l'Economia della Cultura), Roma, n° 1, pp. 37-47, repris dans « La situación de la industria creativa. Un debate significativo en Francia », pp. 97-116, in BUSTAMENTE, Enrique, (ed.), 2011, *Industrias creativas. Amenazas sobre la cultura digital*. Barcelona : Editorial Gedisa SA.

décrypter cette problématique en contexte congolais et d'autre part, à établir le lien entre la question des industries culturelles et de la communication et le déploiement d'un espace public fragmenté et restreint autour de la couverture de l'actualité par les émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV*.

Au regard du classement précédent en six filières des industries culturelles, *Télé-Congo* et *DRTV* s'inscrivent dans la filière cinéma et audiovisuelle. Pour tenter de comprendre leur développement et le marché des produits culturels en République du Congo, il nous apparaît important de rappeler dans quel contexte s'opèrent ces différentes mutations. L'économie congolaise repose essentiellement sur les ressources naturelles, principalement le pétrole et le bois, le secteur privé y est moins développé et la diversification de l'économie n'a pas pu s'opérer jusque-là. Dans ces conditions, la libéralisation du secteur audiovisuel qui intervient en 2001 ne s'est pas accompagnée du développement de l'initiative privée et du marché télévisuel.

À la suite de ce débroussaillage autour des industries culturelles et de la communication, nous sommes désormais en mesure de poursuivre l'analyse par le décryptage du contexte institutionnel, de la politique industrielle et culturelle.

1.1.2. Le contexte institutionnel et la politique industrielle et culturelle au Congo Brazzaville

Le niveau de développement des industries culturelles et de la communication *Télé-Congo* et *DRTV* en République du Congo (Brazzaville) s'explique d'une part, par le contexte économique du pays en général et d'autre part, par le contexte institutionnel, marqué par l'absence d'une politique industrielle et culturelle adéquate.

La situation économique du pays n'offre pas assez de perspectives pour le développement des industries culturelles et de la communication. Avec une économie essentiellement dépendante des ressources naturelles, la République du Congo (Brazzaville) n'a pas pu diversifier son économie, comme le souligne la *Banque mondiale*, dans l'un de ces récents rapports :

« le Congo (Brazzaville) dispose d'abondantes ressources minières, d'importants gisements d'hydrocarbures, avec des réserves prouvées de pétrole et de gaz naturel estimées respectivement à 1,6 milliard de barils et 90 milliards de mètres cubes. Malgré des progrès économiques, la République du Congo n'est pas parvenue à tirer

pleinement parti de ses ressources naturelles. Globalement, la forte dépendance à l'égard des hydrocarbures a bloqué le développement d'autres secteurs d'activité. En effet, après les bonnes performances de 2014 et 2015, tous les secteurs hors industries extractives ont reculé de 3,1 % en 2016 tandis que l'inflation, attisée par des difficultés dans le secteur ferroviaire, a atteint 3,6 %. Les perspectives économiques sont plutôt moroses, avec une croissance moyenne prévue de 0,9 % sur la période 2017-19 et ce, malgré l'entrée en production des nouveaux champs pétrolifères de Moho Nord. Le pays doit engager des réformes structurelles pour stimuler l'activité du secteur privé en s'appuyant notamment sur la relance de l'industrie et du bâtiment, pour renforcer une croissance qui atteignait en moyenne 2,5 % de 2014 à 2016 »⁶⁶¹.

Au fil des années, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour tenter de *booster* le secteur industriel et culturel en général et celui de l'audiovisuel en particulier. Il s'agit entre autres :

- de la création par loi n°19-2012 du 22 août 2012 de l'Agence Nationale pour la promotion des investissements ;
- de la création du guichet unique des opérations transfrontalières ;
- de l'allègement des délais de procédures au Centre de formalités des entreprises ;
- de la nouvelle politique industrielle du pays ;
- de la nouvelle politique culturelle du pays.

Dans le cadre de la politique nationale de l'industrialisation du pays 2016-2021, l'approche retenue est celle des industries dites « structurantes », dont la vocation est de créer des synergies autour d'autres industries en amont et en aval des filières. Elles se développeront dans les différents départements du pays, au regard des atouts et spécificités propres à chacun d'eux.

Les choix stratégiques de la politique d'industrialisation du pays prennent appui sur l'affirmation du rôle primordial de l'État facilitateur, pour bâtir et consolider un choix d'industrialisation orientée vers :

- la sécurité alimentaire ;
- l'amélioration du cadre de vie des habitants ;
- l'appui à toutes les initiatives de création d'industries dans le pays.

Il s'agit, en effet, de promouvoir toutes les initiatives de développement d'industries susceptibles de réduire le déficit alimentaire, d'améliorer l'habitat et l'urbanisation du pays, en s'appuyant sur le renforcement des capacités techniques,

⁶⁶¹ <http://www.banquemondiale.org/fr/country/congo/overview>

technologiques, humaines et commerciales des industries existantes d'une part, et les initiatives de création d'unités industrielle structurantes, d'autres part.

Dans les principes directeurs du redéploiement industriel, l'État est sensé jouer plusieurs rôles, parmi lesquels, celui d'un ... :

- État - facilitateur ;
- État - organisateur ;
- État - protecteur ;
- État - coopératif et animateur ;
- État - créateur de synergies intersectorielles ;
- État - promoteur du partenariat public-privé ;
- État - acteur financier.

Dans le cadre de la politique culturelle nationale du pays 2018-2022⁶⁶², l'engagement de l'État en faveur de la culture participe à la promotion du droit des Congolais à exprimer leurs talents culturels et artistiques susceptibles d'affirmer l'identité nationale. Le secteur de la culture et des arts est marqué par l'insuffisance des infrastructures culturelles. Celles qui existent sont déjà vétustes. La promotion des activités culturelles ne bénéficie pas de l'appui conséquent de l'État, ce qui ne garantit pas le rayonnement culturel du pays, le fait que le patrimoine naturel et culturel n'est pas inventorié constitue un obstacle majeur de promotion des activités touristiques et le manque de formation du personnel administratif et des créateurs aux métiers du secteur affaiblit le rendement tant souhaité.

Pour tenter de relever ces différents défis, le gouvernement compte dans le cadre de ses ambitions opérationnelles poursuivre son objectif stratégique de transformer le secteur de la culture et des arts en secteur générateur des revenus. De façon opérationnelle, il s'agit de renforcer d'une part, l'offre des services administratifs, culturels et du patrimoine naturel et culturel, d'autre part, les capacités opérationnelles des institutions, du personnel et des créateurs.

De ce fait, dans le cadre des stratégies et programmes à moyen terme, le gouvernement met en œuvre des programmes d'investissements dans le secteur de la culture et des arts. La stratégie consiste à financer les actions prioritaires à fort impact sur la visibilité de la productivité du secteur avec effet sur ces principaux indicateurs de performance. Ainsi les différents programmes seront concentrés sur

⁶⁶² Plan National de développement de la République du Congo (PND) 2018-2022, pp. 222-223.

des actions prioritaires de deux ordres. Pour le programme de renforcement de l'offre des services administratifs, culturels et du patrimoine naturel et culturel, il s'agira de :

- construire et réhabiliter les infrastructures culturelles ;
- sauvegarder et valoriser le patrimoine naturel et culturel ;
- promouvoir les activités culturelles.

Pour le programme de renforcement des capacités opérationnelles des institutions, du personnel et des créateurs, il s'agira de former le personnel administratif dans les métiers des arts et de former les créateurs culturels.

Par ailleurs, les projets phares à moyen terme s'inscrivent dans le renforcement de l'offre des services administratifs, culturels et du patrimoine naturel et culturel. Il s'agit de :

- la construction et l'équipement des infrastructures culturelles : direction des archives et de la documentation, musée national ;
- la réhabilitation et équipement des infrastructures culturelles suivantes : *l'École de peinture de Poto-Poto*, le *Centre de formation et de la recherche en art dramatique (CFRAD)*, le *Cercle culturel Sony Labou Tansi*, *Manufacture d'arts et d'artisanat congolais*, la *Salle de cinéma de Moukondo*, le *Musée de l'histoire nationale (Marien Ngouabi)*, les *Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC)* ;
- la sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel et culturel : inventaire, inscription au patrimoine mondial ;
- la promotion des activités culturelles : participations congolaises aux manifestations culturelles internationales, organisation des manifestations culturelles et artistiques de portée nationale/internationale au Congo (*Fespam, Biennale congolaise des arts et des lettres*), aide à la création artistique et littéraire, organisation des prix littéraires et artistiques (*prix du président de la République*) ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des institutions, du personnel et des créateurs : il s'agira de la formation qualifiante aux métiers de la culture et des arts du personnel et des créateurs.

Bien que sensées soutenir l'initiative industrielle et culturelle dans le pays, toutes ces mesures n'ont pas encore produit de résultats. En dépit de ces initiatives, l'essor

du secteur industriel et culturel au Congo reste confronté à plusieurs difficultés liées aux régimes douanier, fiscal et au mauvais climat général des affaires.

Dans un pays à faible niveau d'industrialisation, les initiatives de création d'entreprises dépendent en grande partie des importations, tandis que pendant ce temps, les taux de prélèvement sur l'importation des équipements, matériels d'installation et de développement restent extrêmement élevés. Dans ces conditions, en l'absence d'une politique d'exonération de droits de douane plus ouverte, plusieurs entreprises sont lourdement pénalisées.

Comme le rappellent Marie Lise Alleman, Francisco D'Almeida, Bernard Miège et Dominique Wallon dans le cadre de leur étude sur les industries culturelles des pays du sud :

« les équipements et matériels sont en général considérés comme des biens de luxe et soumis à un droit de douane maximal en UEMOA (20%). “Dans la plupart des pays africains, les taxes sont de l'ordre de 40 % sur les spectacles ; 140 % sur les disques ; 40 % sur les équipements et matériels importés” »⁶⁶³.

Dans ce contexte marqué par un environnement des affaires peu propice, auquel il faut ajouter la timide libéralisation du secteur audiovisuel, les industries culturelles audiovisuelles s'installent sur la base de schémas inhabituels. La plupart des hommes d'affaires qui s'engagent dans le secteur industriel audiovisuel sont souvent de très hauts fonctionnaires, proches du pouvoir ou obligés de tisser de bons rapports avec le pouvoir afin de bénéficier des allègements douaniers et fiscaux. L'application de certaines dispositions pour encourager le développement du secteur industriel tarde à se mettre en place et pendant ce temps, les entreprises doivent déboursier des sommes colossales pour faire face à ces charges douanières et fiscales, alors que des mesures d'exonération, ou de réduction, des taxes fiscales ou douanières sont prévues par le code des investissements. Mais comme le font remarquer Marie Lise Alleman, Francisco D'Almeida, Bernard Miège et Dominique Wallon, *« elles le font rarement, soit par ignorance, soit par découragement devant la complexité des procédures »⁶⁶⁴.*

La mise en œuvre pratique d'une réelle stratégie industrielle et culturelle se fonde autour de l'État et s'organise à travers deux axes, notamment le volet stratégie

⁶⁶³ D'ALMEIDA, Francisco, ALLEMAN, Marie, Lise (2004), *Les industries culturelles des pays du sud : enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle ...* pp. 51-52.

⁶⁶⁴ D'ALMEIDA, Francisco, ALLEMAN, Marie, Lise (2004), *Ibid.* ... pp. 51-52.

industrielle et culturelle. La mise en œuvre de ces stratégies est étroitement liée à l'environnement dans lequel évoluent les industries culturelles *Télé-Congo* et *DRTV*.

Marie Lise Alleman, Francisco D'Almeida, Bernard Miège et Dominique Wallon nous lèguent un nouvel avertissement :

*« la complexité des industries culturelles et la spécificité de la culture qui ne peut s'appréhender qu'en fonction de son contexte rendent impossible la définition a priori de la politique culturelle d'un pays. Cependant, sur la base des tendances constatées au plan mondial et au plan national des pays du Sud, il est possible de formuler quelques considérations et de suggérer quelques principes de travail tant au niveau de la production culturelle en général qu'à celui des industries culturelles »*⁶⁶⁵.

Dans le contexte congolais, comme ailleurs en Afrique, la nature des produits implique que le développement des industries de la culture et de la communication - dont rappelons-le, relèvent les industries de l'information - fasse l'objet d'une politique publique fondée sur une stratégie industrielle et culturelle associant, autour du ministère chargé de la Culture, ceux de l'Économie, de l'Industrie, des Finances, de l'Emploi, de l'Éducation, de la Formation professionnelle, du Commerce et du Tourisme.

La mobilisation de ces différentes entités ministérielles exige d'une politique publique industrielle et culturelle au Congo, certes le financement étatique, mais également la mobilisation du capital financier privé. Le développement des industries culturelles et de la communication nécessite plus encore des actions de structuration du cadre juridique et institutionnel, d'accompagnement et de soutien des entrepreneurs industriels, culturels et de leur intégration aux dispositifs existants en faveur du développement.

Nous avons aussi souhaité questionner la situation économique du pays afin d'appréhender plus amplement l'environnement des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV*.

1.1.3. La situation économique du pays

⁶⁶⁵ ALLEMAN, Marie Lise, D'ALMEIDA, Francisco, MIEGE, Bernard, WALLON, Dominique (2004), *op. cit.*, p. 56.

L'examen de la situation économique de la République du Congo s'inscrit dans une perspective d'apporter un éclairage général sur la situation économique du pays en général et des industries culturelles et de la communication *Télé-Congo* et *DRTV* en particulier. Notre démarche s'appuiera sur les rapports de la *Banque Mondiale*⁶⁶⁶, puis sur des informations collectées au niveau des ministères de l'Économie et des Finances. Il convient de rappeler que le sous-sol congolais regorge de plusieurs ressources qui peuvent être mises à profit pour bâtir une économie solide et robuste. Il s'agit principalement : du pétrole, des minerais, du bois, des terres arables et une population jeune.

Comme le rappelle un rapport publié par la *Banque mondiale* :

« le pays est doté d'importants minerais tels que le fer et la potasse, qui ne sont pas encore exploités, d'une vaste superficie de terres arables, qui pourraient se révéler utiles dans le développement de l'agriculture, ainsi que d'une population jeune — qui, suffisamment instruite, pourrait constituer une main-d'œuvre dynamique porteuse d'effets bénéfiques sur la croissance économique. Toutefois, le Congo reste un État fragile, qui se remet doucement de la période de conflit et d'instabilité qui a marqué le pays entre 1990 et 2002. Le pays a également été instable après son indépendance en 1960, connaissant depuis des périodes de changement politique parfois marquées par la violence. Dans ce contexte, la gestion des problèmes économiques et financiers au Congo n'a pas joui d'un environnement stable. Les institutions financières du gouvernement (comme le Trésor, le Budget, etc.) sont encore sous-développées et manquent clairement de plans de dotation et de gestion des ressources humaines. S'appuyant sur le cours élevé du pétrole et un faible niveau de la dette, le pays a connu un environnement macroéconomique stable ces dernières années »⁶⁶⁷.

Cet environnement macroéconomique stable a été rendu possible grâce à un accord signé avec le *Fond Monétaire International* (FMI) permettant de restructurer la dette du pays et de rétablir les équilibres macroéconomiques. C'est dans ce cadre que le pays a pu atteindre le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTTE en 2010. De ce fait, la République du Congo a bénéficié d'une réduction de sa dette.

« Cette situation, en plus du cours élevé du pétrole entre 2010 et 2013, a mené à une croissance moyenne du PIB de 4,4 % pour cette période. Le secteur non pétrolier a progressé à un taux moyen d'environ 8 %, tandis que l'inflation à 4,1 % est restée relativement modérée au cours

⁶⁶⁶ BANQUE MONDIALE (2018), *Situation économique de la République du Congo*, Groupe de la banque mondiale, Édition - Septembre 2018, 73 p. BANQUE MONDIALE (2015), *Revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) de la République du Congo*, Département de la gestion macroéconomique et budgétaire, 258 p.

⁶⁶⁷ BANQUE MONDIALE (2015), *Revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) de la République du Congo*, Département de la gestion macroéconomique et budgétaire, pp. 17-18.

de la même période, bien qu'au-dessus des critères de convergence de 3 % de la CEMAC. La balance du compte courant a été également positive, à 1,3 % du PIB. Ces conditions favorables ont libéré une certaine marge budgétaire et le gouvernement a puisé dans ses importantes recettes pétrolières pour combler l'important déficit du pays en termes d'infrastructures de base. Les importantes recettes pétrolières et le faible paiement du service de la dette ont aidé le gouvernement à atteindre un niveau élevé d'excédents budgétaires (12,8 % du PIB en moyenne de 2004 à 2013) »⁶⁶⁸.

Au regard de cette bonne situation économique, le pays a mobilisé une part substantielle de ses recettes depuis 2006 afin de tenter d'accroître son niveau des investissements dans les infrastructures publiques. Il relève de cette initiative une hausse des dépenses d'investissement du pays. Par exemple, entre les années 2010 et 2013, les dépenses d'investissement du gouvernement (18,8 % du PIB) ont été plus élevées que les dépenses courantes (13,8 % du PIB). Toutefois, les revenus de la croissance et des investissements n'ont pas été distribués de façon uniforme. Le taux de pauvreté n'a que légèrement diminué au cours des dernières années, et il est bien au-dessus de celui des pays ayant le même niveau de revenu. Comme le rappelle la Banque Mondiale en s'appuyant sur les données d'un sondage ECOM réalisée en 2011 :

« le taux de pauvreté est passé de 50,7 % en 2005 à seulement 46,5 % en 2011. La pauvreté est plus importante dans les zones rurales, touchant 75,6 % de la population, contre 32,3 % dans les zones urbaines. Le taux de pauvreté diminue avec le niveau de scolarité ; il s'élève à 53,2 % pour les ménages dont les chefs n'ont pas fait d'études, contre 15,4 % pour ceux qui ont fréquenté les universités »⁶⁶⁹.

Au cours des dernières années, l'efficacité des dépenses publiques a été un défi majeur pour le pays, principalement en raison des faiblesses du système national de gestion des finances publiques. L'efficacité et la qualité des dépenses publiques en infrastructures restent faibles, malgré une montée en puissance des dépenses en capital au cours des dernières années. Cela est attesté par de fréquentes pannes d'électricité et la persistance d'un réseau routier encore en mauvais état. Les grands investissements n'ont pas encore abouti à une réduction substantielle des lacunes dans le domaine social et en matière d'infrastructures.

⁶⁶⁸ BANQUE MONDIALE (2015), *Revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) de la République du Congo*, Département de la gestion macroéconomique et budgétaire, p. 18.

⁶⁶⁹ BANQUE MONDIALE (2015), *Revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) de la République du Congo*, Département de la gestion macroéconomique et budgétaire, p. 19.

« De 2000 à 2013, le pays a dépensé en moyenne environ 300 milliards de FCFA par an dans les infrastructures, ce qui représente environ un tiers de son PIB par habitant. La question de l'efficacité des investissements publics est importante au Congo, comme l'a mis en évidence un rapport du Fond Monétaire Internationale (FMI), en classant le pays avant-dernier en termes d'efficacité des dépenses d'investissement public. Ce manque d'efficacité était alors dû à de mauvaises pratiques de sélection, d'évaluation et de suivi des projets d'investissements ainsi qu'à un système non réglementé de passation des marchés publics »⁶⁷⁰.

Dans la perspective d'améliorer l'efficacité de ses dépenses, le gouvernement a adopté un certain nombre de réformes de la gestion des finances publiques. Trois grandes réformes ont été adoptées :

- le *Plan d'action du gouvernement de la gestion des finances publiques* (PAGGFP) en 2006 ;
- le *Plan d'action pour l'amélioration de l'investissement* (PAAGIP) en 2008 ;
- le *Code des marchés publics* en 2009.

Parallèlement, d'importantes innovations ont eu lieu pour renforcer la gestion des finances publiques. Parmi celles-ci :

- l'introduction du SYSTAF et un numéro d'identification unique, ce qui a permis à l'administration fiscale d'enregistrer tous les contribuables sur un seul fichier ;
- la mise en place dans l'administration des douanes du logiciel SYDONIA pour un meilleur contrôle de l'assiette fiscale et pour sécuriser les recettes douanières ;
- l'amélioration de la transparence et de la gouvernance dans le secteur du pétrole par la certification trimestrielle des recettes pétrolières ;
- la création d'un service d'informatisation au ministère des Finances ;
- l'adoption d'un décret détaillant et simplifiant le circuit des dépenses et les rôles respectifs des principaux intervenants.

Toutefois, bon nombre de ces réformes ont rencontré des problèmes de mise en œuvre, en partie à cause du manque de coordination entre les ministères.

Après avoir atteint le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTTE, le gouvernement a dissous la structure responsable de la coordination des réformes

⁶⁷⁰ GUPTA, Sanjeev, KANGUR, Alvar, PAPAGEORGIOU, Chris, WANE Abdoul (2011), *Efficiency-Adjusted public capital and growth*, IMF Working Paper, pp. 4-36.

économiques. Bon nombre d'entre elles n'avaient pas de date butoir durant la phase de mise en œuvre. Pour le PAGGFP, les décrets d'application se rapportant à la comptabilité publique et à la nomenclature budgétaire de la nouvelle loi organique de septembre 2012 sont toujours manquants. La *Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire* (CCDB) n'a pas encore commencé à examiner l'efficacité des revues judiciaires et parlementaires. Pour le PAAGIP, les ressources avaient été allouées dans le budget de 2010 pour procéder à des études préliminaires de faisabilité, mais ces études n'ont pas encore débuté. Quant au processus du CDMT, achevé en 2010 aux niveaux central et sectoriel, il n'est toujours pas utilisé systématiquement dans le processus de budgétisation. Les délais de traitement de la chaîne des dépenses du code des marchés publics révisé en 2011 sont trop longs ; le système doit encore être amélioré pour être opérationnel. Par conséquent, l'objectif principal du PEMFAR est d'alimenter le débat national au sujet de la mise en œuvre de la réforme budgétaire, fiscale, des marchés publics et de décaissement. Le gouvernement a mis en œuvre des réformes budgétaires et fiscales, y compris celle des marchés publics et de décaissement.

« Toutefois, le Congo est actuellement confronté à une faible exécution budgétaire dans certains ministères de tutelle, à une dégradation de la reddition des comptes pour les dépenses, et toujours à des services publics de moindre qualité. Ce PEMFAR constitue une occasion d'engager un dialogue constructif avec les membres du gouvernement sur l'amélioration de la mise en œuvre et de la coordination des réformes en cours. Le format PEMFAR a été choisi parce qu'il permet une évaluation globale des résultats du budget par le biais d'une Revue des dépenses publiques (RDP), une Évaluation de la responsabilité financière publique grâce à une Évaluation de la responsabilité financière du pays (ERFP) et une Revue de l'évaluation des marchés publics du pays (REMPP) »⁶⁷¹.

Un rapport récent réalisé par la *Banque Mondiale*⁶⁷² complète cette analyse de la situation économique par celle du contexte macroéconomique et financier. De 2008 à 2013, le Congo a tiré profit des prix élevés du pétrole et de l'allègement substantiel de sa dette après être parvenu au point d'achèvement au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres endettés (PPTE). Au cours de cette période, le prix du pétrole a atteint en moyenne 100 \$ US le baril, alors qu'il était d'environ 20 \$ US le baril de

⁶⁷¹ BANQUE MONDIALE (2015), *Revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) de la République du Congo*, Département de la gestion macroéconomique et budgétaire, pp. 19-20.

⁶⁷² BANQUE MONDIALE (2018), *Situation économique de la République du Congo*, Groupe de la banque mondiale, Édition - Septembre 2018, pp. 13-62.

1990 à 2002. De 2002 à 2012, le prix du pétrole a quintuplé. En 2010, le Congo est parvenu à atteindre le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE. Suite à cela, la quasi-totalité de sa dette (vis-à-vis des débiteurs faisant partie du processus PPTE renforcé) a été annulée. Le paiement du service de la dette a alors chuté de 20 % du total des dépenses en 2008 pour atteindre 8 % en 2013. Ces deux faits saillants du développement économique ont conduit à une croissance assez forte au cours de cette période. La hausse du prix du pétrole a augmenté la domination du secteur pétrolier sur l'économie congolaise, ainsi que la demande des produits et services non pétroliers en raison de la hausse du revenu des ménages. En outre, le cours élevé du pétrole a permis de générer de fortes recettes pétrolières ; de ce fait, le gouvernement a pu investir massivement pour améliorer les infrastructures publiques de base. Cet investissement dans les infrastructures a renforcé le secteur non pétrolier qui a cru à un taux moyen d'environ 8 % au cours de cette période, contre 5,4 % de croissance du PIB auparavant. Les prix élevés du pétrole et la faible dette publique ont libéré la marge budgétaire, qui a ensuite été utilisée pour le financement de nouveaux besoins formulés par divers groupes à l'échelle nationale. Le niveau élevé des prix pétroliers a augmenté les recettes pétrolières, alors que l'annulation de la dette a réduit ses dépenses de fonctionnement. En conséquence, le gouvernement a affiché des excédents budgétaires de 2010 à 2013, principalement dus au cours élevé du pétrole puisque le pays a commencé à afficher ses excédents budgétaires en 2003, date de début du *boom* pétrolier. La marge budgétaire devrait se resserrer à la suite de l'engagement important du gouvernement à augmenter les salaires des fonctionnaires, de la réalisation de grands investissements d'infrastructures pluriannuelles et d'une prévision d'un niveau bas des prix de pétrole dans les années à venir. La forte dépendance de l'espace budgétaire sur des recettes pétrolières volatiles soulève la question de la gestion des revenus, en particulier ceux issus des ressources naturelles. Les prix du pétrole sont très volatils, et l'ont été au cours de la période 2008–2013. Une forte baisse du cours du pétrole en 2009 a réduit de manière significative les revenus du gouvernement. Comme le rappelle la Banque Mondiale à travers ce rapport de 2018 :

« le caractère non renouvelable du pétrole menace la viabilité à long terme des finances publiques au Congo. Enfin, la justesse des prévisions

des recettes pétrolières reste un sérieux défi pour la gestion budgétaire en raison du manque de transparence dans l'utilisation des recettes »⁶⁷³.

La baisse des prix du pétrole depuis plus de 5 ans replonge le pays dans une situation économique difficile. Il est à nouveau en discussion avec le *Fond Monétaire Internationale* (FMI) en vue de négocier un nouvel accord afin de réduire sa dette et rétablir les équilibres budgétaires. Le pays est loin de retrouver une instabilité économique tant qu'il ne parvient pas à diversifier son économie.

Au regard de ce qui précède, le contexte économique général, le contexte institutionnel, l'absence d'une politique industrielle et culturelle appropriée pénalisent l'essor des industries culturelles et de la communication *Télé-Congo* et *DRTV*.

Au-delà de ces difficultés, les instances médiatiques doivent assurer quotidiennement la production et la diffusion des programmes. Nous nous intéressons maintenant aux logiques économiques et managériales qui charpentent cette production et diffusion télévisuelle en contexte congolais.

1.2. La soumission de la couverture de l'actualité à la gouvernance symbolique du champ de l'action gouvernementale à *Télé-Congo* et aux ressources publicitaires à *DRTV*

À la suite de l'examen du contexte économique général, de l'environnement institutionnel, de la politique industrielle et culturelle, nous mobilisons désormais l'économie des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, relevant respectivement du secteur public et privé. Notre démarche vise à établir le lien entre d'une part, la couverture d'actualité et d'autre part, l'économie des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV* dans le but de lever notre troisième hypothèse de recherche. Comme l'ont déjà remarqué Ivan Chupin, Nicolas Hubé et Nicolas Kaciaf :

« la capacité des médias à nourrir la vie démocratique dépend tout aussi étroitement de leur viabilité économique »⁶⁷⁴.

Le lancement de toute activité économique au-delà de la mobilisation des ressources humaines, matérielles et techniques, et de l'ambition d'engranger les

⁶⁷³ BANQUE MONDIALE (2018), *Situation économique de la République du Congo*, Groupe de la banque mondiale, Édition - Septembre 2018, pp. 13-62.

⁶⁷⁴ CHUPIN, Ivan, HUBÉ, Nicolas, KACIAF, Nicolas (2009), *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, p. 113.

profits, nécessite un capital de base. Ce capital de base est indispensable pour amorcer l'activité et renflouer les caisses les premières années avant que l'équilibre ne soit atteint. De même, des stratégies financières demeurent indispensables pour assurer des entrées de revenus réguliers et de permettre le fonctionnement quotidien. La prise en compte de ces conditions nous aidera à mieux comprendre la situation à *Télé-Congo* et *DRTV*.

1.2.1. La précarité financière comme l'une des sources de l'exclusion dans la couverture de l'actualité à *Télé-Congo*

L'émetteur *Télé-Congo* est une chaîne de télévision généraliste du secteur public, financée en principe par l'État congolais, les recettes publicitaires et la redevance audiovisuelle. *Télé-Congo* a évolué en situation de monopole pendant 40 ans, avant d'être confrontée à l'ouverture télévisuelle entraînant la concurrence des chaînes privées à partir de l'année 2002. Cette libéralisation du secteur audiovisuel s'est accompagnée de difficultés économiques pour la chaîne publique, comme l'ont déjà signalé Jean-Claude Gakosso⁶⁷⁵, Robert Ludovic Miyouna⁶⁷⁶, Pierre Minkala-Ntadi⁶⁷⁷, Vincent Sosthène Fouda⁶⁷⁸. Le constat a été confirmé par le rapport d'une étude de CFI en 2005 :

*« Bien qu'inachevée, l'ouverture des espaces télévisuels facilite les aspirations au pluralisme démocratique et à son corollaire, le pluralisme de l'information. Cette ouverture accentue cependant le déséquilibre des images et l'échange inégal de celle-ci, car les leviers qui favorisent s'appuient certes sur des réalités politiques, sociales et culturelles, mais ne profitent pas pour autant de situations économiques qui découleraient de l'émergence d'un plus vaste marché publicitaire »*⁶⁷⁹.

Nous avons souhaité dans le cadre de cette analyse confronter ces résultats aux types de financement actuel de *Télé-Congo*, afin de mieux cerner la couverture de l'actualité par la chaîne de télévision. De ce fait, pour mesurer la santé économique de *Télé-Congo* et *DRTV*, nous avons mobilisé trois sous-indicateurs, à savoir :

⁶⁷⁵ GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan.

⁶⁷⁶ MIYOUNA, Robert, Ludovic (27 novembre 2012), *Télévision émergente, Communication au 50^{ème} anniversaire de Télé-Congo*, Brazzaville, Congo, pp. 7-8.

⁶⁷⁷ MINKALA-NTADI, Pierre (2012), *Appropriation professionnelle des technologies de l'information et de la communication en contexte de d'indépendance politique : la spécificité de la co-construction de l'information de presse au Congo-Brazzaville (1963-2012)*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Grenoble, sous la direction du professeur Bertrand Cabedoche.

⁶⁷⁸ FOUDA, Vincent, Sosthène (2009), « Les médias face à l'ouverture démocratique en Afrique noire : doutes et certitudes », *Les cahiers du journalisme*, n°9, pp. 202-211.

⁶⁷⁹ CFI (2005), *Synthèse de l'étude : Le média télévision en Afrique aujourd'hui, Marchés, concurrence et développement*, Paris, p. 5.

- les sources de financement étatique ;
- les ressources publicitaires ;
- la redevance audiovisuelle.

Premièrement, *Télé-Congo* en tant chaîne publique est logiquement financée par le budget de l'État congolais. Le budget alloué à *Télé-Congo* dans le cadre de ce budget de l'État varie selon les années et en fonction de la situation économique du pays. Il était de 64 680 millions de francs CFA en 1964, de 400 millions de francs CFA en 1984, de 110 millions de francs CFA en 2012, de 135 millions en 2013. Bien que souvent insuffisant, ce budget fait l'objet d'une procédure de décaissement par tranche assez lente.

Deuxièmement, le contexte économique congolais caractérisé par une économie informelle qui n'encourage pas le développement d'un marché publicitaire important pour les médias au Congo. Comme le faisait remarquer Renaud de la Brosse il y a une vingtaine d'années : « *en Afrique, la publicité ne représente que rarement plus de 20 % des ressources* »⁶⁸⁰. L'importance de la publicité à *Télé-Congo* se mesure par deux critères : le premier, la tarification des produits de *Télé-Congo* ; le deuxième, la part des programmations commerciaux dans la grille de programme de la chaîne. Cette évaluation se fera sur la base de la tarification des produits de *Télé-Congo* en 2016 et la grille des programmes de 2016.

De ce fait, la tarification des produits de *Télé-Congo* en 2016 se présente à travers le tableau page suivante :

⁶⁸⁰ DE LA BROSSE, Renaud (1999), « Afrique subsaharienne en transition : des journaux nécessairement engagés », *Les Cahiers du journalisme*, N° 6, octobre 1999, p. 112.

Tableau n° 11 : Tarification des produits de Télé-Congo en 2016		
Produits	Heures	Montant
Tranches horaires : (publicités : durée maximale : 45 secondes)	6H45'; 13H ; 18H26; 18H56	25.000 F CFA
Communiqué (15H30 + redif à 23H00 et 6H45')		
- divers sans Photo		5 000 F
- divers avec Photo		10 000 F
-commercial sans Photo :		10 000 F
-commercial avec Photo :		20 000 F
- décès sans Photo :		10 000 F
- décès avec Photo :		20 000 F
- message en Crawl (multiple Passages) :		20 000 F
Sponsoring émission (durée 1 mois)		
- encart Spot Publicitaire dans les Génériques Début et Fin :		300.000 F
- encart Spot Publicitaire au Milieu de l'Emission : (Par Emission) :		45.000 F
- fixation du Logo à l'Ecran pendant l'émission :		500.000 F
- décor plateau aux couleurs de l'entreprise :		500.000 F
gazette		
	(durée maximale : 5 minutes)	150.000 f
publi-reportage		
	(durée maxi : 5 minutes)	250.000 F
Placements aux journaux télévisés		
reportage commercial dans le j.t	(durée maximale 2mn)	250.000 f
invité au J.T. du représentant de l'entreprise		250.000 F
page spéciale		
	(durée maximale : 5 minutes)	150.000 f
tribune		
	(durée maximale : 45 minutes)	500.000 f

La lecture des résultats de la tarification des produits de *Télé-Congo* en 2016 indique qu'au-delà du nombre des produits, ils n'autorisent pas de rentrée importante de revenus au regard des montants indiqués. Sur 19 produits de cette grille tarifaire, seuls 9 produits sont taxés à plus de 100.000 F CFA, soit près de 150 euros. Le montant le plus élevé de cette tarification est fixé à 500.000 F CFA, soit près de 750 euros. Trois types de produits sont concernés par cette catégorie notamment dans le cadre du sponsoring des émissions (fixation du Logo à l'écran pendant l'émission et décor plateau aux couleurs de l'entreprise), puis l'organisation d'une tribune spéciale. Les montants des 10 autres catégories de produits restent faibles, soit de 5.000 F CFA, près de 8 euros à 45.000 F CFA, soit près de 67 euros.

De même, il ressort de ces résultats que *Télé-Congo* a également recours aux financements de type dit « alternatif », souvent en œuvre dans les chaînes privées, notamment la *gazette* (une tranche d'animation publicitaire sur des entreprises), le publi-reportage et le reportage commercial dans les journaux télévisés. Dans sa stratégie commerciale, comme les chaînes privées, *Télé-Congo* s'inscrit dans cette forme récente du journalisme rémunéré, qui consiste à exiger des paiements pour le passage sur l'antenne de certaines émissions magazines comme pages spéciales, digi-reportages, tribunes et autres.

Par ailleurs, en croisant cette grille tarifaire des produits avec la grille des programmes, il apparaît clairement que la publicité occupe une place moins importante à *Télé-Congo*. Les résultats de notre étude menée en janvier 2018, sur la base de la grille de programmes de *Télé-Congo* de 2016⁶⁸¹, montrent que les émissions commerciales occupent à peine 8 %. Elles occupent une place encore moins importante selon l'examen *supra* de la grille de programmes de 1990, soit 3 %. Cette tendance est confirmée au niveau de la catégorie des publi-reportages, conformément à la grille de programme de 2016, soit 9 % de représentation.

Au regard du faible taux de représentation de ces émissions commerciales dans la grille de programmes de *Télé-Congo*, nous observons très nettement l'insuffisance des revenus publicitaires dans le financement de la chaîne.

⁶⁸¹ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité de l'information ? », Revue *Editions Oudjat*, numéro 001, pp. 6-8, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>.

Troisièmement, dans un environnement économique peu favorable au marché publicitaire et avec un financement insuffisant de la télévision publique par l'État, une *redevance audiovisuelle* (RAV) a été instaurée depuis plus de 18 ans. Elle est fixée à 1000 Francs CFA par mois, soit près de 2 euros par foyers. Le recensement des foyers se fonde sur les abonnés de la *Société nationale d'électricité* (SNE). Tous les abonnés au réseau de la société nationale d'électricité (SNE) sont censés payer cette taxe. Ils sont supposés être des détenteurs de postes téléviseurs, donc des téléspectateurs potentiels. Le recouvrement de cette redevance par la *Société Nationale d'Électricité* doit permettre de financer en partie les activités des chaînes de télévision qui font face à d'énormes difficultés de financement. Malheureusement, à ce jour, les conditions d'attribution de cette taxe ne sont pas tout à fait au point.

Estimée à « 500 millions de francs CFA en 2013 »⁶⁸², cette taxe reste indisponible dans le budget des chaînes de télévision en particulier et des médias audiovisuels en général.

Partant de cette situation, à l'occasion des *Assises de la Presse Congolaise*, une recommandation y renvoyant a été adoptée :

*« la modification de la loi n°16-2001 du 31 décembre 2001 portant institution de la Redevance Audiovisuelle (RAV) afin d'affecter les recettes collectées par la Société Nationale d'Electricité (SNE), au titre de la Redevance Audiovisuelle à un compte d'affectation spéciale consacré au financement de l'audiovisuel public »*⁶⁸³.

Au terme de l'examen de ces premiers types de financement de *Télé-Congo*, nous observons une situation endémique de crise budgétaire à *Télé-Congo*, qui constitue l'une des raisons, au delà des raisons politiques - de l'exclusion de certains types d'informations à la tribune des journaux télévisés. Cette exclusion se traduit aussi par les faibles taux de représentation de certains champs d'informations, des scènes, des départements et des sources d'informations.

La situation se présente différemment pour *DRTV*, sans que pour autant, son statut de chaîne privée la délivre des contraintes économiques et budgétaires. Pour cette dernière chaîne, les difficultés proviennent principalement de la déstructuration du

⁶⁸² MIYOUNA, Ludovic, Robert (27 novembre 2012), *Télévision émergente, Communication au 50^{ème} anniversaire de Télé-Congo ...* pp. 7-8.

⁶⁸³ *Actes des Assises de la Presse Congolaise*, du 25 au 28 octobre 2018 organisées par le ministère de la communication, le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, l'UNESCO et l'AUF, p. 47.

marché publicitaire et des difficultés d'accès au crédit bancaire pour seulement assurer ses frais de financement avant même de penser investissements.

1.2.2. La déstructuration du marché publicitaire et les difficultés d'accès au crédit bancaire : une double contrainte explicative de la diversité des champs thématiques et de certaines exclusions informationnelles dans le journal télévisé de DRTV

À la suite de l'examen des types de financement de *Télé-Congo*, nous avons inventorié les types de financement de *DRTV*. Conformément à son statut de chaîne privée, *DRTV* laisse apparaître deux types de financement attendus :

- le crédit bancaire ;
- la publicité et les annonces.

Dans un contexte économique congolais dominé par l'économie informelle, les instances médiatiques sont limitées dans leurs ambitions de proposer des contenus télévisuels originaux. Le système bancaire au Congo reste moins développé qu'ailleurs et l'octroi des crédits exige souvent des conditions préalables difficiles à remplir pour les opérateurs économiques. Cet état de fait n'inscrit pas souvent les banques en situation de soutien de l'activité économique du pays. Au niveau du secteur audiovisuel et la télévision en particulier, l'accès au crédit bancaire demeure délicat pour les promoteurs économiques de ce nouveau secteur. Comme le remarque Marie-Soleil Frère, dans le cadre de l'économie des médias en Afrique francophone :

« [...] un problème majeur réside dans la difficulté d'accès au crédit bancaire qui devrait permettre aux entreprises de presse confirmées de procéder à des investissements pour améliorer leurs capacités de production »⁶⁸⁴.

Le recours à ce type de financement s'avère particulièrement difficile en Afrique francophone mais quelques cas exceptionnels ont pu être constatés au Rwanda dans le cadre de la radio *Contact FM* par exemple et au burundi pour le journal *Iwacu*. De manière générale, il est également difficile d'obtenir des éléments d'information clairs sur la provenance des investissements dont bénéficient les médias privés en Afrique francophone.

⁶⁸⁴ FRERE, Marie-Soleil (2016), *Journalismes d'Afrique*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 283.

Par ailleurs, dans ce contexte économique congolais caractérisé par une économie informelle, le marché publicitaire reste déstructuré et politisé, pour emprunter l'expression de Marie-Soleil Frère⁶⁸⁵. Ce constat avait déjà été établi par Renaud de la Brosse⁶⁸⁶, Jean-Claude Gakosso⁶⁸⁷, Ludovic Robert Miyouna⁶⁸⁸, Pierre Minkala-Ntadi⁶⁸⁹, Vincent Sosthène Fouda⁶⁹⁰ et dans le rapport de CFI⁶⁹¹, comme dans nos propres travaux⁶⁹² : tous parlent du faible taux de la publicité, en Afrique en général comme au Congo, en particulier. C'est cependant grâce à un contrat publicitaire qu'émerge la première chaîne privée commerciale et généraliste en République du Congo, précisément *DRTV*. À la suite de Robert Ludovic Miyouna, Bibéné Passi le précise dans son mémoire de master sur la presse congolais et son financement :

« *Digital Radio Télévision, [a été] créée le 28 novembre 2002 à la faveur d'un partenariat publicitaire (sur une période de trois ans pour un montant de 200 millions de F CFA) passé entre la Compagnie française de l'Afrique de l'Ouest (CFAO) et le général homme d'affaires Norbert Dabira* »⁶⁹³.

L'émetteur privé commercial *DRTV* se lance ainsi en 2002 avec un budget annuel de 500.000.000 de francs Cfa, comme le signale *Jeune Afrique*⁶⁹⁴.

Pour autant, dans un contexte médiatique et économique aussi peu favorable que celui du Congo, l'absence d'un cadre juridique fiable de la publicité accroît la précarité économique des émetteurs audiovisuels. Nous tenterons de mesurer la part de la publicité dans le budget de *DRTV* à travers deux sous-indicateurs : la tarification des produits et la part des émissions commerciales à travers la grille des

⁶⁸⁵ FRERE, Marie-Soleil (2016), *ibid.*, p. 284.

⁶⁸⁶ DE LA BROSSE, Renaud (1999), « Afrique subsaharienne en transition : des journaux nécessairement engagés » ... p. 112.

⁶⁸⁷ GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan.

⁶⁸⁸ MIYOUNA, Ludovic, Robert (27 novembre 2012), *Télévision émergente, Communication au 50^{ème} anniversaire de Télé-Congo* ... pp. 7-8.

⁶⁸⁹ MINKALA-NTADI, Pierre (2012), *Appropriation professionnelle des technologies de l'information et de la communication en contexte de d'indépendance politique : la spécificité de la co-construction de l'information de presse au Congo-Brazzaville (1963-2012)*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Stendhal, Grenoble 3, sous la direction du Professeur Bertrand Cabedoche.

⁶⁹⁰ FOU DA, Vincent, Sosthène (2009), « Les médias face à l'ouverture démocratique en Afrique noire : doutes et certitudes » ... pp. 201-211.

⁶⁹¹ CFI (2005), *Synthèse de l'étude : Le média télévision en Afrique aujourd'hui, Marchés, concurrence et développement*, Paris, p. 5.

⁶⁹² NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité de l'information ? », *Revue Editions Oudjat*, numéro 001, pp. 6-8, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>.

⁶⁹³ PASSI, Bibéné (2013), *Presse congolaise et son financement*, Mémoire de Master en Développement de l'Université Senghor sous la Direction de Jean Félix Makosso, Maître-assistant - CAMES Université Marien Ngouabi Congo (Brazzaville), pp. 10-12.

⁶⁹⁴ <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2646p096.xml0/>

programmes de *DRTV*. Les résultats de cette évaluation peuvent se lire dans le tableau page suivante :

Tableau n° 12 : Tarification des produits de DRTV en 2016	
Produits	Montants
communiqué simple	5 000 F CFA
communiqué avec photos	20 000 F CFA
fabrication spot publicitaire	150 000 F CFA
diffusions	45 000 F CFA par passage
<i>no comment</i>	150 000 F CFA
digi-reportage	250 000 F CFA
achat d'espace	300 000 F CFA à 500 000 F CFA pour 20 mn d'antenne
invité J.T.	100 000 F CFA
participation à une émission	50 000 F CFA à 150 000 F CFA
direct	A partir de 1 500 000 F CFA

La tarification des produits à *DRTV* enregistre des montants très élevés, contrairement à *Télé-Congo*. En effet, sur 10 produits inscrits sur la base de tarification de *DRTV*, les montants varient entre 5 000 F CFA, soit environ 8 euros et 1 500 000 F CFA, soit environ 2 205 euros. De même, sur 10 produits inscrits dans cette tarification, la tarification de 6 produits est supérieure à 100 000 F CFA, soit environ 148 euros contre 4 produits dont les prix varient entre 5 000 F CFA, soit environ 8 euros et 45 000 F CFA, soit environ 67 euros.

Par ailleurs, conformément à la grille des programmes de 2016, notre étude, menée en janvier 2018 sur la base des grilles de programmes de *DRTV* de 2016⁶⁹⁵, montre que les émissions commerciales occupent 15 % du temps d'antenne. De même, la catégorie *no comment*, *digi-reportage*, et *page spéciale* maintient cette tendance à la hausse à hauteur de 29 % dans la structure des types d'émissions magazines de

⁶⁹⁵ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité de l'information ? », Revue *Editions Oudjat*, numéro 001, pp.6-8, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

DRTV en 2016. Cette tendance se confirme dans les grilles de programmes de 2011 et 2014. En 2011, nous enregistrons ainsi un pourcentage de 12 % mais, cependant, en baisse s'agissant de la catégorie *non comment, digi-reportage* et *page spéciale*, dans la structure des types d'émissions magazines dont le pourcentage n'atteint plus que 2 %. En 2014, le pourcentage d'émissions commerciales passe à 16 %, puis à 23 % pour la catégorie *no comment, digi-reportage* et *page spéciale* dans la structure des types d'émissions magazines.

Par ailleurs, au-delà de la publicité, les médias privés peuvent bénéficier de l'aide de l'État afin de surmonter les difficultés de trésorerie mais cette aide reste à ce jour irrégulière, sinon quasi absente.

Ainsi, à ce stade des investigations, sans pour autant déjà tirer des conclusions définitives, nous notons donc que les résultats des ressources publicitaires sont plus importants à *DRTV* qu'à *Télé-Congo*. Cette importance des ressources financières justifie en partie la tendance à la diversification thématique dans les attitudes informatives de cet émetteur.

1.3. Une commercialisation des biens et services peu onéreuse à *Télé-Congo* et *DRTV*, frein additionnel à la couverture de l'actualité

Pour mieux cerner les attitudes informatives de *Télé-Congo* et *DRTV* afin de vérifier notre troisième hypothèse, nous mobilisons maintenant le nouvel indicateur que constitue la vente des biens et services. Il ressort de cette analyse quelques tendances lourdes que nous tenterons de restituer avec les résultats qui suivent.

Il convient d'abord de rappeler le déséquilibre qui caractérise l'essor des industries selon les différentes régions du monde. Si le développement des industries culturelles et de la communication dans les pays de l'Europe de l'Ouest a été lié, au moins pendant ces dernières décennies, au développement des médias audiovisuels, dans d'autres régions du monde, notamment dans les pays du sud, la situation se présente totalement différente. Bernard Miège l'observe :

« Si la plupart des pays du Sud sont des importateurs « nets » de marchandises culturelles et informationnelles, leurs marchés, quoi

qu'en croissance relative, ne représentaient qu'une très faible part du commerce mondial »⁶⁹⁶.

Le constat se vérifie pour le continent africain, si l'on fait exception de la filière du cinéma et de l'audiovisuel au Nigéria, après le Brésil de *Globo* et le Mexique de *Televisa* : l'attractivité de *Nollywood* y justifie la ruée actuelle des investisseurs français, états-uniens, chinois de l'audiovisuel (*Canal, Netflix, Startimes...*).

Pour mesurer la place dans le commerce mondial des marchandises culturelles et de la communication impliquées au Congo, constitutives de l'environnement de *Télé-Congo* et *DRTV*, nous débuterons notre analyse par le repérage des modalités de production et de la qualité de programme avant de procéder à une analyse du marché culturel et informationnel.

De fait, le fonctionnement des industries culturelles et de la communication nécessite d'une part, la mobilisation des moyens financiers important et d'autre part, une succession de stades jusqu'à la finalisation du produit, avec une multiplicité d'intervenants, du réalisateur aux techniciens en passant par les chargés de production. Au cœur de ce dispositif qui nécessite bien évidemment un capital financier important, se trouve la programmation qui est généralement la première composante du budget d'une chaîne. Elle regroupe les génériques propres à la chaîne, des débuts et fin d'émission, les émissions « institutionnelles » qui lui sont parfois imposées (discours d'un président, campagnes électorales), les rediffusions de films et de programmes, et enfin la publicité. Pour le reste du temps encore disponible, la chaîne a le choix entre fabriquer les nouveaux programmes (la production), acheter des programmes déjà existants ou encore déléguer sa production à des entreprises sous-traitantes. Les arbitrages des chaînes sont conditionnés par leur budget et par le dispositif réglementaire mis en place par la puissance publique. Comme le faisaient remarquer Nathalie Sonnac et Jean Gabszewicz en 2013 :

« les coûts de production sont liés aux trois grandes activités économiques verticalement intégrées des chaînes : production de programmes (et vente des droits de diffusion correspondants), programmation et diffusion auprès des téléspectateurs »⁶⁹⁷.

⁶⁹⁶ MIEGE, Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Grenoble, Presse Universitaire de Grenoble, p. 82.

⁶⁹⁷SONNAC, Nathalie, GABSZEWICZ Jean (2013), *L'industrie des médias à l'ère numérique*, Paris, La Découverte, p. 25.

Il convient de rappeler qu'on distingue deux types de programmes : les programmes de *flux* et les programmes de *stock*. Les premiers sont conçus pour une diffusion unique (même si, en raison de la multiplication du nombre des chaînes, ils peuvent parfois faire l'objet de rediffusions). Leur valeur économique est détruite lors de la première diffusion. C'est le cas des journaux télévisés, des reportages, des transmissions en direct ou encore des émissions de jeux et de plateau. Ces programmes peuvent être produits par la chaîne elle-même ou par une société indépendante. Les programmes de *stock* ont une durée de vie plus longue et pourront donner lieu, à moyen terme, à une seconde diffusion sans grand risque d'échec en termes d'audiences. Il s'agit des films, séries, feuilletons, documentaires, etc.

Bernard Miège le constate :

« bien que les industries culturelles « traditionnelles et historiques » sont dans une mauvaise passe aujourd'hui, cela ne signifie pas que celle qui sont à l'offensive soient dans une situation bien meilleure. Plusieurs économistes dont les références théoriques s'opposent, se sont en effet retrouvés d'accord pour attribuer des traits économiques assez semblables à l'activité de la radio-télévision »⁶⁹⁸.

Cette observation est également partagée par Nicolas Garnham, Gareth Locksley et François Rouet dans le cadre de leurs travaux sur l'économie de la culture. Ils faisaient observer déjà à la fin de la décennie 80 que :

« la radio-télévision est une industrie qui, comme les autres industries culturelles, est marquée à la fois par une demande incertaine et par le fait que les coûts de production ne sont pas strictement liés à la valeur du produit. En résultent des pressions à la hausse (communément appelées « inflation des coûts ») qui s'accroissent lorsque les ressources provenant de la publicité sont abondantes »⁶⁹⁹.

Le point de vue selon lequel les producteurs télévisuels produisent surtout des prototypes et sont pour l'essentiel des industries de main d'œuvre, où il n'est guère possible de réaliser des gains de productivité en investissant dans les techniques nouvelles, est alors partagé par une majorité, mais Nicolas Garnham et Gareth Locksley n'en tirent pas les mêmes conclusions qu'Alain Le Diberder, par exemple. Pour eux en effet, l'analyse économique ne saurait justifier un choix en matière de financement de la radio-télévision. Ces diverses analyses, d'une façon ou d'une

⁶⁹⁸ MIEGE, Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Grenoble, Presse Universitaire de Grenoble, p. 74.

⁶⁹⁹ ROUET, François (1989), *Économie et culture-Industrie culturelle* (4^e conférence internationale sur l'économie de la culture d'Avignon, mai 1986), Paris, La documentation française, pp. 197-213.

autre, placent le système télévisuel au cœur du fonctionnement des industries culturelles et de la communication.

Bien que les industries culturelles et de la communication *Télé-Congo* et *DRTV* sont confrontées à une crise budgétaire, la production interne reste supérieure à la production externe. Comme le faisait remarquer Ludovic Robert Miyouna, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Marien Nguabi (Congo) et conseiller en communication du ministre de la Communication lors de son discours sur le cinquantenaire de *Télé-Congo* :

« en situation de fonctionnement normal et dans le cadre de la grille actuelle en vigueur à raison de 19h d'antenne effective quotidienne, on peut miser raisonnablement sur une estimation proche de 100 millions de francs CFA par mois, soit 1.200.000.000 de francs CFA, [soit 1.791.045 euros] par année, compte non tenu des dépenses d'investissement »⁷⁰⁰.

Pendant cette période, le budget de *Télé-Congo* en 2012 n'était à peine que de 110 millions, soit 164 179 euros par année, correspondant à un écart de 1 090 millions de francs CFA, soit 1 626 865 euros.

La situation de *DRTV* est proche de celle de *Télé-Congo* car les difficultés financières pénalisent également son fonctionnement. *DRTV*, qui était jadis en situation de monopole dans le secteur privé national, subit désormais la concurrence des autres émetteurs nationaux depuis 2009, avec le lancement de *Média Numérique Télévision (MN TV)*. Selon les résultats de notre étude⁷⁰¹ menée en janvier 2018 sur la base des grilles de programmes de *Télé-Congo* et de *DRTV* de 2016, la production interne de *Télé-Congo* est de 83 % contre 17 % de production externe et 81 % contre 19 % pour *DRTV*. En dépit des crises budgétaires, l'importance de la production interne des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* est plus importante que la production externe. Ce déséquilibre entre production interne et externe s'explique également par l'insuffisance des moyens financiers des émetteurs congolais, qui constitue un handicap pour l'acquisition des programmes extérieurs. De ce fait, il est important de questionner la valeur de ces produits culturels et informationnels internes sur le marché national et international.

⁷⁰⁰ MIYOUNA, Ludovic, Robert (27 novembre 2012), *Télévision émergente* ...pp. 7-8.

⁷⁰¹ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité de l'information ? » ... pp. 6-8.

Ces biens culturels et informationnels de *Télé-Congo* et *DRTV* trouvent un écho favorable auprès des participants extérieurs aux différentes émissions. Pour des raisons d'archivage et de visibilité, ces invités acquièrent ces programmes. Ces programmes acquis sont parfois diffusés sur des chaînes concurrentes à la demande des acquéreurs par l'intermédiaire des achats d'espace, sans autorisation préalable de l'instance de production et en toute illégalité. Des échanges commerciaux importants existent ainsi entre les chaînes de télévision et les invités. Ces échanges sont souvent peu capitalisés par les structures médiatiques car ils s'opèrent entre d'une part, les producteurs et présentateurs d'émissions et d'autre part, des invités aux différentes émissions. Dans ces conditions, en l'absence d'une traçabilité nette, d'une chaîne de production bien coordonnée, d'un mode de gestion adapté et d'un cadre juridique fiable, ces recettes échappent parfois à la comptabilité des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV*.

À ce jour, au regard des programmes respectifs des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, il ressort qu'il n'existe pas d'échanges commerciaux importants entre ces deux industries culturelles et de la communication. Comme nous l'avons précisé, la diffusion d'une émission de la chaîne concurrente sur l'autre chaîne est souvent l'œuvre d'un achat d'espace par l'invité de l'émission.

Les échanges commerciaux des biens culturels et informationnels entre les opérateurs privés et les émetteurs congolais sont également assez timides, en raison des problèmes de trésorerie. Nous observons une sollicitation assez importante des intervenants extérieurs, à savoir les acteurs politiques, économiques, culturels, sportifs, sociaux et autres envers les opérateurs privés de productions de biens culturels et informationnels. Ces opérateurs privés produisent des biens culturels et informationnels sur commandes des acteurs extérieurs, souvent à moindre coût, contrairement aux instances médiatiques. Ces acteurs extérieurs acquièrent à leur tour des espaces dans les médias télévisuels afin de les diffuser en échange d'une certaine visibilité. Ces échanges sont encouragés par l'insuffisance du matériel technique des chaînes congolaises, lesquelles ne sont pas en mesure de répondre à toutes les sollicitations des acteurs extérieurs, d'une part et par les coûts moins élevés, d'autre part.

Au plan international, en l'absence de données disponibles sur l'importation des biens culturels et informationnels et au regard des résultats des grilles de programmes, nous observons que ces échanges sont moins importants. Par

ailleurs, nous notons paradoxalement des échanges commerciaux entre la France via l'*Institut National de l'Audiovisuel* (INA) en particulier et le Congo précisément *Télé-Congo*. Il est souvent question des archives de *Télé-Congo*. En l'absence d'une bonne politique d'archivage, ces archives n'ont pas pu être conservées par *Télé-Congo* et au Congo. La mise à disposition des copies des programmes de *Télé-Congo* à cette instance médiatique par l'INA-France nécessite le paiement de droits d'entretien et de conservation. Il convient de rappeler que la France a servi d'appui technique lors du lancement de *Télé-Congo*, elle avait donc accès à certaines archives, lesquelles ont ainsi pu être conservées en France.

Les deux industries culturelles et de la communication *Télé-Congo* et *DRTV* sont également présentes sur le bouquet *Canal plus*, ce qui conditionne dans certaines localités l'accès aux chaînes par la souscription d'un abonnement à *Canal plus* et le paiement d'une carte mensuelle pour capter les programmes de ces deux émetteurs sur le bouquet *Canal plus*. Le montant des cartes mensuelles varie de 5 000 Francs CFA, soit près de 8 euros à 40 000 Francs CFA, soit près de 50 euros. La nature des contrats qui lient *Télé-Congo* et *DRTV* à *Canal plus* est difficilement identifiable, leur accès étant souvent interdit. Notre propre démarche pour tenter d'obtenir des éléments précis sur ce terrain s'est heurtée à un refus sans appel, au nom du soi-disant « secret commercial ».

Cependant, au regard des résultats partiels, déjà obtenus, concernant la commercialisation des biens et services à *Télé-Congo* et *DRTV*, il ressort clairement que, bien que moins importantes, ces recettes générées par ces échanges commerciaux échappent parfois à la comptabilité de ces instances médiatiques. Partant de ce constat, nous pouvons considérer comme confirmée la tendance selon laquelle la précarité financière reste pesante sur la couverture d'actualité par les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*.

Nous questionnons à présent le recours aux financements des acteurs extérieurs sur les budgets des chaînes comme facteur potentiel d'influence sur la couverture d'actualité.

1.4. Le recours aux financements extérieurs comme facteur d'influence dans les attitudes informatives de *Télé-Congo* et de *DRTV*

À la suite des résultats de l'examen des premières sources de financements notamment le financement étatique, la publicité, la redevance audiovisuelle, la commercialisation des biens culturels et informationnels, il a été constaté l'insuffisance des recettes budgétaires à travers les instances médiatiques. Bien que variables selon les types d'émetteurs, ces crises budgétaires demeurent pesantes sur la couverture d'actualité par les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*. Pour lever davantage nos hypothèses de recherche, nous convoquons maintenant le nouvel indicateur de la gouvernance symbolique des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV*. Celle-ci est liée au déploiement d'une logique dite de « *financiarisation singulière* », entraînant un échange pécule contre prestige, déjà observé en contexte congolais dans le cadre d'une étude sur les entreprises de presse écrite par Pierre Minkala-Ntadi⁷⁰².

Cette analyse s'inscrit également dans la continuité de celles déjà menées par les auteurs et travaux que nous avons maintenant pris l'habitude de convoquer, tels que Pierre Bourdieu⁷⁰³, Marie-Soleil Frère⁷⁰⁴, Renaud de la Brosse⁷⁰⁵, Jean-Claude Gakosso⁷⁰⁶, Robert Ludovic Miyouna⁷⁰⁷, Vincent Sosthène Fouda⁷⁰⁸, ou encore le rapport de CFI⁷⁰⁹ et nos propres travaux⁷¹⁰ ainsi que d'autres investigations dont la liste n'est pas ici exhaustive.

Notre démarche vise à questionner cette logique dite de « *financiarisation singulière* », en lien avec la couverture de l'actualité par ces deux émetteurs.

La logique dite de « *financiarisation singulière* », pécule contre prestige, se met en place à travers les mécanismes des sources d'informations. Conformément à notre analyse précédente de ces sources d'informations dont les résultats ont été indiqués *supra* dans notre deuxième partie, une source spécifique s'est glissée parmi les premières sources traditionnelles d'informations en contexte congolais, liée à l'invitation des organisateurs des événements. Dans le cadre de l'organisation de leurs manifestations et événements, différents acteurs extérieurs, institutionnels,

⁷⁰² MINKALA-NTADI, Pierre (2012), *Appropriation professionnelle...* pp. 286-299.

⁷⁰³ BOURDIEU, Pierre (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Editions du Seuil, pp. 201-293

⁷⁰⁴ FRERE, Marie-Soleil (2016), *Journalismes d'Afrique ...* p. 284.

⁷⁰⁵ DE LA BROSSE, Renaud (1999), « Afrique subsaharienne en transition... », p. 112.

⁷⁰⁶ GAKOSSO, Jean-Claude (1997), *La presse congolaise...* 123 p.

⁷⁰⁷ MIYOUNA, Ludovic, Robert (2012), *Télévision émergente...* pp.7-8.

⁷⁰⁸ FOU DA, Vincent, Sosthène (2009), *Les médias face à l'ouverture démocratique ...* pp. 202-211.

⁷⁰⁹ CFI (2005), *Le média télévision en Afrique aujourd'hui...* p. 5.

⁷¹⁰ NDEKE, Jonas, Charles (2018), *La pluralité des chaînes de télévision...*

politiques, sociaux, économiques, culturels, sportifs et autres ont constamment recours aux médias pour la couverture médiatique de leur activité. De ce fait, ils formulent régulièrement des invitations à l'endroit des différentes rédactions afin d'assurer cette couverture médiatique de leur activité.

Dans ce schéma inhabituel sources-journaliste, des revenus dits informels s'échangent, communément appelés la « camorra », le « *per diem* », le « gombo », le « coupage », et autres⁷¹¹. Comme déjà évoqué dans le cadre de la commercialisation des biens et services, ces revenus informels échappent totalement aux comptabilités des instances médiatiques. Ils ne sont pas en principe destinés aux instances médiatiques mais plutôt aux équipes déployées sur le terrain pour la couverture des événements. Ils font par ailleurs partie intégrante de l'économie du secteur. Ils traduisent ce que Thomas Atenga qualifie de « *“ lumpérisation” (précarisation) des journalistes africains* »⁷¹².

Cette pratique s'est généralisée dans la zone de l'Afrique francophone à tous les organisateurs des événements et sur tous les médias. Au départ, elle est liée à une initiative des ONG pour tenter de s'assurer une couverture médiatique sur les médias privés. Comme le souligne Marie-Soleil Frère, les *Organisations non gouvernementales* visaient, à travers cette pratique, à ... :

«[...] *bénéficiaire d'une couverture de leur activités dans la presse locale, qui puisse leur servir à démontrer leur efficacité à leurs bailleurs de fonds, elles ont pris l'habitude d'assurer le déplacement des reporters sur le terrain et, éventuellement, leur hébergement et leur restauration, ainsi que de les pourvoir d'un petit per diem, afin d'assurer leur présence au sein de leurs projets ou à leurs conférences de presse* »⁷¹³.

Bien qu'il est difficile de faire une évaluation par médias du montant mensuel et cumulé de ces *per diem*, gérés individuellement par chaque journaliste, la plupart d'entre eux témoignent qu'il s'agit là d'une portion non négligeable de leur salaire mensuel (pour ceux qui ont un, car un nombre important de ces journalistes n'a souvent que le statut de stagiaire ou pigiste). Cette pratique prend des proportions

⁷¹¹ MADIBA, Georges (2012), « Le journalisme au Cameroun : logiques de débrouillardise d'un territoire professionnel en chantier », in Thomas Atenga, Georges Madiba, (dir.), *La communication au Cameroun. Les objets, les pratiques*, Paris, Éditions des archives contemporaines, pp. 122-125.

⁷¹² ATENGA, Thomas (2012), « Cameroon 's private daily press » : in search of a viable economic model, *Ecquid Novi: African Journalism Studies*, vol. 33, n°3, octobre, p. 20.

⁷¹³ FRERE, Marie-Soleil (2016), *Journalismes d'Afrique* ... p. 288.

considérables. Les journalistes perçoivent généralement une enveloppe supérieure ou égale à 5 000 F CFA, soit 7,6 euros à la fin de chaque cérémonie ou réunions.

Par ailleurs, au-delà de l'origine de ces revenus informels en Afrique francophone, sans pour autant prétendre en retracer toute l'historique, la pratique de la « comorra » a également une histoire liée à la conférence nationale au Congo (1991). Cette histoire s'est traduite par le versement par le gouvernement (organisateur de l'évènement) d'une prime financière journalière, allouée à chaque participant. Cette culture de la prime financière journalière, communément appelé *per diem*, s'enracine avec la tenue des *États généraux de l'information et de la communication* (1992). Ce *per diem* était évalué à 2 000 francs CFA (soit environ 3,04 €) par jour. Ces *États généraux de l'information et de la communication* signent « le glissement de cette pratique dans le milieu journalistique » pour emprunter l'expression de Pierre Minkala-Ntadi⁷¹⁴. L'instauration de cette pratique du *per diem* en milieu journalistique s'est accompagnée à ses débuts d'une tension sociale, ce que Jean-Claude Gakosso a appelé « la grève... du *per diem* »⁷¹⁵, occasionnant plusieurs interruptions des travaux de ces *Assises de l'information et de la communication*.

De fait, cette grève de 1992 aurait ainsi consacré la pratique de la « camorra » dans la presse congolaise. Depuis, ladite pratique a subi plusieurs mutations en milieu journalistique. Cette prime est passée de l'État ordonnateur et payeur pour s'élargir aux acteurs extérieurs, à leur tour ordonnateurs et payeurs. Elle s'inscrit dans une nouvelle orientation qui vise une mise en valeur et une visibilité en échange d'une transaction financière et/ou matérielle. Désormais, le passage dans les médias en général et dans les télévisions en particulier est souvent conditionné et subordonné à ce genre de transaction. Vu que « tous ne peuvent y passer, la meilleure cause est celle du plus offrant, souvent au mépris du goût du public »⁷¹⁶. Et le « plus offrant » semble donc l'acteur du champ de l'action gouvernementale, grâce à son double capital politique et financier. Les acteurs de ce champ envisagent d'obtenir des acteurs du champ médiatique des gains en capital non pas financier mais symbolique, c'est-à-dire ce qui est « communément appelé prestige, réputation,

⁷¹⁴ MINKALA-NTADI, Pierre (2012), *Appropriation professionnelle ...* pp. 220-22.

⁷¹⁵ GAKOSSO, Jean-Claude (1997), *Presse congolaise ...* p. 22.

⁷¹⁶ GAKOSSO, Jean-Claude (1997), *Presse congolais...* p. 26.

renommée, etc., qui est la forme la plus perçue comme légitime de ces différentes espèces de capital »⁷¹⁷.

L'observation des résultats du capital thématique de la couverture d'actualité de notre corpus composé de 3 242 sujets d'actualités traités et diffusés sur les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* témoigne du déploiement de deux logiques contradictoires. La couverture d'actualité par l'émetteur *Télé-Congo* s'inscrit dans cette logique d'alignement de l'information télévisuelle sur le prestige des acteurs du champ de l'action gouvernementale (qui sont aussi les plus offrants), afin de contribuer à l'accroissement de leur capital politique, lequel constitue « *un capital symbolique lié à la manière d'être perçu* »⁷¹⁸. Elle se traduit par les résultats du capital thématique de cet émetteur, qui présentent ce « *parallélisme dans les attitudes informatives* » que nous avons déjà relevé dans la lignée de Patrick Charaudeau, Guy Lochard et Jean-Claude Soulages⁷¹⁹. Ce parallélisme dans les attitudes informatives explique la prépondérance du champ institutionnel à hauteur de 40 %. Cette représentation élevée du champ institutionnel à l'antenne est dominée par la mise en visibilité de l'action gouvernementale. Cette posture est fondée sur la croyance en la puissance des médias, faisant du « bon » leader politique « *celui dont on parle "bien" dans les médias* »⁷²⁰, c'est-à-dire celui dont on soigne l'image. Car le pouvoir politique est un pouvoir particulier, en ce sens qu'il se réfère à un « *capital réputationnel qui est lié à la notoriété, au fait d'être connu et reconnu* »⁷²¹.

Contrairement à *Télé-Congo*, cette logique d'échange des gains en capital symbolique plutôt que financier entre acteurs du champ de l'action gouvernementale se déploie de manière moins significative sur l'antenne de *DRTV* à travers la tribune des journaux télévisés. L'instance médiatique *DRTV* ne consacre que 13 % à peine de sa couverture de l'actualité au champ institutionnel dominé par l'action gouvernementale. Comme nous l'avons régulièrement enregistré, *DRTV* s'inscrit plutôt dans une logique d'information de « proximité », avec une tendance à la diversité des champs de l'information. Certes, comme *Télé-*

⁷¹⁷ BOURDIEU, Pierre (2001), *Langage et pouvoir symbolique* ... p. 295.

⁷¹⁸ BOURDIEU, Pierre (2001), *Langage et pouvoir symbolique* ... p. 65.

⁷¹⁹ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre* ... p. 40.

⁷²⁰ LEGAVRE, Jean-Baptiste (2011), « Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme « associés-rivaux », *Communication et langages*, n° 69, p. 111.

⁷²¹ BOURDIEU, Pierre (2001), *op. cit.*, p. 64.

Congo, DRTV développe également cette pratique des gains en capital symbolique, mais sans privilégier pour autant les acteurs de l'action gouvernementale. Ce constat des pratiques pour accroître son capital symbolique rejoint celui déjà opéré par Pierre Minkala- Ntadi⁷²², concernant les entreprises de presse congolaises.

L'adaptation de l'information au prestige des « financeurs » des activités de la presse peut renvoyer - toute proportion gardée - à la notion de « financiarisation des industries médiatiques ». En effet, selon Philippe Bouquillion⁷²³, la financiarisation croissante mettrait les industries médiatiques sous la pression des acteurs financiers. Cette financiarisation aurait induit des logiques de concentration, qui font que les industries médiatiques sont passées sous le contrôle de quelques grands groupes industriels et/ou financiers privilégiant leurs intérêts économiques :

« La formation de ces grands groupes industriels est venue accentuer le phénomène de la concentration, dont les formes actuelles sont porteuses d'importantes mutations observées au niveau des ICIC depuis la fin des années 1990 »⁷²⁴.

La concentration est en effet un processus économique et financier consistant dans une logique de réduction de producteurs sur un marché et une augmentation de leur envergure.

Ce phénomène poserait le problème de l'emprise de la logique du marché sur la dimension symbolique de l'information médiatique. En effet, certaines approches sur la concentration médiatique voient « les exigences de rentabilité prêtées aux groupes économiques et financiers propriétaires de ces entreprises » comme de réels dangers pour les industries de contenus⁷²⁵. À cela s'ajoute l'influence politique sur les journalistes, d'autant plus que quelques propriétaires de ces grands groupes industriels auraient une partie liée avec certains acteurs du champ politique⁷²⁶. Toutefois, si la plupart des journalistes voyaient dans le phénomène de la concentration des médias une menace absolue pour le pluralisme de l'information dans les années 70, la problématique a évolué depuis le passage du troisième

⁷²² MINKALA-NTADI, Pierre (2012), *Appropriation professionnelle ...* pp. 220-22.

⁷²³ BOUQUILLION, Philippe (2008), *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, Médias et Société").

⁷²⁴ BOUQUILLION, Philippe, (avec COMBES, Yolande) (dir.) (2011), *Diversité culturelle et industries culturelles*, Paris, L'Harmattan.

⁷²⁵ BOUQUILLION, Philippe, COMBES, Yolande (2007), « Les mutations des ICIC, entre mutations des filières, des contenus et des sociétés », p.21, in Philippe BOUQUILLION, Yolande COMBES (dir.) (2007), *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, Paris, L'harmattan, pp. 11-30.

⁷²⁶ EVENO, Patrick (2008), *La presse quotidienne nationale. Fin de partie ou renouveau ?* Paris, Vuibert, 219 p.

millénaire. L'appel à la concentration des titres peut ainsi émaner des journalistes eux-mêmes, pour répondre à la nécessité de présenter de grands groupes de presse nationaux face à la concurrence des médias transnationaux sur les marchés mondiaux, au nom de la diversité culturelle, comme le constatent les rapporteurs pour le gouvernement français Marc Tessier, Maxime Baffert en 2007⁷²⁷, mais aussi les chercheurs en SIC, comme Bertrand Cabedoche, Béatrice Damien-Gaillard, Franck Rébillard, Nikos Smyrnaioi⁷²⁸. Alors, concentration et diversité culturelle, au sens de pluralisme de l'expression, « *ne sont pas forcément antinomiques* », en certaines circonstances, notamment quand les rachats « résultent d'opportunités plus que d'une volonté stratégique »⁷²⁹.

Dans le contexte télévisuel congolais, la logique de financiarisation médiatique se déploie à *Télé-Congo* comme à *DRTV*, mais de différentes manières et par des acteurs différents. Tout indique qu'à travers la couverture d'actualité, l'investissement financier à *Télé-Congo* semble ici récompensé par une gratification purement symbolique des acteurs de l'action gouvernementale, lesquels se présentent alors en véritables « actionnaires ». Par contre, un autre schéma se déploie à *DRTV*. Il se traduit par l'investissement financier de différents acteurs extérieurs, ce qui semble exclure la domination d'un groupe donné, comme cela a été démontré pour *Télé-Congo*.

Ainsi, les résultats de la gouvernance symbolique des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV* indiquent le déploiement de deux logiques contradictoires. *Télé-Congo* aligne l'information télévisuelle sur le prestige des acteurs du champ de l'action gouvernementale. Par contre, privilégiant la proximité dans sa couverture de l'information, *DRTV* présente de ce fait une tendance à la diversité thématique, ce qui pourrait bien correspondre à des stratégies de marketing, de nature à attirer l'audience et avec, les investisseurs dont les intérêts peuvent se présenter tout autant diversifiés. Nous retrouvons dans ce cas la correspondance entre l'idéal d'élargissement de la couverture informationnelle et de l'espace public combinée

⁷²⁷ BAFFERT, Maxime, TESSIER, Marc (2007), *La presse au défi du numérique, rapport au ministre de la Culture et de la Communication*, Paris, pp. 31-51.

⁷²⁸ CABEDOCHÉ, Bertrand, RÉBILLARD, Franck, DAMIEN-GAILLARD, Béatrice, SMYRNAIOS, Nikos (2011), « Mutations de la filière Presse et information », pp. 77-117, in Bouquillion, Philippe, Combès, Yolande (dir.), *Diversité culturelle et industries culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2011.
<http://mots.revues.org/19630>, <http://mots.revues.org/19832>.

⁷²⁹ CABEDOCHÉ, Bertrand, RÉBILLARD, Franck, DAMIEN-GAILLARD, Béatrice, SMYRNAIOS, Nikos (2011), *ibid.*

avec l'imposition positiviste d'une information non engagée, sans parti pris, voire aseptisée, qui constitue l'ambiguïté de la référence à la « proximité », déjà pointée chez Christiane Restier-Melleray⁷³⁰ ou de la référence à l'idéaltype de la « neutralité journalistique » pointée chez Nicolas Pélissier⁷³¹. Au regard de ces indices et à ce stade des investigations, nous pouvons donc confirmer une tendance à la dépendance de la couverture de l'actualité vis-à-vis de l'influence exercée par les détenteurs de capital symbolique à *Télé-Congo*, et dans une autre mesure par les détenteurs de capitaux publics et privés à *DRTV*.

1.5. *Télé-Congo* et *DRTV*, entre absence de modèle de gestion fiable et remise en cause de l'indépendance des structures médiatiques

Pour tenter de décrypter les différents modèles de gestion des industries culturelles et de la communication *Télé-Congo* et *DRTV*, nous ferons référence à quelques indicateurs au nombre desquels :

- la place des questions de management dans les organigrammes des chaînes ;
- le mode de recrutement ;
- le mode de nomination ;
- la question du management des chaînes.

À l'examen de ces quatre points, nous pouvons déjà en présenter quelques enseignements en lien avec notre problématique et nos hypothèses de recherches.

Premièrement, conformément aux organigrammes des industries culturelles et de la communication *Télé-Congo* et *DRTV*, la place du management dans les structures médiatiques semble donner lieu à deux orientations différentes. Ces deux orientations renvoient également aux statuts respectifs des deux émetteurs télévisuels retenus.

⁷³⁰ RESTIER-MELLERAY, Christiane (2005), « La proximité dans les médias : retour sur une loi », pp. 251-270, in Christian Le Bart, Rémi Lefebvre, *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, PUR (coll. "Res Publica").

⁷³¹ PELISSIER, Nicolas (2005), *Écrire sur le journalisme. Étude de la dispersion d'un savoir scientifique. Le cas de la France (1937-2005)*, mémoire d'habilitation pour diriger des recherches, décembre 2005, Université de Nice Sophia-Antipolis et PELISSIER, Nicolas (2008), *Journalisme : avis de recherche. La production scientifique française dans son contexte international*. Bruxelles, Bruylant, (coll. "Médias, sociétés et relations internationales").

En tant que chaîne publique, *Télé-Congo* accorde une place moins importante aux questions de management. Ces questions de management sont gérées au sein d'un simple service des ressources humaines qui relève de la direction des affaires administratives et financières. Il convient de rappeler que les agents de *Télé-Congo* ont le statut de fonctionnaires d'État et sont soumis au statut général de la fonction publique. *Télé-Congo* ne dispose pas d'autonomie administrative et financière.

Contrairement à *Télé-Congo*, *DRTV* accorde une place plus importante aux questions de management dans son organigramme. Cet émetteur consacre toute une direction chargée des ressources humaines. Il est vrai qu'au delà du seul cas de *DRTV* et du Congo, si pendant longtemps, on a pu penser que l'exercice du journalisme pouvait, voire devait se dispenser des modalités de gestion de la ressource humaine, à l'œuvre pour les autres pratiques professionnelles dans les organisations, indépendance du journaliste oblige, ces techniques caractérisent de plus en plus aujourd'hui les organisations relevant des industries de l'information⁷³².

Deuxième enseignement, le mode de recrutement des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV* au regard de leurs statuts respectifs est diamétralement opposé. Le recrutement à *Télé-Congo* s'inscrit dans un quota général du recrutement à la fonction publique. La procédure de recrutement est souvent lente. Elle peut prendre entre six mois à une année, voire plus. Le recrutement ne se fait pas directement pour un poste à *Télé-Congo* mais plutôt dans le cadre d'un quota accordé au ministère de la Communication. Le ministère de la Communication gère à son tour les affectations des agents en fonction des besoins des structures sous sa tutelle. C'est dans ce cadre qu'un fonctionnaire d'État, qu'il soit journaliste, ingénieur, technicien ou agent administratif, obtient une affectation pour exercer à *Télé-Congo*. Comme le constate Ludovic Robert Miyouna, à propos des journalistes de cet émetteur :

*« Télé-Congo a habitué le public à des journalistes plus ou moins bien formés, qui protègent leur emploi par un scrupuleux sens de la hiérarchie, et qui tiennent leur ambition dans les limites strictes qui leur sont prescrites par l'autorité gouvernementale »*⁷³³.

⁷³² DESLANDES, Ghislain (2008), *Le management des médias*, Paris, La Découverte (Coll. "Repères"), URL : <http://www.cairn.info/le-management-des-medias--9782707153364.htm>.

⁷³³ MIYOUNA, Ludovic, Robert (2008), « *DRTV* : une expérience originale de télévision privée », pp. 221-240, in KIYINDOU, Alain, *Communication pour le développement. Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnels au Congo*, Bruxelles, EME Editions, (col. "Échanges").

Télé-Congo compte parmi ces effectifs un nombre important de stagiaires qui exercent parfois depuis des nombreuses années et ayant acquis une expérience professionnelle, mais qui, malheureusement, ne sont pas souvent prioritaires lors des recrutements de la fonction publique.

En tant que chaîne privée, *DRTV* opère des recrutements directs, qui tiennent souvent compte des besoins et des profils. Comme le constate Ludovic Robert Miyouna :

« le journaliste de DRTV est généralement un homme ou une femme jeune, la plus forte proportion se situant entre 25 et 35 ans, plus ou moins bien formés. Hardis devant la caméra, ils manifestent un grand souci d'audience et abordent promptement, pour ce faire, des sujets qui touchent aux intérêts rapprochés des citoyens »⁷³⁴.

Ils ont parfois des statuts très précaires et *DRTV* compte également dans ses effectifs un nombre important des stagiaires.

Troisième enseignement, les nominations à *Télé-Congo* ne se fondent pas seulement sur l'expérience et la compétence mais font parfois l'objet de parrainages de la part des responsables politiques. La durée d'occupation d'un poste au sein de cette structure médiatique est illimitée : même les directeurs généraux restent à ce poste pendant de nombreuses années, à condition qu'ils continuent à bénéficier de la confiance du ministre de tutelle et du président de la République. Le directeur général de *Télé-Congo* est nommé par décret présidentiel. Les directeurs centraux et les chefs de services sont nommés par le ministre de la Communication. À *DRTV*, par contre, une certaine « objectivité » est prise en compte dans la nomination des responsables de la chaîne, renvoyant à la compétence spécifique des candidats. La durée d'occupation d'un poste au sein de cette structure médiatique est également illimitée.

Quatrième enseignement, les industries de la culture et de la communication *Télé-Congo* et *DRTV* sont confrontées à une absence de véritable entreprise de presse et à la crise des modèles de gestion. Pendant ce temps, comme le souligne Olivier Bilé, docteur en sciences de l'information et de la communication et chargé de cours à l'université de Yaoundé II :

« pour exister dans la mondialisation, ces télévision se doivent de développer des politiques ambitieuses et audacieuses en matière de production de contenus locaux. Lesdites politiques devraient également

⁷³⁴ MIYOUNA, Ludovic, Robert (2008), « *DRTV : une expérience originale de télévision privée* », ... pp. 236.

être orienté vers l'invention de stratégies organisationnelles et plus généralement managériales, bien adaptées à la sociologie et aux contextes locaux »⁷³⁵.

Le rapport final du colloque sur la pratique du journalisme au Congo : *Quel avenir pour la profession*, tenu en 2009 à Brazzaville, avait constaté qu'en général, les organes de presse souffrent de plusieurs maux parmi lesquels :

« l'absence de véritable entreprise de presse ; incapacité à constituer des groupes de presse; mauvaise gestion des ressources humaines à laquelle s'ajoute un mauvais management des organes de presse »⁷³⁶.

Une gestion optimale et rationnelle se fonde sur la tenue régulière des conseils d'administration qui sont des instances d'orientation des politiques et des stratégies des chaînes. Mais ces instruments et leviers de gestion ne sont pas opérationnels dans les modèles de gestions des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*. En l'absence des conseils d'administration, on peut s'interroger sur la question de management de ces organisations ? Au regard des organigrammes de ces organisations médiatiques, le principe d'une autonomie du collectif qui logiquement fait référence à l'idéal autogestionnaire de la communauté médiatique semble loin d'être envisageable. Dans ce contexte organisationnel à *Télé-Congo* et *DRTV* où les acteurs médiatiques sont colonisés par leurs structures hiérarchiques respectives, la question du management ne s'inscrit pas dans le déploiement des journalistes en *community management*. Le *community manager* (animateur de communautés web) a pour mission de fédérer les internautes *via* les plateformes internet autour de pôles d'intérêts communs (marque, produits, valeurs...), d'animer et de faire respecter les règles éthiques de la communauté⁷³⁷. Comme le constate Olivier Galibert :

« le community management n'a donc pas grand-chose à voir avec les principes de direction des ressources humaines, même si nous avons pu voir par ailleurs que des convergences existent »⁷³⁸.

Bien que la part de responsabilité des hommes et l'instabilité des ressources financières soient évidentes dans ce contexte de production et de diffusion

⁷³⁵ BILE, Olivier (2015), *Les télévisions africaines face au défi de la modernité. L'expérience de la CRTV*, Paris, L'Harmattan, p. 244.

⁷³⁶ Extrait du rapport final du colloque, *La pratique du journalisme au Congo : quel avenir pour la profession ?*, organisé du 8 au 10 décembre 2009, à Brazzaville.

⁷³⁷ Fiche APEC « Community manager », site web de l'APEC.

⁷³⁸ GALIBERT, Olivier (2014), « Vers une instrumentalisation généralisée du lien communautaire en ligne : la montée en puissance du community management », in Valérie, LEPINE, Christelle, MILLET-FOURRIER (2014), *Acteurs de la communication des entreprises et organisations. Pratiques et perspectives*, Grenoble, PUG, p. 125.

d'information au Congo, le problème se situe au niveau de la difficulté de dégager un modèle économique viable et du management des hommes en tant que ressource pour ne pas déporter la charge de l'incertitude sur les hommes, facilement considérés comme une variable d'ajustement en l'absence d'un modèle économique viable.

Ainsi, au regard du cadre institutionnel, de la politique industrielle et culturelle inappropriée, de la précarité financière des structures médiatiques et de l'absence d'un modèle de gestion adapté, l'autonomie de *Télé-Congo* et *DRTV* ne peut être véritablement assurée. De fait, cette absence d'autonomie affecte plusieurs activités des structures médiatiques au nombre desquelles la couverture de l'actualité, restreignant singulièrement le déploiement d'un espace public, médiatique et sociétal. Tous ces paramètres nous permettent à la suite des travaux de Pierre Minkala-Ntadi⁷³⁹ sur la presse écrite et nos propres travaux sur l'audiovisuel⁷⁴⁰ de confirmer notre troisième hypothèse justifiant précisément la production de l'information publique et privée des chaînes nationales en relation avec le caractère embryonnaire des industries culturelles et de la communication dans le pays. Ainsi, comme l'ont déjà établi certains auteurs, « *la capacité des médias à nourrir la vie démocratique dépend tout aussi étroitement de leur viabilité économique* »⁷⁴¹.

Chapitre II : Les télévisions transfrontalières en tant qu'espace public constitutif d'une alternative avec la médiation nationale

Comme le remarquait déjà André-Jean Tudesq à la fin du XX^e siècle,

*« la mondialisation avec les satellites et la télévision, (et déjà la radio qui a ignoré très tôt les frontières), [a] donné une instantanéité aux effets des médias qui les intègrent aux événements dont ils rendent compte »*⁷⁴².

⁷³⁹ MINKALA-NTADI, Pierre (2016). *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone. Le cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan (Coll. "Études africaines").

⁷⁴⁰ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo, symbole de la diversité de l'information ? », *Revue Editions Oudjat*, numéro 001, volume 1, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>.

⁷⁴¹ CHUPIN, Ivan, HUBÉ, Nicolas, KACIAF, Nicolas (2009), *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, p. 113.

⁷⁴² TUDESQ, André-Jean (dir.) (1997), *Les médias acteurs de la vie internationale*, Rennes, Editions Apogée, p. 15.

La couverture de l'actualité nationale et internationale, en général et celle de la République du Congo en particulier, sont l'œuvre aujourd'hui de plusieurs acteurs au plan national comme international, aux intérêts divergents.

Pour mieux cerner le nouveau paysage de l'information médiatique au Congo, après l'analyse de la couverture de l'actualité par les émetteurs nationaux, nous allons désormais mobiliser les émetteurs transfrontaliers.

L'analyse des émetteurs transfrontaliers nous aidera à lever notre quatrième hypothèse, qui se fonde sur le déploiement d'un espace public fragmenté en contexte congolais entre espace public politique à *Télé-Congo*, autonome ou sociétal à *DRTV* et « sociétal alternatif » sur les télévisions transfrontalières et supports socio-numériques.

Pour ce faire, nous nous focaliserons sur la couverture d'actualité politique par les émetteurs transfrontaliers *TV5 Monde* et *France 24*. Cette couverture de l'actualité politique par ces émetteurs transfrontaliers s'appuiera sur une actualité congolaise. Il s'agit du débat sur le changement ou non de la constitution au Congo (Brazzaville) en 2015. Si la couverture de cette actualité a déjà fait l'objet d'une analyse dans le cadre des journaux télévisés de nos deux émetteurs retenus *Télé-Congo* et *DRTV*, nous croiserons cette fois ces résultats avec ceux de la couverture télévisuelle opérée par les deux émetteurs transfrontaliers que sont *TV5 Monde* et *France 24*.

Le choix de ces deux émetteurs s'explique par le fait qu'ils constituent les deux chaînes les plus regardées, respectivement avec 34 % et 33 % d'audience selon notre échantillon de 400 téléspectateurs et internautes (des villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville)⁷⁴³. *TV5 Monde* et *France 24* consacrent une part de leur antenne à l'actualité congolaise en particulier et africaine en général, avec la diffusion chacune d'un journal télévisé intitulé *journal Afrique* et d'autres programmes en lien avec l'actualité du continent africain.

⁷⁴³ Graphique n° 34 : taux d'audiences selon le type de chaînes, p. 460.

Une fois encore, les travaux de Benoit Lafon⁷⁴⁴, Isabelle Garcin-Marrou⁷⁴⁵, Jocelyne Arquembourg-Moreau⁷⁴⁶ relatifs à la mise en récit des informations, comme ceux de Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages⁷⁴⁷, Dominique Marchetti⁷⁴⁸, Olivier Koch, Tristan Mattelart⁷⁴⁹, François Jost⁷⁵⁰ et Gérald Lachaud⁷⁵¹ nous serviront d'assise théorique.

2.1. Le débroussaillage terminologique

2.1.1. Les éléments de définition des chaînes de télévision transfrontalières

À la suite de la définition de la notion de télévision dans notre première partie et avant de poursuivre notre analyse sur les chaînes de télévision transfrontalières, nous avons voulu apporter un éclairage sur le sens que l'on donne à cette catégorie de chaînes de télévision. La notion *transfrontalière* renvoie au dépassement des frontières nationales. Dans ce cadre précis de la télévision, il s'agit de développer une industrie télévisuelle au-delà du marché national d'origine, par la diffusion des contenus qui peuvent être nationaux ou internationaux à l'échelle mondiale. Comme le constate Tristan Mattelart, « *les médias tissent des liens transnationaux, faisant tomber les barrières qui séparent les habitants de ces pays* »⁷⁵².

⁷⁴⁴ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Edition.

⁷⁴⁵ GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, n° 76, pp. 47-60

⁷⁴⁶ ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, éditions des Archives Contemporaines.

⁷⁴⁷ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « Chapitre 2. La couverture thématique du conflit en ex-Yougoslavie (1990-1994). Les grandes tendances du traitement télévisé », in CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck, pp. 31-46.

⁷⁴⁸ MARCHETTI, Dominique (2016), « Turquie, un cas révélateur du marché de l'information internationale. L'exemple de la couverture de "l'actualité turque" par les médias français », in KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (sous direction) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information*, Paris, Editions Mare & Martin, pp. 83-106.

⁷⁴⁹ KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (sous direction) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information*, Paris, Editions Mare & Martin, pp. 83-106.

⁷⁵⁰ JOST, François (2007), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses Edition, 3^e édition.

⁷⁵¹ LACHAUD, Gérald (2018), « L'aéroport, la multinationale et les « zadistes ». Identification et conflictualité des acteurs de l'espace public sociétal », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr> | n°19/3A, 201.

⁷⁵² MATTELART, Tristan (dir.) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure*, Bruxelles, Ina et De Boeck, p. 18.

Cette catégorie de télévisions est qualifiée de *télévisions internationales*. L'internationalisation est l'action d'internationaliser ainsi que le résultat de cette action. Le verbe "internationaliser" signifie rendre international, faire en sorte que plusieurs nations ou toutes les nations soient concernées. L'internationalisation peut s'appliquer aux échanges de diverses natures entre les nations, économiques, politiques, culturels. De ce fait, dans le cadre de la mutation de l'information, on assiste au début de ce XXI^e siècle au déploiement d'une logique d'internationalisation qui se veut abolisseur de frontières. Comme Tahar Ouchiha l'observe,

*« ces médias transnationaux ont pour but de mettre en scène une nouvelle valeur aux informations, celle d'informations qui transcendent, cassent les barrières, qui font disparaître les frontières, les informations internationales »*⁷⁵³.

L'appréhension de cette catégorie de télévisions renvoie également à une mutation du national à l'international des chaînes de télévision et de l'information. En s'appuyant sur les expériences transnationales de la télévision européenne, notamment celle d'*Euronews*, Guy Lochard évoque les principales causes de ce bouleversement qui montrent l'ambition transnationale des médias, « *du national à l'international* », relatant ainsi le processus qui a permis l'émergence de cette nouvelle orientation médiatique. Ces causes s'inscrivent dans un contexte du phénomène de concentration, de création de grosses structures médiatiques, et d'avancées technologiques au niveau des techniques d'émission et de réception. Il souligne qu'il résulte de cette nouvelle donne ... :

*« [...] une offre considérablement enrichie sur le plan mondial, induisant une situation mondiale radicalement nouvelle »*⁷⁵⁴.

Analysant la décision politique de créer une « chaîne d'informations internationales » autour de deux opérateurs, *TF1* et *France télévisions* en France, Bertrand Cabedoche s'interroge dans le cadre des mutations du paysage audiovisuel international, notamment à partir de la création de la future chaîne France 24 :

⁷⁵³ OUCHIHA, Tahar (2016), Les médias comme "soft power". La part géopolitique dans les chaînes d'informations internationales : étude comparative entre le canal arabophone de France 24 et Al Jazeera, thèse pour le doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Université Paul Valéry Montpellier III, sous la direction du Professeur Stefan Bratosin.

⁷⁵⁴ LOCHARD, Guy (2005), *L'information télévisé. Mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Clemi-Ina-Vuibert, p. 169.

« [...] s'agit-il d'œuvre à la constitution d'un nouvel espace de médiation sociale et culturelle et à la construction d'un pluralisme négocié, expression de la glocalisation, ou d'afficher cette vocation universaliste héritée du XVI^e siècle, qui assigne au pays de penser le monde à partir de sa propre norme »⁷⁵⁵.

Abordant le point sur la communication internationale qui se déploie à travers ces émetteurs transfrontaliers, Gilles Brunel et Claude-Yves Charron estiment :

« la communication internationale cherche des voies nouvelles dans le contexte de la mondialisation, de la crise de l'État-nation, des avancées techniques, de la contestation écologique, des progrès du féminisme, des nouvelles formes de gouvernance et de la montée de certains pays en développement et du largage d'autres pays »⁷⁵⁶.

Ces premiers constats s'observent également en terre africaine après l'irruption à partir de la décennie 80 des chaînes transfrontalières qui ont également bouleversé le paysage télévisuel. Missè Missè constate :

« [...] les télévisions internationales qui transgressent le principe de l'intangibilité des frontières nationales sont en Afrique porteuses d'enjeux importants : si elles tendent, à bien des égards, à aggraver une dépendance fort ancienne, elles permettent également, notamment dans les zones urbaines et surtout dans les grandes métropoles, de développer la circulation de l'information, de donner aux publics une plus grande liberté de choix et d'accès à des programmes variés dans des pays où l'État a été pendant longtemps jaloux de son monopole audiovisuel »⁷⁵⁷.

Parallèlement, ces chaînes de télévision transfrontalières ont largement contribué à la libéralisation de l'audiovisuel sur le continent africain au-delà des facteurs intérieurs qui renvoient aux dynamiques du « dedans » et du « dehors » de Georges Balandier⁷⁵⁸. Dans cette même orientation, abordant le point sur les dynamiques du « dehors » à propos de la libéralisation de l'audiovisuel en Afrique, Abdoul Ba souligne que « l'évolution est venue du ciel »⁷⁵⁹. À la suite d'Abdoul Ba, nous observons à travers notre contribution à propos de l'émergence des chaînes privées en Afrique que ... :

⁷⁵⁵ CABEDOCHÉ, Bertrand (2006), « Télévisions transnationales et représentations de l'altérité. Remarques méthodologiques », p. 56, in « Mutations du paysage audiovisuel international : problématiques actuelles », Tunis, Actes du colloque organisé par l'Institut de presse et des sciences de l'information et la fondation Konrad Adenauer.

⁷⁵⁶ BRUNEL, Gilles, CHARRON, Claude-Yves (2002), *La communication internationale. Mondialisation, acteurs et territoires socioculturels*, Boucherville (Québec), Gaétan Morin éditeur, p. 1.

⁷⁵⁷ MATTELART, Tristan (sous la direction) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure*, Bruxelles, Ina et De Boeck, p. 104.

⁷⁵⁸ BALANDIER, Georges (2004), *Le sens et puissance*, Paris, PUF.

⁷⁵⁹ BA, Abdoul (1996), *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique Noire*, Paris, l'Harmattan.

« [...] ce développement a été rendu possible [...] grâce aux télévisions transfrontalières qui brisent au début des années 1990 le monopole de la station publique »⁷⁶⁰.

À la lumière de ce débroussage ayant permis de répertorier quelques éléments de définitions sur les chaînes transfrontalières, nous pouvons maintenant nous interroger sur les éléments de définitions de l'information internationale.

2.1.2. Les éléments de définition de l'information internationale

Après avoir fourni quelques données permettant de circonscrire rapidement ces chaînes transfrontalières, nous allons maintenant tenter d'appréhender le sens de l'information internationale. Les travaux théoriques sur les chaînes transfrontalières et l'information internationale ne s'attardent pas de manière précise sur la définition de l'information internationale. Ce constat renvoie à l'analyse critique développée par Bertrand Cabedoche sur la communication internationale :

« [...] largement consacrée, l'appellation objectivante *Communication Internationale* n'existe ni en tant que concept, ni en tant que champ, catégorie, théorie, école, discipline ou filière et ne donne lieu à aucune approche méthodologique originale. Son domaine de circonscription reste flou et élastique, dès lors que la tentative d'identification s'inscrit dans une démarche diachronique, au fur et à mesure que sa convocation englobante renvoie à des acteurs de plus en plus nombreux et prête le jeu à des productions discursives à géométrie variable »⁷⁶¹.

Dans ce contexte, notre démarche consiste à nous appuyer sur quelques travaux théoriques relatifs aux chaînes transfrontalières et à l'information internationale pour tenter de dégager quelques éléments s'inscrivant dans le cadre d'une définition de l'information internationale.

De fait, en nous appuyant sur les travaux de Tristan Mattelart⁷⁶², l'information internationale prend le sens de contournement ou de briseur de la censure nationale.

⁷⁶⁰ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « L'appropriation de la télévision au Congo– Brazzaville au travers les journaux de *Drtv*: diversité thématique, libéralisation de la parole et couverture de l'actualité nationale dite de façade », *Les Incunables*, n°3, p. 112.

⁷⁶¹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « « Communication Internationale » et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, consulté le mercredi 9 novembre 2016, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>.

⁷⁶² MATTELART, Tristan (dir.) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure*, Bruxelles, Ina et De Boeck, pp. 5-78.

À la suite de Tristan Mattelart, Dominique Marchetti⁷⁶³, après ses premiers travaux sur le commerce mondial des nouvelles, s'est intéressé récemment à la production de l'information internationale, à partir de « l'espace national d'origine » de cette dernière : l'auteur s'est ainsi penché sur les correspondants des médias étrangers opérant en Turquie, « passeurs » essentiels de la « transnationalisation de l'information ».

Pour Ilya Kiriya⁷⁶⁴, abordant une étude sur *Russia Today* en Fédération de Russie, la nouvelle orientation du dispositif médiatique international part du constat selon lequel, si « l'espace informationnel mondial » est dominé par des acteurs occidentaux, vus comme propageant des représentations contraires aux intérêts du pays, ils constituent une menace pour la « sécurité informationnelle de la Russie », pour reprendre la terminologie officielle. De fait, *Russia Today* vise moins « l'amélioration directe de l'image de la Russie » que « l'appauvrissement de l'image du principal adversaire de ce pays – les États-Unis – » ou de leurs alliés, pour mieux ériger ses propres politiques en option pour construire l'alternative avec celles des autorités occidentales.

S'inscrivant quasiment dans le même registre que celui de la stratégie russe, la Chine vise à travers sa « grande stratégie de communication internationale » à s'emparer du pouvoir discursif sur la scène internationale, largement détenu par les médias occidentaux, comme cela a été démontré dans les travaux de Jiangeng Sun⁷⁶⁵.

Partant de ce débroussaillage, il se dégage que l'information internationale prend plusieurs sens selon les orientations des différentes chaînes transfrontalières et selon leur pays d'origine. Elle peut être considérée comme contournement, briseur des censures et de frontières. Elle est en même temps conçue comme une actualité survenue hors de l'espace national d'origine de la chaîne et un dispositif diplomatique.

Si tels sont des éléments de définitions générales qui décrivent l'information internationale, qu'en est-il des différentes chaînes transfrontalières qui se

⁷⁶³ MARCHETTI, Dominique (2016), « Turquie, un cas révélateur... », pp. 83-106.

⁷⁶⁴ KIRIYA, Ilya (2016), « *Russia Today* comme dispositif diplomatique de la "Nouvelle Russie" », in KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières...* pp. 187-204.

⁷⁶⁵ SUN, Jiangeng (2016), « Avec CNC Word, la Chine s'invite dans la bataille de l'information télévisée internationale », in KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (sous direction) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information...*, pp. 205-226.

développent à travers les différentes zones géographiques du monde et surtout, celles qui sont captées à partir du Congo ?

2.2. L'inégale répartition géopolitique des chaînes transfrontalières dans le monde

À l'image d'une première ébauche d'un « partage du monde » où chacune se réserva un domaine géographique exclusif, les grandes agences de presse mondiales dès le XIX^e siècle, comme l'avait fait remarquer Pierre Albert, ...

« [...] comprirent très vite qu'il était inutile de se concurrencer et elles préférèrent passer entre elles des accords d'échange d'informations. Dans cette association l'Agence Havas, la doyenne, assurait une sorte de présidence. Le premier accord Havas-Wolff-Reuter fut signé en 1859 ; en 1872 l'Associated Press se joignait à elles »⁷⁶⁶.

Ce constat a été également établi plus récemment par Mikael Palmer dans le cadre de ses travaux sur l'historien de l'information et les journalistes occidentaux en ex-Yougoslavie :

« dès la répartition des zones de couverture des grandes agences mondiales, l'organisation de la collecte internationale de l'information traduit une inégalité de couverture, AFP comprise »⁷⁶⁷.

Ce schéma déséquilibré du « partage du monde » s'observe dans le processus de développement des chaînes transfrontalières. C'est dans ce même ordre d'idée que Bertrand Cabedoche tire la sonnette d'alarme :

« l'internationalisation des médias correspond d'abord aux stratégies de minimisation des risques des majors occidentaux : répartition du chiffre d'affaires, économies d'échelle... Les marchés investis se présentent proches des consommateurs occidentaux, ou potentiellement solvables »⁷⁶⁸.

Pour inscrire cette analyse du panorama des chaînes transfrontalières à travers les zones géographiques dans le contexte de nos travaux et en lien avec notre problématique et notre quatrième hypothèse de recherche, nous visons d'abord à répertorier les différentes chaînes transfrontalières à vocation informative.

⁷⁶⁶ ALBERT, Pierre (1993), *Histoire de la presse*, Paris, PUF, pp. 36-37.

⁷⁶⁷ PALMER, Mikael (2000), « L'historien de l'information et les journalistes occidentaux en ex-Yougoslavie », in *Questions de com. « Les médias et la guerre en ex-Yougoslavie, débats, théories, méthodes »*, n°1, p. 81.

⁷⁶⁸ CABEDOCHÉ, Bertrand (2006), « Télévisions transnationales et représentations de l'altérité. Remarques méthodologiques », p. 55-98, in « *Mutations du paysage audiovisuel international : problématiques actuelles* », Tunis, Actes du colloque organisé par l'Institut de presse et des sciences de l'information et la fondation Konrad Adenauer, p. 57.

Il s'agit donc ici de procéder à une brève géopolitique des chaînes internationales d'informations.

2.2.1. La zone moyen-orientale

Après une longue période d'absence et d'hésitation, plusieurs pays de cette zone géographique du monde ont finalement décidé d'aller également à la conquête de l'espace médiatique mondial à travers le lancement des chaînes internationales d'information. Le Qatar, ce minuscule État du Golfe arabo-persique a été le premier pays de la zone à investir dans une chaîne internationale d'information. Comme le rappelle Tahar Ouchiha,

« Al Jazeera voit le jour en novembre 1996 dans un paysage médiatique mondial jusqu'ici dominé par les États-Unis et un paysage médiatique régional dominé par le voisin saoudien »⁷⁶⁹.

L'ambition affichée par le pays à travers le lancement de cette chaîne internationale d'information est à la fois médiatique et géopolitique. 10 ans après le lancement d'*Al Jazeera*, une version anglophone est lancée en 2006, qui étend cette ambition internationale du Qatar. Comme le fait remarquer Mohamed El Oifi ... :

« [...] la visibilité internationale du Qatar est indissociable de l'émergence d'Al Jazeera : « l'influence sans puissance » dont bénéficie ce pays montre que non seulement les « petits États » peuvent également mener une politique étrangère, mais qu'ils sont susceptibles de manier certains outils de la puissance avec plus d'aisance que les « grands États » »⁷⁷⁰.

De nombreux travaux ont depuis confirmé cette arme diplomatique pour le Qatar que lui offre la notoriété croissante d'*Al Jazeera*, consacrée avec sa désignation par certains journalistes pressés comme outil supposé majeur du changement social au moment des « printemps arabes »⁷⁷¹. Depuis, certaines déconvenues de la chaîne transnationale qatarie dans le Maghreb l'ont conduit à élargir sa stratégie au-delà de sa « zone naturelle » d'influence⁷⁷².

⁷⁶⁹ OUCHIHA, Tahar (2016), *Les médias comme "soft power". La part géopolitique dans les chaînes d'informations internationales : étude comparative entre le canal arabophone de France 24 et Al Jazeera ...* p. 77.

⁷⁷⁰ EL OIFI, Mohamed, (2016), « L'effet Al Jazeera : sociologie d'un media transnational », p.146, in KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir...) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information...*, pp. 131-149.

⁷⁷¹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2013), « Des sciences de l'information et de la communication à équidistance de tout déterminisme : un état de la recherche en France relative à la couverture médiatique des "révolutions arabes" », pp. 279-300, in Sihem Najar (dir), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine)*, Tunis et Paris : IRMC-Karthala.

⁷⁷² AMRI, Karima (2015), *La pénétration du marché de l'information médiatique français par Al Jazeera : d'un soft power régional à une stratégie globale du Qatar ? L'exemple de la couverture des élections*

À la suite du lancement d'*Al Jazeera*, les autres pays de la région multiplient les stratégies en vue d'emboîter le pas au Qatar, au nombre desquels, l'Arabie Saoudite. Ce deuxième acteur régional des médias se résout lui aussi à se munir de sa chaîne d'informations internationale. L'Arabie Saoudite lance *Al Arabiya*, inaugurée en mars 2003. Le pays, qui est déjà très présent en termes d'audiovisuel dans la région, entend par cette nouvelle chaîne, marquer son leadership dans la région, mais aussi sa volonté d'investir les filières de l'information, du cinéma et de l'audiovisuel. Il lancera ainsi quinze ans plus tard son offensive dans la filière du cinéma où l'ennemi qatari s'est déjà investi⁷⁷³. Avec *Al Arabiya*, c'est surtout pour l'Arabie Saoudite une question de positionnement géostratégique qui lui permet de défendre des options idéologiques différentes de celles du voisin qatari, à l'origine de cette chaîne.

Dans le souci de ne pas rester en marge de cette dynamique, le frère ennemi iranien emboîte également le pas avec l'arrivée de sa chaîne d'information internationale *Al Alam* en 2003. Avec cette chaîne, l'enjeu pour l'Iran est de marquer sa présence dans la région arabe, notamment sur le plan dogmatique, en s'adressant aux populations chiites de cette région. Comme le relève Tahar Ouchiha,

*« l'Iran a connu aussi une histoire mouvementée dans ses relations internationales, notamment avec les USA et ses alliés. Le pays cherche donc à s'ouvrir d'avantage sur la région et sur le monde en se positionnant dans l'actualité internationale par le biais de sa chaîne d'informations internationale »*⁷⁷⁴.

Un autre acteur régional, Israël, s'est engagé dans la guerre médiatique afin de défendre ses intérêts dans la région et légitimer son statut d'État, malgré l'hostilité de certains de ses voisins. Lancée en 2013, *I24 news* est une chaîne d'information internationale qui assure une diffusion en trilingue (anglais, arabe, français). Relevant du secteur privé audiovisuel israélien, *I24 news* ne s'inscrit pas dans la vocation de propagande au régime. Elle se positionne avec la vocation de montrer un autre visage d'Israël que celui véhiculé par ses concurrentes arabes.

présidentielles françaises de 2007, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Grenoble-Alpes, sous la direction de Bertrand Cabedoche.

⁷⁷³ CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Vers une industrie cinématographique saoudienne ? », Préface à Hédi Khélil, *Le cinéma saoudien. Le parcours, la trace et les prévisions*, Arles, Acte Sud/Sindbad.

⁷⁷⁴ OUCHIHA, Tahar (2016), *Les médias comme "soft power". La part géopolitique dans les chaînes d'informations internationales : étude comparative entre le canal arabophone de France 24 et Al Jazeera...* p. 77.

Au-delà de cette région arabo-persique, trois autres pays se sont aussi distingués en inaugurant des chaînes internationales d'information : la Russie, la Chine, la Turquie.

2.2.2. Russie, Chine, Turquie, les nouveaux compétiteurs sur le terrain des télévisions transnationales

Le premier pays à s'engager dans la compétition contemporaine des télévisions transnationales est la Fédération de Russie, pays à cheval entre l'Asie et l'Europe, avec le lancement de la chaîne d'information *Russia Today* par le groupe RT en 2005. Comme le fait remarquer Ilya Kiriya, *Russia Today* est un « dispositif diplomatique de la « Nouvelle Russie »⁷⁷⁵. Cette chaîne internationale russe diffuse en anglais, arabe et espagnol, conformément à ses objectifs d'internationalisation. *Russia Today* s'inscrit parfaitement dans la ligne poursuivie par la politique extérieure de la « Nouvelle Russie » qui, depuis plus d'une dizaine d'années, entend se repositionner sur la scène internationale comme une grande puissance. Ce pays jouit déjà d'une grande visibilité sur la scène internationale, notamment en tant que membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. Malgré cela, le pays éprouve le besoin de se doter d'une arme médiatique, renouant ainsi avec un passé marqué par une activité notoire en termes d'information et de désinformation à des fins de propagande durant la guerre froide. L'audiovisuel est une nouveauté qui vient enrichir l'arsenal russe en matière d'influence sur les relations internationales.

Parallèlement, très vite, le géant chinois prend la mesure de l'importance de ces nouveaux enjeux autour de l'espace médiatique mondial. En dépit de son retrait dans les relations internationales depuis la guerre froide, en préférant d'abord déplacer cette influence sur le plan économique, la Chine semble se découvrir aujourd'hui une nouvelle vocation pour l'audiovisuel. Le pays comprend vite que l'audiovisuel pourrait booster son image et son rang de géant économique. Il inaugure la chaîne *CCTV* en 2000, chaîne d'informations internationales anglophone, puis une antenne arabophone voit le jour dès 2009, juste avant une antenne française.

La Turquie n'est pas en reste dans cette course. À cheval entre l'Europe et l'Asie, héritière de l'Empire ottoman dont le poids géopolitique a été considérable dans le

⁷⁷⁵ KIRIYA, Ilya (2016), « *Russia Today* comme dispositif diplomatique de la « Nouvelle Russie », p.187, in KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.) (2016), *op. cit.*, pp. 187-204.

monde arabe, le pays renoue ces dernières années avec la diplomatie internationale, après avoir passé une période de retrait sous le régime kémaliste. Comme nous le rappelle Tahar Ouchiha,

« *le nouveau régime en place entend rendre à la Turquie sa place dans la région Eurasiennne et celle du Proche Orient. Le pays lance sa chaîne d'information internationale TRT Türk en 2009* »⁷⁷⁶.

2.2.3. Le positionnement transnational des opérateurs télévisuels occidentaux

Au niveau du continent américain, le paysage médiatique longtemps dominé par les USA a très peu évolué. La domination des États-Unis continue à creuser le déséquilibre dans cette partie du monde. Fort de son statut de leader mondial, le pays instaure dès la fin de la guerre froide un système de monopole sur l'audiovisuel et devient un des pionniers en termes des chaînes internationales d'informations. La chaîne *CNN* dès 1980, qui se dote d'une déclinaison internationale *CCN International* dès 1985, serait la source d'inspiration de toutes les autres chaînes internationales d'informations à travers le monde. Initialement anglophone, la chaîne a connu au fil du temps de nouvelles versions en différentes langues. Elle est longtemps restée leader mondial de l'information internationale. *CNN* connaît bientôt une concurrence rude à l'intérieur du pays avec l'arrivée de *Fox News* en 1996, qui malgré son statut de chaîne d'informations locale, consacre une couverture importante à l'actualité internationale. Mais le coup le plus important est porté en 2004, avec l'inauguration d'*Al Hurra*, une chaîne d'informations internationale arabophone, créée par le département d'État américain et le Congrès. Arrivée dans des circonstances particulières post-11 septembre 2001 et en pleine guerre contre le terrorisme international, la chaîne entend défendre les idées états-uniennes et influencer le public du Monde arabe. Elle se voulait être un contrepoids face aux chaînes arabes d'informations, notamment *Al Jazeera*, mais ses couvertures qui flirtaient souvent avec la propagande ne lui ont pas permis d'atteindre le succès attendu.

Hormis l'audiovisuel états-unien très présent et actif sur la scène internationale, l'ensemble des autres pays du continent américain reste en retrait. Il est à noter une

⁷⁷⁶ OUCHIHA, Tahar (2016), *Les médias comme "soft power". La part géopolitique dans les chaînes d'informations internationales : étude comparative entre le canal arabophone de France 24 et Al Jazeera...*.p. 78.

expérience timide du Brésil avec *Globo News* 1996⁷⁷⁷ et *Record News* en 2007. Pour autant, il semble que depuis les années 1980, les *telenovelas* latino-américaines aient trouvé leur public en terre africaine francophone⁷⁷⁸. Leurs prix peu élevés en ont fait des produits de consommation recherchés, au point de consacrer un phénomène massif, touchant chaque jour plusieurs dizaines de millions de personnes, surtout des femmes, en milieu urbain comme en milieu rural. Leur succès s'expliquerait ainsi, selon Jean-François Werner :

« *Les telenovelas offrent à des individus confrontés à la nécessité de s'adapter à un environnement de plus en plus complexe et incertain, des ressources symboliques qui leur permettent de faire face à de nouvelles responsabilités d'acteurs censés se gouverner par eux-mêmes* »⁷⁷⁹.

Quant à l'Europe, le vieux continent a intégré l'information internationale dans sa stratégie médiatique relativement tôt, notamment grâce à la radiodiffusion, le continent a connu une multitude d'acteurs. Au niveau de l'audiovisuel, le cas européen est très intéressant à évoquer. En effet, sur le plan géopolitique, l'Europe jouit de cette double représentation, à la fois en tant qu'ensemble, et à partir des initiatives nationales des différents pays qui composent le continent. Deux expériences marquantes, en termes de chaînes internationales d'informations, caractérisent l'Europe.

D'un côté, l'initiative de la communauté européenne, *Euronews*, reste l'offensive la plus importante de l'Europe dans l'audiovisuel international. Elle est conçue comme une chaîne paneuropéenne destinée à positionner l'Europe au sein de l'information internationale et des enjeux diplomatiques, mais aussi à accompagner la construction européenne. Fondée en 1993, elle comptait, parmi ses fondateurs, les chaînes du service public d'un certain nombre de pays européens. Par la suite, l'actionnariat s'est élargi à des pays de la rive sud de la Méditerranée. La chaîne émet en 14 langues différentes, ce qui fait d'elle une des plus diversifiées. Elle est dotée depuis 2015 d'une chaîne à caractère africain, *Africanews*, installée à Pointe-Noire en République du Congo (Brazzaville) et consacrée à la couverture de l'actualité africaine.

⁷⁷⁷ MATTELART, Armand, MATTELART, Michèle, DELCOURT, Xavier (1984), *La culture contre la démocratie ? L'audiovisuel à l'heure transnationale*, Paris, La Découverte, 1984 (Coll. "Cahiers libres"), pp. 42.

⁷⁷⁸ WERNER, Jean-François (2006), *Médias visuels et femmes en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.

⁷⁷⁹ WERNER, Jean-François (2011), « Télévision, telenovelas et dynamiques identitaires féminines à Dakar », *Afrique contemporaine*, 2011/4 (N° 240), pp. 144-146.

De l'autre côté, au niveau des initiatives nationales, l'exemple de la britannique *BBC* reste le plus important. Le groupe lance une chaîne d'informations internationale dès 1995, la *BBC World*, qui reste fidèle à l'esprit du service public britannique. La chaîne est diffusée dans 200 pays à travers le monde et jouit d'une réputation plutôt positive. Le groupe lance une version arabophone en 2008 destinée au public du Monde arabe. Après l'échec d'une tentative antérieure, cette chaîne arabe a finalement vu le jour. La deuxième chaîne d'informations britannique à vocation internationale est venue du groupe *Sky*, avec *Sky News* à partir de 1989, puis une chaîne d'informations internationales arabophone *Sky News Arabic* en 2012, basée à Abu Dhabi aux Émirats Arabes Unis.

L'Allemagne, pourtant discrète sur la scène internationale en termes de diplomatie et d'audiovisuel, cela malgré une expérience concluante dans la radio diffusion, finit par se convertir à l'audiovisuel international avec la chaîne *DW (Deutsch Welle)*. Bien que la chaîne ait déjà existé, sa dimension internationale commence à être renforcée à partir de 1995 avec une diffusion en continu, intégrant plusieurs langues étrangères.

La France, pays de tradition diplomatique et relativement présente sur la scène internationale, n'a pas la même philosophie en termes de médias internationaux. Le pays a longtemps misé sur l'aspect culturel et linguistique. La priorité du pays est alors donnée au rayonnement culturel de la France et à la diffusion de la langue française, notamment dans les anciennes colonies et pays francophones. La chaîne *TV5 Monde* est restée longtemps le principal acteur de l'audiovisuel extérieur français. Cette vision différente explique en partie l'arrivée tardive de la première chaîne d'informations internationale française. *France 24* est inaugurée en 2006 avec, dans la foulée, deux déclinaisons en anglais et en arabe.

Avec *France 24*, la France semble prendre en considération l'importance d'une chaîne d'informations qui véhiculerait autre chose que la langue et la culture française vers l'international. *France 24* dès lors est pensée comme une sorte de complément diplomatique⁷⁸⁰.

⁷⁸⁰ CABEDOCHÉ, Bertrand (2007), « Télévisions transnationales et représentations de l'altérité. Remarques épistémologiques et méthodologiques », *Les Cahiers du journalisme : Faits divers, faits de société*, n° 17, pp. 344-383.

2.2.4. L'Afrique dans la compétition télévisuelle transnationale

En l'absence d'une grande puissance africaine sur la scène internationale, l'audiovisuel reste relativement précaire, avec cependant quelques initiatives venant notamment des pays du Maghreb. L'ouverture ces dernières années du champ médiatique dans ces pays a vu la création de chaînes d'informations en continu beaucoup plus destinées à un public local, à l'exemple de *Anahar TV* et *El Chourouk TV* en Algérie.

Pour le reste du continent, il convient de procéder comme Sylvie Capitant et Marie-Soleil Frère, qui distinguent entre Afrique anglophone et Afrique francophone, aussi bien en termes de structuration du marché des médias, de style de journalisme pratiqué, de fonction qui lui est reconnue par les professionnels et les pouvoirs publics. Ainsi, l'Afrique anglophone se présente avec des groupes de presse puissants, disposant de journaux, radios et télévisions. Par opposition, les médias de l'Afrique francophone sont pour la plupart restés des entreprises unipersonnelles, peu structurées autour d'un seul support médiatique :

« Même au Sénégal, où le groupe Sud (intégrant la presse écrite – Sud Quotidien, un réseau de radios Sud FM et même une école de journalisme) a souvent été érigé en exemple, les capacités financières de l'entreprise n'ont rien à voir avec celles du géant Nation Media Group (NMG) de l'Aga Khan au Kenya, dans un pays qui compte à peine trois fois plus d'habitants »⁷⁸¹

Une initiative de chaîne d'informations internationale africaine a cependant vu le jour en 2009, fondée par un homme d'affaire camerounais. La chaîne *Africa24* dont le siège se trouve en France, et a comme actionnaires certains pays africains. Elle se veut être un relais d'informations internationales qui se baserait essentiellement sur le continent africain, mais serait aussi ouvert sur le reste du monde.

En République du Congo (Brazzaville), comme dans la plupart des pays africains, en l'absence d'une chaîne à vocation internationale, on ne peut recenser que quelques initiatives à visée internationale. Celles-ci s'inscrivent dans une stratégie de présence sur la scène internationale *via* une diffusion par satellite des chaînes privées comme *DRTV*, *TOP TV*, *VOX TV* et de la chaîne publique *Télé-Congo*. Si *DRTV*, *TOP TV* et *Télé-Congo* sont respectivement des chaînes généralistes qui diffusent des programmes à destination du public local, de la diaspora et

⁷⁸¹ CAPITANT, Sylvie, FRÈRE, Marie-Soleil (2011), « Les Afriques médiatiques. Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, 2011/4 (n° 20), pp. 25-41.

international. VOX TV constitue la première chaîne d'information en continu lancée en 2015 qui vise le même public que les trois chaînes précédentes.

Après la présentation du panorama des chaînes d'informations à travers les zones géographiques du monde, nous nous interrogeons à présent sur le contexte de réception.

2.4. Le contexte de réception et le répertoire des chaînes transfrontalières captées à partir du Congo

À la suite du panorama que nous venons de dresser des chaînes transfrontalières selon leur origine et leur zone de diffusion, nous prenons maintenant l'option de proposer un aperçu du contexte de réception et de l'inventaire des chaînes transfrontalières captées depuis le territoire du Congo.

Notre démarche vise d'abord à décrire le contexte de réception, puis à répertorier les types de satellites en concurrence sur le marché congolais, à faire l'inventaire des chaînes transfrontalières captées à partir du territoire géographique de la République du Congo (Brazzaville). De fait, nous nous appuyerons sur la littérature grise disponible relative à la thématique.

Plusieurs facteurs justifient les différentes mutations qui se sont opérées dans le secteur de l'audiovisuel. Au nombre de ceux-ci, il convient de souligner les dynamiques du « dedans » et du « dehors », comme l'avait fait remarquer Georges Balandier⁷⁸². En complément de ces dynamiques du « dedans » comme déjà signalé *supra* dans notre première partie, Abdoul Ba a abordé les dynamiques du « dehors », observant ainsi que « *les premières brèches dans le monopole des états* » en Afrique ont été ouvertes à la fin des années 80 par l'intrusion des télévisions par satellites et la nouvelle organisation en matière de déréglementation des services de télévision⁷⁸³. Cette période marque en effet le début des grandes mutations contemporaines dans le paysage télévisuel africain, dont notamment, la remise en cause du monopole de la diffusion de la télévision par voie hertzienne. Désormais, sur le continent africain, il est possible de capter les images de télévision par voie numérique grâce aux antennes paraboliques.

⁷⁸² BALANDIER, Georges (2004), *Le sens et puissance*, Paris, PUF.

⁷⁸³ BA, Abdoul (1996), *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique Noire*, ... p. 124.

Que l'équipement ait été individuel ou collectif, l'antenne parabolique a été considérée comme un produit de luxe : selon les pays d'Afrique francophone, elle coûtait encore en 1993 entre 20 000 et 40 000 francs français, soit 1 à 2 million(s) de Francs CFA. Aujourd'hui, près de 30 ans après l'arrivée des premières antennes paraboliques en Afrique noire francophone, les prix ont considérablement baissé. Ils varient selon le type d'abonnement.

Au Congo par exemple, l'acquisition d'une antenne parabolique coûte 30.000 F CFA, soit près de 50 euros, la souscription d'un abonnement commence à partir de 5 000 F CFA, soit près de 10 euros. Du montant de l'abonnement dépend le nombre de chaînes à capter. Conformément à notre échantillon de 400 téléspectateurs interrogés dans les différentes villes de la République du Congo, les résultats des réponses enregistrées renseignent sur 71 % des foyers dotés des antennes paraboliques en 2017⁷⁸⁴. Nous reviendrons *in fine* dans notre quatrième partie sur des indications méthodologiques : lieux et dates des entretiens, constitution du panel et critères de choix des enquêtés....

L'irruption du satellite dans la décennie 80 sur le continent africain fait de cette partie du monde, un marché à prospector et à conquérir. Comme l'a noté Bernard Miège,

*« jusqu'à présent, ce marché était considéré soit comme un marché protégé, soit alors comme le complément des marchés principaux (on y exploitait des produits déjà rentabilisés ailleurs), soit même comme un débouché pour les produits obsolètes »*⁷⁸⁵.

Désormais, des chaînes publiques aux chaînes privées, tout le monde se bouscule sur le marché de l'information télévisée depuis quelques années. Comme le constate Abdoul Ba,

*« [...] toutes les grandes chaînes de télévision se disputent le marché africain grâce à plus d'une dizaine de satellites (Intersat V, Intersat VAF 11, Intersat V307, Intersat 505, Intersat 507, Intersat 512, Intersat 513, Intersat 601, Gorizont 1, Stationar 12, Arabsat 1C, Arabsat 1D, Telecom 1 et express) couvrant le continent noir »*⁷⁸⁶.

Comme la plupart des pays francophones, le satellite leader en République du Congo est *Télécom*. Ce choix se justifie, comme le notait Lofti Madani dans le cadre d'une étude sur l'Algérie, par le fait que le satellite était ...

⁷⁸⁴ Tableau n°20 : Répartition des types des antennes par ménage, p. 411-412.

⁷⁸⁵ MIEGE, Bernard (4 au 13 décembre 1985), « Les firmes transnationales, les pays du Tiers-monde à l'étape du développement des nouveaux médias », Communication à Lomé (Togo), Unesco, p. 4.

⁷⁸⁶ BA, Abdoul (1996), *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique Noire...* pp. 66-67.

« [...] porteur dès 1986 des chaînes françaises M6 et La 5, puis Canal plus, son succès s'est nettement affirmé avec l'arrivée d'Antenne 2 (devenu France 2 en septembre 1992) en juin 1989 et renforcé par la présence de TF1 depuis janvier 1990 »⁷⁸⁷.

Ce choix s'inscrit également dans les liens historiques avec la culture française et les habitudes de consommation de produits francophones.

Aujourd'hui, grâce aux différents satellites présents en République du Congo, plus de 400 chaînes sont disponibles sur satellites. Publiques comme privées, ces chaînes visent une consommation respectivement locale, diasporique et étrangère. Dans le cadre de notre thèse, nous avons pu recenser certaines chaînes d'informations à vocation internationale qui sont captées depuis la République du Congo (Brazzaville) :

- *Africa24* ;
- *Africanews* ;
- *Al Jazeera* ;
- *BBC World* ;
- *CCN International* ;
- *CCTV* ;
- *Euronews* ;
- *France 24* ;
- *I24 news* ;
- *Sky News* ;
- *TV5 Monde*.

Tel est le contexte de réception des télévisions transfrontalières en Afrique en général et en République du Congo en particulier. Il nous apparaît maintenant souhaitable d'interroger le rôle joué par ces télévisions transnationales dans la construction de l'espace public congolais contemporain.

2.4. La couverture de l'actualité congolaise par les télévisions transnationales *TV5 Monde* et *France24* : l'exemple du débat sur le changement de la constitution

⁷⁸⁷ MADANI, Lofti (2002), « L'antenne parabolique en Algérie, entre dominations et résistances », in MATTELART, Tristan (dir) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure*, Bruxelles, Ina et De Boeck, p. 190.

À l'heure de la parabole et du satellite, il est difficile d'imposer une seule vision de la réalité. L'époque de la présentation unique des faits est révolue. Comme d'autres continents, l'Afrique est entrée dans l'ère de l'audiovisuel, c'est-à-dire dans un monde où les images modifient le regard porté sur le réel, où les relations sociales viennent s'inspirer de modèles venus d'au-delà des frontières, et où les frontières elles-mêmes ne suffisent plus à endiguer le flot d'informations et d'idées que charrient les images télévisées. Abdoul Ba en témoigne :

*« l'introduction des chaînes transfrontalières, échappant au contrôle des autorités africaines, rend vaine toute censure. Ce qui ne pourra être vu ou entendu sur une chaîne nationale le sera immanquablement sur une chaîne transfrontalière »*⁷⁸⁸.

Pour rappel, nous avons présenté les résultats de nos décryptages de la couverture de l'actualité congolaise par les émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV*, ce qui nous a permis d'observer à la fois une logique d'exclusion de certaines informations, la prédominance de l'actualité institutionnelle à *Télé-Congo* et des sujets de proximité à *DRTV* et de conclure, au moins provisoirement, au déploiement restreint et fragmenté d'un espace public congolais. Nous nous intéressons maintenant à un autre espace de communication, cette fois lié aux chaînes transfrontalières. Aidé des travaux théoriques de Dominique Marchetti⁷⁸⁹, Théophile E. Vittin⁷⁹⁰, Missè Missè⁷⁹¹ Tristan Mattelart⁷⁹², Bertrand Cabedoche⁷⁹³, Olivier Koch et Tristan Mattelart⁷⁹⁴, nous avons donc entrepris d'analyser la couverture de l'actualité congolaise par les chaînes transfrontalières. Ce nouvel espace de communication est ainsi mobilisé pour nous permettre d'approfondir et poursuivre l'analyse de l'espace public congolais contemporain. La tâche n'est pas facile, s'agissant de l'information internationale. Déjà, Benoit Lafon le fait remarquer pour l'analyse de la télévision régionale en France,

⁷⁸⁸ BA, Abdoul (1996), *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique Noire ...* p. 156.

⁷⁸⁹ MARCHETTI, Dominique (2016), « Turquie, un cas révélateur du marché de l'information internationale »..., pp. 83-106.

⁷⁹⁰ VITTIN, E, Théophile (2002), « L'impact des radios internationales en Afrique noire », in MATTELART, Tristan (dir.) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure...* pp.81-102.

⁷⁹¹ MISSE, Misse (2002), « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique subsaharienne », in MATTELART, Tristan (dir.) (2002), *La mondialisation des médias...* pp. 103-124.

⁷⁹² MATTELART, Tristan (2000), « Le tiers Monde à l'épreuve des médias audiovisuels transnationaux : 40 ans de controverses théoriques », in MATTELART, Tristan (dir.) (2002), *ibid.*, p. 190.

⁷⁹³ CABEDOCHÉ, Bertrand (2006), "« Communication Internationale » et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, consulté le mercredi 9 novembre 2016, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>.

⁷⁹⁴ KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information, ...* 275 p.

« [...] la question de l'information politique véhiculée par le journal télévisé régional est difficile à aborder. En effet, pour avoir une vue suffisamment exacte de la question, il faudrait pouvoir étudier tous les thèmes que ce programme traite dans ses reportages : l'information sur la santé, les questions économiques des petites et moyennes entreprises, de l'agriculture, tout comme les manifestations culturelles, etc. Tous ces thèmes relèvent d'un cadre légal et de différentes politiques publiques, il s'agit donc bien en quelque sorte d'informations politiques »⁷⁹⁵.

Notre étude sur la couverture de l'actualité congolaise par les chaînes transfrontalières s'appuiera d'abord sur les démarches et travaux de Benoit Lafon⁷⁹⁶, Dominique Marchetti⁷⁹⁷, François Jost⁷⁹⁸ et Gérald Lachaud⁷⁹⁹.

Comme indiqué *supra*, nous nous sommes focalisé sur la couverture médiatique du débat controversé sur le changement de la Constitution au Congo-Brazzaville en 2015 sur *TV5 Monde* et *France 24*.

Ainsi que l'a proposé Benoit Lafon,

« [...] nous allons volontairement resserrer notre propos sur le politique au sens strict, en nous intéressant à la manière dont les acteurs politiques interviennent médiatiquement »⁸⁰⁰.

La période étudiée est constituée d'un visionnage des actualités disponibles (15), diffusées sur chacun de ces deux émetteurs *TV5 Monde* et *France 24* d'août à octobre 2015 sur la thématique du changement ou non de la constitution, soit 15 éléments d'actualités diffusés.

Ce faisant, nous déroulerons les arguments des uns et des autres dans le cadre de ce débat pour ou contre le changement de la constitution et il sera également question de nous intéresser à la qualité de ces acteurs politiques à travers les réponses aux questions suivantes : qui sont-ils ? Quelle est leur fonction ? Quel est leur parti politique ?

2.4.1. Un débat particulièrement controversé

⁷⁹⁵ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012...*p. 211.

⁷⁹⁶ LAFON, Benoit (2012), *Op. cit.*, pp. 211-233.

⁷⁹⁷ MARCHETTI, Dominique (2016), « Turquie, un cas révélateur... »... pp. 83-106.

⁷⁹⁸ JOST, François (2007), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses Edition, 3^e édition.

⁷⁹⁹ LACHAUD, Gérald (2018), « L'aéroport, la multinationale et les « zadistes ». Identification et conflictualité des acteurs de l'espace public sociétal », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr> | n°19/3A, 201.

⁸⁰⁰ LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012...* p. 21.

Comme le constatait déjà Dominique Marchetti, « *l'opposition entre d'une part l'actualité « chaude » la plus immédiate souvent axée sur les « conflits », les « crises » et les « catastrophes » et d'autre part, les pages froides...portant sur une actualité plus intemporelle* »⁸⁰¹ s'est également observée de manière générale, dans la couverture des actualités congolaises par les chaînes transfrontalières *TV5 Monde* et *France 24*. Conformément à cette opposition de l'actualité « chaude » et « froide », la mobilisation de la classe politique congolaise autour du projet de changement de la constitution en octobre 2015 s'est inscrite dans cette distinction dichotomique entre « pour » et « contre » le changement. D'un côté, les acteurs politiques inscrits dans le courant de non changement de la constitution sont aussi ceux des partis politiques et coalition de l'opposition, De l'autre côté, sans surprise, ceux qui se manifestent pour le changement de la constitution relèvent de la majorité présidentielle. L'enjeu avec ce changement devait permettre au président de la République Denis Sassou-Nguesso de briguer un troisième mandat en 2016. Comme l'avait déjà constaté François Jost dans ce type de débat contradictoire, « *l'argumentation ne construit pas seulement une représentation, comme la description, elle vise à accroître l'adhésion de l'auditeur aux thèses que l'on présente* »⁸⁰². Les arguments des uns et des autres sont présentés tour à tour en déclinant en premier ceux du camp du « non », puis ceux du camp du « oui ».

Pour le premier courant des acteurs, inscrits dans la logique de non changement de la Constitution, la démarche du président de la République est illégale. Leur rejet se fonde sur la constitution actuelle en vigueur dans le pays, de janvier 2002. Ainsi, pour Clément Mirassa, le président du *Front pour la défense de la démocratie*, parti d'opposition,

« *Le Congo a une constitution, la constitution du 20 janvier 2002 et cette constitution ne permet pas au président de la république ni de procéder à un changement, ni pour organiser un référendum sur un changement de constitution* »⁸⁰³.

Parallèlement à cette accusation d'illégalité de la démarche, le camp du « non » estime également que le débat sur le changement de la constitution ne fait pas consensus dans le pays. De fait, ces partisans jugent illégitime l'annonce faite par le président de la République relative à l'organisation d'un référendum sur le

⁸⁰¹ MARCHETTI, Dominique (2016), « *Turquie, un cas révélateur...* », pp. 98-99.

⁸⁰² JOST, François (2007), *Introduction à l'analyse de la télévision* ... p. 92.

⁸⁰³ Clément Mirassa, le président du *Front pour la défense de la démocratie*, parti d'opposition au Journal Afrique du 25 septembre 2015 de *TV5 Monde*.

changement ou non de la constitution. Comme le souligne Charles Zacharie Bowoa, ancien ministre de la Défense, ancien membre du bureau politique du PCT (parti au pouvoir dont il démissionne en septembre 2015) et membre de la coalition de l'opposition IDC-FOCAD, invité sur l'antenne de *TV5 Monde de Grand Angle* (illustration ci-dessous) :

Captures d'écran n° 49



« il y'a pas eu de consensus autour de cette question à Sibiti et il y'a eu un dialogue alternatif de l'opposition qui met en exergue les différents contre arguments... toutes ces propositions peuvent et auraient pu faire l'objet d'une démarche limpide et régulière de révision constitutionnelle »⁸⁰⁴.

Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, juillet 2019

Pour le camp du « non », en fin de mandat et barré par les limites prévues par la Constitution du 20 janvier 2002, notamment le nombre de mandats et le critère d'âge, le président de la République tente de trouver une issue pour faire sauter ces verrous à travers ce projet de changement de la constitution. Cette démarche n'est pas anodine. Pour Charles Zacharie Bowoa,

« [...] lorsqu'on regarde les raisons profondes de cette démarche, elle vise rien d'autre que de permettre justement au président Denis Sassou N'guesso d'avoir la possibilité de briguer un ou d'autres mandats alors que la constitution du 20 janvier 2002 ne le lui permet plus. Etant donné que par rapport à cette constitution du 20 janvier 2002, il y a une disposition qui dit que le président de la république est éligible pour un mandat de 7 ans et rééligible une seule fois »⁸⁰⁵.

Prenant le contre-pied du camp du « non », l'argumentaire des partisans du « oui » se fonde sur le débat engagé et en cours dans le pays sur le renouvellement des institutions. De ce débat, une autre logique ressort. Selon ce camp du « oui », pour sortir du blocage : il faut recourir à l'arbitrage du président de la République, soi-

⁸⁰⁴ Charles Zacharie Bowoa, membre de la coalition de l'opposition IDC-FOCAD au Journal télévisé du 8 octobre 2015 de *TV5 Monde*.

⁸⁰⁵ Charles Zacharie Bowoa, membre de la coalition de l'opposition IDC-FOCAD au Journal télévisé du 8 octobre 2015 de *TV5 Monde*.

même. C'est dans ce contexte que Denis Sassou N'guesso, président de la République, en annonçant la tenue du référendum sur la question, souligne,

« [...] en observant la société congolaise depuis plus de 50 ans, j'ai retenu que les Congolais ne veulent pas que l'on décide à leur place, ils ne veulent pas qu'on leur impose un idéal, ils ne veulent pas qu'on restreint ou qu'on les prive de leur liberté »⁸⁰⁶.

Suite à l'annonce officielle par le président de la République de la tenue du référendum sur le changement de la constitution, le camp du « oui » se remobilise alors doublement : au niveau national et international. C'est dans ce contexte que le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, invité sur le plateau de *France 24* lors du *journal de l'Afrique* du 21 octobre 2015 estime que :

<p>Capture d'écran n° 50</p> 	<p><i>« Quand on a des choix important comme un changement de la constitution, il vaut mieux d'aller consulter le peuple lui-même »⁸⁰⁷.</i></p>
<p>Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, juillet 2019</p>	

Au regard de cette controverse, nous observons le déploiement de deux positions irréconciliables, comme cela fut également le cas en France pour la mobilisation autour du projet de l'aéroport de Nantes :

« [...] tout au long de la controverse, les deux camps antagonistes n'ont cessé de développer deux points de vue irréconciliables sur des enjeux aussi fondamentaux que l'environnement, l'économie ou la politique. Un seul aura su les réunir : la nécessité de définir son adversaire pour mieux réfuter ses arguments »⁸⁰⁸.

Comme l'indiquait Ilya Kiriya⁸⁰⁹ dans le cadre de son étude sur la chaîne transfrontalière *Russia Today* de la Fédération de Russie, les chaînes

⁸⁰⁶ Denis Sassou N'guesso, président de la République au Journal télévisé du 8 octobre 2015 de *TV5 Monde*.

⁸⁰⁷ Jean-Claude Gakosso, ministre congolais des affaires étrangères au *Journal Afrique* du 21 octobre 2015 de *France 24*.

⁸⁰⁸ LACHAUD, Gérald (2018), « L'aéroport, la multinationale et les « zadistes ». Identification et conflictualité des acteurs de l'espace public sociétal », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr> | n°19/3A, 201

⁸⁰⁹ KIRIYA, Ilya (2016), « *Russia Today* comme dispositif diplomatique de la « Nouvelle Russie » », in KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information ...* pp. 187-204.

transfrontalières françaises ont porté la voix de la France pendant cette crise congolaise. Trois jours avant le référendum constitutionnel, lors d'une visite du président malien à Paris le mercredi 21 octobre 2015, sur les antennes de France 24, François Hollande s'est ainsi exprimé en ces termes :

<p>Capture d'écran n° 51</p>	
	<p>« le président Sassou peut consulter son peuple, ça fait partie de son droit et le peuple doit répondre. Ensuite, une fois que le peuple aura été consulté, il faut toujours veiller à rassembler, à respecter et à apaiser »⁸¹⁰.</p>
<p>Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, juillet 2019</p>	

À l'approche du référendum, la controverse entre les deux camps se radicalise progressivement. Pour le camp du « non », ce référendum ne doit pas avoir lieu. Il entend ainsi compter sur les mobilisations oppositionnelles actuelles dans le pays notamment à travers les meetings pour faire plier le camp du « oui ». Dans cette logique, si le camp du « oui » insiste, ces opposants entendent recourir à la Constitution du 20 janvier 2002, qui autorise la désobéissance civile. Ainsi, pour Guy Brice Parfait Kolelas, membre de l'IDC, plateforme de l'opposition,

« la constitution actuelle autorise la désobéissance civile et nous nous en tenons à cela »⁸¹¹.

Abordant dans le même sens, Pascal Tsati Mabilia, secrétaire général de l'UPADS et membre de la plateforme IDC-FOCAD estime :

⁸¹⁰ François Hollande, président de la République française au *Journal Afrique* du 21 octobre 2015 de *France 24*.

⁸¹¹ Guy Brice Parfait Kolelas, membre de l'IDC, plateforme de l'opposition au *Journal Afrique* du 20 octobre 2015 de *France 24*.

Capture d'écran n° 52



« y'a une désobéissance civile que nous avons décrétée et vendredi comme je l'ai dit, ça sera le grand meeting et j'espère que cette fois, si le président de la République ne nous a pas encore entendus, nous ferons tellement du bruit, il sera obligé de nous entendre, c'est-à-dire de retirer son projet qui est porteur déjà de division et de violence dans le pays inutilement »⁸¹².

Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, juillet 2019

À la suite d'un remaniement du gouvernement, les deux ministres opposés au changement de la Constitution (Guy Brice Parfait Kolelas et André Okombi Salissa) ont été remerciés par le président de la République. Mabio Mavoungou Zinga, porte-parole de l'IDC, plateforme de l'opposition, dénonce alors à l'antenne de *France 24* ... :

« [...] l'infantilisation d'une certaine classe politique avec la mise en place d'un gouvernement du oui au changement de la constitution »⁸¹³.

En réponse aux accusations de Mabio Mavoungou Zinga et de l'opposition de manière générale, Serge Michel Odzoki, porte-parole du PCT, parti au pouvoir rétorque alors, lui aussi à l'antenne :

« la nomination à un gouvernement tout comme le départ, ce sont les prérogatives du chef de l'état. Il est évident que personne en dehors du chef de l'état ne sait pourquoi il nomme et pourquoi il démet »⁸¹⁴.

⁸¹² Pascal Tsaty Mabilia, secrétaire général de l'UPADS et membre de la plateforme IDC-FOCAD au Journal Afrique du 21 octobre 2015 de *France 24*.

⁸¹³ Mabio Mavoungou Zinga, porte-parole de l'IDC, plateforme de l'opposition au Journal Afrique du 12 août 2015 de *France 24*.

⁸¹⁴ Serge Michel Odzoki, porte-parole du PCT, parti au pouvoir au Journal Afrique du 12 août 2015 de *France 24*.

Pour sa part, répondant à un mot d'ordre donné par le camp du « non » pour la journée du 20 octobre 2015, le ministre de la communication Thierry Mougalla estime :

<p>Capture d'écran n° 53</p>	
	<p>« Y'avait une opposition que je qualifierai d'irresponsable dans la formulation de son discours, qui avait promis qu'aujourd'hui, c'était une insurrection généralisée qui aurait dû aboutir d'après elle au départ du président de la République, c'est ça le mot d'ordre d'aujourd'hui. Aujourd'hui, nous avons constaté à Brazzaville et un peu à Pointe-Noire quelques échauffourées rassemblant quelques dizaines de manifestants qui ont occupé la voie publique, ont brûlé des pneus et dressé des barricades. À ce stade, au moment où nous parlons, il n'y a aucun événement qui matérialiserait une insurrection ou une manifestation de grande ampleur »⁸¹⁵.</p>
<p>Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, juillet 2019</p>	

Ainsi, à travers ces arguments des différents protagonistes de la controverse relative au changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, l'irréductibilité des points de vue et la divergence absolue des arguments se dégagent. En attendant plus ample investigation, au regard des indices collectés, la tendance apparaît du déploiement d'une forme de démocratie télévisuelle sur les antennes de *TV5 Monde* et *France 24* dans le cadre de cette couverture médiatique sur la question du changement ou non de la constitution, proche de ce que Bertrand Cabedoche désigne par « *conférence du consensus* », sur le modèle des pratiques développées dans les pays scandinaves⁸¹⁶.

Tels sont donc les premiers enseignements tirés de notre analyse des débats exposés sur nos deux chaînes transnationales (française et francophone). Nous pouvons maintenant questionner l'identité des acteurs politiques intervenus sur les

⁸¹⁵ Thierry Mougalla au Journal Afrique du 20 octobre 2015 de *France 24*.

⁸¹⁶ CABEDOCHÉ, Bertrand (2011), « Le rapport MacBride, conférence du consensus avant l'heure ? L'expérimentation refoulée d'une médiation politique originale, porteuse d'un espace public sociétal et des valeurs fondatrices de l'UNESCO », in : *Les Enjeux de l'information et de la Communication*, 1/2011 (Vol. 2011), pp. 56-69, http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2011/Cabedoche/index.html et www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2011-1-page-56.htm.

antennes de *TV5 monde* et *France 24*, dans le cadre de ce même débat sur le changement ou non de la constitution.

2.4.2. La représentativité des invités au débat sur les antennes de *TV5 Monde* et *France 24*

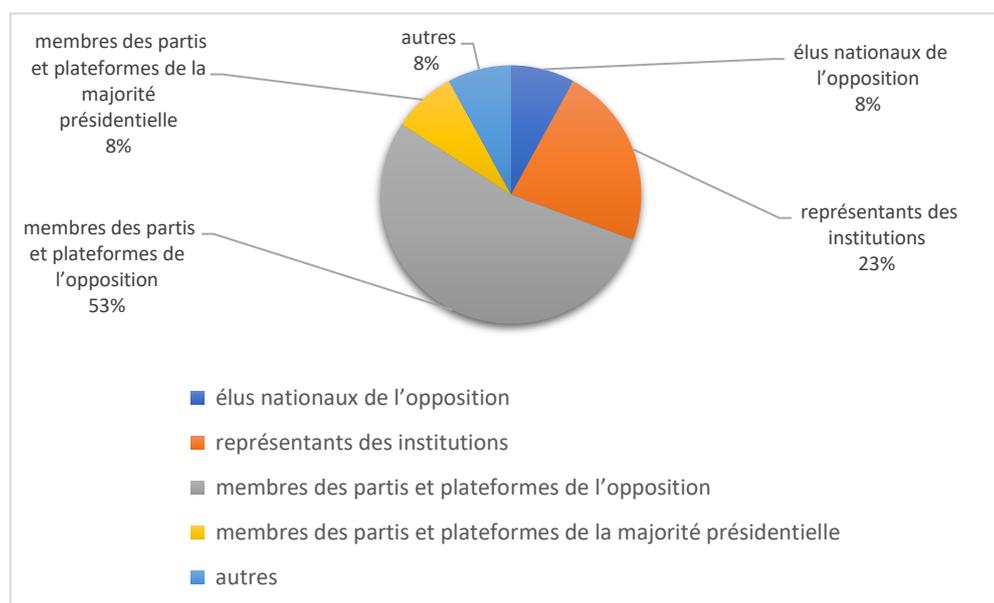
Suite à la présentation des arguments croisés du camp du « non » et du « oui » dans le cadre de la mobilisation sur le débat autour du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, nous nous employons maintenant à mesurer la présence des différentes catégories des acteurs politiques à l'antenne à partir de l'identité de leur fonction.

Notre démarche a consisté à lister de manière exhaustive ces acteurs politiques, en nous appuyant sur les plus visibles dans l'espace public, tels qu'ils se dégagent de notre corpus constitué de 15 éléments visionnés dans le cadre de cette étude. Pour ce faire, nous nous sommes focalisés sur les catégories d'acteurs politiques suivantes :

- élus nationaux de l'opposition ;
- élus nationaux de la majorité ;
- représentants des institutions (présidence de la République, président du Sénat, président de l'Assemblée nationale, Premier ministre, ministres et autres) ;
- membres des partis et plateformes de l'opposition ;
- membres des partis et plateformes de la majorité présidentielle
- société civile ;
- autres.

Après dépouillement, la cartographie des acteurs politiques ayant intervenus dans le cadre de ce débat sur les antennes de *TV5 Monde* et *France 24* se décline ainsi :

Graphique n° 25 : acteurs politiques ayant intervenus sur les antennes de TV5 Monde et France 24 dans le cadre du débat sur le changement ou non de la constitution



Source : Ndeke Jonas Charles, avril 2019, Grenoble

La lecture du graphique ci-dessus nous renseigne sur le déséquilibre entre les différentes catégories des acteurs politiques intervenus dans le cadre du débat sur le projet de changement de la Constitution sur les antennes de *TV5 Monde* et *France 24*.

Ce déséquilibre se traduit par la prédominance des interventions des membres des partis et plateforme de l'opposition à plus de 50 % qui s'inscrivent dans la logique du « non » au changement de la Constitution, contre 23 % pour les représentants des institutions qui s'inscrivent dans le camp du « oui » au changement. Sans surprise, cette dernière catégorie d'acteurs est constituée des membres du gouvernement qui sont en même temps députés et membres des partis de la majorité présidentielle. On enregistre en troisième position trois catégories, représentées chacune à hauteur de 8 %, respectivement les élus nationaux de l'opposition, les membres des partis et plateformes de la majorité présidentielle et la catégorie *Autres*.

Parallèlement à cette prédominance des interventions des acteurs politiques du camp du « non » au changement de la constitution sur les antennes de *TV5 Monde*

et *France 24*, il a été constaté une certaine régularité des prises de parole de ces acteurs, notamment Guy Brice Parfait Kolelas, membre de la plateforme IDC (3 fois) et Pascal Tsatsi Mabilia, secrétaire général de l'UPADS, membre des plateformes IDC-FOCAD (3 fois). Par contre, le temps consacré à ce camp du « non » au changement de la constitution a été largement plus important que celui accordé au camp adverse, par exemple le passage de Charles Zacharie Bowao sur les antennes de *TV5 Monde* à *Grand Angle*.

Il a été également constaté l'absence des élus nationaux de la plateforme de la majorité présidentielle et des membres de la société civile.

Ainsi, la couverture médiatique autour du débat sur le changement ou non de la constitution au Congo Brazzaville pendant la période allant du mois d'août à octobre 2015 a révélé qu'il s'est effectivement déployé un certain jeu démocratique audiovisuel, une forme d'espace public autonome, ou encore sociétal pour parler respectivement comme Marie-Gabrielle Suraud et comme Bernard Miège, concrétisé par la place réservée à l'opposition au président de la République sur les antennes de ces deux émetteurs internationaux *TV5 Monde* et *France 24*.

Au-delà du fait que les acteurs de la société civile et les élus de la majorité n'ont pas pris part à ce jeu démocratique, nous avons effectivement assisté à la vulgarisation des arguments croisés du camp du « non » comme celui du « oui » dans les différents reportages proposés dans les journaux de *TV5 Monde* et *France 24*.

Ainsi, à la suite de la présentation des éléments de définition des chaînes transfrontalières, comme de l'information internationale ; puis de la répartition inégale des chaînes transfrontalières à travers les zones géographiques du monde ; ensuite du contexte de réception des chaînes transfrontalières captées à partir du Congo (Brazzaville) ; enfin, de la couverture d'actualité de l'actualité autour du débat sur le changement ou non de la Constitution au Congo-Brazzaville par les télévisions transfrontalières *TV5 Monde* et *France 24*, nous pouvons désormais tirer quelques enseignements en lien avec nos hypothèses de recherches.

Le premier enseignement se fonde sur le fait que comme indiqué *supra*, la couverture de l'actualité par les émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV* fait

constamment recours aux chaînes transfrontalières, par la rediffusion des extraits des journaux télévisés de *TV5 Monde* et *France 24* liés à l'actualité internationale.

Le deuxième enseignement part du fait que certaines actualités congolaises et en particulier des actualités « chaudes » font l'objet d'une couverture médiatique des chaînes transfrontalières, comme l'illustre bien l'exemple de *TV5 Monde* et *France 24*.

Le troisième enseignement se fonde sur le fait que les débats nationaux congolais se poursuivent sur d'autres espaces médiatiques, tels que cela a été démontré par la mobilisation et les interventions sur *TV5 Monde* et *France 24* des acteurs politique congolais autour de ce débat sur le changement ou non de la constitution. Comme le souligne Ratiba Hadj-Moussa :

« *l'avènement de la télévision par satellite a fait tomber certains tabous et permet l'élargissement des discussions sur des sujets sensibles, ignorés ou inédits jusque-là* »⁸¹⁷.

En attendant de poursuivre et d'approfondir nos analyses sur les dispositifs socio-numériques, au regard des indices recueillis s'inscrivant dans le cadre du recours aux chaînes transnationales et de leur complémentarité, nous pouvons confirmer en partie notre quatrième hypothèse : bien que différemment déployée sur *Télé Congo* et *DRTV*, la logique d'exclusion que nous y avons repérée produit une réelle restriction dans le déploiement d'un espace public officiel médiatique et sociétal congolais autour de la tribune des journaux télévisés. En réaction, les Congolais peuvent bénéficier du recours aux télévisions transfrontalières et aux dispositifs socio-numériques qui construisent ainsi l'alternative avec la médiatisation nationale classique, complétant celle-ci dans la construction de l'espace médiatique et sociétal congolais contemporain.

Chapitre III : Les dispositifs socio-numériques en tant qu'espace public libérateur d'interactions, en complément de la médiation nationale

⁸¹⁷ HADJ-MOUSSA, Ratiba (2015), *La télévision par satellite au Maghreb et ses publics. Espaces de résistance, espaces critiques*, Grenoble, PUG, p. 250.

Suite à notre analyse de l'information produite et diffusée dans le cadre des médias classiques au Congo Brazzaville, comme Bernard Miège⁸¹⁸, nous avons voulu élargir notre analyse du domaine médiatique en abordant l'information produite et diffusée en dehors des médias organisationnels en place. Dans ce même ordre d'idée, à l'occasion de ses travaux sur la démocratie internet, Dominique Cardon fait remarquer que dans le débat relatif à l'espace médiatique traditionnel, l'approche spéciale et l'approche normative de l'espace public se superposent, approximativement :

« Les propos rendu visibles par les médias d'information, selon la première définition⁸¹⁹, avaient aussi un caractère public, selon la seconde⁸²⁰. Or avec internet, certaines choses visibles ne sont pas pour autant publiques. Le web a en effet élargi l'espace public en découplant les notions de visibilité et de publicité. C'est en augmentant la visibilité au sein des sociétés qu'une démocratisation de la parole et de la critique a été possible »⁸²¹.

L'intérêt de questionner ces dispositifs sociotechniques sur la construction des opinions dans le contexte congolais nous paraît fondamental, notamment pour vérifier l'une de nos hypothèses de recherche. Nous avons effectivement construit celle-ci, rappelons-le, sur le présupposé suivant : bien que différemment déployée sur *Télé-Congo* et *DRTV*, la logique d'exclusion de certaines informations entraîne le déploiement d'un espace public médiatique et sociétal congolais qui se présente à la fois fragmenté et restreint autour de la tribune des journaux télévisés. En conséquence, les Congolais élargissent leurs possibilités d'échanges en profitant de leur accès aux télévisions transfrontalières et aux dispositifs socio-numériques. Ainsi se construit désormais l'alternative, avec d'un côté la médiatisation nationale, classique et de l'autre le complément, avec ces médias « hors sol », constitutive de l'espace médiatique et sociétal congolais contemporain.

⁸¹⁸ MIÈGE, Bernard (2007), *La société conquise par la communication. III – Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG, pp. 105-126.

⁸¹⁹ Dans l'approche spatiale développée en sociologie urbaine, est public ce qui est visible et accessible par tous. Cette définition inspire le droit lorsqu'il traite de la séparation entre le public et le privé : la rue est accessible, l'intérieur des maisons ne l'est pas, [comme le relèvent encore Paquot, Thierry (2009), *L'espace public*, Paris, La Découverte ; IACUB, Marcela (2008), *Par le trou de la serrure. Une histoire de la pudeur publique, XIX siècle*, Paris, Fayard.

⁸²⁰ En théorie politique, la notion d'*espace public* se caractérise par le fait que les propos publics répondent à des critères spécifiques qui leur confèrent un intérêt général. Certains propos méritent d'être portés à la connaissance de tous, d'autres pas. Se délimite ainsi le périmètre de la « publicité » dans les théories sur la formation de l'esprit public comme l'affirmait HABERMAS, Jürgen (1997), *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

⁸²¹ CARDON, Dominique (2010), *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Editions du Seuil et La République des Idées, pp. 35-36.

La présente analyse, que nous allons maintenant déployer et qui s'inscrit dans la continuité et la logique de notre chapitre précédent consacré à l'analyse des télévisions transfrontalières, permettra de décrypter les échanges sur les dispositifs de communication liés aux réseaux socio-numériques.

Comme l'ont fait remarquer Francis Jauréguiberry et Serge Proulx,

« [...] il n'est plus possible aujourd'hui de penser le monde contemporain sans faire référence à la fois aux technologies de communication qui l'innervent et aux bouleversements dans les conduites individuelles et collectives se rattachant à l'usage de ces technologies »⁸²².

Au niveau même du continent africain, la question des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) revient de façon lancinante dans les préoccupations officielles. C'est dans cette perspective que, comme le rappellent Annie Lenoble-Bart et Annie Chéneau-Loquay,

« en janvier 2010 a eu lieu le 14^e sommet ordinaire de l'Union Africaine, à Addis Abeba. Le thème en était : Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique : Défis et perspectives pour le développement »⁸²³.

La question des Technologies de l'Information et de la Communication en lien avec la circulation des informations et des opinions peut s'aborder sous plusieurs angles. Dans le cadre de nos travaux en général et de ce chapitre en particulier, nous resserrons notre étude sur le lien entre les dispositifs socio-numériques et l'espace public. Il sera ainsi question de décrypter l'apport des échanges sur les différentes plateformes de circulation de l'information en ligne dans la construction de l'espace médiatique et sociétal congolais.

Notre démarche vise ainsi à analyser les échanges sur ces différentes plateformes en ligne. Cette analyse se focalisera à la suite de la précédente relative à la couverture informationnelle des chaînes transfrontalières autour du débat sur le changement ou non de la Constitution au Congo (Brazzaville) en octobre 2015. Nous nous appuierons sur certains travaux parmi lesquels ceux de Theodora

⁸²² JAUREGUIBERRY, Francis, PROULX, Serge (2011), *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Edition Erès, p. 8.

⁸²³ LENOBLE-BART, Annie, CHENEAU-LOQUAY, Annie (dir.) (septembre 2010), « Les médias africains à l'heure du numérique », *NETSUDS*, n°5, p. 5.

Miéré⁸²⁴, Alain Kiyindou, Kouméalo Anaté, Alain Capo-Chichi⁸²⁵, Sihem Najjar⁸²⁶, Annie Lenoble-Bart et Annie Cheneau-Loquay⁸²⁷.

3.1. Le débroussaillage terminologique des notions et concepts mobilisés

Dans la perspective d'apporter un éclairage préalable sur l'impact des dispositifs socio-numériques dans la construction de l'espace public en contexte congolais, nous nous attarderons à définir quelques notions et concepts, qui seront mobilisés dans le cadre de cette étude. En première place, il nous apparaît essentiel de préciser ce que nous entendons par *Technologies de l'Information et de la Communication*, appellation objectivante si souvent mobilisée dans le discours des acteurs sur les dispositifs, techniques et sociologiques, supposés déterminants pour le changement social, donc dans la construction d'un espace public sociétal.

3.1.1. Les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Régulièrement questionnées, soupçonnées et néanmoins, de plus en plus largement utilisées au point de former depuis peu un nouveau poste dans la consommation des foyers, les technologies de l'information et de la communication se maintiennent en bonne place sur l'agenda des questions en débat dans la société. Comme l'a déjà relevé Patrice Flichy il y a près de trente ans :

« ...ces techniques vont modifier les rapports entre l'espace public et l'espace privé, bouleverser l'organisation du travail, transformer le fonctionnement de la démocratie »⁸²⁸.

L'acronyme *TIC* désigne : *Techniques de l'Information et de la Communication*. Le terme est apparu dans les années 90. Auparavant, on parlait de *NTIC Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication*, ce qui n'a plus beaucoup de sens, eu égard aujourd'hui à l'historicité des usages de ces techniques et au fait que la qualification de *nouveauté* renvoie souvent chez les acteurs à l'inscription plus ou moins consciente dans une lecture en termes de rupture des

⁸²⁴ MIERE, Théodora (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A, 2016.

⁸²⁵ KIYINDOU, Alain, ANATE, Koumealo, CAPO-CHICHI, Alain (2015), *Quand l'Afrique réinvente le téléphonie mobile*, Paris, l'Harmattan.

⁸²⁶ NAJAR, Sihem (sous direction) (2013), *Le cyberactivisme au Maghreb dans le monde arabe*, Tunis-Paris, Editions Karthala et IRMC.

⁸²⁷ LENOBLE-BART, Annie, CHENEAU-LOQUAY, Annie (dir) (septembre 2010), « Les médias africains à l'heure du numérique », *NETSUDS*, n°5, p. 5.

⁸²⁸ FLICHY, Patrice (1991), *Une histoire de la communication moderne. Espace public et privé*, Paris, La Découverte, p. 9.

logiques et acteurs classiques de la domination. Cette posture erronée est précisément caractéristique de ce déterminisme technologique, que confondent régulièrement les SIC, avec des auteurs notamment comme Armand Mattelart, au-delà même des récentes évolutions techniques⁸²⁹. Les TIC désignent l'ensemble des techniques relevant de : l'acoustique, la photochimie, la compression du signal, l'électronique, la numérisation, la transmission analogique, la miniaturisation, le développement logiciel.

Les auteurs sont nombreux, relevant des sciences humaines et sociales, à s'être exprimés sur ces TIC. Ainsi, selon Bernard Miège,

« les Tic donnent lieu à des outils, des périphériques et des logiciels ; à des réseaux de télé-communication et à des contenus, diffusés ou matérialisés »⁸³⁰.

De son côté, le sociologue Francis Jauréguiberry souligne dans la préface des travaux sur les réseaux sociaux sur internet à l'heure des transitions démocratiques :

« [...] l'effervescence ensuite des TIC dont le mode d'usage permet précisément une expression spontanée, jaillissante et immédiate. La particularité de ces technologies de communication en regard de celles qui les ont précédées est d'être à la fois plus individualisées et globales. Jamais auparavant, un aussi grand nombre d'émetteurs n'avait pu toucher un aussi grand nombre de récepteurs potentiels sous une forme aussi facile et rapide »⁸³¹.

3.1.2. Les dispositifs socio-numériques ou réseaux sociaux numériques

Les dispositifs socio-numériques sur lesquels se concentrera notre étude désignent les différentes plateformes de production, circulation et partage des informations, images et vidéo.

Pour Arnaud Mercier, il s'agit des plateformes comme :

« Facebook, LinkedIn, Tumblr, des réseaux sociaux basés sur la géolocalisation comme Foursquare, des sites de microblogging dont le plus connu est Twitter, ou des réseaux de partage de photos (Pinterest) ou de vidéos (YouTube ou Dailymotion) »⁸³².

⁸²⁹ MATTELART, Armand (1995) « Nouvelles utopies, grandes inquiétudes. Une éternelle promesse : les paradis de la communication », *Le Monde Diplomatique*, novembre.

⁸³⁰ MIEGE, Bernard (2007), *La société conquise par la communication, III. Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG, pp. 231-232.

⁸³¹ SIHEM, Najjar (dir.) (2013), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, IRMC – Karthala, pp. 15-16.

⁸³² MERCIER, Arnaud (2013), « Twitter l'actualité : usages et réseautage chez les Journalistes français », *Recherches en communication*, n° 39, p. 1.

Dans une étude sur les médias sociaux comme leviers et espace de transformation, Yves Théorêt de l'Université du Québec à Montréal et secrétaire-général du réseau international des chaires UNESCO en communication (ORBICOM), évoque ainsi...

« (...) *les médias sociaux comme des outils de changement chez les individus, dans les sociétés et comme force apparemment déterminante des transformations politiques* »⁸³³.

Sans doute, comme le relève, Jean-Paul LaFrance :

« *les réseaux sociaux sont des organisations égalitaires, non hiérarchiques, sans autorité centrale structurante, mais leur action est souvent volatile et sous l'emprise des émotions qui s'expriment sur le moment, par opposition aux réseaux traditionnels qui établissent des liens forts entre leurs membres* »⁸³⁴.

Par ailleurs, comme se plaît à le rappeler Josiane Jouët, la seule médiation de la technique ne suffit pas à créer du lien social :

« celui-ci se ressource dans des réseaux sociaux préconstruits, ou s'active par le jeu de modérateurs officiels ou de leaders de fait des réseaux numériques »⁸³⁵.

Pour autant, s'ils sont loin d'être les déterminants du changement social, les médias sociaux peuvent cependant accompagner celui-ci, voire l'accélérer, comme le rappelle encore Bertrand Cabedoche⁸³⁶ à la suite de Bernard Miège. La considération doit aujourd'hui prévenir le chercheur d'une autre forme de déterminisme, tout aussi regrettable pour l'analyse : le déterminisme social⁸³⁷. Josiane Jouët a été l'une des ces chercheurs qui en ont très tôt formulé l'avertissement⁸³⁸. Ainsi, le regard des SIC sur ces TIC s'est-il constitué en ne s'arrêtant pas aux seules innovations de la technique mais en inscrivant le développement de ces TIC dans des contextes sociaux, dans la mesure où « elles

⁸³³ THEORET, Yves (dir.) (2015), *Médias sociaux : Leviers et espaces de transformations*, Paris, Les éditions de l'immatériel, p.7.

⁸³⁴ LAFRANCE, Jean-Paul (2015), L'usage des réseaux socio-numériques dans les crises sociales, p.395 in THEORET, Yves (direction) (2015), *Médias sociaux : Leviers et espaces de transformations*, Paris, Les éditions de l'immatériel, pp. 394-414.

⁸³⁵ JOUËT, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, volume 18, n° 100, pp. 487-521.

⁸³⁶ CABEDOCHÉ, Bertrand (2015), « Médias sociaux, technologies de l'information et de la communication et changement social du pourtour méditerranéen : des jeux croisés d'acteurs, contrariant toute lecture déterministe portée par les médias », in THEORET, Yves (dir.) (2015), *Médias sociaux : Leviers et espaces de transformations*, Paris, Les éditions de l'immatériel, pp. 20-54.

⁸³⁷ CABEDOCHÉ, Bertrand (2013), « Des sciences de l'information et de la communication à équidistance de tout déterminisme : un état de la recherche en France relative à la couverture médiatique des "révolutions arabes" », pp. 279-300, in Sihem Najjar (dir), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine)*, Tunis et Paris : IRMC-Karthala.

⁸³⁸ JOUËT, Josiane (1987), *L'écran apprivoisé. Télématique et informatique à domicile*, Paris, CNET (Coll. "Réseaux").

influencent tout autant les rapports entre les individus que leur manière d'appréhender le monde »⁸³⁹.

Josiane Jouët démontre à ce titre que :

« [...] les pratiques de communication s'élaborent en effet autour d'une double médiation. Cette dernière est çà la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique, mais la médiation est aussi sociale car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social. Il se produit une rencontre entre les évolutions techniques et le changement social »⁸⁴⁰.

Dans le rapport entre TIC et espace public, le chercheur suédois Peter Dahlgren nous déblaie la piste :

« Les dispositifs numériques ne constituent pas des outils miracles, mais ils peuvent offrir de réelles possibilités pour des interactions civiques, sans pour autant promettre une installation rapide de la démocratie »⁸⁴¹.

D'autres encore, comme Marc Lynch⁸⁴², nous invitent à mieux considérer ainsi l'analyse de ces supports web d'information, par exemple les blogs politiques, munis de toutes ces précautions théoriques :

“The real impact of political blogging is still likely to lie in the longer term impact on the individuals themselves, as they develop new political competencies and expectations and relationships. The impact of the new media technologies will likely be best measured in terms of the emergence of such new kinds of citizens and networks over the next decades, not in terms of institutional political changes over months or years”⁸⁴³.

3.1.3. L'information et les échanges en ligne

⁸³⁹ MIÈGE, Bernard (2007), *La société conquise par la communication. T. III. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, Médias, Société"), p. 30.

⁸⁴⁰ JOUËT, Josiane (1993), « Usages et pratiques des nouveaux outils », pp. 371-376, in Lucien Sfez (dir.), *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, PUF. JOUËT, Josiane (1997), « Pratiques de communication et figures de la médiation. De médias de masse aux technologies de l'information », *Sociologie de la communication*, 2^e partie : *Communication, technologies et société*, pp. 291-312.

⁸⁴¹ DAHLGREN Peter (2005), “The Internet, Public Spheres, and Political Communication : Dispersion and Deliberation”, *Political Communication*, vol. 22, n° 2, 147-162, [article en ligne : <http://www.cblt.soton.ac.uk/multimedia/PDFs/Internet,%20public%20spheres,%20political%20communication.pdf>].

⁸⁴² LYNCH Marc (2009), “Should We Support Internet Activists in the Middle East”, *lynch.foreign-policy.com*, 22 avril, [article en ligne : http://lynch.foreign-policy.com/posts/2009/04/22/should_we_support_internet_activists_in_the_middle_east?hidecomments=yes].

⁸⁴³ L'impact réel des blogs politiques restera probablement lié à l'impact à plus long terme sur les individus eux-mêmes, à mesure qu'ils développent de nouvelles compétences, attentes et relations politiques. L'impact des nouvelles technologies des médias sera probablement mieux mesuré en termes d'émergence de ces nouveaux types de citoyens et de réseaux au cours des prochaines décennies, et non en termes de changements politiques institutionnels au fil des mois ou des années [notre traduction].

Nous nous appuyerons donc sur tous ces travaux pour tenter de fournir quelques éléments de définition de l'information en ligne. L'information en ligne est devenue plus encore qu'avant une « expérience sociale », grâce au couplage entre réseaux socio-numériques et possibilités de partage en mobilité avec les Smartphones⁸⁴⁴.

Les comptes des internautes leur permettent à la fois « de filtrer, d'accéder et de réagir à l'information ». Cela modifie en profondeur « *l'écologie de la production et de la consommation d'informations* »⁸⁴⁵.

Et les habitudes de commentaires et de partages sur *Facebook* et *Twitter*, ou le recours à des *Hashtags* qui construisent un fil d'actualité propre à un événement ou une thématique, renouvellent les interactions entre producteurs d'information et citoyens⁸⁴⁶. Tout récemment, Josiane Jouët et Remy Rieffel ont apporté un éclairage sur les pratiques informationnelles des Français à l'ère du numérique ainsi que sur des formes ordinaires de l'engagement dans la cité, peu connues par rapport aux formes institutionnelles ou militantes de la politisation. Ils mettent en lumière la continuité de certaines pratiques, mais aussi de réelles inflexions, voire des ruptures⁸⁴⁷.

Après la présentation des différents éléments de définition répertoriés pour les notions qui seront mobilisés dans cette étude, nous nous proposons maintenant d'aborder la présentation du contexte d'accès aux dispositifs socio-numériques au Congo.

3.2. Le contexte d'accès aux dispositifs socio-numériques au Congo

⁸⁴⁴ ROSENSTIEL, Tom, PURCELL, Kristen, RAINIE, Lee, MITCHELL, Amy, OLMSTEAD, Kenny (2010), "Understanding the participatory news consumer : how Internet and cell phone users have turned news into a social experience", Washington, Pew Research Centre.

⁸⁴⁵ NEWMAN, Nick, DUTTON, William H., BLANK, Grant (2011), "Social media in the changing ecology of news production and consumption : the case in Britain", Working paper prepared for the *Annual Conference of the International Communication Association*, Boston, May.

⁸⁴⁶ MERCIER, Arnaud, PIGNARD-CHEYNEL, Nathalie (2014), « Mutation du journalisme à l'ère du numérique : un état des travaux », *Revue Française des Sciences de l'information et de la communication*, Dossier 3 – Entre même et autre – l'écriture journalistique en question, p. 5.

⁸⁴⁷ JOUËT, Josiane, RIEFFEL, Rémy (dir.) (2013), *S'informer à l'ère numérique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes

L'avènement d'internet en République du Congo date de la fin de la décennie 1990, avec l'entreprise *Congo.Net*, dont le lien était proposé par l'intermédiaire d'*Intelsat* et de l'opérateur sud-africain *Telkom*⁸⁴⁸. Au fil du temps, cette technologie a connu un développement fulgurant. On dénombre aujourd'hui de nombreux villes et villages congolais connectés au reste du monde. Cette progression d'internet au Congo Brazzaville a bénéficié de deux impulsions majeures et complémentaires : d'une part, les initiatives gouvernementales, d'autre part, le développement des compagnies de téléphonies mobiles

3.2.1. Des initiatives gouvernementales aux résultats toujours attendus

Les élans déterministes des consultants sont nombreux, depuis même les Nations-Unies, à prôner auprès des gouvernements en Afrique l'investissement en soi dans les technologies de l'Information et de la Communication pour le développement du continent⁸⁴⁹. Et de fait, depuis plusieurs années, les autorités congolaises multiplient les discours en faveur de la promotion des Technologies de l'Information et de la Communication, en général et de l'internet, en particulier. Les programmes gouvernementaux se sont appropriés la problématique. Déjà en 2002, dans son programme de société intitulé *La nouvelle espérance*, devenu programme de gouvernement après son élection, le Président Denis Sassou Nguesso formulait l'ambition de l'amélioration de la couverture nationale dans le domaine des télécommunications. Sept ans après, cette question est réinscrite dans son deuxième programme de gouvernement en 2009, *Le chemin d'avenir*, faisant des Tic un moyen de modernisation de l'éducation nationale et de l'administration publique. En 2015, dans son troisième programme de gouvernement, *La marche vers le développement*, les Tic s'inscrivent parmi les maillons importants pour conduire le pays vers l'émergence d'ici 2025.

Partant de cette volonté politique, plusieurs initiatives ont été lancées dans le pays pour tenter d'atteindre ces objectifs ci-dessus énumérés. Elles se traduisent par la mise en œuvre d'un plan national de développement des TIC. Ce plan vise principalement le développement des infrastructures. C'est dans cette orientation que s'inscrit le projet de raccordement au câble à fibre optique, WACS (*West Africa*

⁸⁴⁸ BA, Abdoul (2003), *Internet, cyberspace et usages en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

⁸⁴⁹ NGOUEM, Alain-Claude (2007), *Nouvelle donne du système mondial de l'information et redéfinition du développement en Afrique. Y-a-t-il déjà équilibre de flux d'information entre le centre et la périphérie ?*, Paris, L'Harmattan.

Cable System). Il a pour objectif d'établir l'interconnexion du pays aux réseaux mondiaux à très hauts débits, et le lancement du projet de couverture nationale (PCN), destiné à doter le pays d'un *Backbone* à fibre optique. De fait, le câble sous-marin à fibre optique a été posé à Pointe-Noire, en février 2011⁸⁵⁰, et il est opérationnel depuis mai 2012, notamment avec la réalisation de la station de Matombi, à 20 kilomètres de Pointe-Noire. Long de 14 000 kilomètres, ce câble, qui court de l'Europe à l'Afrique du Sud, constitue la première liaison directe de ce genre. Il acheminera les communications classiques et le très haut débit Internet, permettant ainsi aux États d'Afrique centrale en général, et au Congo en particulier, d'accéder aux « nouvelles » technologies de l'information et de la communication (*sic*), telles que le *triple-play*, c'est-à-dire l'intégration téléphone-télévision-Internet. Comme le rappelle Pierre Minkala-Ntadi, « *le projet Central Africa Backbone (CAB) a été officiellement lancé le 13 décembre 2011, à Brazzaville* »⁸⁵¹. Ce projet, cofinancé par la République du Congo et la *Banque mondiale*, vise à accroître la disponibilité de la connexion Internet sur l'ensemble des départements du Congo, l'utilisation des services du réseau régional à haut-débit, ainsi que la réduction des coûts pour les Congolais. Comme le rappelle encore Jean-Philémon Kissangou, doctorant en régulation des télécoms/Tic,

« *le Congo était jusque-là l'un des rares pays africains de la côte atlantique à ne pas être connecté au backbone transatlantique SAT-3/WASC/SAFE, le câble sous-marin (long de 28 000 kilomètres) qui relie le Portugal à la Malaisie, en bordant l'Afrique par la côte ouest de l'océan Atlantique. La connexion à ce câble permet en effet d'accéder à l'Internet haut débit à moindres coûts* »⁸⁵².

Il s'agit en fait d'un grand projet dont le WACS, le PCN et la « cyber-stratégie » (consistant dans la couverture numérique de l'ensemble des couches sociales du pays) constituent les trois articulations principales. D'autres initiatives sont également en projet ou en cours de réalisation, telles que « *la création d'un institut*

⁸⁵⁰ Les travaux de la pose du câble à fibre optique ont été réalisés du 26 janvier au 05 février 2011, avec l'appui technique de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) qui y a apporté son expertise en matière de sécurité maritime, notamment dans la Zone Delta, opérationnelle depuis la signature, le 6 mai 2009, à Yaoundé, d'un accord technique liant le Cameroun, la Guinée Équatoriale, le Sao Tomé et Príncipe et le Gabon.

⁸⁵¹ MINKALA-NTADI, Pierre (2012). *Appropriation professionnelle des technologies de l'information et de la communication en contexte de dépendance politique : la spécificité de la co-construction de l'information de presse au Congo-Brazzaville (1963-2012)*, thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, sous la direction du Professeur Bertrand Cabedoche. Université Stendhal, Grenoble3, p. 43.

⁸⁵² KISSANGOU, Jean, Philémon (2016), *Protection des consommateurs dans le secteur des télécommunications. Enjeux ruses et défis*, Paris, Edilivre.

*des Tic au Congo, les projets de développement des télé-services, télé-éducation et télé-médecine »*⁸⁵³.

Parallèlement à ces projets de construction d'infrastructures matérielles, le gouvernement congolais met progressivement en place un cadre juridique et institutionnel. Cela se traduit notamment par la mise en œuvre de lois sur la réglementation du secteur postal et des communications électroniques, et sur le renforcement des capacités en vue de la promotion des Tic. Une agence de régulation, l'ARPCE (*Agence de régulation des postes et des communications électroniques*), a été également créée. Par ailleurs, un projet de loi, adopté le 9 décembre 2011 par le Sénat, autorise l'accord de prêt entre l'*Agence internationale pour le développement* et la République du Congo, pour le financement de la troisième phase du programme régional de télécommunications haut débit en Afrique centrale. La réalisation de ce programme devra permettre d'assurer l'interconnexion du Congo au réseau haut débit des autres pays de la sous-région, à savoir le Gabon, le Cameroun et la République Démocratique du Congo.

On assiste donc au déploiement d'une stratégie de promotion des TIC dans la société congolaise. Le gouvernement congolais affiche en effet une réelle volonté de mobiliser tous les investissements possibles (humains, financiers et techniques) pour intégrer ces TIC dans le processus de développement du pays, comme en témoignent l'institution d'un symposium international du numérique au Congo et la signature des protocoles d'accord avec des firmes internationales opérant dans le domaine des TIC. Le ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de la Communication, en partenariat avec l'association PRATIC (*Promotion, réflexion et analyse des technologies de l'information et de la communication*), a organisé la première édition du *Symposium international du numérique* en République du Congo (SINUC), du 23 au 27 mars 2010, à Brazzaville. À cette occasion, les discours prononcés par les différents acteurs révèlent un volontarisme politique consistant dans l'association des TIC au processus de développement général du pays. L'exemple le plus illustratif est celui du directeur général des nouvelles technologies, Alain Ndalla, qui affirmait :

⁸⁵³ Congo-Site Portail, « Les Chefs d'Etat de l'UA plangent sur les technologies de l'information et de la communication » [en ligne] : http://www.congo-site.com/Les-Chefs-d-Etat-de-l-UA-plangent-sur-lestechnologies-de-l-information-et-de-la-communication_a5852.html (consulté le 01/02/2010).

« *Le Congo doit en effet relever d'énormes défis pour intégrer de façon profitable et durable les TIC dans son processus de développement* »⁸⁵⁴.

En outre, le gouvernement a déjà signé avec *Microsoft*, en août 2008, un accord cadre sur les TIC, prévoyant l'appui technique de cette firme dans la mise en œuvre du projet *e-gouvernement*, qui vise à la réalisation de la « cyber-stratégie » nationale en matière des TIC. Un autre protocole d'accord a été également signé avec la société *Ericsson*, pour développer les TIC au Congo, et ce au terme d'un atelier sur les TIC organisé du 23 au 24 juin 2011, à Brazzaville. Avec la signature de ce protocole d'accord, le gouvernement entend profiter de l'expertise d'*Ericsson*, pour relancer l'*École des Postes, des Télécommunications et des TIC*, afin de former les spécialistes en télécommunications fixe et mobile haut débit et autres experts en gestion des fréquences⁸⁵⁵. Il faut signaler que d'autres initiatives, impliquant acteurs du secteur privé, de la société civile et de l'administration publique, avaient déjà été menées à partir de l'année 2000. À titre d'exemple, on peut citer la *Semaine congolaise des technologies de l'information et de la communication* (SCTIC), organisée par l'association *Espace créateurs*, les 13 et 17 juin 2000 à Brazzaville, et qui, selon Théodora Miéré-Pelage⁸⁵⁶, constituerait le déclic de la mobilisation des acteurs congolais dans la promotion des TIC.

L'objectif affiché ici est d'offrir à la société congolaise un environnement social, juridique et institutionnel favorable au développement des TIC. D'où la multiplication d'initiatives nationales allant toutes dans le sens de la mise en œuvre des structures liées au déploiement local des TIC. Toutes ces initiatives, qui constituent les différentes articulations du plan d'action national de développement des TIC, se résument dans la construction d'infrastructures matérielles, l'assainissement de l'environnement juridique, le renforcement des capacités professionnelles, la coopération et le partenariat. Or, tous ces différents axes de développement des TIC sont également observables au niveau de la politique en la matière, préconisée par l'*Union Africaine* (UA). C'est dire que la politique nationale du Congo en matière

⁸⁵⁴ Congo-Site, « Le Congo s'engage à développer le secteur des nouvelles technologies » [en ligne] : http://www.congo-site.com/Le-Congo-s-engage-a-developper-le-secteur-des-nouvelles-technologies_a6344.html (25/03/2010).

⁸⁵⁵ YABBAT-NGO, Cyr, Armel (1er juillet 2011), « Le gouvernement choisit Ericsson pour développer les T.i.c au Congo », in *La Semaine Africaine*, n° 3105, p. 6.

⁸⁵⁶ MIERE-PELAGE, Théodora (2008). « Usages de la téléphonie mobile en contexte de sous-développement », in KIYINDOU, Alain (dir.) (2008), *Communication pour le développement, Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnelles au Congo*, Bruxelles, Editions EME, 312 p.

de développement des TIC s'intègre dans une orientation développementaliste supranationale, plus que soutenue par l'*Union Africaine*.

En conséquence, les experts en matière de développement n'envisagent plus le développement de la société congolaise que sous ce prisme technologiste de l'usage des TIC comme garant de toute compétitivité dans tous les secteurs de la vie nationale :

« Pour avoir un Congo émergeant en 2025, la compétitivité sera un élément clé. De plus en plus, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication contribue à l'amélioration de cette compétitivité »⁸⁵⁷.

Et tous les secteurs d'activité y passent, de l'administration à la production industrielle, en passant par le commerce, le tourisme, les loisirs, les médias... Certains acteurs politiques vont jusqu'à risquer des analogies, en considérant les Tic comme le « véritable pétrole du XXI^e siècle qui va contribuer à l'accélération de la croissance de l'économie congolaise »⁸⁵⁸, le pétrole étant actuellement la première richesse du pays et contribuant à plus de 70 % au PIB (Produit intérieur brut).

Au-delà des espoirs qu'elles suscitent, les initiatives gouvernementales sont cependant encore loin aujourd'hui d'apporter la connexion internet à la majorité des Congolais.

3.2.2. Le développement des compagnies de téléphonies mobiles et des entreprises comme facteur de la vulgarisation d'internet au Congo

Fruit de la « révolution » des télécommunications, le téléphone portable est un outil en pleine progression dans le pays. Bien qu'il renvoie à la culture d'oralité du continent africain, il est également et surtout un objet de connexion sur internet dont font usage de nombreux Congolais. Selon les prévisions du *Rapport de l'Union*

⁸⁵⁷ Propos de la directrice des opérations de la *Banque mondiale* pour le Congo, Marie-Françoise Marie Nelly, au cours d'un atelier d'information et d'échange sur les infrastructures des télécommunications, organisé le 31 mars 2011, à Brazzaville, par la *Banque mondiale* et le Ministère des postes, des télécommunications et des nouvelles technologies de la communication ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de la Communication. Cf. Congo-Site Portail [en ligne]: http://www.congo-siteportail.info/Lastructureation-du-projet-Central-Africa-Backbone-au-centre-d-un-atelier_a9078.html (consulté le 3 avril 2011).

⁸⁵⁸ Propos de Thierry MOUNGALLA, ministre congolais en charge des Télécommunications, lors du lancement du projet CAB, à Brazzaville. Cf. Congo-Site : http://www.congo-site.com/Internet-et-Telecommunications-leCongo-lance-le-projet-Central-African-Backbone-CAB_a11303.html - consulté le 16/12/2011).

Internationale des Télécommunications (Le monde en 2013, données et chiffres concernant les TIC),

« [...] on dénombrerait dans le monde autant d'abonnements au cellulaire mobile que d'habitants de la planète. Fin 2013, les taux de pénétration du téléphone mobile ont atteint 96 % dans le monde, 128 % dans les pays développés et 89 % dans les pays en développement... mais si l'on se focalise sur l'Afrique, cette explosion doit beaucoup à son adaptabilité à la culture africaine de l'oralité et à la faiblesse infrastructurelle récurrente dans ce continent »⁸⁵⁹.

Si les résultats escomptés des initiatives gouvernementales sur la promotion d'internet tardent à venir, le développement des compagnies de téléphonie mobile constitue aujourd'hui une option importante de connectivité pour des nombreux Congolais. De fait, on assiste dans le pays à un développement spectaculaire du secteur de la téléphonie mobile. De fait, comme le relève Théodora Miéré :

« les abonnements dépassent les prévisions les plus optimistes des opérateurs qui sont confrontés à des saturations et donc à des contraintes d'urgence d'extension »⁸⁶⁰.

Ce développement du secteur de la téléphonie mobile n'est pas propre au Congo mais constitue plutôt un phénomène observé dans la plupart des pays africains. Déjà en 2004, l'*Union Internationale des Télécommunications* avait présenté l'Afrique comme « le nouveau marché de la téléphonie mobile le plus dynamique du monde »⁸⁶¹. Ce secteur de la téléphonie mobile est l'un des secteurs qui attirent plus d'investisseurs. Comme le confirme Évariste Dakouré,

« en Afrique, le secteur de la téléphonie mobile est celui qui produit plus d'intérêt financiers et attire de ce fait la convoitise de multinationales », [le chercheur burkinabè parlant même de] « l'intérêt stratégique du secteur des télécommunications en Afrique »⁸⁶².

La vulgarisation et l'appropriation du téléphone mobile sur le continent dépassent largement les autres technologies existantes et présentes sur le continent africain⁸⁶³. C'est dans ce sens que Gado Alzouma estime que les chiffres de pénétration de téléphone mobile attestent :

⁸⁵⁹ KIYINDOU, Alain, ANATE, Koumealo, CAPO-CHICHI, Alain (2015), *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, l'Harmattan, pp. 12-13.

⁸⁶⁰ MIERE, Théodora (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A, p. 5.

⁸⁶¹ Source : International Telecommunication Union (ITU), « Africa, the World's Fastest Growing Mobile Market », Communiqué de presse, Genève, 26 avril 2004. En ligne. <http://www.itu.int/newsarchive/press_releases/2004/04.html>. Consulté le 3 avril 2013.

⁸⁶² DAKOURE, Évariste (2014), « Tic et développement en Afrique : approche critique d'initiatives et enjeux », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, URL : <https://rfsic.revues.org/939>, p. 6.

⁸⁶³ Le journal *La Tribune*, affirmait dans son édition du 20 novembre 2014 sur son compte *Twitter* que 93 %

« un accès et une adoption qu'on dit inégalés par aucune autre technologie introduite sur ce continent au cours de l'histoire, une adoption présentée comme extraordinaire »⁸⁶⁴.

Entre 2008 et 2011, le nombre d'abonnés est ainsi passé de 246 millions à plus de 500 millions, soit plus de 50 % de la population africaine⁸⁶⁵. Le développement du haut débit mobile, des réseaux sociaux, et la multiplication des smartphones et des tablettes numériques permettent une connexion permanente à de nombreux Congolais. Ces évolutions technologiques ont permis le développement de l'Internet mobile et ont offert la possibilité aux Congolais qui ne pouvaient acquérir d'ordinateur pour des raisons de coûts, de se connecter au réseau.

La souscription d'un abonnement dans les compagnies de téléphonie mobile coûte à peine près de 1 euro. L'acquisition d'un téléphone à partir de 15 euros et l'activation des forfaits internet d'une semaine à près de 1 euro permettent l'accès de nombreux Congolais « *au réseau des réseaux* ».

Le développement de l'Internet mobile assure aujourd'hui la promotion de cette technologie à côté d'autres moyens et lieux de connexion comme les entreprises, les cybers café et les zones de connexion gratuite au WIFI. Les lieux de travail, entreprises privées ou publiques, offrent les possibilités d'accès gratuit à Internet les plus intéressantes en termes de débit, comme d'accessibilité individuelle. Parallèlement, les zones de gratuité WIFI à Brazzaville, par exemple à l'esplanade de la *Télé-Congo*, à la corniche de Brazzaville et à l'aéroport Maya Maya, contribuent largement à l'accès des Congolais à cette technologie. L'accès aux cybers café est payant : 1 heure de connexion et de navigation sur internet coûte près de 1 euro.

Ainsi, à la suite de Théodora Miéré⁸⁶⁶, qui, à travers ses travaux sur les TIC et la mobilisation au Congo (Brazzaville), constatait déjà la place des réseaux sociaux dans la circulation de l'information au Congo (en particulier *Facebook*) *via* les Smartphones, nous avons nous-même dressé un constat équivalent, lors de notre

des Africains ont accès à la téléphonie mobile, quand 59 % seulement disposent de l'eau courante ?.

⁸⁶⁴ALZOUMA, Gado (2014). « Faire de nécessité vertu : inégalités sociales et modes d'appropriation innovants du téléphone mobile en Afrique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne], 4 | 2014, mis en ligne le 15 janvier 2014, consulté le 23 avril 2014. URL : <http://rfsic.revues.org/946>, p. 7.

⁸⁶⁵ Source: Madanmohan Rao, *Mobile Africa Report 2011: Regional Hubs of Excellence and Innovation*. En ligne. 2011. <http://www.mobilemonday.net/reports/MobileAfrica_2011.pdf>. Consulté le 28 février 2012.

⁸⁶⁶MIERE, Théodora (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A.

récente étude sur la mutation de l'information en contexte de convergence technologique au Congo (Brazzaville) : entre une consommation simultanée des médias, médias de compagnons et de prolongement thématique, nous avons observé :

« 26 % de notre échantillon utilise Facebook, 25 % Whats'App, 13 % You Tube, autres 11%, 9 % Daily motion, 6 % respectivement pour Twitter et Google plus et 4 % de la catégorie n'utilise pas les réseaux sociaux »⁸⁶⁷.

Le contexte de réception et de développement des technologies de l'information et de la communication ayant ainsi été présenté, nous pouvons maintenant interroger la mobilisation à travers le débat sur le changement ou non de la constitution.

3.3. L'hypothèse du déploiement d'un espace public numérique autour du débat sur le changement ou non de la constitution au Congo Brazzaville en octobre 2015

Dans le souci d'inscrire et d'appréhender les échanges des Congolais sur les réseaux sociaux dans l'espace public médiatique et sociétal congolais, il nous paraît important de rappeler les enjeux. L'analyse du nouveau paysage de l'information médiatique à travers les émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV* a révélé, dans notre première partie, l'influence étatique des émetteurs télévisuels nationaux (confirmation de la première hypothèse) et dans notre deuxième partie, l'institutionnalisation de l'information à *Télé-Congo* et la priorité à l'information de proximité contournant les sujets sensibles à *DRTV* (confirmation de la deuxième hypothèse) dans les journaux télévisés de chacune des deux chaînes. Par ailleurs, les résultats de l'étude de la couverture de l'actualité congolaise autour du débat sur le projet de changement de la Constitution, telle que mise en œuvre par les chaînes de télévision transfrontalières, renseignent sur l'élargissement du champ médiatique et la complémentarité entre espace public médiatique et sociétal fragmenté et restreint développé restrictivement sur les médias classiques nationaux et l'espace public autonome et « complémentaire » s'épanouissant autour des chaînes transfrontalières.

⁸⁶⁷ NDEKE, Jonas, Charles (janvier 2019), "Information et convergence technologique : De l'absence de la convergence à l'appropriation simultanée des médias en contexte congolais (Brazzaville)", Communication au colloque international ISMA sous le titre, La convergence technologique dans les industries du cinéma et de l'audiovisuel : quelles mutations et perspectives en Afrique, Cotonou, Benin, pp. 1-10.

Pour prolonger et approfondir les analyses sur ce nouveau paysage de l'information médiatique au Congo (Brazzaville), nous avons décidé de remettre en chantier l'analyse du débat autour du projet de changement de la Constitution au Congo Brazzaville en 2015 à travers l'analyse des échanges sur les dispositifs socio-numériques.

Notre démarche vise à analyser ces échanges publiés à travers plusieurs plateformes de circulation de l'information en particulier *les portails d'information, Facebook, Messenger et YouTube*. Il ressort de notre terrain un corpus de 508 publications autour du débat relatif au projet de changement de la Constitution :

- 5 publications des portails d'information partagées et commentées sur les différentes plateformes ;
- 3 vidéos partagées sur les différents réseaux socio-numériques ;
- 500 commentaires.

Ces choix se justifient par le nombre de mentions de partages, « j'aime » et de commentaires dont ces éléments ont fait l'objet sur les réseaux sociaux. Nous en présentons maintenant les résultats.

3.3.1. La mise en place d'un processus de *communication circulaire* sur les dispositifs socio-numériques dans le débat sur le projet de changement de la Constitution au Congo Brazzaville

Si, à travers les émetteurs nationaux, il a été observé parfois un processus de communication se limitant à l'ordre institutionnel, l'analyse des émetteurs transfrontaliers a révélé le déploiement d'un processus d'échange véritable dans le débat sur le changement de la Constitution, impliquant toutefois un nombre d'acteurs limité dans la prise de parole. Nous convoquons maintenant les dispositifs socio-numériques dans une perspective d'analyse du processus de communication et du décryptage du type d'espace public qui se déploie à travers ces échanges par le biais des différentes plateformes d'information.

Les résultats de l'analyse de ces échanges sur les différentes plateformes d'information révèlent clairement l'implication et la participation de plusieurs acteurs dans le processus de communication sur les dispositifs socio-numériques, autour du débat instauré sur le projet de changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Le dépouillement des données de notre corpus montre bien le taux de participation important des acteurs de ce processus de communication, à travers les usages des

mentions telles que « j'aime », « partager », « commenter » et « vues ». De fait, une intervention de Pascal Tsatsy Mabilia sur l'antenne de RFI le 16 octobre 2016 et diffusé en ligne a enregistré 19 926 *vues*, 150 *commentaires*, 260 *partages* et 385 *aimer*. De même qu'en date du 14 octobre 2015⁸⁶⁸, une publication du portail d'information Zenga Mambou du Congo (Brazzaville) a enregistré 480 *j'aime*, 159 *commentaires* et 139 *partages*. Cette mobilisation s'est également exprimée à travers la publication du portail d'information Zenga Mambou du Congo (Brazzaville) du 16 octobre 2015⁸⁶⁹, qui a enregistré, 544 *j'aime*, 193 *commentaires* et 94 *partages*. Par ailleurs, les résultats de notre analyse de ce dispositif de communication renseignent sur l'émergence de trois tendances principales autour de cette thématique du changement ou non de la Constitution. La catégorie principale des positionnements des acteurs sur lesdites plateformes témoigne du rejet global du projet de changement de la Constitution. La catégorie suivante de positionnement s'inscrit dans le camp du « oui » au changement de la constitution. La troisième catégorie, minoritaire, est celle des acteurs qui se positionnent dans le camp des « non alignés » et qui ne s'inscrivent dans aucun des deux camps précédents. Enfin, la quatrième catégorie, plus réduite encore, est relative à l'émergence d'autres thématiques au-delà de ce débat sur l'opportunité et la pertinence d'un changement de la constitution.

Les premiers internautes relevant du camp du « non » au changement de la Constitution participent à ce débat à travers le relai des mots d'ordre des leaders de l'opposition et des formes d'usages telles que *commenter*, *publier*, *partager*, *visionner*, *aimer* et *autres*, via les différentes plateformes d'information. En ce sens, l'espace public ainsi ouvert s'apparenterait à cet *espace public oppositionnel* conceptualisé par Oskar Negt⁸⁷⁰.

3.3.2. L'expression oppositionnelle sur les plateformes numériques

Les slogans des partisans du « non » au changement de la constitution vulgarisés sur les réseaux sociaux à travers les vidéos et les écrits accréditent l'hypothèse de la faible mobilisation des partisans du « oui » au changement de la Constitution. Pascal Tsatsy Mabilia le relève, lors d'une intervention sur *RFI*, largement partagée

⁸⁶⁸<https://m.facebook.com/zengamambu.congobrazzaville/photos/a.143402865842167/479370862245364/?type=3&sfnsn=mo>, consulté le 20 avril 2019

⁸⁶⁹https://www.facebook.com/search/top/?q=referendum%20constitutionnel%20au%20congo%20brazzaville%20en%20octobre%202015&epa=SEARCH_BOX, consulté le 20 avril 2019

⁸⁷⁰ NEGt, Oskar (2007), *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.

et commentée sur les réseaux sociaux en date du 16 octobre 2015, et répondant à la question sur la mobilisation des partisans du « oui » lors d'un meeting à Brazzaville :

« les milliards sont sortis du trésor public, vous imaginez qu'on donnait à tout le monde pour porter le tee shirt pour venir à ce rassemblement avec plein d'étrangers venant de la RDC, ils ont des moyens colossaux mais sans dépasser le nombre que nous avons fait venir au boulevard Alfred Raoul avec rien du tout, venant et repartant à pied, donc ce n'est pas comparable »⁸⁷¹.

De même, les partisans du « non » tentent de prolonger sur le net la remise en cause de la démarche du changement ou non de la constitution initiée par le président de la République. Selon eux, aucune raison ne permet aujourd'hui de légitimer une telle démarche. Pour Pascal Tsatsy Mabiala,

« y'a les mécanismes pour changer la Constitution, la Constitution de 2002 ne prévoit pas le mécanisme de changer la Constitution sauf si y'a une crise majeure dans le pays, blocage des institutions à ce moment d'accord ou si y'a un consensus dans le pays, ce n'est pas le cas aujourd'hui »⁸⁷².

Nous avons également constaté la participation des hommes politiques du camp du « non » au changement de la constitution à travers plusieurs publications en ligne. Dans une publication sur son compte *FaceBook*, André Okombi Salissa, membre de la plateforme IDC-FOCAD, lance un appel à la fois aux Congolais vivant au Congo, à la diaspora et à la communauté internationale en ces termes :

« Tous les Congolais, qui aspirent à une vraie démocratie, à l'alternance au pouvoir, au respect de l'ordre constitutionnel, au bien-être de notre peuple, aux démocrates africains et du monde, venez nombreux au boulevard Alfred Raoul, pour mettre un terme à ce pouvoir. Pour nos compatriotes de la diaspora, sachez que vos actions trouvent un écho au pays et galvanisent les populations. Ne relâchons pas la pression, à quelques millièmes près du but final »⁸⁷³.

Comme l'a également constaté Alain Kiyindou, cette mobilisation a constitué un moment « d'échanges plus intenses avec la diaspora »⁸⁷⁴.

⁸⁷¹ Pascal Tatsi Mabiala sur l'antenne de RFI, le 16 octobre 2015, relayé par Zenga Mambu à travers son compte *FaceBook*, consulté le 20 avril 2019 :

https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=479994558849661&id=109738852541902&sfnsn=mo,

⁸⁷² Pascal Tatsi Mabiala, idem

⁸⁷³ https://www.facebook.com/Okombi.Salissa/posts/1519659074993916?_tn_ =K-R, consulté le 20 avril 2019

⁸⁷⁴ KIYINDOU, Alain, MIERE, Pélage, Théodora (2012). « Réseaux virtuels, reconstruction du lien social et de l'identité dans la diaspora noire, *Etudes de communication*, n° 38.

Aussi, la stratégie des partisans du « non » au changement de la constitution, que nous retrouvons sur Internet, se fonde sur plusieurs slogans autour des leaders de l'opposition ou au « non » au changement de la Constitution. Lors du meeting du 20 décembre 2015 à Pointe-Noire, Clément Mirassa lance ainsi à l'intention de la foule qui, ensuite, a pris le relai de la chanson ou du slogan de sa chanson : « *non, non, non, jamais ne passera, cette constitution jamais ne passera* ». À la suite de Clément Mirassa, lors des différents meetings dans les différents arrondissements de Brazzaville, André Okombi Salissa, membre de la plateforme IDC-FOCAD parle du « *non à la validation de l'escroquerie politique* ». Pour sa part, Claudine Munari estime qu' « *on ne change pas les règles du jeu pendant le match* ». Plusieurs autres slogans, position ou chansons ont accompagné cette mobilisation, parmi lesquels, « *bye bye Sassou* », « *sassoufit* », « *non à ce référendum* » etc.

S'inscrivant dans le même développement d'idées, Mavoungou Mabio Zinga⁸⁷⁵, de la circonscription de Mvou-Mvou à Pointe-Noire a encore développé une « *causerie citoyenne* » le 16 octobre 2015, prélude au meeting géant du 17 octobre 2015 de Pointe-Noire. Sur fond de slogans anti référendum, les populations de Mvou-Mvou ont réaffirmé clairement leur opposition au « *coup d'état constitutionnel* », perpétré par le clan Sassou N'guessou. Mvou-Mvou déclare alors être prêt à la désobéissance civile.

Exclu de la médiation nationale notamment à *Télé-Congo*, cette mobilisation du camp du « non » au changement de la Constitution à travers les médias sociaux révèle, par contraste, une médiation nationale fonctionnant comme « *un outil d'isolation* » de l'opposition congolaise, pour emprunter l'expression d'Ilya Kiriya, professeur à l'Université Nationale de la Recherche Haut Collège d'Économie (Russie)⁸⁷⁶.

Au-delà des interventions des hommes politiques sur les réseaux sociaux, les internautes relevant du camp du « non » au changement de la constitution ont également pris part activement à ce débat. À travers les résultats de l'analyse de notre corpus de 500 commentaires, un déséquilibre se dégage entre les deux camps en termes de mobilisation constatée, avec le taux plus élevé de la

⁸⁷⁵ https://www.facebook.com/search/top/?q=referendum%20constitutionnel%20au%20congo%20brazzaville%20en%20octobre%202015&epa=SEARCH_BOX, consulté le 20 avril 2019

⁸⁷⁶ KIRIYA, Ilya (2012), « Les réseaux sociaux comme outil d'isolation politique en Russie », *Journal for Communication Studies*, vol. 5, no. 1(9) / 2012 : 193-207 eISSN 1775-352X, © ESSACHESS

mobilisation des partisans du camp du « non » au changement de la constitution. Nous avons effectivement enregistré une mobilisation du camp du « non » à hauteur de 45 %, contre 31 % pour le camp du « oui » au changement de la constitution.

On pouvait lire à travers les différents commentaires des internautes comme B.M.I :

« [...] nous demandons aux Congolais de ne pas participer à ce référendum, derrière lequel plusieurs politiciens irresponsables tentent de masquer un coup d'état constitutionnel !!! « sassoufit », « non au coup d'état constitutionnel »...le 20 octobre tout le monde dans la rue »⁸⁷⁷.

Par ailleurs, si certains tentent de mobiliser les foules pacifiquement, d'autres ont basculé dans la radicalisation. Ainsi, aux 45 % des partisans pacifiques du camp du « non », s'ajoutent les 17 % des partisans du camp du « non » avec un discours radical.

Par exemple, ce déclaratif, signé S.D :

« [...] le 20 décembre 2015 nous allons envahir le palais présidentiel pour contraindre Sassou à la démission immédiate et sans condition... »⁸⁷⁸.

ou cet autre, signé M.O :

« [...] la patrie ou la mort, nous vaincrons »⁸⁷⁹.

Deuxième constat de nos analyses parallèlement aux expressions oppositionnelles, les partisans du « oui » déploient une stratégie de la communication sur les réseaux sociaux qui s'inscrit dans la continuité de celle déployée sur les émetteurs nationaux et transfrontaliers, fondée sur la légitimité de la démarche et le recours aux urnes.

3.3.3. L'expression promotionnelle de la position officielle sur les plateformes numériques

C'est cette orientation que le Secrétaire général du *Parti congolais du travail* (PCT), Pierre Ngolo, soutient, lors d'une intervention sur l'antenne de *RFI* et rediffusée, commentée et partagée sur les réseaux sociaux :

« Sibiti a été un grand moment de mobilisation, on avait là-bas la majorité présidentielle, l'opposition dans sa plus grande partie, même le MCDDI dont vous avez parlé, le MCDDI était à Sibiti. Et on avait là-

⁸⁷⁷https://www.facebook.com/search/top/?q=referendum%20constitutionnel%20au%20congo%20brazzaville%20en%20octobre%202015&epa=SEARCH_BOX, consulté le 20 avril 2019.

⁸⁷⁸https://www.facebook.com/search/top/?q=referendum%20constitutionnel%20au%20congo%20brazzaville%20en%20octobre%202015&epa=SEARCH_BOX, consulté le 20 avril 2019.

⁸⁷⁹https://www.facebook.com/search/top/?q=referendum%20constitutionnel%20au%20congo%20brazzaville%20en%20octobre%202015&epa=SEARCH_BOX, consulté le 20 avril 2019.

bas, tous les partis du centre... Je dis qu'à Sibiti y'avait consensus. Il y'a certes quelques personnalités que vous citez qui depuis un certain temps font preuve d'un radicalisme excessif et qui refusent toute offre de dialogue. Et c'est pas eux l'essentiel de la classe politique congolaise »⁸⁸⁰.

Par ailleurs, la mobilisation s'est organisée à travers plusieurs rencontres et meetings, relayés également sur les différentes plateformes d'information en ligne. Bien que le dépouillement de 500 commentaires de notre échantillon place le taux de mobilisation du camp du « oui » en deuxième position avec 31 %, cette mobilisation s'est avérée importante à travers le pays. Après le lancement de la campagne du camp du « oui » le 10 octobre 2015 à Brazzaville, Thierry Mougalla, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement tweete :

« [...] succès historiques du meeting de la majorité présidentielle. Au moins 100.000 personnes y ont participé »⁸⁸¹.

Cette mobilisation s'est également exprimée à travers les publications des nombreux internautes. En date du 10 octobre 2015 à Brazzaville, G.P publie :

*« Vive le Congo décomplexé ! Vive le référendum constitutionnel !
Vive la nouvelle République ! Vive Denis Sassou N'guesso ! ».*

Les internautes du camp du « oui » au changement de la Constitution ont également adressé plusieurs messages à l'intention des leaders du camp du « non ». Les résultats du dépouillement des commentaires révèlent qu'en dehors des 31 % des partisans du « oui » pacifique, on dénombre 12 % des partisans du « oui » qui se sont radicalisés au fur et à mesure de l'évolution du débat. On peut lire à travers leurs publications les contenus suivants :

H.Y publie : *« arrête de nous distraire Mabilia, où sont tes enfants ?
Tes neveux, ... qu'ils sortent aussi dans les rues de Brazza ».*

H.N : *« Laissez la place aux jeunes »*

J.O : *« vos enfants seront-ils de la partie ce jour là ? »*

Troisièmement, ce débat a révélé à travers les réseaux sociaux une troisième catégorie d'internautes que nous qualifions de « non alignés » par rapport au camp du « non » et du « oui ». Cette catégorie d'internautes représente 15 % de notre échantillon. Ces internautes s'inscrivent dans l'intérêt du pays avec un discours plus apaisant.

⁸⁸⁰ Pierre Ngolo, le secrétaire général du *Parti Congolais du Travail*, le PCT, le parti au pouvoir sur l'antenne de *RFI*, le 6 août 2015.

⁸⁸¹ Compte twitter de Thierry Mougalla, le 10 octobre 2015.

Enfin, à travers ces échanges en ligne autour du débat sur le changement ou non de la constitution, nous avons assisté à l'émergence d'autres thématiques. Les publications des internautes ayant abordé ces thématiques représentent 10 % de notre échantillon. Il s'agit principalement de rendre compte de la gestion de la chose publique relative aux fonctions occupées par le passé, des problèmes ethniques, nord-sud, de faux ou vrai opposant et autres.

De même, ce débat autour du nouveau projet de la Constitution a engendré des tensions dans le pays, ouvrant la voie à plusieurs interrogations. Comme le souligne Isabelle Garcin-Marrou lors d'une étude sur les violences et les médias :

« les violences sont donc des moments où les conceptions sociales et politiques sont fortement interrogées, mises en cause et en œuvre. Il faut redire, pour conclure, qu'en de tels moments, les médias proposent des représentations dans lesquelles prédomine une conception sécuritaire de l'État et de la société »⁸⁸².

Au regard de ce qui précède, il a été clairement révélé que les dispositifs socio-numériques ont été un véritable espace de prise de parole, de participation donc de processus de communication circulaire.

Il convient de souligner que ce débat sur le changement de la Constitution nous a replongé dans un jeu d'images aux allures d'une véritable « guerre d'images », bien que Jocelyne Arquembourg-Moreau nous rappelle à travers une étude sur les jeux d'images dans l'espace public portant sur les preuves de Colin Powell qu'il est devenu banal de parler de « guerre des images » :

« Cette expression suggère que la diffusion de certaines images, de part et d'autre des adversaires, a constitué en quelques sorte un échange de coups »⁸⁸³.

Ainsi, nous avons donc bien observé à travers ces résultats le déploiement d'un espace public libérateur d'interaction.

À la fin de notre étude interrogeant l'existence d'un espace public médiatique congolais, politique et sociétal, dans les J.T. des télévisions publique et privée, ou sociétal autour des émetteurs transfrontaliers, les résultats de l'analyse de l'espace public autour des dispositifs socio-numériques nous fournissent quelques enseignements intéressants.

⁸⁸² GARCIN-MARROU, Isabelle (2007), Des violences et des médias, Paris, l'Harmattan, p. 275

⁸⁸³ ARQUEMBOURG-MOREAU, Jocelyne (2007), « Jeux d'images dans l'espace public. Les preuves de Colin Powell », p.29, in SEMPRINI, Andrea (sous direction) (2007), *Analyser la communication 2. Comment analyser la communication dans son contexte socioculturel*, Paris, l'Harmattan, pp. 29-48.

Premièrement, la problématique des technologies de l'information et de la communication est loin de se poser en contexte congolais en termes de *fracture numérique* réduite à l'accès mais plutôt en termes d'usages. Au-delà de la lenteur des résultats des initiatives gouvernementales, les Congolais accèdent aujourd'hui à moindre coût aux TIC grâce au développement des compagnies de téléphonies mobiles, aux appareils bon marchés en provenance de l'Asie, sur leurs lieux de travail et grâce également à la fibre optique, bien que les prix restent encore élevés pour le Congolais moyen. Ce constat a été également précédemment établi, aussi bien dans nos travaux⁸⁸⁴ que dans ceux de Théodora Miéré⁸⁸⁵.

Deuxièmement, la mobilisation a ouvert le jeu de l'expression démocratique. Celui-ci s'est exprimé à travers une diversité d'opinions, les prises de paroles de différents acteurs, un taux de participation très important des internautes congolais et de la diaspora, des interactions à travers plusieurs usages sur les différentes plateformes de l'information. Comme l'exprimait Yves Théorêt dans une étude sur les médias sociaux et renouveau démocratique :

*« il existerait donc avec les technologies d'information et de communication une plus grande possibilité de discussion entre les gouvernés et les gouvernants »*⁸⁸⁶.

Le déploiement de ces échanges intenses bien qu'au niveau virtuel peut être considéré aujourd'hui en contexte congolais comme des étincelles, des prémices ou « *la bougie d'allumage* »⁸⁸⁷ pour emprunter l'expression de Jean-Paul LaFrance dans la construction d'un espace public médiatique et sociétal congolais plus libérateur et interactif. Comme le fait remarquer Patrice Flichy,

*« l'étude de l'imaginaire des techniques montre que celui-ci a toujours deux fonctions : construire l'identité d'un groupe social ou d'une société et fournir des ressources qui peuvent être réinvesties directement dans la préparation et la mise en place de projet »*⁸⁸⁸.

⁸⁸⁴ NDEKE, Jonas, Charles (janvier 2019), "Information et convergence technologique : De l'absence de la convergence à l'appropriation simultanée des médias en contexte congolais (Brazzaville)", Communication au colloque international ISMA sous le titre, La convergence technologique dans les industries du cinéma et de l'audiovisuel : quelles mutations et perspectives en Afrique, Cotonou, Benin, p. 8.

⁸⁸⁵ MIERE, Théodora (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A

⁸⁸⁶ THEORET, Yves (2015), « Médias sociaux et renouveau démocratique : occasions et contingences », in THEORET, Yves (dir.) (2015), *Médias sociaux : Leviers et espaces de transformations*, Paris, Les éditions de l'immatériel, p. 460.

⁸⁸⁷ LAFRANCE, Jean-Paul (2015), L'usage des réseaux socio-numériques dans les crises sociales, p.395 in THEORET, Yves (direction) (2015), *Médias sociaux : Leviers et espaces de transformations*, Paris, Les éditions de l'immatériel, pp. 394-414.

⁸⁸⁸ FLICHY, Patrice (2001), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, Editions La découverte & Syros, p. 254.

Ainsi, comme le notait déjà Michel de Certeau, les « *récits marchent devant les pratiques sociales pour ouvrir un champ* »⁸⁸⁹.

Troisièmement, le rôle des dispositifs socio-numériques dans la construction de l'espace public congolais contemporain s'est avéré important autour du débat sur le changement ou non de la constitution au Congo (Brazzaville) en 2015. Comme l'avait déjà constaté Théodora Miéré sur la mobilisation autour de l'explosion du dépôt de munitions à M'pila (Brazzaville) en 2012,

*« l'intérêt des Congolais pour Facebook et les réseaux sociaux s'est accéléré après cet événement, avec l'émergence d'un espace public virtuel, au sein duquel les individus débattent « librement » des sujets qui touchent à l'activité socio-économique et politique du pays, pour se faire entendre individuellement ou collectivement »*⁸⁹⁰.

Le débat autour du changement ou non de la constitution au Congo (Brazzaville) sur les dispositifs socio-numériques s'inscrit dans le cadre d'une « *mobilisation politique individuelle et collective* », comme le faisait également déjà remarquer Zeineb Touati⁸⁹¹.

Ce dynamisme des dispositifs socio-numériques dans la construction de l'espace public s'est également révélé dans d'autres pays de la sous-région, comme le souligne Simon Ngono à propos de « l'affaire Éva » au Cameroun :

*« les actions de mobilisation autour de « l'affaire Éva » révèlent les mécanismes d'investissement des Camerounais dans l'espace public numérique et la façon dont ceux-ci utilisent les TIC et le numérique comme espace de résistance, de contestation et de dénonciation du politique »*⁸⁹².

Ainsi, les résultats de l'analyse de l'espace public autour des dispositifs socio-numériques témoignent du déploiement d'un espace public libérateur d'interactions. De fait, à la suite des résultats de l'analyse de l'espace public autour des émetteurs transfrontaliers qui ont révélé cette option d'un espace public autonome et complémentaire, les différents indices que nous avons collectionnés et mis à l'épreuve de l'analyse nous permettent désormais de confirmer notre quatrième hypothèse. Pour rappel, le présupposé de cette hypothèse la fondait sur

⁸⁸⁹ DE CERTEAU, Michel (1998), *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard-Folio, p. 185.

⁸⁹⁰ MIERE, Théodora (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A.

⁸⁹¹ TOUATI, Zeineb (2012). « La révolution tunisienne : interactions entre militantisme de terrain et mobilisation des réseaux sociaux », p.121-141, "<http://anneemaghreb.revues.org/1426>.

⁸⁹² NGONO, Simon (2018), « Les réseaux sociaux comme nouvel espace de mobilisation dans des contextes postautoritaires. Le cas de « l'affaire Éva » au Cameroun », Lavoisier | *Les Cahiers du numérique*, p. 145, <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2018-3-page-129.htm>, pp. 129-149

le déploiement d'un espace public fragmenté en contexte congolais entre espace public politique à *Télé-Congo*, autonome ou sociétal à *DRTV* et sociétal alternatif sur les télévisions transfrontalières et supports socio-numériques.

Conclusion de la troisième partie

Au terme des investigations menées dans cette présente partie, il apparaît clairement que plusieurs indices ont pu être répertoriés en vue de lever nos hypothèses.

Premièrement, l'analyse des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV* nous a révélé un cadre institutionnel peu favorable, une politique industrielle et culturelle incertaine, une précarité financière des structures médiatiques et l'inadaptation du modèle de management. De fait, il ne peut être fait état au Congo que d'une esquisse de structuration des industries de la culture et de la communication. Ce stade embryonnaire des industries de la culture et de la communication se traduit par l'absence d'autonomie financière des instances médiatiques, dont les conséquences sont perceptibles sur les programmes des chaînes. Les instances médiatiques vivent également sous la dépendance financière des acteurs extérieurs. De nature différente, cette dépendance est plus significative à *Télé-Congo* qu'à *DRTV*, ainsi que l'attestent les attitudes informatives des chaînes. Le constat confirme ce que Pierre Minkala-Ntadi avait déjà montré concernant les entreprises de presse écrites, soumises à une contrainte symbolique (au sens de Pierre Bourdieu⁸⁹³) de leur gouvernance, au-delà de la domination directe, comme nous l'avons déjà montré nous-même⁸⁹⁴. Ainsi, nous pouvons confirmer notre troisième hypothèse, qui est la conséquence de la deuxième : elle justifie les tendances caractérisant l'information publique et privée des chaînes nationales par le caractère embryonnaire des industries culturelles et de la communication dans le pays.

Deuxièmement, nous avons procédé parallèlement à l'examen de 15 sujets d'actualités traités et diffusés sur les émetteurs transfrontaliers *TV5 Monde* et

⁸⁹³ BOURDIEU, Pierre (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, p. 295.

⁸⁹⁴ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité d'information ? », Revue *Editions Oudjat*, numéro 001, pp.6-8, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

France 24 et de 5 publications ayant fait l'objet de 503 commentaires sur les dispositifs socio-numériques pour compléter l'évaluation d'un espace public sociétal au Congo sur d'autres supports médiatiques. Les mobilisations autour du nouveau projet de Constitution ont révélé « *ces enjeux qui reconfigurent/recomposent les espaces publics d'Afrique francophone en structuration* », pour emprunter l'expression de Thomas Atenga⁸⁹⁵. L'alternative est ainsi apparue, entre d'un côté, la construction limitée de l'espace public issu de la médiation classique nationale et, de l'autre, l'espace public élargi, à la fois par *TV5 Monde* et *France 24* et par les dispositifs socio-numériques.

Ainsi, les Congolais bénéficient-ils d'une offre informative diversifiée, de nature à ouvrir leur propre expression. Reste maintenant à analyser cette instance de réception, pour lever de manière plus complète encore nos différentes hypothèses.

⁸⁹⁵ ATENGA, Thomas (2018), « Mobilisations sociales, médias et pouvoirs en postcolonies d'Afrique francophone : identités, dynamiques et enjeux », © Les Enjeux de l'information et de la communication | <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr> | n°19/3A, p. 106.

QUATRIÈME PARTIE

L'appropriation de l'information au Congo, à partir des journaux télévisés nationaux, transnationaux et des dispositifs socio-numériques

Le champ de la communication est en pleine mutation en Afrique en général et en République du Congo Brazzaville en particulier, grâce d'une part, à l'éclosion du pluralisme dans le secteur des médias et d'autre part, à l'implantation des technologies de l'information et de la communication. Cette évolution survient à la suite de plusieurs événements au nombre desquels on citera les mouvements en faveur de la liberté individuelle, puis l'étape de la « transition démocratique » combinée à l'évolution du progrès technique. Nous pouvons désormais démultiplier le nombre de messages et accroître leur transmission. Même si la question de la compétence redonne actualité à une nouvelle lecture de la *fracture numérique*⁸⁹⁶, tout le monde peut, désormais, potentiellement s'exprimer et un nombre incalculable d'informations circulent avec beaucoup plus de récepteurs. L'information emprunte aujourd'hui des voies multiformes. Elle circule et se développe à travers les espaces de communication traditionnelle (instrument de musique, griot, cérémonie religieuses, fêtes traditionnelles, marché, cabaret, réunion de proximité, ...), classique (presse écrite, radio et télévision), et supranationale (télévisions transfrontalières et dispositifs socio-numériques, tels que *FaceBook, WhatsApp, Youtube, LinkedIn, Twitter, Instagram...*).

Par ailleurs, l'usage social de ces différentes techniques de communication dégage la complémentarité qui se noue avec les autres moyens de communication, comme l'a déjà constaté Josiane Jouët, à propos des TIC :

« l'usage social des TIC se construit dans son interrelation avec les usages des autres machines à communiquer qui certes conduit à des réaménagements de l'emploi des objets préexistants, mais anciens médias et nouveaux médias forment des combinatoires d'usage qui montrent la complexité des pratiques de communication qui ne sauraient être absorbées par l'offre des nouveaux dispositifs techniques »⁸⁹⁷.

Combinant l'image et le son dans la transmission des messages, la télévision, objet de notre étude, ne cesse de focaliser l'attention, suscitant l'adhésion des nombreuses populations à travers le continent africain, habituées à avoir une relation intime avec les objets avec lesquels elles communiquent.

L'observation de l'espace public médiatique et sociétal congolais à partir des journaux télévisés congolais implique trois lieux principaux de co-construction de

⁸⁹⁶ VAN DEURSEN, Alexander, VAN DIJK, Jan (2010), "Internet skills and the digital divide", *New Media and Society*, 13(6), pp. 893-911.

⁸⁹⁷ JOUËT, Josiane (2000), « Retour critique des usages », *Réseaux*, volume 18, n°100. Communiquer à l'ère des réseaux. pp. 501-502.

l'information, comme l'expose Patrick Charaudeau⁸⁹⁸, à savoir le contexte de développement de la télévision ; l'instance de production et diffusion ; l'instance de réception. Bertrand Cabedoche en a synthétisé l'approche dans ce tableau très édifiant⁸⁹⁹ :

Production		Environnement		Destination	
Lieu des conditions de production		Lieu des conditions de circulation		Lieu des conditions d'interprétation	
Instance de gestion	Instance de rédaction	Espace de partenariat	Espace d'acculturation	Construction des imaginaires	Construction des identités
Compétitivité, rang et état du marché ; modalités des organisations économique, financière, socio-professionnelle ; ratio entre industries de contenu et industries de la communication ; réseaux de distribution	Nature et format des supports ; organisation des rédactions, poids institutionnel ; management du projet global du groupe ; "ADN", déontologie, valeurs ; ligne éditoriale espace créatif ; <i>habitus</i> , formation, statut, pratiques des rédacteurs.	Environnement socio-culturel de production et de diffusion : statut public/privé, jeu des annonceurs, <i>community management</i> , réseaux de correspondance, <i>public journalism followers</i> et jeux de <i>coopétition</i> avec les réseaux sociaux	Jeux des acteurs et de l'État dans l'espace public ; <i>script invisible</i> , <i>circulation circulaire de l'information médiatisée</i> ; <i>doxa</i> et <i>glocalisation</i> ; instance de régulation, <i>transnationalisation des médias</i> , <i>jeux des opérateurs des télécoms</i>	Construction et circulation des imaginaires en termes de savoir (<i>effets d'authenticité</i>), de désir (<i>effets de captation</i>) et de pratiques (<i>jeux de réadaptation et de (dé)programmation</i>) liées à la cible, ou aux cibles choisies	Négociations, pressions, pratiques, attentes et ruses versatiles des publics en tant qu'instance consumériste et citoyenne ; santé du modèle de <i>media business</i> et performance des <i>marketers</i> et des <i>community managers</i>
Effets économiques imposés	Effets incitatifs visés	Effets socio-culturels possibles	Effets socio-politiques autorisés	Effets interactionnel supposés	Effets produits co-construits

Ainsi, nous avons d'abord présenté l'environnement médiatique congolais et nos analyses le concernant dans notre première partie (lieu des conditions de circulation), puis l'instance de production et de diffusion et nos résultats d'analyse

⁸⁹⁸ CHARAUDEAU, Patrick (1997). *Le discours d'information médiatique, La construction du miroir social*, Paris : INA-Nathan.

⁸⁹⁹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Usages pervers des réseaux numériques : quand les journalistes et communicants s'emmêlent. Une analyse du processus paradoxal de *reféodalisation* du capitalisme contemporain à l'échelle planétaire », publication à venir, in Philippe Viallon, Yves Théorêt, Pierre Giguère (2019), *La liberté d'expression à l'heure du numérique*, Paris, Université de Strasbourg et la chaire Unesco de Strasbourg sur *Les pratiques journalistiques et médiatiques*, éditions de l'immatériel (Coll. "Écritures du monde").

dans notre deuxième partie (lieu des conditions de production). Nous mobilisons désormais l'instance de réception dans cette dernière partie de notre thèse (lieu des conditions d'interprétation). Il s'agira de questionner les différentes formes d'appropriation des techniques et de l'information à travers les espaces de communication liés aux émetteurs nationaux, transfrontaliers et aux dispositifs socio-numériques.

Concernant cette instance de réception, que peut-on d'abord comprendre par appropriation ? Josiane Jouët nous ouvre la piste de réflexion :

« [...] l'appropriation est un procès, elle est l'acte de se constituer un « soi ». En réfutant le paradigme techniciste, les recherches sur les usages s'accordent en effet pour rompre avec le modèle de consommation. L'utilisateur n'est plus un simple consommateur passif de produits et services qui lui sont offerts, même s'il garde bien évidemment sa qualité d'agent économique ; il devient un acteur. L'usage social des moyens de communication (médias de masse, nouvelles technologies) repose toujours sur une forme d'appropriation, l'utilisateur construisant ses usages selon ses sources d'intérêts, mais la polyvalence des TIC se prête davantage à des applications multiformes (ludiques, professionnelles, fonctionnelles) »⁹⁰⁰.

Dans la perspective de compléter la vérification de certaines de nos hypothèses de recherche, notre démarche consistera d'abord à rappeler celles-ci, puis à témoigner de notre tribut aux théories mobilisées dans cette présente partie. De même, il sera question de préciser les méthodologies mobilisées, notamment dans la présentation des conditions d'administration du questionnaire aux téléspectateurs et la présentation de l'échantillon. Nous pourrons alors décliner les résultats de notre étude avant de les croiser à des fins comparatives, toutes instances confondues.

a. La vérification des hypothèses

Nous convoquons à nouveau nos hypothèses de départ, cette fois sous l'angle de l'instance de réception dans cette présente partie.

Premièrement, nous nous attarderons sur la présentation des aspects sociologiques de notre panel et l'environnement de la réception des messages télévisés. La convocation des indicateurs comme le taux de pénétration des équipements télévisuels et le taux de consommation nous permettra de répertorier les indices qui contribueront à lever notre cinquième hypothèse relative à une

⁹⁰⁰ JOUËT, Josiane (2000), « Retour critique des usages », *Réseaux*, volume 18, n°100. Communiquer à l'ère des réseaux, p. 502.

appropriation négociée des contenus des J.T. et de l'information en contexte congolais, témoignant des mutations de la construction du lien social et de la fragmentation des espaces publics (chapitre I).

Deuxièmement, nous poursuivrons nos investigations à travers l'analyse de l'offre informationnelle nationale, notamment à travers les émetteurs retenus dans le cadre de cette recherche : *Télé-Congo* et *DRTV*. Nous nous focaliserons sur l'exposition aux médias et la satisfaction des téléspectateurs. Ces analyses sous l'angle de l'instance de réception s'inscrivent dans la perspective de compléter nos indices pour lever l'ensemble de nos hypothèses de recherche. Il s'agira notamment de nous prononcer finalement quant à notre deuxième hypothèse, laquelle part du fait que dans un contexte télévisuel influencé par l'État, il se déploie une médiation télévisuelle nationale partagée entre jeu de l'institutionnel à *Télé-Congo* et jeu de la proximité à tendance multithématique à *DRTV* dans la construction des J.T. À travers ces indices, nous tenterons également de vérifier notre quatrième hypothèse, fondée sur le déploiement d'un espace public fragmenté en contexte congolais, entre espace public politique à *Télé-Congo*, autonome ou sociétal à *DRTV* et sociétal « alternatif » sur les télévisions transfrontalières et supports socio-numériques (chapitre II).

Troisièmement, il est question d'élargir nos investigations au-delà de la médiation nationale à travers l'offre informationnelle des chaînes de télévision transnationales et les médias sociaux. À cet effet, deux indicateurs seront convoqués. Le premier sera consacré à l'appréciation de la tribune des journaux télévisés diffusés par les chaînes transfrontalières, en tant que source complémentaire d'information et d'élargissement de l'espace public. Le deuxième se focalisera sur les dispositifs socio-numériques en tant que lieux de développement d'un espace public aux résultats discutés. Les indices répertoriés nous aideront à lever notre quatrième hypothèse qui se fonde sur le déploiement d'un espace public fragmenté en contexte congolais, entre espace public politique à *Télé-Congo*, autonome ou sociétal à *DRTV* et sociétal alternatif sur les télévisions transfrontalières et supports socio-numériques. Enfin, ces investigations nous permettront également de vérifier notre cinquième hypothèse relative à une appropriation négociée des contenus des J.T. et de l'information en contexte congolais, témoignant des mutations de la construction du lien social et de la fragmentation des espaces publics (chapitre III).

b. Les conditions d'administration du questionnaire aux téléspectateurs et la définition du panel

Dans la perspective de réunir les arguments qui nous permettront de vérifier nos hypothèses respectives, nous avons eu recours à deux outils d'analyses.

Le premier outil d'analyse consiste à réunir des données primaires, à savoir les documents administratifs sur les médias au Congo, les lois, les statuts, les règlements intérieurs, les programmes des chaînes, les ouvrages, les articles etc., constituant un premier recensement de la « littérature grise ».

Le deuxième outil d'analyse mobilisé est le questionnaire d'enquête destiné aux téléspectateurs et internautes congolais. Administré aux téléspectateurs et internautes congolais, ce questionnaire fera l'objet de la présentation de ses conditions d'élaboration et d'administration, ainsi que de la définition de l'échantillon constitué. Plusieurs pistes ont en effet été explorées afin de nous permettre d'obtenir un échantillon rationnellement formé. La première piste était de constituer un échantillon sur la base des téléspectateurs actifs qui commentent l'actualité télévisuelle sur les différents blogs consacrés à cet effet. Cette démarche ouvre la voie à un terrain exploratoire qui a révélé qu'il n'existe pas réellement assez de blogs dédiés à l'actualité du Congo-Brazzaville, ni une alimentation suffisante en informations et commentaires dans les blogs existants. De ce fait, nous avons orienté la formation de notre échantillon vers une deuxième piste : les téléspectateurs actifs sur les réseaux sociaux. À la suite d'une deuxième enquête exploratoire, les réponses enregistrées renseignent sur le fait qu'il s'agit beaucoup plus de téléspectateurs et internautes d'une seule tranche d'âge, actifs de 18 à 30 ans, qui résident en majorité à l'étranger et qui, parfois, n'ont pas eu accès aux émetteurs congolais *Télé-Congo* et *DRTV* ces dernières années.

Au-delà de ces difficultés rencontrées, notre volonté a été de confronter cet espace public médiatique et sociétal animé autour des journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV* en focalisant notre attention désormais sur l'instance de réception afin de décliner une analyse complète des lieux de la production, diffusion et appropriation de l'information au Congo Brazzaville, pour parler comme Patrick Charaudeau.

Pour cela, nous avons exploré la possibilité d'administrer un questionnaire aux téléspectateurs et internautes congolais résidant sur le territoire national congolais.

Pour inscrire cette démarche dans la formation rationnelle de l'échantillon, nous avons pris l'option de cibler les zones à couvrir en fonction de l'organisation administrative territoriale, la situation démographique, linguistique, ethnique et politique du pays.

Pour ce faire, nous avons d'abord jugé nécessaire de présenter brièvement la République du Congo en lien avec les éléments ci-dessus énumérés. La République du Congo est située en Afrique Centrale. Comme le témoigne la carte de l'Afrique page suivante, la République du Congo s'étend sur 342.000 Km², et est limitée au nord par le Cameroun et la République centrafricaine, au sud par l'Angola, à l'est par la République démocratique du Congo et à l'ouest par le Gabon et l'Océan Atlantique.

Carte n°1 : Afrique



Source : <https://jumpic.com>

Il convient de souligner que Brazzaville (capitale de la République du Congo) et Kinshasa (capitale de la République démocratique du Congo) sont les capitales les plus proches du monde. De part et d'autre des rives du fleuve Congo, des incidences sont perceptibles en termes d'ouverture de l'espace public de chacun des pays, République du Congo et République démocratique du Congo, aux télévisions de l'autre. Au moins du point de vue des populations établies dans ces deux capitales (ce qui représente tout de même 1,4 million de personnes à Brazzaville, soit un tiers de la population totale du pays, et 12 millions à Kinshasa), nous pouvons parler « d'interférences informationnelles réciproques », à la manière

de ce que, toute comparaison et proportion gardées, Seok-Kyeong Hong avait décrit pour les populations nord-coréennes installées à la frontière des deux Corées⁹⁰¹. Déjà en 2008⁹⁰², on dénombrait 82 chaînes de télévision en République démocratique du Congo contre 62 chaînes en République du Congo en 2017. C'est dans la ville de Kinshasa que se concentre l'activité médiatique, puisque la capitale héberge 51 de ces chaînes de télévision alors que Brazzaville n'en héberge que 17 chaînes de Télévision, à peine. Il nous faut aussi considérer que la libéralisation du paysage audiovisuel est antérieure en République démocratique du Congo (Ex-Zaire), remontant précisément à 1991⁹⁰³, alors qu'elle n'intervient en République du Congo qu'en 2002. Certaines chaînes de télévision de la République du Congo (en l'occurrence *DRTV*) ont parfois un correspondant permanent à Kinshasa. Plusieurs activités à dominance politique en République du Congo sont diffusées sur les chaînes de la RDC. Les émetteurs télévisuels de part et d'autre des rives du fleuve Congo sont captés sans antenne parabolique.

c. Les données du terrain national susceptibles d'avoir un impact sur la réception de l'information médiatique

Le Congo est un pays tropical et humide qui est couvert à 80 % par une faune et une flore aussi abondantes que variées. Le réseau hydrographique comporte deux principaux bassins fluviaux, à savoir le bassin du Congo constitué du fleuve Congo et de ses affluents et le bassin du Kouilou–Niari. La République du Congo a pour capitale politique Brazzaville et capitale économique Pointe-Noire.

L'organisation administrative territoriale

Le Congo est structuré selon les principes de la déconcentration⁹⁰⁴ et de la décentralisation⁹⁰⁵. Ces principes visent : le déploiement harmonieux de l'administration sur l'ensemble du territoire, la mise en place d'une administration

⁹⁰¹ HONG, Seok-Kyeong (2002), « L'enjeu audiovisuel entre les deux Corées », pp. 254-278, in Tristan Mattelart, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, (coll. "Médias recherches. Études").

⁹⁰² FRERE, Marie-Soleil (2008), *Le paysage médiatique congolais État des lieux, enjeux et défis*, Kinshasa, Etude réalisée sous la supervision de *France Coopération Internationale*, avec l'appui de la coopération britannique et de la coopération française, p. 4.

⁹⁰³ NDEKE, Jonas, Charles (décembre 2018), « L'appropriation de la télévision au Congo– Brazzaville au travers les journaux de *Drtv* : diversité thématique, libéralisation de la parole et couverture de l'actualité nationale dite de façade », Brazzaville, *Les Incunables* n°3, p.9

⁹⁰⁴ L'administration déconcentrée se traduit par le transfert des responsabilités à l'intérieur d'une même collectivité publique.

⁹⁰⁵ L'administration décentralisée se caractérise par la libre administration de collectivités distinctes de l'État dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière, gérées par les autorités élus.

de proximité, la création des conditions d'émergence d'une administration orienté vers le développement, la promotion de la démocratie locale, la réalisation de l'unité nationale.

Les circonscriptions administratives au Congo sont définies par la loi n°3-2003 du 17 Janvier 2003. Cette loi répartit le pays en 12 départements placés sous la responsabilité des préfets. Les collectivités locales, que sont les départements et les communes, sont administrées par les conseils élus. La loi n°7-2003 ainsi que le décret n°2003-20 du 6 février 2003 fixent l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales. L'organisation administrative territoriale divise le territoire national en départements, communes, arrondissements, districts, communautés urbaines et communautés rurales. Ce découpage est complété par les villages et les quartiers aux fins d'associer la population à la promotion de la démocratie et au développement local⁹⁰⁶.

C'est ainsi que l'ensemble des districts d'un département constitue une collectivité locale qu'on appelle département ; puis l'ensemble des arrondissements d'une commune forment la collectivité locale qu'on appelle la commune.

L'exception concerne les collectivités locales à statut particulier que sont Brazzaville et Pointe-Noire qui, outre les arrondissements, comprennent les districts de l'île Mbamou pour Brazzaville et Tchiamba-Nzassi pour Pointe-Noire.

La situation démo-linguistique⁹⁰⁷

Les Congolais sont inégalement répartis sur le territoire, car 70 % d'entre eux sont concentrés dans le sud du pays, sur le littoral, sur la rive du Congo moyen et près de la voie ferrée Congo-Océan qui relie ces deux zones. Soulignons également que les trois quarts de la population habitent les villes, ce qui fait que le Congo-Brazzaville reste l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique. À elles seules, les agglomérations de Brazzaville (1,4 million) et de Pointe-Noire (829 134 habitants) concentrent plus de 55 % de la population ; les autres villes importantes sont Dolisie, anciennement Loubomo (83 798 habitants) et Nkayi (71 620).

Les départements les plus peuplés sont le département du Pool (436 000), le département de la Bouenza (319 000) et le département du Niari (255 000). Le

⁹⁰⁶ Décret n°2003-20 du 6 février 2003, fixe l'organisation et fonctionnement des collectivités locales

⁹⁰⁷ <http://www.axl.ccfan.ulaval.ca/afrique/congo.htm>

département des Plateaux et le département de la Cuvette comptent plus de 15 000 habitants, alors que les autres ont tous moins de 100 000 habitants, le département de la Cuvette-Ouest étant le moins peuplé avec 59 000 habitants.

Nous en présentons le tableau récapitulatif de cette répartition de la population sur le territoire congolais.

Tableau n° 13 : répartition de la population selon les 12 départements du pays		
Département	Population (est. 2010)	Pourcentage
Brazzaville (municipalité)	1 408 150	35,1 %
Pointe-Noire (municipalité)	829 134	20,1 %
Pool	436 786	10,9 %
Bouenza	319 570	7,9 %
Niari	255 120	6,3 %
Plateaux	192 596	4,8 %
Cuvette	152 433	3,8 %
Likouala	97 206	2,4 %
Lékoumou	85 617	2,1 %
Kouilou	84 165	2,1 %
Sangha	81 326	2,0 %
Cuvette-Ouest	59 728	1,4 %
Total	4 001 831	100,0 %
Source : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/congo.htm		

La population du Congo-Brazzaville (4,5 millions d'habitants en 2014) est composée très majoritairement de Bantous et de quelques minorités parmi lesquelles, on compte des Pygmées (1,4 %). Parmi la soixantaine d'ethnies, les Kongos sont les plus nombreux (32,4 %), suivis par les Tékés (12,4 %) et les Yombés (11,2 %). Les autres ethnies réunies représentent plus de 40 % de la population.

Tableau n° 14 : Répartition de population selon les ethnies, les langues et les affiliations

Ethnie	Population	Pourcentage	Langue	Affiliation
Kongo	1 488 000	32,4 %	kituba	langue bantoue
Tékés	572 000	12,4 %	téké (et variétés)	langue bantoue
Yombé	517 000	11,2 %	yombé	langue bantoue
Soundi	183 000	3,9 %	soundi	langue bantoue
Mbochi	161 000	3,5 %	mbochi	langue bantoue
Lali	135 000	2,9 %	lari	langue bantoue
Ngala	135 000	2,9 %	lingala	langue bantoue
Ngbaka mabo	135 000	2,9 %	ngbaka ma'bo (bouaka)	langue bantoue
Kunyi	116 000	2,5 %	Kunyi	langue bantoue
Sango	99 000	2,1 %	sango	langue bantoue
Dondo	94 000	2,0 %	dondo	langue bantoue
Bangi (ou Bobangi)	90 000	1,9 %	bangi	langue bantoue
Mbété	90 000	1,9 %	mbété	langue bantoue
Likouala	67 000	1,4 %	likouala	langue bantoue
Bembé	50 000	1,0 %	bembé	langue bantoue
Ngala	46 000	1,0 %	bangala	langue bantoue
Kuba	45 000	1,0 %	likuba (kuba)	langue bantoue
Boumoali	42 000	0,9 %	boumoali (bomwali)	langue bantoue
Mbuku	40 000	0,8 %	mboko	langue bantoue
Akwa	36 000	0,7 %	akwa	langue bantoue
Pygmée bayaka	31 000	0,6 %	yaka	langue bantoue
Lobala	23 000	0,5 %	lobala	langue bantoue
Kongo, Congo	21 000	0,4 %	kongo	langue bantoue
Mbamba	20 000	0,4 %	mbama (ombamba)	langue bantoue
Tsangi	20 000	0,4 %	tsangi	langue bantoue

Njebi	20 000	0,4 %	njebi	langue bantoue
Bomitaba	14 000	0,3 %	bomitaba	langue bantoue
Kota	14 000	0,3 %	kota	langue bantoue
Pouno	14 000	0,3 %	pouno (punu)	langue bantoue
Monzombo	12 000	0,2 %	monzombo	famille nigéro-congolaise
Mbanza	12 000	0,2 %	banja	famille nigéro-congolaise
Bakwelé	12 000	0,2 %	bekwel	langue bantoue
Kako	11 000	0,2 %	kako	langue bantoue
Vili	11 000	0,2 %	vili (fiot)	langue bantoue
Fang	10 000	0,2 %	fang	langue bantoue
Bongili	9 800	0,2 %	bongili	langue bantoue
Français	9 200	0,1 %	français	langue romane
Houssa	9 100	0,1 %	haoussa	langue tchadique
Wumbvu	9 000	0,1 %	wumbvu	langue bantoue
Autres	156 700	3,4 %	-	-
Total (2014)	4 579 800	100 %	-	-
Source : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/congo.htm				

Il ressort de ce tableau que les langues les plus importantes du Congo appartiennent à la famille bantoue. La plus représentative est le kituba avec un taux de 32,4 %. Nous enregistrons en deuxième position la langue téké et avec ses nombreuses variétés qui représentent 12,4%. Nous notons en troisième place, le yombé avec 11,2 %. Il convient de souligner qu'aucune de ces langues n'est majoritaire, sauf localement. Au-delà de ces langues ci-dessus énumérées, la République du Congo compte deux langues nationales (le lingala et le kituba) et une langue officielle qui est le français. Le kituba, la « langue du chemin de fer », est parlé généralement au sud et le lingala, la « langue du fleuve », au nord.

Par ailleurs, le kituba et le lingala sont aussi des langues secondes, comme le français, constitue la langue officielle. C'est dire qu'avec le kituba, le lingala et le français, il est possible de rejoindre presque toute la population congolaise. La langue française a un avantage supplémentaire : elle demeure une langue-refuge

et la langue du pouvoir en raison de son statut de langue officielle, en même temps qu'elle ouvre la population congolaise aux télévisions et réseaux socio-numériques transnationaux. Selon l'*Organisation internationale de la Francophonie*, le français était connu et parlé en 2010 par 78 % des Congolais âgés de plus de 10 ans. Selon une étude réalisée par Omer Massoumou⁹⁰⁸, 88 % des Brazzavillois de plus de 15 ans déclarent avoir une expression aisée à l'écrit en français, contre 3,3 % pour le lingala. Toutefois, si le français occupe une place prédominante à l'écrit, ce n'est pas le cas à l'oral : le kituba vient en premier avec 25,2 %, puis suivent le lingala avec 22,9 % et le français avec 21,6 %. Rappelons que Brazzaville rassemble près d'un tiers de la population totale du pays. Contrairement à beaucoup de pays dits « francophones », une grande partie de la population congolaise possède une réelle connaissance du français. Au Congo-Brazzaville, le français a acquis une coloration locale très prononcée dont l'ampleur reste encore à déterminer.

Au regard de l'organisation administrative territoriale, de la situation démographique, linguistique, ethnique et des sensibilités politiques, nous avons pris l'option, à défaut de couvrir l'ensemble du territoire national, de subdiviser le pays en quatre zones. Partant du fait que les trois quarts de la population habitent les villes, nous avons choisi quatre villes réparties équitablement sur l'ensemble du territoire national. Ce choix a consisté à cibler une ville au nord du pays, une ville au sud du pays, la capitale économique et la capitale politique, avec pour objectif de faire administrer 400 questionnaires, à raison de 100 questionnaires par localité enquêtée. Il s'agit de la première zone Ouesso (au nord du pays), la deuxième zone Pointe-Noire (capitale économique), la troisième zone Dolisie (au sud du pays) et la quatrième zone Brazzaville (capitale politique).

Ce découpage du pays par zones et les itinéraires des missions organisées sont illustrés à travers la carte reproduite page suivante.

⁹⁰⁸ www.unice.fr » bcl » Massoumou

Carte n° 1 : Identification des localités couvertes par notre enquête de terrain en République du Congo de juin à août 2017 selon la carte administrative du pays

CARTE ADMINISTRATIVE



DÉPARTEMENTS DU CONGO

Depuis la constitution du 25 octobre 2015, le territoire congolais est divisé en 12 départements, subdivisés en 76 sous-préfectures et 7 communes urbaines. Ces départements sont, du nord au sud avec leur chef-lieu :

- BRAZZAVILLE** (Brazzaville)
- LIKOUALA** (Impfondo)
- SANGHA** (Ouessou)
- CUVETTE OUEST** (Ewo)
- CUVETTE** (Owando)
- PLATEAUX** (Djambala)
- POOL** (Kinkala)
- BOUENZA** (Madingou)
- LÉKOUMOU** (Sibiti)
- NIARI** (Dolisie)
- KOUILOU** (Pointe-Noire)
- POINTE-NOIRE** (Pointe-Noire)

La lecture de la carte renseigne sur la concentration des missions au centre et au sud du pays. Deux raisons principales expliquent ce déséquilibre. La première raison justifie cette situation par le fait qu'au-delà de la grande étendue du nord du pays, cette zone assez forestière est moins habitée. Deuxièmement, la concentration des missions au centre et au sud s'explique par le positionnement géographique des capitales politiques et économiques du pays, situées respectivement au centre et au sud.

Pendant nos différentes missions, il a été question de :

- nous présenter ;
- expliquer l'objet de notre mission ;
- expliquer le questionnaire ;
- faire administrer directement le questionnaire ;
- déposer le questionnaire;
- collecter les questionnaires.

Notre démarche a consisté à nous rendre pour notre première mission à Ouesso, chef lieu du département de la Sangha au nord du pays qui compte environ un million d'habitants. Parti de Brazzaville en matinée, nous avons atteint Ouesso en fin d'après-midi, après 12 h de route par bus et après avoir parcouru 811 km. Pendant dix jours à Ouesso, nous avons sillonné les différents quartiers de la ville pour administrer le questionnaire aux habitants de cette localité. À la fin de la mission, 92 questionnaires ont été administrés. Les 8 questionnaires restants ont été acheminés par courrier à Brazzaville, cinq jours après notre départ de Ouesso.

Notre deuxième destination était Pointe-Noire. Nous sommes parti de Ouesso *via* Brazzaville où nous avons pris quelques jours de repos avant de poursuivre la mission à Pointe-Noire à 1 261 km de Ouesso. Nous avons refait le trajet Ouesso - Brazzaville par bus avant de rejoindre Pointe-Noire par avion au terme de 30 minutes de vol. La complexité du travail et le nombre des téléspectateurs visé nous a obligé à passer au total dix jours à Pointe-Noire. Au terme de la mission, 88 questionnaires ont été administrés. Les 12 questionnaires restants ont été acheminés par courrier à Brazzaville, 8 jours après notre départ.

La ville de Dolisie a constitué la troisième étape de nos missions. Située à 157 km de Pointe-Noire, Dolisie est le chef-lieu de la sous-préfecture du Niari. Parti de Pointe-Noire par bus, nous avons atteint Dolisie après environ 3 h de route. Après

10 jours de mission, nous avons pu administrer 83 questionnaires. Les 17 questionnaires restants ont été remplis après notre départ et acheminés par courrier à Brazzaville, 10 jours après notre départ de Dolisie.

Enfin, Brazzaville a constitué la dernière étape de nos missions. Après l'étape de Dolisie, nous avons refait environ 3 h de route pour atteindre Pointe-Noire par bus avant de reprendre le vol pour Brazzaville. Pendant 10 jours, nous avons organisé plusieurs descentes dans les différents quartiers de Brazzaville. Ces incursions nous ont permis d'administrer les 100 questionnaires prévus aux Brazzavillois.

Au regard de ce qui précède, notre échantillon de téléspectateurs et internautes congolais se présente comme suit :

- Brazzaville : 100 téléspectateurs et internautes ;
- Pointe-Noire : 100 téléspectateurs et internautes ;
- Dolisie : 100 téléspectateurs et internautes ;
- Ouesso : 100 téléspectateurs et internautes.

Il nous reste dans cette introduction méthodologique à présenter les inscriptions théoriques que nous avons mobilisées pour asseoir nos lectures explicatives des données ainsi recueillies, en lien avec nos hypothèses de recherche.

d. Les théories mobilisées

Dans la perspective de confirmer ou infirmer les trois hypothèses énumérées *supra* dans le cadre de cette quatrième partie, nous mobiliserons la théorie des *usages* qui semble être la mieux adaptée pour appréhender les différentes formes d'usages que développent les publics congolais vis-à-vis des télévisions nationales, des télévisions transnationales et des dispositifs socio-numériques. Nous nous souvenons qu'au moment de leur constitution, les Sciences de l'Information et de la Communication s'étaient affirmées en réaction à la fois à l'encontre de l'*École de la modernisation* et de l'*École de la dépendance*, précisément parce que l'une et l'autre avaient tendance à perpétuer les mêmes erreurs paradigmatiques déterministes et à négliger le rôle éminemment actif de la réception, même si le cadre concret d'exercice de celle-ci peut se présenter restreint, comme au Congo, voire plus fortement contraint. Bertrand Cabedoche rappelle ce positionnement de la discipline à sa naissance fin des années 1970 :

« [...] *l'apparition des sciences de l'information - communication en France correspond à une période de mise en jachère théorique, qui*

invite à repenser la place du sujet, les jeux des acteurs, le rôle actif de l'audience. Henri Lefebvre s'était déjà prononcé contre un théâtre althusserien humainement désert, se complaisant dans l'analyse des invariants et des indéterminations et tendant à effacer l'action des sujets. Outre-Manche, depuis la New Left, Edward Thompson avait même vu dans la construction althusserienne une « terrible machine à déshumaniser ». Depuis, le débat s'est élevé au niveau des enjeux de la Communication Internationale, dès lors que ce structuralisme radical, quelque peu épuisé au niveau national, n'en inspire pas moins encore certains acteurs du Mouvement des non-alignés, critiques résolus de l'Ordre Mondial de l'Information et de la Communication. En France, la charge des années 70 se déplace alors contre le tiers-mondisme (Cabedoche, 1990), héritier trivial (au sens d'Yves Jeanneret) de « la pensée 68 et du structuralisme », dont l'exécution définitive au milieu des années 80 correspond à la réhabilitation du Sujet en tant qu'être pensant autonome, lequel réclame la prise en considération de son discours »⁹⁰⁹.

Dans le contexte du nouveau paysage de l'information médiatique lié aux télévisions transfrontalières et aux dispositifs socio-numériques au Congo, l'appropriation des contenus médiatiques ne fonctionne donc pas de façon déterminée et mécanique. Elle donne lieu au contraire à la mise en place de tactiques, voire de stratégies qui peuvent parfois s'opposer, comme Michel de Certeau nous a habitué à les analyser⁹¹⁰. Bernard Miège nous invite cependant à en considérer le coût social :

« Une catégorie d'acteurs peut évidemment refuser durablement d'inscrire ses actions dans le sens de la (des) logique(s) sociale(s) dominante(s), mais en acceptant les conséquences de la marginalisation ou de la minorisation économique voire sociale »⁹¹¹.

Pour structurer notre raisonnement, plusieurs auteurs seront ainsi mobilisés comme Josiane Jouët⁹¹², Paul Lazarsfeld⁹¹³, Elihu Katz, Elisabeth Noëlle-Neumann, Theodor Adorno, Max Horkheimer, Herbert Marcuse, Harold Lasswell⁹¹⁴, Serge

⁹⁰⁹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>

⁹¹⁰ CERTEAU de Michel. (1980), *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*, Paris, UGE, coll. 10/18, Réédité en 1990 par les soins de Luce Giard (Paris, Gallimard).

⁹¹¹ MIEGE, Bernard (2004), *L'information – communication, objet de connaissance*, Paris-Bruxelles, INA – De Boeck Université, pp. 123-132.

⁹¹² JOUËT, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, volume 18, n° 100, pp. 487-521.

⁹¹³ LAZARSFELD, Paul (1944), *The People's Choice*, New York, Columbia University Press.

⁹¹⁴ LASSWELL, Harold (1927), *Propaganda Technique in World War I*, Martino Fine Books.

Tchakhotine⁹¹⁵, Vance Packhard⁹¹⁶, Michel de Certeau⁹¹⁷, Nicholas Garnham⁹¹⁸, Larbi Chouikha⁹¹⁹.

À la suite du rappel des théories adaptées et mobilisées, nous nous sommes interrogé quant à la grille de lecture à mobiliser pour conduire nos analyses.

e. La grille de lecture mobilisée

Dans la perspective d'appréhender l'espace public médiatique et sociétal congolais sous l'angle de l'instance de réception notamment des jugements des téléspectateurs, nous avons mobilisé les méthodologies de la sociologie des pratiques et des usages et en avons tiré les conséquences méthodologiques. Ces postures sont les mieux adaptées pour nous aider à appréhender les différentes formes d'appropriations auxquelles procèdent les publics congolais de la télévision et des dispositifs socio-numériques. De ce fait, nous avons principalement convoqué Josiane Jouët⁹²⁰ et Michel de Certeau⁹²¹. Comme déjà souligné *supra*, cette quatrième partie de notre recherche s'appuie sur 400 questionnaires administrés en 2017 (juillet-août) aux téléspectateurs des villes de Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville et Ouesso.

Le questionnaire mis en œuvre s'articule essentiellement autour des points suivants :

- identification des enquêtés ;
- équipements télévisuels des ménages ;
- consommation des produits télévisuels nationaux;
- consommation des produits télévisuels internationaux ;
- consommation des produits liés aux dispositifs socio-numériques ;
- audiences ;

⁹¹⁵ TCHAKHOTINE, Serge (1939), *Le Viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard.

⁹¹⁶ PACKHARD, Vance (1994), *La persuasion clandestine*, Paris, Calmann-Levy.

⁹¹⁷ CERTEAU de Michel. (1980), *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*, Paris, UGE, coll. 10/18, Réédité en 1990 par les soins de Luce Giard (Paris, Gallimard).

⁹¹⁸ GARHAM, Nicholas (2000), « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie », *Réseaux*, n° 101, pp. 53-91 et 72-73.

⁹¹⁹ CHOUIKHA Larbi (2009), « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de Tunisnews », pp. 221 et s., in MOHSEN-FINAN, Khadija (dir), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales* ». Arles : Actes Sud et MMSH.

⁹²⁰ JOUËT, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, volume 18, n° 100, pp. 487-521.

⁹²¹ DE CERTEAU, Michel (1980), *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire...*

- taux de satisfaction;
- degré de couverture de l'actualité nationale et internationale.

Notre démarche consiste à présenter les résultats de nos analyses en fonction de leurs intérêt pour la vérification de nos hypothèses, par ville enquêtée ou globalement. Nos résultats présentés par ville ont été croisés par la suite à des fins comparatives.

Chapitre I - Les aspects sociologiques de l'échantillon et l'environnement de réception des messages télévisuels

Dans le souci de nous inscrire dans l'environnement de notre enquête de terrain sur les téléspectateurs et internautes congolais, il nous apparaît important de recourir préalablement à quelques repères contextuels. Notre enquête s'est réalisée dans un environnement télévisuel où les chaînes nationales (publique et privée) n'assurent pas la couverture complète du territoire national. Il nous faut aussi rappeler que la déserte du pays en électricité n'est pas assurée à 100 %, même dans les grandes villes ayant fait l'objet de notre enquête, nous assistons régulièrement au phénomène de délestage, bien connu en Afrique, en matière de fourniture d'électricité⁹²². Le poste récepteur télévisuel est à moindre coût (environ 50 euros pour les moins chers) et les populations de l'Afrique subsaharienne rivalisent d'ingéniosité pour bricoler des antennes de fortune à un prix autrement plus accessible que celui des équipements importés, ce que Missè Missè avait joliment qualifié « *d'ingéniosité des menuiseries métalliques* »⁹²³. Mais les antennes analogiques ne permettent pas de capter les chaînes nationales sur l'ensemble du territoire national. Pour la réception de ces émetteurs, tout au moins pour ceux qui émettent depuis un satellite comme les deux émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* retenus dans le cadre de nos travaux, les téléspectateurs doivent acquérir des antennes numériques (environ 50 euros pour l'abonnement le moins cher).

⁹²² Il s'agit d'une fourniture d'électricité à temps partiel caractérisée par des coupures en termes d'heures et parfois même de jours. Ce phénomène se justifie par des pannes techniques des installations du réseau électrique et par une demande d'électricité supérieure à l'offre.

⁹²³ MISSE, Missè (2002), « Télévisions internationales et changements sociocritiques en Afrique subsaharienne », pp. 103-122, in Tristan Mattelart, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, 2002, (coll. "Médias recherches. Études").

C'est dans cet environnement que s'est réalisée notre enquête de terrain. Rappelons qu'à la suite de l'analyse de l'instance de production et de diffusion dans nos deuxième et troisième parties, nous tentons maintenant de mieux saisir l'instance de réception, notamment les téléspectateurs et leur environnement de réception des messages télévisuels. De manière plus large, comme le préconisent Serge Théophile Balima et Marie-Soleil Frère,

« il s'agit de cerner la problématique de l'usage des médias et d'apprécier autant que possible les comportements des différents publics face au déferlement des messages qui leur parviennent quotidiennement »⁹²⁴.

Dans ce contexte de réception hétérogène où le citoyen *lambda* congolais est submergé par une multitude des messages en provenance des sources les plus variées, notre analyse s'est d'abord portée sur les équipements télévisuels des téléspectateurs et leur rythme de consommation des messages télévisuels. Ces réponses vont nous aider dans la levée de notre cinquième hypothèse sur le maintien, voire le développement du lien social à partir de ce premier indice : les équipements des ménages et les comportements des téléspectateurs.

1.1. Un échantillon équilibré du point de vue socio-professionnel, à défaut d'une parité absolue et d'une répartition intergénérationnelle respectée

Notre démarche a consisté préalablement à tenter de comprendre la particularité de notre échantillon. C'est pour cette raison que nous allons d'abord procéder à l'évaluation de notre panel, précisément en ce qui concerne la proportion des hommes et des femmes, les tranches d'âge et les niveaux d'études. Pour ce faire, l'analyse de cet échantillon a été développée, d'une part, par ville, pour en extraire des indications sur la participation des femmes et hommes et d'autre part, dans l'ensemble, toutes villes confondues, pour mieux en cerner les tranches d'âge et les niveaux d'étude.

⁹²⁴ BALIMA, Serge, Théophile (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso. Approche socio-économique de la circulation de l'information*, France, l'Harmattan, p. 161.

1.1.1. La répartition des enquêtés par ville selon les sexes

Tableau n° 15 : répartition des enquêtés par ville selon les sexes					
Villes	Ouesso	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
Sexe					
femme	40	32	36	48	39
homme	60	68	62	51	60
non défini	-	-	2	1	1
Total	100	100	100	100	100

Le tableau ci-dessus qui présente les résultats des enquêtés par ville, en pourcentage et selon les âges, renseigne sur un déséquilibre entre les hommes et les femmes dans toutes les villes enquêtées. Ce déséquilibre est plus perceptible dans les villes de Pointe-Noire avec un écart de 36 % entre les appartenances de genre, dans la ville de Dolisie avec un écart enregistré de 26 %, dans la ville de Ouesso avec un écart de 20 % et enfin, dans la ville de Brazzaville où a été enregistré le plus faible écart (3 %) entre les hommes et les femmes.

Ces données permettent d'évaluer le degré de motivation entre les deux catégories de notre échantillon, puisque, rappelons-le, certaines réponses au questionnaire ont été recueillies sur la base de l'initiative de réexpédition, prise par les enquêtés eux-mêmes. À la suite de l'explication du questionnaire aux téléspectateurs, il s'est avéré qu'à Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville, la catégorie homme était plus enthousiaste à se prêter à nos questions que la catégorie femme, laquelle exprimait généralement une certaine réticence.

La lecture globale de ce tableau montre donc au regard des raisons évoquées une prédominance du sexe masculin, avec une représentation de 60 % des enquêtés, contre 39 % pour le sexe féminin et 1 % pour la catégorie *non défini*.

Après la présentation de notre échantillon selon les sexes, nous déclinons maintenant la présentation de notre échantillon selon les âges dans le tableau ci-après :

1.1.2. La répartition des enquêtés par ville selon les âges

Tableau n° 16 : répartition des enquêtés selon les âges					
Villes Tranches d'âge	Ouessou	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
18-30 ans	38	65	60	63	56
31-50 ans	31	32	22	22	27
51 ans et plus	2	3	18	10	8
non défini	29	-	-	5	9
Total	100	100	100	100	100

Ce tableau révèle là aussi un déséquilibre entre les différentes catégories de notre échantillon par tranches d'âge dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville. Ce déséquilibre s'explique par la domination de la catégorie 18-30 ans dans toutes les villes enquêtées, avec 38 % à Ouesso, 65 % à Pointe, 60 % à Dolisie et 63 % à Brazzaville, par rapport à l'ensemble des enquêtés. La deuxième place est occupée dans toutes les villes par la catégorie 31-50 ans avec des taux de représentation de 31 % à Ouesso, 32 % à Pointe-Noire, 22 % à Dolisie et 22 % à Brazzaville. La catégorie de 51 ans et plus est représenté à Ouesso à 2 %, à Pointe-Noire à 3 %, à Dolisie à 18 % et à Brazzaville à 10 %. Enfin, la catégorie *non défini* est évaluée à Ouesso à 29 % et à Brazzaville à 5 %.

De manière générale, nous observons en première place la catégorie de 18-30 ans avec 56 %. La deuxième position est occupée par la catégorie de 31-50 ans avec 27 %. Elle est suivie par la catégorie des *non défini* à 9 % puis celle de 51 ans et plus à 8%.

Nous déclinons maintenant l'analyse de l'échantillon selon le niveau d'étude et les professions.

1.1.3. La répartition des enquêtés par ville selon le niveau d'études

<i>Tableau n° 17 : répartition des enquêtés selon les niveaux d'étude</i>					
Villes Niveau d'études	Ouessou	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
primaire	14	2	10	-	6
secondaire	53	26	32	17	32
supérieur	23	72	58	82	59
non défini	10	-	-	1	3
Total	100	100	100	100	100

La lecture des résultats consignés dans ce tableau renseigne sur un nouveau déséquilibre dans la répartition des enquêtés, selon les niveaux d'études entre les différentes catégories. Nous notons en effet une domination de la catégorie *niveau d'études supérieur* qui se place en première position dans 3 villes sur les 4 villes enquêtées.

La catégorie *niveau supérieur* est représentée à 23 % à Ouesso, 72 % à Dolisie, 58 % à Pointe-Noire et 82 % à Brazzaville. Nous enregistrons donc les taux de représentation les plus élevés à Brazzaville (82 %) et à Dolisie (72 %). La catégorie *niveau secondaire* se place en deuxième position. Nous enregistrons respectivement à Ouesso 53 % (pourcentage supérieur à celui de la catégorie *niveau supérieur* dans cette ville, évalué, nous le rappelons, à 23 %), à Pointe-Noire 26 %, à Dolisie 32 % et enfin à Brazzaville 17 %. La catégorie *niveau d'études primaire* se positionne en troisième position avec 14 % à Ouesso, 2 % à Pointe-Noire et enfin 10 % à Dolisie. La dernière position est occupée par la catégorie *non défini* avec 10 % à Ouesso et 1 % à Brazzaville.

La lecture des résultats de l'ensemble de l'échantillon confirme les tendances par ville. Il ressort donc de ces résultats la prédominance de la catégorie *études supérieures* à hauteur de 59 %. Elle est suivie en deuxième position par la catégorie *secondaire* à 32 %. On note en troisième position la catégorie *primaire* à 6 %. Elle est suivie par la catégorie *non défini* à 3 %.

À la suite de la présentation des résultats des enquêtés selon les niveaux d'étude, nous sommes en mesure maintenant de présenter dans le tableau ci-dessous les résultats de la répartition des enquêtés selon les professions.

1.1.4. La répartition des enquêtés par ville selon les professions

Tableau n° 18 : répartition des enquêtés selon les professions						
Professions	Villes	Ouessou	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
élève/étudiant		22	21	38	55	34
agent du secteur public		34	31	30	25	30
agent du secteur privé		14	27	25	16	21
autres		19	21	7	3	12
non défini		11	-	-	-	3
Total		100	100	100	100	100

Ce tableau portant sur les professions des enquêtés s'organise autour de cinq catégories. Dans les différentes villes enquêtées, les résultats de la répartition des enquêtés selon les professions montre un léger équilibre. La catégorie *élève/étudiant* est représentée à 22 % à Ouesso, 21 % à Pointe-Noire, 38 % Dolisie et 55 % à Brazzaville. La catégorie *agent du secteur public* occupe un pourcentage de 34 % à Ouesso, 31 % à Pointe-Noire, 30 % à Dolisie et 25 % à Brazzaville. La catégorie *agent du secteur privé* est évaluée à 14 % à Ouesso, 27 % à Pointe-Noire, 25 % à Dolisie et 16 % à Brazzaville. La catégorie *autres* est représenté à 19 % à Dolisie, 21 % à Pointe Noire, 7 % à Dolisie et 3 % à Brazzaville. La catégorie *non défini* représente 11 % à Ouesso.

De manière générale, la tendance à un léger équilibre observée au niveau des résultats par ville se confirme au niveau des résultats généraux. La catégorie *élève/étudiant* se place légèrement en tête avec 34 %. Elle est suivie de la catégorie agent du secteur public évaluée à 30 %. On note en troisième position la catégorie *agent du secteur privé* représentée à 21 %. Elle est suivie par les catégories *autres* à 12 % et *non défini* à hauteur de 3 %.

Si les résultats de l'identification des personnes enquêtées montrent d'une part, un déséquilibre entre les sexes, les âges et les niveaux d'études et d'autre part, un léger équilibre entre les professions, ces indices ne nous permettent pas à ce stade des investigations de disposer d'assez d'éléments pour affirmer ou infirmer nos hypothèses. Rappelons que nous n'avons pas cherché à tous prix la représentativité des réponses par rapport aux données catégorielles de répartition de la population ou vis-à-vis d'un équilibre parfait entre les différentes unités de catégorisation. Nous avons laissé en l'état les répartitions sans chercher à en corriger les données, sachant que, les retours des questionnaires ayant été effectué sur la base du volontariat, les équilibres, comme les déséquilibres entre catégories sont déjà significatifs, en soi.

Partant de ce constat et de ce choix, nous prenons l'option de poursuivre nos investigations en mobilisant maintenant pour analyse les équipements télévisuels des ménages de notre échantillon constitué de 400 personnes.

1.2. Un taux de pénétration relativement important des équipements télévisuels dans les ménages congolais

L'analyse du taux de pénétration du poste récepteur de télévision dans les ménages des villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville permet de vérifier un constat et notre cinquième hypothèse. Cette étude nous aidera premièrement à confirmer le constat selon lequel les Africains en général et les Congolais en particulier entretiennent une relation particulière avec les outils par lesquels ils communiquent. Elle nous permet deuxièmement de poursuivre et d'approfondir l'analyse pour vérifier notre cinquième hypothèse de recherche.

De fait, notre démarche consiste à cerner la possession des postes récepteurs télévisuels, des antennes et des types d'antennes par ménage.

Nous déclinons tour à tour les résultats de répartition du nombre de postes télévisuels par ménage, la répartition du nombre d'antennes par ménage et la répartition des types d'antennes par ménage dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville à travers les tableaux exposés ci-après.

1.2.1. La répartition du nombre de récepteurs télévisés par ménage

Tableau n° 19 : répartition du nombre de postes récepteurs télévisuel par ménage					
Villes catégories	Ouesso	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
1 poste récepteur Tv	57	71	64	65	65
2 postes récepteurs Tv	33	23	31	26	28
3 postes récepteurs Tv	4	3	2	4	3
4 postes récepteurs Tv et plus	2	3	3	5	3
non défini	4	-	-	-	1
Total	100	100	100	100	100

La lecture des résultats du nombre de postes récepteurs de télévision par ménage dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville montre à travers ce tableau un déséquilibre entre les différentes catégories. La répartition du nombre des postes récepteurs de télévision montre que la majorité des ménages congolais possède au moins un poste de télévision, soit 57 % de la population enquêtée à Ouesso, 71 % à Pointe-Noire, 64 % à Dolisie et 65 % à Brazzaville. Les ménages disposant de deux récepteurs se hissent à 33 % par rapport à l'ensemble du panel à Ouesso, 23 % à Pointe-Noire, 31 % à Dolisie et 26 % à Brazzaville. La catégorie consignant les ménages disposant de 3 postes récepteurs Tv est représentée à 4 % à Ouesso, 2 % à Pointe-Noire, à 3 % à Dolisie et 4 % à Brazzaville. Enfin, les ménages disposant de 4 postes récepteurs Tv et plus n'apparaissent qu'à hauteur de 2 % à Ouesso, 3 % à Pointe-Noire, 3 % à Dolisie et 5 % à Brazzaville. La catégorie *non défini* a été consignée à hauteur de 4 % à Ouesso.

Dans l'ensemble des villes enquêtées, les résultats du nombre des postes récepteurs télévisuel par ménage montrent qu'à 65 %, les ménages congolais ne disposent que d'un seul poste récepteur Tv, 28 % en possèdent deux, 3 % en ont au moins trois, voire quatre. 1 % seulement des enquêtés n'a pas renseigné cette donnée.

Après la présentation du nombre de postes récepteurs Tv par ménage, nous présentons à présent les résultats en termes de nombre d'antennes par ménage à travers le tableau ci-dessous. Cet indicateur est ici convoqué pour nous aider à approfondir les investigations sur le déploiement du lien social qui peut se traduire par la possession d'une seule antenne. La possession d'une seule antenne par ménage est un indice qui s'inscrit dans la consolidation du lien social en favorisant la mobilisation des membres du ménage autour d'un même poste téléviseur, comme l'avait déjà suggéré Gilbert Rapaille pour la France, il y a près de quarante ans⁹²⁵.

1.2.2. La répartition du nombre d'antennes par ménage

Tableau n° 20 : répartition du nombre d'antennes par ménage					
Villes	Ouessou	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
Catégories					
1 antenne	52	71	57	47	57
2 antennes	38	23	34	44	36
3 antennes	5	3	6	5	4
4 antennes et plus	5	3	3	3	3
non défini	-	-	-	1	-
Total	100	100	100	100	100

⁹²⁵ RAPAILLE, Gilbert (1980) *Le troupe. L'amour, c'est regarder à deux la même télévision*, Paris, Menges, et RAPAILLE, Gilbert (1980) *Le troupe. Pamphlet futurologique de psychosociologie-fiction. Etude critique, pratique et humoristique d'une grande épidémie sociale moderne*, Paris, Menges.

Ce tableau laisse également percevoir un déséquilibre entre les catégories selon le nombre des antennes par ménage dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville. Ce déséquilibre montre que la majorité des enquêtés ne dispose que d'une ou deux antennes seulement, soit, pour une seule antenne à hauteur de 52 % à Ouesso, à 71 % à Pointe-Noire, à 57 % à Dolisie et à 47 % à Brazzaville. Disposent de deux antennes 38% des enquêtés à Ouesso, 23 % à Pointe Noire, à 34 % Dolisie et 44 % à Brazzaville. Enfin, jouissent de trois antennes 5 % des enquêtés du panel à Ouesso, 3 % à Pointe-Noire, 6 % à Dolisie et 5 % à Brazzaville. Enfin, ils sont 5 % Ouesso, 3 % à Pointe-Noire, 3 % à Dolisie et 3 % à Brazzaville à pouvoir profiter de quatre antennes et plus.

Pour l'ensemble de villes enquêtées, ces résultats confirment logiquement le déséquilibre entre les différentes catégories du nombre des antennes par ménage. Ceux qui n'en possèdent qu'une constituent 57 % du panel. Ils sont 36 % des ménages à posséder 2 antennes par ménage, 4 % à jouir de 3 antennes et 3% de quatre antennes et plus.

Après la présentation des résultats du nombre de postes récepteurs et des antennes par ménage, déclinons maintenant les résultats de la répartition des types des antennes par ménage à travers le tableau ci-après.

1.2.3. La répartition des dispositifs techniques par ménage

Tableau n° 21 : répartition des types des antennes par ménage					
Villes catégories	Ouesso	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
numérique	63	80	57	85	71
analogique	25	17	33	10	21
autres	12	3	10	2	7
non défini	-	-	-	3	1
Total	100	100	100	100	100

La lecture des résultats des dispositifs sociaux techniques dans les villes de Ouessou, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville montre à travers ce tableau une majorité d'équipements de type numérique dans toutes les villes enquêtées. En sont effectivement équipés 63 % des ménages à Ouessou, 80 % à Pointe-Noire, 57 % à Dolisie et 85 % à Brazzaville. L'analogique ne constitue que 25 % des équipements à Ouessou, 17 % à Pointe-Noire, 33 % à Dolisie et 10 % à Brazzaville. Nous notons également pour la catégorie *autres*, 12 % à Ouessou, 3 % à Pointe-Noire, 10 % à Dolisie et 2 % à Brazzaville. Enfin, 3 % des retours n'ont pas défini la nature de l'équipement disposé à Brazzaville.

Globalement, toutes villes confondues, nous notons donc la domination du numérique avec 71 % des équipements. La catégorie analogique est représentée à 21 %. 7 % sont équipés autrement et 1% n'ont pas fourni de réponse pour cet indicateur.

La lecture des résultats de la répartition du nombre de postes télévisuels, comme celle de la répartition du nombre d'antennes et de la répartition des types de dispositifs techniques de réception par ménage dans les villes de Ouessou, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville nous permettent de tirer quelques conclusions préalables.

Premièrement, en attendant d'approfondir l'analyse à partir de nouveaux indicateurs, le taux de pénétration très important des postes récepteurs télévisuel, des antennes et des types des antennes dans les ménages des villes enquêtées révèle la tendance majoritaire à la relation particulière que les Congolais entretiennent avec la télévision.

Deuxièmement, ce taux de pénétration élevé des équipements télévisuels s'explique par la baisse de prix des équipements télévisuels sur le marché, tel que constaté *supra* et par l'attractivité des images et discours télévisés au sein des populations les plus jeunes de notre échantillon.

Troisième, la répartition du nombre de récepteurs télévisés par ménage, dont 65 % dispose d'au moins un poste de réception, renseigne sur le mode de consommation télévisuelle des ménages. La prédominance d'un écran par ménage nous invite à considérer une consommation collective, entre les membres d'une même famille, entre amis et entre voisins. Réunissant plusieurs personnes autour d'un même écran, cette consommation collective laisse percevoir une tendance au maintien du

lien social ou du moins, à la « *mutation de la constitution et du développement du lien social* », déjà annoncée par certains chercheurs il y a près de quinze ans⁹²⁶.

De ce fait, cette tendance au maintien du lien social confirme en partie notre cinquième hypothèse de recherche mais elle pourrait aussi, *a priori*, réhabiliter la thèse, controversée, dite de *médias forts*, laquelle considère les médias classiques et, en particulier la télévision, comme un outil grand public socialement utile et intégrateur. En réalité, cette tendance au maintien du lien social est fragilisée par le deuxième indice sur le nombre des raccordements numériques (71 %), ouvrant à la diversité des offres de programmes, au-delà même des frontières : dans ce contexte de la multiplication des canaux de communication, les télévisions doivent toutes intégrer l'idée qu'un certain nombre de téléspectateurs supportent de moins en moins d'être soumis et contraints à la communication persuasive de ce que Lotfi Madani appelle « *l'extranéité des médias aux ordres* »⁹²⁷. Le constat de la multiplication des canaux, des programmes, et le constat d'augmentation des options de choix pour le spectateur affaiblissent les expériences partagées et le lien social, encore que, comme nous venons de l'évoquer, les auteurs ont de plus en plus tendance à parler en termes de « *mutation de la constitution et du développement du lien social* »⁹²⁸, contrairement à ce que prétendait, rappelons-le, Robert Putnam à la fin des années 1990⁹²⁹.

Ainsi, notre cinquième hypothèse d'un maintien du lien social, même si l'on faut en parler en termes de « *mutation* », est confirmée, du moins en partie eu égard à la fragilité de la constance des pratiques, liée à la multiplication des canaux de communication à travers les équipements télévisuels des ménages congolais.

Nous souhaitons maintenant interroger plus directement la consommation télévisuelle des ménages.

⁹²⁶ MERCKLÉ, Pierre (2004), *Sociologie des réseaux*, Paris, La Découverte (collection "Repères").

⁹²⁷ MADANI, Lotfi (1996), « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers-Monde*, (XXXVII), pp. 315-330.

⁹²⁸ MERCKLÉ, Pierre (2004), *Sociologie des réseaux*, Paris, La Découverte (collection "Repères"), p. 38.

⁹²⁹ PUTNAM, Robert (1995), *op. cit.*..., pp. 65-76.

1.3. Une consommation télévisuelle dominée par *Télé-Congo* et *DRTV* au plan national

Ce nouveau paramètre de la consommation télévisuelle est mobilisé pour plusieurs raisons. Premièrement, il nous permettra d'approfondir l'analyse à travers l'évaluation des taux d'audiences de chaînes, afin de confirmer notre choix de *Télé-Congo* et *DRTV* comme émetteurs retenus dans le cadre de cette recherche. Deuxièmement, l'analyse de la consommation télévisuelle s'inscrit dans la perspective de poursuivre l'évaluation de la relation entre les publics congolais et l'outil de communication que constitue la télévision. Enfin, à travers l'analyse de la consommation télévisuelle, nous visons à réunir des indices qui nous permettront de lever notre cinquième hypothèse relative au maintien du lien social voire de la « *mutation de la constitution et du développement du lien social* », comme nous l'avons précédemment évoqué avec Pierre Mercklé.

Notre démarche consiste à interroger les fréquences de consommation des enquêtés par jour, ainsi que la place de la télévision dans les activités de loisir et les audiences des chaînes.

Comme précédemment, nous déclinerons ces résultats tour à tour dans nos tableaux de présentation des données brutes, avant leur analyse.

1.3.1. La fréquence de consommation télévisuelle par jour

Tableau n° 22 : fréquence de consommation télévisuelle par jour					
Villes catégories	Ouesso	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
1-2 H	39	41	39	47	41
3-4 H	27	25	35	33	30
5H et plus	29	34	26	19	27
non défini	5	-	-	1	2
Total	100	100	100	100	100

Il ressort de ce tableau que la fréquence de consommation télévisuelle par jour dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire et Dolisie se présente de manière relativement équilibrée. La catégorie 1-2 heures de consommation quotidienne enregistre les pourcentages les plus élevés avec 39 % à Ouesso, 41 % à Pointe-Noire, 39 % à Dolisie et 47 % à Brazzaville. Nous enregistrons en deuxième position la catégorie 3-4 h. Vient ensuite la catégorie des ménages témoignant d'une consommation quotidienne de 3 à 4 h, avec 27 % à Ouesso, 25 % à Pointe-Noire, 35 % à Dolisie et 33 % à Brazzaville. Ceux qui consomment la télévision 5 h et plus par jour sont 29 % à Ouesso, 34 % à Pointe-Noire, 26 % à Dolisie et 19 % à Brazzaville. Enfin, 5 % à Ouesso et 1 % à Brazzaville n'ont pas fourni de données exploitables sur ce plan de leur consommation télévisuelle quotidienne.

Ainsi, les résultats de la consommation télévisuelle des localités de Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville et Ouesso témoignent de l'importance et de la relation particulière des téléspectateurs avec la télévision. Cette caractéristique s'exprime de manière plus ou moins marquée à travers les fréquences de consommation par jour. Toutes villes de notre panel confondues, les téléspectateurs qui passent une à deux heures devant un écran télévisuel sont les plus nombreux et représentent 41 %, ceux qui passent trois à quatre heures devant un écran télévisuel constituent 30 % du panel. Ils sont encore 27 % à rester cinq heures et plus devant un poste récepteur télévisuel. Aussi, on observe les non déclarés qui représentent 2% ne se sont pas déclarés.

Nos résultats semblent donc confirmer des études déjà réalisées en d'autres parties d'Afrique. Par exemple en Afrique du Sud, Michael Watts considère aujourd'hui la culture médiatique et publicitaire comme participant activement du changement social par ailleurs enregistré dans le pays depuis la fin de l'apartheid⁹³⁰, là où d'autres auteurs l'associent à une certaine forme de dépolitisation du champ politique, particulièrement au sein de la jeunesse⁹³¹. À ce stade de nos analyses sans préjuger des effets de cette exposition aux télévisions que nous traiterons *infra*, nous préférons parler de « processus multiples de déségrégation, re-ségrégation », largement façonnés par les consommations médiatiques et les

⁹³⁰ WATTS, Michael (2005), « Baudelaire over Berea, Simmel over Sandton ? », *Public Culture*, vol. 17, n° 1, 2005, p. 182.

⁹³¹ COMAROFF, Jean, COMAROFF, John L. (2005), « Naturing the nation : aliens, apocalypse and the postcolonial State », in T. Blom Hansen et F. Stepputat (eds), *Sovereign Bodies : Citizens, Migrants and States in the Postcolonial World*, Princeton, Oxford, Princeton University Press, 2005, pp. 120-148.

cultures de consommation, à l'instar de la réflexion de Sarah Nutall sur les consommations télévisuelles des classes moyennes en Afrique du sud⁹³².

Nous interrogeons maintenant la place de la télévision dans les différentes activités de loisirs des téléspectateurs et internautes congolais, telle que révélée par les résultats de notre enquête auprès de notre panel.

1.3.2. La place de la télévision dans les activités de loisirs

Tableau n° 23 : place de la télévision dans les activités de loisirs des téléspectateurs et internautes congolais					
Villes	Ouesso	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
catégories					
1-2 ^e place	67	67	61	71	61
3-4 ^e place	19	20	26	23	22
5 ^e place et plus	4	13	13	5	9
non défini	10	-	-	1	3
Total	100	100	100	100	100

La lecture des résultats concernant la place de la télévision dans les activités de loisirs témoigne d'un déséquilibre selon les populations interrogées, quel que soit leur lieu de résidence. La télévision occupe ainsi la première ou la deuxième place dans les activités de loisirs avec 67 % à Ouesso, 67 % à Pointe-Noire, 61 % à Dolisie et 71 % à Brazzaville. Elle y est reléguée à la troisième, voire la quatrième place avec 19 % à Ouesso, 20 % à Pointe-Noire, 26 % à Dolisie et 23 % à Brazzaville. Il arrive même que cette exposition à la télévision ne se développe qu'en cinquième place, voire au-delà, après d'autres activités de loisirs, pour 4 % de la population consultée à Ouesso, 13 % à Pointe-Noire, 13 % à Dolisie et 5 % à Brazzaville. 10 % ne renseignent pas l'indicateur à Ouesso et 1 % à Brazzaville.

⁹³² NUTALL, Sarah (2005), « Liberté de style. Cultures de consommation chez les jeunes de Johannesburg », *Politique africaine* 2005/4 (n° 100), pp. 248-271 (traduction de Laurent Fourchaud et Raphaël Jacquet).

En somme, les résultats de cette analyse révèlent que selon 61 % des personnes enquêtées, la télévision classique occupe entre la première et la deuxième place dans leurs pratiques de loisirs, 22 % la placent en troisième et quatrième place, contre 9 % qui n'en développent la pratique qu'en cinquième place et plus. 3 % n'ont pas fourni d'indications exploitables.

Nous pouvons maintenant interroger les audiences télévisuelles.

L'étude des audiences a été menée à deux niveaux. Le premier niveau a porté sur la place des chaînes congolaises dans le contexte télévisuel congolais en général ; le deuxième niveau a porté sur le contexte télévisuel national.

1.3.3. Les audiences télévisuelles selon les chaînes nationales et internationales

<i>Tableau n° 24 : audiences télévisuelles selon les chaînes nationales et internationales</i>					
Villes catégories	Ouessou	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
chaîne publique (Télé-Congo)	52	17	30	22	30
chaînes privées nationales	12	19	18	12	15
chaînes transfrontalières	31	59	45	64	50
non défini	5	5	7	2	5
Total	100	100	100	100	100

Les résultats des taux d'audiences télévisuelles selon les chaînes nationales et internationales dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville, telles que consignés dans le tableau ci-dessus, renseignent sur la domination des taux d'audiences par les chaînes transfrontalières. Nous avons effectivement enregistré dans notre panel des taux d'audience des chaînes transfrontalières de 31 % à Ouesso, 59 % à Pointe-Noire, 45 % à Dolisie et 64 % à Brazzaville. La catégorie chaîne publique (*Télé-Congo*) se place ainsi en deuxième position avec 52 % à Ouesso, 17 % à Pointe-Noire, 30 % à Dolisie et 22 % à Brazzaville. Nous observons

la troisième position de la catégorie chaînes privées nationales avec un taux d'audience de 12 % à Ouesso, 19 % à Pointe-Noire, 18 % à Dolisie et 12 % à Brazzaville. La catégorie non défini se place en dernière position avec 5 % à Ouesso, 5 % à Pointe Noire, 7 % à Dolisie et 2 % à Brazzaville.

Ainsi, il ressort de cette analyse que ce sont les chaînes transfrontalières qui mobilisent le plus d'audiences, soit 50 % à elles seules. Le constat confirme ce que Missè Missè avait déjà évoqué il y a près de vingt ans pour l'Afrique subsaharienne et qui nous conduira à évoquer *infra* ce que l'auteur entrevoyait déjà en termes d'effets potentiels : les chaînes par satellites rendent possibles en Afrique subsaharienne, quotidiennement la confrontation entre modèles d'organisation sociocritiques nationaux et modèles d'organisations sociocritiques étrangers.⁹³³

L'auteur avait parallèlement établi un lien de causalité entre ce « succès » des audiences des chaînes transnationales et « certaines formes de rejet » des télévisions nationales, aux ordres d'un système politique clos sur lui-même :

*« Le développement des télévisions internationales correspond largement à une manifestation du rejet non seulement de systèmes médiatiques étatiques, mais aussi de systèmes politiques presque clos. Les chaînes par satellite servent de catalyseur à une crise sociale profonde »*⁹³⁴.

À leur échelle, nos résultats liés aux retours de nos questionnaires montrent qu'effectivement, s'agissant au moins du secteur public national représenté par son unique chaîne *Télé-Congo*, la consommation ne renvoie qu'au deuxième taux d'audience, avec seulement 30 %, soit relativement loin derrière la consommation de médias transfrontaliers. Le secteur privé national dont relève *DRTV* ne mobilise que 15 % des taux d'audiences. 5 % des réponses ne sont pas définies.

Le choix des téléspectateurs selon les catégories est justifié différemment selon la chaîne retenue :

- le choix porté sur *Télé-Congo* est justifié par la pertinence et la diffusion de l'information nationale à hauteur de 27 % ;
- ceux qui ont choisi les chaînes privées nationales jugent celles-ci plus proches des attentes des téléspectateurs avec 15 % ;

⁹³³ MISSE, Missè (2002), « Télévisions internationales et changements sociocritiques en Afrique subsaharienne », pp. 103-122, in Tristan Mattelart, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, 2002, (coll. "Médias recherches. Études").

⁹³⁴ MISSE, Missè (2002), *ibid.*, pp. 121-122.

- 32% des personnes interrogées jugent les chaînes transfrontalières comme des sources privilégiées d'informations internationales et des chaînes nationales.

Nous avons souhaité distinguer maintenant les taux d'audience selon les chaînes nationales.

Tableau n° 25 : audiences télévisuelles selon les chaînes nationales					
Villes catégories	Ouesso	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville	Total
<i>Télé-Congo</i>	45	36	35	40	39
<i>DRTV</i>	30	35	45	38	37
<i>VOX TV</i>	10	10	6	10	9
<i>TOP TV</i>	1	3	3	2	2
<i>ES-TV</i>	1	-	2	5	2
autres	13	12	7	3	9
non défini	-	4	2	2	2
Total	100	100	100	100	100

Il ressort des résultats des taux d'audiences télévisuelles selon les chaînes nationales une domination très nette des taux d'audiences des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville. Au sein de notre panel, *Télé-Congo* enregistre ainsi des taux d'audiences à hauteur de 45 % à Ouesso, de 36 % à Pointe-Noire, de 35 % à Dolisie et de 40 % à Brazzaville. Nous observons aussi des taux d'audiences significatifs pour *DRTV*, évalués à 30 % à Ouesso, 35 % à Pointe-Noire, 45 % à Dolisie et 38 % à Brazzaville. Parmi les autres chaînes répertoriées, *VOX TV* occupe la troisième place. *ES-TV* et *TOP TV* arrivent ensuite avec 2% d'audience chacune. 2% des audiences n'ont pas été précisées.

Paradoxalement, l'étude des audiences des chaînes au plan national présente une situation plus équilibrée entre les deux grandes chaînes du pays *Télé-Congo* et *DRTV*. *Télé-Congo*, la doyenne des chaînes congolaises, mobilise plus d'audiences, soit 39 %. Elle est suivie par *DRTV* avec 37 % des audiences. On enregistre un écart de 2 % entre les deux premières catégories. On observe également la montée en puissance de l'une des dernières nées, *VOX TV* qui est aussi la première chaîne d'information en continu du Congo et qui occupe la troisième place des audiences avec 9 %. La catégorie autres mobilise 9 % des audiences, contre 2 % pour *TOP TV*, 2 % pour *ES-TV* qui ne décollent pas véritablement.

Les téléspectateurs et internautes des villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville qui constituent notre échantillon justifient ces taux d'audiences par des raisons diverses selon les chaînes.

Pour le premier émetteur retenu, *Télé-Congo* :

- 18 % des opinions défavorables enregistrées le sont à cause de l'influence étatique et la prédominance de l'actualité gouvernementale ;
- 36 % des personnes enquêtées jugent au contraire *Télé-Congo* comme une véritable source d'information de l'actualité nationale.

Pour le deuxième émetteur retenu, *DRTV* :

- la mobilisation des audiences par *DRTV* se justifie par son positionnement de proximité avec 19 % des réponses enregistrées ;
- 10 % d'opinions favorables se fondent sur le déploiement de la liberté d'expression sur l'antenne de *DRTV*.

En comparaison des taux d'audiences élevés enregistrés précédemment pour les chaînes transfrontalières qui s'inscrivent résolument dans l'actualité internationale, les résultats pour *Télé-Congo* et *DRTV* témoignent d'une forme de complémentarité apportée, d'une part, par la télévision nationale *Télé-Congo*, consacrée davantage à l'actualité nationale, et d'autre part, par *DRTV*, qui s'oriente vers l'information de proximité.

Ainsi, à la suite de la présentation de nos résultats sur l'identification des enquêtés, les équipements télévisuels et la consommation télévisuelle des ménages, nous avons enregistré une adhésion majoritaire des ménages congolais

à la télévision, confirmant la relation particulière privilégiée des Congolais avec cet objet avec lequel ils communiquent.

Autre tendance observée à travers ces résultats, le lien social se trouve *a priori* maintenu par la mobilisation des membres d'une famille, d'une communauté, souvent autour d'un même poste récepteur télévisuel. Cette tendance confirme l'observation que nous avons déjà révélée dans notre contribution précédente consacrée à la ville de Dolisie⁹³⁵. Cette tendance au maintien, sinon au renforcement du lien social, pourrait cependant se retrouver menacée par la dispersion progressive des audiences en fonction de l'accroissement de l'offre télévisuelle, mais aussi confirmer la tendance déjà relevée ailleurs à la fragmentation des espaces publics.

Par ailleurs, la confiance accordée au niveau des audiences des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* dans le contexte télévisuel congolais nous conforte une fois de plus dans le choix de ces émetteurs dans le cadre de nos travaux sur l'évolution de l'espace public au Congo Brazzaville. Ce dernier questionnaire justifie le chapitre que nous allons maintenant ouvrir, concernant l'appréciation qualitative des audiences par rapport à l'offre informationnelle des chaînes regardées.

Chapitre II : Une offre télévisuelle nationale diversement appréciée, selon le support : public avec *Télé-Congo* et privé avec *DRTV*

Les émetteurs télévisuels se fixent entre autres missions de mettre des informations, des savoirs, des connaissances, des renseignements, du service... à la disposition du grand public. Nous interrogeons maintenant la rencontre de ces offres avec les attentes des publics congolais. Ce chapitre entend croiser les résultats obtenus par notre premier ciblage sur l'instance de production et de diffusion à travers les journaux télévisés analysés *supra* dans notre deuxième et troisième parties avec le point de vue des téléspectateurs sur ces mêmes offres et leur éventuelle contribution.

⁹³⁵ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « L'appropriation de la télévision au Congo– Brazzaville au travers les journaux de *Drtv* : diversité thématique, libéralisation de la parole et couverture de l'actualité nationale dite de façade », *Revue congolaise des sciences de l'information et de la communication de l'Université Marien Ngouabi, Les Incunables*, Brazzaville, n°3 décembre 2018, pp. 118-122.

Notre objectif est de disposer et mettre en perspective des éléments provenant de l'instance de production et, en parallèle, de l'instance de réception afin de vérifier deux de nos hypothèses de recherche : celle d'un espace public ouvert en même temps que restreint par le développement concurrentiel des médias : public/privé, nationaux/transnationaux, classiques/sociaux (quatrième hypothèse).

Nous entendons aussi lever notre cinquième hypothèse concernant une appropriation négociée des contenus des J.T. et de l'information en contexte congolais, témoignant des mutations de la construction du lien social et de la fragmentation des espaces publics. Elle forme le présupposé selon lequel un certain nombre de téléspectateurs supportent de moins en moins d'être soumis et contraints par ce que Lotfi Madani appelle « *l'extranéité des médias aux ordres* »⁹³⁶. Les paramètres ci-dessous nous aideront à mieux saisir certains des positionnements des téléspectateurs sur les contenus informationnels proposés par les journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV*.

Il s'agit de cerner les attentes :

- des téléspectateurs et des non téléspectateurs de notre échantillon ;
- des audiences des chaînes selon les types de programmes ;
- des personnes enquêtées par rapport au rôle des journaux télévisés selon les personnes enquêtées.

Nous nous arrêterons également à préciser :

- les fréquences de consommation des J.T. ;
- les taux de satisfaction selon les thèmes abordés ;
- les taux de satisfaction selon la parole accordée aux acteurs extérieurs ;
- les taux de satisfaction selon les attentes des téléspectateurs ;
- les taux de satisfaction selon la couverture de l'actualité nationale.

Les résultats de ces analyses seront présentés émetteur par émetteur, avant de les croiser à des fins comparatives. Nous déclinerons ainsi tour à tour les appréciations vis-à-vis de la première chaîne retenue *Télé-Congo*, puis ceux de *DRTV*.

Avant de décliner ces résultats, il nous est cependant apparu important d'identifier les paramètres qui nous autoriseront ensuite l'évaluation des implications des

⁹³⁶ MADANI, Lotfi (1996), « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers-Monde*, (XXXVII), 146, pp. 315-330.

personnes enquêtées, téléspectateurs et non téléspectateurs de *Télé-Congo* et de *DRTV*.

Précisément, les travaux sur la réception nous ont averti de la quantité et de la versatilité des options tactiques que les destinataires des messages des acteurs médiatiques, même lorsque ceux-ci s'avèrent dominants, peuvent mettre en œuvre, qu'il s'agisse de leur distinction par rapport aux stratégies de ces derniers chez Michel de Certeau⁹³⁷ ou des options du décodage qui obéissent aux règles de la négociation, voire du rejet, à côté de l'adhésion chez Stuart Hall⁹³⁸. Tirant partie des travaux rompant avec les lectures mathématiques de la communication du milieu du XX^e siècle⁹³⁹, des auteurs ont ainsi montré les mécanismes de la sélectivité du destinataire, avant que la communication persuasive puisse être considérée comme « réussie ». En particulier, le chemin peut être long avant l'adhésion aux messages reçus chez celui dont la première option de sélectivité se situe déjà au niveau de l'exposition⁹⁴⁰.

2.1. L'exposition aux médias, première étape de l'appropriation des discours des J.T. de *Télé-Congo* et de *DRTV*

Précisément, notre panel nous renvoie la posture de certains téléspectateurs qui choisissent de ne pas répondre présent aux rendez-vous des J.T. de *Télé-Congo* et de *DRTV*. Ce qui ne signifie pas qu'ils n'aient pas d'avis à formuler, surtout si ces non-expositions correspondent à un rejet du message offert, voire du support le proposant. L'exposition sélective se manifeste également dans les choix des types de programmes informatifs proposés. Cette exposition peut très bien ne pas se conclure par une attention soutenue, ni même une rétention totale chez le téléspectateur, surtout s'il ne reconnaît pas, par exemple, la définition de ce qu'il considère comme acte d'information et le rôle qu'il en déduit logiquement et attend du J.T. La sélectivité potentielle du téléspectateur peut, cette fois, être interrogée quand, ayant choisi l'exposition et l'attention, sa capacité de rétention du message est hypothéquée par la fréquence de sa consommation du message. Nous pouvons

⁹³⁷ De CERTEAU, Michel (1990). *L'invention du quotidien. Les arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990 (rééd.) [*The Practice of Everyday Life*, trans. Steven Rendall, Berkeley : University of California Press, 1984].

⁹³⁸ HALL, Stuart (1994), « Codage, décodage », *Réseaux*, n° 68, pp. 27-39.

⁹³⁹ SHANNON, Claude, WEAVER, Warren (1949), *The Mathematical theory of communication*, (1949) traduit en français sous le titre : *Théorie mathématique de la communication*, Paris, Retz, 1975.

⁹⁴⁰ KAPFERER, Jean-Noël (1990), *Les chemins de la persuasion. Le mode d'influence des médias et de la publicité sur les comportements*, Paris, Dunod (Coll. "Dunod marketing").

présumer que cette rétention est plus marquante quand l'écoute est quotidienne et pendant toute la durée du discours du J.T. de chacune des deux chaînes, que lorsque la fréquence se révèle irrégulière et moins soutenue.

2.1.1. Des avis fondés, même chez les non-téléspectateurs de DRTV et surtout de Télé-Congo

Dans les quatre localités enquêtées, notamment Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville et Ouesso, nous avons rencontré, non seulement des télésectateurs des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* et échangé avec eux avant de leur administrer les questionnaires mais nous avons procédé de la même façon avec les personnes qui ne regardent pas ces télévisions précitées. Notre objectif était de comprendre les raisons qui fondent ces non-usages, généraux de la télévision, ou spécifiques à chacune des deux chaînes et tels que déclarés par les enquêtés eux-mêmes.

La question des non-usages est aujourd'hui largement débattue en SIC. Comme le résumaient déjà Anabelle Boutet et Jocelyne Tréménbert, il y a dix ans :

« On ne peut plus considérer aujourd'hui la « fracture numérique » par une double approche en termes d'accès à l'ordinateur et à internet – qui nierait la question des usages et des compétences – et en termes de posséder ou de ne pas posséder la technologie adéquate. À ce titre, les récents, mais encore rares travaux, menés sur la question du non-usage mettent en lumière la diversité des situations et montrent que la description des situations de non-usages ne peut être basée sur une dichotomie entre usagers/non-usagers »⁹⁴¹.

Le questionnement est en effet d'autant plus pertinent que, comme le recommandent nos auteures, *« la question du non-usage ne peut être résolue par un simple renversement des problématiques liées à l'usage »⁹⁴².*

Pour *Télé-Congo*, bien que le taux des non-télésectateurs reste faible, enregistré à hauteur de 5 % des personnes enquêtées, c'est la chaîne où s'observe le plus cet apparent paradoxe autour des personnes enquêtées qui se déclarent non télésectateurs de *Télé-Congo* : bien que non-télésectateurs de la chaîne, 2% de ces « décrochés » de l'audience n'hésitent pas cependant à émettre leurs avis à propos des contenus proposés par cet émetteur. Nous avons insisté lors de nos échanges avec cette dernière catégorie pour vérifier si, de fait, ils ne se déclaraient pas non-télésectateurs alors qu'en réalité, ils seraient seulement des

⁹⁴¹ BOUTET, Annabelle, TRÉMÉNBERT, Jocelyne (2009), « Mieux comprendre les situations des non-usages. Le cas d'internet et de l'informatique », *Les Cahiers du numérique*, 2009/1 (Vol. 5), pp. 69-100.

⁹⁴² BOUTET, Annabelle, TRÉMÉNBERT, Jocelyne (2009), *ibid.*, pp. 69-100.

télespectateurs irréguliers. Mais l'hypothèse a été rejetée en bloc par ces derniers. Ce paradoxe d'un avis sans exposition est plus remarquable dans les localités de Pointe-Noire, caractérisant 1,5 % des non-télespectateurs, puis de Dolisie à hauteur de 1%. Ce positionnement des télespectateurs témoigne simplement du refus volontaire de ces derniers de se considérer comme des télespectateurs de cet émetteur. Ce refus peut se justifier par le fait que cette chaîne ne satisfait radicalement pas les attentes de cette catégorie de télespectateurs, qui, non seulement ne se reconnaissent plus en elle, mais peuvent considérer leur simple exposition aux informations de la chaîne publique comme une compromission. Les travaux relatifs au lien de confiance en matière de gestion de crise qualifie cette phase aigue du désamour organisationnel. La communication a besoin de confiance. Quand le ressort se brise, par exemple lorsque « les ficelles deviennent trop grosses », l'information prend les habits de la propagande aux yeux de son destinataire, l'énonciation disqualifiant désormais tout énoncé⁹⁴³.

Pour *DRTV*, bien qu'il existe un taux très faible (1 %) de télespectateurs irréguliers qui préfèrent se dire non-télespectateurs, le taux des réels non-télespectateurs est plus important qu'à *Télé-Congo* avec 11 %. Ce taux élevé se justifie par un manque d'équipements télévisuels appropriés de certains ménages, notamment les antennes numériques qui permettent de capter cette chaîne. Il ne consacre donc pas – ou beaucoup moins – un rejet que nous pouvons qualifier « d'idéologique », comme pour *Télé-Congo*.

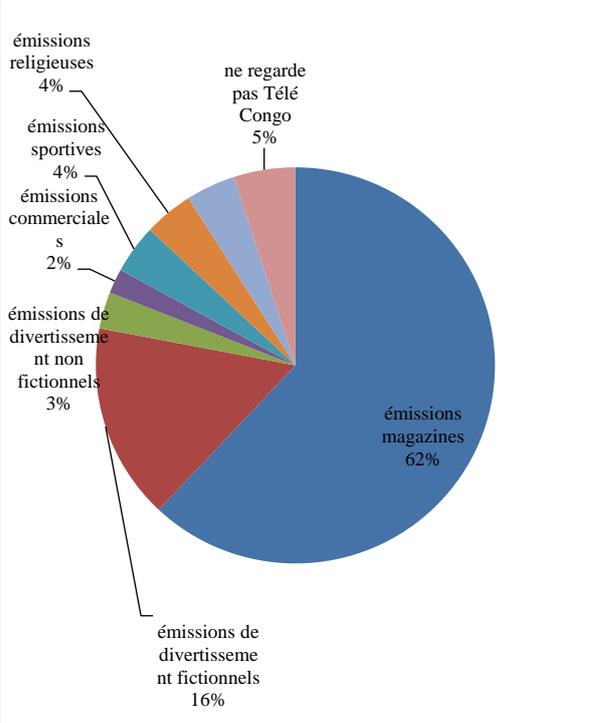
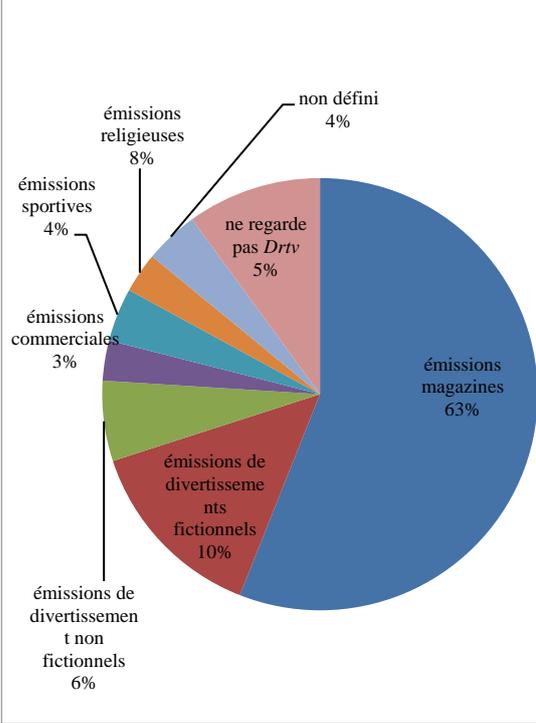
Ainsi, bien que moins élevé à *Télé-Congo* qu'à *DRTV*, ces résultats témoignent d'un positionnement plus oppositionnel vis-à-vis de la chaîne d'état, qu'ils ne reconnaissent pas comme chaîne « de service public ».

2.1.2. La prédominance de l'audience des émissions de télévision *magazine* et des journaux télévisés du soir à *Télé-Congo* et *DRTV*

Afin de cerner les opinions des télespectateurs sur les programmes d'une part, des émetteurs télévisuels en général et d'autre part, des journaux télévisés dans le contexte des émissions *magazine* en particulier, nous avons estimé que le

⁹⁴³ LE CARDINAL, Gilles, GUYONNET, Jean-François, POUZOULLIC, Bernard (1999), « Construire la confiance, une vertu nouvelle pour sortir du désir mimétique et de la violence », *Communication et organisation*, n° 16, 2^e semestre 1999, pp. 215-226.

paramètre des audiences des programmes pouvait être significatif. Nos résultats concernant *Télé-Congo* et *DRTV* ont été consignés dans les graphiques suivants :

<p>Graphique n° 26 : taux d'audiences selon les types de programmes à Télé-Congo</p>	<p>Graphique n° 27 : taux d'audiences selon les types de programmes à DRTV</p>																																		
 <table border="1"> <caption>Données du Graphique n° 26</caption> <thead> <tr> <th>Type de programme</th> <th>Taux d'audience (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>émissions magazines</td> <td>62%</td> </tr> <tr> <td>émissions de divertissement fictionnels</td> <td>16%</td> </tr> <tr> <td>ne regarde pas Télé Congo</td> <td>5%</td> </tr> <tr> <td>émissions religieuses</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>émissions sportives</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>émissions commerciales</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>émissions de divertissement non fictionnels</td> <td>3%</td> </tr> </tbody> </table>	Type de programme	Taux d'audience (%)	émissions magazines	62%	émissions de divertissement fictionnels	16%	ne regarde pas Télé Congo	5%	émissions religieuses	4%	émissions sportives	4%	émissions commerciales	2%	émissions de divertissement non fictionnels	3%	 <table border="1"> <caption>Données du Graphique n° 27</caption> <thead> <tr> <th>Type de programme</th> <th>Taux d'audience (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>émissions magazines</td> <td>63%</td> </tr> <tr> <td>émissions de divertissement fictionnels</td> <td>10%</td> </tr> <tr> <td>émissions de divertissement non fictionnels</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>émissions religieuses</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>émissions sportives</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>émissions commerciales</td> <td>3%</td> </tr> <tr> <td>ne regarde pas Drtv</td> <td>5%</td> </tr> <tr> <td>non défini</td> <td>4%</td> </tr> </tbody> </table>	Type de programme	Taux d'audience (%)	émissions magazines	63%	émissions de divertissement fictionnels	10%	émissions de divertissement non fictionnels	6%	émissions religieuses	8%	émissions sportives	4%	émissions commerciales	3%	ne regarde pas Drtv	5%	non défini	4%
Type de programme	Taux d'audience (%)																																		
émissions magazines	62%																																		
émissions de divertissement fictionnels	16%																																		
ne regarde pas Télé Congo	5%																																		
émissions religieuses	4%																																		
émissions sportives	4%																																		
émissions commerciales	2%																																		
émissions de divertissement non fictionnels	3%																																		
Type de programme	Taux d'audience (%)																																		
émissions magazines	63%																																		
émissions de divertissement fictionnels	10%																																		
émissions de divertissement non fictionnels	6%																																		
émissions religieuses	8%																																		
émissions sportives	4%																																		
émissions commerciales	3%																																		
ne regarde pas Drtv	5%																																		
non défini	4%																																		
<p>Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, octobre 2018</p>	<p>Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, octobre 2018</p>																																		

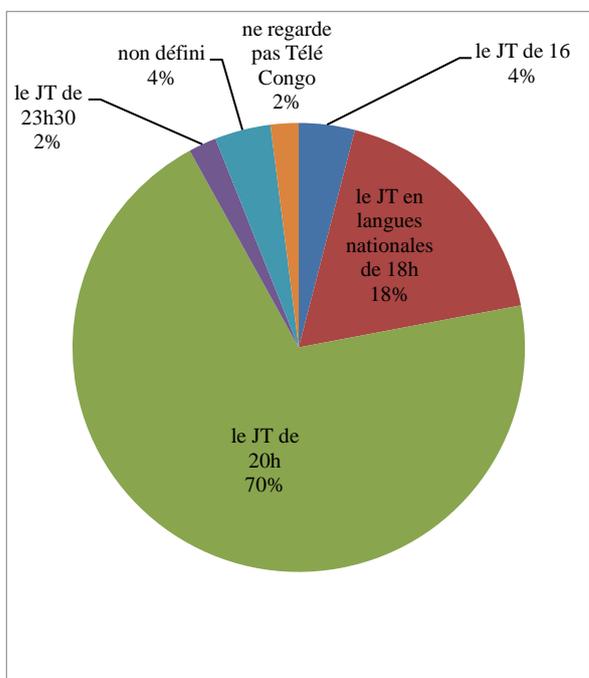
La lecture du graphique, relatif aux taux d'audiences selon les types de programmes à *Télé-Congo*, nous révèle une large domination des audiences pour les émissions de télévision *magazine*. Cette catégorie d'émissions mobilise en effet 62 % des audiences des types de programmes proposés par *Télé-Congo*. Les émissions de divertissements fictionnels se placent en deuxième position avec 16 % des audiences. Nous observons cependant en troisième position la catégorie des personnes ne regardant pas *Télé-Congo* qui représente 5 %. Les émissions religieuses, sportives et les *non défini* rassemblent, pour chaque catégorie des audiences, 4 % des personnes du panel. Les émissions de divertissement non fictionnels arrivent en quatrième position avec 3 % des audiences. Enfin, les émissions commerciales sont représentées à hauteur de 2 %. Ce graphique indique

donc clairement l'importance du choix des émissions de télévision *magazine* auprès des personnes enquêtées.

La domination des émissions de télévision *magazine* en termes d'audience est confirmée sur le deuxième émetteur *DRTV*, comme l'illustre le graphique du taux des audiences selon les types de programmes à *DRTV*. Les émissions de télévision *magazine* y figurent en tête des audiences avec 63 %, suivies par les émissions de divertissement fictionnels avec 10 % des audiences. Les émissions religieuses viennent en troisième place avec 8 %. Nous observons en quatrième place des audiences les émissions de divertissement non fictionnels à hauteur de 6 %. La catégorie des enquêtés qui ne regardent pas *DRTV* se situe à 5 % du panel. Les émissions sportives occupent un taux d'audience de 4 % et enfin la catégorie des émissions commerciales n'attire que 3 % des téléspectateurs.

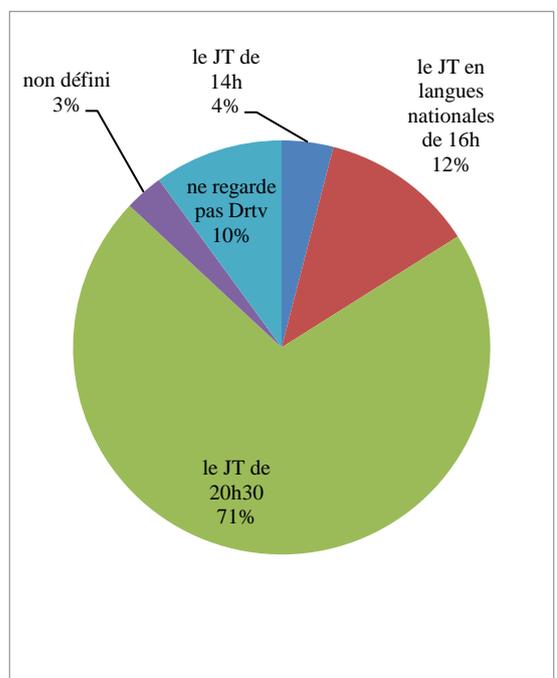
Nous nous sommes ensuite interrogé quant aux taux d'audiences par types de journaux télévisés par chaînes en particulier.

Graphique n° 28 : taux d'audiences de Télé-Congo selon le type des J.T.



Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, octobre 2018

Graphique n° 29 : taux d'audiences de DRTV selon le type des J.T.



Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, octobre 2018

Le déséquilibre est manifeste entre les types des programmes proposés par les deux émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, révélant le véritable plébiscite rencontré par les journaux télévisés de début de soirée. Le graphique relatif aux taux des audiences de *Télé-Congo* selon le type des J.T. place ainsi le journal télévisé de 20 h de cet émetteur largement en tête avec 70 %. Ce journal de 20 h est présenté en langue française. Il est suivi, en termes d'audiences, par les J.T. présentés en langues nationales, le lingala et le kituba, rassemblant 18 % de nos enquêtés en audience cumulée. Ces deux catégories des journaux télévisés monopolisent l'espace des J.T. avec près de 90 % des audiences, les autres catégories des journaux télévisés se partageant les 10 % restants. Les téléspectateurs justifient ces taux d'audiences écrasants par leur propre disponibilité à ce moment de la diffusion (40 %) et par l'importance que revêtent ces J.T. à leurs yeux (10 %).

Les résultats consignés dans le graphique relatif aux types de journaux télévisés de *DRTV* confirment le même déséquilibre des taux d'audiences évoqué à *Télé-Congo*, par types de journaux télévisés. Les journaux télévisés de 20h30 restent largement en tête des audiences avec 71 %, suivis des journaux télévisés en langues nationales à hauteur de 12 %. Les raisons évoquées par les téléspectateurs sur les mobilisations de ces audiences portent essentiellement sur la disponibilité (32 %), l'importance des J.T. (19 %), les enjeux de l'actualité nationale et internationale (8 %).

Comme déjà démontré *supra* dans notre première partie sur l'analyse de la programmation et des grilles des programmes, les taux d'audiences confirment donc bien la prédominance et l'importance des émissions de télévision *magazine* et des journaux télévisés du soir à *Télé-Congo* et *DRTV*, confortant ainsi notre choix de l'analyse des journaux télévisés de 20h à *Télé-Congo* et de 20h30 à *DRTV* dans notre deuxième partie.

À la suite de ces analyses, il nous a semblé important de rediscuter la notion de journal télévisé et son rôle, du moins du point de vue des téléspectateurs que nous avons questionnés.

2.1.3. La définition et le rôle des J.T., considérés par les téléspectateurs enquêtés

Notre objet d'étude central : le journal télévisé, est maintenant réinterrogé pour tenter de comprendre le sens et le rôle que lui confèrent les téléspectateurs, à la suite du débroussaillage scientifique que nous lui avons consacré *supra* dans notre première partie, et en relation avec le contexte congolais.

Il convient de rappeler que la définition des J.T. retenue dans notre première partie les considère comme un rendez-vous quotidien, en direct, focalisant tous les événements de la vie publique de la journée, selon Roger Bauthier et Francis Poulle⁹⁴⁴ ; ou comme un fait social et culturel incontournable, inébranlable et indémodable, selon Bernard Miège⁹⁴⁵. Au-delà de cette première ébauche terminologique à partir de notre compréhension rapide des auteurs en SIC, notre enquête révèle que, pour les 400 personnes enquêtées, l'exposition au journal télévisé consacre un acte à la fois d'information, d'instruction, d'éducation et d'acculturation. Il ressort ainsi de notre dépouillement la décomposition suivante, selon les réponses enregistrées :

- acte d'information 52 % ;
- acte d'instruction 9 %;
- acte culturel 8 % ;
- acte d'éducation 6 % ;
- non défini 25 %.

Au-delà de cet affinement, le journal télévisé s'impose majoritairement pour 52 % des téléspectateurs congolais en tant qu'acte d'information. Sa légitimité tombe en tant qu'acte d'instruction à 9 %, acte d'acculturation à 8 % et acte d'éducation à 6 %. L'ensemble de ces quatre fonctions constitue ce que les téléspectateurs comprennent par journal télévisé.

La lecture de ce qui précède nous informe de dimensions plus larges que celles que nous avons préalablement retenues dans notre première partie consacrée au débroussaillage terminologique des notions et concepts mobilisés, à partir des

⁹⁴⁴ BAUTHIER, Roger, POULLE, Francis (1986), « Les journaux télévisés de 20 heures sont-ils des journaux ? », in MIEGE, Bernard, (dir.), 1986, *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision*, I.N.A., La Documentation française, p. 98.

⁹⁴⁵ MIEGE, Bernard, (dir.), 1986, *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision*, I.N.A., La Documentation française, p. 9.

travaux en SIC : notre lecture nous avait fait réduire la consommation des journaux télévisés à un rendez-vous quotidien, en direct, focalisant tous les événements de la vie publique de la journée, à partir de Roger Bauthier et Francis Poulle⁹⁴⁶ ; ou à un fait social et culturel incontournable, inébranlable et indémodable, à partir de Bernard Miège⁹⁴⁷. Notre échantillon de téléspectateurs s'inscrit dans une définition plus large qui se positionne en complémentarité de ce que nous avons préalablement retenu et qui aurait pu ne désigner qu'un rituel d'exposition machinal, réflexe, sans consistance.

Il nous paraît maintenant important de vérifier comment ces mêmes téléspectateurs conçoivent le rôle du J.T. Sans surprise, celui-ci s'inscrit dans la même logique que lors du repérage de sa définition : les réponses enregistrées nous indiquent que le rôle du journal télévisé doit viser à informer, instruire, éduquer, cultiver... selon les proportions suivantes des avis recueillis :

- informer 43 % ;
- instruire 10 % ;
- éduquer 6 % ;
- cultiver 6 % ;
- autres 1 % ;
- non défini 34 %.

Il ressort de ces résultats que pour les téléspectateurs congolais, un journal télévisé ne doit pas se réduire à un rôle d'informateur : il se doit aussi d'instruire, d'éduquer, de cultiver ... Nous retrouvons là au passage ce que les précurseurs des formations au journalisme avaient arrêté comme incontournables des pratiques professionnelles dans la première moitié du XX^e siècle⁹⁴⁸, dans la plus pure tradition empirico-fonctionnaliste défendue par Harold Dwight Lasswell⁹⁴⁹, complété par

⁹⁴⁶ BAUTHIER, Roger, POULLE, Francis (1986), « Les journaux télévisés de 20 heures sont-ils des journaux ? », in MIEGE, Bernard, (dir.) (1986), *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision*, I.N.A., La Documentation française, p. 98.

⁹⁴⁷ MIEGE, Bernard, (dir.) (1986), *Le J.T., mise en scène de l'actualité à la télévision*, I.N.A., La Documentation française, p. 9.

⁹⁴⁸ PÉLISSIER, Nicolas (2008), *Journalisme : avis de recherche. La production scientifique française dans son contexte international*. Bruxelles, Bruylant, (coll. "Médias, sociétés et relations internationales").

⁹⁴⁹ LASSWELL, Harold Dwight (1927), *Propaganda Technique in the World War*, London, Paul Kegan ; LASSWELL, Harold D., 1948 : 37-51, "The structure and function of communication in society", in Lyman Bryson (ed.), *The Communication of Ideas*, New York : Harper and Bros.

Joseph Klapper pour la fonction distractive à laquelle devait aussi répondre l'information, notamment télévisée⁹⁵⁰.

Après la définition du journal télévisé et le décryptage de son rôle, nous nous sommes aussi intéressé à ses audiences et taux de consommation.

2.1.4. Les fréquences de consommation des J.T. de *Télé-Congo* et *DRTV*

Pour ce développement relatif aux fréquences, notre démarche consiste à décliner les fréquences de consommation de *Télé-Congo* et *DRTV* par mois et par nombre de minutes. Les résultats de notre analyse se présentent à travers le tableau ci-dessous :

Tableau n° 26 : fréquence de consommation des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> par semaine		
Chaînes	<i>Télé-Congo</i>	<i>DRTV</i>
Catégories		
quotidiennement	42	41
plusieurs fois par semaine	19	4
pas plusieurs fois par semaine	16	20
irrégulièrement	16	19
ne regarde pas	2	12
non défini	5	4

Le niveau d'appropriation des journaux télévisés des chaînes *Télé-Congo* et *DRTV* est assez perceptible à travers les fréquences de consommation journalière. Nous observons ainsi une prédominance de la consommation quotidienne de J.T. sur les autres fréquences : avec 42 % pour *Télé-Congo* et 41 % pour *DRTV*. 19 % des téléspectateurs sondés reconnaissent une consommation des J.T. réduite à plusieurs fois par semaine sur *Télé-Congo*, contre seulement 4 % sur *DRTV*. 16 %

⁹⁵⁰ KLAPPER, Joseph T. (1955), *The effects of mass communication*, Glencœ, Free Press.

des personnes enquêtées pour *Télé-Congo* et 20 % pour *DRTV* ne regardent le J.T. au mieux qu'une fois par semaine. Les téléspectateurs irréguliers des J.T. représentent 16 % à *Télé-Congo* contre 20 % à *DRTV*. Il se dégage également que 2 % des personnes enquêtées ne regardent jamais le J.T. de *Télé-Congo* contre 12 % pour *DRTV*. Le nombre des personnes enquêtées n'ayant pas donné leurs avis sur la question s'élève à 5 % à *Télé-Congo* et à 4 % à *DRTV*. Le nombre des personnes mobilisées chaque jour devant le petit écran pour regarder les journaux télévisés est donc largement supérieur aux autres fréquences de consommation. *DRTV* rassemble 45 % des consommations régulières hebdomadaires et 19 % des consommations irrégulières. 11% ne sont au rendez-vous qu'une seule fois par semaine. 5 % ne regardent pas *DRTV*, tandis que 2 % n'ont pas fourni d'indications exploitables.

La lecture de ces résultats indique qu'au-delà d'un faible pourcentage de personnes enquêtées qui ne regardent pas les journaux télévisés de *Télé-Congo* (2 %) et de *DRTV* (12 %), la tendance majoritaire confirme la présence majoritairement assidue des téléspectateurs congolais aux rendez-vous journaux télévisés, même si exposition ne signifie pas nécessairement adhésion⁹⁵¹.

Afin d'approfondir l'analyse des fréquences de consommation des journaux télévisés, nous avons mobilisé un autre indicateur : la fréquence de consommation par jour. Les résultats de l'analyse des fréquences de consommation des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 27 : fréquence de consommation des J.T. de Télé-Congo et DRTV par jour		
Chaînes	Télé-Congo	DRTV
Catégories		
1-5 min	9	9
6-15 min	25	19
16-30 min	28	25

⁹⁵¹ KAPFERER, Jean-Noël (1990), *Les chemins de la persuasion. Le mode d'influence des médias et de la publicité sur les comportements*, Paris, Dunod, 1990 (Coll. "Dunod marketing").

31 min et plus	32	32
ne regarde pas	2	10
non défini	4	5

Le degré d'appropriation des journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* s'observe également au niveau de ce nouvel indicateur des fréquences de consommation par jour. La catégorie la plus représentée dans les deux émetteurs est celle d'une consommation moyenne/jour de J.T. de 31 min et plus pour 32 % des téléspectateurs questionnés, qu'il s'agisse du J.T. de *Télé-Congo* ou de *DRTV*. 28% des personnes interrogées pour *Télé-Congo* et 25% pour *DRTV* consacrent 16-30 min de leur temps devant le J.T. de l'une ou l'autre chaîne. 25 % pour *Télé-Congo* et 19 % pour *DRTV* répondent présent pendant 6 à 16 minutes au rendez-vous quotidien. 9 % pour *Télé-Congo* et 9 % pour *DRTV* ne s'y arrêtent pas plus de 5 minutes.

Ainsi, ces résultats révèlent un niveau d'exposition significatif aux J.T. des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, qui, une fois encore, justifie notre choix des journaux télévisés de 20h à *Télé-Congo* et 20h30 à *DRTV* comme corpus d'analyse. À ce stade des investigations, nous nous retenons encore, cependant, de livrer des conclusions trop rapides par rapport à nos hypothèses de recherche, notamment dès lors qu'exposition, voire attention, rétention, compréhension ne signifient pas adhésion, selon la prise en compte du pouvoir de sélectivité du récepteur, comme nous l'avons déjà évoqué⁹⁵².

2.2. La satisfaction des téléspectateurs, indice *a priori* de l'appropriation du message des J.T.

En admettant que l'exposition, l'attention, la compréhension, la rétention du message puissent être totale, c'est-à-dire se soient effectuées sans aucune perte de contenu et des significations, du destinataire au destinataire, pour autant, la compréhension ne signifie pas appropriation. Ou plutôt, elle ne signifie ni adhésion, ni satisfaction, sur la forme, comme sur le fond, au traitement offert par les J.T.

⁹⁵² KAPFERER, Jean-Noël (1990), *Les chemins de la persuasion. Le mode d'influence des médias et de la publicité sur les comportements*, Paris, Dunod (Coll. "Dunod marketing").

proposés par *Télé-Congo* et *DRTV*. Nous avons ainsi choisi de nous focaliser maintenant sur ces niveaux de satisfaction, ou d'insatisfaction des téléspectateurs de notre échantillon.

Nous avons ainsi d'abord révélé et questionné les taux de satisfaction des téléspectateurs selon les thèmes abordés. Ce nouveau paramètre s'est imposé à notre lecture des J.T. des chaînes nationales retenues dans notre panel, en considérant l'hypothèse qu'un certain nombre de téléspectateurs supportent de moins en moins d'être soumis et contraints, caractérisant ce que Lotfi Madani appelle « *l'extranéité des médias aux ordres* »⁹⁵³. Comme nous l'avons précédemment évoqué, ce constat, déjà établi en d'autres lieux, nous invite à nuancer la thèse dite de *médias forts*, qui considère les médias traditionnels et en particulier la télévision comme un outil grand public utile et intégrateur. Le double constat de la multiplication des canaux, des programmes, d'une part et d'augmentation des options de choix pour le spectateur, d'autre part, obligent à parler des publics et à considérer la fragmentation de l'espace public, à l'instar de Peter Dahlgren⁹⁵⁴ et de Bernard Miège⁹⁵⁵ ou encore à en conjuguer l'expression au pluriel, comme Bastien François et Érik Neveu⁹⁵⁶ ou Risto Kunelius et Colin Sparks⁹⁵⁷. Cette évolution de la réflexion en sciences de l'Information et de la Communication ouvre ainsi à l'option d'un espace public *oppositionnel*⁹⁵⁸, *autonome*⁹⁵⁹, *sociétal*⁹⁶⁰, à côté d'un espace public *politique*. Elle permet de dépasser les querelles autour de l'universalisme du concept et d'envisager, sans crainte d'être taxé d'ethnocentrisme, l'hypothèse d'un espace public en dehors des pays du Nord où il était apparu, même lorsque l'expression publique est plus

⁹⁵³ MADANI, Lotfi (1996), « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers-Monde*, (XXXVII), 146, pp. 315-330.

⁹⁵⁴ DAHLGREN, Peter (2000), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, volume 18 n°100, pp. 157-186.

⁹⁵⁵ MIEGE Bernard (2010), *L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle*, Grenoble, PUG.

⁹⁵⁶ FRANÇOIS, Bastien, NEVEU, Erik (1999) (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

⁹⁵⁷ KUNELIUS, Risto, SPARKS Colin, "Problems with an European Public Space", *The Public*, No. 1, 2001, p. 11-18.

⁹⁵⁸ NEGTE, Oskar (2007), *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.

⁹⁵⁹ SURAUD, Marie-Gabrielle (2007), *Concertation, délibération. Une approche par et pour les sciences de la communication*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Gresec, Université Stendhal, Grenoble 3, décembre 2007.

⁹⁶⁰ MIEGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain...*

fortement contrainte dans les nouveaux terrains de son exploration. Par exemple, pour l'Afrique, en Tunisie⁹⁶¹, en Côte d'Ivoire⁹⁶², au Cameroun⁹⁶³....

Ainsi revendiquée, notre démarche consiste maintenant à décliner les réponses enregistrées lors de nos enquêtes, relatives aux taux de satisfaction (ou de non-satisfaction,) et aux raisons évoquées pour les justifier par les personnes enquêtées. Le premier paramètre lié à la satisfaction ou à la non satisfaction se présente lié aux thèmes traités dans les J.T.

2.2.1. Le niveau de satisfaction lié aux thèmes traités par les J.T. de *Télé-Congo* et de *DRTV*

Notre présentation concerne d'abord les résultats par ville, puis pour l'ensemble de l'échantillon par émetteur avant de les croiser à des fins comparatives.

La situation des taux de satisfaction des téléspectateurs selon les villes enquêtées se présente comme suit, pour *Télé-Congo* :

Tableau n° 28 : taux de satisfaction en pourcentages des téléspectateurs selon les thèmes traités aux J.T. de <i>Télé-Congo</i> par ville enquêtée				
Villes	Ouesso	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville
Très satisfait	19	8	11	10
satisfait	42	22	31	40

⁹⁶¹ CHOUIKHA, Larbi (2009), « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de *Tunisnews* », pp. 217-235, in Khadija Mohsen-Finan, (éd.), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Arles, Actes Sud et MMSH. ZOUARI, Khaled (2011), « Réflexions sur un espace médiatique revisité par les médias nomades : vers un espace public arabe ? », *Les Cahiers du Cedimes. TIC mobiles et développement social*, Vol. 5, n° 1, pp. 87-95.

⁹⁶² SIDIKI, Bamba (2010), *Presse écrite et émergence de l'espace public en Côte d'Ivoire : entre idéal démocratique et propagande politique*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne. N'GUESSAN, Julien, Atchoua, (2016), *Les espaces publics informels en Afrique*. « Sorbonne », « Agoras et Parlements », « Grins », Paris, Abidjan, L'Harmattan Afrique (préface de Christian Agbobli).

⁹⁶³ MADIBA OLOKO, Georges (2011), « Mutations socio-professionnelles et enjeux citoyens du cyber-journalisme dans l'espace public au Cameroun », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 15 janvier 2011, à partir du colloque *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes 2*, Grenoble, 2010, <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2010-supplementA/Madiba/index.html>. NGONO, Simon (2017), « La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public », *RadioMorphoses*, [En ligne], n°2– 2017, mis en ligne le «02/06/2017 », URL: <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2017/06/02/mediatisation-de-parole-profane-emissions-de-debats-radiophoniques-cameroun-enjeux-logiques-de-constitution-dun-espace-public/>.

insatisfait	30	57	54	49
ne regarde pas TVC	-	10	-	1
non défini	9	3	4	-
Total	100	100	100	100

Nous observons un léger équilibre entre le taux de satisfaction et celui d'insatisfaction des téléspectateurs, selon les thèmes traités par les journaux télévisés de *Télé-Congo* par ville enquêtée. Notre échantillon constitué de 400 téléspectateurs répartis dans quatre villes se subdivise en deux tendances, selon ces résultats : dans les villes de Ouessou et Brazzaville, les téléspectateurs ont exprimé plutôt leur satisfaction et dans celles de Pointe-Noire et Dolisie, plutôt leur insatisfaction.

Ainsi, le taux de satisfaction dans la ville de Ouessou est le plus élevé avec 61 %, soit 19 % pour la catégorie « très satisfait » et 42 % pour la catégorie « satisfait ». Nous enregistrons également dans la ville de Ouessou le meilleur taux de la catégorie « très satisfait » sur l'ensemble de l'échantillon à *Télé-Congo*. La ville de Ouessou est suivie par celle de Brazzaville qui place également en première position le taux de satisfaction le plus élevé avec 50 %, soit 10 % pour la catégorie « très satisfait » et 40 % pour la catégorie « satisfait ». Ces villes ont aussi, logiquement, exprimé le taux d'insatisfaction le plus faible, 30 % pour Ouessou et 49 % pour Brazzaville. Nous notons également à hauteur de 9 % la catégorie « non défini » à Ouessou et 1 % la catégorie « ne regarde pas *Télé-Congo* » à Brazzaville.

Par contre, les téléspectateurs de la ville de Pointe-Noire ont exprimé le taux de d'insatisfaction le plus élevé avec 57 %. Les téléspectateurs de Dolisie s'inscrivent également dans cette insatisfaction élevée, évaluée à 54 %. Nous enregistrons à Dolisie 42 % de taux de satisfaction, soit 11 % pour la catégorie « très satisfait » et 31 % pour la catégorie « satisfait ». Les téléspectateurs de Pointe-Noire ont exprimé un taux de satisfaction de 30 %, soit 8 % pour la catégorie « très satisfait » et 22 % pour la catégorie « satisfait ». La catégorie « ne regarde pas *Télé-Congo* » enregistre son taux le plus élevé à Pointe-Noire, soit 10 % de non-téléspectateurs. La catégorie « non défini » est évaluée à 4 % à Dolisie et à 3 % à Pointe-Noire.

Après la présentation des résultats des taux de satisfaction des téléspectateurs selon les thèmes traités aux journaux télévisés de *Télé-Congo*, nous avons procédé à la même enquête concernant *DRTV*.

Tableau n° 29 : taux de satisfaction des téléspectateurs selon les thèmes traités aux J.T. de DRTV par ville enquêtée

Villes Catégories	Ouessou	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville
Très satisfait	25	18	18	12
satisfait	40	44	61	64
insatisfait	11	12	11	8
ne regarde pas TVC	13	20	5	-
non défini	11	6	5	16
Total	100	100	100	100

La lecture de ce tableau renseigne sur le déséquilibre entre les taux de satisfaction et d'insatisfaction par rapport aux thèmes traités par les journaux télévisés de *DRTV*. Ce déséquilibre se justifie par la domination des taux de satisfaction dans les quatre villes enquêtées.

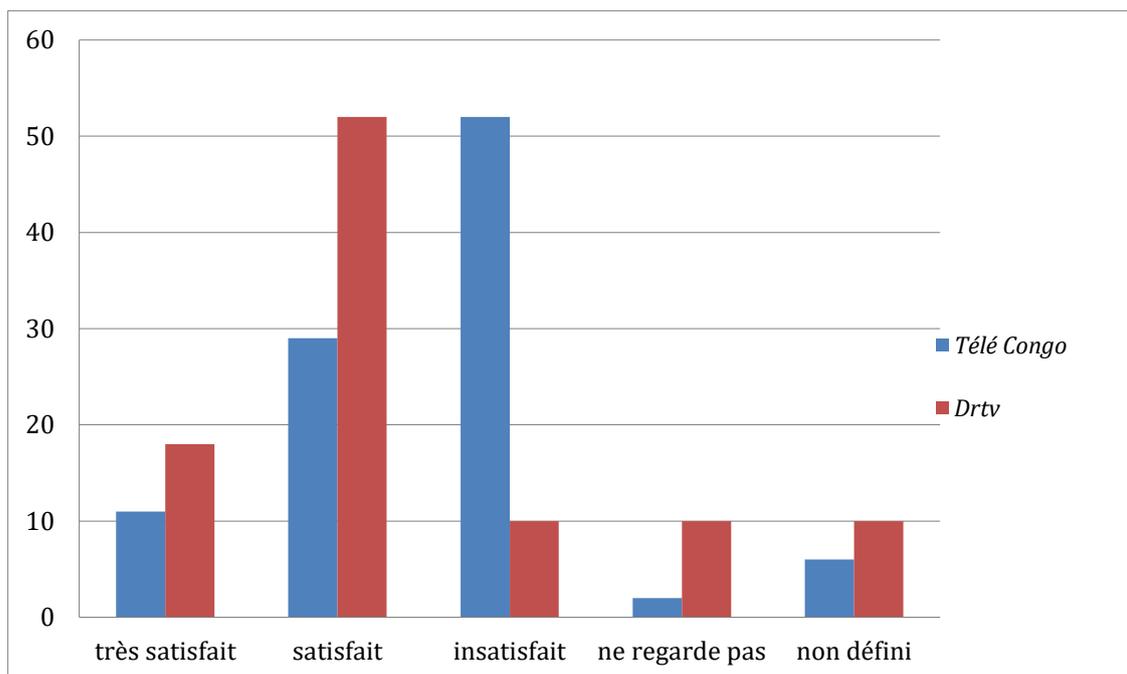
Les téléspectateurs de la ville de Dolisie ont exprimé le taux de satisfaction le plus élevé avec 79 %, soit 18 % pour la catégorie « très satisfait » et 61 % pour la catégorie « satisfait ». Dans la ville de Brazzaville, nous enregistrons même un taux de satisfaction de 76 %, soit 12 % pour la catégorie « très satisfait » et 64 % pour la catégorie « satisfait ». La ville de Brazzaville est suivie par celle de Ouesso avec 65 % de satisfaction, soit 25 % pour la catégorie « très satisfait » et 44 % pour la catégorie « satisfait ». Enfin, nous observons un taux de satisfaction à Pointe-Noire à hauteur de 62 %, soit 18 % pour la catégorie « très satisfait » et 44 % pour la catégorie « satisfait ». La ville de Ouesso enregistre le taux le plus élevé de la

catégorie « très satisfait » avec 25 %. Elle est suivie des villes de Dolisie et Pointe-Noire avec respectivement 18 % pour chacune.

Les taux d'insatisfaction enregistrés sont assez faibles, ils restent inférieurs à 15 % dans les quatre villes enquêtées. Nous avons effectivement enregistré respectivement 12 % d'insatisfaction à Pointe-Noire, 11 % à Ouessou comme à Dolisie et 8 % à Brazzaville. 20 % des téléspectateurs ne regardent pas *DRTV* à Pointe-Noire, 11 % à Ouessou et 5 % à Dolisie. La catégorie « non défini » enregistre 16 % à Brazzaville, 13 % à Ouessou, 6 % à Pointe Noire et 5 % à Dolisie.

Après la présentation des résultats par chaîne retenue et par ville enquêtée, nous avons jugé important de les croiser maintenant à des fins comparatives.

Graphique n° 26 : comparaison des taux de satisfaction des téléspectateurs selon les thèmes traités aux J.T. de Télé-Congo et DRTV.



Source : Ndeke Jonas Charles, février 2019, Grenoble

La lecture du graphique ci-dessus montre comment, à travers les taux de satisfaction et d'insatisfaction, l'offre et la demande s'éloignent s'agissant de *Télé-*

Congo et au contraire, se rejoignent s'agissant de *DRTV*, autour des thèmes traités aux journaux télévisés de ces deux émetteurs.

Les réponses des téléspectateurs enregistrées dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville témoignent d'un taux de satisfaction très important autour des thèmes traités dans les journaux télévisés de *DRTV*, à hauteur de 70 %, soit 18 % pour la catégorie « très satisfait » et 52 % pour la catégorie « satisfait ». Par contre, nous n'y enregistrons un taux de satisfaction que de 40 % pour *Télé-Congo*, soit 11 % pour la catégorie « très satisfait » et 29 % pour la catégorie « satisfait ». Nous relevons ainsi un écart de 30 % du taux de satisfaction entre *DRTV* et *Télé-Congo*, soit 7 % au niveau de la catégorie « très satisfait » et 23 % au titre de la catégorie « satisfait ».

Par contraste, au niveau des thèmes traités dans les journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, la chaîne nationale *Télé-Congo* enregistre le taux d'insatisfaction le plus élevé, à hauteur de 52 % d'insatisfaits contre 10 % pour *DRTV*.

Nous notons également un taux élevé de 10% s'agissant de ceux qui déclarent ne pas regarder *DRTV*, contre 2% pour *Télé-Congo*. La catégorie « non défini » accueille 10 % de réponses pour *DRTV* et 6 % pour *Télé-Congo*.

Plusieurs raisons selon les téléspectateurs justifient le taux de satisfaction et d'insatisfaction des thèmes traités aux journaux télévisés de *Télé-Congo*.

Le taux de satisfaction se justifie ainsi par :

- la couverture d'actualité nationale (13 %) ;
- la liberté d'expression (3 %) ;
- la bonne présentation (1 %).

Par contre, le taux d'insatisfaction s'explique par les raisons ci-après :

- absence de liberté d'expression (11 %) ;
- domination des informations institutionnelles (9 %) ;
- domination de l'actualité politique notamment celle de la majorité présidentielle (9 %) ;
- manque de professionnalisme (8 %) ;
- absence de diversité thématique (5 %) ;
- manque d'originalité (4 %) ;

- absence des informations des départements (3 %) ;
- domination des informations politiques (3 %).

Le taux de satisfaction des téléspectateurs autour des thèmes traités aux journaux télévisés de *DRTV* se justifie par :

- la diversité thématique (23 %) ;
- les sujets de proximité (11 %) ;
- la liberté d'expression (9 %) ;
- l'actualité politique (4 %) ;
- autres (6 %).

Au-delà de ce taux de satisfaction très élevé, 10 % des téléspectateurs ont exprimé une insatisfaction autour des thèmes traités aux journaux télévisés de *DRTV*. Des raisons ci-après justifient cette tendance minoritaire :

- l'absence de la diversité thématique (1%) ;
- autres (4 %).

Ainsi, les téléspectateurs restent partagés autour des thèmes diffusés dans les journaux télévisés des deux émetteurs retenus, avec une insatisfaction majoritairement exprimée pour *Télé-Congo* et une satisfaction majoritaire pour *DRTV*. De fait, l'insatisfaction exprimée par les téléspectateurs de *Télé-Congo* permet de confirmer notre cinquième hypothèse, pressentie en ce sens. Cette tendance se fonde sur le fait qu'un certain nombre de téléspectateurs supportent de moins en moins d'être soumis et contraints, rejetant donc cette « *extranéité des médias aux ordres* », dont nous avons déjà fait état à plusieurs reprises. La perception d'une logique d'exclusion, qui se manifeste autour des thèmes non traités par les journaux télévisés de *Télé-Congo* et que semble pourtant attendre une majorité de téléspectateurs, témoigne bien, en partie, de la fragilité de la thèse dite de *médias forts*, qui considère les médias traditionnels et en particulier la télévision comme un outil grand public intégrateur.

Contrairement à *Télé-Congo*, l'influence de *DRTV* pourrait être consacrée, du moins du point de vue des thèmes traités dans les journaux télévisés de la chaîne, lesquels sont jugés satisfaisants pour une majorité des personnes enquêtées. Par ailleurs, la diversité des canaux de transmission et le constat d'augmentation des options de choix pour le spectateur pourrait correspondre à la « *mutation de la constitution et du développement du lien social* » dont parle Pierre Mercklé et à la fragmentation

de l'espace public au Congo Brazzaville, dont parlent en d'autres lieux Peter Dahlgren aussi bien que Bernard Miège.

Après la présentation des points de vue des téléspectateurs autour des thèmes abordés dans les journaux télévisés des deux émetteurs retenus, nous poursuivons l'analyse en mobilisant un autre indicateur concernant l'analyse du taux de satisfaction, cette fois selon la perception de la place, accordée ou non, à la parole des acteurs extérieurs dans l'espace de débat offert par la tribune des journaux télévisés de *Télé-Congo* et *DRTV*. Nous entendons par « parole extérieure » une expression non institutionnelle, qui nous renverrait plus à l'hypothèse de constitution d'un espace public sociétal, plutôt que politique.

2.2.2. La satisfaction liée à l'accueil de la parole des acteurs extérieurs dans les J.T. de *Télé-Congo* et de *DRTV*

Après le questionnement de la satisfaction liée au choix des thèmes abordés dans les journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, nous mobilisons désormais un autre paramètre susceptible d'éclairer les réactions des téléspectateurs interrogés dans notre enquête, lié cette fois à la perception de l'accès pour la parole extérieure, aux médias en général et aux journaux télévisés des émetteurs retenus en particulier. Ce paramètre est mobilisé d'une part, pour vérifier l'exécution des missions du *Conseil Supérieur de la Liberté de la Communication* (CSLC). En effet, le CSLC a, entre autres missions, d'empêcher et de réprimer la manipulation par quiconque de l'opinion à travers les médias ; de garantir l'impartialité du secteur public des médias ; de veiller à l'accès équitable des partis, des associations et des groupements politiques à l'audiovisuel public⁹⁶⁴. D'autre part, nous tenterons de trouver des arguments pour vérifier en partie notre quatrième hypothèse, fondée sur le fait que, bien que différemment déployée sur *Télé-Congo* et *DRTV*, la logique d'exclusion de la parole qui s'observe à travers la couverture d'actualité, constitue une restriction de l'espace public aux yeux des Congolais. Ce ressenti expliquerait qu'ils aient alors recours aux télévisions transfrontalières et aux dispositifs socio-numériques pour construire ainsi l'alternative, consacrant l'émergence d'un véritable espace public sociétal.

⁹⁶⁴ Loi Organique N°4-2003 du 18 janvier 2003 déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Liberté de la Communication, pp. 5-6.

Notre démarche vise ainsi à présenter les résultats quant à la satisfaction liée à la perception de l'ouverture, ou non, de la parole extérieure dans les journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*. Nous déclinons maintenant tour à tour les résultats de la première chaîne *Télé-Congo* avant ceux de *DRTV*. Comme précédemment, nous les croiserons ensuite à des fins comparatives.

Tableau n° 30 : taux de satisfaction des téléspectateurs selon la parole accordée aux acteurs extérieurs aux J.T. de Télé-Congo par ville enquêtée

Villes Catégories	Ouessou	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville
très satisfait	21	7	3	5
satisfait	30	21	24	20
insatisfait	41	60	70	65
ne regarde pas	-	10	-	1
non défini	8	2	3	9
Total	100	100	100	100

La lecture des résultats relatifs aux taux de satisfaction des téléspectateurs selon la parole accordée aux acteurs extérieurs par les journaux télévisés de la chaîne nationale *Télé-Congo* affiche un déséquilibre entre insatisfaction et satisfaction. Si trois villes enquêtées, notamment Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville affichent un taux d'insatisfaction très élevé, soit à plus de 60 %, par contre une ville, en l'occurrence Ouesso, affiche une tendance contraire avec un taux de satisfaction de 51 %.

Le taux de satisfaction le plus élevé a ainsi été exprimé par les téléspectateurs de la ville de Ouesso avec, pour le détail, 21 % se positionnent dans la catégorie « très satisfait » et 30 % dans la catégorie « satisfait ». Dans les autres villes au contraire, ce taux de satisfaction tombe à moins de 30 %. Nous enregistrons ainsi globalement 28 % de déclaratifs de satisfaction à Pointe-Noire, soit 7 % pour la catégorie « très satisfait » et 21 % pour la catégorie « satisfait ». Ces mêmes déclaratifs de

satisfaction atteignent également 27 % à Dolisie, soit 3 % pour la catégorie « très satisfait » et 24 % pour la catégorie « satisfait ». Enfin, nous observons un taux global de satisfaction de l'ordre de 25 % à Brazzaville, soit 5 % pour la catégorie « très satisfait » et 20 % pour la catégorie « satisfait ».

Le taux d'insatisfaction le plus élevé a été enregistré à Dolisie. Les téléspectateurs de la ville de Dolisie s'y sont en effet déclarés insatisfaits à hauteur de 70 %. La ville de Dolisie est suivie par celle de Brazzaville qui affiche une insatisfaction exprimée par 65 % des téléspectateurs interrogés. Enfin, les téléspectateurs de Pointe-Noire font état d'un taux d'insatisfaction de 60%.

Pour les autres catégories, nous notons 10 % à Pointe-Noire et 1 % à Brazzaville des téléspectateurs qui ne regardent pas *Télé-Congo*. 9 % à Brazzaville, 8 % à Ouesso, 3% à Dolisie et 2 à Pointe-Noire n'ont pas fourni de données exploitables.

Après la présentation des taux de satisfaction des téléspectateurs selon la parole accordée aux J.T. de *Télé-Congo* par ville enquêtée, nous pouvons maintenant afficher les résultats de satisfaction obtenus pour *DRTV*, par rapport au même indicateur.

Tableau n° 31 : taux de satisfaction des téléspectateurs selon la parole accordée aux acteurs extérieurs aux J.T. de DRTV par ville enquêtée				
Villes	Ouesso	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville
Catégories				
très satisfait	34	20	26	19
satisfait	41	39	51	48
insatisfait	12	18	11	17
ne regarde pas	13	20	5	-
non défini	-	3	7	16
Total	100	100	100	100

La lecture des résultats contenus dans le tableau ci-dessus relatif aux taux de satisfaction des téléspectateurs selon la parole accordée aux acteurs extérieurs par

les J.T. de *DRTV* par ville enquêtée montre que cet émetteur est reconnu pour consacrer une place importante en termes d'accès des acteurs extérieurs à ces différents journaux télévisés. Cette reconnaissance rejoint la mesure objective à laquelle nous avons nous-même procédé dans la partie II de notre thèse. Cette perception s'accompagne de taux de satisfaction très nets, quelle que soit la ville enquêtée.

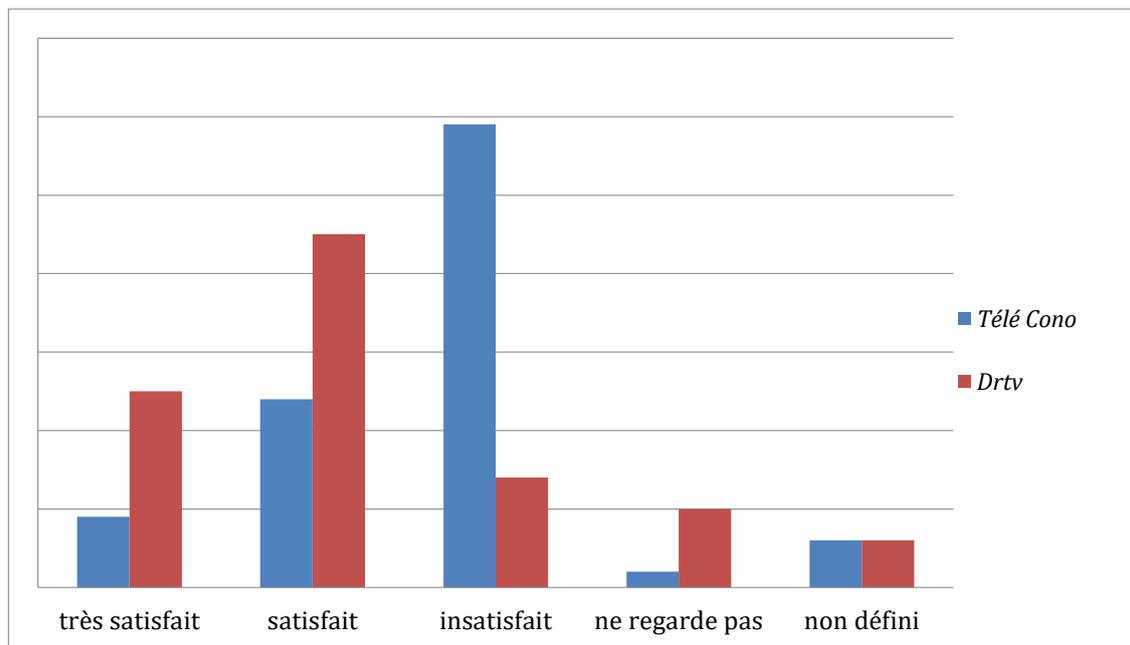
La ville de Dolisie enregistre ainsi le taux de satisfaction le plus élevé, à hauteur de 76 % ; soit 26 % pour la catégorie « très satisfait » et 51 % pour la catégorie « satisfait ». Elle est suivie de la ville de Ouessou avec un taux global de satisfaction de 75 %, soit 34 % pour la catégorie « très satisfait » et 41 % pour la catégorie « satisfait ». Nous enregistrons un taux de satisfaction également important à Brazzaville de 67 %, soit 19 % pour la catégorie « très satisfait » et 48 % pour la catégorie « satisfait ». La ville de Pointe-Noire mobilise encore un taux de satisfaction confortable de 59 %, soit 20 % pour la catégorie « très satisfait » et 39 % pour la catégorie « satisfait ». La ville de Ouessou enregistre le taux de la catégorie « très satisfait » le plus élevé à 34 %, par contre c'est le taux de la catégorie « satisfait » qui se présente le plus élevé, à hauteur de 51 %, pour la ville de Dolisie.

Les taux d'insatisfaction restent inférieurs à 20 % dans toutes villes enquêtées. Le taux d'insatisfaction le plus élevé est enregistré à Pointe-Noire, avec cependant seulement 18 %. Brazzaville ne témoigne d'insatisfaction qu'à hauteur de 17 %. Les taux d'insatisfaction sont plus faibles encore dans les deux autres villes enquêtées : 12 % à Ouessou et 11 % à Dolisie.

Les taux de la catégorie « ne regarde pas *DRTV* » restent identiques à ceux enregistrés *supra* pour les non-téléspectateurs de *Télé-Congo*, soit 20 % pour Pointe-Noire, 13 % pour Ouessou et 5 % pour Dolisie. La catégorie « non défini » comptabilise 16 % de données non exploitables à Brazzaville, 7 % à Dolisie et 3 % à Pointe Noire.

Après la présentation des résultats par ville et par émetteur, nous déclinons maintenant les résultats croisés des deux émetteurs retenus à des fins comparatives.

Graphique n° 31 : Comparaison des taux de satisfaction des téléspectateurs selon la parole accordée aux acteurs extérieurs aux J.T. de Télé-Congo et DRTV



Source : Ndeke Jonas Charles, février 2019, Grenoble

Il ressort de ce graphique une appréciation générale totalement différente de la tribune des journaux télévisés, selon qu'il s'agisse de *Télé-Congo* et *DRTV*, sous l'angle de l'ouverture à la parole extérieure telle que perçue par nos enquêtés. La tribune des journaux télévisés de *DRTV* est jugée positivement plus accessible aux différentes catégories d'acteurs extérieurs, contrairement à la même tribune offerte par *Télé-Congo*, jugée plus inaccessible et provoquant de ce fait les insatisfactions les plus nombreuses.

En effet, la satisfaction des téléspectateurs s'est exprimée plus nombreuse pour *DRTV*, avec la perception globalement partagée de l'accessibilité des acteurs extérieurs aux journaux télévisés de la chaîne, évaluée à 70 %, soit 25 % pour la catégorie « très satisfait » et 45 % pour la catégorie « satisfait ». Par contre, *Télé-Congo* ne mobilise que 33 % du taux de satisfaction pour ce même indicateur, soit 10 % pour la catégorie « très satisfait » et 9 % pour la catégorie « satisfait ». Il se dégage ainsi un écart de 37 % entre le taux de satisfaction de *DRTV* et celui de

Télé-Congo, soit un écart de 16 % pour la catégorie « très satisfait » et 21 % pour la catégorie « satisfait ».

Contrairement à *DRTV*, l'inaccessibilité des acteurs extérieurs sur la tribune des journaux télévisés de *Télé-Congo* s'est particulièrement exprimée à travers le taux d'insatisfaction élevé à hauteur de 59 % contre seulement 14 % à *DRTV*.

La catégorie non défini enregistre 6 % respectivement à *Télé-Congo* et *DRTV*.

Les téléspectateurs justifient donc ainsi leur insatisfaction par rapport à leur perception d'un accueil restreint de la parole des acteurs extérieurs dans les journaux télévisés de *Télé-Congo*, ce que nous pouvons traduire par le sentiment de perception très faible de liberté d'expression sur la chaîne, reconnu par seulement 4% des téléspectateurs interrogés.

Par contre, dans le détail, le taux d'insatisfaction s'explique selon les téléspectateurs eux-mêmes, conduits par l'enquête à se justifier, par :

- l'absence de liberté d'expression (19 %) ;
- l'exclusion des acteurs politiques de l'opposition et de la société civile (16 %) ;
- la domination de la prise de parole du président et des membres du gouvernement (14 %) ;
- la prédominance de la prise de parole des partis politiques de la majorité présidentielle (10%) ;
- l'exclusion des acteurs de certains départements (en dehors de Brazzaville et Pointe-Noire) (2 %).

Quant à l'insatisfaction pointé par rapport à *DRTV*, cette même dimension de la liberté d'expression, le taux n'est que de 4%, alors que le taux de satisfaction pour le J.T. de la chaîne est défendue par les téléspectateurs interrogés par :

- la liberté d'expression (25 %) ;
- autres (19 %).

Au regard de ces résultats, nous pouvons parler d'un sentiment de non-équité chez les téléspectateurs enquêtés par rapport à l'accès des différents acteurs extérieur dans les J.T. proposés par à l'émetteur *Télé-Congo*, contrairement aux exigences consignées dans les missions de surveillance du *Conseil Supérieur de la Liberté de Communication*. De fait, nous confirmons bien le déploiement d'une logique

d'exclusion sur *Télé-Congo*, aussi bien réelle, comme nous l'avons révélé dans les parties II et III de la thèse, que majoritairement perçue par la réception des J.T. de la chaîne, comme le révèle maintenant notre enquête auprès des téléspectateurs.

Par contre, sur *DRTV*, les données objectives que nous avons précédemment collectées quant à la diversité des thèmes et des acteurs hors institutions accueillis dans les J.T. rejoignent les perceptions majoritaires des téléspectateurs interrogés, en faveur du dégagement d'un espace public sociétal *via* le support médiatique.

Avant cependant de tirer des conclusions plus définitives dans la levée progressive de nos hypothèses de recherche, nous prenons l'option d'approfondir l'analyse quant à l'ensemble des attentes des téléspectateurs, non encore ou insuffisamment révélées par nos premiers indicateurs.

2.2.3. La satisfaction liée à l'ensemble des attentes des téléspectateurs des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*

Comme pour l'exposé des résultats relatifs aux indicateurs précédents, nous choisissons de présenter les résultats par émetteur et par ville avant de les croiser à des fins comparatives. Les résultats de cette analyse se présentent à travers les tableaux et graphiques pages suivantes.

Tableau n° 32 : taux de satisfaction des téléspectateurs selon les attentes aux J.T. de Télé-Congo par ville enquêtée

Villes	Ouesso	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville
Catégories				
très satisfait	21	10	3	5
satisfait	29	21	37	40
insatisfait	40	59	50	40
ne regarde pas TVC	-	10	-	1
non défini	10	-	10	14
Total	100	100	100	100

Ces résultats des taux de satisfaction des téléspectateurs selon les attentes globales des téléspectateurs à l'égard des journaux télévisés de *Télé-Congo* par ville renseignent quant à un relatif équilibre entre satisfaction et insatisfaction. Ils divisent notre échantillon constitué de quatre villes en deux parties, avec d'un côté, les villes de Ouesso et Brazzaville qui enregistrent les taux de satisfaction les plus élevés par rapport à l'ensemble des attentes, contre les villes de Pointe-Noire et Dolisie qui affichent les taux d'insatisfaction supérieurs aux taux de satisfaction.

En effet, le taux de satisfaction le plus élevé est enregistré à Ouesso. Les téléspectateurs de Ouesso ont exprimé un taux de satisfaction de 50 %, soit 21 % pour la catégorie « très satisfait » et 29 % pour la catégorie « satisfait ». La ville de Ouesso est suivie par celle de Brazzaville avec les taux de satisfaction de 45 %, soit 5 % pour la catégorie « très satisfait » et 40 % pour la catégorie « satisfait ». Dolisie mobilise un taux de satisfaction de 40 %, soit 3 % pour la catégorie « très satisfait » et 27 % pour la catégorie « satisfait ». Enfin, les téléspectateurs de Pointe-Noire ont exprimé un taux de satisfaction de 30 %, soit 10 % pour la catégorie « très satisfait » et 20 % pour la catégorie « satisfait ».

Les villes de Pointe-Noire et Dolisie ont exprimé les taux d'insatisfaction les plus élevés. Nous avons ainsi noté un taux d'insatisfaction à Pointe-Noire à hauteur de

59 %, à Dolisie à 50 %. On enregistre également à Ouessou et à Pointe-Noire, chacune des deux à 40 %. Parallèlement, la ville de Pointe-Noire est celle qui enregistre le plus grand nombre de téléspectateurs qui ne regardent pas *Télé-Congo* avec 10 % contre 1 % pour Brazzaville. 14 % à Brazzaville, et 10 % dans les villes aussi bien de Ouessou que de Dolisie n'ont pu définir de position.

Déclinons maintenant les résultats selon les attentes des téléspectateurs face aux J.T. de *DRTV*.

Tableau n° 33 : taux de satisfaction des téléspectateurs selon attentes aux J.T. de DRTV par ville enquêtée				
Villes	Ouessou	Pointe-Noire	Dolisie	Brazzaville
Catégories				
Très satisfait	31	21	22	17
satisfait	41	37	55	60
insatisfait	15	18	12	10
ne regarde pas	13	20	5	-
non défini	-	4	6	13
Total	100	100	100	100

La lecture des résultats des taux de satisfaction des téléspectateurs par rapport à l'ensemble de leurs attentes face aux journaux télévisés de l'émetteur *DRTV* montre une prédominance de satisfaction dans les quatre villes enquêtées. Cette prédominance contraste nettement par rapport au sentiment d'insatisfaction, minoritaire.

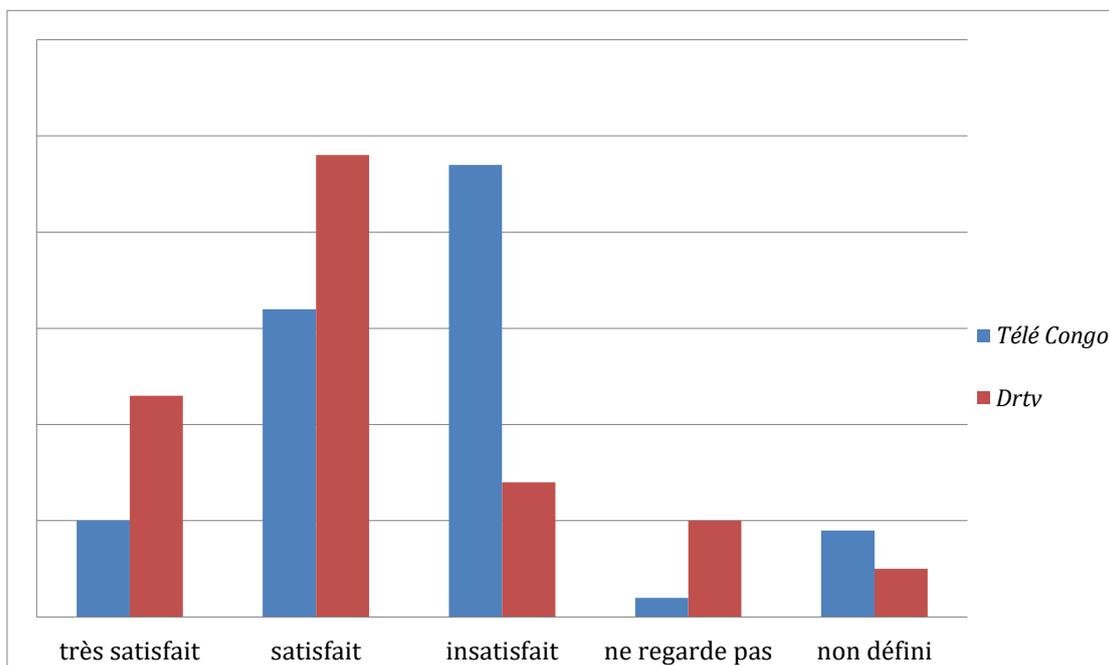
En termes d'attentes, les taux de satisfaction restent en effet très élevés. Nous enregistrons ainsi respectivement 77 % à Brazzaville, soit 17 % de la catégorie « très satisfait » et 60 % de la catégorie « satisfait » et un taux identique de 77% à Dolisie, soit 22 % de la catégorie « très satisfait » et 55 % de la catégorie « satisfait ». Nous notons également 72 % de satisfaction à Ouessou, soit 31 % pour la catégorie « très satisfait » et 41 % pour la catégorie « satisfait ». Enfin, nous enregistrons 58 % à Pointe-Noire, soit 21 % pour la catégorie « très satisfait » et 37

% pour la catégorie « satisfait ». Il convient de signaler que la ville de Ouessou a enregistré le taux le plus élevé de la catégorie « très satisfait », soit 31 % alors qu'à Brazzaville, le plus fort taux a été consigné dans la catégorie « satisfait », à hauteur de 60 %.

L'insatisfaction en termes d'attentes globales des téléspectateurs vis-à-vis des journaux télévisés des émetteurs retenus dans notre échantillon s'est exprimée très faiblement pour *DRTV*, avec des taux inférieurs à 20 %. Nous n'avons effectivement noté que des taux de 18 % à Pointe-Noire, 15 % à Ouessou, 12 % à Dolisie et enfin 10 % à Brazzaville.

Après la présentation des résultats par émetteurs, nous déclinons maintenant les résultats des deux émetteurs de manière croisée, à des fins comparatives.

Graphique n° 32 : comparaison des taux de satisfaction des téléspectateurs selon attentes aux J.T. de Télé-Congo et DRTV



Source : Ndeke Jonas Charles, février 2019, Grenoble

Il ressort de ce graphique que les téléspectateurs congolais jugent différemment l'émetteur *Télé-Congo* et *DRTV* en termes de satisfaction de l'ensemble de leurs

attentes vis-à-vis des journaux télévisés de chacune des deux chaînes. Ce jugement est marqué par une nette satisfaction globale vis-à-vis de *DRTV* contre une insatisfaction globale vis-à-vis de *Télé-Congo*.

Un grand déséquilibre apparaît donc de la lecture des résultats comparés de satisfaction vis-à-vis de l'offre des J.T. de ces deux émetteurs. *DRTV* enregistre un taux de satisfaction de 71 %, soit 23 % pour la catégorie « très satisfait » et 48 % pour la catégorie « satisfait », alors que *Télé-Congo* ne mobilise que 42 % à peine ; soit 10 % pour catégorie « très satisfait » et 32 % pour la catégorie « satisfait ». Il se dégage un écart de 29 % entre le taux de satisfaction de *DRTV* et celui de *Télé-Congo*, soit un écart de 13 % entre les catégories « très satisfait » et 16 % entre les catégories « satisfait » constatées chez l'une et chez l'autre des deux chaînes.

En totale cohérence, les réponses enregistrées selon les points de vue des personnes enquêtées dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville montrent que le taux d'insatisfaction de *Télé-Congo* est largement supérieur à celui de *DRTV*. Nous avons ainsi enregistré 47 % d'insatisfaits à *Télé-Congo* contre 14 % à *DRTV*, soit un écart de 33 %.

La catégorie « ne regarde pas » ne concerne que 10 % de la population enquêtée par rapport à *DRTV* contre 2 % par rapport à *Télé-Congo*. Enfin, la catégorie « non défini » n'a concerné que 9 % pour *Télé-Congo* et 5 % pour *DRTV*.

Les téléspectateurs justifient ces résultats de différentes façons formulant même quelques propositions. Nous déclinons les réponses enregistrées pour *Télé-Congo* avant celle de *DRTV*.

Les raisons qui expliquent le taux de satisfaction à *Télé-Congo* selon les réponses des téléspectateurs de notre échantillon sont :

- l'actualité nationale (22 %) ;
- la diversité thématique (5 %) ;
- autres (8 %).

Plusieurs raisons justifient le taux d'insatisfaction des personnes enquêtées sur *Télé-Congo* à savoir :

- la prédominance de l'actualité pro-gouvernementale (22 %) ;
- l'absence de la liberté d'expression (13 %) ;
- l'absence des informations en provenance des départements (10 %) ;

- l'absence de la diversité thématique (6 %) ;
- le manque d'originalité et du professionnalisme (6 %) ;
- l'absence des informations critiques à l'égard du gouvernement (5 %).

S'agissant des chances d'amélioration du contenu des journaux télévisés de la chaîne nationale par rapport à leurs attentes non satisfaites, les personnes enquêtées restent optimistes pour l'avenir de cet émetteur. Par ailleurs, elles proposent en perspective à *Télé-Congo* d'améliorer les aspects suivants pour permettre à la chaîne de satisfaire à l'ensemble de leurs attentes :

- la diversité thématique (26 %) ;
- la liberté d'expression (16 %) ;
- la remise en cause de la domination des informations pro-gouvernementales (15 %) ;
- la couverture de l'actualité nationale (8 %).

S'agissant maintenant de *DRTV*, le taux de satisfaction des téléspectateurs interrogés se justifie, selon leur propre déclaratif, par les raisons suivantes :

- la diversité thématique (19 %) ;
- le traitement de l'information de proximité (10 %) ;
- la liberté d'expression (8 %) ;
- l'impartialité (7 %) ;
- autres (15 %).

Par contre le taux d'insatisfaction est expliqué par les raisons ci-dessous :

- l'absence des informations en provenance des départements (excepté Brazzaville et Pointe-Noire) (4 %) ;
- la rareté des informations internationales (3 %) ;
- la rediffusion des informations internationales en provenance d'autres chaînes (3 %).

À titre de perspective, les téléspectateurs recommandent à *DRTV* d'intégrer les aspects suivants :

- couvrir l'actualité nationale (6 %) ;
- accélérer la couverture nationale (4 %).

Ainsi, il se dégage des résultats ci-dessus présentés une tendance majoritaire à l'insatisfaction en termes d'attentes des personnes enquêtées vis-à-vis des journaux télévisés de *Télé-Congo* et une tendance majoritaire à la satisfaction vis-

à-vis de l'offre de *DRTV*. Avant de tirer les plus amplement et définitivement nos conclusions relatives à notre quatrième hypothèse, nous avons jugé utile de nous interroger sur la perception de la capacité de chacune des deux chaînes à couvrir de manière satisfaisante l'essentiel de l'actualité nationale.

2.2.4. La satisfaction liée à la perception de la capacité de chacune des deux chaînes à couvrir l'actualité nationale

La lecture des attentes des téléspectateurs relatives au contenu des journaux télévisés des chaînes retenues nous indique que la rareté des informations en provenance d'autres départements en dehors de Brazzaville reste, entre autres raisons, l'une des justifications que développent les téléspectateurs pour expliquer leur insatisfaction par rapport aux contenus des journaux télévisés qui leur sont proposés.

De fait, le sentiment se précise d'une logique géopolitique d'exclusion liée à la couverture de l'actualité en provenance d'autres départements (en dehors de Brazzaville) sur les deux émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, à la fois effective et perçue par les téléspectateurs. Nous avons déjà identifié ce sentiment s'agissant de *DRTV* dans notre contribution précédente⁹⁶⁵, conforme également au constat objectif de manque d'ouverture géopolitique que nous avons révélé dans la deuxième partie de nos travaux.

Le déploiement de cette logique d'exclusion peut s'expliquer d'une part, par le manque de volonté réelle des responsables de ces émetteurs, qui n'ont pas pu, jusque-là, développer des chaînes locales en dehors de celle de Pointe-Noire. D'autre part, l'ouverture géopolitique peut aussi s'avérer freinée par des crises budgétaires qui ne permettent pas à ces émetteurs de se déployer sur l'ensemble du territoire afin de couvrir véritablement l'actualité nationale.

Ainsi, après l'analyse et la présentation des résultats des téléspectateurs ou non téléspectateurs de l'échantillon ; des audiences des chaînes selon les types de programmes ; de la définition au rôle des journaux télévisés selon les personnes enquêtées ; du repérage des fréquences de consommation des J.T. ; du taux de satisfaction selon les thèmes abordés ; du taux de satisfaction selon la parole accordée aux acteurs extérieurs ; du taux de satisfaction selon les attentes des

⁹⁶⁵ NDEKE, Jonas, Charles (2018), La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité d'informations ?... pp. 138-139.

télespectateurs ; enfin, du taux de satisfaction globale selon la couverture de l'actualité nationale, nous pouvons désormais dégager quelques enseignements.

Le premier enseignement tient compte du fait qu'une tendance à une définition plus large des missions des J.T. au-delà de l'information a été enregistrée dans les opinions exprimées des téléspectateurs des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou.

Le deuxième enseignement montre une tendance des attentes au développement réel d'une mission de service public pour *Télé-Congo*, considérée comme trop enfermée dans son rôle historique de télévision institutionnelle et de chaîne d'État. Ce constat établi à propos de *Télé-Congo* en contexte congolais s'inscrit dans la même orientation que celui établi par Marina Matsanga Nziengui, à propos de la télévision publique au Gabon :

« Gabon Télévision ne parle pas aux populations puisque son public (du moins tel qu'elle se l'imagine) est institutionnel ou politique. Les publics réels (les populations enquêtées) n'écoutent plus ce média parce que ce qu'ils attendent de lui en termes de besoins culturels médiatiques n'est pas pris en compte »⁹⁶⁶.

Le troisième enseignement renseigne sur une tendance des attentes en faveur du développement d'une télévision de proximité, mieux servie par l'information animée sur *DRTV*, la chaîne s'inscrivant ainsi dans un positionnement plus ouvert et, de ce fait, moins susceptible de critiques.

Pour compléter notre analyse de la réception et ne pas l'enfermer dans la seule offre des journaux télévisés de nos deux chaînes nationales de référence, nous prenons maintenant l'option de questionner les perceptions de notre panel d'enquête en introduisant la nouvelle donne d'une offre d'information contemporaine élargie aux chaînes transfrontalières et aux dispositifs socio-numériques.

Chapitre III : Le positionnement des téléspectateurs avec l'élargissement de l'offre informationnelle aux

⁹⁶⁶ MATSANGA, NZIENGUI, Marina (2018), *La production et la diffusion de la culture dans les chaînes de télévisions publiques africaines. L'expérience gabonaise*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Université Grenoble Alpes, sous la direction du Professeur Benoit Lafon, p. 410.

chaînes de télévision transnationales et aux médias socio-numériques

Pour comprendre ces différents espaces de communication qui se déploient en République du Congo et lever nos hypothèses de recherche de manière plus pertinente encore, nous mobilisons maintenant l'analyse de l'espace de communication au-delà des seules télévisions nationales, pour prendre en compte les manifestations et évolutions de la réception avec le développement de l'accès aux chaînes de télévisions transfrontalières.

L'analyse de cette juxtaposition des espaces de communication liés aux chaînes de télévisions transfrontalières nous permettra de confirmer ou infirmer en partie respectivement notre quatrième et cinquième hypothèse de notre recherche. Nous avons déjà pressenti que l'appréciation des J.T. des chaînes nationales ne se développe pas dans une offre d'information réduite à l'espace national, certains des téléspectateurs clamant leur insatisfaction face aux logiques d'exclusion qu'ils perçoivent sur les chaînes nationales en recourant aux informations accessibles depuis les offres transnationales.

L'hypothèse tient d'autant plus que des auteurs comme Jesús Martín-Barbero nous ont habitué à dépasser les présentations dichotomiques des télévisions « venues du Nord », systématiquement lues sous l'angle de l'*impérialisme culturel*. Traduit en de nombreuses langues, l'auteur latino-américain a en effet été de ceux qui ont également considéré l'influence des télévisions transnationales comme une nouvelle opportunité de négociation du sens par les publics et « *de prise en charge par la culture de masse et l'industrie culturelle des préoccupations des groupes sociaux subalternes, qui se trouvent exclues du discours de la culture, de l'éducation et de la politique* »⁹⁶⁷. Les Sciences de l'Information et de la Communication se sont immédiatement faufilees dans la perspective, sous l'influence de nombreux auteurs : Armand Mattelart, Tristan Mattelart, Guy Lochard, Bertrand Cabedoche...⁹⁶⁸

⁹⁶⁷ MARTIN-BARBERO, Jesús (2002), *Des Médias aux médiations. Communication, cultures et hégémonie*, Paris, CNRS Éditions, (coll. "CNRS Communication"), [traduction française par Guy Lochard].

⁹⁶⁸ MATTELART, Armand (1991), *La communication-monde*, Paris, La Découverte. MATTELART, Tristan (2009), "Globalization theories and media internationalization. A critical appraisal", pp. 48-60, in Daya Kishan Thussu (ed), *Internationalizing Media Studies*, London: Routledge. CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences

Ainsi, l'alternative se présente, non plus seulement entre chaînes publiques et chaînes privées nationales, mais entre chaînes nationales et chaînes transnationales, d'une part, voire entre dispositifs technologiques classiques de diffusion de l'information et dispositifs socio-numériques, d'autre part. Cet élargissement permettra d'éprouver pour le Congo Brazzaville le sentiment d'*extranéité* que des publics peuvent ressentir, au contact de la seule offre nationale d'information, comme nous l'avons déjà suggéré.

Dans l'immédiat, notre démarche vise à présenter séparément les points de vue des téléspectateurs et internautes de notre échantillon constitué de 400 personnes enquêtées dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville par rapport à ces espaces de communication, ouverts par les chaînes de télévisions transfrontalières et par les dispositifs socio-numériques, comme nous l'étudierons ensuite.

3.1. L'appréciation de la tribune des journaux télévisés diffusés par les chaînes transfrontalières en tant que source complémentaire d'information et d'élargissement de l'espace public

Notre analyse de l'espace de communication lié aux chaînes de télévisions transfrontalières fait suite à celle déjà réalisée *supra* dans notre deuxième partie sur les contenus informatifs produits par les chaînes transfrontalières. Nous nous interrogeons présentement sur l'appropriation de ces chaînes et le jugement des téléspectateurs sur celles-ci.

Pour ce faire, notre démarche vise à analyser à travers les chaînes transfrontalières les paramètres suivants :

- la définition et le rôle des chaînes transfrontalières selon les téléspectateurs ;
- les audiences selon les catégories d'émissions et les types des chaînes transfrontalières ;
- la fréquence de consommation des chaînes transfrontalières par semaine et par jour ;

- les taux de satisfaction selon les thèmes abordés dans les J.T. des chaînes de télévisions transfrontalières ;
- les taux de satisfaction des J.T. des chaînes de télévisions transfrontalières selon les attentes.

Nous déclinons maintenant, tour à tour, les résultats de ces études selon l'ordre des paramètres ci-dessus énumérés.

3.1.1. La définition et le rôle des chaînes de télévisions transfrontalières selon les téléspectateurs de *Télé-Congo* et de *DRTV*

Pour tenter de mieux appréhender cette catégorie de télévisions dites « chaînes transfrontalières », à la suite des premiers éléments de définition présentés *supra* dans notre troisième partie, il nous est important de tenter de définir ces chaînes, du point de vue de l'instance de réception.

Plusieurs éléments de définition des chaînes transfrontalières ont été enregistrés selon les réponses des personnes enquêtées. Regroupés en pourcentages d'adhésion à la proposition, ces éléments de définition sont ici présentés comme suit :

- chaînes qui travaillent en complémentarité des chaînes nationales (24 %) ;
- chaînes sans frontières qui émettent de l'étranger par satellite (16 %) ;
- chaînes d'actualité internationale (10 %) ;
- Autres (10 %).

Ainsi, selon les téléspectateurs, les chaînes transfrontalières représentent l'ensemble des chaînes sans frontières, plus exactement qui émettent depuis l'étranger par satellite et travaillent en complémentarité avec des chaînes nationales.

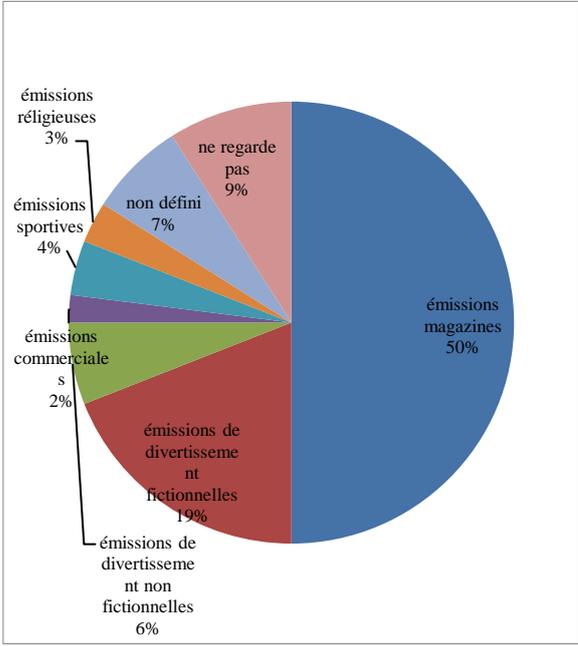
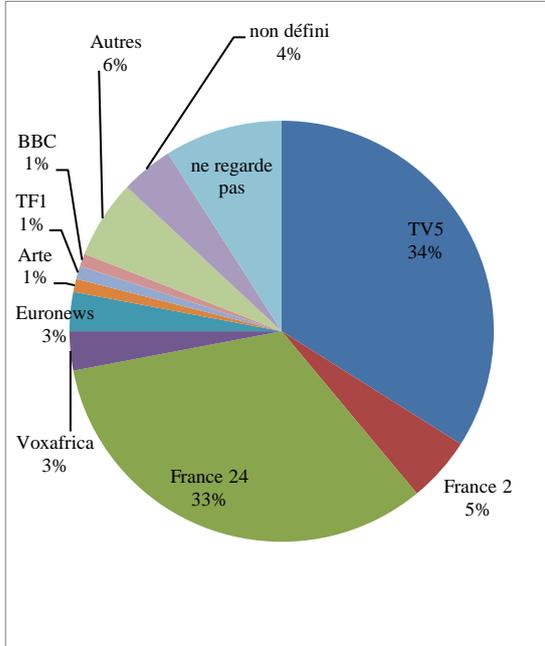
Quant à leur rôle, les personnes enquêtées dans les villes de Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville le résumant à travers des éléments de propositions ci-après :

- informer (23 %) ;
- instrumentaliser (10 %) ;
- divertir (6 %) ;
- sensibiliser (5 %) ;
- instruire (4 %) ;
- éduquer (2 %) ;

- autres (16 %).

3.1.2. Les taux d'audiences selon les catégories d'émissions et le type des chaînes transfrontalières

Les résultats des taux d'audiences se présentent comme suit :

<p>Graphique n° 33 : taux d'audiences des programmes selon les catégories d'émissions sur les chaînes transfrontalières</p>	<p>Graphique n° 34 : taux d'audiences selon le type des chaînes</p>																																										
 <table border="1"> <caption>Données du Graphique n° 33</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie d'émission</th> <th>Taux d'audience (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>émissions magazines</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>émissions de divertissement fictionnelles</td> <td>19%</td> </tr> <tr> <td>émissions de divertissement non fictionnelles</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>émissions commerciales</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>émissions sportives</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>émissions religieuses</td> <td>3%</td> </tr> <tr> <td>non défini</td> <td>7%</td> </tr> <tr> <td>ne regarde pas</td> <td>9%</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie d'émission	Taux d'audience (%)	émissions magazines	50%	émissions de divertissement fictionnelles	19%	émissions de divertissement non fictionnelles	6%	émissions commerciales	2%	émissions sportives	4%	émissions religieuses	3%	non défini	7%	ne regarde pas	9%	 <table border="1"> <caption>Données du Graphique n° 34</caption> <thead> <tr> <th>Type de chaîne</th> <th>Taux d'audience (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>TV5</td> <td>34%</td> </tr> <tr> <td>France 24</td> <td>33%</td> </tr> <tr> <td>France 2</td> <td>5%</td> </tr> <tr> <td>Voxafrica</td> <td>3%</td> </tr> <tr> <td>Euronews</td> <td>3%</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>non défini</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>ne regarde pas</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>BBC</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>TF1</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>Arte</td> <td>1%</td> </tr> </tbody> </table>	Type de chaîne	Taux d'audience (%)	TV5	34%	France 24	33%	France 2	5%	Voxafrica	3%	Euronews	3%	Autres	6%	non défini	4%	ne regarde pas	4%	BBC	1%	TF1	1%	Arte	1%
Catégorie d'émission	Taux d'audience (%)																																										
émissions magazines	50%																																										
émissions de divertissement fictionnelles	19%																																										
émissions de divertissement non fictionnelles	6%																																										
émissions commerciales	2%																																										
émissions sportives	4%																																										
émissions religieuses	3%																																										
non défini	7%																																										
ne regarde pas	9%																																										
Type de chaîne	Taux d'audience (%)																																										
TV5	34%																																										
France 24	33%																																										
France 2	5%																																										
Voxafrica	3%																																										
Euronews	3%																																										
Autres	6%																																										
non défini	4%																																										
ne regarde pas	4%																																										
BBC	1%																																										
TF1	1%																																										
Arte	1%																																										
<p>Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, octobre 2018</p>	<p>Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, octobre 2018</p>																																										

La lecture des résultats consignés dans le graphique relatif aux taux des audiences des programmes selon les catégories d'émissions sur les chaînes transfrontalières nous révèle un déséquilibre entre les différentes catégories mobilisées. Deux catégories dominent en effet en termes d'audiences : les émissions de télévision *magazine* et les émissions de divertissement fictionnels.

Le taux d'audience le plus élevé est enregistré au niveau de la catégorie des émissions de télévision *magazine* à hauteur de 50 %. On enregistre en deuxième

position la catégorie « émissions de divertissement fictionnelles » à hauteur de 19 %. Un écart de 31 % se dégage entre ces deux catégories les plus regardées.

Les autres catégories restantes se partagent à peine 31 % des audiences des programmes, selon les catégories d'émissions sur les chaînes transfrontalières. Nous observons en troisième place la catégorie « ne regarde pas les chaînes transfrontalières » avec 9 % de l'ensemble des enquêtés. La catégorie non défini se positionne en quatrième place avec 7 %. Les émissions de « divertissement non fictionnelles » mobilisent 6 % de l'audience, les émissions sportives 4 %, les émissions religieuses 3 % et les émissions commerciales 2 %. 7% des réponses ont été classées dans la catégorie « non défini » et 9% correspondent aux réponses de ceux qui ne regardent aucune chaîne transfrontalière.

Par ailleurs, il ressort des résultats consignés dans le graphique relatif aux taux des audiences selon le type de chaînes que deux émetteurs monopolisent les audiences : *TV5 Monde* et *France 24* avec à elles deux 67 % des audiences. Séparément, nous enregistrons en première position la chaîne *TV5 Monde* qui attire les audiences à hauteur de 34 % et *France 24* à hauteur de 33 %.

Vox Africa et *Euronews* se profilent ensuite avec un taux d'audiences de 3 % seulement chacune. En dernière position se placent *Arte*, la *BBC world* et *TF1* avec un taux d'audiences de 1 % chacune.

Nous nous sommes également intéressé aux raisons qui justifient les choix des téléspectateurs. Les réponses enregistrées se résument ainsi :

- la qualité des programmes (18 %) ;
- l'actualité internationale (16 %) ;
- l'actualité africaine (11 %) ;
- la diversité thématique (4 %) ;
- les informations en temps réel (2 %) ;
- la liberté d'expression (2 %) ;
- autres (1 %).

Au-delà de ces raisons, nous avons voulu comprendre le plébiscite de *TV5 Monde* et *France 24* par les téléspectateurs congolais. Comme l'a déjà remarqué Abdou Ba,

« [...] la mondialisation des publics de la télévision n'est pas un phénomène relativement récent : 40 % des riverains des pays du sud

de la méditerranée (Algérie, Egypte, Maroc, Libye et Tunisie) sont des familiers des programmes des télévisions étrangères. L'Afrique au sud du Sahara est restée, pendant des années, en marge de cette internationalisation de la diffusion des chaînes occidentales de télévisions. L'Afrique noire, à la différence du Maghreb, était jusqu'à ces dernières années une sorte de forteresse à la fois assiégée et isolée »⁹⁶⁹.

Cependant, ce plébiscite est aussi justifié à 11% par le fait que ces deux émetteurs francophones diffusent un peu plus de programmes africains sur leurs antennes respectives. Au nombre des programmes consacrés à l'Afrique, on note les journaux télévisés africains, les points de presse consacré à l'actualité africaine et d'autres magazines et émissions de divertissement.

Comme le présageait Patrice Flichy,

« [...] ainsi aux frontières de l'audiovisuel, se préparent des technologies qui vont proposer des pratiques sociales nouvelles, introduire de nouvelles médiations entre l'homme et son environnement »⁹⁷⁰

Dix ans plus tard, s'appuyant sur les travaux Théophile Vittin pour les radios internationales⁹⁷¹ et de Missè Missè pour les télévisions internationales⁹⁷², Tristan Mattelart confirmait ces mutations des perceptions et des actions liées à la réception des supports audiovisuels internationaux. Les auteurs identifiaient ainsi leur rôle, attribué par leurs audiences : contrepouvoir, arbitre, animateur de l'agenda-setting, fournisseur d'information, médiateur...⁹⁷³. Ce qui faisait déjà dire à Missè Missè :

« Les TV internationales n'ont pas réussi à créer ou susciter ex nihilo des conditions de mise en œuvre de la bonne gouvernance en Afrique. Mais elles n'en offrent pas moins une ouverture salutaire sur l'extérieur et la démocratie durable semble avoir besoin d'elle. Les programmes ne sont pas considérés comme dérivants par une majorité de téléspectateurs. [...] Ils ont le mérite de contribuer à l'émergence d'une opinion publique »⁹⁷⁴.

⁹⁶⁹ BA, Abdoul (1996), *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique Noire ...* pp.156-157

⁹⁷⁰ FLICHY, Patrick (1991), *Les industries de l'imaginaire. Pour une analyse économique des médias*, Grenoble, PUG, p. 133.

⁹⁷¹ VITTIN, E, Théophile (2002), « L'impact des radios internationales en Afrique noire », in MATTELART, Tristan (dir.) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure...*, pp.81-102.

⁹⁷² MISSE, Misse (2002), « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique subsaharienne », in MATTELART, Tristan (dir.) (2002), *La mondialisation des médias...*, pp. 103-124.

⁹⁷³ MATTELART, Tristan (2000), *La mondialisation des médias...*pp. 81-102.

⁹⁷⁴ MISSE, Misse (2002), « Télévisions internationales... », pp. 103-124.

Après avoir identifié le positionnement des audiences selon les types des émissions et le type de chaînes transfrontalières, nous nous sommes intéressés aux fréquences de consommation de ces chaînes transfrontalières.

3.1.3. La fréquence de consommation hebdomadaire et quotidienne des chaînes transfrontalières

Notre démarche commence par la déclinaison des résultats dans le tableau ci-dessous, avant d'en proposer l'analyse sur la base des réponses enregistrées des téléspectateurs de notre échantillon.

<i>Tableau n° 34 : fréquence de consommation des chaînes transfrontalières par semaine</i>	
Catégories	par semaine
quotidiennement	39
plusieurs fois par semaine	18
pas plusieurs fois par semaine	9
irrégulièrement	17
ne regarde pas	9
non défini	8
Total	100

Il ressort de ce tableau un réel déséquilibre entre les différentes catégories mobilisées, consacrant la captation dominante des audiences par trois principales temporalités d'exposition aux contenus des chaînes transfrontalières : quotidienne, pluri-hebdomadaire, irrégulière notamment quotidiennement, plusieurs fois par semaine et irrégulièrement.

La catégorie « quotidiennement » mobilise ainsi le taux le plus élevé des audiences et se place en première position avec 39 %, la catégorie « plusieurs fois par semaine », 18 % et la catégorie « irrégulièrement », 17 %. Nous enregistrons ainsi

un écart de 21 % entre la catégorie « quotidiennement » et la catégorie « plusieurs fois par semaine ». 9 % ne regardent pas plus d'une fois par semaine et 9 % également ne les regardent jamais. 8 % occupent la catégorie « non défini ».

Après l'évaluation des fréquences de consommation par semaine, nous avons voulu affiner l'analyse avec les fréquences de consommation par jour.

Les résultats de notre analyse sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau n° 35 : fréquence de consommation des chaînes transfrontalières par jour	
1-5 min	4 %
6-15 min	21 %
16-30 min	21%
31 min et plus	37 %
ne regarde pas	9 %
non défini	8 %

La lecture de ce tableau nous renvoie à nouveau à un léger équilibre entre les différentes catégories. Trois catégories se partagent les taux des audiences quotidiennes les plus élevés : 31 min et plus, 16-30 min et 6-15 min.

La durée d'exposition quotidienne égale ou supérieure à 31 minutes est majoritaire et consacre 37 % de la consommation journalière des chaînes transfrontalières. Les autres durées de consommation quotidienne entre 16 t 30 minutes et entre 6 et 15 minutes sont reconnues à 21 % chacune par les téléspectateurs. L'écart entre la première et les deux catégories suivantes est de 16 %. Vient ensuite ceux qui ne consacrent qu'entre une et cinq minutes de leur temps quotidien aux chaînes transnationales. Nous retrouvons notre taux de 9% chez ceux qui ne regardent jamais ces chaînes et les 8% de positionnement « non défini ».

Au regard de ces résultats, les taux de fréquences de consommation des chaînes transfrontalières par jour indiquent une consommation continue sur la longue durée, caractérisée par la domination de la catégorie 31 min et plus.

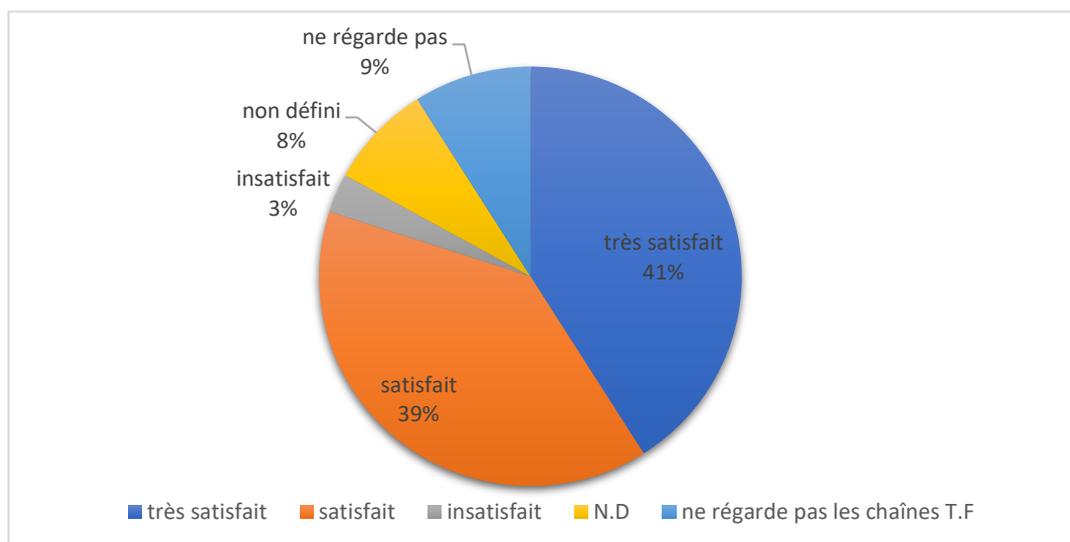
Ces résultats semblent indiquer une tendance à l'adhésion massive aux chaînes transfrontalières qui s'observe par des usages quotidiens et de longue durée. Pour en confirmer l'hypothèse, il nous faut vérifier si exposition signifie satisfaction.

3.1.4. Les taux de satisfaction selon les thématiques abordées dans les J.T. des chaînes de télévisions transfrontalières

Notre démarche vise cette fois à répertorier les avis des téléspectateurs sur les informations diffusées sur ces émetteurs à travers l'évaluation des taux de satisfaction.

Après analyse des réponses des téléspectateurs, les résultats de notre étude se présentent comme suit :

Graphique n° 35 : taux de satisfaction selon les thèmes traités dans les J.T. des chaînes transfrontalières



Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, décembre 2018

La lecture de ce graphique relatif aux taux de satisfaction selon les thématiques traitées dans les J.T. des chaînes transfrontalières témoigne à nouveau d'un déséquilibre entre les différentes catégories mobilisées.

Le taux de satisfaction cumule à 80 % des audiences : respectivement 41 % pour la catégorie « très satisfait » et 39 % pour la catégorie « satisfait ». En mettant ces

taux en perspective avec les 9 % qui ne regardent pas les chaînes transfrontalières, nous constatons un écart de 71% à l'avantage des téléspectateurs satisfaits. Au final, ils ne sont que 3 % à s'estimer insatisfaits, si nous ne tenons pas compte des 8 % que nous classons dans la catégorie « non défini ».

Les personnes enquêtées qui se déclarent ainsi justifient leur insatisfaction par :

- l'absence de l'actualité africaine (4 %) ;
- le manque de professionnalisme sur certain sujets et surtout africains (3 %).

De son côté, la majorité des téléspectateurs se proclamant satisfaits par cette couverture de l'actualité par les chaînes transfrontalières justifient leur positionnement ainsi :

- l'actualité internationale (15 %) ;
- la liberté d'expression (9 %) ;
- la diversité thématique (5 %) ;
- l'information en temps réel (5 %) ;
- autres (11 %).

Ainsi, à partir de ces satisfactions quant aux thèmes traités, ces résultats semblent bien confirmer la thèse déjà évoquée par Jesús Martín-Barbero nous permettent d'observer une tendance à la complémentarité, reconnue par les audiences, entre les offres informationnelles des télévisions nationales et des télévisions transfrontières. Sans que cela ne signifie systématiquement adhésion aux contenus, l'auteur nous invitait à penser le populaire, non plus en termes d'extériorité garantie à toutes ces influences, « venues du ciel » ou d'ailleurs, mais en termes « *d'imbrication conflictuelle dans la massification* »⁹⁷⁵.

Pour poursuivre et approfondir nos investigations, nous mobilisons maintenant le paramètre de l'évaluation de l'offre des chaînes transfrontalières par rapport à l'ensemble des attentes des téléspectateurs.

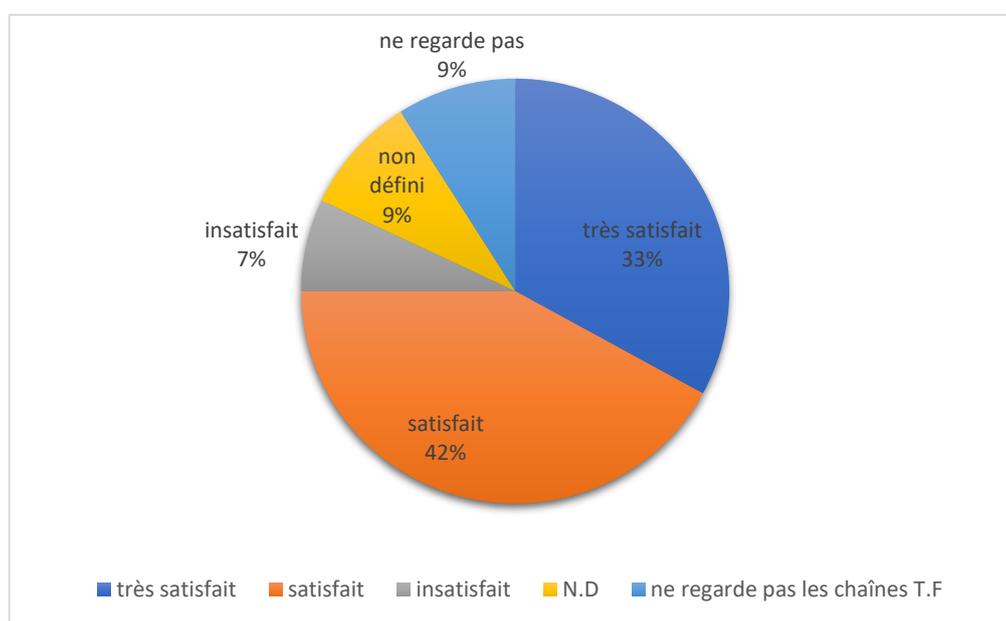
3.1.5. La satisfaction des téléspectateurs vis-à-vis des J.T. des chaînes transfrontalières par rapport à l'ensemble de leurs attentes

⁹⁷⁵ MARTIN-BARBERO, Jesús (2002), *Des Médias aux médiations. Communication, cultures et hégémonie*, Paris, CNRS Éditions, (coll. "CNRS Communication"), p. 195.

Ce paramètre relatif à l'étude des taux de satisfaction des journaux télévisés des chaînes transfrontalières selon les attentes des téléspectateurs est mobilisé dans la perspective de vérifier notre quatrième hypothèse indiquée *supra*.

Notre présentation commencera, comme observé jusqu'ici, par les taux de satisfaction, avant l'exposé des raisons qui les justifient aux yeux de nos enquêtés. Les résultats de notre étude se présentent selon le graphique ci-après :

Graphique n° 36 : taux de satisfaction des J.T. des chaînes transfrontalières selon les attentes



Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, décembre 2018

Les résultats de ce graphique montrent la prédominance du taux de satisfaction général sur le terrain de l'ensemble des attentes vis-à-vis des chaînes transfrontalières, soit 75 %, décomposé en deux catégories : « très satisfait » à 33 % et « satisfait » à 42 %. Ils ne sont que 7% à se dire non satisfaits, si nous nous interdisons d'interpréter le taux de 9% de ceux qui ne regardent pas ces chaînes et également de 9% de la catégorie « non défini ».

Au-delà de ce taux de satisfaction élevé, les personnes enquêtées ont cependant pu répertorier quelques points faibles des chaînes transfrontalières par rapport à l'ensemble de leurs attentes :

- le faible taux des actualités africaines et des programmes africains (15 %) ;
- le manque d'impartialité et de neutralité dans le traitement de certains sujets (5 %) ;
- autres (5 %).

Les points forts des informations des chaînes transfrontalières résident dans les éléments ci-dessous :

- information internationale (17 %) ;
- liberté d'expression (15 %) ;
- diversité thématique (13 %) ;
- la qualité des informations (11 %) ;
- l'information en temps réel (10 %) ;
- autres (9 %).

Les téléspectateurs ont exprimé des souhaits pour l'amélioration de la couverture des informations par les chaînes transfrontalières :

- plus d'actualité africaine sur les antennes de ces émetteurs (18 %) ;
- plus de correspondants sur le continent africain (9 %) ;
- une couverture impartiale de l'actualité africaine (6 %) ;
- moins de propagande (2 %) ;
- autres (9 %).

En attendant d'approfondir les analyses par la mise en perspective de l'information télévisée, nationale et transfrontalière avec les dispositifs socio-numériques, l'analyse des chaînes transfrontalières nous permet de tirer quelques enseignements complémentaires aux conclusions partiellement déjà dégagées des analyses précédentes.

Le premier enseignement des perceptions de l'information délivrée par les chaînes transfrontalières se fonde d'une part sur le sentiment d'une absence de neutralité dans la couverture de certaines actualités africaines et d'autre part, sur le regret d'une couverture trop faible de l'actualité africaine. Comme le souligne Charles Moumouni,

« [...] d'une part, les recherches indiquent clairement que la couverture biaisée et déficiente de cette actualité produit des attitudes négatives des audiences occidentales sur l'Afrique. D'autre part, on peut remarquer l'absence, la mise à l'écart ou la consultation insuffisante des sources africaines dans la production de l'information sur l'Afrique. Les médias

occidentaux définissent librement leur agenda et se contentent souvent de pratiques journalistiques routinières »⁹⁷⁶.

Les travaux de Bertrand Cabedoche sur les télévisions transnationales aboutissent au même constat :

« Des parties du monde n'auraient une couverture médiatique transnationale qu'à partir d'événements rares, inattendus, les plus négatifs possibles. En dehors des zones potentiellement solvables, les espaces investis sont identifiés sans surprise, au hasard des sécheresses, famines, maladies, guerres interethniques, coups d'État militaires, corruptions, etc. C'est surtout l'Afrique, espace à soigner plutôt qu'à investir, qui souffre de cette représentation apocalyptique, après les Latino-américains et les Native Americans »⁹⁷⁷.

Mais pour autant, l'auteur estime que ce constat critique était surtout le fait de populations de la période immédiatement post-indépendance. Une majorité de ces téléspectateurs avaient besoin de se recentrer sur eux-mêmes pour se retrouver après la stigmatisation coloniale qu'ils avaient parfois même intégrée jusque dans leurs comportements⁹⁷⁸ et se sentaient amers de retrouver ce que les plus radicaux d'entre eux qualifiaient d'aliénation notamment par les contenus que leur proposaient ces médias « venus du ciel ». Depuis, avec la période ouverte par la libéralisation des télévisions dans les années 90, le regard a changé : s'il peut cependant rester critique, l'heure est à la recherche de la diversité des expressions et la fréquentation des télévisions transnationales correspond à cette recherche.

Notre travail nous autorise des conclusions identiques : en dépit des manques regrettés par nos panélistes dans la couverture informationnelle des télévisions transfrontalières, le deuxième enseignement que nous tirons de notre analyse de leur réception au Congo consacre une adhésion massive des téléspectateurs aux chaînes transfrontalières, notamment justifiée par le degré élevé de couverture de l'actualité internationale.

Ainsi, au-delà des reproches quant à l'instrumentalisation et la faible représentativité de l'actualité africaine sur ces émetteurs transfrontaliers, les téléspectateurs semblent apprécier cette complémentarité des espaces de communication, les

⁹⁷⁶ MOUMOUNI, Charles (2003), « L'image de l'Afrique dans les médias occidentaux : une explication par le modèle de l'agenda-setting », *Les Cahiers du Journalisme*, N° 12, p. 163.

⁹⁷⁷ CABEDOCHÉ, Bertrand (2007), « Télévisions transnationales et représentations de l'altérité : remarques épistémologique et méthodologiques », *Les Cahiers du journalisme* n°17, p. 353.

⁹⁷⁸ MEMMI, Albert (1957). *Portait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Buschet-ChaStel, Correa.

ouvrant davantage à l'international, ce qu'ils n'attendent plus des chaînes nationales.

Pour compléter cette imbrication des espaces publics, il est temps pour nous de mobiliser maintenant les dispositifs socio-numériques afin de disposer de l'ensemble des données révélées par notre terrain pour lever définitivement nos hypothèses de recherche.

3.2. Les dispositifs socio-numériques en tant que lieux de développement d'un espace public aux résultats discutés

La mutation de l'information entraîne l'émergence d'un nouveau paysage de l'information médiatique qui s'organise en contexte congolais autour des journaux télévisés des chaînes nationales, des chaînes transfrontalières et des échanges libérés par des dispositifs socio-numériques.

Le décryptage de l'espace public officiel autour des journaux télévisés nécessite la convocation des autres composantes de ce nouveau paysage de l'information médiatique. Si les chaînes transfrontalières ont été mobilisées pour vérifier nos hypothèses énumérées *supra*, il est important de prendre en considération cette dernière composante d'un potentiel espace contemporain de l'expression publique, constitué par les dispositifs socio-numériques afin d'appréhender la complexité de ce nouvel espace public congolais contemporain.

Bien que nous ayons déjà fait état de cette dernière composante dans notre troisième partie, nous la mobilisons à nouveau à présent, mais cette fois, sous l'angle des perceptions de l'instance de réception des informations des télévisions nationales congolaises.

Notre objectif est de poursuivre la vérification de notre quatrième et cinquième hypothèse de recherche indiquée *supra* dans l'introduction de ce présent chapitre.

À cet effet, nous avons mobilisé plusieurs paramètres pour analyse :

- La définition et le rôle des dispositifs socio-numériques selon les internautes ;
- Le taux des audiences selon les types d'émissions et des dispositifs socio-numériques par semaine et par jour ;

- La fréquence de consommation des dispositifs socio-numériques par semaine et par jour ;
- Le taux de satisfaction selon les thématiques abordées sur des dispositifs socio-numériques ;
- Le taux de satisfaction des J.T. sur des dispositifs socio-numériques selon les attentes des téléspectateurs.

Après analyse des paramètres ci-dessus énumérés, nous sommes en mesure de présenter tour à tour les résultats obtenus.

3.2.1. La définition et le rôle des dispositifs socio-numériques du point de vue des consultées dans notre enquête.

Prendre en compte les perceptions des internautes quant aux potentialités ouvertes par l'accès aux dispositifs socio-numériques nous semble d'autant plus indispensable que de véritables fantasmes se sont constitués autour de l'élargissement des preneurs de parole grâce à Internet. Certes, historiquement, toute innovation technologique sur le terrain de l'information et de la communication a systématiquement engendré son lot de prophéties déterministes, envers lesquelles les Sciences de l'Information et de la Communication ont depuis leur constitution témoigné de leur distanciation⁹⁷⁹. Mais pour l'Afrique notamment, les ferveurs se sont particulièrement déchaînées pour propager la foi en ces « religions communicationnelles ». Celles-ci se sont ainsi nourries aussi bien des projections diffusionnistes de l'*École de la modernisation* pour le développement du continent dans lesquelles les consultants se sont engouffrés⁹⁸⁰, que des convictions auto-valorisantes des diasporas, flattées d'être ainsi réhabilitées après avoir été accusées de désertion⁹⁸¹. Sans doute, faut-il considérer l'ouverture nouvelle à l'expression publique ainsi autorisée⁹⁸² pour ne pas tomber dans l'excès inverse du

⁹⁷⁹ MATTELART, Armand (1995) « Nouvelles utopies, grandes inquiétudes. Une éternelle promesse : les paradis de la communication », *Le Monde Diplomatique*, novembre. JOUET, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, CNET/Hermès Sciences Publications, pp. 487-521. MUSSO, Pierre (2003), *Critique des réseaux*, Paris, PUF, (Coll. "La politique éclatée"). CABEDOCHÉ Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France...

⁹⁸⁰ NGOUEM, Alain-Claude, 2007. *Nouvelle donne du système mondial de l'information et redéfinition du développement en Afrique*. Y-a-t-il déjà équilibre de flux d'information entre le centre et la périphérie ?. Paris : L'Harmattan.

⁹⁸¹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre les technologies de l'information et de la communication et le changement social », pp. 329-399, in *Les apories des questions de développement dans les sciences de l'information et de la communication en Afrique. Mélanges offerts au Professeur Missè Missè*, Douala, Bruxelles, Academia Bruxelles, 2019.

⁹⁸² CARDON, Dominique, (2009), « Vertus démocratiques de l'Internet », *La Vie des idées*, 10 novembre.

déterminisme social, comme nous l'avons déjà rappelé. Mais très vite, des discours volontaristes ont eu tendance à imposer leur grille de lecture, proclamant acteurs du nouvellement démocratique ceux qui témoignent de leur aisance vis-à-vis des outils du numérique⁹⁸³. Les appellations objectivantes ont ainsi fleuri depuis « les printemps arabes » (*Révolution FaceBook, Révolution Twitter, voire Révolution Al Jazeera* pour montrer le lien entre les dispositifs socio-numériques et les télévisions transfrontalières)⁹⁸⁴. Ces représentations se sont consolidées depuis l'activité des « blogosphères » africaines, érigeant les diasporas et autres « migrants connectés » comme la nouvelle promesse démocratique du « 6^e continent », sans considérer aucunement la fragmentation de leurs intérêts et la variété de leurs pratiques numériques⁹⁸⁵.

Dans ce contexte, notre enquête nous a ainsi ouvert à certaines représentations de l'évolution des espaces publics, à partir des dispositifs socio-numériques. Ainsi, pour les internautes interrogés, ces dispositifs techniques se comprennent d'abord comme :

- des canaux d'information et de communication (18 %) ;
- des moyens d'échange et de partage (13 %) ;
- des média virtuel d'information (4 %) ;
- autres (2 %).

Selon les points de vue des personnes enquêtées, les dispositifs socio-numériques jouent les rôles suivants :

- informer (16 %) ;
- instruire (6 %) ;
- ouvrir sur le monde (6 %) ;
- cultiver (3 %) ;
- éduquer (2 %) ;
- former (1 %) ;
- autres (5 %).

URL : <http://www.laviedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet.html>

⁹⁸³ JOUET, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages »...

⁹⁸⁴ CABEDOCHÉ, Bertrand (2013), « Des sciences de l'information et de la communication à équidistance de tout déterminisme : un état de la recherche en France relative à la couverture médiatique des "révolutions arabes" », pp. 279-300, in Sihem Najjar (dir), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine)*, Tunis et Paris : IRMC-Karthala.

⁹⁸⁵ CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique... »

Il ressort de ces éléments de définition et du rôle que les internautes congolais proposent une définition plus large et diversifiée des dispositifs socio-numériques que par rapport aux premiers éléments présentés *supra* dans notre troisième partie. Le rôle contributif à l'animation du débat public n'est cependant pas évoqué dans leurs propositions, comme s'ils ne se voyaient pas encore directement promoteurs de la démocratie et animateurs d'un espace public sociétal en constitution. Par contre, les supports numériques permettent l'accès aux contenus informationnels proposés par les médias classiques, sans passer par le dispositif technique classique de réception.

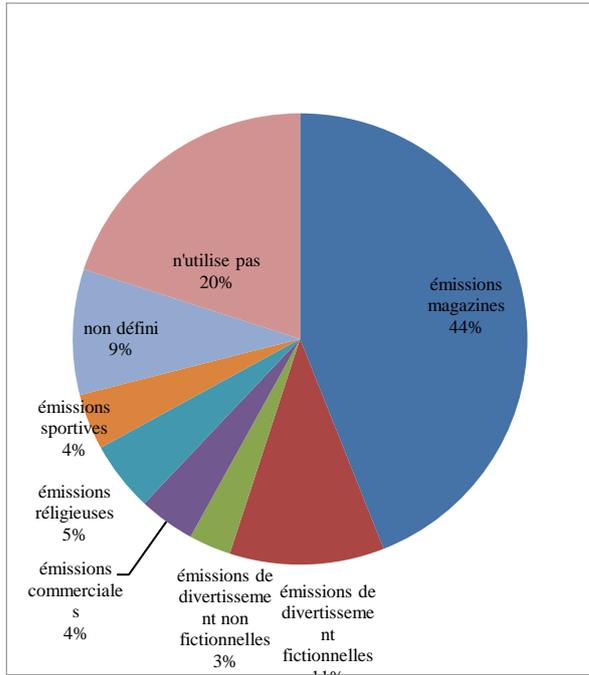
Des informations précieuses peuvent ainsi nous être fournies quant aux perceptions et évaluations émises par les internautes sur les offres informationnelles auxquelles ils ont accès *via* le numérique et qu'il nous a semblé intéressantes de proposer à l'analyse.

3.2.2. Les appréciations des informations télévisées à partir des audiences déclarées par des internautes

À travers les taux des audiences des types des programmes consultés à partir des dispositifs socio-numériques, nous visons d'un côté à identifier la part de chaque type des programmes dans les échanges sur les dispositifs socio-numériques et de l'autre côté, les types de dispositifs mobilisés par des personnes enquêtées dans leurs pratiques quotidiennes.

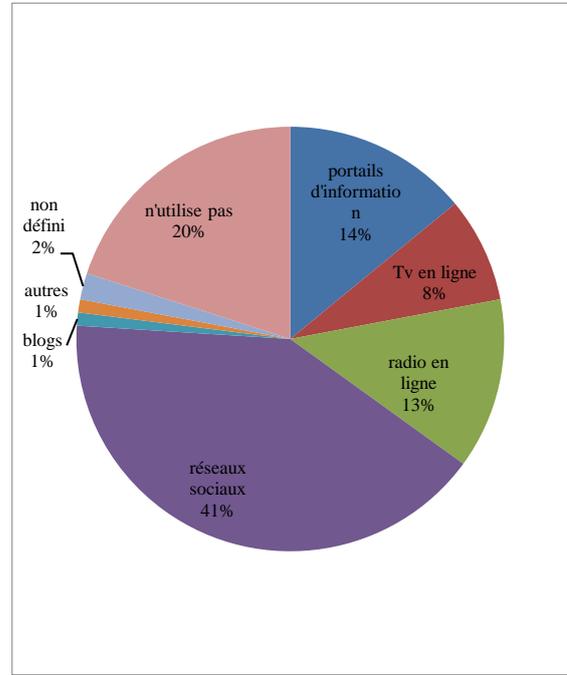
Les résultats de ces études d'audiences sont consignés dans les graphiques qui suivent. Nous étudierons d'abord les types de programmes consultés, puis les types de dispositifs socio-numériques mobilisés à ce titre.

Graphique n° 37 : taux d'audiences des types d'émissions sur dispositifs socio-numériques selon les internautes en 2017



Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, octobre 2018

Graphique n° 38 : taux d'audiences de types des dispositifs socio-numériques selon les internautes en 2017



Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, octobre 2018

La lecture du graphique relatif aux taux des audiences des types d'émissions consultées sur les dispositifs socio-numériques selon les internautes nous offre des enseignements intéressants. Avant d'exploiter ceux-ci, nous observons tout d'abord que 20 % des personnes que nous avons interrogées n'utilisent aucun dispositif socio-numérique pour accéder à des productions audiovisuelles et 9% des données ont été consignées dans la catégorie « non défini ».

Pour les autres, l'écart est significatif selon les différentes catégories d'émissions consultées. Ainsi, les émissions *magazine* mobilisent les plus forts taux d'audiences selon les réponses des internautes que nous avons contactés avec 44 %. Arrive ensuite la catégorie des « émissions de divertissement non fictionnelles » à hauteur de 11 %, puis, la catégorie « émissions religieuses » avec 5 %, suivie des catégories « émissions sportives » et « émissions commerciales » avec chacune 4 %. La catégorie « émissions de divertissement non fictionnelles » ne mobilise que 3 % des audiences.

Les résultats consignés dans le graphique consacré aux « audiences de types des dispositifs socio-numériques selon les internautes en 2017 » témoignent d'écarts d'audiences tout aussi significatifs, notamment quant à la catégorie « réseaux sociaux » qui mobilise 41 % des audiences. Ce plébiscite des réseaux sociaux s'explique d'une part, par le flux des informations qu'ils véhiculent mais également par « *une appropriation de la technique à des fins d'épanouissement personnel* (usages ludiques, hobbies) », comme il a déjà été relevé en Sciences de l'Information et de la Communication⁹⁸⁶. En rappelant que 20 % des personnes interrogées reconnaissent ne pas mobiliser les réseaux sociaux pour leur consommation de programmes audio-visuels, nous relevons parallèlement qu'outre les réseaux sociaux, ils sont 14 % des audiences à rechercher l'accès aux programmes par la voie des « portails numériques ». De même, ils sont 13 % des audiences à rechercher l'accès aux programmes *via* la catégorie « radio en ligne » et 8 % *via* la « télévision en ligne » ; les blogs et autres dispositifs ne bénéficiant d'audiences sur ce terrain que de façon très marginale (1 %), si l'on écarte la catégorie « non défini » où ont été consignées 2 % des réponses.

Les internautes congolais justifient le choix porté sur les types de dispositifs socio-numériques à partir des considérations suivantes :

- accès facile et en temps réel de l'information (15 %) ;
- usage plus fréquent du téléphone que du poste téléviseur (12 %) ;
- diversité des sources et des informations (10 %) ;
- possibilité des échanges (8 %) ;
- autres (6 %).

Nous estimons intéressant maintenant de nous pencher sur les audiences en termes de fréquence de consommation des dispositifs socio-numériques par semaine et par jour.

3.2.3. Les audiences en termes de fréquence de consommation hebdomadaire et quotidienne des dispositifs socio-numériques

La fréquence de consommation des dispositifs socio-numériques par semaine et par jour nous semble un indicateur complémentaire intéressant, pour comprendre

⁹⁸⁶ JOUET, Josiane (2000), « Retour critique des usages », *Réseaux*, volume 18, n°100. Communiquer à l'ère des réseaux, p. 503.

le niveau d'appropriation par les personnes enquêtées en lien avec notre quatrième hypothèse.

Avant l'analyse des réponses des téléspectateurs, nous présentons les résultats en données brutes des fréquences de consommation par semaine, puis par jour comme suit :

Tableau n° 36 : fréquence de consommation des dispositifs socio-numériques par semaine en 2017	
quotidiennement	30
plusieurs fois par semaine	16
pas plusieurs d'une fois par semaine	7
irrégulièrement	15
n'utilise pas	20
Non défini	12

Ce tableau révèle une domination en termes de fréquence de la catégorie « quotidiennement » sur les autres catégories : ils sont ainsi 30 % à avoir recours chaque jour à un dispositif socio-numérique, contre 20 % qui ne les utilisent jamais, soit 10 % d'écart. Cette tranche de la population enquêtée est suivie par la catégorie « n'utilise pas les dispositifs socio-numériques » avec 20 %. Il se dégage un écart de 10 % entre la catégorie « quotidiennement » et la catégorie « n'utilise pas les dispositifs socio-numériques ».

Moins assidus, 15 % mobilisent cependant ces mêmes dispositifs techniques plusieurs fois par semaine et 15% ne les mobilisent qu'irrégulièrement. 12 % des pratiques n'ont pas été définies.

Les fréquences de consommation quotidienne sont maintenant déclinées dans le tableau page suivante :

Tableau n° 37 : fréquence de consommation des dispositifs socio-numériques par jour	
1-5 min	6
6-15 min	17
16-30 min	15
31 min et plus	31
n'utilise pas	20
non défini	11

La lecture de ce tableau montre un léger équilibre des fréquences de consommation entre les différentes catégories. La première position est occupée par la catégorie « 31 min et plus » avec 31 %. Ils sont 17 % à reconnaître consacrer entre 6 et 15 minutes à cette consultation quotidienne des dispositifs socio-numériques et 6 % à s'y adonner tout au plus pendant 5 minutes. La catégorie de population n'utilisant pas les dispositifs socio-numériques occupe la deuxième place avec 20 %. Il se dégage donc un écart de 11 % entre la plus grande consommation (31%) et la non-consultation.

Ainsi, bien que les résultats des fréquences de consommation des dispositifs socio-numériques, par semaine puis par jour, ne nous permettent pas à cette étape des investigations de tirer les conclusions définitives, il se dégage une tendance des internautes congolais à quelque 54 % de l'ensemble orientée vers des usages quotidiens et une consommation inscrite dans la durée, si l'on excepte les 11 % de la catégorie « non-défini ».

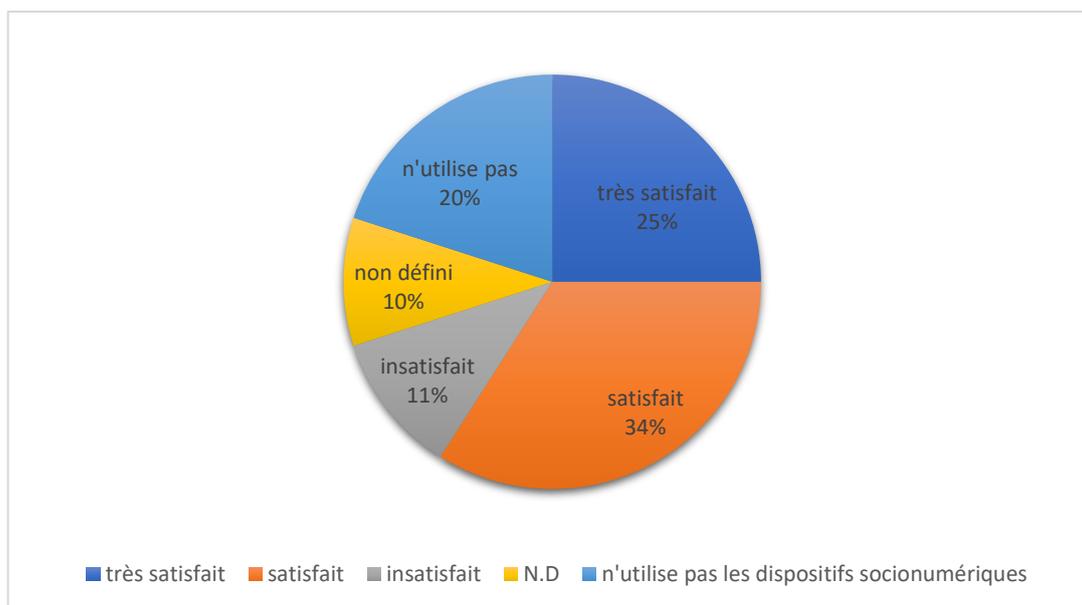
Un autre paramètre appelle notre analyse, s'agissant des taux de satisfaction selon les thématiques abordées sur des dispositifs socio-numériques.

3.2.4. Les taux de satisfaction selon les thématiques traités sur des dispositifs socio-numériques

Notre démarche vise maintenant à répertorier les différents thèmes qui alimentent les échanges sur ces canaux socio-numériques de circulation des informations.

Pour ce faire, sur la base des réponses des internautes que nous avons interrogés, nous procéderons à l'analyse de ce paramètre après la présentation des résultats bruts, dans le graphique ci-dessous :

Graphique n° 39 : taux de satisfaction selon les thématiques traitées sur des dispositifs socio-numériques



Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, décembre 2018

Le graphique ci-dessus nous révèle, sur la base des réponses des internautes que nous avons consignées, qu'ils sont 59 % à juger favorablement l'offre qui leur est faite depuis les dispositifs socio-numériques, soit 25 % pour la catégorie « très satisfait » et 34 % pour la catégorie « satisfait ». La valeur doit être appréciée au regard des 20 % qui, rappelons-le, n'utilisent pas ces dispositifs, soit un écart de 39 % entre la catégorie « satisfait en général » et « n'utilise pas les dispositifs socio-numériques ».

Ils ne sont que 11 % à se dire « insatisfait », tandis que 10 % des réponses rejoignent la catégorie « non défini ».

Les internautes congolais justifient leur insatisfaction par les raisons ci-après :

- informations et sources parfois non fiables (6 %) ;
- autres (4 %).

Par contre le taux de satisfaction s'explique par une série des raisons parmi lesquelles :

- la diversité thématique (12 %) ;
- l'information en temps réel (9 %) ;
- la liberté d'expression (6 %) ;
- la diversité des sources d'information (4 %) ;
- la possibilité d'échanges (3 %).

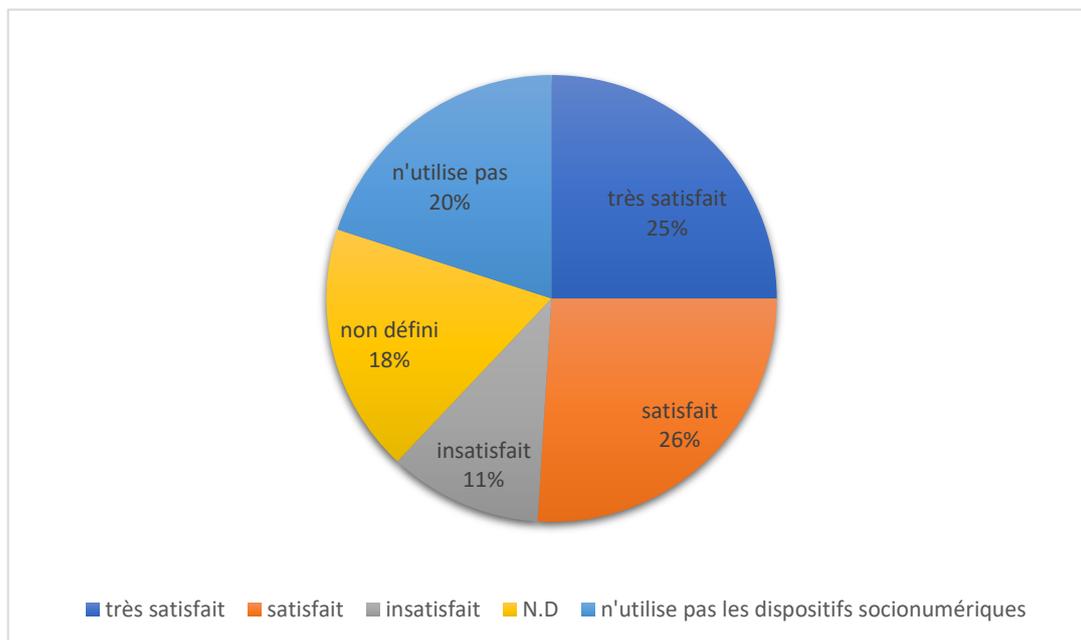
Ainsi, les résultats expliquent une tendance à la satisfaction, qui s'exprime à travers la reconnaissance appréciée de la diversité thématique et de la liberté d'expression. Ce satisfecit doit cependant être nuancé car il s'accompagne d'une certaine remise en cause de la crédibilité des informations diffusées.

Après la présentation des résultats des thèmes qui alimentent des échanges sur les dispositifs socio-numériques, nous avons mobilisé un dernier paramètre : la satisfaction vis-à-vis des informations diffusées sur des dispositifs socio-numériques par rapport à l'ensemble des attentes des téléspectateurs.

3.2.5. Les taux de satisfaction vis-à-vis des informations diffusées sur des dispositifs socio-numériques par rapport à l'ensemble des attentes des téléspectateurs

Avant analyse des taux de satisfaction des informations diffusées sur les dispositifs socio-numériques selon les réponses des téléspectateurs enregistrées, nous présentons les résultats de cette analyse page suivante.

Graphique n° 40 : taux de satisfaction des J.T. sur des dispositifs socio-numériques selon les attentes des téléspectateurs



Source : Ndeke Jonas Charles, Grenoble, décembre 2018

La lecture de ce graphique montre un léger équilibre en termes de satisfaction par rapport aux informations diffusées sur les réseaux socio-numériques, en relation avec l'ensemble des attentes des internautes congolais. La satisfaction est cependant majoritairement exprimée, avec 51 % au total, soit 25 % pour la catégorie « très satisfait » et 26 % pour la catégorie « satisfait », contre 11% de non satisfaits. Nous retrouvons nos 20% qui n'utilisent pas les dispositifs socio-numériques, tandis que la catégorie « non défini » atteint 18 %.

Le taux d'insatisfaction se justifie selon les internautes par les raisons suivantes :

- sources et information non fiables (9 %) ;
- autres (2 %).

Cette perception de la non-fiabilité des sources peut être un indice de la vigilance de certains internautes qui, confrontés à des options de sources d'information de plus en plus nombreuses, prennent conscience, comme les sciences de l'information et de la communication en ont déjà fait le constat, que, comme les

autres, « *les relations électroniques n'échappent pas toujours à une instrumentalisation des correspondants* »⁹⁸⁷.

Le taux de satisfaction enregistré se justifie par les éléments ci-après :

- diversité thématique (9 %) ;
- accès facile et information en temps réel (7 %) ;
- diversité de source (7 %) ;
- liberté d'expression (3 %) ;
- échanges (3 %) ;
- autres (2 %).

À l'avenir, les internautes congolais consultés expriment le souhait de voir les éléments ci-après s'améliorer :

- vérification et croisement des sources d'information (21 %) ;
- connexion haut débit (5 %) ;
- régulation (5 %) ;
- informations fiables (4 %) ;
- plus d'information africaine (4 %) ;
- impartialité (2 %).

Ainsi, ces résultats de l'analyse de cet espace de communication lié aux dispositifs socio-numériques nous permettent de tirer quelques conclusions désormais plus assurées.

Ainsi, il se dégage que les internautes congolais ne s'inscrivent pas tous dans la logique de ces dispositifs socio-numériques. Une minorité assez significative de 20 % n'utilise pas les dispositifs socio-numériques, pour des raisons diverses.

Au-delà de l'absence de crédibilité de certaines sources et informations, nous observons bien cependant, à travers ces plateformes, le déploiement d'un espace public sociétal et politique, permettant l'échange sur des sujets absents de la médiation audiovisuelle classique nationale.

De fait, ces plateformes liées aux dispositifs socio-numériques s'inscrivent dans une complémentarité vis-à-vis de l'espace de communication nationale.

⁹⁸⁷ JOUET, Josiane (2000), « Retour critique des usages... », p. 506.

Conclusion de la quatrième partie

Suite à la présentation des résultats des différents espaces de communication mobilisés dans le cadre de notre recherche, notamment les espaces de communication liés aux émetteurs télévisuels nationaux, aux chaînes transfrontalières et aux dispositifs socio-numériques, nous pouvons maintenant formuler plus sûrement certains enseignements autour du fonctionnement de ce nouveau paysage de l'information médiatique en œuvre au Congo Brazzaville, et lever nos hypothèses de départ ayant permis la structuration de notre thèse.

Le premier enseignement montre l'adhésion massive des personnes enquêtées à l'égard de la télévision et des plateformes socio-numériques, confirmant ainsi le constat selon lequel les Congolais, voire les Africains entretiennent une relation aujourd'hui normalisée avec les objets techniques avec lesquels ils communiquent. Ce constat justifie que, même s'il subsiste encore quelques zones blanches en termes d'accès aux technologies de l'information et de la communication, certains chercheurs refusent aujourd'hui de parler en termes de « fracture numérique » pour l'Afrique, sauf à désigner les inégalités de compétence et de positionnement social des acteurs, comme nous l'avons déjà évoqué⁹⁸⁸.

Le deuxième enseignement montre qu'au-delà de cette adhésion à la télévision et aux dispositifs socio-numériques, les stratégies des différents acteurs mobilisés dans le cadre de l'étude de ces usages sont variées. Les taux des personnes ne regardant pas les émetteurs nationaux, ou transfrontaliers et n'utilisant pas les dispositifs socio-numériques attestent bien du fait que l'appropriation des techniques et des contenus médiatiques ne fonctionne pas de façon déterministe et mécanique, comme le contestait déjà Bernard Miège, il y a une quinzaine d'années :

« [...] une catégorie d'acteurs peut évidemment refuser durablement d'inscrire ses actions dans le sens de la (des) logique(s) sociale(s) dominante(s), mais en acceptant les conséquences de la marginalisation ou de la minorisation économique voire sociale »⁹⁸⁹.

Au terme de ces analyses, les résultats montrent d'une part, comment l'offre et la demande informationnelles se distinguent autour de *Télé-Congo*, et d'autre part

⁹⁸⁸ VAN DEURSEN, Alexander, VAN DIJK, Jan (2010), "Internet skills and the digital divide", *New Media and Society*, 13(6), pp. 893-911. MIERE, Théodora, (2016, « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A. CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre les technologies de l'information et de la communication et le changement social »...

⁹⁸⁹ MIEGE, Bernard (2004), *L'information – communication, objet de connaissance*, Paris-Bruxelles, INA – De Boeck Université, p. 123-132.

comment l'offre et la demande se rejoignent autour de *DRTV*. L'écart se reconnaît pour *Télé-Congo* par l'expression d'un taux d'insatisfaction élevé des téléspectateurs, s'agissant des thèmes traités, de la parole accordée et par rapport à l'ensemble des attentes des téléspectateurs vis-à-vis des journaux télévisés de cet émetteur. Ces résultats s'expliquent par la méconnaissance délibérée de ses publics par la chaîne *Télé-Congo*, qui déroule son contenu sans stratégie, ni ciblage, donc sans chercher véritablement à s'adapter à la réception. Ces constats témoignent donc d'une volonté affichée de la chaîne *Télé-Congo* de s'adresser à un public indifférencié, inscrivant ses journaux télévisés dans une logique d'information institutionnelle, au service premier du président de la République et du gouvernement.

En réaction, une quantité non négligeable de téléspectateurs rejettent la posture de soumission imposée par la chaîne et le montrent d'abord à travers des taux d'insatisfaction expressément exprimés, auxquels, il pourrait être tentant d'ajouter les taux de non exposition aux J.T. de *Télé-Congo*, et de réponses non définies, s'il ne s'agissait pas dans cette addition expéditive de forcer l'interprétation. Ce constat confirme donc largement notre cinquième l'hypothèse, sur son aspect selon lequel les télévisions doivent toutes intégrer l'idée qu'un certain nombre de téléspectateurs supportent de moins en moins d'être soumis et contraints, par ce que Lotfi Madani avait appelé « *l'extranéité des médias aux ordres* ».

En contraste, l'offre et la demande se rejoignent sur *DRTV*, comme en témoigne l'expression sans ambiguïté d'un taux de satisfaction élevé par rapport aux thèmes traités, à la parole accordée et à l'ensemble des attentes des téléspectateurs vis-à-vis des journaux télévisés. Ces résultats expriment le déploiement à travers les journaux télévisés de *DRTV* d'une tendance des journaux télévisés à une information présentée comme étant au service du citoyen, mais dont il ne faut pas négliger les intentionnalités commerciales de la ligne éditoriale pour la conquête d'un marché hautement concurrentiel que masque la référence floue à la « proximité » dans une chaîne où l'équilibre budgétaire peut être vécu comme anxiogène. L'ambiguïté n'empêche pas que l'on puisse parler d'une amorce de constitution d'un espace public sociétal, où tout citoyen pourrait s'exprimer et débattre sans contrainte, c'est-à-dire en dehors d'un dispositif de débat préétabli par l'instance de production, quelle que soit son ouverture. Cette tendance rejoint

celle déjà révélée dans nos travaux précédents⁹⁹⁰, sur l'étude de l'instance de production à travers les journaux télévisés, comme elle l'avait été dans l'étude des programmes réalisée par Ludovic Robert Miyouna⁹⁹¹.

Par ailleurs, le constat de la multiplication des canaux, des programmes, et, par voie de conséquence, le constat d'une augmentation des options de choix pour le spectateur, réduisent les expériences majoritairement partagées, sans pour autant, détruire le lien social : comme nous l'avons rappelé avec Pierre Mercklé, les auteurs parlent plutôt en termes de « *mutation de la constitution et du développement du lien social* », alors que certains, à la fin du XX^e siècle, avaient prédit sa disparition avec le développement des dispositifs numériques. C'est ainsi que la diversité présente à l'antenne de *DRTV* rejoint la diversité des attentes, dont la convergence s'exprime par des taux de satisfaction très significatifs. Le constat nous invite à ouvrir l'hypothèse, nouvelle en terre congolaise, d'une fragmentation des espaces publics, comme il a déjà été établi en d'autres lieux géopolitiques par des auteurs comme Peter Dahlgren ou Bernard Miège.

Cette fragmentation, croissante, des espaces publics, explique sans doute que, bien que *DRTV* corresponde mieux aux attentes exprimés, en termes de contenus, de diversité de la parole accueillie, de réponse à l'ensemble des attentes exprimées par les téléspectateurs, ces derniers peuvent encore avoir le sentiment d'être considérés dans un espace contraint, dans lequel des logiques d'exclusion sont également en œuvre, bien que plus légères et différentes vis-à-vis de celles manifestées à *Télé-Congo*. C'est ce que, par exemple, peuvent exprimer les opinions réservées des téléspectateurs quant à la capacité des chaînes nationales à couvrir professionnellement l'actualité nationale et, surtout, internationale.

Cette exigence non satisfaite par les télévisions nationales invite une part non négligeable de Congolais à recourir aux télévisions transfrontalières et aux dispositifs socio-numériques. Au-delà du faible taux de diffusion des actualités africaines ou de certaines formes d'instrumentalisation de l'information, regrettés pour les télévisions transfrontalières, d'une part, et des réserves en termes de crédit de certaines informations pour les dispositifs socio-numériques d'autre part, ces

⁹⁹⁰ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité d'informations ? ... pp. 1-10.

⁹⁹¹ MIYOUNA, Ludovic, Robert (2008), « une expérience originale de télévision privée », pp-221-240, in KIYINDOU, Alain, *Communication pour le développement. Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnels au Congo*, Bruxelles, EME Editions, (col. "Échanges"), pp. 221-240.

offres d'information complémentaires construisent l'alternative avec la médiatisation télévisée nationale classique. Elles complètent celle-ci, par rapport à une information internationale insuffisamment développée et à certaines formes d'ostracisme vis-à-vis de thématiques absentes des offres informationnelles des médias classiques. Elles participent ainsi de la construction de cet espace médiatique et sociétal congolais contemporain. Cette logique de complémentarité entre les différents espaces de communication rejoint ainsi l'hypothèse déjà bien avancée dans nos travaux⁹⁹² et dans ceux de Serge Théophile Balima⁹⁹³.

⁹⁹² NDEKE, Jonas, Charles (janvier 2019), "Information et convergence technologique : De l'absence de la convergence à l'appropriation simultanée des médias en contexte congolais (Brazzaville)", Communication au colloque international ISMA sous le titre, La convergence technologique dans les industries du cinéma et de l'audiovisuel : quelles mutations et perspectives en Afrique, Cotonou, Benin, p. 8.

⁹⁹³ BALIMA, Serge, Théophile (2007), « Les Médias de service public face aux défis de la convergence en Afrique... », pp. 4-7.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre recherche, qui vise à analyser la télévision congolaise, s'est resserrée progressivement au fil des investigations autour de l'examen des journaux télévisés des chaînes de télévision nationale, dans un contexte de développement d'un nouveau paysage de l'information médiatique lié à l'irruption des dispositifs socio-numériques et des chaînes de télévisions transfrontalières et à leur installation durable dans le paysage informationnel congolais. Pour en tenir compte et ne pas céder à la tentation d'une lecture systématiquement en termes de rupture, cette recherche s'est clairement inscrite dans la durée, fidèle en cela aux recommandations des sciences de l'Information et de la Communication⁹⁹⁴, en abordant l'étude de la télévision à partir du début de la décennie 1990 jusqu'à l'année 2018. Cette inscription dans la durée s'est également traduite à travers le corpus des journaux télévisés mobilisés dans le cadre de nos travaux. De ce fait, l'examen de la médiation télévisée nationale à travers les émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV* s'est attardé sur un corpus des journaux télévisés qui s'étend sur six périodes, respectivement sur les années 2004, 2007, 2012, 2015, 2016 et 2017. À travers ce corpus, nous avons mobilisé 250 journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, soit 3 242 sujets d'actualités qui ont fait l'objet chacun d'un examen spécifique dans nos différentes investigations.

Au terme de ce parcours, refusant de nous enfermer dans l'examen d'un espace communicationnel clos, nous avons élargi notre recherche en remettant en chantier le concept d'*espace public* en perspective. Cette démarche nous a permis de mettre en évidence le déploiement d'un espace public médiatique et sociétal congolais évoluant sous une double contrainte, paradoxale : celle de la *fragmentation* de l'espace public, laquelle rend plus délicate l'ouverture à tout surgissement d'expression publique et, consécutivement, à la perception des attentes ; celle du repli sur la ligne éditoriale, voire sur les particularités du statut et les intérêts des décideurs de l'instance médiatique. Ces tensions trouvent visibilité dans le recours pour un téléspectateur exigeant, ou simplement curieux, aux offres informationnelles nouvellement disponibles avec le développement des dispositifs socio-numériques et des chaînes de télévisions transfrontalières.

⁹⁹⁴ BOURE, Robert (2005), « Réflexions autour de l'institutionnalisation des disciplines », *Communication*, Vol. 24/1, 2005, pp. 9-37. MATTELART, Armand (2013), "Le désir d'histoire. Un itinéraire culturel", in Mattelart Tristan (coord.), "Contributions aux recherches critiques sur la communication", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°14/3A, 2013, p. 17-31, consulté le samedi 7 avril 2018, [en ligne] <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2013-supplement/02MattelartA/>

Pour lever nos hypothèses, plusieurs types d'investigations ont été menés, nous reviendrons succinctement sur cinq d'entre elles que nous estimons les plus importantes. Il s'agit respectivement de :

- l'analyse socio-historique de la télévision au Congo ;
- l'étude de la médiation nationale à travers les journaux télévisés des émetteurs *Télé-Congo* et *DRTV*, en contexte d'un nouveau paysage de l'information médiatique;
- l'analyse économique et managériale des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV* ;
- l'appropriation de l'information par les téléspectateurs et internautes congolais en considérant le nouveau paysage de l'information médiatique;
- l'examen de l'espace public en contexte congolais, en considérant sa fragmentation.

Nous tenterons de restituer succinctement dans les lignes qui suivent la teneur des principaux enseignements dont nous avons déjà partiellement fait état, au fur et à mesure de l'avancée de nos développements. Ces enseignements ont été directement inspirés à partir des indices progressivement construits, qui nous ont permis de valider nos cinq hypothèses de recherche.

1. Des instances médiatiques *Télé-Congo* et *DRTV* sous une surveillance étatique liée à l'héritage socio-historique de la télévision au Congo

La lecture socio-historique de la télévision au Congo, de la décennie 1990 à l'année 2018, montre que la télévision est le produit d'une histoire et des interactions entre un certain nombre d'acteurs, notamment les journalistes, les pouvoirs publics, les acteurs politiques, les opérateurs économiques, la société civile, les publics, etc. Ce constat exercé en contexte congolais rejoint celui déjà établi par Marie-Soleil Frère⁹⁹⁵ en contexte sous-régional, précisément dans une étude sur le paysage médiatique de la zone Afrique subsaharienne francophone. De ce trait principal, il se dégage des enseignements de plusieurs ordres dont nous retiendrons les plus importants.

⁹⁹⁵ FRERE, Marie, Soleil (2016), *Journalismes d'Afrique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 339.

Pour apporter un éclairage sur la mainmise étatique sur l'environnement télévisuel, nous avons questionné la dynamique dite de « libéralisation de la presse » en général et de l'audiovisuel en particulier. Cette plongée dans l'histoire contemporaine du Congo pluripartiste a révélé en fait, comme le rappelle Séverin Andzoka⁹⁹⁶, un processus de « *changement mal maîtrisé* ». L'expression avait été mobilisée par le professeur Charles Zacharie Bowao, à l'occasion de l'examen de la *Conférence nationale* au Congo (Brazzaville), considérée comme l'un des éléments principaux ayant contribué à cette libéralisation. Sous la pression conjuguée des dynamiques « du dehors » et « du dedans » dont nous avons fait état à partir des enseignements de Georges Balandier, la réforme visant à libéraliser l'audiovisuel en contexte congolais n'a pas abouti, faute d'une réelle volonté politique des gouvernants et d'un engagement déterminé des agents de ces médias en faveur du changement. De fait, nous avons assisté au Congo à « *une libéralisation fondue dans le moule étatique* », pour reprendre la formule de Larbi Chouikha dans une étude consacrée à l'audiovisuel tunisien⁹⁹⁷. L'emprise du pouvoir exécutif aurait pu se réduire avec la création d'une institution indépendante, à l'exemple de la *Haute Autorité de la communication audiovisuelle* (HACA) en France dans la décennie 1980, puis de l'actuel *Conseil supérieur de l'audiovisuel* (CSA), si elle avait été dotée des réels pouvoirs. Contrairement à ce schéma, la République du Congo a pris l'option de créer par la loi n°22-94 du 10 août 1994 portant organisation et fonctionnement du *Conseil supérieur de l'information et de la communication* (CSIC), l'actuel *Conseil supérieur de la liberté de communication* (CSLC), une institution dotée de pouvoirs limités. Le jeu des nominations reste sous le contrôle étatique. Les nominations du président du *Conseil supérieur de la liberté de communication* (CSLC) et des directeurs généraux des médias publics restent des prérogatives du président de la République. Bien que sur papier, les textes législatifs du *Conseil supérieur de la liberté de communication* (CSLC) et son décret N° 2003-224 du 21 août 2003 portant attributions et organisation de la direction générale de la télévision nationale *Télé-Congo* lui consacrent des missions libératoires dans les programmes diffusés, cet émetteur se positionne avec un alignement sur l'institutionnel. Le statut proclamé de chaîne de « service public »

⁹⁹⁶ ANDZOKA, Séverin (2010), « La conférence nationale souveraine et la relance du processus démocratique au Congo (1991-1997) », p.144, in Théophile OBENGA (2010), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours. Le Congo au 20^e siècle, Tome 3*, Paris, L'Harmattan, pp. 117-144. BOWAO, Charles, Zacharie, *op. cit.*, p. 55.

⁹⁹⁷ CHOUIKHA, Larbi (2006), « L'audiovisuel en Tunisie : une libéralisation fondue dans le moule étatique », *L'Année du Maghreb*, Paris, CNRS Éditions, pp. 549-558.

reste un slogan⁹⁹⁸, sans l'amorce d'une concrétisation suite à l'avortement des réformes. Dans cet art des « demi-réformes », la télévision d'État n'a pas pu poursuivre jusqu'au bout sa mutation juridique, qui visait à la doter d'une personnalité juridique distincte de celle de « l'État propriétaire » et à lui conférer une autonomie administrative et financière.

Par ailleurs, en tant que propriétaire des fréquences, l'État reste un acteur pesant dans la création des chaînes privées. Dans le secteur privé, bien que l'exploitation d'un organe de presse audiovisuel s'exerce dans le cadre de l'application de la loi N° 8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication, les autorisations restent sélectives et la liberté restreinte. Dans ce contexte d'emprise étatique, l'émetteur privé *DRTV* resserre ses missions en privilégiant l'information « de proximité » et en évitant certains programmes aux thématiques sensibles, témoignant ainsi d'une approche marketing. Notre lecture socio-historique rejoint ce constat que Monique Dagnaud avait dressé au passage du millénaire à propos de l'évolution de l'instance de régulation française, qu'elle avait connue de l'intérieur :

« [...] l'attention des politiques flotte comme une ombre tutélaire sur les médias : nomination, attribution des fréquences, virages capitalistiques, fusions, ligne éditoriale des journaux télévisés, ils ne ménagent pas leur vigilance et n'hésitent pas à intervenir s'ils peuvent en influencer l'agencement »⁹⁹⁹.

2. Une médiation télévisuelle nationale partagée entre jeu de l'institutionnel (*Télé-Congo*) et jeu de la proximité à tendance multithématique (*DRTV*) dans la construction des J.T.

À la suite de l'examen de l'environnement télévisuel congolais, notre recherche s'est consacrée à évaluer la médiation nationale proposée par *Télé-Congo* et *DRTV*. Les résultats de l'analyse des 3 242 sujets d'actualités traités et diffusés sur les antennes de *Télé-Congo* et *DRTV* laissent percevoir les traits caractéristiques répertoriés lors de l'étude de l'environnement télévisuel congolais mentionnés *supra*.

⁹⁹⁸ GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan, p.12

⁹⁹⁹ RAYNAUD, Marie-Laure, DAGNAUD, Monique (2000), « L'État et les médias. Fin de partie ». *Réseaux*, volume 18, n°104, 2000. Internet et entreprise. pp. 343-344 ; https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_104_2298_t1_0343_0000_2

L'observation de la couverture de l'actualité en commentaire et en image indique une double médiation caractérisée par des traits d'exclusion de certaines sources et contenus d'information. De ce fait, les effets des agendas médiatiques respectifs de *Télé-Congo* et *DRTV* se manifestent différemment. Cette double médiation se traduit, comme l'ont révélé nos investigations, par une médiation à dominance institutionnelle sur la chaîne publique *Télé-Congo*. Cette dominance institutionnelle à *Télé-Congo* au niveau national renvoie aux analyses auxquelles avaient procédé Kaarle Nordenstreng et Tapio Varis¹⁰⁰⁰ quand dans les années 1970, ils avaient révélé un mécanisme de « *circulation à sens unique* » au niveau de l'information mondiale : contrôlée par les agences mondiales du Nord, l'information relative aux pays du Sud, le Congo notamment, ne quittait la scène institutionnelle que pour laisser place au spectaculaire. Alors que les revendications pour « décoloniser l'information » appelaient à l'époque à une reprise en main de leur information par les pays du Sud¹⁰⁰¹, certains auteurs comme Armand Mattelart pointaient déjà le risque d'une fuite éperdue dans la critique de la domination mondiale, pour détourner l'exigence, qui incombait parallèlement aux autorités nationales, à mettre en place une véritable politique de communication et d'ouverture à la société civile. L'auteur avait alors parlé d'une :

« [...] *fuite en avant pour abandonner le terrain exigeant et donc dangereux des politiques nationales, arguant de la priorité du plan international. La défense enflammée d'un nouvel ordre économique, d'un nouvel ordre de l'information, est, souvent, un masque heureux pour maintenir la situation intérieure inchangée* »¹⁰⁰².

Quelques décennies plus tard, le constat semble toujours d'actualité au Congo, quand bien même la lecture de la domination internationale par les flux se révèle aujourd'hui dépassée et celle des espaces publics nationaux aujourd'hui autorisée, avec l'avènement du pluralisme et l'ouverture aux chaînes privées. Conformément aux recommandations des sciences de l'information et de la communication, notre analyse confirme le positionnement disciplinaire qui invite à dépasser la seule

¹⁰⁰⁰ NORDENSTRENG, Kaarle, VARIS, Tapio, 1974. *Television Traffic - A One-way Street?* Paris, Unesco Reports and Papers on Mass Communication, No. 70. Online <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000075/007560eo.pdf> (en version française: « La circulation à sens unique ? Revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde, *Études et documents d'information*, n° 70, Paris, Unesco, pp. 15-44).]

¹⁰⁰¹ BOURGES, Hervé (1976), *Décoloniser l'information*, Paris, Cana (Coll. "Des idées et des hommes").

¹⁰⁰² MATTELART, Armand, MATTELART, Michèle, DELCOURT, Xavier (1984), *La culture contre la démocratie ? L'audiovisuel à l'heure transnationale*, Paris, La Découverte, 1984 (Coll. "Cahiers libres"), pp. 22 et suivantes.

lecture des textes juridiques pour atteindre le niveau des jeux d'acteurs, lesquels en détournent les principes et les mises en application sur le terrain¹⁰⁰³.

Dans notre repérage des contenus informationnels proposés par *Télé-Congo*, nous rejoignons ainsi les analyses des auteurs comme Patrick Charaudeau, Guy Lochard et Jean-Claude Soulages qui, observant que certains champs thématiques n'apparaissent que sporadiquement dans les journaux télévisés nationaux, avaient parlé de « *parallélisme dans les attitudes informatives* »¹⁰⁰⁴. Cette analogie entre notre travail et cette conclusion de Patrick Charaudeau, Guy Lochard et Jean-Claude Soulages se fonde sur la prédominance du champ politique à *Télé-Congo*. Les résultats révèlent que sur 100 journaux télévisés analysés à *Télé-Congo*, soit 1 574 sujets, 50 % ont été consacrés au champ politique, soit 81 % à tendance institutionnelle et 9 % à tendance politique en général. D'autres champs thématiques n'apparaissent que sporadiquement dans les journaux télévisés nationaux, comme les faits divers (1 %), le sport et autres (éducation, santé, environnement...), respectivement à hauteur de 3 % de l'ensemble de l'information.

À côté de cette quasi-dilution des champs thématiques et des sujets d'actualités qui servent souvent que les autorités, nous avons également observé combien, à travers la tribune des journaux télévisés de *Télé-Congo*, l'accès est organisé de manière sélective des acteurs extérieurs susceptibles de s'exprimer à l'antenne. *Télé-Congo* privilégie la parole des responsables, des « voix autorisées » ou des puissants au détriment de l'anonyme.

Contrairement à *Télé-Congo*, *DRTV* se positionne dans une médiation télévisuelle de proximité, à tendance multithématique. De ce fait, *DRTV* pourrait incarner la revendication de ceux qui, dénonçant l'éloignement de l'information mondiale des préoccupations de terrain, appelaient à la création de pôles d'information susceptibles de revenir aux véritables préoccupations des populations pour édifier le nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication auquel les pays non alignés aspiraient dans les années 70¹⁰⁰⁵.

De même, Guy Lochard avait appelé au niveau de la construction de l'information télévisée à un... :

¹⁰⁰³ De LA HAYE, Yves (1985), *Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écrire l'actualité*, Grenoble, France, ELLUG- Pensée Sauvage.

¹⁰⁰⁴ CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude (2001), « la couverture thématique du conflit en ex-Yougoslavie... », p. 40.

¹⁰⁰⁵ BOURGES, Hervé (1976), *Décoloniser l'information...*

« [...] glissement de son orientation pragmatique qui se traduit par une promotion de « l'anonyme » au détriment du « responsable » (et plus généralement des voix autorisés) et par l'affirmation d'une défense du « faible » contre le « puissant » »¹⁰⁰⁶.

L'espace public s'est ouvert au Congo, avec le développement de chaînes privées moins impliquées à la promotion du pouvoir en place et les appels au passage d'une télévision d'État à une télévision de service public. Pourtant, au-delà de cette double médiation, institutionnelle à *Télé-Congo*, de proximité à *DRTV*, la couverture de l'actualité par l'une et l'autre chaîne nationale conserve des pratiques d'exclusion, que traduit par exemple la prépondérance des actualités de Brazzaville au détriment des actualités des autres départements. Cette logique d'exclusion traduit une couverture télévisuelle en monoplex, pour emprunter l'expression de Tharcisse-Henri Kasongo-Mwema Y'Ambayamba, professeur en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Lubumbashi (RDC)¹⁰⁰⁷, c'est-à-dire, une « circulation à sens unique » suivant un flux Brazzaville-autres départements au détriment d'une couverture télévisuelle en multiplex (dans les deux sens : Brazzaville-autres départements et autres départements-Brazzaville).

3. Des tendances caractérisant l'information publique et privée des chaînes nationales s'expliquant par le caractère embryonnaire des industries culturelles et de la communication dans le pays

Dans la perspective de cerner les attitudes informatives des deux émetteurs retenus, nous avons mobilisé une analyse des instances médiatiques. Refusant de nous enfermer dans une analyse purement managériale, nous avons pris l'option d'élargir l'approche sous l'angle des industries culturelles et de la communication, dont relève pour une part, l'économie des médias. À la suite de notre débroussaillage, il apparaît clairement que l'état embryonnaire des industries de la culture et de la communication configure le contexte concurrentiel des producteurs d'information de manière spécifique au Congo. Seules, les télévisions transfrontières, plus structurées, peuvent véritablement prétendre présenter une

¹⁰⁰⁶ LOCHARD, Guy (1995), « La parole du téléspectateur dans le reportage télévisuel. Du témoignage à l'interprétation », p.150, in ESQUENAZI, Jean-Pierre (1995), *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan.

¹⁰⁰⁷ KASONGO-MWEMA, Y'AMBAYAMBA, Tharcisse-Henri (2007), *Enjeux et publics de la télévision en République démocratique du Congo (1990-2005)*, Paris, l'Harmattan, pp. 252.

offre plus adaptée aux attentes des téléspectateurs, en dépit du fait qu'elles peuvent passer à côté des enjeux nationaux, voire régionaux et éveiller elles aussi le soupçon d'instrumentalisation de l'information proposée. Par contre, même la télévision privée nationale se retrouve limitée dans son offre d'une information diversifiée et de proximité, grevée par les limites budgétaires et le statut précaire de ses journalistes. Cet état embryonnaire explique aussi la limite de la pression concurrentielle qui ne peut imposer au pouvoir de procéder aux réformes annoncées, ou de les mener jusqu'à leur terme pour aboutir à la mise en place d'une véritable instance de régulation et ouvrir la télévision d'État à une télévision de service public.

Ainsi, *Télé-Congo* est érigé en établissement public à caractère administratif, dont la gestion financière est soumise aux règles de la comptabilité publique. Placé sous tutelle du ministère de la Communication, *Télé-Congo* ne bénéficie d'aucune autonomie administrative et financière. Près de trente ans après le lancement de ce processus de libéralisation, *Télé-Congo* manque de ressources financières pour s'assurer un fonctionnement normal, c'est-à-dire autonome. Le personnel de *Télé-Congo* demeure sous l'ancien statut de fonctionnaire d'État et dépend de la lourde administration générale de la fonction publique. Comme le faisait constater Célestin Diankouika, dans le cadre de sa thèse en Sciences de l'Information et la Communication :

« [...] ce modèle d'organisation des médias, qui emploient les journalistes-fonctionnaires congolais, s'assimile à celui d'une entreprise de type bureaucratique. Ce modèle, en faisant de l'État, l'acteur privilégié, constitue plus un obstacle au développement de la presse congolaise, qu'un facteur favorable à l'amélioration des conditions des journalistes, dans l'exercice de leur profession »¹⁰⁰⁸.

De même dans le cadre du secteur privé, ces réformes étaient censées mettre en chantier une vraie libéralisation, sans exclusive, du secteur privé. L'observation du secteur privé télévisuel a révélé l'octroi très sélectif des autorisations d'exploitation par un organe de presse audiovisuel. Ces autorisations s'accompagnent en même temps de restrictions liberticides. Le marché publicitaire reste très réduit. Le personnel a souvent un statut précaire.

¹⁰⁰⁸ DIANKOUIKA, Célestin (1987), *Le journaliste-fonctionnaire au Congo : Statut et conditions d'exercice de la profession*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction du Professeur Georges Thibault, p. 302.

Ainsi, au regard du cadre institutionnel essentiellement formel, de la politique industrielle et culturelle quasi inexistante, de la précarité financière des structures médiatiques et de l'absence d'un modèle de gestion adapté, l'autonomie des instances de production informationnelle *Télé-Congo* et *DRTV* ne peut être assurée. De fait, cette absence d'autonomie affecte plusieurs activités des structures médiatiques, conduisant souvent les journalistes à une couverture minimale, à *Télé-Congo* comme à *DRTV*, entraînant le déploiement d'une médiation finalement restreinte. Ce constat rejoint ceux déjà établis pour la République du Congo par Passi Bibene¹⁰⁰⁹ et Pierre Minkala-Ntadi¹⁰¹⁰, relatifs à la presse écrite et que complètent pour l'audiovisuel aussi bien Ludovic Robert Miyouna¹⁰¹¹, notre contribution passée¹⁰¹² que la présente thèse.

4. Une appropriation négociée des contenus des J.T., témoignant des mutations de la construction du lien social et de la fragmentation des espaces publics

Dans l'idée d'une triple analyse, c'est-à-dire en croisant l'examen de l'environnement télévisuel, l'analyse de l'instance de production et de diffusion, l'inspection de l'instance de réception afin de mieux identifier les mécanismes de co-construction de l'information télévisée dans le contexte d'un nouveau paysage de l'information médiatique au Congo, nous avons mobilisé un corpus constitué de 400 téléspectateurs et internautes de quatre villes, relevant de quatre départements du pays : les départements de la Sangha, de Brazzaville, du Niari et de Pointe-Noire. Les indices répertoriés lors des différentes investigations sur l'appropriation des contenus des émetteurs nationaux *Télé-Congo* et *DRTV*, croisés avec ceux des chaînes transfrontalières et des dispositifs socio-numériques, nous permettent désormais de tirer quelques enseignements en lien avec notre problématique et nos hypothèses de recherche.

¹⁰⁰⁹ PASSI, BIBENE (2013), *Presse congolaise et son financement*, Mémoire du Master en Développement de l'Université Senghor sous la Direction de M. Jean Félix MAKOSSO, Maitre-assistant - CAMES Université Marien Ngouabi (Brazzaville-Congo).

¹⁰¹⁰ MINKALA-NTADI, Pierre (2016). *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone. Le cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan (Coll. Études africaines).

¹⁰¹¹ MIYOUNA, Ludovic, Robert (1991), *La télévision congolaise*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction du Professeur André-Jean Tudesq.

¹⁰¹² NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité d'informations ? », *Revue Editions Oudjat*, numéro 001, pp.6-8, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>

La première observation confirme le constat fait *supra* dans notre introduction générale selon lequel les publics africains entretiennent une relation privilégiée avec les dispositifs grâce auxquels ils communiquent. Ce constat s'est traduit en contexte congolais par l'adhésion majoritaire des personnes enquêtées aux usages de la télévision, comme des plateformes socio-numériques. Le bond de la téléphonie mobile ne fait qu'illustrer des pratiques qui se développent de manière exponentielle sur le continent¹⁰¹³. Sans doute, la *fracture numérique* reste-t-elle un concept pertinent, notamment en termes de compétences, comme le démontrent certains travaux éloignés du diffusionnisme¹⁰¹⁴. Mais pour autant, en questionnant l'appropriation des techniques par notre échantillon, il est apparu clairement que les téléspectateurs et internautes congolais ont recours aux stratégies et usages les plus variés. En effet, le taux significatif des personnes ne regardant pas les émetteurs nationaux (5 % respectivement pour *Télé-Congo* et pour *DRTV*), négligeant les télévisions transfrontalières (9 %) et n'utilisant pas les dispositifs socio-numériques (20 %) peut témoigner de stratégies d'évitement, au-delà de raisons liées à des difficultés d'accès, de financement ou de compétences : ne pas s'exposer n'empêche pas la formulation d'avis critiques, comme nous l'avons directement constaté dans nos enquêtes. Par ailleurs, même régulière, une pratique ne signifie pas nécessairement adhésion totale, laissant place à la négociation comme l'avait déjà enseigné Stuart Hall¹⁰¹⁵. Ainsi, à travers ces données objectives, nous observons bien que l'appropriation des techniques et des contenus médiatiques ne fonctionne pas de façon déterminisme et mécanique en contexte congolais. Cette analyse confirme ce que Bernard Miège avait déjà observé, quand il prenait acte du refus durable des logiques sociales dominantes par certains acteurs sociaux, quoi qu'il leur en coûte du fait de leur marginalisation¹⁰¹⁶.

Par ailleurs, la lecture de l'appropriation de l'information en contexte d'un nouveau paysage de l'information médiatique au Congo, s'inscrit dans une triple orientation.

Au niveau des émetteurs nationaux, les résultats de nos différentes investigations mettent en lumière deux tendances diamétralement opposées. L'appropriation de

¹⁰¹³ ANATÉ, Kouméalo, CAPO-CHICHI, Alain, KIYINDOU, Alain (dir.) (2015), *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, L'Harmattan.

¹⁰¹⁴ VAN DEURSEN, Alexander, VAN DIJK, Jan (2010), "Internet skills and the digital divide", *New Media and Society*, 13(6), pp. 893-911.

¹⁰¹⁵ HALL, Stuart (1994), « Codage, décodage », *Réseaux*, n° 68, pp. 27-39.

¹⁰¹⁶ MIEGE, Bernard (2004), *L'information – communication, objet de connaissance*, Paris-Bruxelles, INA – De Boeck Université, pp. 123-132.

l'émetteur public, *Télé-Congo* affiche des résultats qui indiquent clairement comment l'offre et la demande divergent. Cette tension se traduit par le taux d'insatisfaction élevé des téléspectateurs, que ce soit par rapport aux thèmes traités (52 %), à la parole accordée (59 %) et à l'ensemble des attentes des téléspectateurs (47 %) au niveau des journaux télévisés de cet émetteur. Ainsi, ces résultats de *Télé-Congo* apparaissent comme la conséquence logique de la stratégie éditoriale de la chaîne (ou de son absence). En accordant la priorité aux programmes institutionnels en général et à l'actualité institutionnelle en particulier, cet émetteur témoigne d'une méconnaissance assumée à l'égard de publics qui éprouvent quelques difficultés à se reconnaître dans l'identité de la chaîne. Un certain nombre de téléspectateurs supportent ainsi de moins en moins d'être soumis et contraints, témoignant de la pertinence du concept « d'*extranéité des médias aux ordres* », défini par Lotfi Madani¹⁰¹⁷.

Par contre, l'appropriation par les téléspectateurs et internautes congolais se révèle différente vis-à-vis de l'émetteur *DRTV*, présentant aussi une architecture différente de celle de *Télé-Congo*. Le rendez-vous entre l'offre et la demande est honoré par cet émetteur au regard des résultats enregistrés dans les réponses des téléspectateurs et internautes congolais enquêtés. Cette convergence de l'offre et la demande se traduit par les taux de satisfaction élevé par rapport aux thèmes traités (70 %), à la parole accordée (70 %) et aux attentes générales (71 %) des téléspectateurs vis-à-vis des journaux télévisés. Compte tenu des ambigüités et du flou de la référence à la « proximité », il est permis de parler d'une inscription des journaux télévisés de *DRTV* dans une logique informationnelle au service du consommateur, si ce n'est du citoyen.

Cette thèse confirme ainsi ce que nous avons déjà démontré¹⁰¹⁸, comme les conclusions de Ludovic Robert Miyouna¹⁰¹⁹ dans son étude sur les programmes de *DRTV*. Même si cet élargissement de l'offre peut tenter des lectures en termes d'affaiblissement du lien social par la dispersion des références à laquelle la

¹⁰¹⁷ MADANI, Lotfi (1996), « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers-Monde*, (XXXVII), 146, pp. 315-330.

¹⁰¹⁸ NDEKE, Jonas, Charles (2018), « La pluralité des chaînes au Congo Brazzaville. Symbole de la diversité d'informations ? ... pp. 1-10.

¹⁰¹⁹ MIYOUNA, Robert, Ludovic (2008), « une expérience originale de télévision privée », pp.221-240, in KIYINDOU, Alain, *Communication pour le développement. Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnels au Congo ... pp. 221-240.*

diversité peut conduire, comme le prédisait Robert Putnam¹⁰²⁰, nous pensons plutôt qu'il faut parler en termes de « *mutation de la constitution et du développement du lien social* », à l'instar de Pierre Mercklé ¹⁰²¹, dans un contexte général de fragmentation de l'espace public.

5. La complémentarité informationnelle des médias, télévisions nationales, télévisions transfrontalières et supports socio-numériques en tant que dispositif de formation d'un espace public sociétal

Dans notre ambition d'élargir cette recherche au-delà de l'examen du dispositif informationnel, nous avons mobilisé une cinquième analyse sous l'angle de l'espace public. Cette démarche nous a conduit à confronter l'espace d'information ouvert par les télévisions nationales congolaises aux opportunités d'informations et d'échanges complémentaires apportés par la connexion aux chaînes de télévisions transfrontalières et aux dispositifs socio-numériques. Au terme de l'examen des 3 242 sujets d'actualités traités et diffusés sur les antennes de *Télé-Congo* et *DRTV* et de 15 sujets d'actualités traités et diffusés sur les émetteurs transfrontaliers *TV5 Monde* et *France 24* et de 5 publications ayant fait l'objet de 503 commentaires sur les dispositifs socio-numériques, puis de la collecte et du traitement des réponses de 400 téléspectateurs et internautes congolais, nous avons pu observer le déploiement d'un espace de formation des opinions, susceptible de constituer un espace public autonome. Reste maintenant à en explorer les modalités de l'expression au-delà de la seule réceptivité aux offres informationnelles qui lui sont proposées.

En ce sens, la disposition des J.T. des télévisions nationales congolaises confrontées aux offres complémentaires des médias transfrontaliers et des médias socio-numériques s'offre comme un *dispositif*. La convocation est entendue au sens foucauldien du terme, c'est-à-dire comme un réseau constitué de plusieurs éléments hétérogènes, par exemple des discours, des institutions, des décisions réglementaires, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des

¹⁰²⁰ PUTNAM, Robert D. (1995), « Bowling Alone: America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, 6 :1, pp. 65-76.

¹⁰²¹ MERCKLÉ, Pierre (2004), *Sociologie des réseaux*, Paris, La Découverte (coll. Repères).

propositions philosophiques, morales... Nous savons que pour l'auteur, l'ensemble se présentait comme :

« une sorte de formulation qui, à un moment historique donné, a eu pour fonction de répondre à une urgence »¹⁰²².

La République du Congo pourrait bien correspondre aujourd'hui à cet état d'urgence !

¹⁰²² FOUCAULT, Michel (1994), « Le jeu de Michel Foucault », pp. 299-300, in DEFERT, Daniel, EWALD François (dir.) (1994), *Dits et écrits, 1954-1988*, tome 3, Paris, Gallimard.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Ouvrages

- AIGUILLON, Benoit (2001), *Un demi-siècle de journal télévisé : technique, publicité, influence*, Paris, l'Harmattan.
- ALBERT, Pierre (1993), *Histoire de la presse*, Paris, PUF.
- ARQUEMBOURG, Jocelyne (2011), *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, éditions des Archives Contemporaines.
- ATCHOUA, N'Guessan, Julien (2015), *Les espaces publics informels en Afrique* « Sorbonne », « agoras et parlements », « grains », Abidjan, L'Harmattan.
- ATENGA, Thomas (2007), *Cameroun-Gabon : la presse en sursis*, Paris, éditions Muntu.
- ATKINSON, Dave, RABOY, Marc (1997), *La radiotélévision de service public : les défis du XXI^e siècle*, Paris, Éditions UNESCO.
- BA, Abdoul (1996), *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique Noire*, Paris, l'Harmattan.
- BALANDIER, Georges (2004), *Le sens et puissance*, Paris, PUF.
- BALIMA, Serge Théophile, FRERE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan.
- BALLE, Francis (2006), *Lexique d'information communication*, Paris, Éditions Dalloz.
- BALL-ROKEACH, Sandra, DE FLEUR, Melvin, Lawrence (1982), *Theories of mass communication*, New York, Edition Longman Higher Education.
- BARBIER Frédéric, BERTHO, LAVENIR, Catherine (2012), *Histoire des médias de Diderot à internet*, Paris, Armand Colin.
- BARDIN, Laurence (2016), *L'analyse de contenu*, Presse Universitaires de France, Paris, (2^e édition "Quadrige").
- BAUDRILLARD, Jean (1996), *La société de consommation*, Paris, Éditions Gallimard.
- BAYART, Jean, François, MBEMBE, Achille, TOULABOR, Comi (1992), *La politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de démocratie*, Paris, Edition Karthala.
- BERELSON, Bernard, GAUDET, Hazel, LAZARSELD, Paul (1944), *The People's Choice: How the voter Makes up his mind in a Presidential Campaign*, New York, Columbia University.
- BESPALOVA, Alla Gregorièvna, KAPNILOVA, Eugène, Alexandre, KAROSHENSKI, Alexandre Pitrovitch, LYCHINKI, Youri, Vuctorvitch, STANEKO, Alexandre Uvanevutch (direction) (2003), *Histoire du journalisme mondial*, Rostov-sur-le Don, Marta.
- BILE, Olivier (2015), *Les télévisions africaines face au défi de la modernité. L'expérience de la CRTV*, Paris, l'Harmattan.
- BOUGNOUX, Daniel (1993), *Sciences de l'information et de la communication*, Paris, Larousse.
- BOUGNOUX, Daniel (2001), *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte.
- BOUQUILLION, Philippe (2008), *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, Grenoble : PUG (Coll. "Communication, Médias et Société").
- BOUQUILLION, Philippe, (avec COMBES, Yolande) (dir.) (2011), *Diversité culturelle et industries culturelles*, Paris, L'Harmattan.
- BOURDELOIE, Hélène, DOUYERE, David (dir.) (2014), *Méthodes de recherche sur l'information et la communication*, Paris, Editions Mare & Martin.

- BOURDIEU, Pierre, PASSERON Jean-Claude (1970), *La Reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, Pierre (1979), *La distinction*, Paris, Edition de Minuit.
- BOURDIEU, Pierre (2000), *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- BOURDIEU, Pierre (2008), *Sur la télévision*, Paris, Éditions Raisons d'Agir.
- BOURDIEU, Pierre (2012), *Sur l'Etat*. Cours au Collège de France 1989-1992, Paris, Editions Raisons d'agir/Éditions du Seuil.
- BOURDIEU, Pierre (2014), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points.
- BOURDON, Jérôme (1997) *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien.
- BOURDON, Jérôme (2003), *La télévision est-elle un média global ? Une perspective historique*, *Télévisions, mémoire et identités nationales*, Paris, INA - L'Harmattan.
- BOURDON, Jérôme (2011), *Du service public à la télé-réalité : une histoire culturelle des télévisions européennes*, Bry-sur-Marne, INA Éditions.
- BOURGÉS, Hervé (1976), *Décoloniser l'information*, Paris, Cana (Coll. "Des idées et des hommes").
- BRETON, Philippe, PROULX, Serge (2005), *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte.
- BRIGAUD, Robert, Nicolas (2011), *Les producteurs de télévision. Socio-économie d'une profession*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, (coll. "Médias").
- BRUNEL, Gilles, CHARRON, Claude-Yves (2002), *La communication internationale. Mondialisation, acteurs et territoires socioculturels*, Boucherville (Québec), Gaétan Morin éditeur.
- CARDON, Dominique (2010), *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Editions du Seuil et La République des Idées.
- CHAMPAGNE, Patrick (1990), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Éditions de minuit.
- CHANCEL, Jacques (2015), *Petit dictionnaire amoureux de la télévision*, Paris, Éditions Pocket.
- CHAPUS, René (2001), *Droit administratif général, Tome I*, Paris, Montchrestien.
- CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique, La construction du miroir social*, Paris, INA-Nathan.
- CHARAUDEAU, Patrick, LOCHARD, Guy, SOULAGES, Jean-Claude, FERNANDEZ, Manuel, CROLL, Anne (2001), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, Ina-De Boeck.
- CHARON, Jean-Marie, MERCIER, Arnaud (sous direction) (2004), *Armes de communication massive. Informations de guerre en Irak : 1991-2003*, Paris, Cnrs Édition.
- CHARRON, Jean (1994), *La production de l'actualité*. Montréal, Boreal.
- CHARRON, Jean, LEMIEUX, Jacques, SAUVAGEAU, Florian (1991), *Les journalistes, les médias et leurs sources*. Montréal, Gaétan Morin.
- CHAUMIER, Serges (2010), *L'inculture pour tous. La nouvelle utopie des politiques culturelles*, Paris, L'Harmattan.
- CHEVALIER, Jacques (2015), *Le service public*, Paris, Que sais-je ?, Paris, PUF.
- CHOUIKHA, Larbi, EL BOUR, Hamida (dir.) (2014), *Être journaliste, aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation de la communication, l'exemple des pays arabes et africains*, Tunis, Institut de Presse et des Sciences de l'Information-Konrad Adenauer Stiftung, Tunis.
- COULOMB-GULLY, Marlène (1994), *Les informations télévisées*, Paris, Presses universitaire de France.
- CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Erhard (1981), *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil.

- DACHEUX, Eric (2008), *L'espace public : un concept clef de la démocratie*, Paris, CNRS Éditions.
- DAGHMI, Fathalah, TOUMI, Farid, AMSIDDER, Abderrahmane (dir.) (2013), *Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes*, Paris L'Harmattan.
- DAGNAUD, Monique (2006), *Les artisans de l'imaginaire : comment la télévision fabrique la culture de masse*, Paris, Armand Colin.
- DAHLGREN, Peter (1995/1997), *Television and the public sphere*, London, Sage. DAYAN, Daniel, KATZ, Elihu (1996), *La Télévision cérémonielle*, Paris, Presses Universitaires de France, (coll. "La Politique Éclatée")
- De BONVILLE, Jean (2006), *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boek.
- DEBORD, Guy (1967), *La société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel.
- De CERTEAU, Michel (1980), *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*, Paris, UGE, (coll. 10/18), (Réédité en 1990 par les soins de Luce Giard, Paris, Gallimard).
- DEFERT, Daniel, EWALD François (dir.) (1994), *Dits et écrits, 1954-1988, tome 3*, Paris, Gallimard.
- De FLEUR, Melvin, BALL-ROKEACH, Sandra (1989), *Theories of mass communication*, 5th ed. New York, London: Longman.
- De FORMEL, Michel, OGIEN, Albert, QUERE, Louis (dir.) (2001), *L'ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, Paris, La Découverte.
- De LA HAYE, Yves (1984), *Dissonances, critique de la communication*, Paris, La pensée sauvage.
- DESROSIERES, Alain, THEVENOT, Laurent (2002), *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte.
- DIOH, Tidiane (2009), *L'Histoire de la télévision en africaine noire francophone : des origines à nos jours*, Paris, Karthala.
- EBOUSSI BOULAGA Fabien (1997), *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, Montréal, L'Harmattan.
- EBOUSSI BOULAGA Fabien (2009), *Les conférences nationales souveraines. Une affaire à suivre*, Paris, éditions Karthala (Coll. "Les Afriques").
- EKAMBO, Jean-Christien (2013), *Histoire du Congo-RDC dans la presse. Des origines à l'indépendance*, Paris, L'Harmattan.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre (1995), *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan.
- ESQUENAZI, Jean, Pierre (2009), *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre (2014), *L'écriture de l'actualité : pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble, PUG.
- ETIENNE, Jean, BLOES, Françoise, NORECK, Jean-Pierre, ROUX, Jean-Pierre, (2004), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Hatier.
- EVENO, Patrick (2008), *La presse quotidienne nationale. Fin de partie ou renouveau ?*, Paris, Vuibert.
- FISHMAN, Mark (1980), *Manufacturing the News*. Austin, University of Texas.
- FLICHY, Patrice (1991), *Les industries de l'imaginaire. Pour une analyse économique des médias*. Grenoble, PUG.
- FLICHY, Patrice (1991), *Une histoire de la communication moderne. Espace public et privé*, Paris, La Découverte.
- FLICHY, Patrice (2001), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, Editions La Découverte & Syros.
- FRANÇOIS, Bastien, NEVEU, Erik (dir.) (1999), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- FRERE, Marie-Soleil (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone*, Paris, Édition Karthala.
- FRERE, Marie-Soleil (2016), *Journalismes d'Afrique*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur.
- GAKOSSO, Jean-Claude (1997). *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan.
- GARCIN-MARROU, Isabelle (2007), *Des violences et des médias*, Paris, l'Harmattan.
- GHOSN, Catherine (2015), *Médiation télévisuelle et représentation de la diversité*, Paris, L'Harmattan.
- GUAAYBESS, Tourya (2005), *Les télévisions arabes sur orbite. Un système médiatique en mutation (1960-2004)*, Paris, CNRS Éditions.
- GUGLIELMI, Gilles, KOUBI, Geneviève, LONG, Martine (2016), *Droit du service public*, Paris, L.G.D.J.
- HABERMAS, Jürgen (1978). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (traduction française), Paris, Payot.
- HAMERY, Roxane (dir.) (2014), *La télévision et les arts. Soixante ans de production*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, (coll. "Le spectaculaire").
- HARTLEY, John, POTTS, Jason (1992), *Cultural science: A natural history of stories, demes, Knowledge and innovation*, Bloomsbury Academic.
- HENNEBELLE Guy, *Les télévisions du monde*, Paris, CinémAction-Corlet.
- IACUB, Marcela (2008), *Par le trou de la serrure. Une histoire de la pudeur publique, XIX^e siècle*, Paris, Fayard.
- JAKOBSON, Roman (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- JAUREGUIBERRY, Francis, PROULX, Serge (2002). *Internet, nouvel espace citoyen ?* Paris, L'Harmattan.
- JAUREGUIBERRY, Francis, PROULX, Serge (2011). *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Editions Erès.
- JOST, François (2007), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses édition, (3^e édition).
- JOST, François (2017), *Comprendre la télévision et ses programmes*, Malakoff, Edition Armand Colin.
- JOUËT, Josiane, RIEFFEL, Rémy (dir.) (2013), *S'informer à l'ère numérique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- KAPFERER, Jean-Noël (1990), *Les chemins de la persuasion. Le mode d'influence des médias et de la publicité sur les comportements*, Paris, Dunod (Coll. "Dunod marketing").
- KASONGO-MWEMA, Y'AMBAYAMBA, Tharcisse-Henri (2007), *Enjeux et publics de la télévision en République démocratique du Congo (1990-2005)*, Paris, l'Harmattan.
- KISSANGOU, Jean, Philémon (2016), *Protection des consommateurs dans le secteur des télécommunications. Enjeux ruses et défis*, Paris, Edilivre.
- KIYINDOU, Alain (2008), *Communication pour le développement. Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnels au Congo*, Bruxelles, EME Editions, (coll. Echanges").
- KIYINDOU, Alain, ANATE, Koumealo, CAPO-CHICHI, Alain (2015), *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, l'Harmattan.
- KLAPPER, Joseph T. (1955), *The effects of mass communication*, Glencœ, Free Press.
- KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.) (2016), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information*, Paris, Éditions Mare & Martin.
- LAFON, Benoit (2012), *Histoire de la télévision régionale de la RTF à la 3, 1950-2012*, Bry-sur-Marne, INA Editions.
- LACROIX, Guy (1997), *Le mirage internet. Enjeux économiques et sociaux*, Paris, Editions Vigot.

- LANCIEN, Thierry (2011), *Le journal télévisé. De l'événement à sa représentation*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.
- LASSWELL, Harold Dwight (1927), *Propaganda Technique in the World War*, London, Paul Kegan
- LAZAR, Judith (2004), *100 mots pour introduire aux théories de la communication*, Paris Les Empêcheurs de penser en rond.
- LAZAR, Judith (1992), *La science de la communication*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LEBLANC, Gérald (1997), *Scénarios du réel*, Tome 2, Paris, L'Harmattan.
- LE CHAMPION, Rémy, DANARD, Benoît (2000), *Télévision de pénurie, télévision d'abondance. Des origines à Internet*, Paris, La documentation française, ("Notes et études documentaires", n° 5110).
- LE DIBERDER, Alain, COSTE-CERDAN, Nathalie (1991), *La télévision*, Paris, La Découverte.
- LEGAVRE, Jean-Baptiste, RIEFFEL, Rémy (2017), *Les 100 mots des sciences de l'information et de la communication*, Paris, PUF.
- LEPINE, Valérie, MARTIN-JUCHAT, Fabienne, MILLET-FOURRIER, Chrystelle (dir), *Acteurs de la communication des entreprises et des organisations. Pratiques et perspectives*, Grenoble, PUG, 2014 (Coll. "Communication, médias et sociétés").
- Les bilingues pratiques (1994), *Lexique de la communication et des médias, français-anglais, anglais-français*, Paris, Les éditions Foucher.
- LETEINTURIER, Christine, LE CHAMPION, Rémy (dir.) (2009), *Médias, information et communication*, Paris, Ellipses.
- LOCHARD Guy et Henry BOYER (1995), *Notre écran quotidien : une radiographie du télévisuel*, Paris, Dunod, (Coll. "Société").
- LOCHARD, Guy (2005), *L'information télévisé. Mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Clemi-Ina-Vuibert.
- MAIGRET, Eric (2015), *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin.
- MANIER, Paul, Stéphane (2003), *Le journalisme audiovisuel : techniques et pratiques rédactionnelles*, Paris, Dixit éditions.
- MARTIN-BARBERO, Jesús (2002), *Des Médias aux médiations. Communication, cultures et hégémonie*, Paris, CNRS Éditions (Coll. "CNRS Communication").
- MATTELART, Arnaud, MATTELART, Michèle et DELCOURT, Xavier (1984), *La culture contre la démocratie. L'audiovisuel à l'heure transnationale*, Paris, La Découverte
- MATTELART, Armand, MATTELART Michèle (2004), *Histoires des théories de la communication*, Paris, La découverte.
- MATTELART, Tristan (1995), *Le cheval de Troie audiovisuel. Le rideau de fer à l'épreuve des radios et télévisions transfrontalières*, Grenoble, PUG.
- MATTELART Tristan (dir.) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure*, Bruxelles, Ina et De Boeck.
- McLUHAN, Marshall (1968), *Pour comprendre les médias. Les prolongements technologiques de l'homme*, [(trad. française Jean Paré), Paris, Mame/Seuil ("Coll. Points Civilisation").
- MEMMI, Albert (1957). *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Buschet-ChaStel, Correa.
- MERCIER, Arnaud (1996), *Le journal télévisé : politique de l'information et information politique*, Paris, Presses de sciences Po.
- MERCIER, Arnaud, PIGNARD-CHEYNEL, Nathalie (dir.) (2018), *≠ Info. Commenter et partager l'actualité sur Twitter et Facebook*, Paris, Édition de la maison des sciences de l'homme.

- MERCKLÉ, Pierre (2004), *Sociologie des réseaux*, Paris, La Découverte (coll. "Repères").
- MIÈGE, Bernard, PAJON, Patrick, SALUN Jean-Michel (1986), *L'industrialisation de l'audiovisuel-Des programmes pour les nouveaux médias*, Paris, Aubier-Montaigne.
- MIÈGE, Bernard (1996), *La société conquise par la communication. 1 – Logiques sociales*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, Médias, Société").
- MIÈGE, Bernard (2003), *Pour une anthropologie des médias*, Grenoble, PUG.
- MIÈGE, Bernard (2005), *La pensée communicationnelle*, Grenoble, PUG.
- MIÈGE, Bernard (2007), *La société conquise par la communication. III – Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG.
- MIÈGE, Bernard (2010). *L'espace public contemporain. Approche communicationnelle*, Grenoble, PUG.
- MIÈGE, Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Grenoble, PUG.
- MINKALA-NTADI, Pierre (2016). *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone. Le cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan (Coll. "Études africaines").
- MISSIKA, Jean-Louis (mars 2006), *La fin de la télévision*, Paris, Éditions du Seuil et de la République des Idées.
- MUSSO, Pierre (2003), *Critique des réseaux*, Paris, PUF, (Coll. "La politique éclatée").
- NEGT, Oskar (2007), *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.
- NGOMA, Benjamin (2015), *L'autorégulation des médias au Congo-Brazzaville. Critique d'une pratique*, Paris, l'Harmattan.
- NGOUEM, Alain-Claude, 2007. *Nouvelle donne du système mondial de l'information et redéfinition du développement en Afrique. Y-a-t-il déjà équilibre de flux d'information entre le centre et la périphérie ?*, Paris, L'Harmattan.
- NORDENSTRENG, Kaarle, SCHILLER, Herbert I. (1979), (eds.), *National Sovereignty and International Communication*, Ablex, Norwood.
- OBANGA, Théophile (2010), *Histoire générale du Congo, des origines à nos jours. Le Congo au XX^e siècle*, Tome 3, Paris, L'Harmattan.
- OLIVESI, Stéphane (2006), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, PUG.
- OLLIVIER, Bruno (2007), *Les sciences de la communication. Théories et acquis*, Paris, Armand Colin.
- PACKHARD, Vance (1994), *La persuasion clandestine*, Paris, Calmann-Levy.
- PAILLART, Isabelle, (1995). *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug.
- PAQUOT, Thierry (2009), *L'espace public*, Paris, La Découverte.
- PÉLISSIER, Nicolas (2008), *Journalisme : avis de recherche. La production scientifique française dans son contexte international*. Bruxelles, Bruylant, (coll. "Médias, sociétés et relations internationales").
- PROULX, Serge, MARTIN, Michèle (1995), *Une télévision mise aux enchères. Programmations, programmes, publics*, Télé-université, Québec, PUQ Sainte-Foy.
- PUIGELIER, Catherine (2015), *Dictionnaire juridique*, Bruxelles, Éditions Larcier.
- RAPAILLE, Gilbert (1980), *Le troupe. L'amour, c'est regarder à deux la même télévision*, Paris, Menges.
- RAPAILLE, Gilbert (1980), *Le troupe. Pamphlet futurologique de psychosociologie-fiction. Etude critique, pratique et humoristique d'une grande épidémie sociale moderne*, Paris : Menges.
- REY, Alain (2012), *Le petit Robert micro, 90000 définitions. Le dictionnaire de référence pour l'apprentissage du français*, Paris, Editions Le Robert.
- RIEFFEL, Rémy (2005), *Que sont les médias ?*, Paris, Éditions Gallimard.

- RIEFFEL, Rémy (2010), *Sociologie des médias ?* Paris, Ellipses Editions Marketing S.A.
- ROCHER, Guy (1992), *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, Editions Hurtubise HMH ltée.
- ROSTOW, Walt Whitman, (1960), *Stages of Economics Growth. A non-communist manifesto*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ROUQUETTE, Sébastien (2015), *Nouer le lien social. Pratiques de communication et lien social*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal.
- SCHILLER, Herbert (1976), *Communications and Cultural Domination*, White Plains, N.Y., International Arts and Sciences Press.
- SEGUR, Céline (2010), *Les recherches sur les téléspectateurs, trajectoires académiques*, Paris, Lavoisier.
- SEMPRINI, Andrea (dir.) (2007), *Analyser la communication 2. Comment analyser la communication dans son contexte socioculturel*, Paris, l'Harmattan.
- SEPULCHRE, Sarah (2011), *Décoder les séries télévisées*, Bruxelles, Éditions De Boek Université.
- SHANNON, Claude, WEAVER, Warren (1949), *The Mathematical theory of communication*, (1949) traduit en français sous le titre : *Théorie mathématique de la communication*, Paris, Retz, 1975.
- SIHEM, Najar (dir.) (2013), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, IRMC – Karthala.
- SOROKA, Stuart, Neil (2002), *Agenda-Setting Dynamics in Canada*, Vancouver, UBC Press.
- SOULAGES, Jean-Claude (1990), *Les mises en scène visuelles de l'information*, Paris, INAT-Nathan, (coll. "Médias recherches").
- TCHAKHOTINE, Serge (1939), *Le Viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard.
- TCHEUYAP, Alexie (2014), *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*, Paris, éditions Karthala.
- TEWKSBURY David, RITTENBERG Jason, (2012), *News on the internet. Information and citizenship in the 21st Century*, New York, Oxford University Press.
- THEORET, Yves (dir.) (2015), *Médias sociaux : Leviers et espaces de transformations*, Paris, Les Éditions de l'immatériel.
- THIEBLEMONT-DOLLET, Sylvie, KOUKOUTSAKI-MONNIER, D'Angeliki (dir.) (2010), *Médias, dispositifs, médiations*, Nancy, Presses Universitaire de Nancy.
- TOCQUEVILLE, Alexis de (1961), *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard.
- TUCHMAN, G. (1978), *Makings News: A Study in the Construction of Reality*. New York, Free Press.
- TUDESQ, André-Jean (dir.) (1997), *Les médias acteurs de la vie internationale*, Rennes, Editions Apogée.
- TUDESQ, André Jean (1992). *L'Afrique noire et ses télévisions*, Paris, Anthropos/INA.
- TUDESQ, André-Jean (dir.) (1997), *Les médias acteurs de la vie internationale*, Rennes, Éditions Apogée.
- VIGOUR, Céline (2005), *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- WATZLAWICK, Paul, HELMICK, Beavin J., JACKSON, Don D (1972), *Une logique de la communication*, Paris, Éditions du seuil (pour la traduction française).
- WERNER, Jean-François (2006), *Médias visuels et femmes en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.
- WOLTON, Dominique, DACHEUX, Eric (2008), *L'espace public*, Paris, les Essentiels d'Hermès, CNRS Éditions.
- YAO, Joseph (2005), *Méthodes d'études et de recherches en sciences économiques et sociales. Avec applications au contexte de l'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

Chapitres d'ouvrages

- ANDZOKA, Séverin (2010), « La conférence nationale souveraine et la relance du processus démocratique au Congo (1991-1997) », pp. 117-144, in Théophile OBENGA (2010), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours. Le Congo au 20^e siècle, Tome 3*, Paris, L'Harmattan.
- AOULOU, Yves (1996), « Le Congo », pp. 380-381, in HENNEBELLE, Guy (1996), *Les télévisions du monde*, Paris, Télérama-Cerf-Corlet.
- ARQUEMBOURG-MOREAU, Jocelyne (2004), « Les récits sont des pièges : la constitution des récits de guerre contre l'Irak sur les chaînes de télévision françaises de 1991 à 2003 », pp. 47-58, in CHARON, Jean-Marie, MERCIER, Arnaud (sous direction) (2004), *Armes de communication massive. Informations de guerre en Irak : 1991-2003*, Paris, Cnrs édition.
- ARQUEMBOURG-MOREAU, Jocelyne (2007), « Jeux d'images dans l'espace public. Les preuves de Colin Powell », pp. 29-48, in SEMPRINI, Andrea (sous direction) (2007), *Analyser la communication 2. Comment analyser la communication dans son contexte socioculturel*, Paris, l'Harmattan.
- BANNAFOUS, Simone, KRIEG-PLANQUE, Alice (2013), « L'analyse du discours », pp.223-238, in OLIVESI, Stéphane (2013), *Sciences de l'information et de la communication*, Grenoble, PUG.
- BOYD-BARRETT, Olivier (1977), « Media Imperialism: Towards an International Framework for the Analysis of Media Systems », pp. 116-135, in James Curran, Michael Gurevitch, Janet Woollacott (dir.), *Mass Communication and Society*, Londres, Edward Arnold.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2006), « Télévisions transnationales et représentations de l'altérité. Remarques méthodologiques », p. 55-98, in « *Mutations du paysage audiovisuel international : problématiques actuelles* », Tunis, Actes du colloque organisé par l'Institut de presse et des sciences de l'information et la fondation Konrad Adenauer.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2006), « Do the Media help us Grasp European Realities ? Philosophical, ethical and methodological questions. », pp. 202-216, in Nico Carpentier, Pille Pruulmann-Vengufeldt, Kaarle Nordenstreng, Maren Hartmann, Peter Vihalemm et Bart Commaerts (ed.), *Researching media, democracy and participation. The intellectual work of the 2006 European media and communication doctoral summer school*, Tartu, University of Tartu Press, october 2006.
- CABEDOCHÉ, Bertrand, RÉBILLARD, Franck, DAMIEN-GAILLARD, Béatrice, SMYRNAIOS, Nikos (2011), « Mutations de la filière Presse et information », pp. 77-117, in Bouquillion, Philippe, Combès, Yolande (dir.), *Diversité culturelle et industries culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2011. <http://mots.revues.org/19630>, <http://mots.revues.org/19832>
- CABEDOCHÉ, Bertrand, (2013). « Des sciences de l'information et de la communication à équidistance de tout déterminisme : un état de la recherche en France relative à la couverture médiatique des "révolutions arabes" », pp. 279-300, in Sihem Najjar (dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques* (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique latine), Tunis et Paris : IRMC-Karthala.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2015), « Médias sociaux, technologies de l'information et de la communication et changement social : des jeux croisés d'acteurs, contrariant toute lecture déterministe », pp. 19-54, in Yves Théorêt (Dir.), *Médias sociaux. Leviers et espaces de transformation?*, Montréal, Paris, Les Éditions de l'immatériel.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2018), « En témoignage du désir d'Histoire », pp. 15-25, préface à l'ouvrage de Jean-Christien Ekambo (président de la Société des sciences de l'information et de la communication congolaise (Sic'co), *Médias pionniers au Congo : Se Kukianga 1891 ; Minsamu Miayenge 1892*, Kinshasa et Paris, L'Harmattan, coll. "Médias d'hier").

- CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Vers une industrie cinématographique saoudienne ? », Préface à Hédi Khéilil, *Le cinéma saoudien. Le parcours, la trace et les prévisions*, Arles, Acte Sud/Sindbad.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « La communication de l'État en Afrique. De la brutalité de l'injonction verticale à la subtilité de l'art de faire et de faire savoir tous azimuts », chapitre introductif p. 25, in Simon Ngonu (dir.) (2019), *La communication de l'État dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Discours, ressorts et positionnements*, Bruxelles, de Boeck.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Usages pervers des réseaux numériques : quand les journalistes et communicants s'emmêlent. Une analyse du processus paradoxal de *reféodalisation* du capitalisme contemporain à l'échelle planétaire », publication à venir, in Philippe Viallon, Yves Théorêt, Pierre Giguère (2019), *La liberté d'expression à l'heure du numérique*, Paris, Université de Strasbourg et la chaire Unesco de Strasbourg sur *Les pratiques journalistiques et médiatiques*, éditions de l'immatériel (Coll. "Écritures du monde").
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre les technologies de l'information et de la communication et le changement social », pp. 329-399, in *Les apories des questions de développement dans les sciences de l'information et de la communication en Afrique. Mélanges offerts au Professeur Missè Missè*, Douala, Bruxelles, Academia Bruxelles.
- CHOUIKHA Larbi (2009), « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de Tunisnews », pp. 221 et s., in MOHSEN-FINAN, Khadija (dir.), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*. Arles, Actes Sud et MSH.
- COMAROFF, Jean, COMAROFF, John L. (2005), « Naturing the nation : aliens, apocalypse and the postcolonial State », in T. Blom Hansen et F. Stepputat (eds), *Sovereign Bodies : Citizens, Migrants and States in the Postcolonial World*, Princeton, Oxford, Princeton University Press, 2005, pp. 120-148.
- DOWNING, John, D. H. (2011), "Media Ownership, Concentration, and control : the Evolution of Debate", pp. 140-168, in Janet Wasko, Graham Murdock, Helena Sousa (eds.), *The handbook of Political Economy of communications*, London, Wiley-Blackwell ("Global handbooks in Media and Communication Research").
- ÉBOKO, Fred (1999), « Les élites politiques au Cameroun. Le renouvellement sans renouveau ? » pp. 99-133, in Jean-Pascal Daloz (1997), *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Paris, Centre d'étude d'Afrique noire.
- FERJANI, Riadh (2002), « Internationalisations du champ télévisuel en Tunisie », pp. 155-178 in Tristan Mattelart (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*. Bruxelles : de Boeck université, (Coll. "Médias recherches. Études")
- FOUCAULT, Michel (1994), « Le jeu de Michel Foucault », pp. 299-300, in DEFERT, Daniel, EWALD François (dir.) (1994), *Dits et écrits, 1954-1988*, tome 3, Paris, Gallimard.
- GAKOSSO, Jean-Claude (2015), « Préface à Eloge de la responsabilité », pp.11-12, in NGOMA, Benjamin (2015), *L'autorégulation des médias au Congo-Brazzaville. Critique d'une pratique*, Paris, L'Harmattan.
- GARCIN-MARROU, Isabelle (2010), « Les émeutes de 2005 dans les discours de presse américains et français. Mémoires et diversité des regards médiatiques », pp. 105-120, in THIEBLEMONT-DOLLET, Sylvie, KOUKOUTSAKI-MONNIER, D'Angeliki (sous direction) (2010), *Médias, dispositifs, médiations*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- HONG, Seok-Kyeong (2002), « L'enjeu audiovisuel entre les deux Corées », pp. 254-278, in Tristan Mattelart, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, (coll. "Médias recherches. Études").

- KIRIYA, Ilya (2016), « Russia Today comme dispositif diplomatique de la "Nouvelle Russie" », pp.187-204, in KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information*, Paris, Editions Mare & Martin.
- LAFRANCE, Jean-Paul (2015), « L'usage des réseaux socio-numériques dans les crises sociales », pp. 394-414, in THEORET, Yves (direction), *Médias sociaux: Leviers et espaces de transformations*, Paris, Les éditions de l'immatériel.
- LASSWELL, Harold D., 1948 : 37-51, "The structure and function of communication in society", in Lyman Bryson (ed.), *The Communication of Ideas*, New York : Harper and Bros.
- LOCHARD, Guy (1995), « La parole du téléspectateur dans le reportage télévisuel. Du témoignage à l'interprétation », pp. 150 et s., in ESQUENAZI, Jean-Pierre, *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan.
- MADIBA, Georges (2012), « Le journalisme au Cameroun : logiques de débrouillardise d'un territoire professionnel en chantier », in Thomas Atenga, Georges Madiba, (dir.), *La communication au Cameroun. Les objets, les pratiques*, Paris, Éditions des archives contemporaines, pp. 122-125.
- MARCHETTI, Dominique (2016), « La Turquie, un cas révélateur du marché de "l'information internationale". L'exemple de la couverture de l'actualité "turque" par les médias français », pp. 83-106, in KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information*, Paris, Editions Mare & Martin.
- MBERI, Martin, « Le Congo sous l'ère du mouvement national de la révolution (1963-1968) », pp. 57-87, in Théophile OBENGA, *Histoire générale du Congo des origines à nos jours. Le Congo au 20e siècle, Tome 3*, Paris, L'Harmattan.
- MELPHON, KAMBA, Jean-Marie (2011), « La Naissance, indépendance, et gestion de la première République (1958-1963) », pp. 9-56, in Théophile OBENGA (2011), *Histoire générale du Congo des origines à nos jours. Le Congo au 20e siècle, Tome 3*, Paris, L'Harmattan.
- MERCIER, Arnaud (2001), préface in AIGUILLON, Benoit, *Un demi-siècle de journal télévisé*, Paris, L'Harmattan.
- MIERE, Milie, Theodora (2008). « Usages de la téléphonie mobile en contexte de sous – développement », in KIYINDOU Alain (dir.), *Communication pour le développement, analyse critique des dispositifs et pratiques professionnelles au Congo*, Bruxelles, Edition EME
- MISSÈ, Missè (2002), « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique sub-saharienne », pp. 103-124, in Tristan Mattelart, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, (Coll. "Médias recherches. Études")
- MIYOUNA, Ludovic, Robert (2008), DRTV : « une expérience originale de télévision privée », pp-221-240, in KIYINDOU, Alain, *Communication pour le développement. Analyse critique des dispositifs et pratiques professionnels au Congo*, Bruxelles, EME Editions, (col. "Échanges").
- OIFI, Mohamed, El (2016), « L'effet Al Jazeera : sociologie d'un media transnational », pp.131-149, in KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.), *Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information*, Paris, Editions Mare & Martin.
- QUANTIN, Patrick (1997), « Congo : Transition démocratique et conjoncture critique », pp. 139 et s., in DALOZ, Jean-Pascal et QUANTIN, Patrick (1997), *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Editions Karthala.
- RESTIER-MELLERAY, Christiane (2005), « La proximité dans les médias : retour sur une loi », pp. 251-270, in Christian Le Bart, Rémi Lefebvre, *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, PUR (coll. "Res Publica").
- SUN, Jiangeng (2016), « Avec CNC Word, la Chine s'invite dans la bataille de l'information télévisée internationale », pp. 205-226, in KOCH, Olivier, MATTELART, Tristan (dir.),

Géopolitique des télévisions transfrontalières d'information, Paris, Editions Mare & Martin.

VITTIN, E, Théophile (2002), « L'impact des radios internationaux en Afrique noire », pp. 103-12, in MATTELART, Tristan (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure*, Bruxelles, Ina et De Boeck.

Articles de revues scientifiques

AMEY, Patrick (2013), « Du traitement journalistiques des acteurs politiques dans Le Grand Journal », *Questions de communication*, n°24, pp. 61-76.

AMEY, Patrick (2007), « Mise en scène des débats télévisés : vers une (socio)sémiopolitique des plateaux de télévision », *Questions de communication* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7357> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7357

ATENGA, Thomas (2018), « Mobilisations sociales, médias et pouvoirs en postcolonies d'Afrique francophone : identités, dynamiques et enjeux », © Les Enjeux de l'information et de la communication | <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr> | n°19/3A, p. 106.

BANDA, Fackson (ed.) (2013),. *Model Curricula for Journalism Education. A compendium of new syllabi*. Paris, Unesco (Unesco Series on Journalism Education), URL: <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002211/221199E.pdf>

BALIMA, Serge Théophile (2006), « Un journaliste professionnel est-il universel ? Réflexion sur la pratique journalistique en contexte africain », *Les Cahiers du journalisme N°16* [en ligne], automne, <http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/16/07_BALIMA.pdf.

BALIMA, Serge Théophile (2007), « Les Médias de service public face aux défis de la convergence en Afrique », in *Rapport Général CIRCAF 2007*, Ouagadougou, juillet 2007, pp. 62-74.

BALIMA, Serge Théophile (2007), « Réguler l'information et non la contrôler », *Sidwaya* [en ligne], 5 juillet <<http://www.lefaso.net/spip.php?article21901>.

BALIMA, Serge Théophile (2010), « Les enjeux professionnels, sociopolitiques et économiques de l'avènement de la radiodiffusion numérique », in *Rapport global du séminaire-atelier sur la transition de la radio et de la télévision analogiques vers le numérique*, Ouagadougou, les 30 et 31 mars 2010, pp. 32 et s.

BANEGAS, Richard, (1995), « Action collective et transition politique en Afrique. La conférence nationale du Bénin », *Cultures & Conflits*, pp. 137-175, [En ligne], 17 | printemps 1995, mis en ligne le 04 mars 2005, (mettre votre date de consultation). URL : <http://conflits.revues.org/320>

BARBER, Nicholas (2014), « Marginalized Communities and ICTs: The Case of Bagyeli Participatory Video and Mapping », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°15/2B, 2014, p. 123 à 133, consulté le jeudi 1 octobre 2015 , [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/11-Barber/index.html>

BEAUD, Paul, SAUVAGE, Monique, FLICHY, Patrice (1993), « Géomètre contre saltimbanque : la prédominance de la programmation dans la TV française ». In: *Réseaux*, Hors Série 11, n°2, 1993. Sociologie de la télévision : France. pp. 187-204;doi : 10.3406/reso.1993.3625, http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1993_hos_11_2_3625

BELTRAN, Luis Ramiro (1978), « TV Etching in the Minds of Latin Americans : Conservatism, Materialism, and Conformism », *Gazette*, vol. 24, 1978, pp. 61-85.

- BOUQUILLION, Philippe (2012), « Concentration, financiarisation et relations entre les industries de la culture et industries de la communication », *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, <http://rfsic.revues.org/94>, octobre}.
- BOUQUILLION, Philippe, MIÈGE, Bernard, MœGLIN, Pierre (2009), « La question des industries créatives en France », *Economica della cultura*, (Rivista trimestrale dell'Associazione per l'Economia della Cultura), Roma, n° 1, pp. 37-47, repris dans « La situación de la industria creativa. Un debate significativo en Francia », pp. 97-116, in Enrique Bustamante, (ed.), 2011, *Industrias creativas. Amenazas sobre la cultura digital*. Barcelona : Editorial Gedisa SA.
- BOURDIEU, Pierre (1984), « L'opinion publique n'existe pas », exposé fait à Noroit (Arras) en janvier 1972, paru dans *Les Temps modernes*, n° 311, pp. 1292-1309 et repris in *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de minuit, 1984, pp. 222-235.
- BOURDIEU, Pierre (1994), « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars, pp. 3-5.
- BOURDIEU, Pierre (1996), « Journalisme et analyse », *Les Cahiers du journalisme*, n° 1, juin 1996, éditorial.
- BOURE, Robert (2005), « Réflexions autour de l'institutionnalisation des disciplines », *Communication*, Vol. 24/1, 2005, pp. 9-37
- BOUTET, Annabelle, TRÉMENBERT, Jocelyne (2009), « Mieux comprendre les situations des non-usages. Le cas d'internet et de l'informatique », *Les Cahiers du numérique*, 2009/1 (Vol. 5), pp. 69-100.
- BURTIN, Jérôme (2004), « La programmation télévisuelle : une arme stratégique dans la guerre des chaînes », *COMMposite*, v2004, <http://composite.org/2004/articles/burtin.html>
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2007), « Télévisions transnationales et représentations de l'altérité. Remarques épistémologiques et méthodologiques », *Les Cahiers du journalisme : Faits divers, faits de société*, n° 17, pp. 344-383.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2008), « Débats publics et nanotechnologies : quand le journaliste s'invite pour reprendre du pouvoir au sein de "l'espace public autonome" », *Les Cahiers du journalisme*, n° 18, 2008, pp. 246-284 et <http://communicationorganisation.revues.org/683>.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2011), « Le rapport MacBride, conférence du consensus avant l'heure ? L'expérimentation refoulée d'une médiation politique originale, porteuse d'un espace public sociétal et des valeurs fondatrices de l'UNESCO », in : *Les Enjeux de l'information et de la Communication*, 1/2011 (Vol. 2011), pp. 56-69, http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2011/Cabedoche/index.html et www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2011-1-page-56.htm.
- CABEDOCHÉ, Bertrand, (2014). « ICTs and social change in the 3rd millenium: time for deconstruction ? Results from Douala Conference, april 2014 », in Cultural and Creative industries. Medias sociaux. Updates concepts, *CUC's journal* (Journal of US-China Public Administration), Sage.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2016), « "Communication Internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°17/2, 2016, p.55 à 82, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>
- CAPITANT, Sylvie (2008), « La radio en Afrique de l'Ouest, un "média carrefour" sous-estimé ? L'exemple du Burkina Faso », *Réseaux*, vol. 150, n° 4, 2008, pp. 189-217.
- CAPITANT, Sylvie, FRÈRE, Marie-Soleil (2011), « Les Afriques médiatiques. Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, 2011/4 (n° 20), pp. 25-41.
- CARDON, Dominique, (2009), « Vertus démocratiques de l'Internet », *La Vie des idées*, 10 novembre. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet.html>

- CHAMPAGNE, Patrick (1984), « La manifestation. La production de l'événement politique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol.52-53, pp.19-41 ; doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1984.3329>
- CHUPIN, Ivan (2003), « La spécialisation à l'international : les logiques de distinction dans un journal économique », *Les Cahiers du journalisme*, n° 12, automne 2003, p. 228-239.
- DAHLGREN, Peter (2000), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication ». *Réseaux*, volume 18, n°100 : 157-186
- DAHLGREN, Peter (2005), « The Internet, Public Spheres, and Political Communication: Dispersion and Deliberation », *Political Communication*, Vol. 22, Issue 2 : 147-162.
- DELFORCE, Bernard (1996), « La responsabilité sociale du journalisme : donner du sens », *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, pp. 16-32.
- DELFORCE, Bernard, NOYER, Jacques (1999) « Constructivisme et discursivité sociale », *Études de communication. "La médiatisation des problèmes publics"*, n° 22, décembre, pp. 21 et s.
- DELFORCE, Bernard (2004), « Une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, n°6, pp. 111-133 et le dossier ouvert sur ce terrain par la revue *Questions de communication*, n° 3, 5, 6 et 7 de 2003 à 2006. Pour synthèse, lire également
- EI OIFI, Mohammed (2011), « L'autonomisation des opinions politiques », In HUYGHE, François-Bernard (dir.). *Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le "Printemps arabe"*, *L'Observatoire géostratégique de l'information (IRIS)*, n° spécial, avril 2011.
- FOUDA, Vincent, Sosthène (2009), « Les médias face à l'ouverture démocratique en Afrique noire : doutes et certitudes », *Les Cahiers du journalisme*, n°9, p. 202-211.
- FRERE, Marie-Soleil (2001), « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone », *Les Cahiers du Journalisme*, n°9, pp. 28-32.
- GARCIN-MARROU, Isabelle (1996), « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, n° 76, pp. 49
- GARHAM, Nicholas, 2000, « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie », *Réseaux*, n° 101, pp. 53-91 et 72-73.
- GERARD, Blanchard (1993), L'art d'habiller une chaîne de télévisions. La typographie de la sept, *Communication et langages*, n°95, pp.75-87
- GUEYE, Babacar (2009), « La démocratie en Afrique: succès et résistances », *Pouvoirs*, 2009/2, n°129, p. 5-26.
- HALL, Stuart (1994), « Codage, décodage », *Réseaux*, n° 68, pp. 27-39.
https://www.persee.fr/doc/arss/_0335-5322_1984_num_52_1_3329
- JOUËT, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, pp. 487-522.
- KIRIYA, Ilya (2012), « Les réseaux sociaux comme outil d'isolation politique en Russie », *Journal for Communication Studies*, vol. 5, no. 1(9) / 2012: 193-207 eISSN 1775-352X, © ESSACHESS.
- KIYINDOU, Alain, MIÉRE-PÉLAGE, Théodora (2012), « Réseaux virtuels, reconstruction du lien social et de l'identité dans la diaspora noire », *Études de communication*, n° 38, pp. 189-201.
- LACHAUD, Gérald (2018), « L'aéroport, la multinationale et les « zadistes ». Identification et conflictualité des acteurs de l'espace public sociétal », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr> | n°19/3A, 201
- LAFON, Benoît (2013), « Les services publics de radio-télévision à l'orée du XXIe siècle. Entre (non)conceptions politiques, industrialisation et techniques numériques », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2013/2 (n° 14/2), © Les Enjeux de l'information et de la communication | http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux, p. 3-14.

- LE CARDINAL, Gilles, GUYONNET, Jean-François, POUZOULLIC, Bernard (1999), « Construire la confiance, une vertu nouvelle pour sortir du désir mimétique et de la violence », *Communication et organisation*, n° 16, 2^e semestre 1999, pp. 215-226.
- LE ROUX, Pierre (2001), « Le journalisme télévisé cible de la dérision : le journal de *Canal International* », C.N.R.S. Editions | « Hermès, La Revue », 2001/1 n° 29 | pages 91 à 99, <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2001-1-page-91.htm>
- LYNCH, Marc (2009), "Should We Support Internet Activists in the Middle East", *lynch.foreign-policy.com*, 22 avril, [article en ligne : http://lynch.foreign-policy.com/posts/2009/04/22/should_we_support_internet_activists_in_the_middle_east?hidecomments=yes].
- MADANI, Lotfi (1996), « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers-Monde* (XXXVII), 146, pp. 315-330.
- MADIBA OLOKO, Georges (2011), « Mutations socio-professionnelles et enjeux citoyens du cyber-journalisme dans l'espace public au Cameroun », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 15 janvier 2011, à partir du colloque *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes 2*, Grenoble, 2010, <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2010-supplementA/Madiba/index.html>.
- MATTELART, Armand (1995) « Nouvelles utopies, grandes inquiétudes. Une éternelle promesse : les paradis de la communication », *Le Monde Diplomatique*, novembre.
- MATTELART, Armand (2018), "Le désir d'histoire. Un itinéraire culturel", in Mattelart Tristan (coord.), "Contributions aux recherches critiques sur la communication", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°14/3A, 2013, p. 17-31, consulté le samedi 7 avril 2018, [en ligne] <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2013-supplement/02MattelartA/>
- MATTELART, Tristan (2008), « Les théories de la mondialisation culturelle : des théories de la diversité », *Hermès. L'épreuve de la diversité culturelle*, n° 51, 2008, p. 17-22. <http://hdl.handle.net/2042/24168> DOI: 10.4267/2042/24168.
- MATTELART, Tristan (2009), « Enjeux intellectuels de la diversité culturelle. Éléments de déconstruction théorique », *Culture et prospective*, n°2, 2009, pp. 1-8.
- MATTELART, Tristan (coord.) (2013), "Contributions aux recherches critiques sur la communication", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°14/3A, 2013, pp. 17-31, consulté le samedi 7 avril 2018, [en ligne]
- McCOMBS, Maxwell, SHAW, Donald (1993), « The evolution of agenda-setting research : Twenty-five years in the marketplace of ideas », *Journal of Communication*, vol. 43, n° 2, p. 5867.
- MERCIER, Arnaud (2013), « Twitter l'actualité : usages et réseautage chez les Journalistes français », *Recherches en communication*, n° 39, pp.1 et s.
- MERCIER, Arnaud, PIGNARD-CHEYNEL, Nathalie (2014), Mutation du journalisme à l'ère du numérique : un état des travaux, *Revue Française des Sciences de l'information et de la communication*, Dossier 3 – Entre même et autre – l'écriture journalistique en question, pp. 5 et s.
- MIEGE, Bernard (1989) « Logiques sociales et information télévisée », *Études de communication* [En ligne], 10 | 1989, mis en ligne le 11 février 2012, consulté le 04 mai 2016. URL : <http://edc.revues.org/2845>
- MIEGE, Bernard (2011) « La question des industries culturelles impliquées par/dans la diversité culturelle » dans Actes du colloque *Systèmes Informatiques et Gestion de l'Environnement* (SIGE), Douala, Cameroun, 2006, p. 75-81, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication* [en ligne], 2006, mis à jour 14 août 2011. w3.u-grenoble3.fr/les.../Actes%20de%20Douala-Miege-pp75-81.html].
- MIÉRE, Milie Théodora (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°17/3A

- MIGNOT-LEFEBVRE, Yvonne, Mignot (1996), « Télévisions d'Afrique et patrimoines organisationnels », *Tiers monde*, n°146, avril-juin, pp. 355-356.
- MOUMOUNI, Charles (2003), « L'image de l'Afrique dans les médias occidentaux ; une explication par le modèle de l'agenda-setting », *Les Cahiers du journalisme*, n° 12, automne, pp. 152-169.
- MOUSSEAU, Jacques (1989), « La programmation d'une chaîne de télévision », *Communication et langage*, n° 80, p. 74-89.
- NDEKE, Jonas, Charles (janvier 2019), "Information et convergence technologique : De l'absence de la convergence à l'appropriation simultanée des médias en contexte congolais (Brazzaville)", Communication au colloque international ISMA sous le titre, La convergence technologique dans les industries du cinéma et de l'audiovisuel : quelles mutations et perspectives en Afrique, Cotonou, Benin, pp. 1-10.
- NDEKE, Jonas, Charles (décembre 2018), « L'appropriation de la télévision au Congo–Brazzaville au travers les journaux de *Drtv*: diversité thématique, libéralisation de la parole et couverture de l'actualité nationale dite de façade », Brazzaville, *Les Incunables* n°3, p.11.
- NDEKE, Jonas Charles (janvier 2018), « La pluralité des chaînes de télévision au Congo, symbole de la diversité de l'information ? », *Revue Editions Oudjat*, numéro 001, volume 1, pp. 1-10 <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article47>
- NEGT, Oskar (2009), « L'espace public oppositionnel aujourd'hui », *Multitudes* 2009/4 (n° 39), p. 190-195. DOI 10.3917/mult.039.0190
- NEWMAN, Nic, DUTTON, William H., BLANK, Grant, 2011, "Social media in the changing ecology of news production and consumption : the case in Britain", Working paper prepared for the Annual Conference of the International Communication Association, Boston, May.
- NGONO, Simon (2017a), « La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public », *RadioMorphoses*, [En ligne], n°2– 2017, mis en ligne le «02/06/2017 », URL: <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2017/06/02/mediatisation-de-parole-profane-emissions-de-debats-radiophoniques-cameroun-enjeux-logiques-de-constitution-dun-espace-public/>
- NGONO, Simon (2018), « Les dispositifs médiatiques comme lieu de (re)production de la dominance sociale », © *Editions Oudjat*, Numéro thématique - Les savoirs endogènes et le développement en Afrique, numéro 1, volume 1, p.9, <http://editionsoudjat.org/index.html/spip.php?article54>, pp. 1-11.
- NGONO, Simon (2018), « Les réseaux sociaux comme nouvel espace de mobilisation dans des contextes postautoritaires. le cas de « l'affaire Éva » au Cameroun », Lavoisier | *Les Cahiers du numérique*, p. 145, <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2018-3-page-129.htm>, pp. 129-149
- NORDENSTRENG, Kaarle, VARIS, Tapio, 1974. *Television Traffic - A One-way Street?* Paris, Unesco Reports and Papers on Mass Communication, No. 70. Online <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000075/007560eo.pdf> (en version française: « La circulation à sens unique ? Revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde, *Études et documents d'information*, n° 70, Paris, Unesco, pp. 15-44).]
- NUTALL, Sarah (2005), « Liberté de style. Cultures de consommation chez les jeunes de Johannesburg », *Politique africaine* 2005/4 (n° 100), pp. 248-271 (traduction de Laurent Fourchaud et Raphaël Jacquet).
- NYAMJOH, Francis (2002), "Cameroon : Over twelve years of cosmetic democracy", *News from the Nordic Africa Institute*, n°3, pp. 5-8.
- OLKMER, Ingrid (2003), « The global network society and the global public sphere », *Development*, vol. 46, pp. 9-16.

- PALMER, Mikael (2000), « L'historien de l'information et les journalistes occidentaux en ex-Yougoslavie », *Questions de com.*, « Les médias et la guerre en ex-Yougoslavie, débats, théories, méthodes », n°1, pp. 81 et s.
- PUTNAM, Robert D. (1995), "Bowling Alone: America's Declining Social Capital", *Journal of Democracy*, pp. 65-78.
- RABOY, Marc (1997), « Introduction à la radiotélévision de service public dans un contexte de mondialisation », in ATKINSON, Dave et RABOY, Marc (1997), *La radiotélévision de service public : les défis du XXI^e siècle*, Paris, Éditions UNESCO
- ROUET, François (1989), *Économie et culture-Industrie culturelle* (4^e conférence internationale sur l'économie de la culture d'Avignon, mai 1986), Paris, La documentation française, pp. 197-213.
- RUDMAN, Anita (1990), « La programmation ? Un mix marketing-doigt mouillé ! », *Décisions Médias*, vol. 37.
- SAM'OVHEY-PANQUIMA, Guy, Noël (2015), *Télé-Congo, ses programmes et son public: une nouvelle donne*. Tribune libre publié sur <http://www.adiac-congo.com/content/tele-congo-ses-programmes-et-son-public-une-nouvelle-donne-42101>
- TESSIER, Marc (2003), « Le téléspectateur au cœur de la télévision publique », *Hermès. L'audience. Presse, Radio, Télévision*, Internet, n° 37, CNRS éditions, pp. 185-190.
- TETU, Jean-François (1993), « L'actualité, ou l'impasse du temps ». Larousse. Sciences de l'information et de la communication, Textes Essentiels, p. 722.
- VAN DEURSEN, Alexander, VAN DIJK, Jan (2010), "Internet skills and the digital divide", *New Media and Society*, 13(6), pp. 893-911.
- WATTS, Michael (2005), « Baudelaire over Berea, Simmel over Sandton ? », *Public Culture*, vol. 17, n° 1, 2005, p. 182.
- WERNER, Jean-François (2011), « Télévision, telenovelas et dynamiques identitaires féminines à Dakar », *Afrique contemporaine*, 2011/4 (N° 240), pp. 144-146).
- WOLTON, Dominique (1992), « Les contradictions de l'espace public médiatisé », *Hermès*, La Revue, 1992/1 (n° 10), p. 95-114.

Thèses, HDR et mémoires

- AIDOUDI, Lamia (2018) *Le cinéma tunisien des années 1970 en tant qu'espace publique autonome d'accueil et de co-construction de la contestation politique et sociale. Configuration du récit et du discours*, thèse pour le doctorat en Communication, Arts et Spectacles, Université Bordeaux Montaigne, 13 juillet, sous la direction du Professeur Pierre Belot.
- AMRI, Karima (2015), *La pénétration du marché de l'information médiatique français par Al Jazeera : d'un soft power régional à une stratégie globale du Qatar ? L'exemple de la couverture des élections présidentielles françaises de 2007*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Grenoble-Alpes, sous la direction du Professeur Bertrand Cabedoche.
- BALIMA, Dimitri, Régis (2009), *L'appropriation sociale des chaînes de télévision en Afrique de l'ouest. Le cas du Bénin, du Burkina Faso, et du Mali*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Stendhal – Grenoble 3, sous la direction du Professeur Bernard Miège.
- BITALA-BITEMO, Joseph (1988), *La communication politique par les mass-medias au Congo : essai d'analyse fonctionnelle*. Thèse de doctorat en Science politique, sous la direction du Professeur François Borella Soutenue à l'Université Nancy 2.
- DIAMOUCANGANGA, Alain Gilles (2013), *Vie et mort des médias au Congo – Brazzaville (1989–2006). Contribution de la semaine africaine à l'émergence d'un espace public*. Thèse, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, sous la direction du Professeur Annie Lenoble-Bart, Université Michel de Montaigne, Bordeaux.

- DIANKOUIKA, Célestin (1987), *Le journaliste-fonctionnaire au Congo : Statut et conditions d'exercice de la profession*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction du Professeur Georges Thibault.
- DOMARD, Julien (2014), *S'entendre... pour se faire entendre. La contestation anti-OGM en région Midi-Pyrénées, entre espace public autonome, sphère politique et sphère professionnelle*, thèse pour le doctorat en sciences de l'Information et de la Communication, Université Toulouse Paul Sabatier, 26 septembre, sous la direction du Professeur Marie-Gabrielle Suraud.
- FITOURI, Aïda (2008), *Usages de la télévision par satellites en Tunisie et renouvellement des enjeux*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes, sous la direction du Professeur Bernard Miège.
- LAFON, Benoît (2000), *La télévision régionale, socio-histoire d'un dispositif d'intégration politique nationale, le cas des journaux télévisés Midi-Pyrénées (1963-2000)*, thèse de doctorat en science politique à l'Université des Sciences Sociales Toulouse I sous la direction du Professeur Serge Albouy.
- MACHIKOU NGAMÉNI, Nadine (2010), *Les chemins de l'État observateur. Contribution des observatoires régionaux de santé*, Thèse pour le doctorat en sciences politiques, Amiens, Université de Picardie sous la direction de Pascale Laborier.
- MATSANGA, NZIENGUI, Marina (2018), *La production et la diffusion de la culture dans les chaînes de télévisions publiques africaines. L'expérience gabonaise*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Université Grenoble Alpes, sous la direction du Professeur Benoit Lafon.
- MBEMBA, Léon (2011). *Rapports presse et pouvoir au Congo – Brazzaville (1960 – 1990)*. Thèse, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, sous la direction du Professeur Alain Kiyindou.
- MINKALA-NTADI, Pierre (2012), *Appropriation professionnelle des technologies de l'information et de la communication en contexte de d'indépendance politique : la spécificité de la co-construction de l'information de presse au Congo-Brazzaville (1963-2012)*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Grenoble, sous la direction du Professeur Bertrand Cabedoche.
- MIYOUNA, Ludovic, Robert (1991), *La télévision congolaise*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Bordeaux III, sous la direction du Professeur André-Jean Tudesq.
- NDEKE, Jonas, Charles (2006), *La conception française de l'histoire du journalisme mondiale*, Mémoire de Master dirigé par Gardièva M.M, à l'Université d'État de Rostov – sur – le Don en Fédération de Russie (Actuelle Université Fédérale du Sud) (НДЕКЕ, Жонас, Чарльз (2006), французская историография мировой журналистики : концептуальной подход и содержательные приоритеты, научный руководитель Гордеева М.М., Ростовский государство университет, Ростов – на – Дону, Российская Федерация).
- OBILANGOUNDA, Daniel (2008). *Presse et internet aux Congos: Congo – Brazzaville et République Démocratique du Congo*. Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, sous la direction du Professeur Annie Lenoble-Bart.
- OLLESSONGO, Valentin (1987), *La presse congolaise, instrument de promotion socio-culturelle*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Grenoble III, sous la direction du Professeur Bernard Miège.
- OUCHIHA Tahar (2016), *Les médias comme "soft power". La part géopolitique dans les chaînes d'informations internationales : étude comparative entre le canal arabophone de France 24 et Al Jazeera*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Université Paul Valéry Montpellier III, sous la direction du Professeur M. Stefan Bratosin.

- OVOUNDAGA, Marcy Delsione (2017), *La télévision Gabonaise et l'enjeu de construction de l'identité nationale (1960 à 2017)*. Thèse, Université Grenoble Alpes sous la direction du Professeur Benoit Lafon.
- PASSI, Bibené (2013), *Presse congolaise et son financement*, Mémoire de Master en Développement de l'Université Senghor sous la Direction de Jean Félix Makosso, Maître-assistant - CAMES Université Marien Ngouabi Congo (Brazzaville).
- PELISSIER, Nicolas (2005), *Écrire sur le journalisme. Étude de la dispersion d'un savoir scientifique. Le cas de la France (1937-2005)*, mémoire d'habilitation pour diriger des recherches, décembre 2005, Université de Nice Sophia-Antipolis
- SAM'OVHEY, PANQUIMA, Guy-Noel (1984), *Le régime de la radiodiffusion télévision congolaise (1975-1982)*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris II, sous la direction du Professeur Francis Balle.
- SERRANO, Yeny (2010), *Cadrage informatif du conflit armé en Colombie dans les journaux télévisés nationaux : informations médiatiques et communication de guerre*. Thèse de doctorat en sciences de la communication et des médias soutenue à Université de Genève, sous la direction du professeur Philippe Viallon, p. 394.
- SIDIKI, Bamba (2010), *Presse écrite et émergence de l'espace public en Côte d'Ivoire : entre idéal démocratique et propagande politique*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, sous la direction des Professeurs André Vitalis et de Yahaya Diabi.
- SURAUD, Marie-Gabrielle (2007), *Concertation, délibération. Une approche par et pour les sciences de la communication*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, GRESEC, Université Stendhal, Grenoble 3, décembre 2007, sous la direction du Professeur Isabelle Pailliat.

Rapports/lois/décret et autres documents

- Actes des Assises de la Presse Congolaise, du 25 au 28 octobre 2018 organisées par le ministère de la communication, le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, l'UNESCO et l'AUF, pp.1-200.
- ALLEMAN, Marie-Lise, D'ALMEIDA, Francisco, MIEGE, Bernard, WALLON, Dominique (2004), « Les industries culturelles des pays du Sud : enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle », *Rapport pour l'Agence Internationale de la Francophonie (AIF) et du Haut Conseil de la Francophonie* [URL:agence.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/aif_etude_almeida_alleman_2004.pdf](http://agence.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/aif_etude_almeida_alleman_2004.pdf).]
- BAFFERT, Maxime, TESSIER, Marc (2007), *La presse au défi du numérique, rapport au ministre de la culture et de la communication*, pp. 31-51
- BANQUE MONDIALE (2015), *Revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) de la République du Congo*, Département de la gestion macroéconomique et budgétaire, 258 p.
- BANQUE MONDIALE (2018), *Situation économique de la République du Congo*, Groupe de la banque mondiale, Édition - Septembre 2018, pp.13-62
- CFI (2005), *Synthèse de l'étude : Le média télévision en Afrique aujourd'hui. Marchés, concurrence et développement*, Paris, Area
- CSLC (2017), *Répertoire des entreprises de communication audiovisuelle publiques et privées*, Brazzaville, Congo, pp. 1-14
- Décret n°2003-224 du 21 août 2003 portant attributions et organisation de la direction générale de la télévision nationale
- FRERE, Marie-Soleil (Octobre 2008), « Le paysage médiatique congolais : État des lieux, enjeux et défis », *Étude réalisée sous la supervision de France Coopération Internationale, avec l'appui de la coopération britannique et de la coopération française*.

LAFRANCE, Jean, Paul (2012), « Revisiter le concept de développement et les modèles de communication qui les accompagnent », discours prononcé à l'occasion de la remise du prix du Cedimes, Paris, réseau universitaire des chercheurs francophones.

Loi n°15-2001 du 31 décembre 2001 relative au pluralisme dans l'audiovisuel public

Loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication

Loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003 déterminant les missions, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de la liberté de la communication

MIYOUNA, Ludovic, Robert (27 novembre 2012), *Télévision émergente*, Communication au 50^{ème} anniversaire de Télé Congo, pp.7-8

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

DEDICACE	7
REMERCIEMENTS	9
CONVENTION D'ÉCRITURE	12
RÉSUMÉ	14
ABSTRACT	15
SOMMAIRE	17
Introduction générale	21
Justification et intérêt du sujet	
Contexte de la recherche	
Problématique de la recherche	
Hypothèses de la recherche	
Cadrage théorique	
Cadrage méthodologique	
Plan de la recherche	
PREMIÈRE PARTIE : Un processus inachevé de libéralisation des médias à l'environnement télévisuel sous influence étatique en contexte congolais	
	59
CHAPITRE I – Le débroussaillage terminologique des concepts et notions pour l'analyse des situations de terrain rencontrées	64
1.2. La <i>télévision</i>	65
1.6. Le concept de <i>journal télévisé</i>	74
1.7. Le concept d' <i>espace public</i>	83
1.8. La notion de <i>service public</i>	85
1.9. La notion de <i>public(s)</i>	91
CHAPITRE II – Les émetteurs de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> sous la double contrainte de la mainmise étatique et des difficultés économiques...	92
2.5. Le cadre juridique	94
2.1.1. La télévision pendant la période de monopole de l'État	95
2.1.2. La télévision après l'ouverture à la concurrence	99
2.6. Le contexte social et culturel des chaînes	106
2.7. Le contexte géographique.....	109
2.6. Le contexte spécifique de <i>Télé-Congo</i>	110
2.4.1. L'environnement politique	110
2.4.2. Le contexte économique et technologique de <i>Télé-Congo</i>	118
2.7. Le contexte spécifique de <i>DRTV</i>	119
2.5.1. L'environnement politique	119
2.5.2. Le contexte économique et technologique de <i>DRTV</i>	121
CHAPITRE III – Les chaînes de télévision <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> dans le Paysage Audiovisuel Congolais (PAC)	122
3.3. Le paysage télévisuel congolais	123
3.1.1. Le secteur public	123
3.1.2. Le secteur privé	128
3.1.3. La concurrence des télévisions étrangères	133
3.4. La concurrence des autres médias.....	134
3.2.1. La presse écrite	135
3.2.2. La radio	136
3.2.3. Les nouveaux moyens de communication, <i>via</i> Internet	137

CHAPITRE IV – L’orientation institutionnelle à <i>Télé-Congo</i> et le choix de la proximité à <i>DRTV</i> via les lignes éditoriales et les programmations..	138
4.3. Les lignes éditoriales de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	139
4.1.1. <i>Télé-Congo</i> , entre institutionnalisation et instrumentalisation	143
4.1.2. <i>DRTV</i> , du positionnement international affiché à la logique de proximité assumée	148
4.4. La programmation de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	151
4.2.1. La programmation de <i>Télé-Congo</i>	155
4.2.2. La programmation de <i>DRTV</i>	158
CHAPITRE V – La grille des programmes à <i>Télé-Congo</i> et à <i>DRTV</i>	162
5.5. La définition de la grille des programmes	162
5.6. La méthodologie de l’analyse de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	165
5.7. La structuration des émissions, dominées par la catégorie du divertissement non fictionnel à <i>Télé-Congo</i>	169
5.3.1. La structuration des émissions de divertissement non fictionnel à <i>Télé-Congo</i> en 1990	169
5.3.2. La structuration des émissions de divertissement non fictionnel à <i>Télé-Congo</i> en 2016	171
5.3.3. L’évolution de la structure des émissions dans les programmes de <i>Télé-Congo</i> entre 1990 et 2016	172
5.8. La structuration des émissions, dominées par la catégorie du divertissement non fictionnel à <i>DRTV</i>	173
5.4.1. La structuration des émissions de <i>DRTV</i> en 1990	173
5.4.2. La structuration des émissions de <i>DRTV</i> en 2014	175
5.4.3. La structuration des émissions de <i>DRTV</i> en 2016	176
L’évolution de la structure des émissions de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i>	179
Conclusion de la première partie.....	189

DEUXIÈME PARTIE : L’espace de communication à travers les attitudes informatives de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> : entre fragmentation, exclusion et accueil d’un espace public sociétal	193
---	------------

- La vérification des hypothèses
- Les conditions de collecte et d’enregistrement des échantillons
- L’adaptation et l’application des théories mobilisées
- La méthodologie de l’analyse

CHAPITRE I – La prédominance thématique des sujets institutionnels sur <i>Télé-Congo</i> et une tendance à la diversité thématique à <i>DRTV</i>	203
1.4. Un capital thématique plus riche dans les J.T. de <i>DRTV</i> et des sujets plus nombreux et plus longs pour les J.T. de <i>Télé-Congo</i>	206
1.5. Des J.T. entre détournement institutionnel des sujets à <i>Télé-Congo</i> et diversité thématique à <i>DRTV</i>	208
1.5.1. Le nombre de sujets et de thèmes traités dans les J.T. de <i>Télé-Congo</i>	209
1.5.2. Le nombre de sujets et de thèmes traités dans les J.T. de <i>DRTV</i>	211
1.5.3. Le croisement des données relatives au nombre de sujets et de thèmes traités dans les J.T. de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	216
1.6. Des tendances liées à la nature des sources d’information dominantes (invitantes à <i>Télé-Congo</i> , journalistiques à <i>DRTV</i>) et à l’absence de sources de nature à ouvrir l’alternative	218
1.6.1. Le faible taux des informations internationales dans les J.T. de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i> , justifié par le manque de ressources financières	219
1.6.2. L’investigation journalistique comme source dominante à <i>DRTV</i> et l’une des plus importantes à <i>Télé-Congo</i>	221
1.6.3. Les invitations des organisateurs d’événements comme premières sources à <i>Télé-Congo</i> et une des plus importantes à <i>DRTV</i>	222
1.6.4. L’auto-référencement ou « la circulation circulaire de l’information »	223
1.6.5. Les autres sources d’information	226

CHAPITRE II – La hiérarchisation thématique, entre logique institutionnelle à <i>Télé-Congo</i> et logique sociétale à <i>DRTV</i>	227
2.1. Des conducteurs d'actualité au prisme de l'institutionnel à <i>Télé-Congo</i> et de la diversité thématique à <i>DRTV</i>	228
2.1.1. La logique institutionnelle autour du <i>script invisible</i> de <i>Télé-Congo</i>	232
2.1.2. <i>DRTV</i> , un <i>script invisible</i> , inscrit dans une tendance à la diversité thématique	235
2.2. Les génériques des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> : entre <i>communication corporate</i> et produit informationnel	237
2.2.1. La <i>communication corporate</i> sur <i>Télé-Congo</i> : ses valeurs, son inscription dans la société nationale et le produit informationnel à travers les génériques des J.T. ...	238
2.2.2. <i>DRTV</i> : d'un statut de chaîne privé affiché à un positionnement international à travers les génériques des J.T.	240
2.3. Les sommaires des journaux télévisés des émetteurs congolais : entre logique institutionnelle pour <i>Télé-Congo</i> et positionnement de proximité pour <i>DRTV</i> ...	243
2.3.1. Des sommaires de J.T. aux ordres de l'actualité gouvernementale et présidentielle à <i>Télé-Congo</i>	244
2.3.2. Des sommaires de J.T. dictés par une logique de « proximité » sur <i>DRTV</i>	246
2.4. Le positionnement des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i> via l'importance des thèmes abordés, déterminée par le nombre de sujets traités et par la durée consacré à ce traitement	248
CHAPITRE III – Le déploiement de l'espace public médiatique et sociétal à travers la médiation nationale de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	252
3.5. La focalisation sur les événements institutionnels à <i>Télé-Congo</i> et sur les événements sociétaux à <i>DRTV</i> via les domaines scéniques	254
3.1.1. Les mises en scène effectuées par les présentateurs de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> ...	256
3.1.2. La prédominance des scènes institutionnelle à <i>Télé-Congo</i> et sociétale à <i>DRTV</i> à travers les images et les paroles	259
3.6. La prédominance des prises de parole des acteurs sociaux sur les antennes de <i>DRTV</i> par rapport aux acteurs politiques sur <i>Télé-Congo</i>	283
3.7. La tendance à l'ouverture de l'espace public sur <i>DRTV</i> et sa clôture sur <i>Télé-Congo</i> , à travers la mise en image de l'actualité	288
3.3.1. Le déploiement de la parole, restrictif à <i>Télé-Congo</i> , relativement ouvert à <i>DRTV</i> , selon les genres journalistiques mobilisés	289
3.3.2. Un espace public plus ouvert à <i>DRTV</i> et restreint à <i>Télé-Congo</i> à travers les types de scénarisation déployés	293
3.3.3. L'analyse des figures de scénarisation	297
3.8. La logique de choix et d'exclusion dans le traitement de l'actualité par <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> à travers les sources d'image	299
Conclusion de la seconde partie	302

TROISIÈME PARTIE : Les logiques organisationnelles explicatives du déploiement de l'espace public sur les télévisions nationales et l'accueil d'un espace public sociétal « alternatif » via les médias transfrontaliers et sociaux	305
--	------------

CHAPITRE I – Les contraintes financières et le cadre managérial explicatifs des limites de la couverture des actualités dans les J.T. sur <i>Télé-Congo</i> et sur <i>DRTV</i>	312
1.1. Des industries culturelles et de la communication sous l'emprise au Congo des contraintes institutionnelles et de la politique nationale industrielle et culturelle	314
1.1.1. La définition des industries de la culture et de la communication pour l'analyse des instances médiatiques <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i>	314
1.1.2. Le contexte institutionnel et la politique industrielle et culturelle au Congo Brazzaville	318
1.1.3. La situation économique du pays	323

1.2. La soumission de la couverture de l'actualité à la gouvernance symbolique du champ de l'action gouvernementale à <i>Télé-Congo</i> et aux ressources publicitaires à <i>DRTV</i>	329
1.2.1. La précarité financière comme l'une des sources de l'exclusion dans la couverture de l'actualité à <i>Télé-Congo</i>	330
1.2.2. La déstructuration du marché publicitaire et les difficultés d'accès au crédit bancaire, une double contrainte explicative de la diversité des champs thématiques et de certaines exclusions informationnelles dans le J.T. de <i>DRTV</i>	335
1.3. Une commercialisation des biens et services peu onéreuse à <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> : un frein additionnel à la couverture de l'actualité	338
1.4. Le recours aux financements extérieurs comme facteur d'influence dans les attitudes informatives de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i>	343
1.5. <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> : entre absence de modèle de gestion fiable et remise en cause des instances médiatiques	350
CHAPITRE II – Les télévisions transnationales en tant qu'espace public constitutif d'une alternative avec la médiation nationale	354
2.1. Le débroussaillage terminologique	356
2.1.1. Les éléments de définition des chaînes de télévision transfrontalières.....	356
2.1.2. Les éléments de définition de l'information internationale	359
2.2. L'inégale répartition géopolitique des chaînes d'information transnationale dans le monde	361
2.2.1. La zone moyen-orientale	362
2.2.2. Russie, Chine, Turquie, les nouveaux compétiteurs sur le terrain des télévisions transnationales	364
2.2.3. Le positionnement transnational des opérateurs télévisuels occidentaux	365
2.2.4. L'Afrique dans la compétition télévisuelle transnationale	368
2.3. Le contexte de réception et le répertoire des chaînes transfrontalières captées au Congo	369
2.4. La couverture de l'actualité congolaise par les télévisions transnationales <i>TV5 Monde</i> et <i>France24</i> : l'exemple du débat sur le changement de la Constitution.	372
2.4.1. Un débat particulièrement controversé	374
2.4.2. La représentativité des invités au débat sur les antennes de <i>TV5 Monde</i> et de <i>France 24</i>	380
CHAPITRE III – Les dispositifs socio-numériques en tant qu'espace libérateur d'interactions, en complément de la médiation nationale	384
3.1. Le débroussaillage terminologique des notions et concepts mobilisés.....	386
3.1.1. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	386
3.1.2. Les dispositifs socio-numériques ou réseaux socio-numériques	387
3.1.3. L'information et les échanges en ligne	390
3.2. Le contexte de l'accès aux dispositifs socio-numériques en République du Congo	391
3.2.1. Des initiatives gouvernementales aux résultats toujours attendus	391
3.2.2. Le développement des compagnies de téléphonie mobile et des entreprises comme facteur de la vulgarisation d'Internet au Congo	396
3.3. L'hypothèse du déploiement d'un espace public numérique autour du débat sur la proposition de changement de la Constitution au Congo Brazzaville en octobre 2015	398
3.3.1. La mise en place d'un processus de <i>communication circulaire</i> au sein des dispositifs socio-numériques dans le débat sur le projet de changement de la Constitution au Congo Brazzaville	399
3.3.2. L'expression oppositionnelle sur les plateformes numériques	401
3.3.3. L'expression promotionnelle de la position officielle sur les plateformes numériques	404
Conclusion de la troisième partie	408

QUATRIÈME PARTIE : l'appropriation de l'information au Congo, à partir des journaux télévisés nationaux et transnationaux et des dispositifs socio-numériques

411

CHAPITRE I – Les aspects sociologiques du panel et l'environnement de la réception des messages télévisés	430
1.4. Un échantillon équilibré du point de vue socio-professionnel à défaut d'une parité absolue et d'une répartition inter-générationnelle respectée	431
1.1.1. La répartition des enquêtés par ville selon le sexe	432
1.2.1. La répartition des enquêtés par ville selon l'âge	433
1.3.1. La répartition des enquêtés par ville selon le niveau d'études	434
1.4.1. La répartition des enquêtés par ville selon les professions	435
1.5. Un taux de pénétration relativement important des équipements audiovisuels dans les ménages congolais	436
1.2.1. La répartition du nombre de récepteurs télévisés par ménage	437
1.2.2. La répartition du nombre d'antennes par ménage	438
1.2.3. La répartition des dispositifs techniques par ménage	439
1.6. Une consommation télévisuelle dominée par <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> au plan national	442
1.3.2. La fréquence de consommation télévisuelle par jour	442
1.3.2. La place de la télévision dans les activités de loisirs	444
1.3.3. Les audiences télévisuelles selon les chaînes nationales et internationales	445
CHAPITRE II – Une offre télévisuelle nationale diversement appréciée selon le support : public avec <i>Télé-Congo</i> et privé avec <i>DRTV</i>	449
2.3. L'exposition aux médias, première étape de l'appropriation des discours des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i>	451
2.1.1. Des avis fondés, même chez les non-télespectateurs de <i>DRTV</i> et surtout de <i>Télé-Congo</i>	452
2.1.2. La prédominance de l'audience des émissions <i>magazine</i> et des journaux télévisés du soir à <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i>	453
2.1.3. La définition et le rôle des journaux télévisés considérés par les télespectateurs enquêtés	457
2.1.4. Les fréquences de consommation des journaux télévisés de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	459
2.4. La satisfaction des télespectateurs, indice <i>a priori</i> de l'appropriation des messages des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i>	461
3.2.1. La satisfaction liée aux thèmes traités par les J.T. de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i> ..	463
2.2.2. La satisfaction liée à l'accueil de la parole des acteurs extérieurs dans les J.T. de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	469
2.2.3. La satisfaction liée à l'ensemble des attentes des télespectateurs enquêtés à l'égard des J.T. de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	475
2.2.4. La satisfaction liée à la perception de la capacité de chacune des deux chaînes à couvrir l'actualité nationale	481
CHAPITRE III – Le positionnement des télespectateurs avec l'élargissement de l'offre informationnelle aux chaînes de télévision transnationales et aux médias socio-numériques	483
3.3. L'appréciation de la tribune des journaux télévisés diffusés par les chaînes transfrontalières en tant que source complémentaire d'information et d'élargissement de l'espace public	484
3.1.1. La définition et le rôle des chaînes de télévision transfrontalières selon les télespectateurs de <i>Télé-Congo</i> et de <i>DRTV</i>	485
3.1.2. Les taux d'audience selon les catégories d'émissions et le type de chaînes transfrontalières	486
3.1.3. La fréquence de consommation hebdomadaire et quotidienne des chaînes transfrontalières	489
3.1.4. Les taux de satisfaction selon les thématiques abordées dans les J.T. des chaînes transfrontalières	491

3.1.5. La satisfaction des téléspectateurs vis-à-vis des J.T. des chaînes transfrontalières par rapport à l'ensemble de leurs attentes	493
3.4. Les dispositifs socio-numériques en tant que lieux de développement d'un espace public aux résultats discutés	496
3.2.1. La définition et le rôle des dispositifs socio-numériques du point de vue des internautes consultés dans notre enquête	497
3.2.2. Les appréciations des informations télévisées à partir des audiences déclarées par les internautes	499
3.2.3. Les audiences en termes de fréquence de consommation hebdomadaire et quotidienne des dispositifs socio-numériques	501
3.2.4. Les taux de satisfaction selon les thématiques abordées sur les dispositifs socio-numériques	503
3.2.5. Les taux de satisfaction vis-à-vis des informations diffusées sur des dispositifs socio-numériques par rapport à l'ensemble des attentes des téléspectateurs	505
Conclusion de la quatrième partie	508
CONCLUSION GÉNÉRALE	513
Des instances médiatiques <i>Télé-Congo</i> et <i>DRTV</i> sous une surveillance étatique liée à l'héritage socio-historique de la télévision en République du Congo	516
Une médiation télévisuelle nationale partagée entre jeu de l'institutionnel (<i>Télé-Congo</i>) et jeu de la proximité (<i>DRTV</i>) dans la construction des J.T.	518
Des tendances caractérisant l'information télévisée publique et privé s'expliquant par le caractère embryonnaires des industries de la culture et de la communication au Congo	521
Une appropriation négociée des contenus des J.T. témoignant des mutations dans la construction du lien social et de la fragmentation des espaces publics	523
La complémentarité informationnelle des médias, télévisions nationales, télévisions transfrontalières et supports socio-numériques, en tant que dispositifs de formation d'un espace public sociétal ?	526
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	529
TABLE DES MATIÈRES (volume 1)	551